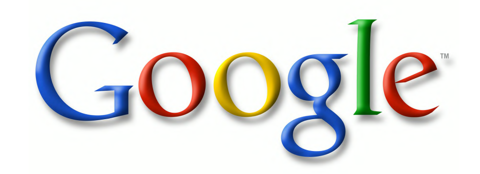



DOMI-
NUS
ILLU-
MINA
TIO
MEA
Taylor Institution
1863

destiné à Monsieur Charles Magnin
membre de l'Institut
par Jean Humbert.

NOUVEAU

GLOSSAIRE GENEVOIS

GENÈVE. — IMPRIMERIE DE FERD. RAMBOZ & Cie.

NOUVEAU
GLOSSAIRE GENEVOIS

PAR

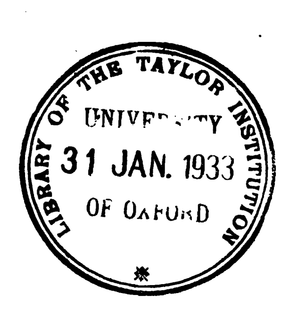
JEAN HUMBERT,

PROFESSEUR DE LANGUE ARABE A L'ACADÉMIE DE GENÈVE,
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE, MEMBRE DES ACADÉMIES
DE NANCY, BESANÇON, MARSEILLE, TURIN, ETC.

TOME PREMIER.

GENÈVE
CHEZ JULLIEN FRÈRES, LIBRAIRES,
Place du Bourg-de-Four, 71.

1852



A MONSIEUR

JEAN-FRANÇOIS CHAPONNIÈRE.

Monsieur,

Vos conseils et vos judicieuses remarques ont éclairé mes doutes et facilité mes recherches; et quand la longueur de l'ouvrage et sa monotonie m'accablaient, votre bonté ingénieuse a su vaincre mon découragement et me décider à poursuivre.

Puisse l'hommage d'un simple Vocabulaire *ne pas être un trop insuffisant témoignage de ma reconnaissance, de ma haute estime et de mon attachement respectueux.*

JEAN HUMBERT.

Genève, ce 8 juillet 1851.

NOTICE

SUR

LA VIE ET LES TRAVAUX DE JEAN HUMBERT.[1]

Jean-Pierre-Louis HUMBERT naquit à Genève le 30 mars 1792. Il trouva dès le début de la vie, dans la maison paternelle, le double intérêt qui devait remplir toute sa carrière : l'étude et l'éducation. Il fut un des plus brillants élèves de l'institution que dirigeait son père, et la pétulance enjouée de son jeune âge se transformant à propos en une sorte de vivacité conquérante, il remporta au collége, dans ces luttes de l'émulation dont il devait plus tard signaler les excès, de nombreuses couronnes.

Cependant, ni le désir, ni la possession du triomphe n'éveillaient en lui l'esprit de jalousie ou celui d'orgueil. Il eut dès son adolescence, et il conserva toujours la passion du succès; mais une fois le but atteint, l'ambition faisait place à la modestie, et toute sa vie Humbert a pris plus de peine pour mettre en relief les succès d'un condisciple ou d'un ami, que

[1] On a suivi et mis à contribution, pour la rédaction de cette Notice, l'article nécrologique publié par Mr le professeur L. VAUCHER, dans le *Journal de Genève*, numéros du 11 et du 12 octobre 1851.

pour faire valoir les siens. Dès le collége, c'était pour lui une bonne fortune que d'être le premier à apprendre à ses camarades les prix ou les honneurs qui leur étaient échus. Cette disposition généreuse, une humeur facile, une gaîté communicative lui concilièrent de nombreux amis parmi ses compagnons d'études, en même temps que ses qualités intellectuelles distinguées lui assuraient dans l'Académie, dont il suivit avec ardeur l'enseignement littéraire, une place honorable.

Grâce à la variété et à la souplesse de son esprit, Humbert pouvait mener de front et les travaux qu'exigent les études classiques supérieures, et les œuvres moins sérieuses que fait éclore le don de la versification. Il écrivit dans sa jeunesse, et il imprima plus tard, beaucoup de poésies, mais il se refusa toujours les qualités du poëte. Il ne voyait dans tous ces essais en vers d'autre avantage que de varier les styles, enrichir le langage, assouplir les phrases, et habituer à mieux écrire en prose.

Cependant les facultés remarquables et les dispositions heureuses du jeune étudiant ne permettaient pas de le retenir dans l'institution de son père comme simple auxiliaire. Les preuves mêmes qu'il y avait données de son aptitude pour l'enseignement étaient un motif de plus de favoriser, par de nouveaux moyens, la culture de son esprit et l'extension de ses connaissances. Humbert avait en lui l'étoffe d'un savant. Son goût pour les littératures anciennes et pour les langues orientales avait pris, au travers de ses autres études, un caractère toujours plus prononcé, et Genève ne pouvait pas lui offrir sous ce rapport de suffisantes ressources.

Aussi, après avoir terminé ses cours de théologie, et avoir été consacré au saint ministère, il prit avec joie la route de l'Allemagne et vint s'établir à Göttingen, l'une des universités les plus richement dotées à cette époque d'érudits illustres. Humbert mit à profit, avec toute l'ardeur et toutes les forces d'une jeunesse pleine de sève, les sources d'instruction qui lui étaient ouvertes. Une étonnante capacité de travail lui permettait de suivre tout à la fois l'étude de l'allemand, les leçons privées et publiques d'orientalistes fameux, Tychsen et Eichhorn, et l'enseignement supérieur de la littérature grecque, donné par Dissen et Schulz.

Un tel régime, incessamment suivi pendant plus d'une année, aurait pu facilement devenir indigeste, mais l'esprit d'Humbert, essentiellement net et précis, loin de se laisser écraser sous l'entassement des connaissances, s'appropriait au contraire avec méthode et sagacité, les richesses que lui versait l'étude. Le séjour de Göttingen, en lui donnant plus de savoir, en lui fournissant surtout les moyens d'en acquérir davantage, ouvrit à son intelligence un plus vaste horizon, et il apprit à concevoir d'un point de vue plus élevé et plus étendu, les devoirs qu'impose la science à ceux qui veulent la prendre au sérieux. C'était bien dans cet esprit qu'Humbert entendait se vouer à la culture des lettres, et il ne voulut rien négliger de ce qui pouvait l'en rendre digne. Un progrès était pour lui le motif d'un progrès nouveau.

A l'érudition allemande profonde, subtile, abstruse, il sentit le besoin de faire succéder, comme complément et contre-poids, l'érudition française, non moins solide, mais plus claire, plus

élégante, plus simple et plus d'accord à tous égards avec la nature de son propre esprit. Quittant Göttingen, d'où il emportait de précieux et durables témoignages d'estime et d'affection, il vint à Paris, où régnait alors, dans l'enseignement des langues orientales, celui qu'une admiration incontestée avait fait nommer le *prince des orientalistes*, le célèbre Sylvestre de Sacy. Humbert devint un de ses élèves les plus zélés et les plus assidus, et il retira des leçons de ce maître, aussi remarquable par l'inépuisable fécondité de son savoir, que par la justesse et la clarté de son intelligence, d'inappréciables fruits. Sous sa direction, et avec le secours d'autres orientalistes distingués, Humbert se livra à l'étude des principales langues sémitiques, sans négliger les travaux de philologie grecque, pour lesquels il trouvait, dans l'enseignement du professeur Hase, de précieuses lumières.

Grâce à tant de ressources et à l'infatigable entrain qu'il apportait au travail, Humbert voyait s'accroître le trésor de connaissances qui devait lui permettre un jour d'occuper lui-même une place parmi les hommes d'élite livrés à la culture savante des lettres. Mais s'il sentait très-vivement le prix du savoir, il ne perdait pas de vue qu'il y avait pour lui non moins d'importance à compter dans cette république littéraire des protecteurs et des amis. Il réussit aisément, par les aimables qualités de son caractère et de son esprit, à se concilier l'attachement de littérateurs distingués, avec lesquels il soutint dès lors d'utiles et constantes relations, et au nombre desquels il suffit de nommer MM. Droz, Nodier, Leclerc, Magnin, Matter, Burnouf, tous de l'Institut de France.

Le temps qu'Humbert avait passé loin de Genève n'avait donc pas été perdu. Après une absence de plus de deux années, pendant lesquelles son esprit, dans toute sa force et toute sa fraîcheur, avait beaucoup joui et beaucoup profité, il put revenir dans sa ville natale avec le sentiment qu'il s'était rendu capable de concourir pour sa part au renom littéraire de son pays. Cette pensée avait toujours été l'un de ses plus puissants mobiles, et une sorte d'ambition patriotique s'associa toujours dans ses travaux à ses désirs de réussite. Désormais fixé dans sa patrie, où de nouvelles affections et de nouveaux devoirs ouvraient devant lui un heureux avenir, Humbert voyait une double carrière offerte à son activité, celle de l'érudition et celle de l'enseignement. L'une et l'autre se présentaient à lui avec un égal attrait, et il se résolut à les parcourir du même pas. L'histoire de sa vie n'est que celle de ses travaux dans ce double champ d'occupation.

Dès son retour, Humbert avait pris la direction de l'institution de son père, et il y avait fait circuler cette vie et cette animation, que la sympathie pour la jeunesse et son ardeur naturelle le rendaient plus qu'un autre capable d'éveiller. On pouvait reconnaître en lui, et des qualités charmantes, rares chez l'instituteur, et les dons les plus essentiels de cette profession. A côté de la tâche qu'il remplissait *con amore* au milieu des élèves du pensionnat, Humbert débutait dans la carrière d'auteur par deux productions littéraires de nature très-différente. L'une était le *Coup d'œil sur les poëtes élégiaques français, depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours;* l'autre était l'*Anthologie arabe ou choix de poésies arabes inédites.*

Ces deux ouvrages, dès longtemps épuisés, parurent presque simultanément en 1819. Le premier rentre dans un genre de composition très-cultivé dès lors, l'histoire littéraire; s'il a perdu par cela même un certain mérite de nouveauté, on y retrouve dans les jugements critiques cette justesse de goût et cette vigueur de bon sens qui ont toujours caractérisé les appréciations littéraires de l'auteur. L'*Anthologie* était un livre plus important, où le savoir et le talent d'Humbert se montraient sous un jour très-favorable, et qui lui assurait parmi les orientalistes une place distinguée. « Ce choix, dit M. Vaucher, de poésies tantôt véhémentes et passionnées, tantôt molles et gracieuses, quelquefois morales et sentencieuses, dont plusieurs étaient inédites, et qui étaient accompagnées d'une traduction française aussi fidèle que le permettait le génie de la langue, d'une version latine littérale, et d'un commentaire historique, critique et philologique, révéla chez J. Humbert non-seulement un savant orientaliste, mais encore un écrivain élégant et correct, un littérateur d'un goût délicat, et un bon humaniste. »

Humbert avait alors vingt-sept ans, et tout semblait sourire à ses vœux. Il se sentait en pleine possession de ses forces, et il livrait toutes ses voiles au vent. Le travail lui était agréable et facile, la fatigue lui était inconnue, et il ne reculait devant aucun effort, quand il s'agissait d'atteindre un but auquel il croyait glorieux d'arriver. Parmi tous ceux qui pouvaient lui être offerts, nul ne lui paraissait plus désirable que d'obtenir dans l'enseignement académique une place qui lui permît de donner un complet essor à ses goûts littéraires et à son talent

pour l'instruction. La chaire de littérature ancienne, devenue vacante l'année même où il avait publié ses premiers écrits, réalisait tous les souhaits qu'il pouvait former, et il ne voulut rien négliger de ce qui pouvait lui en assurer la possession.

Dans le peu de temps qui lui était accordé pour se préparer aux épreuves du concours, il se livra sans ménagement à la lecture et à l'étude plus approfondie des auteurs grecs et latins, afin de paraître dans la lice avec plus de chance de succès et plus d'éclat. Écoutant son ardeur plus que les conseils qui lui étaient donnés, il oublia que l'homme ne peut pas tout ce qu'il veut. Au lieu de trouver dans son énergie les services qu'il en attendait, il sentit ses forces se dérober sous lui et l'abandonner, au moment même où quelques efforts de plus le faisaient arriver au port. Non-seulement il dut renoncer à ambitionner la chaire qu'il aurait sans doute obtenue, mais à la suite de tant de labeurs, une fatigue insurmontable allait désormais devenir l'inséparable compagne de ses travaux.

Humbert accepta sans murmure une épreuve qui, pour lui plus que pour tout autre, était féconde en amertume mais où il reconnut, dans un sentiment de pieuse résignation, l'expression de la volonté de Dieu. Il comprit que, comme les conditions de l'étude n'étaient plus pour lui les mêmes, il devait changer aussi les dispositions avec lesquelles il s'y livrait. A toutes les jouissances du travail facile durent succéder les précautions du travail persévérant. La persévérance devint en effet dès ce moment la disposition dans laquelle Humbert chercha une compensation à ce que l'abus de la facilité lui avait fait perdre. Il regagna par l'intelligent emploi de cette qualité aussi rare que

précieuse, sinon tout ce que le plein et successif développement de ses belles facultés lui aurait fait acquérir, du moins un usage de ses talents encore digne d'envie. S'il a joué un rôle moins complet et moins brillant, il a donné un exemple plus utile en montrant les services que peuvent rendre la volonté, la patience et la méthode à ceux qui ont le travail difficile. Depuis qu'au lieu d'un jeu l'étude était devenue pour lui une lutte, Humbert a plus travaillé que beaucoup d'hommes qui n'ont jamais connu les contre-coups de la fatigue.

Après l'intervalle de repos rendu nécessaire pour raffermir sa santé, il rentra dans la vie active, et son temps fut bientôt rempli par la fondation d'un pensionnat, et par de nouvelles occupations académiques. Nommé professeur honoraire de langue arabe, sur la demande de l'Académie, qui ne voulait pas le perdre tout entier, il trouva, dans les leçons que cette place l'appelait à donner de loin en loin, un encouragement à poursuivre ses études orientales, et il eut la jouissance de voir un assez grand nombre d'élèves profiter de son enseignement. Aucun plaisir ne pouvait être plus vif pour lui que de communiquer aux autres la science qu'il possédait. Il était fécond à imaginer les moyens d'en faciliter l'initiation, et il portait dans ses leçons cette limpidité de conception qui était un des besoins dominant de son esprit. Malheureusement pour lui et pour les autres, les exigences de l'enseignement public ne pouvaient se concilier avec les ménagements que réclamait sa santé, et il dut par deux fois refuser la chaire de langue hébraïque, à laquelle il avait été appelé.

Ce fut vers l'éducation privée qu'il dirigea principalement

ce qui lui restait de forces. Il créa pour son compte une nouvelle Institution, qui a longtemps tenu parmi les établissements de ce genre qui ont honoré Genève, un rang distingué. C'est là qu'il déploya avec succès les qualités particulières dont il était doué pour agir sur la jeunesse. Ferme sans austérité, plein d'aménité sans faiblesse, habile à discerner les défauts et plus habile à les combattre sans les heurter, ardent à bien instruire et libre de toute pédanterie, il cherchait à entretenir parmi ses élèves une sorte d'équilibre qui prévînt les inconvénients de l'ennui et ceux du relâchement. Tenir les esprits en haleine, et ramener les caractères au devoir, tel était le double but et le double effet de sa pédagogie. La reconnaissance pour les services qu'il a rendus vit encore dans plus d'un souvenir, et un même sentiment de gratitude doit animer aussi tous ceux qui, sans recevoir d'Humbert leur éducation générale, ont trouvé dans sa vivifiante influence l'origine et le stimulant de leurs progrès.

« Non-seulement, dit M. Vaucher, il retrouvait, par les liens de la reconnaissance et d'une affection réciproque, ses propres élèves, mais encore ses manières affables attiraient vers lui les jeunes gens studieux, dont il gagnait bientôt la confiance. Il inspirait aux uns et aux autres le désir de se distinguer; il les dirigeait dans le choix de leur carrière; il leur prodiguait les conseils, les secours, les encouragements; il applaudissait à tous leurs efforts pour atteindre un but honorable, et jouissait plus qu'eux-mêmes de leurs premiers succès. Bien des noms dont Genève s'honore déjà ou s'honorera un jour, se présentent à mon esprit pour justifier mon témoignage, et combien

d'hommes estimables à tous égards conservent un précieux souvenir de leur aimable et digne instituteur! »

C'est ainsi qu'en exerçant sur les individus une action salutaire, Humbert, dans sa sphère privée, travaillait cependant au bien de la chose publique. Il chercha à la servir encore d'une manière plus générale en appelant l'attention sur les *Moyens de perfectionner les études littéraires à Genève*. C'était le titre de deux opuscules publiés en 1821, dans lesquels il signalait les lacunes que présentait l'enseignement, soit au collége, soit à l'Académie, et indiquait en même temps par quelles réformes on pouvait y porter remède. « Ces écrits, dit M. Vaucher, bien bon juge en cette matière, ces écrits, où se trouvaient les germes de la plupart des réformes qui furent introduites plus tard, qui étaient évidemment dictés par l'amour du pays, et où l'on ne pouvait guère blâmer qu'un excès de franchise, soulevèrent contre leur auteur une véritable tempête, et provoquèrent des réponses qui ne se recommandaient ni par leur urbanité ni par leur modération. Mais le temps fit son œuvre, et on finit par rendre hommage aux intentions et aux lumières du jeune professeur. »

Comme tous ceux qui tiennent plus de compte des intérêts de tout le monde que des susceptibilités de quelques personnes, Humbert avait oublié qu'il est difficile de critiquer des institutions sans blesser des individus. Mais l'expérience une fois faite, il n'en conçut ni trouble, ni irritation, et poursuivant l'œuvre de réforme qu'il avait commencée, il publia en 1827 un *Plan d'améliorations pour le collége de Genève*, dans lequel, mieux éclairé, il ne craignait pas de sacrifier quelques-

unes des idées émises dans ses précédents écrits. Cet ouvrage avait pour but principal de faire ressortir la nécessité de concentrer plutôt que d'étendre le champ de l'enseignement, et la convenance de séparer les parties de l'instruction qui varient selon la diversité des professions futures. S'il insistait en même temps sur le développement d'objets d'études trop négligés, il signalait nettement les dangers, dans l'instruction secondaire, de l'intolérance didactique. Une judicieuse critique du principe de l'émulation, comme exclusif mobile du progrès, ne formait pas la moins intéressante partie des idées émises par l'auteur. Une portion de ses bons conseils ont été suivis dès lors, mais dès lors aussi l'entassement indigeste des sujets d'enseignement a porté tous les mauvais fruits qu'on en pouvait attendre.

Humbert trouva dans le *Journal de Genève,* dont il fut l'un des fondateurs, un organe propre à populariser et à défendre ses idées sur l'éducation publique, et il y traita plusieurs questions relatives à l'organisation de l'enseignement. En 1835, il fit paraître sur les mêmes sujets une brochure intitulée : *De l'enseignement libre dans l'Académie de Genève*, où il montrait les avantages de la concurrence dans l'instruction supérieure, et dont l'idée principale fut réalisée plus tard par le droit accordé aux docteurs des diverses Facultés, de prendre part à l'enseignement académique. Ceux qui ont connu Humbert savent que l'amour désintéressé, mais très-vif, qu'il portait aux bonnes études, et l'ardent désir de conserver à sa patrie, dans toutes les branches de l'instruction publique, une honorable prééminence, étaient les véritables et constants mobiles de ses tentatives de réforme.

Particulièrement frappé, et non sans raison, de l'insuffisance de l'enseignement de la littérature et de la langue française dans les établissements publics, il avait dès l'origine appelé très-fortement l'attention sur cette grave lacune. Il s'efforça d'en faire sentir tout l'inconvénient, et il chercha à en faire découvrir le remède, soit en offrant un prix pour le meilleur mémoire sur les causes qui retardent à Genève l'étude de la littérature, soit en invitant le professeur Monnard à venir de Lausanne donner des leçons publiques de littérature française, soit en suggérant l'idée, réalisée dès lors, d'encouragements spéciaux pour des concours de composition française, soit en exposant lui-même dans un cours à l'Académie, ses vues sur l'étude du style. Aussi doit-on attribuer aux efforts d'Humbert une bonne part d'influence dans les progrès qu'ont fait parmi nous depuis trente ans les connaissances littéraires et l'art d'écrire.

Il avait lui-même un sentiment si vif des difficultés attachées à la pratique du style français, que cette crainte l'empêcha, plus que toute autre cause, de mettre par écrit les idées nombreuses et variées que son esprit toujours actif savait concevoir sans vouloir les fixer. Lorsqu'il se décidait à prendre occasionnellement la plume, comme dans son *Discours sur l'utilité de la langue arabe,* dans divers articles destinés à la *Bibliothèque Universelle de Genève* et à la *Revue encyclopédique*, dans des notices biographiques écrites pour la grande *Biographie* de Michaud, dans les colonnes du *Journal de Genève*, il apportait toujours un soin scrupuleux à la rédaction de sa pensée. Son style précis, élégant et ferme perdait en couleur ce qu'il gagnait en pureté. Quoique des études approfon-

dies sur les grands écrivains français lui eussent appris avec quelle liberté ces maîtres en ont usé avec la langue, il s'interdisait par un scrupule souvent excessif les moindres licences littéraires. Très-disposé à les admirer quand, devenues des beautés, elles trouvent dans ce caractère leur justification, il ne se laissait point aveugler, sur les violences faites à la langue, par la célébrité de celui qui en était l'auteur.

Il a jugé de ce point de vue, sans engouement comme sans hostilité, le style tragique de Voltaire dans *Mahomet* et dans *Alzire*. Les commentaires, qu'il a imprimés et publiés en partie sur ces deux pièces, montrent comment il comprenait l'application de la critique philologique aux chefs-d'œuvre de la littérature française. Si l'on peut contester la justesse de quelques-unes de ses remarques, il est incontestable que la méthode et la plupart des jugements du commentateur sont de nature à éveiller l'attention du lecteur, à piquer sa curiosité et à suggérer de très-utiles réflexions sur l'emploi et les mystères de notre langue. Humbert avait préparé des annotations du même genre sur d'autres tragédies de Voltaire, et il laisse à moitié rédigée une *Anthologie lyrique*, ou commentaire sur les meilleurs poëtes lyriques français, dans lequel il soumet leurs vers à une analyse littéraire et grammaticale. Il avait également recueilli, mais incomplétement coordonné, d'abondants matériaux qu'il comptait employer à composer un *Guide grammatical* de la langue française et un *Nouveau traité des tropes*. Malheureusement, l'obligation qui lui était imposée de travailler d'une manière entrecoupée, et la fatigue qui, d'année en année, lui rendait toute occupation intellectuelle plus dif-

ficile, ne laissaient guère espérer qu'il pût jamais se livrer à l'exécution définitive des plans dont il se plaisait à former le projet et à réunir les matériaux.

Il est particulièrement regrettable qu'il ne lui ait pas été permis de donner suite à celle de ces entreprises qui était la plus avancée et la plus importante. « Il avait conçu, dit Mr Vaucher, le plan d'un dictionnaire de la langue française, dont les mots devaient être puisés uniquement dans les auteurs classiques du dix-septième et du dix-huitième siècle, et qui devait offrir des exemples authentiques de toutes les locutions, tournures, constructions, idiotismes, employés par ces auteurs. Pour l'exécution de ces vastes et utiles projets, il avait lu, la plume à la main, ou fait lire, à ses frais, par des collaborateurs intelligents, tous ces écrivains, et il avait recueilli de la sorte une masse considérable de matériaux, dont il avait déjà fait le triage, et qu'il avait disposés dans l'ordre alphabétique. Le travail sur la lettre A fut communiqué en 1847 à la Commission de l'Académie française chargée de la composition du Dictionnaire historique, qui s'empressa d'en faire prendre copie. »

Humbert voulait publier, sous le titre de : *Lexique des gens de lettres*, ce grand répertoire dont l'intérêt, pour tous ceux qui s'occupent d'étudier la littérature française ou l'art d'écrire, est assez évident, et qui aurait certainement contribué à accroître encore la réputation de son auteur. Heureusement, Humbert a pris les mesures nécessaires pour que de si utiles matériaux ne soient pas perdus pour la science, et déjà il en avait donné connaissance à un savant philologue, Mr Littré, de

l'Institut de France, qui en a fait usage pour un ouvrage du même genre encore inédit.

Tous ces travaux de philologie française, qui occupèrent Humbert la plus grande partie de sa vie, ne l'avaient cependant pas empêché de poursuivre et de perfectionner ses études sur la langue arabe, qui déjà lui avaient valu une chaire à l'Académie de Genève, et sur lesquelles il fondait l'espoir d'acquérir au dehors de nouvelles et légitimes distinctions. Fidèle, dans la culture de cette langue, à la tendance générale de son esprit et de ses travaux, ce ne fut point vers les hauteurs et les arcanes de l'érudition qu'il dirigea ses pas. Il crut rendre à l'étude de cet idiome difficile un plus réel service, en offrant à ceux qui désirent s'y livrer, les secours les mieux faits pour les guider dans cette tâche ardue. C'est dans ce but qu'il publia en 1834 sa *Chrestomathia arabica facilior*, ou recueil de morceaux choisis, dont l'ensemble présente la succession habilement graduée des difficultés philologiques que soulève la première étude de la langue arabe.

Le mérite spécial de cet ouvrage fut apprécié par les juges compétents, auxquels l'*Anthologie* avait déjà fait connaître, sous d'autres rapports, le savoir étendu de l'auteur, et ces deux publications savantes devinrent les principaux titres qui valurent à Humbert, en 1835, la place de correspondant de l'Institut de France, Académie des Inscriptions et Belles-lettres. Ce suffrage, accordé à ses travaux par l'une des plus illustres compagnies de l'Europe lettrée, était pour lui la plus précieuse des récompenses, et il trouvait de nouveaux motifs de légitime satisfaction dans les distinctions du même genre

que lui octroyèrent aussi la Société asiatique de la Grande-Bretagne et l'Académie royale de Turin.

Stimulé par de tels encouragements, il voulut y répondre en persévérant dans les travaux qui les lui avaient mérités. Il publia, en 1838, un nouveau recueil de morceaux arabes inédits (*Arabica Analecta inedita*), destinés à faciliter aux commençants l'étude de cette littérature. « Il mit à contribution, pour composer ce livre, les manuscrits arabes de la Bibliothèque publique de Genève, manuscrits qu'il avait, pour la plupart, rassemblés lui-même à Paris, plus de vingt ans auparavant, et qui étaient dus en partie à sa générosité, en partie à celle du savant et respectable Favre-Bertrand. » La même année il fit paraître un *Guide de la conversation arabe*, dans lequel il put mettre en usage la connaissance spéciale qu'il avait acquise des divers dialectes de l'arabe vulgaire par les leçons de maîtres originaires de Syrie et d'Afrique. Un autre ouvrage, élaboré avec les mêmes secours, mais demeuré inédit, quoique entièrement rédigé, est un *Recueil de dialogues arabes*, dont la publication serait aussi désirable que celle du *Dictionarium arabico-latinum*, également prêt pour l'impression, et qui forme le complément de tous les livres publiés par l'auteur pour l'étude de cette langue.

Il semble que tant de travaux divers ont dû suffire à employer tout ce qu'Humbert avait conservé de forces et d'activité. Il n'en est cependant pas ainsi. Sans parler des soins qu'il donna à la double édition du *Cours de littérature grecque moderne* de Rizo, dont il avait rédigé la préface; de la part qu'il prit avec MM. les professeurs R. Töpffer et L. Vaucher

à une publication de classiques grecs trop tôt suspendue, et de sa coopération au *Glossaire genevois* de Mr Gaudy, — il nous reste à signaler encore trois ouvrages, pour la composition desquels il sut trouver du temps, et dont le dernier, qu'il ne voit pas paraître, atteste tristement que pour cesser de travailler, Humbert devait cesser de vivre.

Dès 1830, il avait publié un *Manuel chronologique*, et dès 1834 une *Mythologie élémentaire*, qui, plus d'une fois réimprimés, ont reçu de leur auteur, toujours avide d'améliorations, de constants perfectionnements. Le second de ces ouvrages, couronné par la Société des Méthodes de Paris, doit être regardé comme un des meilleurs livres élémentaires pour l'étude de la mythologie classique. Écrit avec une élégante simplicité, et renfermant un choix heureux des détails les plus caractéristiques, il a le mérite (trop dédaigné par la plupart des écrits de ce genre) d'avoir fidèlement saisi le précepte, *Maxima debetur pucro reverentia*, et d'avoir su traverser tout le libertinage mythologique sans en retenir aucune trace.

C'était en publiant, il y a quatre ans, la troisième édition de cette mythologie, qu'Humbert, dans sa préface, exprimait le sentiment d'une sorte de lassitude, dont il éprouvait souvent les atteintes, mais dont il finissait par repousser toujours la tentation, faut-il dire, ou l'importunité. « Il vient un âge, écrivait-il, où la vie littéraire paraît dans son vrai jour ; on regrette d'avoir trop vite imprimé et trop imprimé, d'avoir compromis, souvent en pure perte, sa tranquillité et ses forces, et l'on ne demande plus au ciel, comme le nautonnier d'Ho-

race, que de goûter enfin, après cette vaine agitation, un calme véritable, un calme bienfaisant et réparateur. »

Mais Humbert ne pouvait acheter le calme au prix de l'inaction, et il remettait bien vite sa barque à flot. Cependant, à mesure que l'âge retranchait quelque chose à ses forces, il lui fallait, pour conserver le privilége du travail, se résigner à sacrifier bien des jouissances qu'il ne pouvait plus goûter sans s'épuiser. Une lecture suivie, une conversation prolongée, des visites faites ou reçues le condamnaient ensuite à une sorte d'impuissance qu'il évitait à tout prix. De là, dans ses dernières années, une vie de retraite, de ménagements, presque de sauvagerie, peu d'accord avec son caractère, mais rendue nécessaire par sa santé chancelante.

C'est dans les moments d'occupation, disputés à la fatigue, qu'il travaillait à ce *Nouveau Glossaire genevois*, dont il avait de longue main recueilli les matériaux, et dont la composition morcelée se conciliait mieux avec l'intermittence de ses forces. Ce livre, qui achèvera de populariser à Genève le nom d'Humbert, a été l'objet de ses derniers efforts et de son dernier intérêt. Il mettait une sorte d'entrain juvénile à l'enrichir, et, si l'on peut dire, à l'égayer, en y accumulant tous les traits caractéristique de notre idiome national. Le portrait est amusant, on le trouvera peut-être trop chargé; mais il faut moins en accuser l'auteur que son cadre. Tout le monde, à Genève, parle un peu comme le Nouveau Glossaire, personne ne parle exclusivement le langage qui y est renfermé, et si l'on voulait prendre la phraséologie de ce répertoire pour le type de la langue usuelle des Genevois, on le transformerait, contre l'in-

tention de son auteur, en une caricature. La portée utile et pratique de l'ouvrage lui aura bientôt assigné son vrai caractère et lui fera remplir sa véritable destination.

Humbert, tout en cherchant, dans la rédaction de ce dernier travail, une tâche qui l'occupât sans l'écraser, sentait cependant qu'elle pourrait bien dépasser la mesure des jours qui lui étaient comptés, et il répétait souvent : « Je ne finirai pas mon livre, mon livre me finira. » Ses pressentiments étaient justes, et comme il les éprouvait sans trouble, il les a vus se réaliser sans effroi. A la fin d'une de ces journées passées, comme toutes les autres, dans la paix du foyer domestique, les distractions de la promenade et de l'étude, la révision des pages de son Glossaire, et toute la tranquillité habituelle d'une vie sagement réglée, il a subitement ressenti les symptômes du mal suprême et il ne s'y est pas mépris.

Autour du lit, où il croyait trouver le sommeil et où il rencontrait la mort, il n'a voulu que les siens, et repoussant les secours qui peuvent prolonger la vie, il n'a songé qu'à la quitter en paix. Une âme pieuse, un cœur droit, un esprit humblement attaché aux vérités de la foi l'avaient disposé dès longtemps à ce détachement chrétien. Les lignes suivantes, expression secrète de ses sentiments intimes, disent assez dans leur simplicité quelle était à cet égard la direction de ses pensées : « J'ai une foi implicite et complète à l'Évangile. Je crois à la rédemption par le sacrifice de mon Sauveur, et cette foi est le rocher où je ne cesse de reposer mon cœur. Je prie non pas seulement au moment de finir ma journée, mais à toutes les heures du jour. Durant toutes mes promenades, je

ne m'occupe que de choses sérieuses et surtout des bienfaits de la Providence, de cette Providence à laquelle je rapporte tout, et dont la pensée consolante et douce est le seul baume au mal qui m'a frappé. Providence, Rédemption : voilà en deux mots, la source de ma tranquillité dans ce monde et de mon espoir le plus cher. »

C'est sur ce fond de piété solide qu'Humbert avait assis sa vie ; c'est ainsi qu'il avait appris à surmonter bien des occasions d'amertume et de découragement. C'est là qu'il avait puisé cette égalité d'humeur, cette sérénité de caractère, cette bienveillance inaltérable dont il faisait jouir tous ceux qui l'approchaient. Peu prodigue de paroles dans l'expression de ses sentiments, il les mettait en pratique plus qu'il ne les proclamait, et sans protester beaucoup ni de son dévouement, ni de son désir de rendre service, nul ne se montra plus que lui serviable et dévoué. Il n'aspirait à rien qui dépassât ce qu'il pouvait légitimement atteindre ; il fut simple dans ses goûts, facile et naïf dans ses rapports avec les hommes, ardemment attaché à son pays, fidèle au devoir, à l'amitié, à l'étude, à tout ce qui rend l'existence honorée et la mémoire respectable. Il a bien rempli sa tâche.

Puisse son souvenir rester entouré des regrets de ses amis, de l'estime des gens de bien, et des respects de la jeunesse ! Ce triple cortége renferme tout ce qui lui paraissait à lui-même le plus digne, en ce monde, d'affection, d'hommages et d'intérêt.

A. R.

AVERTISSEMENT.

Surpris par la mort, avant que l'impression de son livre fût terminée, l'auteur de ce Glossaire n'a pu ni revoir les épreuves des dernières feuilles, ni rédiger la préface qu'il voulait placer à la tête de l'ouvrage. Dès la page 125 du second volume, on a dû se borner à reproduire avec une scrupuleuse exactitude le texte du manuscrit original, et s'abstenir d'y faire aucun des changements que l'auteur lui-même aurait peut-être jugé bon d'opérer.

On ne substituera pas davantage aux remarques préliminaires que l'auteur se proposait d'introduire dans sa préface, des considérations étrangères. Mais, grâce aux notes qu'il a laissées, on peut indiquer, de manière à les faire suffisamment connaître, les idées qu'il désirait développer lui-même.

Il voulait, d'abord, nettement établir le but qu'il s'était proposé. Il voulait indiquer ensuite la différence qui existe entre son Glossaire et celui qu'avait publié, pour la seconde fois, en 1827, M. Gaudy-Le Fort. Il voulait, après cela, repousser quelques-unes des objections et des critiques dont il pensait que son livre serait peut-être l'objet. Il voulait, enfin, signaler les difficultés de l'entreprise et les peines qu'il s'était données pour en triompher.

Il aurait dit, en premier lieu, que son but avait été de présenter dans le Glossaire la nomenclature complète des termes genevois, c'est-à-dire, des expressions qui ne se trouvent pas dans les dictionnaires français, et qui sont en usage dans la ville ou dans le canton de Genève; qu'il avait en même temps pris soin de relever

les fautes de langage les plus grossières et les erreurs de grammaire les plus choquantes; qu'il avait enfin cherché à jeter quelque variété dans ce travail, par l'insertion de tous les proverbes nationaux qu'il avait pu recueillir, et par des rapprochements entre notre idiome et les dialectes français circonvoisins. C'est dans la même intention, et pour éveiller l'intérêt sur la langue des campagnes, qu'il a introduit dans le Glossaire quelques-uns des mots patois les plus répandus.

Quant aux différences qui distinguent le Glossaire actuel du Glossaire publié il y a vingt-quatre ans, elles portent sur les étymologies, les remarques grammaticales, le nombre et l'explication des mots. L'ancien Glossaire avait tiré du celtique ses principales origines; le nouveau s'est abstenu de remonter à cette source plus ou moins équivoque. L'ancien Glossaire avait abondé dans les observations souvent élémentaires de grammaire et de syntaxe; le nouveau Glossaire a été très-sobre de remarques de ce genre, parce que les grammaires suffisent à éclairer sur cette matière ceux qui veulent s'instruire. L'ancien Glossaire n'avait guère plus de deux mille mots, le nouveau en compte plus de quatre mille. Enfin, les mots de l'ancien Glossaire, que l'on a conservés dans celui-ci, ont reçu, quant à ce qui concerne l'explication et l'emploi de chaque terme, une rédaction nouvelle. Un très-petit nombre d'articles de peu d'importance ont été seuls reproduits sans changement.

L'auteur voulait ensuite examiner les objections et les reproches dont il craignait que le choix et le fond même de son travail ne fussent l'objet. Il présumait que l'on regarderait comme puérile ou comme dangereuse l'entreprise de recueillir et de fixer les termes barbares ou vicieux de l'idiome genevois. Il aurait cherché à démontrer que ni ce mépris, ni cette inquiétude n'ont un solide fondement. A cette occasion, il aurait rappelé le favorable accueil déjà fait parmi nous au précédent Glossaire, et il aurait indiqué le grand nombre de travaux analogues, entrepris depuis quelques années sur les divers dialectes français. Il aurait fait observer que la connaissance de toutes ces variétés du langage sert à l'intelligence de la bonne langue française, et que des littérateurs du premier ordre, Charles Nodier, par exemple, ont signalé l'intérêt et l'utilité de ce genre de recherches. Il aurait montré que plusieurs des mots que nous employons, et qui sont tenus pour barbares, sont autant de

débris de l'ancien français, restés parmi nous comme les traînards d'une armée en marche. A ce propos, il aurait présenté quelques remarques sur les transformations que subissent incessamment les langues vivantes, et il aurait cherché à éclaircir les origines du vocabulaire genevois. Il aurait montré qu'un grand nombre des expressions usitées parmi nous sont également employées dans la Suisse romane, en Savoie, en Franche-Comté et dans le midi de la France. Il aurait indiqué comment l'emploi de plusieurs des termes genevois est, en quelque sorte, justifié par la nécessité où nous sommes de désigner ainsi des objets qui n'existent pas hors de notre pays. Il aurait fait ressortir le caractère expressif, énergique, ou gracieux, de quelques-uns de nos mots, qui n'ont pas, dans le français classique, de véritable équivalent. Enfin, il se serait élevé contre le purisme exagéré qui voudrait bannir de la conversation familière toutes nos locutions indigènes; mais il aurait, en même temps, signalé les barbarismes grossiers, les erreurs de syntaxe et les fautes de prononciation, comme les défauts véritablement choquants, dont nous devons chercher à purger notre langage.

Après avoir ainsi prouvé la convenance et l'utilité du Glossaire, il aurait parlé des difficultés attachées à la composition de cette œuvre. Elles étaient de trois sortes : difficulté de donner une nomenclature complète et exacte des mots genevois, de n'omettre aucun de ceux qui sont réellement en usage, et de n'en point insérer qui fussent imaginaires ou exceptionnels; difficulté de rendre fidèlement le sens précis de chaque terme, et de trouver la véritable définition d'un certain nombre de mots; difficulté de rédiger le Glossaire de manière à le rendre utile et accessible à tout le monde (ce qui était le but essentiel de l'auteur), et à le rendre en même temps instructif pour les érudits versés dans l'étude des dialectes français, ce qui était la seconde destination du livre.

Le sentiment très-vif de ces diverses difficultés avait inspiré à l'auteur le désir de ne rien négliger pour parvenir à les vaincre. Il aurait dit comment, dans cette intention, il avait cherché à s'entourer d'une foule de secours, dont son prédécesseur n'avait point fait usage. Il aurait dit comment il avait pris en quelque sorte le public pour collaborateur; comment il avait recueilli à la ville et à la campagne, dans la bouche des artisans, des écoliers, des ouvrières, des paysans, des gens du monde, des ignorants et des hom-

mes instruits, toutes les locutions propres au langage genevois. Il aurait dit, qu'indépendamment de cette consultation générale, il avait pu profiter des communications d'un très-grand nombre de personnes qui mettaient de l'intérêt à son travail. Il aurait voulu rendre un témoignage public de remerciements et de gratitude à tous ceux qui l'avaient secondé, et parmi lesquels il distinguait, pour l'abondance des renseignements qu'il en avait reçus : MM. O. Bourrit, Chaponnière, Oltramare, régent, A. Serre, Linder, Jullien frères, et surtout M[r] Pierre Gaud (de Meyrin), dont les initiales accompagnent plus d'un des articles du Glossaire. Il aurait dit comment, grâce à tant d'auxiliaires, il s'était efforcé d'arriver à un dénombrement complet des mots genevois, sans se flatter toutefois d'avoir réussi, et comment il n'avait jamais admis dans son Glossaire une seule locution, sans l'avoir auparavant soumise à un contrôle sévère, et sans s'être assuré par une enquête exacte de son emploi et de sa signification précise. Aucun mot de fantaisie, aucun terme inventé n'a donc trouvé place dans ce recueil, et s'il en est qui ne sont pas à Genève connus de tout le monde, il n'en est point qui ne soit employé par une partie de la population.

A ces matériaux, qui composent en quelque sorte l'élément genevois du Glossaire, l'auteur en a ajouté d'autres destinés à établir entre nos termes nationaux et les locutions analogues des pays voisins une comparaison intéressante. Il aurait dit qu'il avait consulté, pour rendre ces rapprochements aussi complets qu'il était possible, plus de vingt Glossaires imprimés, et renfermant les mots usités dans plusieurs parties de la Suisse romane et dans certaines provinces de France. Il aurait ajouté qu'il devait à MM. de Bons, pour le dialecte du Valais; Favrod, pour celui du canton de Fribourg; Dubois et Barrelet, pour celui du canton de Vaud, des communications manuscrites, dont il avait utilement profité.

Mais l'élaboration de ces riches matériaux créait pour l'auteur, qui voulait donner à son livre cette double destination, une difficulté nouvelle. Satisfaire tous ses lecteurs, c'est-à-dire tous ses concitoyens, en étant clair, complet, varié, instructif, et sans pédanterie; satisfaire les érudits, en leur fournissant tous les éléments d'une étude sérieuse sur l'un des dialectes français; voilà ce que voulait l'auteur. Il aurait dit que la poursuite de ce double but, une santé affaiblie, et le constant désir de perfectionner son travail, avaient

contribué à retarder l'apparition de cet ouvrage dès longtemps annoncé. Il aurait témoigné la crainte de n'avoir que très-incomplétement rempli sa tâche, et après avoir réclamé l'indulgence pour les imperfections de son livre, il aurait terminé en sollicitant, afin de l'améliorer plus tard, toutes les critiques propres à lui faire reconnaître les défauts qu'il n'avait pu corriger.

Aujourd'hui le livre se présente seul ; celui qui l'a composé ne l'améliorera plus. Si le public genevois l'accueille, le goûte et le consulte, ce succès sera la récompense à laquelle son auteur aurait attaché le plus de prix.

A. R.

EXPLICATION

DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGNES EMPLOYÉS DANS L'OUVRAGE.

---

†	Expression ou prononciation très-vulgaire.
[ACAD.]	Dictionnaire de l'Académie française.
adj.	Adjectif.
adv.	Adverbe, adverbial, adverbialement.
[CH.]	Mr Chaponnière.
conj.	Conjonction.
dém.	Démonstratif.
(fig.)	Au sens figuré.
[G. G.]	Glossaire de Gaudy.
indéf.	Indéfini.
invar.	Invariable.
interj.	Interjection.
loc.	Locution.
part.	Participe.
[P. G.]	Mr Pierre Gaud.
pl.	Pluriel.
prép.	Préposition.
pron.	Pronom.
R.	Racine.
rel.	Relatif.
s.	Substantif.
s. m.	Substantif masculin.
s. f.	Substantif féminin.
v.	Verbe.
v. a.	Verbe actif.
v. n.	Verbe neutre.
v. pron.	Verbe pronominal.
v. récip.	Verbe réciproque.
v. réfl.	Verbe réfléchi.

NOUVEAU

GLOSSAIRE GENEVOIS.

A

À, prép. *Aller à âne, aller à mulet,* ne sont pas des expressions correctes; il faut dire : Aller sur un âne, aller sur un mulet, comme on dit : Aller sur un chameau, aller sur un dromadaire. Mais l'expression Aller à cheval est consacrée.

À, prép. Est mis pour « comme » dans les exemples suivants, qui appartiennent au langage le plus populaire. *Il n'y en a point à lui pour rendre service. Il n'y en a point à elle pour être gentille et amusante. Pour faire les petits pains au beurre, il n'y en avait point à Mme George.*

À, prép. Est vicieux dans les exemples suivants : *Tu mettras ce livre à ta poche. Au moment même où il mettait son foulard à sa poche, un filou le lui enleva.* Substituez la préposition « dans » et dites : Dans sa poche.

À, prép. Est mis pour « de » dans les phrases suivantes et phrases analogues : *Le cheval à Jean-Pierre. La servante à Pilate. La fête à Rousseau.* Cette faute, non moins répandue en France qu'en Suisse, nous vient du vieux fran-

çais; et un poëte fameux, Ronsard, qui vivait au milieu du seizième siècle, était correct à cette époque, en écrivant: *La guerre à Troie,* pour: La guerre de Troie; *les victoires aux dieux,* pour: Les victoires des dieux.

À, prép. *Acheter à quatre sous de cerises; prendre à deux sous de lait,* etc.; dites: Acheter pour quatre sous de cerises; prendre pour deux sous de lait.

ABADER (S'), v. pron. Terme des campagnards. Prendre son essor, prendre sa course, courir les champs, s'affranchir de toute entrave et de toute gêne, se sauver, s'enfuir. *Il faut nous abader, car voici la pluie. Leurs vaches s'étaient abadées dans les blés. Notre petite Marguerite commence à s'abader;* c'est-à-dire: Commence à faire quelques pas seule. A l'actif, *abader* signifie: Bouger, remuer, soulever. *Abader un chariot, abader une grosse pierre.* Dans le patois du Dauphiné, *Abadà lo tropè* veut dire: Lâcher les troupeaux qu'on mène paître, leur donner la clef des champs. Voyez le mot BADE.

ABANDONNER (S'), v. pron. Se dit des enfants qui commencent à faire quelques pas seuls et sans être soutenus. *Notre petit John ne marche pas encore, mais il s'abandonne.*

† ABANLIEUE, s. f. Banlieue.

ABASSOURDIR, v. a. Ecrivez « Abasourdir, » et prononcez *abazourdir.*

ABATTANT, s. m. Nous appelons ainsi cette partie du pupitre ou du bureau sur laquelle on écrit, et qui, étant à charnière, se lève et *s'abat* à volonté.

ABÉCHER, v. a. Abéquer. *Tâche d'abécher les deux bouts. Cette tringle ne peut abécher l'anneau.*

ABEILLER, s. m. Terme des campagnards. Rucher. *Un coup de vent emporta les deux ruches et renversa l'abeiller.*

ABERGER, v. a. Héberger. *M. G**, curé de La Roche,*

nous accueillit et nous abergea. Terme vieux français.

ABOMINER, v. a. Avoir en abomination. Terme vieux français.

ABONDANCES, s. f. pl. Betteraves.

ABONNER (S'), v. pron. Nous disons figurément : *Je m'abonnerais bien pour avoir un commis aussi intelligent et aussi sage que le vôtre. On s'abonnerait pour avoir, pendant huit jours, un aussi beau temps qu'aujourd'hui;* c'est-à-dire : On ferait volontiers quelque sacrifice, on donnerait de l'argent pour, etc.

ABORD (D'), adv. A l'instant, sur l'heure, tout de suite. *Je suis obligé de sortir; mais je reviens d'abord. Ma commission est-elle faite, Jenny?—Non, Madame, mais je la ferai d'abord. Il est huit heures d'abord. Nous déjeunerons d'abord.* L'adverbe D'abord signifie : « Dès l'abord, premièrement, en premier lieu, » mais il n'a pas le sens que nous lui donnons dans les exemples ci-dessus.

ABORD APRÈS (D'), loc. adv. Aussitôt après, immédiatement après. *Je vais à la poste, et je vous rejoins d'abord après.* « Il n'est pas rare de voir *d'abord après* une bise noire ou un séchard, se lever un vent de midi. » [FATIO DE DUILLER.] Cette expression, *d'abord après*, fort usitée chez nous et dans le midi de la France, n'est pas française.

ABORD QUE (D'), conj. Aussitôt que, dès l'instant que. *D'abord que vous le pourrez, venez me voir. D'abord qu'ils entendirent le tocsin, ils coururent chacun à leur poste.* Expression suisse, savoisienne et méridionale.

ABOUCHER, v. a. Mettre sur la bouche, mettre sur l'ouverture, mettre *à bouchon*, tourner en sens contraire. *Aboucher un pot, aboucher une seille pour l'égoutter.*

ABOUCHER (S'), v. pron. Se dit des personnes et de certains animaux. *Un tel ne dort jamais sur le dos : il s'abouche. Quand vous retirez de l'eau un noyé, ne l'abou-*

chez pas. En parlant d'un cheval, *s'aboucher* signifie : Tomber sur les genoux.

À BOUCHON ou D'ABOUCHON, loc. adv. Renversé, sens dessus dessous. *L'enfant souffrait du ventre; on le mit à bouchon, on le mit d'abouchon. Mettez cette caisse à bouchon; elle nous servira de table.* Terme lyonnais, etc., qu'on trouve dans le *Dictionnaire français-anglais* de Cotgrave [1609].

ABOUCLER, v. a. Boucler. *Aboucler des souliers; aboucler une ceinture.*

ABOULER, v. a. Apporter, donner promptement, rendre. *Aboule ça; aboule-moi vite ça;* c'est-à-dire : Donne cela lestement et sans faire d'observation. Dans un sens plus restreint, *abouler* est synonyme de Financer, solder, boursiller. Terme français populaire.

ABOUTONNER, v. a. Boutonner. *Aboutonne-toi, Jean-Marie, tu prendras froid.* Terme français populaire.

ABRAS, s. m. pl. Grand empressement, grande hâte, air affairé, air empressé. *Il est dans tous ses abras; il fait beaucoup d'abras pour peu de chose. Il fait des abras de tout;* c'est-à-dire : Il s'agite, il se met toujours en avant, et sans que la chose en vaille la peine.

† ABRE, s. m. Arbre. *Avante-nous des pommes sur l'abre.* Prononciation vulgaire dans la moitié de la France. Le grammairien Vaugelas assure que de son temps [1610—1650] un grand nombre de personnes instruites prononçaient *abre*, quoiqu'elles écrivissent *arbre*.

ABREUVOIR, s. m. Auget, petite auge pour les oiseaux. *La cage et les abreuvoirs.* Terme limousin, bordelais, etc.

ABSENTER, v. n. S'absenter. *Toute la famille absenta trois jours.* Terme vieux français. Nous faisons aussi d'*absenter* un verbe actif. *Il a absenté l'école. Si tu absentes encore une seule fois ta classe, je te punirai.*

ABSURDE, s. des 2 genres. Nigaud, sot, borné, stupide. *Tu es un absurde, Jean-Louis, avec ta croyance aux almanachs*. Français populaire. « Absurde » est un adjectif.

À ÇÀ, interj. Çà ! çà donc ! eh bien ! eh ! *À çà ! Messieurs, un peu moins de bruit. À çà ! Frédéric, puisqu'on se quitte aujourd'hui de si bonne heure, on se reverra demain. À çà ! qu'ai-je donc fait de ma clef d'armoire ?*

† ACACHONS, loc. adv. En cachette, clandestinement, à la sourdine. *Faire quelque chose acachons*. On dit aussi *d'acachons. Notre Étienne est un garçon ouvert, qui ne fait jamais rien d'acachons. Il fait chaud d'acachons,* se dit, chez les campagnards, de cette grande chaleur que l'on sent quelquefois en été, lors même que le ciel est couvert et le soleil entièrement caché.

ACAGNARDIR (S'), v. pron. S'acagnarder; c'est-à-dire: Rester oisif, faire le paresseux, croupir nonchalamment. *S'acagnardir au coin du feu*. Français populaire.

ACAGNER (S'), v. pron. Se blottir. *Il s'était acagné dans un coin. Acagne-toi bien dans le lit pour n'avoir pas froid*. [P. G.]

ACARRER (S'), v. pron. Se blottir, se serrer contre. [P. G.]

† À CAUSE ? adv. Pourquoi? *Mama, la Betsi m'a battue. — Et à cause ? — À cause de rien ; à cause que c'est une méchante.*

ACCOMPARER, v. a. Comparer.

ACCORDER, v. n. *Accorder une démission, accorder à un fonctionnaire public sa démission,* ne sont pas des expressions françaises ; il faut dire : Recevoir une démission, ou Accepter une démission. « Le gouvernement a accepté la démission de M. le professeur N***. »

† ACCOURAGER, v. a. Encourager. *Accourage-toi, mon valet, tu auras une bonne dimanche*. En vieux français, *acorager*.

ACCOURCIR, v. n. *Les jours commencent d'accourcir.* Dites : Les jours commencent de s'accourcir.

ACCOURIR (S'), v. pron. Se pourvoir de denrées et autres objets de consommation, en attendant le moment, peu éloigné, où se fera la provision. *As-tu assez de gros bois et de fascines pour t'accourir? Notre chariot de pommes de terre n'arrivera que dans quinze jours, Lisette : va donc en acheter une corbeille pour nous accourir. Le dîné sera sans doute retardé, et je vais prendre un bouillon pour m'accourir. Mon bon Monsieur, c'est aujourd'hui le premier du mois ; je viens recevoir ma petite rente. — Aujourd'hui, Madame Pignolet, cela ne m'est pas possible, mais revenez dans cinq jours. — Eh bien, Monsieur, donnez-moi, s'il vous plaît, dix francs pour m'accourir;* c'est-à-dire, Pour que je puisse suffire pendant ce temps à mes dépenses ordinaires. Dans certains cas on peut employer ce verbe à l'actif, et dire, par exemple : *Prêtez-moi un quarteron de paille pour accourir mes bêtes jusqu'à la moisson.*

ACCOUTUMER, v. a. Nous disons : *Accoutumer une chose. Accoutumer une place. J'ai accoutumé cette promenade, cette église, etc.* Dites : Je suis accoutumé à cette place ; je suis accoutumé à cette église, etc. ; ou trouvez un équivalent meilleur.

ACCOUVASSER, v. n. Se dit des poules et signifie : Couver, cacher, mettre à l'abri, chercher à couver. Dans le vieux français, *accouveter* a presque le même sens.

ACCROCHER, v. a. (fig.) Gagner, attraper, saisir. *Hier, en patinant, j'ai accroché un gros rhume. Tiens, accroche ce bâton. Il lui appliqua un soufflet et lui dit : Accroche!* Terme français populaire.

ACCULER, v. a. *Acculer un soulier; souliers acculés.* Terme français populaire et vieux français. Dites : Éculer ; souliers éculés.

ACCUSER, v. a. Terme de certains jeux de cartes. Annoncer. *J'accuse un mariage en carreau. J'accuse vingt en trèfle.*

ACCUSER À. Dénoncer à. *Finis, Antoine, ou bien je t'accuse; je t'accuse à M'sieu.*

ACCUSEUR, s. m. Rapporteur, écolier qui se plaît à dénoncer ses camarades. Terme vieux français.

ACENSER, v. a. Prendre à cens ou à ferme, affermer. Ce terme, peu connu en France, et qui n'est pas dans le dictionnaire de l'Académie, doit s'écrire « Accenser. »

ACHAPER (S'), v. pron. Terme des campagnards. S'accrocher à, se cramponner à, s'attacher à. *S'achaper au cou de quelqu'un.* [P. G.]

ACHATIR, v. a. Voyez ASSATIR.

ACHOUTER (S'), v. pron. *Le temps s'achoute,* signifie : Le temps commence à s'éclaircir, le temps s'amende et devient meilleur. Voyez les mots SIOUTE ou CHOUTE.

ACOI ou ACOUÉ, s. m. Puissance, courage, force physique, audace. *Tu n'as pas l'acoi.* Terme vaudois. Dans le patois de Neuchâtel on dit *acout.* Voyez le *Glossaire neuchâtelois* de M. le professeur Guillebert, 2e édition, p. 74.

À CRA ou À CRAS, loc. adv. *Être à cra,* signifie : N'en pouvoir plus, être rendu, être aux derniers expédients, être aux abois.

† ACRASER, v. a. Écraser. *En remuant ce gros poutre, le charpentier vient de s'acraser le gros arteuil.*

AD HOC POUR CELA. *Il est venu ad hoc pour céla.* Dites : Il est venu ad hoc ; ou, Il est venu pour cela ; car les mots *ad hoc* et les mots *pour cela* ont exactement le même sens. Si vous les employez ensemble, vous dites deux fois la même chose ; une fois en latin, et une fois en français.

ADIEU. A Genève, à Lausanne, à Neuchâtel, à Chambéry et

dans le midi de la France on dit *adieu* à une personne que l'on aborde et qu'on est dans l'usage de tutoyer. *Adieu, cousin, comment te va? Adieu, ma sœur, viens-tu dîner avec nous?* Il faut dire: « Bonjour, » et réserver le terme d'*adieu* pour le moment où l'on se sépare. « Il se fait tard; adieu, Messieurs; adieu, Mesdames. »

ADIEU, JE T'AI VU! Sorte d'exclamation facétieuse, à l'occasion d'une mésaventure, d'une perte, d'une espérance trompée. *Le canari s'envola, et adieu, je t'ai vu! La diligence était partie, et adieu, je t'ai vu!*

ADMONESTER, v. a. Admonéter, faire une réprimande. *Admonester* appartient au vieux français.

ADOMÉCHER, v. a. Apprivoiser. *Adomécher un chamois.* Terme vieux français. Dans les Alpes on dit : *Adometzi.* R. *domus* ou *domo.*

† ADOPTER, v. a. Adapter. *Adopter une console, adopter une polie.* Terme des ouvriers.

AFFAIRE, s. m. Objet, ustensile, chose. *Un gros affaire en bois.* Solécisme universellement répandu, et qui vient du vieux français. Ce mot est aujourd'hui féminin.

AFFAIRE, s. m. Nous disons dérisoirement d'un homme ou d'un jeune garçon petit et chétif: *Ce petit affaire. Voyez ce petit affaire, qui n'a que huit ans et qui veut conduire un cheval.*

AFFAIRE, s. f. *Il y a l'affaire de trois mois,* signifie : Il y a environ trois mois. *Il y a une affaire de deux ans que je ne l'ai vu,* signifie : Il y a environ deux ans que je ne l'ai vu.

AFFANER, v. a. Gagner avec peine, se tourmenter de travail, obtenir à la sueur de son front. *J'ai bien affané cet argent. Ces ouvriers ont bien affané un pauvre écu.* Terme suisse-roman. *Affaner* est l'ancien verbe *ahaner*, qui signifiait : Travailler avec fatigue, comme le bûcheron qui soupire, et

laisse entendre, à chaque coup de hache, le son *ahan*. Selon le dictionnaire de Roquefort, le vieux mot *affan* est synonyme des mots Travail, peine, effort. Dans le dialecte languedocien, *s'afana* veut dire : S'empresser à faire quelque chose.

AFFAUTIR, v. a. Priver de nourriture. S'emploie surtout au passif. *Un enfant affauti* est celui à qui la nourriture a manqué. *Allons, camarades, encore un morceau ; il ne faut pas se laisser affautir*. Se dit aussi des animaux et des plantes. Terme suisse. Dans le dialecte lorrain, *affautrir* signifie : Rendre maigre.

AFFITS, AFFITIAUX, s. m. pl. Affiquets, petits ajustements d'une femme, surcharge d'ornements sans goût, colifichets. « Affûtiaux » est français, mais n'a pas le sens de notre mot *affitiaux*.

AFFRANCHISSAGE, s. m. *L'affranchissage d'une lettre, d'un paquet, etc.* Terme français populaire. On doit dire : « Affranchissement. »

AFFRE, s. f. Grande peur, effroi. *Je me fais une affre de cette entrevue. Ce jeune étudiant se faisait une affre de son examen d'Algèbre. Ne vous faites pas une affre de si peu de chose*. En français, *affre* ne s'emploie qu'au pluriel et dans cette seule locution : Les affres de la mort. A Genève, *affre*, au singulier, est une expression fort répandue.

AFFÛTER, v. n. Être à l'affût, se poster pour attendre le gibier. Terme connu dans le Berry et sans doute ailleurs. Dans le vieux français on disait : *S'affûter*.

AGACIA, s. m. Écrivez et prononcez « Acacia. »

AGACIN, s. m. Durillon, cor aux pieds. *Extirper un agacin. Son agacin l'empêchait de marcher*. Terme méridional et vieux français. Dans le Valais on dit : *Agaçon*. R. *agacer*, irriter, faire souffrir.

AGAFFER, v. a. Gaffer, accrocher quelque chose avec une gaffe.

AGETS (LES), s. m. pl. Les êtres d'une maison, les dégagements, issues, corridors, escaliers, passages. *Savoir les agets; étudier les agets. Ce voleur connaissait bien les agets de l'appartement.* Terme rouchi. A Reims on dit : *les agis;* en vieux français : *les agiz, les agès,* ou *les agiers.* Dans la basse latinité, *agestus* a le même sens.

AGILETÉ, s. f. *Il se déroba à nos yeux avec une incroyable agileté.* Le mot français est « Agilité. »

AGIR (S'), v. pron. *Quand il a s'agi de se mettre à table, rien n'était prêt. Quand il a s'agi de payer l'écot, la moitié des convives avait disparu.* Dites, en conjuguant ce verbe avec l'auxiliaire *être :* Quand il s'est agi.

AGLAN, s.m. Mot patois, qui signifie : Gland. *La saison des aglans. Ramasser des aglans.* Terme savoisien, méridional et vieux français.

AGLÉTIR, v. a. Agglutiner, agglomérer, coller. *Ce miel s'est agléti à mes doigts.* En Savoie, dans le Jura et en vieux français, on dit : *Agléter.*

AGNOTI, s. m. (*gn* mouillés.) Nigaud, esprit lourd.

AGONISER, v. a. Insulter, injurier, outrager de paroles. *Après avoir agonisé sa femme, il l'a chassée du logis.* Terme suisse, savoisien, comtois, lorrain, etc. Nous disons aussi, avec un complément indirect, *agoniser de sottises, agoniser d'injures.* Dans le langage parisien populaire on dit : *Agonir. Agonir quelqu'un de mauvais propos.*

AGONISSANT, ANTE, adj. et s. Qui est à l'agonie. Écrivez par un seul *s* « Agonisant, » et prononcez *agonizant.*

AGOUILLARDIR ou AGOUILLARDER, v. a. Affriander, rendre friand. *En donnant tant de bonbons à cette petite fille, vous finirez par l'agouillardir.* Voyez GOUILLARD.

† AGOÛTER, v. a. Goûter. *Agoûte-moi ce fromage.* Terme vieux français.

AGOÛTION, s. m. Mouchoir tressé ou noué dru, avec lequel les écoliers se donnent des coups. *Faire un agoûtion; se battre à coups d'agoûtion.* Terme formé peut-être du verbe *agoûter.*

AGOUTTER, v. a. Mettre à goutte, mettre à sec, tarir. *Agoutter un puits; agoutter une pompe. Les sources sont agouttées.* Dans la langue provençale on dit : *Agouta.* Dans le canton de Fribourg on appelle *agot* une vache qui n'a plus de lait ou qui n'en a pas encore.

AGRÈS, s. m. pl. Nous disons que *les raisins sont en agrès,* lorsqu'ils ont passé fleur, et que les grains commencent à poindre. *Dans notre canton, c'est vers les derniers jours du mois de juin que les raisins sont en agrès.* Dans le canton de Vaud on appelle *agrès,* « les petites grappes de raisin qui poussent plus tard que les autres et ne mûrissent pas.» En languedocien *agras,* et en vieux français *égret,* signifient : *verjus.* R. *agrestis* ou *acer.*

† AGRIABLE, adj. Agréable. *Agriable comme une porte de prison.* On retrouve ce barbarisme en Savoie et dans divers patois du nord de la France.

AGUENETTES, s. f. pl. (Prononcez *aghenettes.*) Argent monnayé. *Avoir des aguenettes; palper des aguenettes.* Selon le *Glossaire* de Gaudy, ce mot vient de *agnels,* ancienne monnaie d'or du temps de saint Louis, dont l'empreinte était un agneau.

AGUILLAGE, s. m. (Prononcez *aghillage,* et voyez le mot suivant.)

AGUILLER, v. a. (Prononcez *aghiller.*) Mettre, jeter, lancer un objet sur un lieu élevé, qui n'est pas à la portée de la main. *Nos garçons avaient aguillé leur paume sur le toit;* c'est-à-dire : L'avaient jetée sur le toit par étourderie ou par

maladresse. *Leur cerf-volant resta aguillé sur l'arbre.* Quelquefois le verbe *aguiller* veut dire simplement : Placer, mettre un objet dans un lieu élevé et peu convenable. *Quand les domestiques desservent, elles ont la manie d'aguiller, d'échafauder les assiettes et les plats. Au lieu de pendre ton coquemar, Jeanette, pourquoi l'aguilles tu ainsi sur les bûches? Est-ce étonnant que notre Madelon casse et brise tout? Elle vous fait de ces aguillages!... S'aguiller,* v. pron., se dit des personnes, et signifie : Se percher, *se hucher*, se jucher. *Resteras-tu une fois tranquille, Adrien, et cesseras-tu de grimper partout et de t'aguiller partout? Les voyez-vous, ces deux étourdis, s'aguiller sur le char de foin?* Ce verbe est d'un emploi continuel chez nous, et nous le considérons comme un terme expressif, qui n'a point d'équivalent en français.

AHVOUA ou AVOUA! interj. Bah! ah bah! allez donc! laissez donc! *Allons-nous ce soir à la Somnambule?— Ahvoua! C'est tout du charlatanisme et de la farce.*

AIGLE, s. m. Nous disons proverbialement d'une personne abjecte et méprisable : *Elle est bonne à donner aux aigles;* c'est-à-dire : Elle ne vaut pas plus que la tripaille et les viandes gâtées dont on nourrit habituellement nos aigles.

AIGLEDON ou ÉGLEDON, s. m. Édredon.

AIGRE (FAIRE). Forcer, faire un abattage, faire une pesée. *Il fallut faire aigre avec un levier. Les voleurs, pour ouvrir le pupitre, ont dû faire aigre.* Employée au sens figuré, cette expression signifie : User de moyens violents ou extrêmes. *Ne faisons pas aigre : attendons que les circonstances deviennent meilleures. On ne gagnerait rien à faire aigre : il faut user de patience.*

AIGRES, s. m. pl. *Tourner aux aigres.* Tourner à l'aigre, s'aigrir.

AIGRON, s. m. Héron, oiseau.

AIGUE, s. f. Eau. Ce mot patois, qui appartient au vieux français, est l'origine du verbe « aiguayer » (prononcez *égayer*), lequel signifie : Baigner, laver. « Aiguayer un cheval ; aiguayer du linge. » [ACAD.] *Aiguebelle* est le nom d'une jolie cascade, au pied du mont Salève, près d'Étrembières.

AIGUILLETTE, s. f. Terme de couturière. Aiguille à lacer, passe-lacet.

AIGUISEUR, s. m. Émouleur.

AIR, s. m. Ressemblance. Nous disons : *Donner de l'air à quelqu'un,* pour signifier : Avoir de son air, avoir sa tournure, avoir son allure, lui ressembler à plusieurs égards. *Il donne beaucoup d'air à son frère, et encore davantage à son oncle.* Expression méridionale.

AIRER, v. a. *Airer un appartement.* Dites : Aérer un appartement, c'est-à-dire, y faire circuler l'air. Chambre bien aérée.

AIRRHES ou **ERRHES**, s. f. pl. Arrhes. *Donner des airrhes à une domestique. Rendre les airrhes. Doubler les airrhes.* Terme méridional et vieux français.

AISE, s. f. *Être mal à son aise,* signifie : Être un peu indisposé, n'être pas bien portant. *Par ces temps de brouillard, je me sens mal à mon aise; je suis mal à mon aise; je me trouve mal à mon aise;* c'est-à-dire : Je ne suis pas entièrement bien; il y a quelque chose qui cloche, ma santé ne va pas.

AISES, s. f. pl. Vaisselle de terre. *Laver les aises. La patte d'aises; la patte aux aises.* Terme suisse et savoisien. En languedocien, *aisine* se dit de toutes sortes d'ustensiles propres à contenir des choses soit liquides, soit solides; ainsi Un plat, un baquet, un panier, une cruche, sont autant d'*aisines*. En Franche-Comté et dans le vieux français, *aisement* signifie : Ustensile de ménage.

AISES, s. m. pl. Ce mot est féminin. Ne dites donc pas : *Il se donne tous ses aises ; il prend tous ses aises.* Solécisme assez répandu, et qui nous vient du vieux français, où *aise* avait le genre masculin.

AJOSSER (S'), v. pron. S'accroupir, se tapir. *La poule est ajossée sur ses œufs. Cette petite Adèle est toujours ajossée au coin du feu.* En languedocien, *s'ajhassa* veut dire : Se coucher.

AJOUTURE, s. f. Ajoutage. *Faire une ajouture à une robe.*

ALAGNE, s. f. Terme patois. Noisette. En Savoie on dit : *Alogne ;* dans le canton de Vaud, *Alagne, Alogne* et *Eulagne ;* en vieux français, *Aulagne ;* dans le patois limousin, *Oulana ;* en provençal, *Avelano ;* en latin, *Avellana.* Aveline, en français, est le nom d'une espèce de noisette.

ALANGUÉ, ALANGUÉE, s. et adj. Babillard effronté. *C'est un petit alangué. Vous n'êtes qu'une alanguée.* En languedocien on dit : *Alengat ;* dans le bas limousin, *Olenga ;* en vieux français, *Langard ;* dans le patois de l'évêché de Bâle, *Langaie.*

ALBINE, s. f. Arbenne, perdrix blanche.

ALCOVE (UN). *Un grand alcôve.* Solécisme fréquent en France, dans le langage populaire.

† ALCOVRE, s. f. Alcôve. *Chambre à alcôvve.* Les Languedociens ajoutent aussi l'*r* euphonique, et disent : *Alcobre.* Dans le Jura bernois et en Lorraine on dit : *Alcofre.* R. arabe : *Alkobba.*

À L'HORREUR, loc. adv. Très-mal, horriblement, exécrablement. *Cette robe lui va à l'horreur. Ta page d'écriture est faite à l'horreur. Vos ciseaux coupent à l'horreur.*

ALIER, s. m. Sorte d'arbre. Terme méridional et vieux français. On dit aujourd'hui Alisier.

ALIGNER, v. a. (fig.) *Aligner quelqu'un,* c'est le corriger, le mettre à la raison, le faire marcher droit. *Va, petit*

bandit, je te ferai aligner par ton père. Drôles que vous êtes, on vous alignera, on vous arrangera.

ALLÉE, s. f. Action d'aller quelque part. *L'allée et la venue; l'allée et le retour. Nous payâmes au cocher six francs pour l'allée et la venue.* Figurément, *Donner à quelqu'un l'allée et la revenue*, c'est le *mornifler* d'importance, le souffleter d'abord sur une joue, puis sur l'autre.

ALLÉE QUI TRAVERSE. Dites : Allée de traverse. Dites aussi : Rue de traverse, chemin de traverse, route de traverse, et non pas : *Rue qui traverse,* etc.

ALLEMAGNES, s. f. pl. *Notre fils voyage par les Allemagnes. Ces Allemagnes ont bien de la peine à se calmer.* Expression très-populaire.

ALLEMANDAGES, s. m. pl. Causeries, commérages.

ALLER, v. n. Nous disons : *Aller par le haut et par le bas.* Les dictionnaires disent : Aller par haut et par bas.

ALLONGER, v. a. Dans le langage culinaire, *allonger une sauce*, c'est y ajouter du bouillon ou de l'eau, et en diminuer ainsi la force. *Elle laisse brûler son rôti et ensuite elle allonge la sauce comme elle peut.* Cette expression s'emploie aussi figurément. *Allons, Messieurs, ne discutez pas davantage : il ne faut pas allonger la sauce.*

ALLONGER (S'), v. pron. Allonger. *En passant par ce chemin, nous nous allongeons.* Dites : Nous allongeons.

ALLONGER (S'), v. pron. Croître. *Les jours s'allongent.* Dites : Les jours croissent. En Languedoc on dit : *Les jours allongent.*

ALLONGER (S'), v. pron. Dans le langage des ouvriers, *s'allonger* veut dire : Se hâter, faire vite. *Camarades, l'ouvrage presse, il faut s'allonger.*

ALLUMER UNE LUMIÈRE. Cette expression, généralement usitée dans tous les pays où l'on parle français, n'est admise ni par les dictionnaires, ni par les grammaires.

ALLUMETTES, s. f. pl. Nous appelons *Jeu des allumettes*, un jeu d'enfants dont le nom français est Jeu des jonchets, ou Jeu des honchets.

ALLURÉ, ALLURÉE, adj. et s. Se dit des jeunes garçons et des jeunes filles, et signifie : Vif, dégourdi, rusé, madré, intrigant. *Tony est un petit alluré qui fera son chemin*. Terme suisse et languedocien. A Marseille on dit : Un *luré;* dans le Berry, en Normandie et en Picardie, un *déluré*, terme recueilli par MM. Noël et Chapsal.

† ALMANACH, s. f. *Une jolie almanach*. Ce solécisme se fait aussi dans le canton de Vaud, en Savoie, en Lorraine, et sans doute ailleurs.

ALOUILLES ou ALOU-YES, s. f. pl. Ce mot signifie : Brandons, perches recouvertes de paille tortillée, que les jeunes villageois allument à la tombée de la nuit, sur les lieux élevés, le premier dimanche du Carême, appelé, pour cette raison, le Dimanche des Brandons. Après avoir brûlé leurs flambeaux, ils se rendent, en chantant, au domicile des personnes qui se sont mariées dans le cours de l'année, et font des souhaits pour qu'elles aient de beaux enfants, et surtout pour qu'elles offrent quelques bouteilles de vin à la joyeuse bande. (P. G.)

ALOUILLES, s. f. pl. Les villageois de plusieurs de nos communes sont dans l'usage, le soir d'une noce, de jeter aux enfants des noisettes, des dragées, du caramel et autres friandises. Cela s'appelle, en patois : *Acougli les alouilles* (jeter les alouilles). Terme savoisien.

ALPHES ou ALPHTES, s. m. pl. Aphthes, petits ulcères qui viennent dans la bouche. *Avoir les alphes. Les alphtes sont douloureux*. Ceux qui font ce mot féminin ajoutent une seconde faute à la première.

AMADOU, s. f. *De la bonne amadou*. Solécisme très-répandu en Savoie, en France et en Suisse.

† AMANDRE, s. f. Amande. *Une amandre douce; une amandre amère.* Terme savoisien, lyonnais, vieux français, etc.

AMASSER, v. a. Nettoyer. *Amasser une assiette, amasser un plat. N'amasse pas avec tes doigts, Alexis; amasse avec ton pain.*

AMASSER, v. n. Commencer à suppurer, commencer à aboutir. *Son doigt amasse.* Terme méridional.

AMATEUSE, s. f. Ce mot n'est pas français. En parlant d'une femme, aussi bien que d'un homme, on doit dire : « Amateur. »

AMBE, s. m. Amble, une des allures du cheval.

AMBRESAILLE, s. f. Myrtille, airelle, embrune, ou raisin des bois. *Un gâteau aux ambresailles.* Terme savoisien.

AMBROCHE, s. f. Myrtille, airelle, embrune, ou raisin des bois. Terme vaudois.

AMENER, v. a Appliquer, flanquer, asséner. *Il voulut répliquer ; l'autre lui amena un épouvantable horion.*

AMI AVEC. Voyez AVEC.

AMIDON, s. f. *De la bonne amidon.* Ce mot est masculin.

AMIOTI, IE, adj. Signifie : 1° Fatigué, éreinté; 2° Rapetissé, rabougri, racorni.

AMOMON, s. m. Tomate, pomme d'amour de la petite espèce. *Un vase d'amomons.*

AMPRÔ, s. m. Voyez le mot suivant.

AMPRÔGER, v. n. Terme des écoliers dans leurs jeux. Réciter une kyrielle de certains mots, pour savoir quel sera, entre tous les joueurs, le joueur sortant. Ces mots, qui n'ont aucun sens connu, sont au nombre de dix-sept : *Amprô, Giraud, Carin, Careau, Dupuis, Simon, Carcaille, Brifon, Piron, Labordon, Tan, Té, Feuille, Meuille, Tan, Té, Clu.* Les deux derniers de ces termes semblent être patois; *Té clu* ou *T'ey clus* peuvent signifier : Tu es dehors, tu es sortant. *Clus* serait alors le participe

du vieux verbe *clure*, comme *exclu* ou *exclus* est le participe d'*exclure*: conjecture très-hasardée mais très-peu importante.

ANAILLE, s. f. Noisette. Ce terme figure dans un ancien refrain que les enfants chantent encore quelquefois le jour de Noël : *Chalande est venu, — Son bonnet pointu, — Sa barbe de paille, — Cassons des anailles, — Mangeons du pain blanc, — Jusqu'au Nouvel an*. Voyez ALAGNE.

ANCELLE, s. f. Éclisse, appui pour la fracture des os. Terme savoisien. Dans le patois du Jura, *ancette* signifie : « Planchette, bardeau, » petit ais fort mince pour couvrir les toits.

ANCHOIS, s. m. Dans notre dialecte et dans celui du Languedoc, des yeux *bordés d'anchois* sont des yeux éraillés, des yeux « bordés d'écarlate, » comme s'expriment les dictionnaires.

ANDAN, s. m. Terme des campagnards. Andain, ligne d'herbe abattue par la faux et qui ressemble à une *onde*. Dans le patois du canton de Vaud, *anda* signifie : « Vague, bouillon, *onde*. » En italien, *andare* veut dire : « Marcher. » On peut choisir entre ces deux étymologies, dont, peut-être, la meilleure ne vaut rien.

ANDRILLE, s. f. Ne s'emploie que dans cette expression populaire : *Tirer l'andrille*, laquelle signifie : « Être dans le dénûment, être pauvre. » *Andrille* est une corruption du mot *mandrille* ou *mandille*. Dans le Limousin on dit : *Traîner la mandrille*; à Lyon, *Traîner la mandille*. Or la *mandille* était une sorte de petit manteau ou casaque que portaient autrefois les laquais : elle leur était particulière, et les faisait distinguer des autres valets.

† ANÉDOCTE, s. f. Anecdote. *Il nous fit asseoir et nous conta l'anédocte suivante*. Terme dauphinois, limousin, etc.

ÂNE, s. m. Nous disons proverbialement : *Il y a beaucoup*

d'ânes au moulin qui se ressemblent. Dans le français populaire on dit : Il y a plus d'un âne à la foire qui s'appelle Martin.

ANGE. Ce mot est masculin, lors même qu'on l'applique à une femme. Ne dites donc pas, comme plusieurs : *Ma chère ange.*

ANGLAISE, s. f. Redingote, lévite. *Raccourcir une anglaise; tourner une anglaise.*

ANGOISSER, v. a. Agiter, inquiéter vivement, tourmenter. *Je viens d'apprendre que, par cette forte bise, nos jeunes gens sont en bateau sur le lac, et cela m'angoisse. La malade a été fort angoissée toute la nuit.* Excellent terme familier aux Suisses, et dont Mme de Staël n'a pas négligé de faire usage. Voyez, dans le *Glossaire* de Roquefort, les significations qu'avait ce mot il y a trois cents ans.

ANGURINE, s. f. Melon d'eau.

ANICHON, s. m. Petit âne, âne. Terme français populaire, lequel ne s'emploie qu'au sens figuré.

ANIOTI et ANIATI, adj. Fatigué à l'excès, éreinté. Ces termes sont une corruption du mot *anéanti.* On a dit d'abord *anéanti,* puis *anianti* (par un changement fréquent de l'*é* en *i*), puis *aniati* et *anioti.*

À NIVEAU DE. *Le salon est à niveau du jardin.* Dites : Est au niveau du jardin.

ANONCHALIR (S'), v. pron. Devenir nonchalant. *Après deux années d'application, on le vit tout à coup se décourager et s'anonchalir.* Terme vieux français.

À NOUVEAUX FRAIS. *Recommencer une chose à nouveaux frais.* Expression fréquente chez J.-J. Rousseau. Les grammaires et les dictionnaires disent : Sur nouveaux frais.

ANSE, s. f. (*a* aspiré). *La anse d'un pot ; la anse d'une écuelle.* Il faut écrire et prononcer « L'anse. » L'anse d'un pot, l'anse d'une écuelle.

ANTICHAMBRE, s. m. *Un bel antichambre.* Ce mot est féminin, comme le mot « chambre, » dont il dérive.

ANTIDILUVIEN, ENNE, adj. Qui a existé, qui a eu lieu avant le Déluge. *Temps antidiluviens; nations antidiluviennes.* Dites, avec l'Académie et toutes les grammaires : « antédiluviens. » Le mot *antidiluvien* se dit quelquefois de ceux qui nient le Déluge.

À NULLE PART, loc. adv. Nulle part. *Où étais-tu hier soir?— À nulle part; j'étais chez moi.*

ANVERS, s. m. Furoncle. Voyez ENVERS.

À PART DE, loc. conj. À moins de. *À part de la frapper, son mari ne pouvait la traiter plus mal. À part d'être mort, on ne pourrait être plus malade qu'il n'est.*

APETISSIR, v. a. *Cette lunette apetissit.* Dites : Cette lunette apetisse. L'infinitif de ce verbe est : Apetisser.

APIDANCER (S'), v. pron. Combiner avec économie son pain et sa pitance en mangeant. *Tu ne sais pas t'apidancer. Ce fromage est bien apidançant.* Terme languedocien. Dans le Berry, on appelle *mets apidançant*, un mets qui fait manger beaucoup de pain. Voyez PIDANCE.

APIGEONNER, v. a. Attirer par de beaux discours, par de beaux semblants, enjôler, affrioler. *Il se laissa apigeonner par toutes leurs magnifiques promesses.* Terme remarquable, connu dans quelques provinces de Savoie, et peut-être ailleurs.

APLATI, TIE, part. S'emploie au sens figuré et signifie : Détraqué, énervé, abattu, consterné. *Je ne suis pas positivement malade, je suis aplati, je n'ai point de force. Cette nouvelle nous a aplatis. Votre Mr Michel est un homme bien indolent, bien aplati.*

À POINT D'ENDROIT, loc. adv. Nulle part.

APOSTICHE, adj. Postiche, ajouté après coup. *Barbe apos-*

tiche; frisons apostiches; dents apostiches. Terme méridional, etc.

APOUSTI, s. m. Rebord extérieur d'une barque sur lequel marchent les bateliers, qui la font aller à l'*étire,* c'est-à-dire au moyen d'un long pieu ferré.

APOUSTOUILLE ou APOUTOUILLE, s. f. Allonge, ajoutage, appendice. A Chambéry on dit : *Apostouille.* C'est le mot français « Apostille » défiguré.

APOUTOUILLER, v. a. Allonger, mettre un ajoutage.

APPARENCE, s. f. Très-petite quantité. *Madame voudrait-elle goûter notre excellente eau de cerises ? — Eh bien, oui; mais donnez-m'en seulement une apparence.*

APPARUTION, s. f. *Il ne fit qu'une apparution et il nous quitta.* Le mot français est « Apparition. »

APPELER (FAIRE). Nous disons : *Faire appeler le médecin, faire appeler le pasteur, faire appeler le notaire.* On dit en France plus simplement et plus correctement : Appeler le médecin, le notaire, etc.

APPETIT, s. m. *Bon appetit, voisine ! — Et vous aussi, voisin, bon appetit !* Prononciation gasconne. Il faut écrire et prononcer « Appétit, » avec un accent aigu sur l'*e*.

APPOINT, s. m. Voyez APPOINTER, v. n.

APPOINTEMENT, s. m. *Son appointement est fixé à 1400 francs. On lui a doublé son appointement.* Dites : Ses appointements. Ce mot, pris dans le sens de Salaire, ne s'emploie qu'au pluriel.

APPOINTER, v. a. Pointer. *Appointer un canon.* Terme français populaire.

APPOINTER, v. n. Se dit au jeu de boules, par opposition à *baucher. Il appointe bien. Voilà un bon appoint.* Terme lyonnais et méridional.

APPONCE, s. f. Ajoutage, allonge. *Cette robe aurait besoin d'une apponce. Si nos enfants viennent dîner, vous met-*

trez une apponce à la table. Terme suisse-roman, savoisien et lyonnais. Dans le Jura, on dit *rapponce.*

APPONDILLE, s. f., et APPONDILLON, s. m. Ajoutage, appendice, chose ajoutée à une autre.

APPONDRE, v. a. Ajouter, attacher. *Appondre une ficelle; appondre une sauce; appondre du bouillon; bouillon appondu; sauce appondue. Qui répond, appond;* c'est-à-dire : Les ergoteurs prolongent et entretiennent les disputes. Terme lyonnais, jurassien, dauphinois, etc.

† APPRENTIF, s. m. Apprenti. *Apprentif* appartient au vieux français, et se dit encore dans le Midi.

† APPRENTISSE, s. f. Apprentie. Terme vieux français.

APRÈS, prép. Au lieu de dire : Envoyer chercher quelqu'un, nous disons : *Envoyer après quelqu'un. Le vétérinaire n'arrive pas : envoyez après lui.* Dites : Envoyez le chercher.

APRÈS, prép. *Demander après quelqu'un*, n'est pas une expression correcte. *En mon absence, a-t-on demandé après moi ?* Dites : En mon absence, quelqu'un m'a-t-il demandé? Quelqu'un a-t-il demandé à me voir, à me parler?

APRÈS, prép. *La clef est après la serrure; la clef est après la porte.* Dites : La clef est À la serrure; la clef est À la porte.

APRÈS-MIDI, s. m. Assemblée, cercle, thé. *M*[me] *N*** *nous a donné hier un charmant après-midi.* Ce mot est féminin et il n'a pas cette signification.

ÂPREUR, s. f. Âpreté. *L'âpreur d'un fruit.*

À PRORATA, prép. comp. Au prorata, en proportion de, à raison de. *Il paie à prorata de ses revenus.* Terme français populaire.

APURE, s. f. Moment de la plus grande abondance d'un fruit.

L'apure des fraises va finir. L'apure des melons commencera bientôt. Terme savoisien.

À PURE PERTE, loc. adv. J.-J. Rousseau a employé fréquemment cette expression genevoise qui a fini par s'introduire en France, dans le langage populaire. Au dix-septième et au dix-huitième siècle, les écrivains français ont toujours dit : « En pure perte, » et jamais *À pure perte.*

À QUELQUE PART. *Je vais à quelque part.* Dites, sans préposition : Je vais quelque part.

ARAGNE, s. f. Araignée. Voyez le mot suivant.

ARAGNÉE, s. f. *Toile d'aragnée.* Terme français populaire et vieux français. Écrivez et prononcez « Araignée. » Peu de mots ont eu autant de peine à se former que celui-là ; peu de mots ont subi en France plus d'altérations successives. On a dit : *Araigne, airagne, arigne, iragne, iraigne, aragne, aragnée,* et enfin Araignée.

ARAIGNÉE, s. f. Cardère, chardon des haies.

ARASÉE, s. f. Terme de maçonnerie. Assise. *Première arasée; seconde arasée.* Le verbe « Araser » est français.

ARBORISER, v. n. Herboriser. *Arboriser* appartient au français populaire. *Arboriste* se trouve dans les Fables de La Fontaine (V, 8), et se dit encore dans le Midi.

† ARGARDER, v. a. Regarder. *Argarde voir, François.*

ARÉONAUTE, s. m. Aéronaute.

À REVOIR, Au revoir.

† ARGENT, s. m. Dans le langage populaire, ce mot est féminin. *Sa petite argent ne le mènera pas loin. Ils y mettent une belle argent, tous ces garçons, à leur tabac et à leur fumerie.* Ce solécisme ne nous est pas particulier.

ARGENT DE POCHE, s. m. Dites : Argent de la poche, argent qu'on destine à ses menus plaisirs.

ARGENT MÂCHÉ, s. m. *Une tabatière d'argent mâché.* Dites : Une tabatière argentée.

ARGENTS, s. m. pl. *Les argents sont rares.* Dites : L'argent est rare.

ARGOT, s. m. Ergot, espèce d'ongle chez quelques animaux. *Le coq se tenait sur ses argots.* Terme français populaire et vieux français.

† ARGOTER, v. n. Ergoter, répliquer avec humeur. Terme français populaire et vieux français.

† ARGOTEUR, s. m. Ergoteur.

† ARGUELISSE, s. f. Réglisse, plante. *Du bois d'arguelisse.* Ce mot a subi en France de grandes variations. On a dit successivement : *Ergalisse, erguelisse, regalisse, rigalisse, ragalisse, riglisse,* et enfin Réglisse.

ARGUILLON, s. m. Ardillon, pointe de métal à la chappe d'une boucle. Terme français populaire.

ARI, adv. Arrière. Terme de batelier. *Faire ari* veut dire : Ramer en sens contraire pour aborder. *Ari* est aussi le cri de nos charretiers pour faire reculer leurs chevaux. En vieux français, *arier* signifie : Arrière.

ARIOTET, s. m. Jeu d'écoliers, appelé aussi *Quique.* Voyez ce mot.

† ARMANA, s. m. Almanach. *Armana* est aussi la prononciation populaire en Savoie, en Franche-Comté, en Bourgogne, dans le Limousin, en Provence, à Paris, à Reims, etc.

ARMISTICE (UNE). Ce mot est masculin. « Un court armistice. »

† ARMOIRE (UN). *Nous incantâmes un superbe armoire de sapin.* Ce solécisme nous est commun avec nos voisins de France, de Suisse et de Savoie.

† ARMOLAU, s. m. Émouleur, gagne-petit. *Quand l'armolau passera, dites-lui de monter.* Terme neuchâtelois.

ARPION, s. m. Harpon. En provençal, *arpioun* signifie : Une griffe.

ARPIONNER, v, a. Harponner.

ARRAL (D'). De travers, à rebours, mal. *Ce vêtement va tout d'arral. Notre affaire ira tout d'arral*, etc. Terme des campagnards. [P. G.]

ARRAPER, v. a. Prendre par force, arracher.

ARRÊTE, s. f. Arrêt, cesse, repos. *N'avoir point d'arrête*, signifie : Bouger sans cesse, agir continuellement, se trémousser sans relâche.

ARRÊTER, v. n. S'arrêter. *Partez donc; la dernière cloche vient d'arrêter. Nous eûmes beau faire des signes avec nos mouchoirs, l'omnibus ne voulut pas arrêter.* Il est mieux de dire : Ne voulut pas s'arrêter.

ARRÊTER, v. n. Cesser. *Il a arrêté de pleuvoir; il a arrêté de sonner. Laisse ton labourage, André; et si la pluie arrête, tu le reprendras.*

ARRHES, s. f. pl. Dans le langage populaire raffiné, on aspire ce mot, et l'on dit : *Des hharrhes; livrer les hharrhes.* C'est une grossière faute : il faut prononcer *les z-arrhes.*

ARRIÉRAGES, s. m. pl. Arrérages.

ARRIÈRE-GRAND'MÈRE, s. f. Bisaïeule.

ARRIÈRE-GRAND-PÈRE, s. m. Bisaïeul. Terme méridional.

† ARSOUILLE, s. f. Homme ou femme de néant, crapule. Terme ignoble, qu'on retrouve dans quelques provinces du nord et du centre de la France. [Voyez le *Glossaire picard* de M. l'abbé Corblet.]

ARTÈRE (UN). *Le gros artère.* Solécisme fréquent. Ce mot est féminin.

ARTEUIL, s. m. Orteil, doigt du pied. *Il s'écrasa l'arteuil.* Dans notre patois, on dit : *artieu;* dans le Limousin et en vieux français, *arteil;* en Languedoc, *artel;* en rouchi, *artoil;* dans le dictionnaire de Cotgrave, on trouve *artail* et *artoir :* tous mots qui se rapprochent beaucoup de l'étymologie latine *articulus.* « Orteil, » qui s'en éloigne davantage, a prévalu.

ARTICHAUT BÂTARD, s. m. La grande joubarbe.

ARVE, rivière. Nous disons, en retranchant l'article devant ce mot : *Le sable d'Arve; la queue d'Arve; le bord d'Arve; le chemin d'Arve; patiner sur Arve.* Ces façons de parler sont un reste du vieux français.

AS (UNE). Terme du jeu de cartes. *Une belle as.* Solécisme qu'on retrouve aussi dans le français populaire.

ASPIRAL, s. m. Spiral. Terme d'horlogerie.

ASSATIR ou ACHATIR, v. a. Écacher, aplatir, tasser, écraser. *Un terrain assati; une pomme assatie. Du pain assati* est du pain mal cuit, mal levé, qui est trop serré, si l'on peut s'exprimer ainsi. Le verbe *assatir* ou *achatir* se dit aussi des personnes. *J'ai tant marché, que je suis tout achati. Si tu raisonnes encore, petit drôle, je t'achatis. Quand il apprit la nouvelle de cette faillite, il resta comme achati;* c'est-à-dire : Comme écrasé. Dans le patois languedocien, *acata* veut dire : Abaisser, et le participe *acatat* signifie : Courbé, bas. Dans le patois du Berry, *sater* a le sens de : Presser, fouler.

ASSATISSEMENT, s. m. Aplatissement, abaissement.

ASSAUT, s. m. Nous disons figurément : *Faire un assaut à quelqu'un,* pour : Le tancer vertement, éclater contre lui en reproches. *Recevoir un assaut* veut dire : Être fortement réprimandé. En Lorraine, *assauter quelqu'un* signifie : L'accabler d'injures, de reproches, d'invectives.

ASSÉNER, v. a. *Asséner un coup de poing.* Ce mot s'écrit « Assener » sans accent sur l'*e*. [ACAD.]

ASSÉYER (S'), v. pron. S'asseoir. *Asséye-toi, Colas. Prenez la peine, Mesdames, de vous asséyer.* Faute fréquente.

ASSEZ, adv. *Monsieur a-t-il assez bois? Aurons-nous assez crême pour quinze personnes?* Dites : Assez de bois, assez de crême, etc.

ASSOYER (S'), v. pron. S'asseoir. *Ils s'assoyèrent par*

terre, est un barbarisme. On dit pourtant : Assoyez-vous ; il faut que tu t'assoyes, etc. Pour les deux manières de conjuguer le verbe S'asseoir, voyez absolument les dictionnaires et les grammaires, et ensuite débrouillez la chose, si vous le pouvez.

ASTHME, s. m. Se prononce *asme*.

ASTRAGON, s. m. *Vinaigre à l'astragon*. Écrivez et prononcez « Estragon. »

ATARTI, IE, adj. Épuisé de fatigue, éreinté.

ATOUT, s. m. Soufflet, taloche, mornifle, fort coup. *Flanquer un atout ; appliquer un atout ; se donner un atout*. Terme parisien populaire, picard, etc.

ATRAN et ATREIN, s. f. Terme des campagnards. Fourche de fer à trois cornes, pour prendre et remuer le fumier. Terme savoisien. Dans le canton de Vaud on dit : *Trein* ou *treun* ; en Franche-Comté, *Tran* ; en Dauphiné, *Trenc*.

ÂTRIAUX, s. m. pl. Boulettes de foie de cochon. *Une douzaine d'âtriaux*. Terme suisse-roman. A Besançon on dit : *Atraux* ; en Lorraine, *Hâtrez*. Dans le vieux français, *le Hétriaulx* signifie : Le foie.

AUBE, s. f. Nous disons : *Travailler d'une aube à l'autre*, pour signifier : Travailler autant que la journée peut s'étendre. Expression remarquable, qui prouve qu'anciennement on ne distinguait pas (quant au degré de lumière) l'aurore du crépuscule, puisque l'un et l'autre étaient appelés du nom d'*aube* ou blancheur. [Voyez Villa, *Nouveaux gasconismes corrigés*, t. I.] Cette expression, *d'une aube à l'autre*, n'est dans aucun des dictionnaires que j'ai pu consulter.

AU-DESSUS, adv. *Être au-dessus*, se dit d'un malade qui, après une dangereuse maladie, est sur le point d'entrer en convalescence. *Alexis a été entre la vie et la mort pendant plusieurs mois ; mais, grâce à Dieu, le voilà au-dessus*. Expression consacrée.

AU-DEVANT, adv. On entend souvent dire : *Il lui est allé au devant,* pour : Il est allé au-devant de lui. Ce barbarisme est déjà signalé dans les *Remarques* du grammairien Vaugelas, publiées il y a deux cents ans.

† AUPARAVANT, prép. *J'arriverai auparavant lui. Vous serez servi auparavant ces dames.* Dites : J'arriverai avant lui ; vous serez servi avant ces dames. « Auparavant » est un adverbe, et les adverbes n'ont pas de régime. Cette faute appartient au vieux français.

† AUPARAVANT DE. *Auparavant de mourir, il restitua la somme. Nous danserons auparavant de souper.* Dites : Avant de mourir ; avant de souper.

AUPARAVANT QUE, loc. conj. *Auparavant que tu partes, on se reverra.* Cette expression appartient au vieux français. Dites : Avant que tu partes, on se reverra.

AUSSITÔT, adv. *Aussitôt à mon arrivée, j'irai vous voir.* Dites : Aussitôt mon arrivée ; ou : Aussitôt après mon arrivée ; expression meilleure que l'autre.

AU SÛR, loc. adv. Pour sûr, avec certitude. *Es-tu bien certain de la chose, Bernard ? — Je ne la sais pas au sûr, et je ne voudrais pas en jurer.*

AUTEUR, s. m. Cause. *Tu as déchiré ma veste, Jules. — Eh bien ! je m'en moque, c'est toi qui en es l'auteur : tu n'avais qu'à ne pas me chicaner.* Terme parisien populaire, etc.

AUTOUR DE, loc. prép. Environ, à peu près. *Il est autour de midi. À ce bal nous étions autour de soixante. Il y a autour de quatre ans que notre oncle est mort.*

AUTRE, adj. Les quatre expressions suivantes : *Rien d'autre, Quelqu'un d'autre, Quelque chose d'autre, Personne d'autre,* sont des expressions vicieuses, qu'il faut remplacer par celles-ci : Rien autre, Quelque autre, Quelque autre chose ou Autre chose, Personne autre ou Nul autre ; ou

par des termes équivalents. Ne dites donc pas : *J'ai gagné mon enjeu et rien d'autre. J'inviterai toute la famille, mais personne d'autre. Voudrais-tu un peu de café, Albertine ? — J'aimerais mieux quelque chose d'autre.* Ce sont là des phrases barbares.

AUTRES FOIS (LES), loc. adv. *Les autres fois on fermait les portes de la ville à six heures du soir.* Dites : Autrefois, jadis, anciennement.

AUTU-BÔTU, adv. En bloc, l'un portant l'autre, pêle-mêle. *Acheter un chariot de foin autu-bôtu ;* c'est-à-dire : Sans le peser. « Jamais je ne ferai un marché *autu-bôtu* dans une matière de cette importance. » [HUMBERT, *Adresse à mes concitoyens.* 1792.]

AVA ! Exclamation de découragement ou d'incertitude. *Ava ! n'essaie pas, tu n'y pourras jamais parvenir. Ava ! ne sortons pas, la pluie commence.*

AVALANCHER, v. n., et S'AVALANCHER, v. pron. S'ébouler. *Le terrain menaçait d'avalancher. Le glacier venait de s'avalancher.* En provençal, *s'avalancha* veut dire : S'affaisser, s'ébouler, crouler.

AVALÉE, s. f. Forte réprimande, gronderie brusque. *Faire une avalée. Il nous surprit dans la vigne et nous fit une effroyable avalée.*

AVALER, v. a. Quereller durement, rudoyer, malmener. *Gardez-vous, mes enfants, de lui demander congé; il vous avalerait.* Terme français populaire.

AVALER, v. a. (fig.) Nous disons de quelqu'un qui a des maux de gorge : *Il a avalé le chat par la queue ;* ou : *Il a avalé la queue du chat.* En français, on dit d'un chanteur qui éprouve un embarras de gosier : « Il a un chat dans la gorge. » [ACAD.]

AVALE-ROYAUME, s. m. Dénomination facétieuse qu'on donne à une personne avide, insatiable.

AVALOIR, s. m. Grand gosier, vaste gosier, vaste estomac. *Dis-moi, Georgette, il faut que tu aies un fameux avaloir pour avoir englouti toute la fricassée de boudins. Avaloir* est un mot français; mais on l'écrit « Avaloire, » avec *e* final, et il est du genre féminin.

AVAN, s. m. Osier, pleyon. *Les avans aiment le bord des eaux.* Terme franc-comtois, etc.

AVANCE, s. f. *Avoir de l'avance* signifie, dans le langage des ouvriers et des domestiques : Avoir quelque argent devant soi, avoir des économies, être en fonds. *Tu es toujours ouvrier, Mathurin ?— Hélas! oui, Monsieur; je n'ai point d'avance. Si j'avais eu de l'avance, je me serais établi depuis longtemps.*

AVANCE, s. f. *Prendre de l'avance, gagner de l'avance,* sont des expressions incorrectes. *Antoine, toi qui marches moins vite que tes compagnons de route, prends de l'avance, gagne de l'avance.* Les dictionnaires disent, en retranchant l'article : Prendre l'avance, gagner l'avance. [Acad.]

AVANCE, s. masc. Ce qui se trouve déjà de fait ou de préparé. *Tu me conseilles donc de bâtir ce mûr, Bastian ?—Puisque Monsieur a tout le sable qu'il faut, et la moitié des pierres, c'est un joli avance, c'est un bon avance.* Ce mot est féminin : Une bonne avance.

AVANCÉ, CÉE, adj. Celui ou celle qui a quelque argent amassé, quelque petit fonds de réserve. Expression familière aux ouvriers et aux domestiques. *Notre Suzon attend, pour se marier, d'être plus avancée.*

AVANCÉ, CÉE, s. *Les avancés de la secte. Les avancés du parti. Un tel est dans les avancés.* Néologisme utile.

AVANTER, v. a. Aveindre, prendre un objet qui n'est pas à la portée de la main. *Toi qui es grand, Eugène, avante-nous ce panier qui est sur le buffet. Monte sur l'échelle*

et avante ce gros livre. Tâche d'avanter mon volant sur ce poirier. Terme formé de la préposition « Avant. » *Avanter*, c'est : Tirer en avant, amener en avant. Ce verbe n'a point d'équivalent exact en français ; car le verbe « Aveindre » est peu usité.

AVEC, prép. Nous disons, et les Méridionaux le disent aussi : *Vous arriverez avec la nuit ; nous voyageâmes avec la pluie ; ils partirent avec le beau temps.* Ces phrases, et phrases semblables, n'ont pour elles l'autorité d'aucune grammaire, ni d'aucun dictionnaire.

AVEC, prép. *Je suis ami avec Isaac. Connais-tu la Louise Benoît ? — Si je la connais : on est amie avec. Les deux cousines sont amies ensemble.* Ces expressions ne sont pas françaises.

AVEC, prép. Ne dites pas : *Compter avec les doigts.* Dites : Compter sur les doigts, ou par les doigts.

AVEC, prép. *Quand cela va bien, il faut aller avec.* Ce proverbe signifie qu'On doit être modéré en toute chose ; qu'il faut, en toute chose, jouir sans abuser. *Allons, M. l'adjoint, encore un verre de Champagne. — J'ai eu ma bonne part, Messieurs, et, comme dit le proverbe, quand ça va bien, il faut aller avec* (c'est-à-dire : Quand les choses vont bien, il faut être content et ne pas aller jusqu'à l'excès).

AVEC CELA QUE, loc. conj. Outre que, d'ailleurs. *Le temps est trop incertain et trop humide pour que je me mette en route, avec cela que j'ai une douleur au genou.*

AVENAIRE, s. m. L'*avenaire* est un homme essentiellement désagréable, qui blâme tout, critique tout, et chez qui la contradiction est un besoin. A Neuchâtel, *avenaire* signifie : Aventurier, homme sans aveu, nouveau venu, intrus. C'est à peu près le sens que lui donne le *Dictionnaire français-anglais* de Cotgrave, seul dictionnaire où j'aie trouvé cette

curieuse expression. Dans le patois du bas Valais, *aveniro* veut dire : 1° Enfant maigre; 2° Polisson. R. *advena* ou *advenarius,* étranger.

AVOCATON, s. m. Mauvais avocat. Dans le français populaire on dit quelquefois : *Avocasson.*

AVORGNAU, s. m. Homme incommode, homme ennuyeux, butor. Terme tant soit peu trivial, et qui commence à vieillir.

AVOUAI, AHOUÉE ou AHOUAI, s. m. Cri, clameur générale d'approbation dans une réunion bachique. *Encore un avouai!*

AVOUGNON, s. m. Coup, fort coup.

AVOUILLON, s. m. Aiguillon pour piquer les bœufs.

AVOUILLONNER, v. a. Piquer un bœuf avec l'aiguillon pour le faire aller. Ce mot et le précédent nous viennent des campagnards.

B

BABAN ou BAMBAN, s. m. Nigaud, dadais, niais, batteur de pavé. *As-tu vu ce grand baban qui voulait faire le gentil?* Terme suisse-roman et savoisien. Voyez BAMBANER.

BABET, s. m. *Faire babet.* Ce terme d'écolier signifie : S'associer dans un jeu, mettre en commun les gains et les pertes. *Qui veut faire babet? Faisons babet ensemble.*

BABO, s. m. Bobo, petit mal physique, douleur légère. *Elle a babo au doigt.* Terme méridional, etc.

BABOLER, v. n. Bredouiller. *Parle donc distinctement, Louise, et ne babole pas.* En vieux français, *baboulear* signifiait : Babillard.

BABOLI, s. m. Babillard inepte.

BABOUINE, s. f. Babine.

BÂCHE, s. f. Fourrage de marais, herbe qui croît dans un terrain marécageux.

BACHET ou **BACHAT**, s. m. Auge, abreuvoir, bassin, pierre ou pièce de bois creusée et qui sert à abreuver les animaux domestiques. *Le bachet de Pezay*. Terme savoisien, lyonnais et vieux français. Dans le Limousin on dit : *Bac*.

BÂCHEUX, EUSE, adj. Nous appelons *pré bâcheux* un Pré qui est humide et marécageux.

BACHIQUE, adj. Bizarre, grotesque, comique, original, extraordinaire. Se dit des personnes et des choses. *C'était véritablement bachique de lès voir danser.* Français populaire.

BACOUNI, s. m. Batelier. R. *bac.*

BACULO, s. m. Bâtonnet, jeu d'écoliers. *Jouer à baculo ; jouer au baculo; lancer le baculo.* R. *baculus.*

BADE (À LA). Locution très-familière aux campagnards, et qui signifie : En liberté. *Être à la bade*, être libre. *Ils mirent les chevaux à la bade dans le pré. Bon! ne voilà-t-il pas que mon étourdi laisse l'eau à la bade;* c'est-à-dire : Laisse le robinet ouvert.

BADE (DE), loc. adv. En vain, inutilement. *Ne me faites pas venir de bade. Le vent ne court jamais de bade ;* c'est-à-dire : Amène infailliblement la pluie. En provençal, *bada,* et en vieux français, *bader,* signifient : Ouvrir la bouche, béer, faire le badaud, badauder.

BADINAGE, s. m. Joujou, jouet, amusette. *Une boîte de badinages. Je t'apporte des badinages neufs : tu tâcheras d'en avoir soin.*

BAFFE, s. f. Coup bien assené, forte tape, giffle. Terme vieux français.

BÂFRÉE, s. f. Bâfre, godaille. Terme dauphinois, etc.

BAGAR (UN). Une bagarre.

BAGNOLET, s. m. Baquet peu profond, mais d'une grande

surface, où l'on dépose le lait, pour que la crême se forme plus aisément. Terme suisse-roman et savoisien.

BAGUENAUDEUR, s. m. Baguenaudier, celui qui s'amuse à des bagatelles. Terme français populaire.

BAGUETTE DE RIDEAU, s. f. Tringle.

BAHIU ou BA-IU, s. m. Bahut, grand coffre, malle énorme. Nous disons au figuré, d'un homme gros et lourd, d'un homme replet et stupide : *C'est un gros bahiu.* Dans le dialecte rouchi, *baïou* se dit d'un badaud, d'un imbécile, qui ouvre la bouche pour regarder, et qui regarde autant de la bouche que des yeux. A Rumilly (Savoie), on dit : un *bavu.*

BAIDE ou BÈDE, s. f. Terme des campagnards. Interstice, intervalle. *La cheminée fumait beaucoup : on fit une baide à la porte;* c'est-à-dire : On l'entr'ouvrit un peu. *La pluie est bien forte, attendez une baide pour partir;* c'est-à-dire : Attendez une éclaircie.

BAIGNER, v. n. *La lune baigne;* c'est-à-dire : La lune est entourée d'un cercle de vapeurs. Cette expression si connue n'est consignée, je crois, dans aucun dictionnaire.

BAIGNER, v. n. *Allons baigner! Qui vient baigner?* Il faut dire, en employant le pronom personnel : Allons nous baigner. Qui vient se baigner?

† BAIGNES, s. f. pl. Bains. *La saison des baignes.*

BAÎLLÂ, s. m. Bâillement. A Neuchâtel on dit : un *baîlle.*

BAILLARJAUD, s. m. Pansu, qui a une panse rebondie.

BAÎLLER, v. n. *Baîller aux corneilles,* signifie : Avoir la bouche ouverte et regarder niaisement. Écrivez Bayer aux corneilles, et prononcez *bé-ié aux corneilles.*

BAIN-MARIN, s. m. *Réchauffer une soupe au bain-marin.* Dites : Au bain-marie. A Neuchâtel on dit : *Au bain mari.*

BAISER (LE). *Le baiser d'un pain.* Dites : La baisure, ou le biseau; c'est-à-dire : L'endroit par lequel un pain en a touché un autre dans le four.

BAÏU, s. m. Voyez BAHIU.

BALAI, s. m. *Pêcher au balai.* Dites : Pêcher au torchon.

BALALÂME ou BALALARME, s. m. Se dit d'un gros meuble antique et massif. *Ôtez-moi ce grand balalâme de fauteuil.*

BALAN, s. m. Balançoire, escarpolette. Au sens figuré ce mot signifie : Incertitude, irrésolution. *Être en balan,* ou *Être sur le balan,* veut dire : Être incertain, être en balance, flotter entre deux projets. *Je suis en balan si je partirai demain.* Expression méridionale.

BALANCES (DES). Dites : Une balance, quand il ne s'agit que d'un seul instrument à peser. « Ajuster une balance ; nettoyer les bassins d'une balance. L'hôtel de la Balance. »

BALANDRIER, s. m. Garde-fou, barrière, galerie. On lit dans les *Chroniques* de Michel Roset : « Ils composèrent une graisse comme leurs prédécesseurs, et engraissèrent les verrouils des portes et les *balandriers* des rues et places où on soûlait s'appuyer. »

† BALIER, v. a. Balayer. *Balier le colidor ; balier la montée.* Terme français populaire et vieux français.

BALIURES, s. f. pl. Balayures. *La seille aux baliures.*

BALME, s. f. Caverne, grotte naturelle dans les rochers. *La balme du Démon et la balme de l'Ermitage dans le mont Salève ; la grotte de Balme entre Cluses et Sallanches.* En Provence et en Languedoc, *baume* a le même sens.

BAMBAN, s. m. Fainéant, flâneur.

BAMBANER, v. n. Baguenauder, muser, flâner bêtement, aller à l'aventure à droite et à gauche sans suivre de route certaine. *Se bambaner,* v. pron., a le même sens. *Pourquoi veux-tu que j'aille me bambaner par cette promenade ?* A Lyon, *bambane* signifie : Homme lent, homme indolent et lâche.

BAMBILLER, v. n. Pendiller, brandiller. *Qu'est-ce que je vois bambiller à cette fenêtre?* Terme suisse-roman et savoisien.

BAMBILLON, s. m. Chiffon qui pendille. Nos campagnards appellent aussi *bambillon* le fanon de la vache.

BAMBINER, v. n. Muser, comme font d'ordinaire les *bambins*, s'arrêter dans les rues et sur les chemins.

BAMBOCHE, s. f. Ribote, grande bombance. *Faire bamboche; faire une bamboche. Quelle fameuse bamboche c'était!* Les dictionnaires n'emploient ce mot qu'au pluriel. « Faire des bamboches; il continue à faire ses bamboches. »

BAMBOCHE, s. f. Souliers de lisières, souliers fourrés, pantoufles, babouches. *Bamboche* est un mot connu dans les trois quarts de la France.

BANASTRE, s. m. Importun, fâcheux, personnage ennuyeux et assommant. *Qui nous délivrera de ce banastre?* En vieux français, *banastre* veut dire : « Panier. »

BANC DE BOUCHER, s. m. Étal.

BANC DE LAVANDIÈRE, s. m. Batte, selle, petit banc à quatre pieds, qui se place au bord de l'eau et sur lequel les blanchisseuses savonnent et battent le linge avec un battoir.

BANC DE MENUISIER, s. m. Établi. Ces trois dernières expressions sont fort usitées dans la Suisse romane, en Savoie et dans le Midi.

BANDE, s. f. Maillot. *Enfant à la bande.*

BANDOULIÈRE, s. f. Marmotte, mentonnière, mouchoir passé en bande autour de la tête. *Puisque tu souffres des dents, mets-toi une bandoulière.*

BAN-NER, v. n. Terme culinaire. Languir. *Ne laisse pas ta viande ban-ner près du feu.* On dit plus souvent : *Bon-ner.*

BANQUE, s. f. Comptoir, table à compter, table à serrer l'argent. *S'asseoir à la banque. Les voleurs crochetèrent les tiroirs de la banque.* Terme suisse-roman.

BARA, s. m. Petite boîte, en forme de baril, destinée à recevoir de l'argent ou des rouages d'horlogerie.

BARACAN, s. m. Bouracan, sorte de gros camelot.

BARAQUETTES, s. f. pl. Souliers minces pour la danse, escarpins.

BARAQUIN, s. m. Petite gamelle que les soldats ajustent et portent derrière leur havre-sac.

BARBADIAN, s. f. Salsifis sauvage, plante de rebut appelée aussi Barbe de bouc et Barbouquin. Nous disons d'une chose ou d'une personne dont nous ne faisons aucun cas : *C'est de la barbadian ; ce n'est que de la barbadian ;* c'est-à-dire : C'est moins que rien. *Barbe-à-Dian* est un mot patois qui signifie : « barbe de Jean. »

BARBICHON, s. m. Terme dérisoire. Adolescent, jeune homme qui a une barbe naissante. Français populaire.

BARBOT, s. m. Les campagnards appellent *raves au barbot* les raves bouillies. Ce mot est très-ancien chez nous, puisqu'on le trouve déjà dans la *Chanson de l'Escalade* (1602). Voyez le mot BARBOTER, n° 2.

BARBOTER, v. a. et n. Marmotter, parler entre les dents. *Que nous barbotes-tu là ?* Terme picard, provençal et vieux français. « Barboter » est français dans une acception différente.

BARBOTER, v. n. Se dit d'un liquide qui cuit à gros bouillon. Dans le patois vaudois on dit : *Barbotà* et *borbotà.*

BARBOUILLON, s. m. Homme sans tenue et sans parole, homme qui a son dit et son dédit ; homme, par exemple, qui revient sur un marché conclu verbalement, ou sur une promesse qu'il a faite de bouche. *N'ayez rien à faire avec ce Rigollet : c'est un barbouillon.* Terme suisse-roman et savoisien.

BARBUE, s. f. Terme rural. Provin avec sa racine. En Dauphiné, *barbas* a le même sens. R. *barbe.*

BARETTE, s. f. Serre-tête, sorte de coiffe.

BARFOU et BARFOLET, s. m. Terme de pêche. Sorte de filet à mailles serrées. Une ordonnance de 1797 défendit de pêcher avec ce filet.

BARGAGNER, v. n. Barguigner, hésiter.

BARGUIGNER, v. n. Nous disons que *le temps barguigne,* pour signifier que le temps est douteux, et que l'on ne saurait prévoir s'il pleuvra ou s'il fera beau. En français, « Barguigner » ne se dit que des personnes, et signifie : Hésiter, avoir de la peine à se décider, marchander.

BARICOLAGE, s. m. Bariolage.

BARICOLÉ, adj. Bariolé. *Habit baricolé; robe baricolée.* Terme savoisien et lyonnais. Dans le canton de Vaud on dit : *Baridolé.*

BARICOLER (SE), v. pron. S'attifer, se parer mignardement.

BARJAQUE, s. et adj. fém. Babillarde, bavarde, causeuse éternelle. Terme suisse-roman, savoisien et méridional.

BARJAQUER, v. n. Caqueter, bavarder, babiller à outrance et indiscrètement. En provençal on dit : *Barjha.*

BARJAQUERIE, s. f., et BARJACAGE, s. m. Caquet, babil incessant.

† BARON-MÊTRE, s. m. Baromètre. *Consulter le baron-mêtre.* Prononciation de nos campagnards.

BAROT, s. m. (*o* bref.) Camion, haquet, charrette basse pour le transport des marchandises. Terme vieux français, usité dans diverses provinces du nord de la France.

BAROTTE, s. f. Brouette, tombereau. *Mener la barotte; traîner la barotte.*

BARRE. C'est le nom d'un jeu gymnastique fort connu. On dit en France : « Jouer aux barres, » et en Suisse : *Jouer à barre.*

BARRER, v. a. (fig.) Serrer. *Avoir l'estomac barré. Le*

récit de cet affreux accident lui avait barré l'estomac. Expression méridionale.

BARRICADE, s. f. Fête, collation que les paysans donnent à l'épousée au sortir de l'église. *Faire une barricade.*

BARRIÈRE D'ESCALIER, s. f. *Descendez avec précaution, et tenez-vous à la barrière.* Le mot français est « Rampe. » « Tenez-vous à la rampe. »

BARRIQUE (UN). Dites : Une barrique.

BARTAVELLE, s. f. En français, ce mot se dit d'une grosse perdrix rouge. Nous l'employons pour désigner un grand causeur, un babillard.

BAS, adv. *Se jeter bas du lit; sauter bas d'un cabriolet.* Dites : Se jeter à bas du lit ; sauter à bas d'un cabriolet.

BASANE, s. f. Surnom dérisoire donné aux soldats de l'ancienne garnison.

† BASELI ou BASELIC, s. m. Plante de jardin. *Un vase de baseli.* En Languedoc on dit : *Bazéli;* à Lyon, *baselic.* Il faut écrire et prononcer « Basilic. »

BASOTER, v. n. Balbutier, hésiter, barguigner. *Tu es là à basoter au lieu de répondre. Il n'y a pas à basoter, ni à tortiller.*

BASOTTEUR, EUSE, s. Celui ou celle qui hésite, qui balbutie, qui barguigne. Se prend toujours en mauvaise part.

BASQUE (UN). Un bâtard. Au féminin, *une basque.* Terme vaudois.

BASSEUR, s. f. *La basseur des eaux.* Expression utile, mais peu usitée.

BASSIN, s. m. Homme ennuyeux, homme fatigant, homme sciant. *Ce bassin de Z. Z** nous aborda et nous embêta. Personne ne pouvait tenir avec ce bassin.*

BASSINANT, ANTE, adj. Ennuyeux, fort ennuyeux, fort désagréable. Se dit des personnes et des choses. *Individu bassinant; route bassinante; travail bassinant.*

BASSINE, s. f. Brasier, espèce de bassin de métal où l'on met de la braise pour réchauffer une chambre, un magasin, un cabinet. *Bassine à anse. Ébraiser la bassine. La bassine les a entêtés.* Le mot de « Bassine » est français, mais dans une acception un peu différente.

BASSINER, v. a. Ennuyer, fatiguer, être à charge. *Va-t'en, tu me bassines. Tout le monde s'est bassiné à cette soirée. Ça me bassine bien d'avoir à sortir par cette pluie.* Expression triviale. En Lorraine, *bassiner quelqu'un* signifie : Lui faire charivari. *On l'a bassiné trois jours de suite.* [Voyez J.-F. MICHEL, *Dictionnaire des expressions vicieuses usitées en Lorraine,* p. 19.]

BASSINET, s. m. *Cracher au bassinet.* Dites : Cracher au bassin; c'est-à-dire : Boursiller à contre-cœur, contribuer forcément. R. *bassin,* plat où l'on reçoit les offrandes à la messe; plat destiné aux cueillettes. *Bassinet,* petit plat, petit bassin.

BATAILLE, s. f. Batterie, querelle où il y a des coups donnés. *Une bataille de cabaret. Une bataille entre gamins.*

BATAILLE, s. f. Nous appelons *Soupe à la bataille* ce qu'on appelle à Paris : « Potage à la julienne. »

BATAILLER (SE), v. récip. Se quereller. *Mes petits amis, ne pourriez-vous pas vous amuser sans vous batailler?* « Je dirai, comme je le crois, que la paix vaut mieux que la liberté; qu'il ne reste plus d'asile à la liberté sur la terre que dans le cœur de l'homme juste, et que ce n'est pas la peine de *se batailler* pour le reste. » [J.-J. ROUSSEAU, *Lettre à M. Moultou,* du 7 mars 1768.] *Se batailler* n'est pas dans les dictionnaires. On dit : « Batailler, » v. n.

BÂTARD, s. m. longue et grosse scie.

BÂTE, s. f. Terme de couturière. Troussis. *Cette robe est trop longue, on y fera une bâte.*

BÂTIULE, s. f. Terme des campagnards, Sac plein de se-

mence, qu'un semeur porte en bandoulière lorsqu'il ensemence un champ. A Rumilly (Savoie), on dit d'une personne qui a le bras en écharpe : *Elle a le bras en bâtiule. Bâtiule* est un diminutif de « Bât. »

BATTE, s. f. Sorte d'étoffe grossière de laine. *Une robe de batte; une jupe de batte.* Terme suisse-roman.

BATTIORER, v. a. Briser les tiges du chanvre ou du lin pour détacher la filasse de la chènevotte. Terme vaudois et savoisien. R. *battre.*

BATTIORET, s. m. Broie, instrument qui sert à briser les tiges du chanvre ou du lin.

BATTRE, v. a. *Ne pas battre le coup* est une expression familière qui signifie : Ne s'occuper à rien, être désœuvré, fainéanter.

BATTRE À FROID, (fig.) Battre froid, être froid, témoigner de la froideur ou de l'indifférence. *Je rencontrai hier Janeret au café, et je battis froid avec lui.* Dites : « Je rencontrai hier Janeret au café, et je LUI battis froid. »

BATTRE À LA GRANGE. Battre en grange.

BATTRE ATOUT. Terme du jeu de cartes. Faire atout, jouer atout.

BATTRE BRIQUET. Dites, avec l'article : Battre LE briquet. « Plusieurs battirent le briquet et allumèrent le cigare. » [Ch. NODIER, *Souvenirs et portraits.*]

BATTRE LA VIANDE. Mortifier la viande. *Du bœuf bien battu. En Angleterre on bat la viande bien plus et bien mieux que chez nous.*

BATTUE, s. f. Babeurre, lait qui reste après qu'on a fait le beurre. Terme vaudois, fribourgeois et savoisien. Dans le Valais on dit : Du *battu.*

BAUCHE ou BÔCHE, s. f. Terme du jeu de boule. Pierre faisant l'office de boule. *Jouer à la bauche.* Dans plusieurs villages de notre canton, dans le Jura et dans le midi de la

France, *bauche* signifie : « Boule. » *Jouer aux bôches* (jouer à la boule).

BAUCHER, v. a. Débuter, c'est-à-dire : Ôter, chasser avec sa boule celle de son adversaire. *Bauche-moi cette boule; bauche-la en place.* Terme vaudois, savoisien, lyonnais et méridional.

BAUME. Nom propre, qui n'est usité que dans cette locution adverbiale : *Pas plus que de Baume;* c'est-à-dire : Pas du tout, point du tout, absolument pas. *Tu voudrais que je m'inquiétasse des cancans de nos commères? En vérité, je ne m'en soucie pas plus que de Baume. Penses-tu qu'il pleuve ce soir ?— Ce soir? Pas plus que de Baume.* Selon le *Glossaire* de Gaudy, cette locution tire son origine du nom de *La Baume,* qui fut le dernier évêque de Genève, à l'époque de la Réformation. Mais un fait qui pourrait infirmer cette explication, c'est que d'autres cantons de la Suisse française emploient aussi ce proverbe.

BAVARD, s. m. Nous employons fréquemment ce mot dans le sens de : Railleur, moqueur, persiffleur. *Croyez-vous, Monsieur, que je me prenne à vos compliments? On sait assez que vous n'êtes qu'un bavard.*

BAVARDAGE, s. m. Moquerie, raillerie.

BAVARDER (SE), v. pron. Se moquer, se railler. *Ces malicieuses filles se bavardaient des passants.* Nous disons, dans le même sens, *bavarder,* v. n. *Vous étiez tous là, comme de grands nigauds, à ricaner et à bavarder.*

BAVERON, s. m. Bavette, serviette d'enfant qu'on attache sous le menton. Terme français populaire. On disait en vieux français : *Baverette.*

BAYU, s. m. Voyez BAÏU.

BÉ-À-BA, s. m. *Être au bé-à-ba,* signifie : N'en pouvoir plus, être à quia, être réduit aux dernières extrémités. On le dit d'une personne fort malade. On le dit surtout d'un

homme à qui le mauvais état de ses affaires ne laisse plus de ressources et qui est aux derniers expédients. Terme suisse-roman et savoisien.

BEAUCOUP, adv. Bien, fort, fortement. *Je crois beaucoup à un orage pour ce soir. Dans notre cercle on croit beaucoup à la paix.* Français populaire.

BÉBÉ (UNE). Une nigaude, une niaise qui est toujours bouche béante. Dans le dialecte limousin on dit : Une *bêbio*, et en Picardie, une *bébette.*

BEC-À-CORBIN, s. m. *Canne en bec-à-corbin.* Dites : Canne en bec de corbin. *Corbin,* en vieux français, signifie : « Corbeau. »

BECFI, s. m. Bec-figue. *Le passage des becfis. Tirer des becfis.* Terme savoisien, bressan, lyonnais, etc.

BÉCHÉE, s. f. *Donner la béchée.* Terme français populaire et vieux français. Dites : Donner la becquée.

BÉCHET, s. m. Trou fait à la glace dans un lieu propre à patiner. *Prendre béchet,* se dit d'un patineur qui s'enfonce dans l'eau. *Il a pris béchet jusqu'au cou.* En vieux français, *béchet* ou *baichet* signifie : « Brochet. » Or comme, à Genève, on patine le plus souvent sur des fossés qui contiennent des brochets, on a dit, en plaisantant : *Il prend le béchet, il prend béchet,* pour : « Il s'enfonce dans l'eau. »

BÉCUIT, s. m. Échauffement provenant d'une écorchure. *Avoir le bécuit.* Dans le patois vaudois, *békoué* se dit d'un enfant au berceau dont la peau est écorchée.

BEGNULE, s. f. (Prononcez *be-piule.*) Femme ou fille sotte, maladroite, sans capacité ni énergie.

BÉGUER, v. n. Bégayer. *Je crois vraiment qu'elle bègue ; on dirait qu'elle bègue.* Terme lyonnais, picard, normand, etc.

BEGUINE ou BÉGUINE, s. f. Bavolet, sorte de coiffe de

toile que portent nos paysannes, principalement celles qui sont âgées. Terme suisse-roman et savoisien.

BELLES HEURES, s. f. pl. *Vous venez, Messieurs, à de belles heures*. On dit en français : Vous venez à belle heure.

BELOSSE, s. f. Prunelle, prune sauvage, fruit du prunelier. Terme suisse-roman, savoisien et vieux français. A Fribourg on dit : *Bolosse;* à Lyon et dans le Jura, *pelosse;* en Normandie, *bloche*. A Reims, on donne aux prunes le nom générique de *balosses*.

BELUES ou BELURES, s. f. pl. Menus copeaux, qui se forment et tombent sous le rabot. *Un sac de belues; allumer le feu avec des belues*. Ne pourrait-on pas rapprocher le mot *belue* ou *blue* du mot français « Bluette? »

BELSAMINE, s. f. *Semer des belsamines*. Terme français populaire. Dites : Balsamine. R. *balsamum,* baume.

† BEL-Z-ET BIEN, loc. adv. Bel et bien. *Tout çà est bel-z-et bien. Tout ça est bel-z-et bon, mais ça ne me va pas*. Cette liaison et celles de *petit-z-à petit* et de *peu-z-à peu* ne sont pas rares dans notre dialecte populaire.

BENAITON, s. m. Corbillon, sébile, paneton, panier d'osier rond, de forme conique et sans anse, pour porter le pain au four. Dans plusieurs provinces de France, ce panier s'appelle *banneton;* dans la Bresse, dans le Mâconnais et en Savoie, on dit : *Benon*.

BENET, s. m. Ecrivez et prononcez « Benêt. » Ce mot, qui rime avec *forêt*, s'écrivait anciennement *benais*.

BÉQUE ou BEKKE, s. f. Bout, pointe de quelque corps, et principalement d'un mouchoir ou d'un châle. Ce terme, qui nous vient des campagnards, n'est pas inconnu à nos citadines. Dans le vieux français, *béquu* ou *bécu* veulent dire : « Pointu. » [Voyez ROBERT-ESTIENNE, *Dictionnaire français-latin*, édition de 1605.]

BÉQUETTE, s. f. Pied d'alouette, plante.

BÉQUILLES, s. f. pl. C'est le nom que nos jeunes campagnards donnent aux « Échasses. »

BERCHE, adj. et subst. Brèche-dent. Se dit d'une personne à laquelle il manque une ou plusieurs dents de devant. *Elle est berche ; il est berche. Connais-tu Isabeau la berche ?* Terme suisse-roman et savoisien.

BERNE, nom propre de ville. Ce nom entre dans plusieurs de nos locutions proverbiales. Par exemple : *Nous sommes de Berne*, signifie : Nous sommes sauvés, nous n'avons rien à craindre, nous sommes des bons. *La justice de Berne* est une justice sévère, une justice sans merci. *Votre Mr N. N*** est tendre comme la justice de Berne.*

BESINGUE. Voyez BISINGUE.

BESOLET, s. m. Hirondelle de mer.

BESTIACERIE, s. f. Stupidité extrême, bêtise consommée.

BESULE, s. f., ou **BESU**, s. m. Ces deux noms se donnent indifféremment aux diverses espèces de mouettes, oiseaux de mer de l'ordre des palmipèdes.

BESULE, s. f. Terme d'écolier. Petite bille en marbre ou en grès, petit *mâpis*.

BÉTANDIER, s. m. Terme rural, par lequel on désigne cet endroit du fenil où l'on entasse les gerbes après la moisson.

BÊTARD, s. m. Lourdaud, maladroit. *Un gros bêtard.* Terme suisse-roman et lyonnais. Les dictionnaires disent : « Bêta. »

BÊTE (UN). *Voilà un bête d'homme. Ce village est un bête d'endroit. Je n'ai pas pu achever de lire ce bête de roman.* Expressions très-usitées à Genève, et qui ne sont pas plus extraordinaires que les suivantes : Une diable d'affaire, une diable de femme, nous fûmes reçus dans une diable d'auberge : toutes expressions qui figurent dans les dictionnaires.

BÊTE, s. f. Nous disons d'une personne que sa famille ou ses amis négligent, délaissent, abandonnent : *On ne lui dit*

pas seulement : Bête, que fais-tu ? Expression languedocienne. Les dictionnaires français disent : On ne lui dit pas seulement : Es-tu chien ? Es-tu loup ?

BÊTE NOIRE, s. f. Porc, cochon. *Engraisser des bêtes noires.* Expression adoucissante, euphémisme des campagnards.

BÊTIOLER, v. n. Faire la bestiole, faire la bête, faire des niaiseries, niveler, s'occuper à des riens. *Deviens un peu sérieux, François, et ne sois pas toujours à bêtioler.*

BÊTION, s. m. Nigaud, niais. *Quel bêtion d'homme ! Le pauvre bêtion veut nous parler politique, et il confond sans cesse Cavaignac et Changarnier. Excusez-le : c'est une tête faible, c'est un bêtion.* La Fontaine a dit : *Bestion.* A Lausanne on dit : *Bâtion.*

BÊTISE (UNE). Une chose de peu d'importance, une misère, un rien. *Combien as-tu payé cette canne ?— Une bêtise, quelques sous, quelques centimes.*

BÉTON ou BETTON, s. m. Lait d'une vache qui vient de vêler. Terme vaudois. Les médecins appellent aussi *béton* le premier lait d'une femme qui vient d'accoucher.

BEUFFER, v. n. *Le cœur me beuffe,* signifie : J'ai le cœur gêné, serré, oppressé.

La sauce semblait de la rafe ;
En la voyant le cœur me savatait,
Et je sentais ma fara qui *beuffait.*

[CH.]

BEUFFERIE, s. f. Terme fort trivial, qui signifie : 1° Une lourde bêtise, une balourdise ; 2° Une chose ennuyeuse à l'excès. *Mieux vaudrait se taire que de raconter des beufferies pareilles. Conviens, Auguste, que ce vaudeville tant vanté n'était qu'une beufferie.*

BEUGNET, s. m. Beignet.

BEURRÉE ou POIRE BEURRÉE. Dites : Un beurré, ou une poire de beurré. Un beurré blanc, un beurré gris.

BEURRES (LES). L'argent monnayé, les écus. *Avoir des beurres. Palper des beurres.* Expression triviale.

BEURRIÈRE, s. f. Baratte, vase où on bat le beurre. Terme suisse-roman, savoisien et dauphinois.

BEUVONS, BEUVEZ. Dites : Buvons, buvez. Ces formes du verbe « Boire » appartiennent à l'ancien français, et on les trouve encore dans Spon : « Il mangeait et *beuvait* sans que personne le pût empêcher. » [Voyez *Histoire de Genève,* tome I, p. 236, édition de 1730.]

BEVABLE, adj. Buvable.

BEZALLER, v. n. Terme des campagnards. Se dit d'un bœuf ou d'une vache que les mouches tourmentent et qui se sauve en sautant et en levant la queue. Il se dit aussi d'un enfant qui se dépite et se mutine. [P. G.]

BI, s. m. Biez, ou Bief, canal qui conduit les eaux pour les faire tomber sur la roue d'un moulin. *Passer le bi.* Terme vieux français.

BIAUDER, v. n. Sauter, jouer. *Nos enfants biaudaient ensemble ; ils ne faisaient que biauder et folâtrer.*

BIBI, s. m. Terme enfantin. Joujou.

BICLE, adj. et s. Bigle, louche, qui a la vue courte. *Comment, Gustave, tu n'aperçois pas ce chalet dans les Voirons ? Es-tu donc bicle ?* Terme vieux français.

BICLER, v. n. et a. Bigler, loucher. *Il braqua son lorgnon et se mit à nous bicler. Bicler l'œil,* veut dire : « Clignoter. »

BICLŒIL ou **BICLE-L'ŒIL,** s. m. Celui qui regarde en biglant, en louchant. Terme trivial.

BIDODI, BIDOGNOL ou **BIDOT,** s. m. Niais, simple, innocent ; homme d'un esprit faible et borné, homme qui s'abêtit par les excès. *Il est dans les bidodis ; c'est un vrai bidodi.* Terme nouveau.

BIDOLION, s. m. Ce mot, connu surtout des campagnards,

signifie : 1° Vin âpre, vin dur ; 2° Cidre ; 3° Petit bidon.

BIEN, s. m. Pour marquer que tout homme dispose avec plus de libéralité du bien d'autrui que du sien propre, nous disons proverbialement : *Du bien d'autrui large courroie.* L'expression véritable est celle-ci : Du cuir d'autrui large courroie.

BIGNET, s. m. *Un plat de bignets.* Terme vieux français. Dites : Beignet.

BIGOUDI, s. m. Espèce de doigt de gant rembourré, autour duquel on roule les cheveux pour des papillotes. [P. G.]

BILER, v. n. Courir vite et sans s'arrêter.

BILEUX, BILEUSE, adj. Ecrivez « Bilieux, bilieuse, » en faisant sonner les deux *i*, et ne dites pas : *Fièvre bileuse, tempéramment bileux, teint bileux.* Faute très-répandue en France, en Suisse et en Savoie.

BILLARD, s. m. Terme d'écolier. Toupie. *Jouer au billard ; lancer un billard ; entortiller un billard ; son billard dormait et ronflait.* Dans les trois quarts de la France, ce jouet s'appelle *moine.* En Provence on dit : *Boduffe.*

BILLET, s. m. *Je t'en donne mon billet,* est une formule affirmative qui répond à : Je te l'assure, je t'en donne la promesse positive, je t'en donne ma parole.

BIOLE, s. f. Bouleau, arbre. *Une verge de biole. Menacer un enfant de la biole ; lui donner la biole.* En Franche-Comté on dit : *Bioule* ou *boule.* Dans le canton de Vaud, *la bioulée,* c'est la fouettée. *Oui, continue à crier, et tu recevras la bioulée.*

BIOLES, s. f. pl. *Être dans les bioles,* signifie : 1° Être un peu fou, être un peu toqué ; 2° Être un peu gris, être entre deux vins.

BIOLET, s. m. Extrémité, fin bout d'une branche. S'emploie surtout au pluriel, et en parlant des arbres à fruits. *Si tu*

cueilles nos cerises, Arnold, fais bien attention de ne point casser de biolets.

BIRON, s. m. Couvet, sorte de chaufferette.

BISCOIN, s. m. Sorte de brioche au safran. Dans nos campagnes, on appelle *biscoin* un petit pain rond que l'on fait pour les enfants avec les derniers restes de la pâte.

BISCÔME, s. m. Pain d'épice. *Nous tirâmes trois coups à cette loterie de cinquante centimes, et nous eûmes pour tout lot... un biscôme !* Terme suisse-roman.

BISCÔMIER, s. m. Fabricant de *biscômes.*

BISE, s. f. Nous disons proverbialement d'une personne très-économe : *Elle n'ouvre pas son sac de farine quand il fait la bise.*

BISÉ (ÊTRE). Être assailli par une forte bise. *En passant sur les quais du Rhône, nous fûmes bisés d'importance.*

BISINGUE (DE), ou DE BESINGUE, ou DE BISINGLE, adv. De travers, de biais, de guingois. *Cet habit va tout de bisingue. Que t'est-il donc arrivé, Ferdinand, que tu marches tout de bisingue? Avoir les yeux de bisingle.* Terme vaudois et franc-comtois.

BISQUE, s. f. Dépit extrême. *Quelle bisque, quelle fameuse bisque il a eue! Voilà ce qui s'appelle une bisque pommée !*

BISTOT ou BISTAUD, s. m. Le dernier apprenti dans un bureau, dans un magasin.

BLÂCHE, s. f. Fourrage des marais.

BLAGUE (UNE). Un blagueur, un hâbleur, un vantard. *Va, Jean-Pierre, va, tu n'es qu'une blague.* Terme trivial.

BLANC, BLANCHE, adj. (fig.) Inutile, qui n'aboutit à rien, qui est sans résultat. *Faire une course blanche.* Terme méridional. Dans le canton de Vaud on dit : *Faire une course en blanc.*

BLANC, s. m. Nous disons : *Saigner quelqu'un à blanc.*

Les dictionnaires disent : « Saigner quelqu'un au blanc, » ou « jusqu'au blanc. »

BLANCHE (LA). Terme des campagnards. *On craint la blanche pour cette nuit.* Le mot français est Gelée blanche.

BLANCHE GELÉE, s. f. Dites : Gelée blanche. *Chaque automne les blés noirs souffrent plus ou moins de la blanche gelée.* Terme suisse-roman. On dit à Chambéry : *Le blanc gel.*

BLANCHET, s. m. Robe de dessous, ordinairement de laine, qu'on met aux enfants.

BLANCHIMENT, s. m. Nous disons : *Le blanchiment d'un plafond ; le blanchiment d'une cuisine ; écrire sur le blanchiment ; odeur de blanchiment.* « Blanchiment » est français ; mais le sens genevois n'est pas dans les dictionnaires.

BLESSIR (SE), v. pron. Se blossir, devenir blet.

BLESSON, s. m. Tache noire qui se forme à la peau, à la suite d'un coup.

BLESSON, s. m. Poire sauvage. Terme vaudois, etc.

BLESSONIER, s. m. Poirier sauvage.

BLETTIR, v. n., et SE BLETTIR, v. pron. Devenir blet. *Les poires commençaient à se blettir.* Terme dauphinois, lorrain, etc. En français on dit : « Se blossir. »

BLEU, BLEUE, adj. (fig.) Surpris, frappé d'étonnement, stupéfait. *Oui, notre jeune cousine s'est laissée enlever par un Polonais, et j'en suis bleue.*

BLOUSIER, s. m. Ouvrier en blouse. Ce terme si connu n'est dans aucun dictionnaire.

BOBÈCHE, adj. et s. f. Fille ou femme sotte, niaise, nigaude et maladroite. Voyez le mot suivant.

BOBET, adj. et s. m. Niais, sot, inepte, nigaud. *Ce garçon est si bobet qu'on l'a exempté, pour cela seul, du service militaire. Le frère et la sœur se valent bien : l'un est un vrai bobet, l'autre une franche bobèche.*

BOBICHON, s. m. Diminutif de *bobet.*

BOBUE, s. f. Oiseau, la huppe d'Europe.

BOC ou **BOT**, s. m. Sorte de petit crapaud, qui est gris sur le dos, avec le ventre rouge. *Éclaffer un boc.* Les campagnards disent : un *bot. Être fier comme un bot. Bot* se dit en Savoie, en Dauphiné et en vieux français.

BOC, s. m. *Mettre de la graisse de boc* sur une écorchure, sur un très-léger coup, sur une petite entamure à la peau, c'est : Y mettre sa propre salive. Expression facétieuse et dérisoire. *Tu t'es piqué au doigt, mon pauvre Élisée, et tu souffres beaucoup ; eh bien ! mets-y de la graisse de boc.*

BOC, s. m. Le *jeu de boc* est une sorte de jeu de cartes, qui n'exige aucune combinaison et où le hasard seul décide. On l'appelle quelquefois *Jeu des petits paquets,* ou *Jeu des petits plots.*

BOCHOT, s. m. Petit tonneau.

BOCON, s. m. Petit morceau, bouchée. *Je n'en veux qu'un bocon. Tu nous donnes là un bien crouye bocon. Notre Jeannot ne nous écrit que des bocons de lettre. Où allez-vous ? disais-je à un mendiant savoyard.—Pauvre Monsieur, me répondit-il, je vais chercher mon bocon.* Nous disons proverbialement : *Tenir le bocon haut à quelqu'un,* pour signifier : Faire qu'une chose lui soit difficile et qu'il ne l'obtienne qu'avec de grands efforts. *Crois-tu que Mr N** finisse par accorder sa fille à notre Amédée ?—Je l'espère ; mais il lui tient le bocon furieusement haut.*

BOILLE, s. f. Mot d'une orthographe difficile, presque insaisissable : il rime avec *De Broglie,* et devrait peut-être s'écrire *boglie.* On appelle ainsi une sorte de hotte en bois de sapin, dans laquelle nos laitières mettent le lait qu'elles transportent à la ville sur leur petite charrette. *Une paire de boilles. Laver les boilles.* Terme vaudois et savoisien. A Neuchâtel, en Franche-Comté et en vieux français on dit : *Bouille.*

BOIRE, v. a. Nous disons figurément et énergiquement : *Boire le sang à quelqu'un*, pour signifier : « Le tourmenter, l'excéder de sollicitations importunes. *Finiras-tu, Henri, avec tes demandes? En vérité, tu me bois le sang.*

BOIRE SUR. Prendre une infusion. *Boire sur la camomille; boire sur le tilleul; boire sur la fleur de bonhomme.*

BOÎTE À GIFFLES, s. f. Se dit d'un cabaret bruyant où les querelles et les batteries sont quotidiennes.

BOÎTE DE TONNEAU, s. f. Cannelle, robinet de cuivre ou de buis qu'on met à un tonneau pour en tirer le vin ou toute autre liqueur.

BOÎTIER, s. m. Terme de la fabrique d'horlogerie. Monteur de boîtes.

BOITON, s. m. Étable à cochons, toit à porcs, porchérie. *Nettoyer le boiton.* Terme suisse-roman.

BOLANT ou **BOULANT**, adj. m. Ne s'emploie guère qu'en parlant du *pain*. *Un pain bolant* est un pain léger, bien levé, bien boulangé.

BOLLIOT, BOLLIOTTE, adj. et s. (*ll* mouillés.) Gros, trapu, ramassé. *Un petit bolliot; un gros bolliot.* Dans le vieux français, *beuillu* se disait d'un homme ventru. Voyez BOILLE.

BOMBONNE, s. f. Sorte de grosse bouteille ou dame-jeanne à l'usage des droguistes. Ce terme, connu dans quelques parties de la France, n'est dans aucun dictionnaire usuel. En français, « Bombe » se dit d'une bouteille de verre ronde, qui n'a qu'un collet fort court.

BON-À-DROIT, s. m. Bonne mesure, bonne ration. *J'aime bien à me servir chez cette marchande, parce qu'elle me fait toujours bon-à-droit.* Terme jurassien.

BOMBONAILLE, s. f. Bonbons, grand assortiment de friandises. *Je préfère une tranche de pâté à vos meringues et à votre bombonaille.*

BON COURANT (LE). L'ordinaire, ce qui n'est en son genre ni très-bien, ni très-mal. *Ce roman nouveau est du bon courant. Les plaidoyers de notre jeune avocat sont du bon courant*, etc. Expression utile et claire, fort usitée chez nous. Les dictionnaires disent : « Le courant des affaires, le courant du marché, le courant du monde, » et rien de plus.

BONFOND, s. m. Signifie : 1° Un réjoui, un Roger-Bontems ; 2° Un étourdi, un tapageur, un évaporé.

BONHEUR, s. m. *Du bonheur que*, veut dire : « Heureusement que. » *Du bonheur que la sécheresse a fini. Du bonheur que l'incendie a eu lieu de jour.* « Par bonheur que » est français.

BONNE (DE). Nous disons de quelqu'un qui est gai, qui est en train, qui est sur son beau dire : *Il est de bonne.* En Languedoc on dit : *Il est dans ses bonnes;* en vieux français, *il est en bonne.*

BONNE-MAIN (LA). Petite libéralité, petite gratification faite à un domestique, à un cocher, à un porte-faix, etc. On dit en français : « Le pour-boire, la pièce. »

BON-NER, v. a. Combuger, c'est-à-dire : Remplir d'eau un tonneau ou un autre vaisseau en bois, et les mettre en état de recevoir du vin ou une liqueur quelconque. *Bon-ner un cuvier avant la lessive; bon-ner un jarlot.* L'action de *bon-ner* s'appelle *bon-nure. Faire une bonnure.*

BON-NER, v. n. Se dit d'une soupe, d'un légume, d'une viande qui, placée près du feu, cesse de cuire faute de feu, languit et contracte un mauvais goût. *Si Madame tarde encore de dîner, sa soupe bon-nera.* Nous appelons *goût de bon-né,* le goût que contracte une soupe qui a cuit trop longtemps.

BONNETTE, s. f. Sorte de petit bonnet. *Bonnette de nuit.* Terme méridional.

BON OISEAU (LE). Expression adoucissante, euphémisme, par lequel nos paysans désignent « L'épervier, » et en général toute espèce d'oiseaux de proie.

BONTABLE, adj. Qui a de la bonté, qui est bienveillant, affable, complaisant, serviable, débonnaire. Terme savoisien et franc-comtois.

BONTABLEMENT, adv. Avec bonté, avec affabilité.

† BORGNE D'UN ŒIL. Borgne. Terme méridional.

BORNE (UN). Une borne.

BORNICANT, BORNICANTE, s. Celui ou celle qui a la vue très-basse; celui ou celle qui a les yeux faibles, malades, et qui les cligne au grand jour. A Neuchâtel on dit : *Bornicle;* dans le Jura, *bourniclard*, et en Languedoc, *bourniquel.*

BORNU, BORNUE, adj. Creusé, sillonné de fissures, troué plutôt par le laps du temps et par la nature que par la main de l'homme. *Pomme de terre bornue; rave bornue; boule bornue; tronc d'arbre bornu; aqueduc bornu.* En patois, *borna* ou *bourna* signifie : « Trou. » En provençal, *bourna* veut dire : Creuser, rendre creux. *Aqueou roure est tout bourna* (ce chêne est tout creusé, tout plein de cavités).

BOSCULER, v. a. Bousculer. Voyez BUSCULER.

BOSSE, s. f. Grand tonneau de la contenance d'environ 914 litres. Terme vieux français. Dans quelques provinces de France, *bosse* se dit d'un tonneau à mettre le sel.

BOSSETTE, s. f. Grand tonneau dont la capacité varie de 17 à 22 setiers, et qui sert principalement à rentrer la vendange.

BOT, s. m. (*o* bref.) Crapaud. Voyez BOC.

BOTASSER, v. n. Se dit des plantes et signifie : Végéter, rester rabougri. Terme vaudois.

BOTASSON, s. m. Rabougri, qui ne croît pas. Se dit des enfants et des plantes. Terme vaudois.

BOTET, s. m. *Faire botet.* S'associer. Terme d'écolier.

BOTOLION ou BOTOLIOT, s. m. Nabot, courtaud, trapu. *Botoglle,* en patois, signifie : « Bouteille. »

BOTON, s. m. Terme dérisoire. Bout d'homme, homme d'une taille très-petite, contrefaite et qui apprête à rire.

BOUBE, s. m. Jeune bouvier, jeune pâtre. En patois, *boube* veut dire : « Enfant. » En allemand, *bube* (prononcez *boube*) signifie : Jeune garçon. Voyez BOUÈBE.

BOUCANEUR, s. m. Tapageur. « Boucan et Boucaner » sont dans quelques dictionnaires.

BOUCHARD, BOUCHARDE, adj. et s. Qui a le visage malpropre, surtout autour de la bouche. *Un enfant bouchard. Regarde-toi au miroir, petite boucharde.* Terme méridional et vieux français.

BOUCHARDER, v. a. Barbouiller, salir le visage. *Caïon que tu es, où t'es-tu ainsi bouchardé?*

BOUCHE, s. f. Bouchoir, grande plaque de fer qui sert à fermer la bouche d'un four. [P. G.]

BOUCHÈRE, s. f. Barbuquet, bouton, élevure au bord des lèvres. *Laisse donc ta bouchère et ne la touche pas continuellement.* Dans le patois provençal on dit : *Bousserio;* à Lyon, *boucharle;* en Lorraine, *bouque.*

BOUCHON (À), adv. Voyez À BOUCHON.

BOUCLER, v. a. (fig.) Conclure, terminer. Se dit surtout en parlant d'un achat, d'une vente, d'un marché, d'une transaction quelconque, et se joint le plus souvent au mot *affaire. L'affaire est bouclée; elle va se boucler. Nous aurons bientôt bouclé cette affaire.* Expression heureuse, que je ne trouve dans aucun dictionnaire, ni dans aucun glossaire.

BOUDINS, s. m. pl. Nous disons : *Manger des boudins; faire griller des boudins, etc.* Il faut dire au singulier : Manger du boudin, faire griller du boudin. Dans le langage

des écoliers, *Saigner des boudins, saigner les boudins, faire les boudins,* signifie : Saigner du nez, saigner par le nez, *boudiner.*

BOUÈBE ou BOËBE, s. des 2 genres. Fils ou fille d'un tel. *Où est ton bouèbe, voisine? Voyez donc cette bouèbe, qui va se fourrer dans la pétrissoire!* Ce mot nous vient probablement du canton de Vaud, et ce canton l'a reçu des Suisses allemands. Dans le patois de la Lorraine, *buôbe* veut dire : « un garçon. » En allemand, *bube.*

BOUELLE ou BOÈLE, s. f. Ventre, panse. Dans le vieux français, *boël* ou *bouèle* signifient : Boyau, intestins.

BOUER, v. a. Crotter, couvrir de boue, embouer. *Maladroit que tu es, tu m'as boué. Se bouer,* v. pron. Se crotter.

BOUFFAILLE. s. f. Grande bombance, repas copieux. *Faire une bouffaille.*

BOUFFAILLER, v. n. Augmentatif de Bouffer. *Il n'aime qu'à bouffailler. Il ne pense qu'à bouffailler.*

BOUFFEUR, s. m. Bâfreur, glouton.

BOUFFISURE, s. f. Écrivez et prononcez « Bouffissure. »

BOUGER, v. n. Nous disons de quelqu'un qui, par frayeur, demeure immobile : *Il n'ose ni bouger, ni griller. Elle voyait le voleur se glisser dans la salle voisine, et, blottie dans l'angle du mur, elle n'osait ni bouger, ni griller.*

BOUGER, v. a. Remuer, ôter de sa place, changer de sa place. *Bouger une table; bouger un canapé:* phrases vicieuses, puisque le verbe *bouger* n'est pas actif. On ne doit pas dire non plus : *Se bouger,* pour : Se remuer, se déplacer, changer de place. *Bouge-toi de là, paresseux! Te bougeras-tu quand je te parle?* Terme gascon et vieux français.

BOUGILLER, v. n. Bouger sans cesse. *L'ennuyeux enfant, qui ne fait que bougiller! Auras-tu bientôt assez bougillé?* Terme savoisien.

BOUGILLON, BOUGILLONNE, adj. et s. Mièvre, qui change toujours de place, qui ne peut se tenir en repos, qui est incommode par ses perpétuels déplacements. *Faire le bougillon. Tu es bien bougillonne, Alexandrine. Votre jeune écolier est un enfant étourdi et bougillon.* M. Bescherelle, qui a recueilli ce mot, ne le donne que comme substantif; nous l'employons fréquemment comme adjectif.

BOUGILLONNAGE, s. m. Action de *bougiller.*

BOUGILLONNER, v. n. Se dit des personnes, principalement des enfants, et signifie : Être dans un mouvement continuel et fatigant.

BOUGNET, ETTE, adj. Se dit des enfants et signifie : Joli, gentil, mignon. Voyez le mot suivant.

BOUGNON, adj. et s. des 2 genres. Joli, gentil, mignon. *Un bougnon d'enfant. Cette petite est bougnon. Quel bougnon que votre Amélie!*

BOUÏE, s. f. Petite lessive. *Tu fais la lessive, Madelon? — Non, Madame, ce n'est qu'une bouïe.* Les mots *Bouïe* et *buie* se disent en Suisse, en Savoie, en Bourgogne et dans le Lyonnais; *bouaye* ou *boaïe* se disent dans les Vosges; enfin le vieux mot de *buée* est encore d'un fréquent usage dans plusieurs provinces du nord et de l'orient de la France.

BOUILLIR, v. n. et a. Ce verbe est estropié dans les phrases suivantes : *Quand ma servante me répondait avec ce mauvais ton, je bouillissais* (je bouillais). *Eh bien, Jaqueline, qu'attendez-vous là, plantée comme une idoine? — Pardine, Madame, j'attends que ce maudit coquemar bouillisse* (bouille). — *Eh! ne voyez-vous pas qu'il bouillit* (qu'il bout), *et que moi aussi je bouillis d'impatience* (je bous d'impatience) *en voyant vos patelages?*

BOUILLON, s. m. Pluie, grosse pluie, averse. *Nous allons avoir du bouillon.* A Rennes, *mettre les pieds dans le bouillon,* signifie : Mettre les pieds dans la crotte.

BOUILLON À LA REINE, s. m. Lait de poule. *Prendre un bouillon à la reine.* Terme languedocien, etc.

BOUILLON BLANC. Breuvage empoisonné. *Elle fit tout doucettement prendre au cher homme un bouillon blanc,... et ni vu ni connu.* On dit en français, dans le même sens : Administrer un bouillon d'onze heures.

BOUILLON POINTU, s. Lavement. Français populaire.

BOUÏON, s. m. Petite lessive, petite *bouïe.*

BOULANT, adj. m. Voyez BOLANT.

BOULE, s. f. Nous disons figurément : *Perdre la boule;* pour : Perdre la tête, se troubler dans un discours, perdre le fil de ses idées. *Avant l'audience, il parlait crânement et avec un flux de paroles ; arrivé devant le juge, il perdit la boule, et balbutia.* Expression signalée aussi dans le *Dictionnaire jurassien* de M. MONNIER.

BOULE, s. f. Nous disons figurément : *Tenir pied en boule,* pour signifier : Être assidu, être appliqué. On dit en français : Tenir pied à boule.

BOULEVARI, s. m. Grand bruit, grand tapage, grand désordre. *Un boulevari assourdissant.* Terme français populaire. A Reims on dit : *Houlvari.* Le dictionnaire de l'Académie dit : « Hourvari. »

BOULI, s. m. *Du bouli ; un bon bouli.* Terme français populaire. Écrivez et prononcez « Bouilli, » en mouillant les *ll.*

BOURANFLE ou BOURENFLE, adj. Enflé, bouffi. *Un visage bouranfle ; des joues bouranfles. Tu es aujourd'hui un peu bouranfle.* Terme suisse-roman et savoisien. En provençal, *boudenfle;* dans le dictionnaire de Cotgrave [édition de 1650], on trouve *bourranflé.*

BOURDIFAILLE, s. f. Sorte de pâtisserie.

BOURDIFAILLE, s. f. Femme sans tête, femme étourdie et négligente. Dans l'*Album de la Suisse romane,* tome I, page 122, Mr J.-Fr. Chaponnière a tracé un spirituel portrait

de la *Bourdifaille*. Nous y renvoyons nos lecteurs. *Bourdifaiho*, en provençal, veut dire : Ravauderies, bagatelles, guenilles, rebuts. A Neuchâtel, *bourdifaille* est synonyme de « Canaille. »

BOURGUIGNÔTE, s. f. Bourguignonne, paysanne du Jura. *Votre dame est aussi marchandeuse qu'une bourguignôte.* On disait dans le vieux français : *À la Bourguignôte,* pour signifier : A la façon des Bourguignons.

BOURI ! BOURI ! Cri dont on se sert dans nos basses cours pour appeler les canards. En Normandie et dans le vieux français, *bourre* signifie : « Canard ; » dans le patois lorrain on dit : *Bouorre*. Dans le patois vaudois, *bourita* est le nom de la femelle du canard.

† BOURIAUDER, v. a. Tourmenter, faire souffrir.

BOURILLON, s. m. Nombril. Dans le patois du Jura on dit : *Berelion ;* dans le patois de la Bresse, *beurelion*. Dans le dialecte languedocien, *bourillon* signifie : « Bourgeon. »

BOURNEAU, s. m. Nous appelons *bourneau :* 1° Le tuyau de bois, de grès ou de terre cuite, destiné à conduire l'eau à une fontaine ; 2° Par extension, la fontaine elle-même. *Le bourneau du Molard. La conche d'un bourneau. Tomber dans le bourneau. Changer les bourneaux. Les bourneaux sont arrêtés.* Terme suisse-roman et savoisien. Dans le midi de la France et en vieux français, *bourneau* a le sens de Tuyau de grès ou de terre cuite.

BOURRAIN, s. m. Brisures de menu bois, menues parcelles qui se détachent des fagots entassés dans un grenier. *Une poignée de bourrain. Ramasser du bourrain.* En français, *bourrée* signifie : « Bois menu et mauvais. » A Rennes, les balayeurs s'appellent *des bourriers.*

BOURRATIF, IVE, adj. Se dit d'un mets qui bourre et rassasie promptement. *Nos matafans et nos châchauds à la drachée sont bourratifs.* Terme un peu trivial.

BOURREAUDE, s. f. Femme qui se livre à des actes de cruauté. *Voyez cette bourreaude qui va noyer elle-même son chat.*

BOURREAUDER, v. a. Faire souffrir, tourmenter. *Bourreauder un chien; bourreauder un lapin. Bourreauder un petit enfant.* Terme suisse-roman et savoisien, connu aussi dans le nord de la France. *Bourreauder une poupée,* c'est: La gâter, l'abîmer. En Franche-Comté, *bourreauder un ouvrage*, c'est: Le bousiller, le faire avec précipitation et sans soin.

BOURREAUDEUR, BOURREAUDEUSE, s. Se disent quelquefois pour: Bourreau, *bourreaude.*

BOURRÉE, s. f. Fougade, travail acharné mais court; effort considérable, mais qui dure peu. *Travailler par bourrées.* En Languedoc on dit: *Bourrade; donner une bourrade.* A Rumilly (Savoie), *une bourrée de mal de ventre,* c'est: Une douleur violente, mais courte, de mal de ventre.

BOURRÉE, s. f. Bourrade, rebuffade, réprimande faite avec humeur, avec dureté et avec une sorte d'éclat. *Faire une bourrée.* « Bourrer » est français dans le sens de Tancer durement et en élevant la voix.

BOURRER, v. a. Pousser rudement après soi. *Bourrer les portes.*

BOURRIQUE (UN). *Le bourrique se mit à galoper et l'enfant tomba.* Bourrique est féminin.

BOURROCHE, s. f. Plante potagère. *Sirop de bourroche.* Terme vieux français. On dit aujourd'hui: « Bourrache. »

BOURTILLE, s. f. Sous-bois.

BOUSINER, v. a. Tracasser, ennuyer, chiffonner, vexer. *Laisse-moi, Gaspard, tu me bousines. Lequel, de vous autres, voudrait s'en retourner avec moi? Je me bousine ici.* Terme trivial, qui appartient au français populaire.

BOUTE-ROUE, s. m. Borne qu'on établit au coin ou le long des rues et des chemins. *Heurter contre un boute-roue.* Terme connu dans le Berry et ailleurs. En Dauphiné on dit : *Un butte-roue;* en Savoie, *un chasse-roue.*

BOUTIFAILLE, s. f. Mangeaille, victuailles, vivres, provisions de bouche. [P. G.]

BOVAIRON, s. m. Jeune gardeur de vaches, petit bouvier. On donne quelquefois le nom de *bovaironne* aux gardeuses de vaches.

BRAFFE, s. f. La *braffe* est une femme qui fait les choses vite et mal; une femme qui cause beaucoup, s'agite et se trémousse pour des résultats insignifiants et chez laquelle on ne trouve d'ordinaire ni économie, ni ordre, ni tenue, ni propreté. Ce mot de *braffe*, emprunté à nos campagnards, vient du mot *brasse* (indicatif du verbe « Brasser »), les lettres *ss* ou *s* se changeant fréquemment en *f* dans notre patois. Une *braffe* est donc celle qui aime à *brasser* beaucoup d'affaires. A Chambéry on appelle *brasse-femme* celle qui est toujours en mouvement. Dans nos Alpes, *brassa* se dit d'une femme qui se mêle sans nécessité des affaires d'autrui.

BRAILLÉE, s. f. Cris, paroles prononcées en braillant. *Tu m'essourdelles avec tes braillées. Braillée* est quelquefois synonyme de Gronderie. *Peu à peu il se fâcha et nous fit une braillée.*

BRAISES (DES). Ce mot ne s'emploie pas au pluriel. On ne dira donc pas : *Le fayard fait des braises excellentes. Notre soupe versa dans les braises. Étouffer des braises.* Dans ces exemples, et exemples semblables, mettez le singulier.

BRAMÉE, s. f. Cri, hurlement. *Faire des bramées. Pousser des bramées.*

BRAMER, v. n. Crier, hurler, parlant des personnes. Terme vaudois, dauphinois, etc. En français, « Bramer » ne se

dit que du cerf. En Languedoc : *Bramer*, et dans notre patois, *bran-ma*, se disent du beuglement des vaches et des bœufs.

BRAND ou BRANT, s. m. Bande de papier soufré qu'on brûle dans les futailles pour fortifier le vin. En allemand : *Brand. Ce vin est bon, mais il a un goût de brand.*

BRANDE, s. f. Hotte faite de douves, hotte de bois pour porter la vendange, le vin, l'eau ou d'autres liquides. *Les bretelles d'une brande.* Terme suisse-roman et savoisien. A Fribourg on dit : *Brente ;* en Provence, *brindo.*

BRANDÉE, s. f. Le contenu d'une *brande.*

BRANDENAILLES, s. f. pl. Terme de pêcheur. Blanchaille, menu fretin, petites perches, *perchettes.*

BRANDER, v. a. Faire brûler dans une futaille un papier soufré. Voyez BRAND.

BRANLETTES, s. f. pl. Échalottes, ciboulettes, espèce d'ail. *Cueillir des branlettes.* Terme suisse-roman.

BRANQUER, v. a. Braquer. *Branquer un canon ; branquer une lunette.* Terme suisse-roman.

BRAQUE, s. m. Vantard, hâbleur, blagueur. « Braque, » en français, veut dire : « Étourdi, inconsidéré. »

BRASAILLE ou BRAISAILLE, s. f. Menu charbon, poussier de charbon de bois. Dans le canton de Vaud on dit : *Braisette* ou *brasette.*

BRASSE, s. f. Brassée, nagée, espace que parcourt un nageur par un seul mouvement de ses bras et de ses jambes. *Notre fils commence à savoir nager : il fait douze brasses de suite.*

BRASSE (LA). Les bras, le courage, la force. *Couper la brasse ; ôter la brasse. Tes histoires de champs de bataille et d'hôpitaux m'ont coupé la brasse.* Expression connue dans le canton de Vaud.

BRASSE-CORPS (À), loc. adv. À bras-le-corps, c'est-à-

dire : « À bras (qui entourent) le corps. » *Ils se prirent à brasse-corps.* Français populaire.

BRASSÉE, s. f. *Se battre à la brassée,* signifie : Lutter, se prendre corps à corps avec quelqu'un pour le terrasser.

BRASSER, v. a. *Brasser la boue,* signifie : Marcher dans la boue, patauger, barboter. A Neuchâtel on dit : *Brasser dans la boue.*

BRASSER LES CARTES. Mêler les cartes.

BRASSEUR DE BIÈRE, s. m. Brasseur. *Ils se donnèrent rendez-vous chez le brasseur de bière.* Cette faute nous vient de la Suisse allemande. *Bierbrauer* signifie littéralement : Brasseur de bière.

BRASSERIE DE BIÈRE, s. f. Brasserie.

BRAVE, adj. Joli, joliet, mignon, grassouillet. En français, « Brave, » appliqué aux enfants, signifie : Bien paré, vêtu avec soin. [ACAD.]

BRAVET, ETTE, adj. Joli, gentil, mignon. *Que notre Élisa était bravette avec son chapeau rose !* Terme dauphinois, languedocien, etc.

BRECAILLON ou BROCAILLON, s. m. Dénomination dérisoire donnée aux soldats de l'ancienne milice, et, par extension, à tout fantassin qui est mal équipé. Ce terme a vieilli. En français, *briquaillon* signifie : Vieux restes d'un pot cassé, objet de rebut.

BREDOUILLE, s. f. et adj. Celui ou celle qui fait les choses à l'étourdie, sans exactitude et sans soin. En Dauphiné et en Lorraine, *bredouille* se dit d'une personne qui ne parle pas distinctement.

BREDOUILLON, s. m. Diminutif de *bredouille.*

† BREGANTIN, s. m. Brigantin, sorte de barque.

BREGAUSSER ou BREGAUCHER, v. n. Tracasser, ranger, nettoyer dans un appartement.

BREGOLET, s. m. Roulette d'enfant, machine roulante où

les enfants se tiennent debout lorsqu'ils commencent à faire quelques pas.

BREGON, s. m. Se dit d'une domestique active et bruyante, d'une domestique toujours en action, toujours agitée. *Justine est un bon bregon.*

BREGONNER et BREGOUNER, v. n. Faire du bruit en se trémoussant dans les diverses occupations du ménage. *Nous l'entendîmes bregonner toute la nuit. Elle bregonnait dans la chambre avoisinante, et nous empêchait de dormir.* Ce terme et les trois précédents tirent leur origine du mot *brego,* qui, dans le patois vaudois signifie : Rouet, machine à roue dont on se sert pour filer, et dont le bruit devient souvent importun.

BRELAIRE (UNE). Une tête légère, une personne évaporée, un étourneau. *Il oublie tout, il embrouille tout : c'est une brelaire, c'est une tête de brelaire.* Dans les cantons de Vaud et de Fribourg, *brelaire* signifie : Fantaisie, caprice, lubie, idée bizarre. *Avoir une brelaire; une brelaire lui a passé par la tête.*

BRELANCHER, v. n. Vaciller, locher, chanceler, branler, n'être pas bien ferme. *Notre Jacques avait trop bu et il commençait à brelancher. Mes enfants, cottez donc votre table, vous voyez bien qu'elle brelanche. Brelancher* est probablement un diminutif de « Branler, » v. n.

BRELAUDES ou BRELÔDES, s. f. pl. Lambeaux, pièces, loques. *Il avait un chapeau gras et percé, et son habit s'en allait tout en brelaudes.* Terme connu dans le canton de Vaud. Au sens figuré, *avoir la tête en brelôdes,* veut dire : Avoir la tête fatiguée et souffrante.

BRELAUDÉ, ÉE, adj. Qui est gâté, qui est déchiré, qui s'en va en *brelaudes.* Voyez ce mot.

BRELINGUE, s. f. Mauvaise voiture. En français, « Berlingot » signifie : Berline.

BRELINGUER, v. a. Voiturer.

BRELINGUER (SE), v. pron. Se faire voiturer, se promener en voiture. *Je m'ennuyais, j'étais seul : je me fis brelinguer deux fois par l'omnibus de Fernex. Brelinguer* ne se dit qu'en plaisantant, et se prend d'ordinaire en mauvaise part.

BRELOQUE, s. f. Se dit d'une personne bavarde, d'une personne sans jugement et sur laquelle on ne peut compter. *Ne l'écoutez pas, c'est une breloque; c'est une tête de breloque.* « Battre la breloque » est une expression française qui signifie : Divaguer, déraisonner.

† BRELUE, s. f. *Avoir la brelue.* Terme français populaire et vieux français. On dit aujourd'hui : « Berlue. »

BRELURIN ou BRELURON, s. m. Étourdi, tapageur. *Après le bal, nos brelurins se mirent à boire et à faire mille extravagances.*

BRENIQUE, adv. Bernique, bernicles, point du tout. *Je comptais sur sa visite : mais brenique! il n'a pas paru.*

BRESOLER ou BRISOLER, v. a. Rissoler, rôtir. *Châtaignes bresolées.* Terme suisse-roman et savoisien. Au sens figuré, *bresoler* signifie : Être impatient, pétiller d'impatience. *Il bresole d'être marié. Nos deux enfants bresolent d'aller sur un bateau à vapeur; ils en bresolent d'envie.* Expression qui appartient au langage le plus familier. *L'os qui bresole,* est une dénomination plaisante donnée à ce nerf du coude que les médecins appellent « Nerf cubital. » Quand ce nerf reçoit un coup sec, la main et le bras en éprouvent un frétillement, un *bresolement* très-douloureux.

BRESOLEUSE, s. f. Femme qui *bresole,* femme qui rôtit des châtaignes et les vend au coin des rues. *La mère Colloux la bresoleuse vient de mourir.*

BRETANTAINE, s. f. *Courir la bretantaine.* Le mot français est « Pretentaine. »

BRETIFAILLE, s. f. Le mot français correspondant est

« Promiscuité, » c'est-à-dire : Mélange confus et désordonné. *Dans plusieurs écoles les enfants sont instruits à la bretifaille;* c'est-à-dire : Pêle-mêle, jeunes garçons et jeunes filles à la fois. *Les moissonneurs et les moissonneuses sont entassés le soir à la bretifaille.* [P. G.] Ce mot n'est qu'une corruption du mot *Bourdifaille,* p. 58.

BRETILLANT, ANTE, adj. Croustillant. *Pain bretillant, pâtisserie bretillante,* c'est-à-dire : Dont la croûte est bien cuite, ferme et friable.

BRETINTAILLE, s. f. Pretintaille, ornements de femme, frivolités, bagatelles, choses de peu de valeur.

BRIBANDER, v. a. Se promener sans but, flâner, fainéanter, mener une vie oisive et vagabonde. En vieux français, *briban* signifie : Mendiant.

BRIFE, s. f. Espèce de petit-lait blanc et épaissi qui se forme sur le *séret* dans la chaudière d'une laiterie. [P. G.]

BRIFFE-TOUT, s. m. Celui qui gâte tout, fripe et détruit tout. *Votre Hippolyte est un briffe-tout.*

BRINNÉE, s. f. Volée de coups, rossée. *Flanquer une brinnée.* Terme trivial.

BRINNER, v. n. Résonner, renvoyer un son léger mais clair. Se dit surtout des objets en métal. *J'entendais brinner un grelot. Elle faisait brinner ses petits sous dans sa cachemaille.* Dans le patois du Faucigny, *brin-nà* signifie : « Tonner. » *Y brin-ne* (il tonne).

BRIONNER, v. a. Émietter, réduire en petits morceaux. *Brionner son pain.* En provençal, *briè* signifie : Miette de pain ; et *friouna* a le sens de notre mot *brionner.*

BRIQUE, s. f. Signifie : 1° Débris, éclat, partie ou fragment d'une chose cassée ; 2° Pièce, morceau d'une chose non brisée. *Les briques d'un vase; les briques d'une terrine. Voilà ma jolie pipe en briques! Il vendit tout son ménage brique par brique* (pièce à pièce). *Il avait mis ses vête-*

ments en gage jusqu'à la dernière brique. Ta lessive est-elle sèche, Marion ?—Oui, Madame, à l'exception de deux ou trois briques. Terme suisse-roman, savoisien, lyonnais et franc-comtois.

BRIQUET, s. m. Petit cheval.

BRISE, s. f. Miette, brin, petit fragment d'une chose brisée. *Brises de pain ; brises de sucre. Ils achetèrent chez le confiseur pour deux sous de brises.* Terme méridional.

BRISER EN ARGENT. Convertir en argent la valeur de divers objets mobiliers pour en faire une somme. Terme de pratique.

BRISÉS, s. m. pl. *Aller sur les brisés de quelqu'un.* Chercher à s'emparer de la place qu'il occupe. Le mot français est « Brisées, » s. f. pl.

BRISETTE (UNE). Un brin, une petite *brise,* tant soit peu. Terme languedocien.

BRISOLER, v. a. Voyez BRESOLER.

BRISSELET, s. m. Sorte de gaufre plate. *Un plat de brisselets. Les brisselets du nouvel an.*

BROSSETIER, s. m. Brossier, celui qui fait les brosses ou qui les vend.

BROSSU, UE, adj. Se dit des personnes et signifie : Hérissé, qui a les cheveux crépus. Terme connu dans le canton de Vaud et dans une partie de la Savoie.

BROT, s. m. Terme d'agriculture dont on se sert pour désigner les jeunes sarments de vigne quand ils sont tendres et cassants. Il ne faut pas confondre ce terme avec le mot français « Brout, » qui ne se dit que de la pousse des jeunes taillis au printemps, lesquels sont *broutés* par les bestiaux. [P. G.]

BROTTER, v. a. Brocher, écrire vite et mal, gribouiller. *Brotter un pensum. En vingt minutes il avait brotté toute sa tâche.*

BROUHÂR, s. m. Brouhaha. *Tout le monde parlait à la fois : c'était un brouhâr à n'y pas tenir.*

BROUILLARD, s. m. Brouillon. *Le brouillard d'une lettre. Écrire sans faire de brouillard.* Terme méridional.

BROUILLARDS, s. m. pl. Nous disons proverbialement d'une affaire que nous regardons comme fort incertaine et fort chanceuse : *Elle est sur les brouillards du Rhône.* On dit à Paris, dans le même sens : « Ma créance est hypothéquée sur les brouillards de la Seine. »

BROUILLER, v. n. Tromper au jeu, tricher.

BROUILLON, BROUILLONNE, s. Tricheur, tricheuse.

BROUSTOU et BROSSETOU, s. m. Gilet de flanelle qui se porte sur la peau. Terme formé du mot allemand *Brusttuch.*

BRUCHON, s. m. Brin de paille, brin de bois. *Il lui était entré un bruchon dans l'œil.* En Bretagne, *brochon* veut dire : Petit morceau de bois.

BRUGNOLE, s. f. Brignole, sorte de prune desséchée qui vient de Brignoles, ville de Provence.

BRÛLE (LE). Le brûlé. *Odeur de brûle. Ta robe sent le brûle.* Terme français populaire. A Lausanne et à Neuchâtel on dit : *Le brûlon.*

BRÛLE-BOUT, s. m. Brûle-tout, sorte de petit cylindre d'ivoire, de métal, d'albâtre, sur lequel on met un bout de bougie ou de chandelle qu'on veut brûler entièrement.

BRÛLEMENT, s. m. *Avoir un brûlement dans le gosier, un brûlement dans l'estomac. Je n'ai pu dormir à cause d'un rhume affreux et d'un brûlement continuel dans la poitrine.* Ce mot, si connu chez nous, est inusité en France, s'il en faut croire tous les dictionnaires usuels.

BUCHANCE ou BUCHÉE, s. f. Terme des collégiens. Batterie, conflit entre écoliers.

BÛCHE DE BOIS, s. f. Bûche. *Nous avions brûlé, dans*

cette seule journée, douze bûches de bois. Ce pléonasme, si c'en est un, se retrouve dans le canton de Vaud, à Neuchâtel, en Dauphiné, à Lyon, à Limoges, en Languedoc, en Lorraine, et sans doute ailleurs.

BÛCHE DE PAILLE, s. f. Brin de paille. En vieux français, *bûche* signifiait : « Brin de paille ; » ce qui explique fort bien nos expressions : *Bûche de bois* et *courte-bûche* (courte-paille).

BÛCHER, v. neutre. Travailler à force, s'occuper vigoureusement, abattre une besogne considérable. *Amusons-nous encore aujourd'hui ; demain il faudra bûcher.* En vieux français, *bûcher*, v. n., signifie : Abattre du bois, faire des bûches.

BÛCHER, v. actif. Rosser, battre très-fort. *Bûcher un cheval ; bûcher une bourrique.* Terme savoisien, normand, etc.

BÛCHETTE, s. f. *Élever un oiseau à la bûchette.* Terme français populaire. Dites : À la brochette. *Élever un enfant à la bûchette*, c'est l'élever tendrement et délicatement.

BÛCHEUR, s. m. Grand travailleur. *Alexis n'a pas un esprit bien éminent ; mais c'est un bûcheur.*

BUCHILLES, s. f. pl. Bûchettes, menu bois qu'on ramasse dans les forêts. *Une flambée de buchilles ; une hottée de buchilles. Mettre le vin sur les buchilles*. Terme suisse.. Ce que nous appelons *Chapeaux de buchilles*, s'appelle à Paris « Chapeaux de bois. »

BUCHILLONS, s. m. pl. Copeaux, menues *buchilles*.

BUFFÉTERIE, s. f. Buffleterie, certaines parties de l'équipement d'un soldat. R. *buffle*.

BUFFLE, s. m. Jeu d'écoliers. *Jouer à buffle; faire à buffle.* De ce substantif a été formé le verbe *buffler*. *Je t'ai bufflé, tu es bufflé.*

BUGNE, s. m. Chapeau de feutre.

BUGNET, s. m. *Pâte de bugnet. Faire des bugnets.* Terme français populaire. Dites : Beignet.

BUGNON, s. m. Beignet.

BUIDON, s. m. Écurie à porcs, porcherie.

BUMANT, s. m. Engrais, fumier. En patois, *bù* veut dire : « Un bœuf. »

BUMANTER, v. a. Mettre de l'engrais, mettre du *bumant. Bumanter un pré.*

BUSCULER, v. a. Bousculer.

C

CABARET, s. m. Sorte de petite table.

CABINET, s. m. Atelier d'horlogerie. *État de cabinet* se dit d'une profession prise dans une des branches de l'horlogerie.

CABINOTIER, s. m. Ouvrier horloger. Terme dérisoire.

CABOLER, v. a. Déformer, bossuer. *Caboler une montre ; caboler un arrosoir. La bouilloire tomba et fut cabolée.* En Franche-Comté et en vieux français, on dit : *Cabouler.* A Besançon, *caboule* signifie : Bosse que l'on se fait au front par l'effet d'un coup.

CABORGNON ou CABOURGNON, s. m. Cabinet borgne.

CABOSSE, s. f. Caboche, tête. *Bonne cabosse; forte cabosse ; avoir de la cabosse.* Terme méridional.

CABOSSER, v. a. Bossuer, déformer. *Cabosser de l'étain ; cabosser un pochon. Nos fashionables s'étudient à cabosser leurs chapeaux avec art.* Ce terme, qui appartient au vieux français, s'est conservé dans le langage français populaire.

CABOURNE ou CABORNE, s. f. Baraque, cabine, petit lo-

gement, cache. *Abattre une caborne.* Terme savoisien. En provençal et en languedocien, *caborno* signifie : Antre, caverne, tanière, réduit, cache ; en Franche-Comté, *cabourot,* réduit obscur, cabinet borgne. Voyez le mot S'ENCABOURNER.

CABUSSE, adj. féminin. Le dictionnaire de l'Académie et tous les autres dictionnaires modernes refusent un *féminin* à l'adjectif « Cabus. » Ils disent : « Chou cabus, » et rien autre. A Genève nous disons : *Laitue cabuce* ou *cabue,* et les dictionnaires de Robert Estienne et de Cotgrave le disent aussi.

CACABO, s. m. (*o* bref.) Tache d'encre sur le papier, pâté. *Faire des cacabos.* A Chambéry on dit : *Cacabon.*

CACADIOT, s. m. Demi-imbécillité, état d'enfance. *Tomber dans le cacadiot.* Expression triviale. On dit aussi : *Un cacadiot,* pour signifier Un idiot, un personnage stupide.

CACAPHONIE, s. f. Cacophonie.

CACHARD, ARDE, adj. et subst. Se dit d'une personne mystérieuse et sournoise.

CACHEMAILLE, s. f. *Cachemaille en terre cuite. Mettre dans la cachemaille ; briser la cachemaille.* Terme méridional. *Maille* est le nom d'une ancienne petite monnaie, valant un centime. Quelques personnes disent, par corruption : *Cachemille.* Le mot français est « Tire-lire. »

CACHER, v. a. Serrer, enfermer. *Cacher des joujous,* c'est : Les serrer dans le tiroir, dans la boîte, dans l'armoire qui leur est destinée. *Aie un peu d'ordre, Jules, et va cacher tes habits.* Dites : « Et va serrer tes habits. »

CACHOTTER, v. n. Faire des cachotteries. *Durant tout le bal ils n'ont fait que cachotter et se moquer. À quoi bon tant cachotter ?* Terme vaudois, dauphinois, lorrain, etc., qu'on ne trouve dans aucun dictionnaire moderne, mais dont Mme de Sévigné a fait usage : « Je lui contai tout naïvement

mes petites prospérités, ne voulant point les *cachotter.* » A Genève, *cachotter* est un verbe neutre.

CACIBRAILLE ou CASSIBRAILLE, s. f. Se dit des personnes, et signifie : Racaille, lie, rebut. *Ne fréquente pas ces gens-là, c'est de la gogne, c'est de la cassibraille.*

† CADENAR, s. m. Cadenas.

CADENATER, v. a. Cadenasser. *Cadenater une porte, cadenater un coffre.* Terme formé de *cadenat* (*t* final), ancienne orthographe du mot « Cadenas. »

CADENATIÈRE, s. f. Se dit de la charnière et de l'anneau auxquels s'adapte le cadenas. Ni *cadenatière* ni *cadenassière* ne sont français.

CADET (LE). Le moindre. Ne s'emploie guère que dans cette phrase : *C'est le cadet de mes soucis;* c'est-à-dire : C'est le dernier, c'est le moindre de mes soucis.

CADRACTURE, s. f. Terme d'horlogerie. Cadrature.

CADRE DE LIT, s. m. Ciel de lit.

CADRETTE ou QUADRETTE, s. f. Sorte de jeu de cartes qu'on joue à quatre personnes, et qui est surtout en usage parmi les domestiques et les cochers. *Faire la cadrette.*

CAFFARD, s. m. Blatte, insecte qui recherche les endroits chauds, les fours, par exemple, et les cuisines. Au figuré, *feu de caffard* signifie : Grand feu. *Vous mettez dans cette chaufferette un feu de caffard.* Terme savoisien et lyonnais. Nous disons aussi, mais abusivement : *Rouge comme un caffard.*

CAFFE, s. fém. *Casse*, casserole. Nous citons ce mot à cause de ce dicton populaire : *Il y a caffe et caffe, dit le magnin;* c'est-à-dire : Il y a une distinction à faire entre les choses qui paraissent au premier coup d'œil toutes semblables. *Mais, dites-moi, Monsieur le cordonnier, je n'ai payé jusqu'ici mes souliers que huit francs, et vous m'en demandez dix !—Monsieur le professeur, il y a caffe et*

caffe : je vous apporte des souliers qui sont à double semelle et en cuir de vache. Caffe, mot patois, est notre mot genevois *casse* (casserole).

CAFFE, loc. adv. Rien, néant, bernique.

> **Le poisson vient : autre tatouille,**
> **Des moutailes, des rondions,**
> **Accommodés en milcantons :**
> **Mais cherchez-y du beurre...** ***caffe.***
>
> [Ch.]

CAFIOT, CAFIOTE, s. Nabot, nabote; garçon ou fille d'une taille ridiculement petite.

CAFORNET ou CAFOURNET, s. m. *Faire le cafornet,* se dit des femmes qui se tiennent baissées et comme accroupies sur leur chaufferette. *Cafforno,* en provençal, signifie : Cabinet sombre.

CAGNE, s. f. Cache, cachette, bon coin. *Jouons à ilaî, jouons à ilaî ! Je sais une cagne, une excellente cagne. Venez tous avec moi, je sais la cagne du diot.* Dans le patois vaudois on dit : *Can-ne. Se can-ner* se blottir. En languedocien et en vieux français, *cagnard* signifie : Abri.

CAHOTEMENT, s. m. Cabotage, cahot, secousse qu'on éprouve dans une voiture qui chemine sur un terrain raboteux. Terme suisse-roman, dauphinois, gascon, orléanais, parisien populaire, etc. *Cahotement,* mot connu partout, vaut bien Cahotage, qui est beaucoup moins usité.

CAILLE, s. f. *Il attend que les cailles lui tombent toutes rôties :* se dit d'un paresseux qui voudrait avoir les choses sans peine. Les dictionnaires français disent : « Il attend que les alouettes lui tombent toutes rôties. »

CAILLÉE, s. f. Caillé, lait caillé, caillebotte.

† CAILLOTON ou CAILLOU, s. m. Caillot, grumeau. *Des caillous de sang ; des caillous de lait tourné.*

CAÏON, CAÏONNE, s. Ne se dit que des personnes, et si-

gnifie : Très-sale, très-malpropre. *Faut-il être caïon pour relever une pomme rongillée et la manger!* Terme connu en Savoie, en Dauphiné et en Franche-Comté.

CALABRE (LA). *Battre la Calabre.* Déraisonner, battre la campagne.

CALAMANDRE, s. f. Calmande, étoffe de laine, lustrée d'un côté comme le satin. *Un habit de calamandre.* Terme méridional. On dit à Lyon : *Calmandre.*

CALAMAR, s. m. Sorte d'étui à mettre les plumes. Terme vieux français. R. *calamus.*

CALEMBOURDAINE, s. f. Calembredaine. *Battre la calembourdaine,* signifie : Parler à bâtons rompus, déraisonner. « Calembredaine » est français. Mais « Battre la calembredaine » ne se trouve dans aucun dictionnaire.

CALLOT, s. m. Têtard, arbre qu'on taille entièrement à des époques fixes. En Flandre, *hallot* signifie : Vieux saule étêté.

CALVINE, s. f. Calville, sorte de pomme. *Des calvines rouges.* Terme suisse-roman, lorrain, parisien populaire, etc. Selon l'Académie, « Calville » est du genre masculin ; selon Boiste et M. Bescherelle, il est féminin.

† CAMAMÌLE, s. f. Camomille.

CAMELOTTE, s. f. Contrebande. *Faire la camelotte.*

CAMOMÌLE, s. f. Écrivez et prononcez « Camomille, » en mouillant les *ll* comme dans *Famille.*

CAMOUFLET, s. m. Soufflet, mornifle. *Donner un camouflet.* Terme français populaire du nord.

CAMPAGNE (EN). À la campagne. *Tous les étés ils vont en campagne. Notre cousin Bernard a un cercle en ville et un cercle en campagne. Mme N*** demeure toute l'année en campagne.*

CAMPAN-NE, s. f. Terme patois. Sonnette en fonte que l'on suspend au cou des bœufs et des vaches. Terme suisse-

roman, savoisien, franc-comtois, méridional et vieux français. R. *campana,* cloche.

CAMPE, s. f. Voyez EN CAMPE.

CAMPÈNE, s. f. Plante nommée en français Aïault, ou Campane jaune, ou Narcisse sauvage.

CAMPHRER (SE), v. pron. Faire abus de vin ou de liqueurs.

CAMUE, adj. f. *Une petite camue.* L'adjectif « Camus » fait au féminin « Camuse. »

ÇAN, pron. rel. Terme patois, qui signifie : Ceci, cela. *Y é çan* (c'est cela). Ce mot *çan,* qui appartient au vieux français, se retrouve dans les expressions suivantes, que chacun de nous a pu entendre : *Çan mien, çan tien, çan nôtre, çan leur,* et qui signifient : Le mien, le tien, le nôtre, le leur. Dans le Jura on dit exactement de même. Dans le dialecte populaire du Limousin on dit : *Ça mien, ça tien,* etc.

CANARD, s. m. Bourde, fausse nouvelle politique. Dans le français populaire, *donner des canards à quelqu'un,* signifie : Lui en faire accroire. [Voyez le *Dictionnaire du Bas langage,* t. I, p. 151.]

CANARDER, v. n. Nager au fond de l'eau, plonger.

CANARDIÈRE, s. f. Bateau destiné surtout à la chasse des canards sur notre lac.

CANDI, CANDIE, adj. S'emploie figurément dans le sens de : Penaud, interdit, stupéfait, immobile d'étonnement. *Elle demeura muette et candie; ils restèrent candis et confondus.*

CANFARER ou CAFARER, v. a. Brûler, enflammer. *Ces épices m'ont canfaré la bouche. Se cafarer,* se brûler. *Quel cafarô de chauffe-pied tu me donnes là!* c'est-à-dire, quel chauffe-pied brûlant, etc. *Être rouge comme un cafarô,* signifie : Être rouge écarlate. Voyez CAFARD.

CANIULE, s. f. Canule.

CANONNER (SE), v. pron. Boire avec excès. En français, « Canon » signifie : Petite mesure de boisson spiritueuse.

CANOTER et CANIOTER, v. n. Marcher comme les canes, c'est-à-dire, en se balançant, en se tortillant, en jetant son corps successivement à droite et à gauche. *Elle canote; elle marche en canotant.* Dans le vieux français, *caneter* avait la même signification.

CANTALOUPE (UNE). Sorte de melon. Ce mot est masculin; il s'écrit « Cantaloup, » et le *p* final est muet.

CANTINE, s. f. Dame-jeanne, grosse bouteille de verre. Terme méridional.

CAOUET, CAOUETTE, ou COUET, COUETTE, adj. et s. Se dit d'un animal qui n'a point de queue, ou qui a eu la queue coupée. On dit en français : « Écoué. » Le premier mot (*caouet*) est employé sur la rive gauche du Rhône et en Savoie; le second (*couet*) est en usage sur la rive droite et en France. [P. G.]

CAPÉ, CAPÉE, adj. Huppé, qui a une huppe (une cape) sur la tête. *Alouette capée, canari capé.*

CAPELLADE, s. f. Coup de chapeau, salut qu'on fait en ôtant son chapeau. Terme méridional, fort ancien chez nous, puisqu'on le trouve déjà dans la chanson de l'Escalade :

Y vou leu fit on-na grant capellade.

On dit à Neuchâtel : *Une chapelade.* R. *capel,* chapeau.

CÂPITE, s. f. Cabane, hutte dans les jardins ou au centre des vignes, maisonnette rustiquement construite et isolée dans la campagne. *Les câpites de Plainpalais; la câpite de Grange-Canal; la câpite de Vésenaz.* Terme connu dans le canton de Vaud, et qui existait déjà dans le vieux français. L'ancien *Glossaire* pense que ce terme vient du mot latin *capitatio,* qui signifie : « Taxe. » Il viendrait plutôt du mot latin *caput,* tête, sommité, parce que ces cabanes sont

ordinairement placées de manière à dominer toute la campagne environnante.

CAPO ou CAPOT, s. m. (*o* bref.) Capote, sorte de chapeau ou de capuchon que nos dames mettent quelquefois par-dessus leur coiffure pour la préserver. Terme berrichon. Dans la plupart des dialectes de France, *capo* a le sens de « Manteau. »

CAPONNERIE, s. f. Poltronnerie, lâcheté.

CAPOTE, adj. fém. Confuse, déconcertée. *Elle se retira toute capote. Combien elle fut capote, quand elle trouva la porte fermée!* « Capot » est un adjectif des deux genres. On doit donc, en parlant d'une femme, dire : Elle est capot; elle s'en alla bien capot.

CAPOTISANT, ANTE, adj. Qui rend capot. *Une mésaventure capotisante. Cette pluie est bien capotisante.*

CAPOTISER, v. a. Rendre capot, déconcerter. *Ce contretemps nous capotisa. Le bal fut renvoyé à huitaine, et la jeune fille en fut bien capotisée. Ma réponse l'a capotisé,* écrivait De Sonnaz à Grenus, en 1794. Terme connu en Savoie et dans la Suisse romane.

CAQUEGRAISSE, s. m. Avare, ladre, taquin.

CAQUEUX, EUSE, adj. et s. Misérable, chétif. Se dit surtout des choses, et s'emploie principalement dans cette expression : *Un air caqueux.*

CARABASSE, s. f. Terme des campagnards. Sarments de *hutins* avec lesquels on lie les haies.

CARABASSE, s. f. Frasque, équipée, tour malin, espièglerie, mystère. *Faire des carabasses.* L'expression *Vendre la carabasse,* revient à celle-ci : Découvrir le pot aux roses. [P. G.]

CARAMELLE (UNE). *De bonnes caramelles.* Ce mot s'écrit « Caramel, » et il est du genre masculin.

CARCAGNOU, s. m. Se dit principalement de la petite ar-

moire qui est pratiquée à l'extrémité des barques. Par extension, ce mot signifie : Petit réduit dans une cuisine; petite chambre borgne, bouge à peine éclairé. *Ils occupaient au cinquième étage deux mansardes et un carcagnou.*

CARCAN, s. m. *Sonner le carcan,* se dit : 1° Du son que rend un vase fêlé; 2° D'une personne atteinte de marasme et dont l'existence est compromise. Quelques-uns disent : *Sonner le carquet.*

CARCASSE, s. f. Terme d'écolier. Sabot, sorte de toupie qu'on fait tourner avec un fouet.

CARDE, s. f. Cardon, plante potagère. *Accommoder des cardes.* Terme méridional.

CARAMBOLER, v. a. (fig.) Meurtrir, contusionner. *Il tomba et se carambola le nez.* Ne se dit qu'en plaisantant.

CARON, s. m. Voyez CARRON.

CAROTTE, s. f. Betterave.

• CAROTTIER, s. m. Carotteur, celui qui tire des carottes, dupeur, escroc.

CARPIÈRE, s. f. En français, ce mot ne se dit que d'un étang où l'on nourrit des carpes; il se dit chez nous de toute espèce d'étang. M. PAUTEX, dans son *Vocabulaire,* pense que notre mot de *carpière* doit être rendu par celui de « Mare. »

CARQUEVELLE, s. f. Plante. Crête de coq des prés.

CARQUILLON, s. m. Insecte de l'espèce des charançons. *Les lentilles sèches sont continuellement envahies par les carquillons.* Dans les dialectes vaudois et neuchâtelois on dit : *Gorgolion ;* dans le Jura, *gargouillon ;* en Languedoc, *gourgoul ;* en latin, *curculio.*

CARRE, s. f. Ondée, averse, pluie subite et de peu de durée. *Une carre de pluie. Une grosse carre ; recevoir une carre.* Terme de la Suisse romane. En Savoie, et même

dans quelques villages de notre canton, on dit aussi bien *carre de soleil*, *carre de neige*, *carre de grêle*, que l'on dit *carre de pluie*. Et quand je demandais à un paysan savoisien le sens véritable de ce mot, il me répondit : Une *carre*, Monsieur, c'est un *bocon* (c'est-à-dire : Une petite quantité).

CARREAU DE JARDIN, s. m. Planche de jardin, carré de jardin. *Nous cultivions deux carreaux de chicorée et un carreau d'asperges.* Terme vieux français, etc.

CARRELET, s. m. Voyez CARROLET.

CARRÉMENT, adv. (fig.) Fermement, nettement, crânement. *Répondre carrément.*

CARRIEUR, s. m. Carrier, celui qui exploite une carrière, l'ouvrier qui y travaille. Terme vieux français. A Bordeaux on dit : *Carréyeur.*

CARRIÔLER (SE), v. pron. Aller en voiture, se faire traîner en voiture, se faire charrier en voiture. *On les voit chaque dimanche se carriôler, se brelinguer.* Terme dérisoire.

CARROLET ou CARRELET, s. m. Petit carré, petit objet coupé en carré. *Des carrolets de papier. Écrivez les noms sur des carrolets de carton et tirons au sort.* Je trouve dans une lettre écrite au *Journal de Genève*, le 8 décembre 1846 : « Il faut faire bouillir les bulbes de dahlias et les couper par tranches et par *carrolets.* » En Normandie, *carrelet* se dit d'un petit carré de papier. [Voyez DUMÉRIL, *Dictionnaire du patois normand*, p. 59.]

CARRON, s. m. (*a* bref.) Carreau de terre cuite, brique. *Les carrons d'une cuisine. Rougir les carrons. Carrons déjoints. Tomber sur les carrons.* Terme suisse-roman, savoisien et franc-comtois.

CARRONNAGE, s. m. Carrelage.

CARTE ou QUARTE, s. f. Mesure de capacité pour les so-

lides, laquelle contient la sixième partie d'une *coupe*. *Une carte de châtaignes. Une carte de gros blé.*

CAS, s. m. *Faire du cas.* Faire cas, estimer. *Que penses-tu de Pierre Des Mouilles ? — Pierre Des Mouilles ? C'est un homme certainement dont je fais du cas.*

CASSANT, ANTE, adj. Nous disons figurément d'un homme qui, dans les discussions, tranche durement et contredit avec roideur : *C'est un homme cassant.* Expression remarquable.

CASSE, s. f. (*a* bref.) Poêle à frire. *Le manche d'une casse. Poissons à la casse; œufs à la casse.* Terme suisse-roman, savoisien, jurassien, lyonnais, etc. Dans le patois bourguignon on dit : *Caisse.* En Normandie et en Picardie on appelle *casse* une Lèchefrite.

CÂSSE, s. fém. Se dit des objets cassés. *Le voiturier ne répond pas de la câsse.*

CÂSSE, s. f. Altération sensible dans la santé d'une personne qui n'est plus jeune. *Avoir une câsse. Prendre une câsse.* Expression connue aussi dans le canton de Vaud.

CASSÉ, adj. masc. Se dit du sang et signifie : Coagulé, figé.

CASSÉS, adj. m. pl. Se dit des yeux et signifie : Cernés, battus. *Avoir les yeux cassés.*

CASSÉ, ÉE, adj. Se dit des fruits tombés de l'arbre et meurtris. *Poires cassées, pommes cassées. On fit avec ces fruits cassés une excellente marmelade.*

CASSÉ, adj. masc. Se dit du papier. Ce que nous appelons *papier cassé* s'appelle en France : « Papier brouillard, papier gris. »

CASSE-MUSEAU, s. m. Sorte de massepain très-dur et de nature à *casser* les dents. En français, « Casse-museau » a une signification différente.

CASSE-NOISETTES, s. m. Muscardin, sorte de mulot ou petite souris rousse. Les campagnards l'appellent : *Maragnou* ou *casse-alagnes.*

CASSER, v. a. (fig.) Dans le langage des cuisinières, *on casse le lait,* c'est-à-dire, on le dispose à s'aigrir et à tourner, lorsque, en été, l'on touche à un pot plein de lait, où la crême commence à se former, et dont l'emploi n'est pas immédiat.

CASSEROLE D'UNE CHAUFFERETTE, s. f. Brasier.

CASSETTE, s. f. Sorte de poêlon dans lequel on fait cuire le lait. *Le manche d'une cassette.*

CASSEUR, s. m. (fig.) Homme tranchant, hâbleur, fanfaron. Terme français populaire.

CASSIBRAILLE, s. f. Voyez CACIBRAILLE.

CASSIN, s. m. Ecchymose, épanchement du sang entre la peau et la chaïr, causé par une contusion. Voyez CASSÉ, n° 1.

CASSOTON, s. m. Poêlon, ustensile de cuisine.

CASTONADE, s. f. Cassonade.

CATAPLÂME, s. m. Écrivez et prononcez « Cataplasme, » en faisant sonner l'*s*.

† CATAPLASSE, s. m. Cataplasme.

CATARATE ou CATARAQUE, s. f. Cataracte. Terme de médecine.

CATÉCHIME, s. m. Écrivez et prononcez « Catéchisme, » en faisant sonner l'*s*, comme dans le mot Gargarisme.

CATELER, v. a. Terme rural. Élever, faire monter les gerbes au moyen d'une *catelle.* Le verbe français est « Poulier. »

CATELET, CATET ou CHÂTELET, s. m. Terme des campagnards. Trochet de noisettes, c'est-à-dire : Noisettes qui ont crû attachées ensemble.

CATELLE, s. f. Terme rural par lequel on désigne la poulie et la corde dont on se sert dans les granges pour élever les gerbes qu'on place sur le *soli.* Terme dauphinois.

CATELLE, s. f. Brique vernissée, carreau de poterie. *Catelle fendue; remettre des catelles. Poêle de catelles; fourneau de catelles.* Terme suisse-roman. L'expression française est « Faïence. » Poêle de faïence.

CÂTIULE, s. f. Ce terme, qui nous vient des campagnards, signifie : Femme maladive et chétive, femme qui se plaint toujours de ses maux et ennuie par cela même ses alentours. *Ayez un peu de patience avec notre pauvre câtiule.* En languedocien, *câitiou*, et en vieux français, *caitiu*, veulent dire : Chétif, misérable.

CATOLION ou GATOLION, s. m. Grumeau, caillot. *Des gatolions de sang. Une soupe en gatolions.* On dit à Lyon : *Des catons.* Dans le Jura on donne le nom de *catons* à une bouillie très-épaisse de farine de maïs.

CATTE, s. f. Boucle de cheveux, mèche de cheveux. *Se prendre aux cattes; tirer les cattes. Fais-toi donc couper les cattes, John, tu as l'air d'un ours.*

CAUQUE, s. f. Terme de dérision, de compassion et d'amitié. Il se dit : 1° D'une vieille femme en général; 2° D'une vieille femme maladive; 3° D'une vieille femme grognon et commère. *Qu'as-tu, cousin, que tu sembles triste?— J'ai... que ma cauque est toujours malade et qu'elle me gongonne toujours. Toutes nos cauques sont en émoi à cause que le café a renchéri.*

CAUSER À QUELQU'UN. Cette expression n'est pas française. Il faut donc éviter les phrases suivantes, et phrases analogues : *Je lui ai causé après le sermon. Finis, Jules, et ne me cause plus. Sur les bateaux à vapeur on trouve toujours à qui causer.* J.-J. Rousseau a dit dans ses *Confessions*, livre VII : « La première fois que je la vis, elle était à la veille de son mariage. *Elle me causa* longtemps avec cette familiarité charmante qui lui est naturelle. » Faute fréquente en Suisse, en Dauphiné, en Lorraine, en Franche-Comté, en Normandie, en Provence et en Languedoc, c'est-à-dire, faute universelle.

CAUSETTE, s. f. Causerie, entretien qui a de l'abandon et de la bonhomie, conversation nourrie et animée, mais douce

et facile. *Faire la causette.* Terme très-connu en France. « J'aime le feu, les criscris, une salade de homards, une bouteille de Champagne et la *causette.* » [*Don Juan,* chant Ier, § 134, traduction d'A. PICHOT.] Expression heureuse, qui n'a point d'équivalent dans la langue des dictionnaires et dont ils feraient bien de s'enrichir.

CAVAGNE, s. f. Grande corbeille carrée qui se fabrique dans le Jura, et dont on se sert pour emballer. *Une paire de cavagnes.* Terme qui nous vient de la Provence et du Piémont.

CAVALAIRE (À), loc. adv. À califourchon, à chevauchons, jambes de çà, jambes de là. *Se mettre à cavalaire. Mets-toi à cavalaire sur moi et je te porterai.* En vieux français, *cavalart* veut dire : Cavalier.

CAVALCADER, v. n. Se dit des promenades que plusieurs personnes réunies font à cheval. *Nos trois étourdis s'échappèrent du pensionnat dès le matin, et on les aperçut dans l'après-midi cavalcadant près du château de Fernex.* Excellente expression, qui n'a pas été négligée par Töpffer.

CAVALE, s. f. Se dit figurément d'une jeune fille qui se réjouit avec excès en dansant, en sautant, en gambadant. [P. G.]

CAVALER, v. n. Prendre ses ébats, se réjouir avec excès en dansant, en sautant, en gambadant. [P. G.]

CAVALIER MAL MONTÉ, s. m. Jeu d'écoliers.

CAVALIÈRE, s. f. Terme de tailleur. Petit pont. *Cavalière* n'est pas dans les dictionnaires, mais il se dit à Marseille et sans doute ailleurs.

CAVALIERS (LES). Nous appelons de la sorte trois jours regardés comme funestes, à cause des pluies, des gelées ou des ouragans qui les accompagnent d'ordinaire. Ces jours sont : le 25 avril, fête de saint Marc ; le 28 avril, fête de saint Georges, et le 1er mai, fête de saint Philippe. Cette

croyance populaire se retrouve en Franche-Comté, en Languedoc et ailleurs. Dans le Chablais (Savoie) on donne le nom de *Cavaliers* aux trois derniers jours d'avril et aux trois premiers jours de mai.

CAVETTE, s. f. Petite cave ou caverne pratiquée au dedans d'un poêle pour y tenir chauds les mets qu'on va servir. Terme connu aussi à Neuchâtel.

CAVILLE, s. f. (*ll* mouillés.) Bévue, erreur, sottise, méprise, manque-à-toucher. *Mme N** a voulu prendre en main la direction de sa grande campagne, et elle n'y a fait que des cavilles. Tu ne fais donc que des cavilles, Alexis! tu vas demander à Mme Bouvard des nouvelles de son mari, et tu sais très-bien qu'elle a divorcé depuis deux ans.* Cette expression, *Faire des cavilles,* est si usitée chez nous, que la plupart de mes lecteurs genevois, la croyant française, seront étonnés de la rencontrer ici.

CAVOT, s. m. (*o* bref.) C'est ainsi qu'on prononce, dans toute la Suisse romane, le mot de « Caveau » (petite cave). *La clef du cavöt.* « Caveau » rime avec *nouveau.*

† CELUI-LÀ, CEUX-LÀ, pron. dém. Celui, ceux. *Que ceux-là qui veulent venir baigner lèvent la main! À qui est ce mâpis? — C'est celui-là à Jean Renaud. À qui est cette ronfle? — C'est cette-là à Dufournet.* Quelques-uns vont plus loin encore, et disent : *Cettui-là-là, cette-là-là, ceux-là-là. Bandits, vauriens! lequel de vous trois a jeté cette pierre? — Eh! Monsieur, ce n'est pas nous deusse* (nous deux), *c'est cettui-là-là qui s'en sauve.*

CENAISE, s. f. Vase d'étain destiné au transport du vin dans nos temples, lorsque l'on y communie. *Les cenaises sont la propriété de l'Hôpital.* R. *cœna,* Cène, sainte Cène.

CENSÉMENT, adv. Cet adverbe (qui du reste n'est pas français) a une signification vague et bien difficile à saisir. *Le*

voisin Jean-François est parti censément pour un voyage; mais c'est pour échapper à ses créanciers. Vous voudriez savoir la signification du mot niâniou? *Eh! pardine, Monsieur, c'est comme qui dirait censément Louis Guillerot ou Jean Treboulioux.*

CENTIME (UNE). Un centime.

CERCEAU, s. m. Trouble, sorte de filet rond.

† CERCHER, v. a. Chercher. *Jean-Pierre, va-t'en voir me cercher ma veste.* Terme vieux français.

CERCLE, s. m. Cerceau, jouet d'enfant.

CÉRÉMONIEL, ELLE, adj. Cérémonieux, qui fait trop de cérémonies. *Ce jeune Mr B** est fort aimable, mais trop cérémoniel.*

CERUSE, s. f. *Blanc de ceruse. Blanchir à la ceruse.* Écrivez et prononcez, avec un accent aigu sur l'*é*, « Céruse. »

† CÉRUSIEN et CÉRUGIEN, s. m. Chirurgien. *La voisine courut appeler le cérusien.* Barbarisme qui n'est pas inconnu en France.

CERVELAS, s. m. Terme de charcutier. Tête marbrée, fromage de cochon. « Cervelas » est français dans une acception différente.

† C'EST MOI QUE J'AI... Dites : C'est moi qui ai... *C'est moi que j'ai paillé vos chaises, Monsieur le Receveur, et c'est moi que j'ai ployé votre tante Livache.*

CET AUTRE ou S'TAUTRE ! Sorte d'exclamation, qui exprime une surprise mêlée de doute. *Attache-moi le bras gauche, et je te parie de nager tout de même. — Oh! s'tautre!*

† CETTUI-CI, CETTUI-LÀ, CETTE-CI, etc. Celui-ci, celui-là, celle-ci, etc. Termes vieux français.

CHÂCHAUD ou CHÂCHÔ, s. m. Terme de boulangerie. Galette, gâteau plat. *Châchô au beurre, châchô à la drâchée.* Pris figurément, ce mot désigne : 1° Un enfant mou

et paresseux, un enfant choyé outre mesure; 2° Toute personne flasque, lâche, qui se meut difficilement, ou qui se soigne, s'écoute et se dorlote à l'excès. *Votre jeune dame se plaint toujours de quelque malaise: c'est un vrai châchô*. Nos paysans disent d'un enfant gâté: *Y et on châchô mâ cuë* (c'est un châchô mal cuit). Au milieu du dix-huitième siècle, un de nos malins citoyens, qui voulait blâmer certaines élections faites au Conseil des Deux-Cents, disait: « Ne voyez-vous pas que dans chaque fournée on met un *châchô?* [*Lettre de* TREMBLEY, *avocat*.]

CHÂCHOLER, v. a. Dorloter, choyer à l'excès. *Sa mère le châchole et le pourrit*. Au réfléchi, *se châcholer*, se dorloter. *Quoi, Fanny, il est onze heures, et tu n'es pas levée! — Que veux-tu, ma chère? il fait mauvais temps, j'ai un commencement de rhume, et je me châchole.*

CHADE, adv. Terme d'écolier. Vigoureusement, fortement, dru, serré. *Allons, chade, chade! donne-lui-en, tape-le-moi*. Par un rapprochement fortuit, mais curieux, le mot arabe *chadd* a le même sens. Dans le patois lorrain, *dchâde* veut dire chaud. *L'air a dchâde* (l'air est chaud).

CHADANCE ou CHADENCE, s. f. Force, vigueur, énergie. *Regarde cet agoûtion! Regarde avec quelle chadance je vais y aller!*

CHAFOUILLER, v. n. Pignocher, manger salement et sans appétit.

† CHAFTAL ou CHAFTANE, s. f. Chaptal, sorte de cafetière. *Son câfé et sa chaftal: c'est le parfait bonheur de la Joséphine.*

CHAGRIN, s. m. Nous disons: *Cette nouvelle me fait chagrin. J'ai bien chagrin que Philippe soit parti,* etc. Ce retranchement de l'article est vicieux.

CHAÎNE D'OIGNONS. s. f. Glane d'oignons.

CHAIRCUITIER ou CHAIRCUTIER, s. m. Charcutier.

CHÂLÉE, s. f. Traînée d'une chose qui s'est répandue goutte à goutte, ou grain à grain, ou brin à brin. *Une châlée d'huile; une châlée de blé; une châlée de cendre; une châlée de poudre. Faire une châlée.*

CHALENDE. Noël, le jour de Noël. *Quel âge as-tu, Bastien? — Oh là, Monsieur, j'ai quatorze ans contre Chalende.* R. *calendæ.*

CHALOUREUX, EUSE, adj. Chaleureux. *Chaloureux* appartient au vieux français.

CHAMBRE À LESSIVE, s. f. Buanderie. Rien ne ressemble moins à une chambre que nos *chambres à lessive.*

CHAMBRE À MANGER, s. f. Salle à manger.

CHAMBRE À RESSERRER, s. f. Galetas dépendant d'un appartement, et où l'on dépose le linge sale qui attend la grande lessive.

CHAMEAU, s. m. (fig.) Terme grossier, qui répond à : Butor, sot achevé, homme stupide. *Va-t'en, chameau, et nè nous impatiente plus.*

CHAMEAUDER, v. a. Vexer, ennuyer, être à charge.

CHAMPER, v. a. Jeter, jeter là, laisser tout de suite.

CHAMPILLERIE, s. f. Se dit d'une chose qui ne vaut rien ou dont on ne peut tirer aucun parti. *C'est de la champillerie; tâchez de vous défaire de cette champillerie.* [P. G.]

CHANGE, s. m. Terme de Cercle. *Faire le change,* signifie : Boire bouteille au Cercle. *Faire un change banal,* boire bouteille en commun. *Change de la Compagnie,* réunion militaire au cabaret.

CHANGER, v. neutre. Tourner. Se dit des raisins qui commencent à prendre de la couleur.

CHANGER (SE), v. pron. Changer de linge, changer de vêtement, changer. *Ils durent se changer de pied en cap. Tu es tout trempe, Frédéric, va te changer.* Français populaire.

CHANTEPLEURE ou CHANTAPLEUR, s. m. Se dit d'une personne qui passe rapidement de la tristesse à la joie, et, *vice versâ*, de la joie à la tristesse. [P. G.]

CHANTE-POULET, s. m. Œillet des Chartreux, sorte de fleur.

CHANTER, v. n. Frémir. Se dit de l'eau qui commence à bouillir et à faire entendre ce frémissement des bulles qui arrivent à la surface. A Besançon on dit : *Crier;* en Normandie, *gourgousser*.

CHANTOLEMENT, s. m. Fredonnement, chant à demi-voix.

CHANTOLER, v. n. Chantonner, fredonner, chanter tant bien que mal, chanter entre ses dents. *N*** avait une telle habitude de murmurer toujours un refrain, qu'il chantolait même aux enterrements.*

CHAPITOLAGE, s. m. Action de marchander, de taquiner en marchandant. *Finissons-en avec tous ces chapitolages. Vos chapitolages, ma chère Dame, n'aboutiront à rien.*

CHAPITOLER, v. n. Marchander, disputer sur le prix d'une marchandise, taquiner, batailler. *Vaut-il donc la peine de chapitoler pour si peu de chose?* Terme très-familier, qui se retrouve dans l'argot des enfants au jeu des *mâpis*. *Chapitoler* est probablement une corruption du mot « Capituler. »

CHAPITOLEUR, s. m. Celui qui *chapitole*, celui qui a l'habitude de *chapitoler*.

CHAPLE, s. m. Signifie : 1° Massacre, tuerie, carnage; 2° Ravage, dégât. *Ils en vinrent à la fin aux bâtons et aux cailloux, et ce fut un véritable chaple. La grêle nous a fait cette nuit un beau chaple.* Terme méridional et vieux français. On trouve déjà ce mot dans le *Roman de la Rose,* c'est-à-dire, au treizième siècle.

CHAPLE-COUTEAUX (À), loc. invar. *Être à chaple-cou-*

teaux, signifie : Être à couteaux tirés. *Sais-tu que nos deux sous-lieutenants sont à chaple-couteaux ?*

CHAPLER, v. a. Gâter, endommager un objet en le coupant, ou en l'entaillant avec maladresse ou avec malice. *Les écoliers se plaisent à chapler les tables et les pupitres. En coupant une gaule, il s'est chaplé le doigt. La couturière m'a chaplé cette robe. Voilà un manteau chaplé, abîmé.* Terme suisse-roman, savoisien, jurassien et méridional. « Chapeler, » en français, signifie : Ôter avec un couteau le dessus de la croûte du pain.

CHAPLOTAGE, s. m. Action de *chapler*.

CHAPLOTER, v. a. Diminutif de *chapler*. Voyez ce mot. Dans les patois savoisiens et dauphinois on dit : *Chapota* ou *çapotà ;* dans le Berry, *chapoter*.

CHAPLOTON, s. m. Rognures, mauvais restes d'objets coupés. *Le tailleur avait promis de me rendre des morceaux, et il ne m'envoie là que des chaplotons. Le travail fini, les couturières laissèrent la chambre toute jonchée de chaplotons.*

CHAQUE, pron. ind. On ne dit pas : *Ces volumes coûtent six francs chaque ;* on dit : Coûtent six francs chacun.

CHAR, s. m. Cabriolet. *Aller en char ; faire une partie de char; verser de char. Il faisait beau temps, nous prîmes un char. Elle acheta à bon marché un char d'enfant.* Dans tous ces exemples, *char* n'est pas français. « Char » se dit : 1° D'une sorte de voiture à deux roues, dont les anciens se servaient dans les triomphes, dans les jeux, dans les combats. Il se dit, 2° en poésie et dans le style oratoire, de toute espèce de voitures, de chariots, et principalement d'une voiture remarquable par son élégance ou sa richesse. Voilà les seuls cas où le mot de *char* se puisse employer seul. Mais on dira très-bien : Un char de côté, un char à banc, un char en face, parce que ces sortes de voitures, propres

à notre pays et aux pays qui nous avoisinent, n'ont point en français de terme correspondant.

CHAR, s. m. Chariot. Nous appelons *char à échelles* ce qu'on appelle en français : « Chariot à ridelles. » Nous disons aussi : *Acheter un char de fascines, marchander un char de bois, peser un char de foin, conduire un char de fumier*, etc.; « Chariot » est le véritable terme.

CHAR, s. m. Ne dites pas : *Char de roulier, char de Provence;* dites : Charrette de roulier, charrette de Provence.

CHAR, s. m. Mesure de capacité pour les liquides, et principalement pour le vin. *Le char contient douze setiers.*

CHARAVOÛTE, s. f. Se dit d'une femme, et quelquefois d'un homme sale, fainéant et de mœurs crapuleuses. *Cette charavoûte de femme a été rapportée chez elle ivre morte. Il n'est pas étonnant que le mari et la femme en soient venus à mendier : ce sont deux charavoûtes.* Terme ignoble.

CHARBEUILLE ou CHARBOUILLE, s. f. Petit goûter ou repas que les jeunes bergers et bergères font en commun dans les champs le jour de la Toussaint, époque à laquelle ils cessent ordinairement de mener le bétail aux pâturages. [P. G.]

CHARBONNIÈRE, s. f. Charbonnier, endroit de l'appartement où l'on serre le charbon. *Remplir la charbonnière; nettoyer la charbonnière.* Terme méridional. On appelle en français « Charbonnière » le lieu où l'on fait le charbon dans les bois.

CHARCUITIER, s. m. Charcutier.

† CHARDINOLET, s. m. Chardonneret.

CHARGE, adj. Plaisant, drôle, jovial, amusant, singulier, bizarre. *N'est-ce pas charge de le voir saluer? Quel charge d'accent il a! Ne trouves-tu pas, femme, que notre Antoine a été bien charge hier soir?* Terme français populaire.

CHARITÉ, s. f. Nous disons proverbialement : *Première charité commence par soi-même.* Les dictionnaires disent : « Charité bien ordonnée commence par soi-même. »

CHARLON. Voyez POIRE CHARLON.

CHARMEUR DE SERPENT, s. m. Ce terme, que les dictionnaires donnent comme hors d'usage, est usité encore dans plusieurs communes de notre canton.

CHAROGNE, s. f. (fig.) Terme ignoble et injurieux.

CHAROTON, s. m. Charretier. En vieux français : *Charton.*

CHAROTTER, v. a. Trimballer, mener partout, charrier. [P. G.]

CHAROUPE, s. f. Se dit d'une personne paresseuse, lâche, indolente. *J'ai cessé de prendre intérêt à cette tailleuse : ce n'est qu'une charoupe. Cette jeune femme est active et vaillante; mais sa charoupe de mari se contente de boire, manger et dormir.* Terme suisse-roman et dauphinois. En provençal, *charospo* se dit d'une femme de mœurs dissolues.

CHAROUPÉE, s. f. Quantité de monde, ribambelle. *Une charoupée de badauds. C'est grande pitié de voir un si petit cheval traîner une pareille charoupée de monde* (une pareille charretée).

CHAROUPER, v. n. Fainéanter. Une lavandière me disait, en se plaignant de son mari : *Pendant que je m'estringole tout le jour, lui ne fait que charouper*. Dans le canton de Vaud on dit : *S'acharoupir.*

CHAROUPERIE, s. f. Profonde paresse.

CHAROUPIONGE, s. f. Paresse excessive, apathie complète, fainéantise incurable. Terme trivial, mais énergique. *Tu la crois malade, la Glaudine? Pas plus : c'est la charoupionge qui la tient et rien d'autre.* Terme suisse-roman.

CHARPI ou CHARPIS, s. m. (s muet.) Charpie. *Le charpi*

manquait dans les hôpitaux. Français populaire et vieux français.

CHARPILIÈRE ou CHERPILIÈRE, s. f. Serpilière, toile d'emballage.

CHARPIN, s. m. Signifie : 1° Grabuge, tapage ; 2° Inquiétude, chagrin. *Il y aura du bruit, il y aura du charpin. Elle a du charpin, notre Marguerite : son tenant a l'air de l'abandonner.* Terme méridional.

CHARPINER, v. a. Tarabuster, préoccuper désagréablement. En provençal, *charpinà* signifie : Être de mauvaise humeur ; et en languedocien, *charpa* veut dire : Gronder, quereller.

CHARRE, s. m. Gomme, ou apprêt que les tisserands mettent au fil de la toile pour que le tissage en soit plus facile. *Avant la lessive, il faut avoir soin d'ôter le charre.*

CHARRIÈRE, adj. f. *Les rues charrières étaient alors pleines de boue.* Dites : Les rues charretières.

CHARTE, s. f. Chartre, prison. *Tenir quelqu'un en charte privée.* Terme français populaire. R. *carcer.*

† CHARTUTIER, s. m. Charcutier.

CHASSE, s. f. (fig.) Gronderie, réprimande sévère. *Donner une chasse.* Français populaire.

CHASSE D'UN FOUET, s. f. Mèche, corde à fouet. *Mettre une chasse.* Terme provençal, etc. On dit en Lorraine : *Une chasseuse.*

CHASSE-GUEUX, s. m. Valet de ville, écorcheur de voirie, équarrisseur. « A commencer dès demain matin 19 de septembre, les *Chasse-gueux* auront ordre de jeter du poison dans les rues et places publiques, et d'assommer tous chiens non emmuselés. » [*Ordonnance de police* du 18 septembre 1786.]

† CHASSE-PAREILLE, s. f. Salsepareille.

CHAT, s. m. « Chat échaudé craint l'eau froide, » est un

proverbe français qui signifie : Que lorsqu'une chose nous a causé une vive douleur, ou nous a été fort nuisible, nous en craignons même l'apparence. A Genève, beaucoup de personnes estropient ce proverbe et disent : *Chat échaudé craint l'eau chaude;* ce qui n'est plus qu'une très-insipide niaiserie.

CHÂTAGNE, s. f. *Cuire des châtagnes, bresoler des châtagnes.* Écrivez et prononcez « Châtaigne. »

CHÂTAGNE, s. f. Férule, coup donné sur la main d'un écolier avec une petite palette de bois ou avec une lanière pour le punir de quelque sottise. *Recevoir la châtagne; mériter la châtagne.* Punition inconnue aujourd'hui dans nos écoles.

CHATANCE, s. f. Voyez CHETTANCE.

CHATIÈRE, s. f. Nous disons figurément et facétieusement de quelqu'un qui déménage à la sourdine et sans payer ses dettes : *Il a mis la clef à la chatière,* c'est-à-dire : « Il a mis la clef sous la porte, » comme s'expriment les dictionnaires. *Quand il s'est vu assailli de créanciers, il n'a fait ni un ni deux; il a mis la clef à la chatière, et il a filé.*

CHATON, s. m. Gourdin, bâton. Dans le dialecte fribourgeois et en vieux français on dit : *Saton.*

CHATTE, s. f. Nous disons proverbialement : *C'est où la chatte a mal au pied,* pour signifier : C'est là le point difficile, c'est là le hic, c'est là le nœud de l'affaire. *Nous savons où la chatte a mal au pied* (nous savons où le bât blesse).

CHAUD, s. m. Nous disons : *Prendre quelqu'un au chaud du lit.* On doit dire : Prendre quelqu'un au saut du lit, c'est-à-dire, au moment où il saute à bas de son lit.

† CHAUD (LA). Le chaud, la chaleur. *Tu es drôlement bâti, Robert : tu crains également la froid et la chaud.*

CHAUDELET, s. m. Chaudeau, boisson chaude composée de

lait, d'œufs et d'eau de fleur d'orange, qu'on donne aux femmes, lorsqu'elles viennent d'accoucher.

CHAUDELET, s. m. Folle fleur de l'ormeau. *Abattre des chaudelets. Salade de chaudelets.*

CHAUDES (LES), s. f. pl. Terme de lessiveuse. *Lissu* bouillant qu'on jette sur le cuvier après qu'on a retiré les cendres. *Ces rideaux ne sont pas bien sales : vous ne les mettrez qu'aux chaudes.*

CHAVAINE, s. f. Chevaine ou Chevanne. Petit poisson du genre Able.

CHEBER ou QUEBER, v. a. Terme des écoliers dans certains jeux. Gagner tout, mettre à sec son adversaire. *Je suis chebé. Ils m'ont chebé, je m'en vais.*

† CHÉCUN, CHÉCUNE, pronom. Chacun, chacune. *Un chécun. Tout chécun donnera cinq sous. Chécun pour soi, ce n'est pas trop.* Terme vieux français.

CHÉDAL, s. m. Le bétail, l'attirail, les outils, les ameublements d'un domaine.

CHÉ-MIETTE (À), loc. adv. Par parcelle, par très-petite quantité, chichement, mesquinement. *Acheter le bois à ché-miette. Rembourser à ché-miette.* Les campagnards disent : *À châ-miette.* A Lyon et dans le vieux français, *à cha un* signifie : « Un à un. » Voyez CHÉ-PEU.

CHENÂ, s. f. Chenal, chéneau, s. m. A Genève nous confondons le Chéneau avec le Tuyau de descente : c'est une erreur. Voyez les dictionnaires.

CHENAILLER, v. a. Secouer, tracasser une porte ou une serrure pour ouvrir.

CHENEVAR, s. m. Chènevis, graine de chanvre.

CHENEVIER, s. m. Dites : Chènevière, champ semé de chanvre. *Labourer le chenevier.* Cette faute nous vient du patois : *On çenevi.*

CHENIÛLE ou **SENIÛLE**, s. f. Terme des campagnards. Manivelle. *La cheniûle du moulin à café.*

CHENU ou **CHENIU, UE**, adj. et s. Se dit des choses et signifie : Exquis, excellent, cossu. *Goûtez ce vin, Messieurs : c'est du chenu. Le repas de noce fut splendide : truite, pâté de foie d'oie, punch et glaces... C'était du chenu et du porpu.* Terme français populaire.

† **CHÉ-PEU (À)**, loc. adv. Par parcelle, par très petite quantité, une petite quantité après l'autre, peu à peu. *Si M'cieu voulait parmettre que je le rembourse à ché-peu, ça m'irait tant bien. Ces marchands, pour m'attirer, m'ont vendu d'abord bon marché, et puis ils ont augmenté à ché-peu, à ché-peu.* En patois : *À châ-pou, à châ-sou, à châ-pot,* signifient : Peu à peu, sou à sou, pot à pot. Terme savoisien, qu'on retrouve tel quel dans le dialecte provençal : *Paou acha paou* (peu à peu), *soou acha soou* (sou après sou).

CHERCHE, s. f. Recherche, quête, soin que l'on prend pour chercher. Nous disons : *Être en cherche de,* ou *être à la cherche de,* pour : Être à la recherche de, à la poursuite de, en quête de. » *Je suis en cherche de ma tabatière. On est à la cherche du voleur. Nos physiciens sont en cherche de la solution d'un grand problème.* Terme méridional et vieux français.

CHERCHER, v. a. Agacer, provoquer. *Finis donc, Jacot : c'est toujours toi qui me cherches,* c'est-à-dire : C'est toujours toi qui es l'agresseur. Français populaire.

CHÉRI, s. m. Terme enfantin. *Tu es mon chéri, oui, tu es mon chéri, ne pleure pas.* En français, ce mot n'est pas substantif.

† **CHÉRUZIEN**, s. m. Chirurgien.

CHETTANCE ou **CHETTE**, s. f. Pénurie d'argent, état de

gêne. *Être dans la chette.* En vieux français, *chétif* signifiait : Pauvre, indigent, misérable.

CHEVILLIÈRE, s. f. Ruban de fil. *Une aune de chevillières.* Terme suisse-roman, savoisien et méridional.

CHÈVRE, s. f. Nous disons d'un homme ivre : *Il a sa chèvre. Avoir sa chèvre*, signifie aussi : Se fâcher, se dépiter. Dans ce dernier sens on dit en français : « Prendre la chèvre. »

CHEVRELLE, s. f. Sorte de bécassine.

CHEVRER, v. n. Chevroter, se dépiter, pester. *Tes lambineries me font chevrer. Attendre deux mortelles heures! n'y a-t-il pas là de quoi chevrer?* Terme formé du mot « Chèvre, » par allusion aux trépignements, aux hauts de corps de cet animal, quand on le gêne ou qu'on l'impatiente.

CHEVROTIN, s. m. Fromage de lait de chèvre.

CHEZ, prép. Cette préposition, suivie du nom des propriétaires ou des fondateurs, a formé chez nous des noms de localités. *Chez-Charrot* est un hameau de la commune de Compésière. *Louons un char, et l'on ira à Chez-Charrot.* L'auteur du *Vocabulaire du Berry*, M. JAUBERT, a observé la même expression dans sa province. Le mot *chez* a signifié originairement Maison, *chezal*. R. *casa*.

CHICOT, s. m. Chicorée non frisée.

CHIENNERIE, s. f. Cochonnerie, vilenie. *Nous punir pour si peu de chose : quelle chiennerie!* Terme bas.

CHIFFON, s. des 2 genres. Terme insultant qu'on adresse à de jeunes enfants, surtout à de jeunes filles qui nous manquent de respect. Il équivaut à « Impertinent » ou à « Insolent. » [P. G.]

CHIFFON DE PAIN, s. m. Gros morceau de pain. Terme usité à Rennes, à Paris et dans le nord.

CHIFFRE (LA). L'arithmétique. *Nous voulons pousser notre garçon dans la chiffre.* Expression franc-comtoise, lyonnaise et méridionale.

CHIFFRER, v. a. *Chiffrer une addition. Chiffrez-moi ce compte.* Français populaire.

CHIGOUGNER ou CHEGOUGNER, v. a. Secouer fortement. Voyez SIGOUGNER.

CHILLES, s. f. pl. (*ll* mouillés.) Terme méridional. Écailles à la peau, peau squammeuse, peau furfuracée.

CHILLEUX, EUSE, adj. Écailleux, squammeux, furfuracé. *Peau chilleuse, tête chilleuse, visage chilleux.*

CHIPOTER, v. a. Chagriner, contrarier, quereller. *Ce mauvais temps me chipote. Le mari et la femme sont toujours à se chipoter.* « Chipoter, » v. n., est français dans le sens de : Vétiller, barguigner, baguenauder.

CHIPOTEUR, CHIPOTEUSE, s. Chipotier, vétilleur, taquin. Terme français populaire.

CHIQUE, s. f. *Avoir sa chique,* signifie : Être ivre. *Une chique morte,* désigne un état d'ivresse complète. En Dauphiné, *chiquer,* et dans le vieux français, *chinquer,* signifient : Boire, boire beaucoup.

CHIQUE, adj. Ivre. *Louis Francaleu est habituellement chique dès le matin.* Dans le langage des collégiens, *un chique* se dit d'un homme ivre.

CHIQUE, s. f. Terme d'écolier. Manière de tenir un *mâpis* (voyez ce mot) et de le lancer. *Chique grasse ; chique forte; chique molle. Avoir une bonne chique; avoir une chique rogneuse ; montre-nous ta chique.* En français, « Chique » signifie : Bille de terre cuite, de marbre ou d'agate, avec laquelle jouent les enfants.

CHIQUE, s. f. Chiquenaude donnée à un *mâpis. Chique! chique! chique à donner !* En provençal, *chiquo* veut dire : Chiquenaude.

CHIQUER, v. n. Terme d'écolier. Lancer le *mâpis* en roidissant le pouce contre l'index. *Fais voir comme tu chiques.*

CHIQUER (SE), v. pron. Se griser, s'enivrer.

CHIQUET, s. m. Gros morceau d'une chose qui se mange. *Chiquet de pain; chiquet de viande; chiquet de fromage.* En Picardie, *un chiquet* est un gros morceau de pain. Dans le Berry, *chiquet* signifie : Excédant de mesure. *Donner le chiquet* (faire bonne mesure). A Bordeaux, *chicot de pain* se dit pour : Morceau de pain. Du mot *chiquet* s'est formé l'ancien verbe *chiqueter* (couper, tailler) et son composé « Déchiqueter. »

CHIQUET, s. m. Signifie : Lourdaud, dans le langage des collégiens.

CHIQUEUR, s. m. Terme d'écolier. Se dit : 1° De celui qui *chique* bien, qui joue bien aux *mâpis;* 2° Du mâpis lui-même. *Voici mon chiqueur. Cette agate est ma chiqueuse.*

CHIRUGIEN, s. m. Écrivez et prononcez « Chirurgien. »

CHOCOLAT, s. m. En France, les personnes qui parlent bien, disent : Prendre du chocolat. Nous disons souvent : *Boire du chocolat,* expression qui n'est autorisée par aucun dictionnaire.

CHOGNER, v. n. Chômer, ne rien faire. [P. G.]

CHOGNER UN ENFANT. Avoir pour lui des soins minutieux et exagérés, le traiter délicatement, le dorloter.

CHOGNET, ETTE, adj. Mou, paresseux, choyé à l'excès.

CHOGNON, s. m. Se dit d'un enfant mou et d'un enfant gâté.

CHOUCROÛTE. Ce mot est féminin.

CHOUGNET, ETTE, adj. Terme enfantin, qui signifie : Mignon, gentil. *Cette petite est chougnette. Quel chougnet d'enfant! A-t-on rien vu de plus chougnet ?*

CHOUQUET, ETTE, adj. et s. Mot de tendresse qui ne s'emploie qu'en parlant aux enfants, et qui signifie : Gentil, joli, mignon, aimable. *Tu es mon chouquet; tu es mon petit chouquet.* Ce mot est un diminutif de « Chou, » qui a, en

français, cette même signifiation. « Tu es mon chou, tu es mon chou-chou. » [ACAD.]

CHOÛTE (À LA), loc. adv. À l'abri, à couvert. *Se mettre à la choûte.* Voyez SIOÛTE.

CHOUX, s. m. pl. Nous disons proverbialement et figurément : *Faites-en des choux et des pâtés,* pour signifier : Faites-en ce qu'il vous plaira. L'Académie dit : « Faites-en des choux, faites-en des raves. »

CHRÉTIÉNETÉ, s. f. Écrivez « Chrétienté » et prononcez la syllabe *tien* comme vous la prononcez dans *chrétien.*

CHRISTIANISME, s. m. Ne prononcez pas *Christianizme,* en donnant au second *s* le son du *z*. Ne prononcez pas non plus *schizme,* ni *paganizme.*

CHRYSANTHÈME. Plante. Ce mot est masculin.

CHUCHOTAGE, s. m. Chuchoterie.

CHUTER, v. n. Tomber. *Le baromètre qui avait monté hier, a chuté cette nuit. Le pavé était fort glissant, j'ai failli chuter. Depuis quelques mois le sieur Damirond a beaucoup chuté dans notre estime.* Terme suisse-roman.

CIBARE, s. m. Marqueur à la cible, celui qui signale et marque les coups des tireurs. Terme suisse-roman.

CIBE, s. f. Cible. *Tirer à la cibe ; atteindre la cibe ; cibe tournante.* Terme suisse-roman. Ce terme, venant de l'allemand *Scheibe,* nous pouvons affirmer que « Cible » est l'expression corrompue, et *cibe* la véritable.

CICLER, v. n. Voyez SICLER.

CIGALE, s. f. La grosse sauterelle verte. Dans le patois limousin, *sigalo* a le même sens.

CIGARRE (UNE). Ce mot, dont le genre a été longtemps douteux et l'orthographe incertaine, est aujourd'hui masculin, et s'écrit avec un seul *r,* « Cigare. »

CIGOUGNER, v. a. Voyez SIGOUGNER.

CINTIÈME, adj. Mauvaise prononciation du mot « Cinquième. »

CIRÉ, adj. m. Se dit du pain qui est compacte et *diotu* comme de la cire. *Pain ciré* est l'opposé de *pain bolant.*

CISEAUX. *De bonnes ciseaux.* Ce mot est masculin.

CITER, v. a. Réciter, conter, dire. *Citez-nous donc quelque chose; citez-nous un des charmants contes de Petit-Senn ou de Chaponnière. Demain, au Cercle littéraire, on chantera, on fera de la musique et l'on citera.*

CITRONNELLE, s. f. Seringat. Sorte d'arbrisseau.

CLÂFI, IE, adj. Plein, rempli de. *Un lit clâfi de punaises; une tête clâfie de poux.* Terme trivial. Dans le patois de l'Isère, *claffi* se dit d'un arbre chargé de fruits.

CLAIRE, s. f. Terme de lingère. Rang de mailles usées et où le trou va se faire. *Refais tes claires avec soin, Georgette, si tu veux que tes bas n'aient jamais de trous.*

CLAIRETTE, s. f. Clarette. Petit vin blanc.

† CLAIRINETTE, s. f. Clarinette. R. *clair* (sons clairs).

† CLAIRTÉ, s. f. Clarté. Terme vieux français.

† CLÂMEAU, s. m. Crachat très-épais. *Faire un clâmeau.* Expression ignoble.

CLARET, adj. *Vin claret.* Dites : Vin clairet.

CLÉDAL, s. m. Porte à barreaux de bois ou de fer; fermeture d'un champ, d'un jardin, d'une cour; claydas, barrière. *Escalader un clédal.* En languedocien on dit : *Clëdas;* en limousin et en provençal, *clédo.*

CLÉDAR, s. m. Fermeture d'un champ, d'un jardin, d'une cour. *Ouvrir le clédar. Changer le clédar.* Terme vaudois, valaisan et neuchâtelois. A Lyon, *clédar* signifie : « Claire voie. » Voyez CLÉDAL, qui a le même sens.

CLEF, s. f. Mérelle. Jeu d'écolier. *Faire une clef. Jouer à la clef.*

CLICLI-MOUCHETTE. Cligne-musette. Sorte de jeu très-connu. *Jouer à clicli-mouchette; faire à clicli-mouchette.* Terme vaudois et neuchâtelois. *Mouchette,* en vieux fran-

çais, et *muchette*, dans les dialectes normand et picard, signifient : « Cachette, » et viennent de l'ancien verbe *musser* (cacher).

CLIE, s. f. Claie. *Réparer une clie.* Terme méridional et vieux français.

CLINER LES YEUX. Cligner les yeux, clignoter. *Son tic est de toujours cliner les yeux.* Terme vieux français.

† CLINQUAILLER, s. m. Quincaillier. R. *clinquant.*

CLINQUETTE (À LA). Au point du jour. *Se lever à la clinquette.*

CLOCHE, s. f. *Est-ce la cloche de Monsieur ou celle de Madame que je viens d'entendre?* Quand on parle des cloches d'un appartement, il faut se servir du mot « Sonnette. » [Voyez le *Recueil de mots français* de M. PAUTEX.]

CLOCHE, s. f. Liseron ou clochette, plante.

CLOCLO, s. m. Montre, petite horloge de poche. Terme badin. En languedocien : *Cloco,* coup de cloche ; en allemand, *die Glocke,* la cloche.

CLOPET, s. m. Petit somme, sieste, méridienne. *Faire un clopet.*

CLOPORTE (UNE). Ce mot est masculin : « Un cloporte, » sorte d'insecte. Quelques-uns disent : *Cléoporte ;* c'est un barbarisme.

CLOUS, s. m. pl. Nous disons : *River les clous à quelqu'un,* pour dire : Lui répondre fortement, vertement et de manière qu'il n'ait rien à répliquer. *Qu'il y revienne seulement, et je saurai bien lui river ses clous.* L'Académie dit, avec le singulier : « Lui river son clou. »

CLOUSSER, v. n. Glousser.

CLUSSE, s. f. Poule qui a des poussins. *La courageuse clusse força Médor à battre en retraite.* Terme dauphinois. Dans le Jura et à Reims on dit : *Clousse;* dans le midi et en vieux français, *clouque :* tous mots dont le son imite

le cri habituel des poules qui couvent ou qui sont mères.

COAILLÉE, COUAILLÉE, ou COUÉLÉE, s. f. Cri aigu. *Ces petits enfants faisaient des couaillées à nous rompre le tympan.* Dans le canton de Vaud on dit: *Couilée.*

COAILLER, COUAILLER, COUALER, ou COUÉLER, v. n. Crier, pousser des cris aigus. Dans le dialecte du Berry, *coualer* signifie : Pousser des cris semblables à ceux du corbeau.

COÂTEUX, EUSE, adj. Voyez COITEUX.

COCARD, adj. m. Voyez COQUARD.

COCASSE, s. f. Voyez COQUASSE.

COCHES, s. f. pl. Terme rural. Débris de blé ou d'autres céréales qui tombent du van quand il est secoué alternativement sur l'un et l'autre genou. [P. G.]

COCHON, s. m. Nuque du cou. *Avoir le cochon découvert.* Terme suisse-roman.

COCHON, ONNE, adj. Sale, très-sale. *Un enfant cochon. Avoir des mains cochonnes.* Ce mot n'est pas adjectif.

COCHON DE MER, s. m. Terme suisse et savoisien. On dit en français : « Cochon d'Inde. »

COCHONNER (SE), v. pron. Se salir. En français, Cochonner un ouvrage, c'est : Le faire grossièrement et sans soin.

COCO, s. m. Terme enfantin. Œuf. *Allons voir si ta jolie poule a fait son coco.* Terme usité en Normandie. *Coconnier,* en vieux français, signifiait : Marchand d'œufs.

COCO, s. m. Homme simple, dadais, nigaud, niais. *Après l'étourderie que je viens de faire, me voilà un joli coco. Le pauvre N** a été le coco de la farce.* Plus souvent ce mot se place dérisoirement devant un nom propre d'homme. *Coco un tel, coco X**, coco Z**.* Dans le dialecte rouchi, *coco* ou *cocosse* signifient : Niais, imbécile.

COCO, s. m. Dénomination amicale qu'on donne aux enfants. *Oui, tu es mon coco, tu es mon valet,* disent les bonnes et

les mamans à leur enfant qui se désole. *Coco* est aussi l'équivalent de Benjamin, enfant de prédilection. *L'aîné est le coco de la famille.* Français populaire.

COCOCHER (À), ou À COCOCHÉ, loc. adv. *Mettre un enfant à cococher*, c'est : « Le porter sur le dos, jambe deçà, jambe delà. En français on dit : « À califourchon. » Les Gascons disent : *Mettre en croupe, porter en croupe.*

† COCODRILLE, s. m. Crocodile. *Des larmes de cocodrille*, c'est-à-dire : Des larmes feintes. Terme parisien populaire et vieux français.

COCOLE, s. f. Enfant gâté. Dans le dialecte rouchi, *cocole* se dit de toute personne molle et nonchalante.

COCOLER, v. a. Dorloter, choyer, traiter délicatement. *Notre Auguste est un peu malade et je le cocole.* Dans le dialecte du Jura on dit : *Cocoter*, et en languedocien, *acocoula.* R. *coco*, terme d'amitié.

COCOLER, v. n. Terme des campagnards. Bégayer.

COCOLI, s. m. Celui qui bégaie. Onomatopée remarquable.

COCOMBRE, s. m. Concombre. *Salade aux cocombres.* Terme vaudois, neuchâtelois et français populaire. Dans l'évêché de Bâle et en vieux français on dit : *Coucombre.*

COCU, s. m. Terme des campagnards. Coucou, oiseau. En vieux français, *cucu.*

COCU, s. m. Coucou des prés, plante.

COCUE, s. f. La grande ciguë, fleur.

CŒUR, s. m. Nous disons : *Cela me tient à cœur.* L'Académie et les meilleurs écrivains disent : Cela me tient au cœur.

CŒUR, adj. invar. Charmant, joli, mignon, adorable. Ne se dit que des jeunes enfants. *Cet enfant est cœur. Votre petite Adélaïde est cœur.*

COFFE, adj. et s. Sale, saligaud. En vieux français, *gof* ou *goffe* signifie : 1° Mouillé, trempé ; 2° Mal fait, grossier, maussade.

COGNER, v. a. Presser, serrer, fouler. *La salle était pleine à regorge : nous y étions cognés jusqu'à étouffer.* En français, « Cogner » signifie : Frapper, heurter, faire entrer à force au moyen d'un coin.

COI, adj. fém. *Elle se tenait coi; elle restait coi.* Dites : Coite. « Elle se tenait coite. »

COIFFAGE, s. m. Coiffure. *Toutes les danseuses avaient un coiffage simple, mais plein de goût. Coiffage* n'est pas français.

COIGNÉE, s. f. Cognée, hache.

COIGNIER, s. m. Cognassier, arbre qui porte les coings. Le mot *coignier* appartient au vieux français.

COIN (À), loc. adv. En réserve. *Mettre à coin,* mettre en réserve, serrer. *Elle avait mis à coin quelques sous pour les cas d'ovaille.*

COINEAU, COËNEAU, ou COINET, s. m. Sorte de planche brute, arrondie d'un côté et plate de l'autre. *Un cent de coineaux.* Terme vaudois, comtois, etc. On dit en français : « Dosse. »

COIN-NÉE, s. f. Cri des petits enfants quand ils souffrent, ou qu'ils s'impatientent et font les méchants. *Faire des coin-nées.*

COIN-NER, v. n. Se dit des petits enfants et signifie : Crier, pleurer en grognant. *Sa fièvre ourtillière le tourmentait, et il ne cessait pas de coin-ner.* Onomatopée évidente. Dans le Jura, *coin-ner* se dit du cri des petits cochons quand on les porte. A Lyon, *quiner* veut dire : Crier d'un ton aigre; en Languedoc, *caïner.*

† COISSIN, s. m. Coussin. *Coissin* appartient au vieux français. Dans le Berry on dit : *Cuissin.*

COÎTEUX, EUSE, adj. Qui a grande hâte, qui se dépêche beaucoup. Quand on parlait patois à Genève, on chantait

une chanson dont le refrain était : *Vo-z-êtes tant coîteux, Vo-z-âtres amoireux;* c'est-à-dire : Vous avez tant de hâte, vous êtes si pressés, vous autres amoureux. *Coîte* signifie : « Hâte ; » *à la coîte,* à la hâte. Ce terme, très-connu de nos campagnards et de ceux du canton de Vaud, appartient au vieux français. Dans le patois de l'Isère, *coeïta* veut dire : « Empressement. »

COITRE ou COUATRE, s. f. Couette ou coite, lit de plume.

COÎTRON, s. m. Petit limaçon qui fait beaucoup de mal aux légumes. Dans le canton de Vaud, on dit d'une personne très-laide, qu'*elle est laide comme un coîtron.*

COÎTRON, s. m. Culot. Oiseau dernier éclos d'une couvée. *Tout le nid s'envola; mais nous attrapâmes le coîtron.* On le dit aussi de quelques quadrupèdes.

COL D'HABIT, s. m. Collet d'habit.

† COLIDOR, s. m. Corridor. *Colidor étroit, colidor sombre.* Terme connu à Lyon, à Reims, à Nancy, etc. Le changement de l'*r* en *l* est très-fréquent.

COLLARD, s. m. Carcan. Cercle de fer avec lequel on attachait par le *cou* à un poteau celui qui avait été condamné à cette peine.

COLLECTER, v. n. Faire une collecte. *En* 1840, *le gouvernement de Genève permit de collecter pour les incendiés de Sallanches.* Terme clair et utile.

COLLER QUELQU'UN. Le réfuter victorieusement, le mettre dans l'impossibilité de répondre. Terme normand, etc.

COLLIOT, adj. m. (*ll* mouillés.) Se dit : 1° D'un homme large d'épaules, fort, vigoureux ; 2° De celui qui est le coq de son village, c'est-à-dire, qui en est le plus riche et le plus considéré.

COLOGNE, s. f. Terme patois. Quenouille. A Reims et dans le vieux français on dit : *Quelongne.*

COLORER et COLORIER, v. a. On ne doit pas employer indistinctement ces deux verbes. « Colorer » se dit des couleurs naturelles : Un teint coloré ; un visage coloré ; le soleil colore les fruits. « Colorier » se dit des couleurs artificielles : Estampe coloriée ; images coloriées ; ce peintre colorie mieux qu'il ne dessine.

COMÂCLE ou COUMÂCLE, s. m. Crémaillère.

> **J'espérais m'attabler et bâfrer sans obstacle,**
> **Mais, hélas ! rien n'était plus froid que le *comâcle*.**
> [CH.]

C'est-à-dire : Rien n'était plus maigre, ni plus chétif que le repas qui nous fut servi. Dans le patois de l'Isère on dit : *Coumaclo ;* dans le Jura, *coumacle*, et en Provence, *cumascle*.

COMBE, s. f. Petite vallée, pli de terrain, lieu bas entouré de collines. L'Académie n'a pas enregistré ce mot, et Boiste dit qu'il est vieux. *Combe* est, en effet, un mot très-ancien, mais qui est fort usité en Suisse, en Savoie, en Franche-Comté, dans le Midi, et sans doute ailleurs.

COMBIEN (LE) ? Le quantième ? *Le combien du mois tenons-nous ? Le combien est-ce aujourd'hui ? Le combien es-tu dans ton école ?* Dites : Quel quantième du mois avons-nous ? Quel quantième est-ce aujourd'hui ? Ou bien, dites : Quel est le quantième du mois ? À quel quantième sommes-nous aujourd'hui ? Le quantième es-tu dans ton école ?

COMÈTE, s. f. Nous disons d'un homme ivre : *Il a sa comète*, par allusion à l'excellent vin de 1811.

COMMAND, s. m. Nous disons d'un domestique qui est facile à diriger : *Il est de bon command.* En vieux français, *command* signifie : « Commandement. »

† COMME ? adv. *Comme est-on chez vous, Blaise ? Comme*

va-t-il chez ton père, Fanchette? Cette expression appartient au vieux français.

† COMME, est employé pour « que » dans les phrases suivantes : *Votre garçon n'est pas aussi grand comme le mien. Je n'ai pas autant d'éducation comme vous autres.*

COMME ÇA. Cette locution adverbiale est employée inutilement dans la phrase suivante, et phrases analogues : *Notre bourgeois qui était de très-bonne humeur me dit comme ça : Garcin, aimes-tu les figâces?* Français populaire.

COMME DE. *Comme de juste* (comme cela est juste) ; *comme de vrai* (comme cela est vrai).

COMMENCEMENT (DU), loc. adv. Au commencement, dans le premier temps, dans l'origine. *Nous allâmes demeurer tout auprès de lui, et du commencement l'on se visitait.* Cette expression appartient à l'ancienne langue française.

COMMISSION, s. f. Affaire, emplette. En Suisse et en Savoie, une dame qui sort pour vaquer à ses propres affaires, dit qu'*elle va faire ses commissions.* Terme impropre, puisque *commission* signifie : Charge, mandat, ordre donné à quelqu'un de faire telle ou telle chose.

COMMUNAL, s. m. Terres communales, pâturages communaux. *Sa vache paissait dans le communal.* Terme vieux français, connu dans le Berry et ailleurs.

COMMUNAUTÉ, s. f. Manières et tons communs, grossièreté de mœurs et de langage. *Quel accent! quel ton! quelle communauté! Ce Mr N*** est d'une communauté sans égale.*

COMMUNICATION, s. f. Nous appelons *communication de mariage*, ce qu'on appelle en France « Billet de faire part, » ou simplement « Billet de part. » *Recevoir une communication de mariage. Envoyer une communication de mariage,* ou simplement : *Envoyer une communication ; recevoir une communication.* Cependant on peut très-bien

dire : « Mr X** m'a donné communication de son mariage, » c'est-à-dire : M'a donné avis, m'a fait savoir qu'il allait se marier, ou qu'il venait de se marier.

COMMUNIQUER UN MARIAGE. Au lieu de dire : *C'est lundi prochain que votre cousine communiquera son mariage,* dites : C'est vendredi prochain que votre cousine enverra ses billets de faire part. Mais la phrase suivante est très-française : C'est à mon ancien précepteur que je veux premièrement communiquer mon mariage ; c'est-à-dire : C'est à lui le premier que j'en veux communiquer la nouvelle. (Il n'est pas question ici de Lettres circulaires, ni de Billets de faire part.)

† COMMUNS, s. m. pl. Latrines.

† COMPANIE, s. f. Compagnie. *Viens-t'en, Jeannot, et tire ta casquette à la companie.*

COMPAGNONNE, s. f. Luronne, femme grande, forte et effrontée. *Le jeune officier crut pouvoir tourner en ridicule l'accent traînard de la fille d'auberge : mais cette compagnonne le prit aux cheveux et le sigougna.*

COMPARAISSANCE, s. f. Comparution.

COMPARITION, s. f. Comparution. *Je veux que tu ailles à ce bal, quand tu ne devrais y faire qu'une comparition.* Terme vieux français.

COMPÔTE, s. f., et COMPÔTIER, s. m. Ces mots s'écrivent et se prononcent « Compote » et « Compotier » (*o* bref). Ne dites donc pas comme plusieurs, en appuyant sur la deuxième syllabe : *Compôte de Chambéry ; compôte de poires et de coings.*

COMPTE, s. m. *Être en compte à demi avec quelqu'un,* signifie : Être en société d'intérêt avec quelqu'un. Les dictionnaires disent : « Être DE compte à demi avec quelqu'un. »

COMPTER, v. n. Nous disons d'une chose qui sort de ligne, d'une chose remarquable, considérable en son espèce, ex-

cellente, qu'*elle compte au piquet*; expression un peu triviale, mais fort usitée. *On nous servit un dîner qui comptait au piquet. Notre petit vagabond recevra demain une saboulée qui comptera au piquet.*

COMPTER, v. a. *Compter ses chemises*, se dit figurément et populairement d'un soulard, et signifie : Rendre le superflu des aliments, vomir.

COMTÉ (LA). *La comté de Neuchâtel.* Ce mot, qui a été féminin jusqu'à la fin du dix-septième siècle, est aujourd'hui masculin.

CONCHE, s. f. Bassin de fontaine. *Tomber dans la conche. Vider la conche. Laver du linge dans la conche.* Terme savoisien, dauphinois, etc. Dans le patois du canton de Vaud, *contza* signifie : Bassin de pressoir. En provençal, *conquo* veut dire : Abreuvoir. Nos bateliers appellent le lac *La grande conche, la conche.*

CONCHON, s. m. Sorte de jeu de boule.

CONDUITE, s. f. Manière sage d'agir, manière prudente et raisonnable de se gouverner. *Notre Josette est une fille de conduite. Ta blanchisseuse est une femme active et économe, une femme de conduite.* Dites : Une femme qui a de la conduite.

CONFÉRENCE, s. f. Accessit, distinction accordée dans notre Collége à l'écolier qui a beaucoup approché du prix. *Trois conférences sont d'ordinaire plus honorables qu'un prix.*

CONFÉRENT, s. m. Écolier qui a obtenu un accessit. *Il n'a pas le prix, mais il est conférent.*

CONFESSION, s. f. Prononciation vicieuse du mot Confection, sorte de médicament. *Une prise de confession. Faire usage de confession.* Cette faute est déjà signalée dans le *Traité d'orthographe* de Jean BARBE, Genève, 1701.

CONFIRE, v. a. *Confire son argent*, signifie : Ménager ses écus, les choyer, les laisser séjourner dans le coffre-fort,

(DUCLOS) : « Une erreur conséquente, » pour signifier : Une erreur qui tire à conséquence.

† CONSINE, s. f. Consigne. *Forcer la consine ; changer la consine.* CONSINER, v. a. Consigner. *Le capitaine fit consiner les deux sous-lieutenants.* Voyez nos mots COMPANIE, MANIFIQUE, SÉNIFIER, BÉNINE, CLINER les yeux, etc. Ces fautes sont une tradition de l'ancien français.

CONSULTE, s. f. Consultation. *Il y eut deux consultes le même jour.* Terme français populaire et vieux français.

CONSUMÉ, s. m. Consommé, bouillon succulent.

CONTINUE (À LA), loc. adv. Sans relâche, sans interruption. *En 1817, le temps fut froid et pluvieux à la continue.* L'expression « À la continue » est française, mais dans un autre sens.

CONTRE, prép. de temps. Vers. *Tu ne manqueras pas d'arriver à l'audience contre neuf heures. La Nancy aura ses vingt ans contre Noël. Le mariage se fera contre la vogue.*

CONTRE, adv. Ce mot peut, dans certains cas, être employé comme adverbe ; mais ce n'est pas dans les phrases suivantes ni dans les phrases analogues. *Fermez ce rideau : le soleil nous vient contre. Faites attention, s'il vous plaît, vous me jiclez contre.*

CONTRE, prép. de lieu. Du côté de. *Je m'acheminais contre Nantua. La voiture allait contre Lausanne.*

CONTRE, adv. Dans le langage des campagnards, *Faire contre,* signifie : Nuire, faire tort, porter dommage. *Sois tranquille, Gaspard, je ne te ferai jamais contre.* Un paysan savoisien sortait du tribunal, où il avait perdu son procès contre un Genevois. Nous causâmes et je tâchai d'adoucir un peu son dépit. *N'en parlons plus,* me dit-il en finissant ; *on sait bien que les Genevois ne se font jamais contre.*

CONTRE FIN (À), loc. adv. Dites : A fin contraire. *En agissant de la sorte, tu vas directement à contre fin. Nos plans,*

nos mesures, nos combinaisons, sont allées à contre fin. Expression très-répandue.

CONTRE-POIDS, s. m. Valet, poids qui pend avec une corde derrière la porte, pour faire qu'elle se ferme sans qu'on la touche. « Contre-poids » est français, mais il n'a pas cette signification dans les dictionnaires.

CONTRE-POINTE, s. f. Courte-pointe, couverture de lit piquée.

CONTRE-POINTIER, CONTRE-POINTIÈRE, subst. « Mademoiselle Giraud était *contre-pointière.* » [J.-J. ROUSSEAU, *Confessions,* livre IV.] Terme suisse-roman, français populaire et vieux français. Aujourd'hui on dit : Courte-pointier, courte-pointière.

CONTREVENTION, s. f. Contravention. *Être pris en contrevention.* Terme français populaire et vieux français.

CONTRIÈRES, s. f. pl. Gardes d'une serrure.

CONVENIR, v. a. et n. Faire accord. *Qu'avez-vous convenu ensemble? — Nous avons convenu de partir dans quinze jours.* Dites : De quoi êtes-vous convenus ensemble ? — Nous sommes convenus de partir dans quinze jours.

CONVOI FUNÈBRE, s. m. *Vous êtes prié par la famille de Mr N** d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu,* etc. Formule consacrée chez nous et dans plusieurs villes du midi de la France. Au lieu de *convoi funèbre,* dites : Enterrement, ou bien dites « Convoi » tout court, et sans y ajouter d'épithète.

COPON, s. m. Sébile, grande écuelle de bois, destinée à recevoir la pâte que l'on porte au four. Le *copon* avait jadis un second emploi : la plupart des marchands y tenaient l'argent de la vente journalière ; et c'est de là qu'est venue cette expression proverbiale : *Mettre la main au copon,* laquelle signifie : Soustraire de l'argent à un patron.

COPON, s. m. Employé au sens figuré, ce mot est un terme

de couturière. Il se dit d'un vêtement mal coupé ou d'une couture mal faite, qui occasionne un renflement dans l'étoffe. *Le dos de ta robe va mal : il fait le copon du côté droit et tu as l'air bossue.*

COPONNER, v. n. Faire le *copon*. Voyez ce mot, n° 2.

COPONNIER, s. m. Dans l'ancienne langue genevoise, on appelait *coponnier* l'ouvrier qui fabriquait la vaisselle de bois.

COQ, s. m. (fig.) *À nous le coq*, est une expression proverbiale qui signifie : À nous la supériorité, à nous le fion, à nous le bouquet. *Pour les chaînes de montres, à nous le coq. Pour accommoder une truite, à moi le coq, à moi le pompon.* « Le coq du village » est une expression française fort connue ; mais celle-ci : *à nous le coq*, n'est pas dans les dictionnaires usuels.

COQUARD, adj. masc. *Être à son point coquard, être à son moment coquard*, signifient : Être à son maximum de bonté, de beauté, d'excellence, de perfection. *Mangez vite cet œuf, il est à son point coquard. Venez voir le Mont-Blanc, il est à son point coquard. Cueillez-moi ces pêches, François, c'est l'instant coquard. Ta fille n'a point de dot, mais elle est jolie ; dépêche-toi de la marier pendant qu'elle est à son point coquard.* On voit par ces exemples : 1° Que notre mot *coquard*, inconnu à tous les dictionnaires et à tous les glossaires, appartient au style familier ; 2° Qu'il n'a point de correspondant exact en français. L'étymologie de ce singulier terme pourrait se chercher dans le vieux mot *coquardise*. [Voyez le *Glossaire roman* de ROQUEFORT, et le *Dictionnaire wallon* de DON FRANÇOIS.]

COQUASSE, s. f. Signifie : 1° Femme ou fille ridicule ; 2° Femme ou fille ivrogne. Dans l'ancien français, *coquasse* signifiait : Chaudron, coquemar, cruche, vase à vin. Voyez CAUQUE.

COQUEMOLLE ou CROQUEMOLLE, s. f. Sorte d'amande dont la coque est facile à briser. Le mot français est « Amande princesse. »

COQUER, v. n. Terme d'écolier. Frapper l'un contre l'autre deux œufs cuits durs. *Qui veut coquer? Veux-tu coquer avec moi?* Dans le canton de Vaud on dit: *croquer*.

COQUER, v. a. Enlever la coque. *Coquer des noix*.

COQUILLON, s. m. Boucle de cheveux. Dans le vieux français, *coquillon* signifiait: Petite coquille.

CORAILLON ou COURAILLON, s. m. Trognon, cœur d'un fruit ou d'un légume. *Coraillon de pomme, coraillon de poire, coraillon de chou, coraillon de salade*. Terme suisse-roman, savoisien et jurassien. A Lyon et dans le Berry on dit: *Curaille*. En vieux français, *coraille* signifiait: « Cœur; » *coraillon* signifiait: « Petit cœur. »

CORBE, s. f. Fruit du sorbier domestique. Terme connu dans le Berry et sans doute ailleurs.

CORBEILLE DE NOCE, s. f. *Préparer une corbeille de noce. Envoyer la corbeille de noce*. En français on dit: La corbeille de mariage, ou simplement: « La corbeille. » [ACAD.] « Notre ami Gremillet a dépensé 400 francs pour la corbeille. »

CORDONNIER, s. m. Petit insecte rouge et noir, de l'ordre des Coléoptères.

CORIANDE, s. f. Coriandre, sorte de plante. En latin, *Coriandrum*.

CORNER, v. a. Donner de la corne, frapper de la corne. *Éloignez-vous, mes enfants: cette vache corne; elle vous cornera*. Terme vaudois.

CORNER, v. a. *Corner un chapeau*, c'est le déformer. *Maladroit, tu viens de corner l'aile de mon chapeau*.

CORNIOLE, s. f. Terme de Boucherie. Œsophage de l'animal, conduit par où les aliments descendent du gosier dans l'es-

tomac. *Je te demandais de la viande et tu me donnes de la corniole!* Terme méridional, etc. R. *corne.*

CORPORANCE, s. f. *Grosse corporance; énorme corporance.* Terme suisse-roman, français populaire et vieux français. Le mot véritable est « Corpulence. »

CORPORÉ, ÉE, adj. Membré. En vieux français, *corporu.*

CORPS, s. m. Dans plusieurs de nos villages, *être corps* se dit d'un mort non enterré. *Pendant que la Fanchon était corps, son mari en guignait déjà une autre.* Expression curieuse.

CORSÉ, ÉE, adj. Se dit des personnes et signifie : Membru, vigoureux, solide, bien taillé. Dans le vieux français on disait *Corsu,* terme usité encore en Normandie.

CORTI, s. m. Voyez COURTI.

CORTIAUD, s. Voyez COURTIAUD.

COSSU, s. m. Nous disons d'une chose belle, d'une chose riche, superbe, bien étoffée : *C'est du cossu.* En français, « Cossu » n'est pas substantif.

COSSU, s. m. Nom que l'on donne à une maladie ou indisposition des vaches, qui leur fait enfler le pis et gêne la sortie du lait. Ce mal leur vient le plus souvent après qu'elles ont vêlé. [P. G.]

COSTI, s. m. Cautère, ulcère artificiel. Dans le canton de Vaud on dit : *Costic,* et en Languedoc, *coustic.*

COTAPILE, s. f. Foule compacte. *C'était une cotapile à y étouffer. J'ai assez d'une pareille cotapile, et l'on ne m'y retrouvera pas. Être à la cotapile,* signifie : Être fort serrés, être fort pressés les uns contre les autres, de manière à en avoir les *côtes pilées.*

COTAPILER, v. a. Presser, fouler, serrer. *L'assemblée était infiniment trop nombreuse : on y était cotapilé.*

CÔTES, s. f. pl. Cardes de bettes, cardes de poirée. *Un plat de côtes. Plucher des côtes.* Terme languedocien.

CÔTES, s. f. pl. Nous disons figurément et facétieusement d'un homme bizarre, original, capricieux, qui ne fait rien comme les autres et ne peut se plier ni aux goûts ni aux désirs de personne : *Il a les côtes en long*. Locution provençale. Se dit aussi, mais plus rarement, d'un homme paresseux.

COTON SANS FILÉ, s. m. Coton qui n'est pas filé, coton en bourre.

COTONNE, s. f. Cotonnade, étoffe de coton. *Cotonne quadrillée*. Terme suisse-roman.

COTTE, s. f. Signifie: 1° Étai, appui, soutien. *Mettre des cottes à un pommier qui plie sous le poids des fruits. Mettre des cottes à une masure qui menace ruine. Cotte* signifie : 2° Cale, c'est-à-dire : Morceau de bois, de pierre, de carton, que l'on place sous un objet quelconque pour le mettre de niveau ou pour lui donner de l'assiette. *Ne voyez-vous pas que cette table remue? Mettez-y une cotte*. En Franche-Comté on dit: *Coute*.

COTTER, v. a. Serrer, assujettir, fixer, caler, mettre une *cotte*. *Cotter une porte, cotter une fenêtre, cotter un contrevent qui bat. Voici la troisième fois que le vent fait tomber ce devant de cheminée: cottez-le donc avec soin*. Dans un sens analogue, *cotter un lit*, signifie : Le border, c'est-à-dire : Mettre les bords de couverture sous le matelas. *Le lit était mal cotté* : *la couverture est tombée*. Terme suisse-roman, savoisien, méridional et vieux français. On dit en Franche-Comté : *Couter*. Notre mot *cotter* est le radical perdu des mots français « acoter » (appuyer) et « acotoir » (appui).

COTTER, v. n. S'arrêter, hésiter en récitant ou en déclamant. *Le jeune étudiant nous récita toute la première satire de Boileau sans cotter, sans cotter d'un seul mot. Notre ministre a fait un bien beau sermon : mais il a un*

peu cotté. Terme vaudois. A Neuchâtel, *être cotte, rester cotte,* signifie : Rester court, demeurer court.

COTTER (SE), v. réc. Ne pas tomber d'accord sur une vente, sur un achat qui allaient être faits; se tenir à très-peu de chose. *On allait conclure le marché, quand on s'est cotté pour vingt francs. Cette magnifique campagne allait se vendre : on s'est cotté pour une vétille* (on s'est tenu à une vétille).

COTTES, s. f. pl. Cotillons.

COUAILLÉE et COUAILLER. Voyez COAILLÉE et COAILLER.

COUALER, v. n. Crier comme les enfants. Voyez COAILLER.

COUANNE, s. f. *Couanne de lard.* On écrit « Couenne de lard. ». Au sens figuré, *couanne* signifie : Grande saleté, grande malpropreté. *Va te cacher, caïon, avec ta couanne; va laver ta couanne.* « Couenne » est français, mais non pas dans cette acception.

COUANNE, s. f. Force, vigueur, courage. *Avoir la couanne de,* signifie : Oser, avoir le courage de, avoir le cœur de. *As-tu la couanne de te battre ? Lequel de vous quatre aurait la couanne de traverser le Rhône ? Si tu as de la couanne, Marmilloud, fais-y voir.* Ce mot de *Couanne* n'est autre chose que le mot français « Couenne » pris dans un sens figuré, sens que les dictionnaires ne mentionnent pas.

COUANNEUX, EUSE, adj. Très-sale, fort malpropre. *Enfant couanneux; mains couanneuses.* Dans ce sens on ne dit, en français, ni *couanneux*, ni couenneux.

COUÂTRE, s. m. Culot. Le dernier né d'une famille d'animaux, et principalement le dernier éclos d'une couvée. *Voilà le couâtre de nos poulets; voici le couâtre de nos petits lards.* [P. G.]

COUBLE (UNE). Une paire de chevaux de carrosse, une couple. Terme méridional. Selon M. Pierre GAUD, ce mot

signifie aussi : Bande, troupe, remonte. *Une couble de chevaux suisses.*

COUCHER, v. a. *Coucher le poil à quelqu'un*, le flatter, le cajoler, l'endoctriner pour obtenir de lui une faveur, un bienfait, un avantage quelconque. Image tirée des caresses qu'on fait aux chiens, aux chats, aux chevaux.

COUCI-COUÇÀ, loc. adv. *Et la santé, Monsieur Robert? — Couci-couçà, ni bien ni mal, tolérablement.* On dit en français : « Couci-couci. »

COUDE, s. m. Nous disons figurément et proverbialement d'un homme intelligent qui comprend vite les choses et ne se laisse pas duper : *Il ne se mouche pas du coude.* Le Dictionnaire de l'Académie dit : « Il ne se mouche pas du pied. »

COU DU PIED, s. m. Il faut dire : « Cou-de-pied, » puisqu'on disait anciennement : *Col de pied.* [Voyez les dictionnaires de Robert ESTIENNE et de COTGRAVE.] On disait de même : *Col de bras.*

COUESTE, s. f. Extrait d'absinthe.

COUGNARDE, s. f. Compote de coings, cotignac, résiné. Terme vaudois et neuchâtelois. Dans le Jura on dit : *Coignarde.* R. *coing.*

COUGNE, s. f. Se dit d'une ou de plusieurs personnes qui, étant prises et serrées dans une foule compacte d'où elles voudraient sortir, s'y démènent, s'y agitent violemment en tout sens pour reculer ou pour avancer, pressant ainsi à leur tour et bousculant ceux qui les enveloppent. La *cougne* est quelquefois un jeu entre écoliers ou entre gamins. On dit alors : *Faire à la cougne*, ou, *Faire une cougne*, ou, *Faire la cougne.*

COUGNER, v. a. Pousser vivement, presser fortement, pousser quelqu'un dans une encognure et l'y serrer. *Qui est-ce qui cougne? Ne cougnez donc pas! On s'est cougné sous*

le vestibule du Théâtre, jusqu'à y étouffer. Le verbe français « Cogner » n'a pas ce sens. R. *cuneus*, coin.

COUIN-NÉE, s. f. Voyez COIN-NÉE.

COULERIE, s. f. Perte, ruine, déroute. *Quelle coulerie! Quelle fameuse coulerie! C'est une coulerie complète.*

COULEURS, s. f. pl. Façons, sortes. *Dans la dispute, ils se sont insultés et ils s'en sont dit de toutes les couleurs. Notre cadet devient chaque jour plus malin et il nous en fait de toutes les couleurs.*

COULEUSE, s. f. Buandière, femme chargée du soin de couler la lessive.

COULOUVRINE, s. f. Coulevrine, ancienne pièce d'artillerie plus longue que les canons ordinaires. C'est du mot *coulevrine* que s'est formé celui de *Coulouvrenière,* vaste emplacement consacré à nos tirs.

COUP DE CHALUMEAU, s. m. Soleil ardent, soleil donnant aplomb. Expression de nos milices. *Dis donc, Marcelin, quels coups de chalumeau on recevait hier à cette revue.*

COUP DE FROID, s. m. Coup d'air, refroidissement. *Prendre un coup de froid; avoir un coup de froid. Ce n'est pas une pleurésie, c'est un très-mauvais coup de froid.*

COUP DE PARTI, s. m. Coup de partie, coup qui décide du gain de la partie, coup avantageux. *En achetant cette bicoque, il a fait un coup de parti.*

COUPE, s. f. Mesure de capacité pour les grains, laquelle équivaut environ à soixante-dix-sept litres. *La coupe de blé a coûté, en avril 1847, quarante-deux francs.*

COUPEAUX, s. m. pl. Copeaux, éclats de bois.

COUPER, v. a. *Couper pique, couper trèfle,* etc. Terme du jeu de cartes. Dites : Couper À pique, couper À trèfle.

COUPER, v. neutre. Se dit des couleurs, et signifie : Trancher, faire un contraste trop grand, n'être pas assorti. *Le*

brun et le jaune coupent trop, c'est-à-dire : Sont des couleurs trop tranchantes.

COUPER LA CHIQUE. Terme trivial. Rabattre le caquet, couper le sifflet.

COUPER, v. a. (fig.) Pour dire : Supplanter quelqu'un, lui enlever sa place, son poste, etc., nous disons figurément et proverbialement : *Lui couper l'herbe sous les pieds.* L'Académie dit : « Lui couper l'herbe sous le pied. » Les proverbes et locutions proverbiales quelconques doivent être conservées intactes, ou elles cessent d'exister. « Ils veulent nous couper l'herbe sous le pied, » dit Voltaire, dans ses *Dialogues,* t. II, p. 186, édition de Baudouin frères.

COUPEUR DE BOIS, s. m. Scieur de bois, fendeur de bois. « Tout *coupeur de bois,* qui, au débarquement d'une voiture, ne serait pas muni de ses outils, ne pourrait venir plus tard, prendre part au travail. » [*Règlement de police,* 1850.]

COUPILLE, s. f. Goupille, petite cheville de laiton ou d'autre métal.

COUPLE, s. m. *Un couple d'écus, un couple d'œufs,* etc. Dites : Une couple d'écus, une couple d'œufs ; c'est-à-dire : Deux écus, deux œufs, etc.

COUPS, s. m. pl. *Faire les cent coups, faire les cent dix-neuf coups,* veut dire : Se porter à toutes sortes d'extravagances et d'excès. Français populaire.

COURANT, s. m. Terme de couturière. Coulisse. *Robe à courant.*

COURATIER, s. m. Voyez COURIATIER.

COURBATURE, s. f. Lassitude douloureuse.

COURBE, adj. des 2 genres. Courbé, courbée. *Il marche tout courbe ; elle se tient toute courbe.*

COURGERON, s. m. Potiron, sorte de légume. *Peler des courgerons.* Terme suisse-roman et savoisien.

COURGE SAUVAGE, s. f. C'est le nom que nous donnons à

une plante appelée en français Couleuvrée ou Bryone. [P. G.]

COURIATER, v. neutre. Courir, perdre son temps, vagabonder. Se dit surtout des jeunes garçons et des jeunes filles. *A çà, Françoise, où avez-vous été couriater, que vous rentrez si tard ?— Couriater, Madame ? Je me suis promenée tranquillement avec mon amie.* Ce mot de *couriater* n'a point d'équivalent exact en français.

COURIATERIE, s. f. Action de *couriater.*

COURIATIER, IÈRE, ou COURATIER, IÈRE, s. et adj. Celui ou celle qui perd son temps en courses de plaisir inutiles. Se dit surtout des jeunes garçons et des jeunes filles. Terme connu dans le Berry et sans doute ailleurs. En vieux français, *couratier* signifie : 1° Messager ; 2° Courtier.

COURT (À). *Vous étiez à court d'argent ; je suis à court de pommes de terre ; elle est à court de fascines,* etc. Dites : Vous étiez court d'argent ; je suis court de pommes de terre ; elle est court de fascines. Dans ces exemples, « Court » est un adjectif invariable.

COURTE-BÛCHE, s. f. Courte-paille. *Tirer à la courte-bûche.* Terme suisse-roman. Voyez BÛCHE.

COURTI ou CORTI, s. m. Jardinet, petit jardin. Ce terme, qui appartient au vieux français, est fort usité dans la Suisse romane et dans la moitié de la France.

COURTIAUD, COURTIAUDE, s. et adj. Courtaud, courtaude ; homme ou femme d'une taille ramassée et trapue. *Un petit courtiaud ; un gros courtiaud ; une courtiaude réjouie.* On dit quelquefois au féminin : *Courtiaule.*

COUSINER, v. n. *Cousiner* n'est pas un verbe neutre. On ne doit pas dire : *Cousiner avec quelqu'un ; il cousine avec tous ceux de son village ; les Vaudois, dit-on, cousinent beaucoup.* « Cousiner » est un verbe actif. On dira donc : Cousiner quelqu'un ; il cousine tous ceux de son village ; les Vaudois se cousinent beaucoup.

COÛTE, s. f. Coût, dépense, frais.

COUTEAU, s. m. (fig.) Rayon de miel.

COUTEAU DE BOIS, s. m. Plioir, petit instrument fort connu, que nous appelons aussi, mais improprement, *couteau de papier*. Terme français populaire.

† COUTELAR, s. m. Coutelas. Dans le patois bressan on dit : *Cutelar*.

COUTELER, v. a. Faire une blessure avec un couteau. *Se couteler*, v. récip. S'écharper. Terme vaudois.

COÛTE QUI COÛTE. Expression rapide et concise qui signifie : À quelque prix que ce soit. *Coûte qui coûte, je veux en finir avec mon procès*. L'expression française est : Coûte que coûte.

COÛTES, s. f. pl. *Vivre aux coûtes de quelqu'un, être sur les coûtes de quelqu'un,* signifie : Être à la charge de quelqu'un, vivre à ses dépens. *Ce jeune homme est depuis deux ans sur les coûtes de sa grand'mère*. On dirait, en français : Ce jeune homme est depuis deux ans sur les crochets de sa grand'mère.

COUTHIONS, s. m. pl. *Jouer aux couthions*. Ce jeu, fort en usage dans diverses communes du bassin de Genève, se joue entre filles et garçons le jour de Pâques, et quelquefois le lendemain. Il consiste à lancer des bâtons retordus et recourbés qu'on dirige contre une baguette appelée *margale*. Celui qui s'est le plus éloigné de la margale, en jouant, perd quelque chose. Le jeu se termine à la nuit par un régal, où l'on dépense l'argent qui a été perdu. [P. G.]

COUTUME, s. f. Nous disons : *Avoir de coutume*, pour : Avoir coutume. *Nous avions de coutume d'aller ensemble après dîner boire la demi-tasse*. Expression vieillie, qui a disparu des dictionnaires.

COUTURE RENTRÉE. Terme de couturière. Rentraiture.

COUVASSER, v. n. Se dit d'une poule qui cherche à couver.

COUVÉ, adj. masc. Ce que nous appelons *œuf couvé* s'appelle en français « Œuf couvi, » c'est-à-dire : Œuf à demi couvé, œuf gâté.

COUVERT, s. m. Couvercle. *Un pot et son couvert; une boîte et son couvert.* Terme suisse-roman, franc-comtois et méridional.

COUVERTE, s. f. Couverture. *La couverte du lit. Changer de couverte. Couverte de coton.* Au dix-septième siècle, les grammairiens français attaquaient déjà ce barbarisme, lequel cependant est resté vivace en France, en Suisse et en Savoie.

COVET, s. m. Couvet, vase de fer-blanc ou de terre, dans lequel on tient de la braise allumée, et dont quelques femmes se servent en guise de chaufferette. A Paris on dit populairement : *Couvot.* Ces mots viennent probablement du verbe « Couver, » parce que les femmes semblent, en quelque sorte, s'accroupir sur ce meuble, comme la poule sur ses œufs.

CRA, s. m. (*a* bref.) Crasse attachée à la peau de la tête d'un enfant. Terme vaudois.

CRA (À), loc. adv. Voyez À CRA.

CRACHE, s. f. Salive.

CRACHÉE, s. f. Très-petite quantité. Ne s'emploie guère que dans cette expression : *Une crachée de neige.*

CRAINTE DE. De crainte de. *Crainte des gendarmes, les deux filous disparurent. Crainte des brigands, nos voyageurs prirent une escorte.* Dans le style familier, « Crainte de » peut se dire en parlant des choses : « Crainte de malheur, crainte d'accident; » mais il ne se dit jamais des personnes.

CRAINTE DE. *Crainte de tomber, marchez doucement; crainte de vous égarer, prenez un guide.* Ces phrases sont incorrectes; il faut ajouter la préposition, et dire : « De crainte de tomber, de crainte de vous égarer, » etc.

CRAINTE QUE. *Crainte qu'on ne nous dérange*, *sortons d'ici. Crainte qu'il ne s'échappe, tiens-le bien.* Dites, avec la préposition : « De crainte que, » etc.

CRAINTER, v. n. Terme rural. Se dit principalement du raisin et signifie : Rester petit. *Les raisins ont crainté* (ils n'ont pu acquérir leur grosseur accoutumée).

CRAINTER, v. n. Terme rural. Secouer avec vitesse le van sur l'un et l'autre genou pour en faire sortir les épis et les mauvais grains. [P. G.]

CRAMARINS, s. m. pl. Terme des campagnards. Groseilles rouges.

CRAMOISIN ou CARMOISIN, s. m. La grosse blanquette, sorte de poire. Nous disons aussi adjectivement : *Une poire cramoisin.* Dans le dialecte languedocien, *cramoisin* et *cramoisien* signifient : « Cramoisi. »

CRAMPON, s. m. Ne dites pas : *Le crampon d'une boucle,* mais « L'ardillon d'une boucle. » [P. G.]

CRAPAUD, s. m. (fig.) Terme injurieux qui équivaut à : Polisson, mauvais drôle. En français, « Crapaud, vilain crapaud, » se disent d'un homme très-disgracié de la nature. [*Dictionnaire de* BESCHERELLE.]

CRÂPE, s. f. Celle qui mène une vie dissolue. De ce mot peuvent dériver les mots « Crapule » et « Crapuleux. »

CRAQUER, v. n. Nous disons : *Les dents lui craquent.* On dit en français : Les dents lui claquent.

CRASANE, s. f. Sorte de poire d'hiver. *De bonnes crasanes. Une livre de poires crasanes.* C'est l'orthographe du dictionnaire de Trévoux. Mais GATTEL, BOISTE, NOËL ET CHAPSAL, BESCHERELLE, et Mr PAUTEX, dans son *Vocabulaire*, écrivent : *Crassane;* l'Académie française préfère *Cresane;* à Reims, à Gap et ailleurs, on dit : *Cressane;* le peuple de Paris prononce *Creusane.* Voilà, certes, de quoi choisir.

CRASE, s. f. Berge, falaise, rive escarpée. *Les crases de l'Arve, au-dessus de Champel.*

CRASET, ETTE, s. Se dit d'une personne petite, maigre et chétive. *Viens-y, craset, viens, que je te giffle. Mettez bien vite à la raison ce craset.* Terme vaudois.

CRASSER, v. a. Encrasser. *Crasser ses habits.*

CRASSERIE, s. f. Ladrerie, mesquinerie, avarice sordide. Terme français populaire.

CRENELLE, s. f. Crécelle, moulinet de bois qui fait un bruit aigre. [P. G.]

CRENET, s. m. Oiseau dont J.-J. Rousseau parle dans l'*Héloïse*. BOISTE et le *Complément du dictionnaire de l'*ACADÉMIE disent : *Crenel,* et Mr BESCHERELLE a copié cette faute. Le terme véritable est « Courlieu. »

CREPETONS (À), loc. adv. À croupetons, c'est-à-dire : En s'accroupissant. *Se mettre à crepetons.* Terme jurassien. A Neuchâtel on dit : *À crepotons ;* dans une partie de la Lorraine on dit : *À cripotons.* Voyez CROPETONS.

CRÉPISSAGE, s. m. Crépissure, crépi. *Ce mur aurait grand besoin d'un crépissage.* Terme suisse-roman et méridional.

CRESOLETTE, CREUSELIETTE, ou COURSELIETTE, s. f. Tire-lire, laquelle est quelquefois une boîte en ferblanc, et quelquefois un sac, que l'on présente à l'église en faisant la quête. *Mettre à la cresolette.* Dans le canton de Vaud on appelle *crusille,* la boîte ou tronc destiné aux aumônes dans le temple.

CREST ou CRÊT, s. m. Cime d'un coteau, mamelon, éminence de terre dans une plaine. *Les crêts du Grand-Saconnex. Le Crêt de Jussy. Les Hauts-Crêts,* dans la commune de Vandœuvres. Terme suisse-roman, savoisien et franc-comtois. R. *crista,* crête.

† CRÉTIQUE, s. fém. Critique, blâme.

CRÉTIQUEUR, s. m. Critiqueur.

CREUX (LE). Sorte de jeu d'enfant. *Jouer aú creux.* On dit en français : Jouer à la fossette.

CREVAISON, s. f. Ne se dit que des animaux, et signifie : État de dépérissement, état de maladie mortelle. Les enfants disent d'un oiseau qui a la pépie et qui va mourir : *Il a la pipi, la mimi, la crevaison.* Dans le Berry on dit populairement d'une personne qui vient de mourir : *Elle a fait sa crevaison ;* et dans le langage parisien, *elle a fait sa crevation.*

CRÈVEMENT DE CŒUR, s. m. Crève-cœur, grand déplaisir, grande mortification mêlée d'un certain dépit. *Ce fut un crèvement de cœur pour notre Étienne d'aller aux Promotions sans y recevoir de prix.*

CREVER, v. n. Nous croyons parler correctement, quand nous disons d'un chien, d'un chat, d'un bœuf, etc., qu'*ils ont crevé,* pour signifier qu'ils ont cessé de vivre. Il faut dire : Ils sont morts, ou, Ils ont péri. « Quarante vaches périrent dans les neiges du Bon-Homme. Le pauvre canari mourut de faim. Les moutons du fermier moururent de la clavelée. » On trouve dans le dictionnaire de l'Académie : « Le poison fait *crever* les rats ; » mais cet exemple ne prouve rien contre ce qui vient d'être avancé. Voyez tous les dictionnaires.

CREVOTANT, ANTE, adj. Se dit des personnes et des choses et signifie : Malade, fort malade, près de finir. *Un feu crevotant; une lampe crevotante. Je trouvai la pauvre mère Trapelle toute crevotante.* Appliqué aux personnes, ce terme appartient au style badin ou au style trivial. *Eh bien, l'ami Tronchet, comment va ce te santé depuis deux mois ? — Hélas ! c'est toujours le catarrhe, toujours la goutte, toujours l'estomac qui digère mal : je suis tout crevotant.*

CREVOTER, v. n. Se dit des choses et des personnes, et signifie : Être près de finir, être sur le point de mourir. *La chandelle vient de s'éteindre, et tu laisses ton lumignon crevoter !*

CREZENET, s. m. Petite tomme ou fromage que les fruitiers se font dans les laiteries avec les égouttures de lait qui restent dans le couloir. [P. G.]

CRIBLETTE ou QUIBLETTE, s. f. Cresserelle, espèce de faucon.

CRIÉE, s. f. Crierie, gronderie. *Faire une criée. Il nous faisait des criées à épouvanter les voisins.*

CRIER, v. a. Réprimander en élevant la voix, gronder. *Crier ses domestiques; crier ses enfants. J'ai été criée tout le jour.* Terme méridional. Le verbe « Crier, » pris dans cette acception, est neutre, et l'on doit dire : « Crier après quelqu'un ; il ne cesse de crier après ses enfants. » Dans le canton de Vaud, *crier quelqu'un*, signifie : L'appeler.

† CRINCAILLER, s. m. Quincaillier.

CRIQUET, s. m. Crécelle, moulinet de bois très-bruyant.

CRIQUET, ETTE, adj. Étroit, trop étroit, étriqué. *Un bonnet criquet.*

CROCHER, v. a. Agrafer, attacher avec une agrafe. *Crochez-lui sa robe, crochez-moi mon manteau.* Terme suisse-roman. Nous disons dans un sens analogue : *Crocher un contrevent,* c'est-à-dire : Le fixer au moyen d'un crochet.

CROCHET, s. m. (fig.) Croc. *L'affaire est au crochet; le procès est au crochet; l'ouvrage est au crochet.* Dites : L'affaire est au croc (elle est suspendue, interrompue); le procès est au croc, etc.

CROCHETER, v. a. Agrafer, attacher avec une agrafe. Terme méridional.

CROCHON, s. m. Grignon, entamure de pain, morceau de l'entamure du côté le plus cuit. *Un joli crochon; un gros*

crochon; s'emparer du crochon. Terme suisse-roman et savoisien. En languedocien, on dit : *Crouchon ;* en patois lorrain, *croche ;* à Marseille, *corchon.*

CROCHONNER, v. a. Couper la croûte autour du pain. Nous appelons *pain crochonné,* un pain fait à cornes pour en multiplier les grignons ou *crochons.* Les Languedociens disent : *Pain crouchonné.*

CROCODILLE, s. m. (*ll* mouillés.) Écrivez et prononcez, avec un seul *l,* « Crocodile. »

CROIRE, v. a. Nous disons proverbialement et familièrement à une personne que nous voyons ajouter une foi aveugle à des récits invraisemblables ou absurdes : *Croyez cela et buvez de l'eau* (*buvez de l'eau* pour mieux digérer de semblables contes).

CROIRE DE. *Je croyais d'arriver le premier. Il croyait de ne pas se tromper. Nous avions cru d'être fouillés à la douane.* Retranchez le *de* et dites : Je croyais arriver le premier. Il croyait ne pas se tromper. Nous avions cru être fouillés à la douane.

CROIRE (S'EN), v. pron. S'en faire accroire, s'enorgueillir, être fier. *Tu t'en crois bien, Pierre, avec ton chapeau neuf. Voyez comme ces gamins de huit ans s'en croient avec leur cigarette à la bouche.*

CROISON, s. m. Pomme sauvage. Dans le Berry on dit : *Croix.*

CROIZONNIER, s. m. Pommier sauvage. Dans le Berry on dit : *Croizier.*

CROISSANT, s. m. Se dit des enfants et des adolescents, et signifie : Croissance, augmentation en grandeur. *Avoir le croissant ; souffrir du croissant.*

CROPETONS (À), loc. adv. À croupetons, en s'accroupissant, à genoux repliés.

CROQUEMOLLE, s. f. Sorte d'amande. Voyez COQUEMOLLE.

CROSSE, s. f. Béquille. *Marcher avec des crosses.* Terme suisse-roman, savoisien et méridional. Proverbialement : *Un boiteux ne peut se servir que de ses crosses*; signifie : Nul ne peut employer que les ressources, grandes ou petites, qu'il possède.

CROTON, s. m. Cachot, prison obscure et enfoncée. *Être mis au croton; passer la nuit au croton.* Terme suisse-roman, savoisien et méridional. Ce mot vient du vieux mot français *crote,* lequel signifiait : Un creux, un caveau, une grotte. A Genève, ce qu'on appelle aujourd'hui « la Grotte aux Archives, » s'appelait autrefois *la Crotte aux Archives.* Dans le Berry, *crot* veut dire : Un creux, un trou, et *crotter,* v. a., signifie : Creuser, faire un trou. Enfin, dans le dialecte provençal, on appelle *crotto* un local souterrain pour tenir le vin.

CROTU, TUE, adj. Marqué de petite vérole, grêlé. Expression très usitée, et que J.-J. Rousseau a introduite dans sa *Nouvelle Héloïse :* « Veux-tu que je coure baiser un visage noir et *crotu?* » [IVe partie, lettre 8e.] *Crot,* dans le vieux français, signifie : Creux, fossette.

CROUILLE, adj. Voyez CROU-YE.

CROUSTILLEUX, EUSE, adj. En Suisse, nous donnons à cet adjectif une signification qu'il n'a point dans les dictionnaires; nous disons, par exemple, d'une affaire délicate, épineuse, embarrassante, qu'elle est *croustilleuse. Voilà qui est difficile et croustilleux.* « Croustilleux » signifie : Plaisant, leste, libre, graveleux, licencieux. « Anecdote croustilleuse; conte croustilleux. »

CROUSTILLON, s. m. Croustille, petite croûte de pain. *Ces messieurs voudraient-ils boucher par un croustillon?*

CROÛTE AU BEURRE, s. f. Tartine de beurre, tranche de pain recouverte de beurre. Nous disons dans le même

sens : *Croûte au miel, croûte à la drâchée, croûte aux confitures, croûte dorée*. Terme suisse-roman.

CROÛTION, s. f. Morceau de pain mordu, rongé, et laissé sur la table après le repas ; vieux reste de pain sec. *Ne jetez pas ces croûtions ; ayez soin de ces croûtions. Si Madame exige que je fasse de la soupe avec ces croûtions, ce n'est pas moi qui en mangerai*. Le mot français « Croûton » n'est point l'équivalent de notre mot *croûtion*. Au sens figuré, nous disons quelquefois d'un chenapan : *C'est un croûtion d'homme ;* et d'un mauvais dîné : *C'est un croûtion de dîné.*

CROU-YE ou CROUILLE, adj. Mauvais, grossier, gâté, en mauvais état. Se dit des personnes et des choses. *Une crou-ye marchandise ; un crou-ye habit ; un crou-ye déjeuné ; une crou-ye auberge. Michel Godineau est un crou-ye sujet, mais son fils est plus crou-ye encore*. Terme suisse-roman. *Crou-ye* s'emploie aussi dans le sens de : Chétif, malade, malingre, souffreteux, cacochyme. *Oui, Madelon, je suis bien crou-ye aujourd'hui. Notre cousin Godefroi n'est pas des plus vigoureux, mais il n'est pas des plus crou-yes.*

CROU-YERIE, s. f. Objet de nulle valeur.

CRÛ, s. m. Crue, croissance. *Faire son crû*. Se dit des animaux et de l'homme. *Voilà un beau poulain qui aura bientôt fait tout son crû*. Terme vieux français.

CRUE, adj. fém. Écrue. *Toile crue,* toile qui n'a pas été blanchie. *Soie crue,* soie qui n'a pas été mise à l'eau bouillante. Terme dauphinois, etc.

CRULLION, s. m. (*ll* mouillés.) Fer pour attiser le feu, fourgon. [P. G.] Dans le canton de Vaud on dit : *Crullion* et *crouillon*.

CUARD, s. m. Terme de boucherie. Cimier, filet, pièce de bœuf charnue, prise sur le quartier de derrière.

CUCHET, s. m. Terme rural. Veillotte, petit tas de foin qu'on forme sur les prés. *Mettre le foin en cuchets. Étendre les cuchets ; s'ébattre sur les cuchets*. Terme vaudois. Dans le vieux français, *cuche* veut dire : Tas de foin, meule de paille. En provençal, *cucha*, mettre les gerbes en tas.

CUEILLER ou CUEILLÈRE, s. f. Orthographe et prononciation vicieuses des mots « Cuiller » et « Cuillère, » qui sont tous deux français et se prononcent tous deux *kuillère*.

CUEILLIR, v. a. Beaucoup de personnes prononcent *ku-llir* (*ll* mouillés), au lieu de *keu-llir*. Plusieurs personnes aussi disent au futur : *Je cueillirai, tu cueilliras*, etc., au lieu de : Je cueillERai, tu cueillERas, etc. Cette forme, *je cueillirai*, appartient à l'ancienne langue française.

CUEILLIR, v. a. (fig.) *Cueillir du linge*, signifie : Ramasser du linge. *Cueillir les thèmes des écoliers*, signifie : Les recueillir, les rassembler.

CUEILLIR, v. a. (fig.) Gagner. *Cueillir un mal. Cueillir la petite vérole. La coqueluche se cueille.*

CUER ou COUER, s. m. (Faites sonner l'*r*.) Cuir, peau. *Entre cuer et chair*. Terme vieux français.

CUIRE, v. a. et n. *Votre lait va cuire, Colette ; votre lait cuit déjà*. Dites : « Votre lait va bouillir ; votre lait bout déjà.

CUISON, s. f. Action de cuire ou de faire cuire. *La cuison du pain, la cuison de la viande. La cuison que fait éprouver une plaie*. Le mot français est « Cuisson. »

CUISSE-DAME, s. f. Cuisse-madame, sorte de poire.

CUIT, partic. masc. *Beurre cuit. Accommoder avec du beurre cuit. Toupines de beurre cuit*. On dit en français : « Beurre fondu. »

CUIT, CUITE, adj. Pourri. *Du bois cuit.*

CUITE, s. f. Terme de laiterie. Recuite, petit-lait recuit, dernière qualité de petit-lait, c'est-à-dire, celui qui reste après

qu'on en a fait le *séret. La cuite sert à engraisser les cochons*. Terme vaudois.

CUITE, s. f. État d'ivresse. *Il a sa cuite* (il est soûl).

CULOT, s. m. (fig.) *Être culot*, terme du jeu de billard, signifie : Être inférieur à son adversaire, avoir moins de points que lui. Cette expression, qui est sans doute connue ailleurs, n'est pas consignée dans les dictionnaires.

CULOTTE, s. f. (fig.) Gronderie, mercuriale, réprimande. *Donner une culotte; recevoir une culotte. Un tel a eu sa culotte.*

CULOTTES, s. f. pl. *Dans sa chute, ses culottes furent déchirées. Il avait mis ce jour-là ses culottes du dimanche.* Dites : « Sa culotte, » et n'employez le pluriel que lorsque vous parlez de deux ou de plusieurs culottes.

CUPESSE, s. f. Culbute, saut que l'on fait en mettant la tête en bas et les jambes en l'air. *Quand nos jeunes écoliers apprirent qu'ils avaient congé, ils firent des cupesses de joie*. Terme suisse-roman et savoisien. *En cupesse*, locution adverbiale, signifie : Sens dessus dessous, à la culbute. *Mettre en cupesse* (bouleverser). *On déménageait; tout était en cupesse dans la maison.*

CUPESSER, v. n. Tomber, faire une chute légère, se renverser. Se dit des personnes et des choses. *La table où il écrivait cupessa. En voulant monter sur l'échelle, je cupessai*. Ce terme appartient au style le plus familier. Employé figurément, il signifie : Faire faillite. *La maison X., Y. et Cie vient de cupesser.* Quelquefois ce verbe s'emploie à l'actif. *Philibert se mit en rage et cupessa tout.*

CUPLAT ou CUL-PLAT, s. m. Chute sur le derrière, casse-cul. *Faire un cuplat. Les patineurs novices sont exposés à de continuels cuplats.*

CURAFIFI, s. m. Vidangeur, gadouard, maître des basses-œuvres, netteyeur de latrines. Terme connu dans le canton

de Vaud. En Dauphiné et en Provence, on appelle les gens de cette profession *cure-privés*, et en Languedoc, *maîtres fifi*. [Voyez VILLA, *Nouveaux Gasconismes corrigés*, t. I, p. 232.] R. *Fi! Fi!*

CURE. Ce mot ne s'emploie que dans l'expression *faire cure*, qui se dit dans certains jeux, quand on ne fait aucun point, ou qu'on perd tout ce qu'on met sur jeu. C'est l'équivalent de : *Être à sec, mettre à sec.* [P. G.]

CURER, v. a. *Curer un poisson,* le vider. *Curer une volaille,* l'effondrer, c'est-à-dire, en ôter la poche, le gésier et la tripaille. *Curer des pommes,* c'est : Les cerner avec la pointe d'un couteau. Expressions méridionales.

CUSIN, s. m. Cousin, insecte.

CUTTRER ou CUTURER et COUTURER, v. a. Terme d'agriculture. Houer, labourer à la houe. *Cuttrer des pommes de terre.* En vieux français, on disait : *Culturer.*

CUVET, s. m. Nous appelons *char à cuvets,* ce qu'on nomme en français : « Chariot à hèches. »

CYTISE, s. f. *De la cytise en fleur.* Ce mot est masculin.

D

D. Les campagnards ajoutent un *d* euphonique ou énergique dans une foule d'expressions très-familières. Ils disent, par exemple : *Aller d'à quatre; mettre d'à coin; monter d'à reculons; faire une chose d'acachette* (en cachette) ; *tomber d'abouchon. Nous sommes de cousin avec Jean-Glaude. J'étais d'assis. Je vous ferai un mur bien soigné,* me disait un maçon, *je tiendrai les pierres bien d'égal.* Voyez les mots ACACHONS, D'AVAU, DOBLIGÉ et DÔTER.

DA, s. m. Terme enfantin qui équivaut à : Merci, je te remercie. *Dis dâ, ma petite ; il faut dire dâ. Dâ, ma nainnain.*

DADA, s. m. Nourricier, mari de la nourrice.

DADERIDOU, s. m. Dadais. Voyez le mot suivant.

DÂDOU, s. m. Dadais, nigaud, bélître. *Grand dâdou, cesseras-tu une fois de faire crier cet enfant?* Terme suisse-roman et savoisien.

DAGUER, v. n. Pester, enrager. *Voyez comme il bisque! Voyez comme il dague!* Terme trivial.

DAILLE, s. f. Faux, instrument pour faucher. *Piquer une daille.* Terme méridional et vieux français.

DAM, s. m. (Prononcez *dan.*) *C'est ton dam, c'est bien ton dam*, se dit à une personne qui semble avoir mérité le mécompte, le désagrément, la mésaventure qui lui arrive. *Tu t'es coupée, Jenny, et c'est bien ton dam: on t'avait défendu de jamais toucher un canif. J'ai été trompé par Guichardin, et c'est bien mon dam: j'y avais été pris déjà deux fois.* Ce terme, qui appartient au vieux français, est d'un emploi journalier chez nous. R. *damnum.*

DANDINE, s. f. Volée de coups, rossée. *Administrer une dandine.* Français populaire.

D'À PLOMB, loc. adv. *Le soleil donnait d'à plomb; le soleil tombait d'à plomb sur nos têtes.* Dites: « Donnait à plomb; tombait à plomb. »

DARBON ou **ZARBON**, s. m. Nos campagnards désignent par ce mot tantôt le mâle de la taupe, tantôt le campagnol ou rat des champs. Terme savoisien, dauphinois et provençal. *Darbounîre*, s. f. Taupinière. *Edarbogni*, v. a., signifie dans le patois vaudois: Étendre la terre qui a été soulevée par la taupe.

† **DARDE** ou **DAIRDE**, s. f. Dartre.

† **DARNIER**, adj., adv. et prépos. Voyez DERNIER.

DARTE, s. f. Dartre, maladie de peau. *Darte rentrée; darte farineuse.* Français populaire.

DAUBER, v. a. Duper, tromper, flouer. *Pauvre nigaud, on t'a daubé et on te daubera encore.* En français: « Dauber »

signifie : 1° Battre à coups de poing ; 2° Railler, injurier. [ACAD.]

DAUDER, v. n. Mot patois. Donner de la corne, frapper de la corne. *Éloignez-vous, cette vache daude.*

DAUDINÉE, s. f. Rossée, volée de coups.

DAVANTAGE DE. *Tu as eu davantage de peine, tu auras aussi davantage d'argent.* Dans cette phrase et dans les analogues, employez l'adverbe « plus », et dites : Tu as eu plus de peine, tu auras aussi plus d'argent.

D'AVAU, adv. Là-bas, plus loin en descendant. Terme patois et vieux français. R. *vau* ou *val.*

DE, prép. Dans les phrases suivantes et phrases analogues, on doit retrancher la préposition *de. Il m'en a fait de cadeau. Cela ne fait de rien. Tu ne risques de rien sur ce bateau. Reprends ton couteau, je n'en ai plus de besoin* (expression, au reste, qui était encore française au milieu du dix-huitième siècle). *A quoi bon de se tourmenter? A quoi bon de lire tant de journaux? Il fait bon de s'asseoir. Il fait bon de boire frais en été.* Voyez FAIRE, n° 5.

DE, prép. Les phrases suivantes offrent une syntaxe remarquable, quoiqu'elles appartiennent au langage populaire. *Je n'ai rien dit qui ne soit de dire ; je n'ai rien fait qui ne soit de faire,* etc. ; c'est-à-dire : Qui ne puisse se dire, qui ne puisse se faire.

DÉBAGAGER, v. n. Plier bagage, déménager brusquement, décamper. *Ils débagagèrent de nuit et emportèrent tout le bataclan.* Terme suisse-roman, savoisien et français populaire.

DÉBARRAS, s. m. Nous appelons *chambre de débarras* un petit local où l'on serre les meubles, les ustensiles, et les vêtements qui ne sont pas d'un usage ordinaire, ou qui causent quelque embarras. Nos *chambres de débarras* s'appellent en français : « Décharge, pièce de décharge. »

DÉBARRASSÉE, s. f. Débarras, délivrance de ce qui embarrassait. *Les voilà partis ! quelle débarrassée !*

DÉBIGOCHÉ, ÉE, adj. Se dit des personnes et des choses, et signifie : 1° Disloqué, détraqué, gâté, endommagé ; 2° Malingre, sans entrain, lâche, débiffé. *Une poupée débigochée. Quand il veut pleuvoir, disait Mme N***, je me sens toute débigochée.* Dans le patois languedocien, *débigoussat* signifie : Contrefait, tortu. [Voyez le *Dictionnaire patois* de M. l'abbé Gary. Castres, 1845.]

DÉBITE, s. f. Débit, vente, *Cette marchandise n'a pas de débite*. Terme vieux français.

DÉBITER, v. a. et n. Il se dit de certains oiseaux qui abandonnent pour toujours leur nid, quand on va les inquiéter pour voir leurs œufs ou leurs petits. C'est le propre des corbeaux, des geais, des pies-grièches, etc. [P. G.]

DÉBLOTTER, v. a. Réciter fort vite, débiter vivement. *Déblotter un discours ; déblotter des injures. Il nous déblotta en moins de rien toute son histoire.* Terme suisse-roman. *Déblotter* signifie aussi : Manger avidement. *Déblotter un pain ; déblotter un poulet.* La signification primitive de ce mot est : Ôter les jeunes pousses d'un arbrisseau ; ôter la première enveloppe de certains fruits. *La chèvre a déblotté toute la haie. Déblotte-moi ces branches de noisetier*, etc. Expression familière à nos campagnards et à ceux du canton de Vaud. Quant à l'idée qui domine dans ces diverses significations et qui les lie entre elles, c'est évidemment l'idée de vitesse, de promptitude, de célérité.

DÉBLOTTURES, s. f. pl. Jeunes pousses qui viennent d'être ôtées d'un arbrisseau. *Ramasser les déblottures. Une corbeille de déblottures.*

DE BON, adv. Sérieusement, tout de bon, tout badinage à part. *Jouer de bon. Se fâcher de bon. Parlez-vous de bon ou plaisantez-vous ?* Français populaire.

DÉBOQUER QUELQU'UN. Le déplacer, le chasser du poste qu'il occupait, le débusquer. En vieux français, *bos* ou *bosc* veulent dire : Bois, forêt. Les mots « Débusquer, » *débosquer* (vieux français), et *déboquer*, ont signifié originairement : « Faire sortir d'un bois. »

DÉBOUCHARDER, v. a. Laver, nettoyer le visage. *Va te débouchardér, Gédéon, avant qu'on se mette à table.* R. *bouchard*.

DÉBOULÉE, s. f. Sortie précipitée. Terme suisse-roman.

DÉBOULER, v. n. Déloger promptement, décamper, déguerpir. *Drôles que vous êtes, déboulez d'ici.* Français popul.

DÉBRANLER, v. n. *Ne pas débranler d'un endroit*, signifie : Ne pas le quitter. *Ne pas débranler de l'ouvrage*, signifie : Ne pas quitter le travail avant que la tâche donnée soit remplie. *Il bûcha tout le jour sans débranler. Ils restèrent toute la nuit au cabaret sans débranler.* Terme parisien populaire, etc.

DÉCESSER, v. n. *Tu ne décesses de babiller. Elle ne décesse de se plaindre. La pluie n'a pas décessé de toute la nuit.* Terme français populaire. Dites : Tu ne cesses de babiller ; elle ne cesse de se plaindre ; la pluie n'a pas cessé de toute la nuit.

DÉCHANTER, v. a. Désensorceler, ôter un mauvais sort, déguignonner.

DÉCHARGE, s. f. Dans notre langage, *Demander sa décharge* veut dire : Demander d'être déchargé d'une place, d'une fonction, d'un emploi ; expression qui n'a rien de choquant.

DÉCHARGEOIR, s. m. Terme des campagnards. Grande cuve où l'on jette la vendange qui vient d'être cueillie.

DÉCHÂSSER, v. a. Ôter le *charre*. Voyez ce mot.

DÉCHAUX, adj. *Aller déchaux, être déchaux*, signifie : Aller sans chaussure, être sans chaussure. *Le frère et la sœur allaient déchaux.* Ce terme, qui appartient au vieux français,

est encore fort usité chez nos campagnards et dans le nord de la France.

‡ DÉCHELOQUER, v. a. Disloquer. *Une serrure décheloquée.*

DÉCHICOTER, v. a. Déchiqueter, couper en morceaux. *Déchicoter la carcasse d'un poulet.* Français populaire.

DÉCIDER (SE), v. pron. *Je me décidai de partir; elle se décida de rester*; etc. Il faut dire, en employant la préposition *à* : Je me décidai À partir; elle se décida À rester.

DÉCOCHE, s. f Ce terme n'est guère usité que dans l'expression suivante: *Être dur à la décoche,* c'est-à-dire: Être dur à la desserre, aimer trop l'argent, se faire tirer l'oreille pour boursiller.

DÉCOCHER, v. a. et n. (fig.) Payer, s'élargir, contribuer, boursiller. *On te fera décocher; il faudra bien que chacun de vous décoche. À la fin des fins, ils ont décoché dix francs.*

DÉCOMBRES, s. f. pl. *Toutes ces décombres nous arrêtèrent.* Ce mot est masculin.

DÉCOTTÉ, TÉE, participe. Ce terme n'est guère employé que dans l'expression suivante : *Un lit décotté*, c'est-à-dire, un lit dont les couvertures et le drap supérieur ne sont pas serrés avec le matelas. Voyez COTTER.

DÉCOTTER, v. a. et n. Terme de commerce. Arranger, rapprocher (fig.). *Je mettrai encore vingt-cinq francs pour décotter, pour vous décotter.*

DÉCOUVRIR UN LIT. Cette expression genevoise signifie : Faire la couverture d'un lit, préparer le lit avant que de se coucher. « Ô çà, écoutez, Mme Gray; rangez-moi cette chambre, *découvrez-moi ce lit*, j'ai envie de me coucher. » Cette phrase est de CLÉMENT, de Genève, dans ses *Annales littéraires*, t. II, p. 217. En Languedoc et en Gascogne, on dit: *Faire la découverte d'un lit.*

DÉCROCHER, v. a. *Ma robe me serre, décroche-la-moi.* Le

verbe « Décrocher » n'a pas cette signification en français. Il faut dire : Dégrafer. « Dégrafer une robe ; dégrafer un corsage. »

DÉCROIT, s. m. Atrophie, aridure. *La pauvre enfant avait le décroît à la jambe droite.*

DÉDAIGNER (SE), v. pron. Dédaigner, répugner à. *Votre nièce, Madame, se dédaigne d'aller avec nous.*

DEDANS, prép. *Dedans le buffet, dessous le lit, dessus la table,* étaient des expressions correctes il y a deux cents ans ; mais aujourd'hui ces mots ne sont plus des prépositions, et il faut dire : Dans le buffet, sous le lit, sur la table.

DÉDELÀ, adv. Cette expression, si usitée chez nous, signifie : Dans la chambre voisine, dans la pièce attenante. *Il fait froid dans ce cabinet : allons dédelà. Ce fauteuil embarrasse dans cette chambre : portez-le dédelà. Je vous rejoins tout de suite : attendez-moi dédelà.* Terme suisse-roman et savoisien. A Lyon, *dès delà l'eau,* veut dire : De l'autre côté du fleuve. En français, « De delà les monts » signifie : Au delà des monts. En Languedoc, *la nuit de delà, le jour de delà,* signifient : L'avant-dernière nuit, l'avant-dernier jour.

DÉDITE (UNE). *Si vous cassez le bail, il y a une dédite de cent cinquante francs.* Terme suisse-roman et savoisien. Le mot français est « dédit, » s. m.

DÉFAIRE, v. a. *Défaire une pièce de drap. Ne défaites pas cette pièce de drap vert : c'est du drap bleu qu'il me faut.* Le mot français est « Développer » ou « Déployer. » [Voy. A. PÉTER, *Dictionnaire des Locutions vicieuses,* deuxième édition.]

DÉFAIRE (SE), v. pron. Ôter une partie de ses vêtements de dessus. *Tu as bien chaud, Théophile, ne te défais pas.* Terme méridional.

DÉFAIT, AITE, partic. Se dit d'une personne débraillée,

d'une personne dont les vêtements qui couvrent la tête, le cou, l'estomac, sont en désordre. *Tu es toute défaite, Judith : va mettre ta coiffe, va te crocher, va arranger ton fichu.*

DÉFAITE, s. f. Rupture d'un marché fait, d'un engagement contracté. Ce terme n'est employé, je crois, que dans cette phrase des écoliers et des gamins : *Pache faite, trente sous pour la défaite ;* c'est-à-dire : Le marché est conclu : celui qui viendrait à le rompre payerait tant et tant.

DÉFATIGUER, v. a. Délasser, ôter la fatigue. *Les bains de pieds défatiguent. Quand je serai défatigué, je repartirai.* [P. G.] Expression remarquable, dont l'emploi est continuel parmi nous.

DÉFAUFILER, v. a. Défaire une faufilure. Terme méridional. Employé figurément, le participe *défaufilé* signifie : Détraqué, désorganisé, abattu, énervé. *Je me sens toute défaufilée; je suis toute défaufilée aujourd'hui, et je n'ai pas le cœur au travail.*

DÉFICELER, v. a. Ôter la ficelle. *Déficeler un paquet, déficeler une boîte.* Terme connu partout, et qu'on s'étonne de ne pas trouver dans les dictionnaires.

DÉFIER (EN). L'expression : *Je lui en défie,* n'est pas française. Il faut dire : Je l'en défie. *Ils croient sans doute nous prendre pour dupes, mais je leur en défie.* Français populaire.

DÉFINIR, v. n. Expirer, rendre l'âme, finir. *J'ai cru qu'il allait définir entre mes bras.* Terme vieux français.

DÉFINITION, s. f. Fin. *Il faut faire une définition;* c'est-à-dire : Il faut en finir. *En définition,* enfin.

DÉFORCENÉ, s. m. *Crier comme un déforcené. Elle s'agitait comme une furieuse, comme une déforcenée.* Dites : Forcené, forcenée.

† DÉFLUXION, s. f. *Défluxion de poitrine.* Dites : Fluxion

de poitrine [P. G.] Le mot *défluxion* appartient au vieux français. [Voyez ROQUEFORT, *Glossaire roman.*]

DÉFUNTER, v. n. Mourir. *Il défunta vers minuit.* Dans le nord de la France, on dit : *Défunquer* et *défuncter*. [Voyez le *Glossaire picard* de M. l'abbé CORBLET.]

DÉGAGÉ, ÉE, adj. Leste. *Voyez comme il court! Voyez comme il est dégagé!* Terme méridional. « Dégagé » ne se dit que des choses : « Taille dégagée; air dégagé; allure dégagée.

DÉGAGER (SE), v. pron. Se dépêcher. *Dégage-toi, Ambroise, l'heure sonne. Dégageons-nous, Messieurs, il se fait tard.* Français populaire.

† DÉGAL, s. m. Dégât. *Aurait-on jamais émaginé un dégal semblable?*

DÉGIGANDÉ, ÉE, adj. *Homme dégigandé; femme dégigandée.* On dit en français : « Dégingandé. »

DÉGLÉTIR, v. a. Dégluer, ôter la glu. Voyez AGLÉTIR.

DÉGONFLER (SE), v. pr. Épancher, dire tout ce qu'on a sur le cœur. *Je lui ai enfin parlé nettement, et je me suis dégonflé.*

DÉGORGER, v. a. (fig.) Restituer, rendre ce qu'on avait pris frauduleusement. *Il m'a escroqué dix francs, mais il faudra bien qu'il les dégorge.*

DÉGOÛTAMMENT, adv. D'une façon dégoûtante. *Manger dégoûtamment.* Terme que les Dictionnaires ne feraient pas mal d'accueillir.

DÉGREDELER, v. n. Dégringoler, descendre les degrés plus vite qu'on ne le voudrait, rouler en tombant dans un escalier. *On ne voyait goutte, j'ai dégredelé au bas de la rampe.*

DÉGREUBER, v. a. Nettoyer, laver. *Dégreuber une table, dégreuber un buffet.* Voyez GREUBE.

DÉGRUFFÉ, ÉE, s. et adj. *Un garçon dégruffé* est celui qui

est vif, éveillé, espiègle, qui voit clair dans les affaires et qui sait facilement se tirer d'une position difficile. Expression curieuse, qui n'a pas d'équivalent exact en français.

DÉGUILLE, s. f. Non-succès, échec, affaire manquée. Dans la langue de nos Étudiants, *déguille* se dit (ou se disait) d'une mauvaise composition.

DÉGUILLEMANDRÉ, ÉE, adj. Déguenillé.

DÉGUILLER, v. actif. (Prononcez *déghiller.*) Abattre, faire tomber, renverser. *Déguiller des noix. Déguiller des nids. Ils mirent une bouteille sur un piquet et jouèrent à qui la déguillerait. L'arbre était couvert de moineaux: nous lâchâmes ensemble nos deux coups, et nous en déguillâmes une vingtaine. S'il vous plaît, Monsieur, déguillez-moi mon volant.* Voyez GUILLE, n° 2.

DÉGUILLER, v. neutre. Tomber, au sens propre et au sens figuré. *Notre Louis était depuis trois semaines le premier de sa classe : hier il a déguillé. Ne va pas grimper sur ce tas de pierres, tu déguilleras.*

DEHORS, adv. *Dîner dehors*, signifie : Ne pas dîner chez soi, dîner en ville. *Hier toute la famille dîna et soupa dehors.* Nous disons dans le même sens : *Veiller dehors*, etc. Terme méridional.

DEHORS DE, prép. *Je vous attendrai dehors de porte. Votre frère était dehors de chez lui*, etc. Dites : « Hors de chez lui, » etc.

DÉJÀ, adv. Est inutile et vicieux dans les phrases suivantes : *Comment s'appelle-t-il déjà? Pour ne pas m'estropier avec cet outil, comment faut-il faire déjà? Dis donc, femme: cette belle dame que tu as rencontrée hier, qui est-ce déjà?*

DÉJUNER, v. n. *Si tu n'as pas encore déjuné, déjunons ensemble.* Écrivez et prononcez « Déjeuner. »

DÉLABRE, s. m. Délabrement, détérioration, mauvais état

d'une chose. S'emploie surtout au sens figuré. *Il n'y a point de surveillance, point d'ordre ni d'économie dans cette maison : tout y est en délabre.*

† DÉLIBÉRER, v. a. Libérer, délivrer. *Il faut avouer, Bastian, que ta défunte a bien fait de mourir, et que te voilà délibéré d'un fameux poids.* Dans le vieux français, *délibération* signifiait : Délivrance.

† DÉLIGENCE, s. f. Diligence. *La déligence de Lyon.*

DÉLIGENT, ENTE, adj. Diligent.

DÉLIGENTER, v. n., et SE DÉLIGENTER, v. pron. *Allons, allons, déligentez-vous.* Ces trois termes appartiennent au français populaire.

DEMANDER, v. a. *Combien vos musiciens ont-ils demandé pour le bal? Combien les guides de Chamouny demandent-ils pour chaque journée?* Dans ces exemples et autres analogues, « Prendre » est le mot véritable. « Tel marchand prend tant de sa marchandise. Le chirurgien prit deux cents francs pour l'opération. Les bons maîtres de piano, à Paris, prennent vingt francs par cachet. »

DEMANDER SA DÉMISSION. Nous disons, et cette faute est générale dans la Suisse romane : *Demander sa démission,* pour : Donner sa démission. « Mr le pasteur C** *ayant demandé sa démission* pour cause de santé, etc. » [*Journal de Genève,* 1847.] « Füssli *demanda* et obtint *sa démission* de la manière la plus honorable. » [*Société d'Utilité publique,* 1838.] Observons que le fonctionnaire qui abandonne volontairement une place ne *demande* pas de s'en démettre : il annonce officiellement, il donne avis qu'il s'en démet.

DÉMANGONNER ou DÉMANGOUNER, v. a. Déranger, détraquer, gâter. *Loquet démangouné, serrure démangounée.* Dans le dialecte rouchi, *angoner* se dit des efforts que l'on fait pour ouvrir une porte. Pourrait-on établir un

rapprochement entre ces deux mots, et l'un serait-il la racine de l'autre? *Angon*, en vieux français, signifiait : Gond.

DÉMATINER (SE), v. pron. Se lever plus matin que de coutume. *Mes enfants, nous partons demain de très-bonne heure : il faudra bien cette fois que l'on se dématine.* Jolie expression, qui est, parmi nous, d'un usage universel.

DÉMATOQUER, v. a. Déniaiser. **SE DÉMATOQUER**, v. pron. Se déniaiser, se dégourdir, perdre le ton et les manières gauches du village. *On t'enverra en condition à Genève pour un peu te dématoquer. Les payses l'auront bien vite dématoquée.* R. *matoque.* Voyez ce mot.

† **DÉMÉNAGER (SE)**, v. pron. *Elle s'est déménagée hier.* Dites : Elle a déménagé hier.

DÉMÉNAGEUR, s. m. Ouvrier qui aide aux déménagements ou qui les fait. *Avoir les déménageurs. La journée des déménageurs est de cinq francs.*

DÉMETTRE, v. neutre. Terme des campagnards. Se dit d'un tonneau, d'un cuvier, d'un ustensile qui laisse échapper l'eau par des fissures. *Ta seille démet* (ta seille coule). R. *demitto.*

DEMEURANCE, s. f. Demeure, habitation. *Est-ce là votre demeurance ?* Ce terme, plus en usage à la campagne qu'à la ville, appartient au vieux français, et n'est pas inconnu dans diverses provinces de France. [Voyez le *Vocabulaire du Berry*, p. 36.]

DEMEURANTS (LES). Les survivants. N'est usité que dans ce souhait, par lequel on termine quelquefois les compliments de condoléance : *Dieu conserve les demeurants !* Terme vieux français.

DEMEURET, s. m. Petit local confortable.

DEMI-FEMME, s. f. Lavandière que l'on ne prend qu'à la demi-journée. *Nous avons eu là une considérable lessive : sept femmes et une demi-femme !*

DÉMILGANDRÉ, DRÉE, adj. Détraqué, dérangé. C'est probablement une corruption du mot *déguillemandré,* lequel a le même sens.

† DÉMINUER, v. n. Diminuer. *La fièvre a déminué; on pourra aussi déminuer les visites du cérugien.*

DEMI-POT, s. m. Chopine. *Boire demi-pot.* Terme consacré.

DEMIPOTER, v. n. Boire *demi-pot,* siroter, godailler. *Ces deux ouvriers sont toujours demipotant.*

DÉMISSION, s. f. Voyez DEMANDER.

DEMOISELLE, s. f. Fille d'un tel. *Comment se porte votre demoiselle? Vos demoiselles seront-elles dimanche de la partie?* Dans ces exemples et les analogues, il faut dire : Comment se porte votre fille? Vos filles (ou Mesdemoiselles vos filles) seront-elles de la partie? Cette remarque est empruntée aux meilleures autorités.

DÉMONE, s. f. Femme ou fille très-méchante. *La fille à Nicolas est une pouine, une démone.* Terme rouchi, etc.

DÉNIOTER, v. a. *Dénioter quelqu'un,* c'est : L'ôter, l'arracher de sa *niote,* c'est-à-dire, de son trou, de son coin. *On ne peut pas le dénioter de chez lui.* R. *niot,* nid.

DENT DE L'ŒIL. Dent œillère.

DENTELLES, s. f. pl. Nous disons : *Faire des dentelles, blanchir des dentelles, porter des dentelles; mettre des dentelles à un chapeau.* Dans ces exemples et les analogues, il faut employer le singulier et dire : Faire de la dentelle, porter de la dentelle, etc. « Ma broderie et ma dentelle suffisent pour m'entretenir. » [J.-J. ROUSSEAU.]

DÉNUTÉ, TÉE, adj. Se dit de quelqu'un qui est privé du nécessaire, de quelqu'un qui est dans un état de gêne complète. *Il n'a pas sistance; il est dénuté de tout.* Ce terme, connu en Lorraine et sans doute ailleurs, doit être plus ancien que le mot « Dénué. » R. *denudatus.*

DEPELOTONNER, v. a. Défaire un peloton.

DÉPENSEUR, DÉPENSEUSE, s. Dépensier, dépensière.

DÉPÉTRENÉ, NÉE, adj. Qui a la poitrine découverte d'une manière peu séante. Dans le Berry et en Dauphiné on dit : *Dépoitriné;* en provençal, *despeitrina.* Dans notre patois, le mot *pétrena* (*a* très-bref) signifie : Poitrine.

DÉPONDRE, v. a. et n. Signifie : 1° Enlever, décrocher. *Dépondre les rideaux. L'estomac me dépond* (j'ai grand faim) ; *je me sens tout dépondu, tout détraqué;* 2° Discontinuer. *Il y avait un monde, un monde, à cet ensevelissement : depuis Plainpalais jusqu'à Bel-Air ça ne dépondait pas. Aux heures où le docteur Prevost recevait, les malades ne dépondaient pas,* c'est-à-dire : Se succédaient sans interruption. *Nous voici près de la ville, Mesdemoiselles, dépondons-nous;* c'est-à-dire : Cessons de nous donner le bras. Expression des domestiques.

DÉPRESSÉ (ÊTRE). Se dit des personnes et signifie : Être moins pressé, avoir des occupations moins urgentes, avoir du répit dans son travail. *Quand je serai dépressé, j'irai vous voir.*

DEPUIS, prép. De. *On a, depuis le village de Mornex, une vue magnifique. Depuis le Piton, on découvre le lac d'Annecy.* Phrases barbares. Mais les suivantes sont correctes : « À son arrivée, je lui dictais DE mon lit mon travail. » [J.-J. ROUSSEAU, *Confessions,* livre VIII.] « Don Manuel nous écoutait DE son cabinet. » [LE SAGE, *Le bachelier de Salamanque,* IIIe part., chap. XIV.]

DEPUIS LORS, loc. adv. Il est beaucoup mieux de dire : « Dès lors, » ou « Depuis. » *Il m'écrivit une fois en 1840 : je suis resté depuis lors sans nouvelle.* Cette expression, qui nous vient du Midi, se rencontre fréquemment dans J.-J. Rousseau, dans De Saussure et dans la plupart des écrivains suisses; mais on la chercherait vainement, je crois,

dans Voltaire et dans les auteurs classiques français du dix-septième et du dix-huitième siècle.

DEPUIS MOI, DEPUIS TOI, DEPUIS VOUS. C'est-à-dire : Depuis mon départ, depuis ton départ, depuis votre départ. *Depuis moi, qu'a-t-on fait? Depuis toi, on s'est mis à jouer aux cartes.* Cette expression n'a l'autorité d'aucun dictionnaire ; ce qui ne l'empêchera pas, peut-être, de faire son chemin et de s'établir.

† DÈRE, s. m. Dé, dé à coudre. *Un dère en argent, un dère en os.* Terme vaudois. La lettre *r* est ajoutée par euphonie.

DÉRATER (SE). Se dit des personnes, et signifie : Se former, prendre de l'usage et de l'assurance, perdre les manières gauches, roides et gênées des nouveaux débarqués. *Depuis que le jeune Hermann est à Genève, il s'est considérablement dératé.* Ce verbe, pris dans cette acception, ne se trouve pas dans les dictionnaires usuels.

† DERNIER ou DARNIER, prép. et adv. Derrière. *Darnier l'église ; darnier le Rhône. Où est la Jeanne? — Elle est restée darnier.* Terme suisse-roman, franc-comtois et méridional.

DERNIER (EN), loc. adv. En dernier lieu, dernièrement. *Dans quelle maison demeure ton oncle? — Il habitait en dernier la maison des Trois Perdrix.*

DÉROCHER, v. neutre. Se dit des personnes et des choses, et signifie : Tomber, tomber en dégringolant, s'ébouler. *Il dérocha dans les montées. Je dérochai de l'arbre. Cette pile énorme de pierres dérocha. Se dérocher,* v. pron., est encore plus usité. *Monte avec précaution sur cette échelle, et tâche de ne pas te dérocher.* Terme suisse-roman, savoisien, dauphinois et franc-comtois.

DÉROCHER, v. actif. Renverser, abattre, démolir. *Dérocher un mur, dérocher une paroi.* « Certaines logettes de bois furent alors toutes *desrochées.* » [BONIVARD.]

DERRIÈRES (LES), s. m. pl. Le derrière de la maison, l'endroit reculé, écarté. *Nous habitions sur les derrières de la maison de l'Escarcelle.* Au sens figuré : *Vivre sur les derrières,* se dit d'une personne qui néglige de s'informer de ce qui se passe, et reste absolument étrangère aux événements du jour.

DES, DU, DE LA. Ces trois mots sont mis pour « aux, au, à la, » dans les phrases suivantes : *Hé ! ici, la femme des cerises ! Ici, l'homme de la greube ! Ici, l'homme du raisson !* Dites : « La femme aux cerises, l'homme à la greube, etc. »

DÉSABONNER (SE), v. pron. Cesser de s'abonner, interrompre son abonnement. *Se désabonner à un journal; se désabonner à la Feuille d'Avis.* Terme clair et utile, qui ne figure pas encore dans les dictionnaires. Nous disons aussi à l'actif : *Désabonner quelqu'un. Vous me désabonnerez dès le mois prochain.*

DÉSASSORTI, TIE, part. *Un marchand désassorti, une modiste désassortie. Je ne veux pas me désassortir.* Appliqué ainsi aux personnes, ce verbe n'est pas français; mais on dira fort bien : Une marchandise désassortie, de la porcelaine désassortie, des bas désassortis.

DESCAMPETTE, s. f. Escampette.

DESCENDRE, v. a. Abattre, faire tomber. *Tu vois là haut cet écureuil ?... Mire-le bien, et tâche de le descendre.* Terme dauphinois et languedocien.

DESCENDRE LA GARDE. Au sens figuré, cette expression signifie : 1° Éprouver un échec de fortune ou de santé; 2° Mourir. *La fièvre va en augmentant, et notre pauvre Mathieu descend la garde. Cette nuit, notre vieille hôtesse a descendu la garde.* Terme parisien populaire.

DESCENTE DE GOSIER, s. f. Bon appétit, grand appétit. Dans le français populaire, *descente de gosier,* signifie : Mal de gorge. [Voyez le *Dictionnaire du bas langage,* t. I.]

DÈS-DELÀ, loc. adv. Voyez DÉDELÀ.

DÉSEMBÊTER (SE), v. pron. Expression ignoble qui signifie : Se distraire, chasser l'ennui. *Que pourrait-on faire aujourd'hui pour un peu se désembêter?*

DÉSENCOMBRER, v. a. Décombrer, ôter les décombres. *Désencombrer une rue, désencombrer une cour.* Terme méridional, etc.

DÉSINDICATION, s. f. Voyez le mot suivant.

† DÉSINDIQUER, v. a. Terme consacré jadis dans certaines élections, et, en particulier, dans l'élection des pasteurs. Il signifiait : Retirer une présentation, une *indication. On avait indiqué comme candidat Mr N. N**, on l'a désindiqué l'instant d'après, sur la demande d'un de ses amis.*

DÉSORDRE. Ce mot est employé adjectivement dans les phrases suivantes et phrases analogues : *Cette maison a un air désordre. Cette pendule toujours arrêtée donne à cette chambre un air désordre.*

DESPECTUEUX, EUSE, adj. Qui marque peu de respect, irrévérent. *Geste despectueux, ton despectueux, paroles despectueuses.* Excellent terme qui manque dans plusieurs dictionnaires. Le *Complément* du Dictionnaire de l'Académie ne l'emploie qu'en parlant des personnes. A Genève, nous le disons surtout des choses, et c'est là, peut-être, son meilleur emploi.

† DESPENSER, v. a. (Prononcez *dessepenser.*) Terme des campagnards. *Mon pauvre Jacot, tu as despensé là une belle argent.* Terme vieux français. On dit : « Dépenser. »

DÈS QUE, conj. Ne doit pas se prononcer *daisse que.* « Dès » rime avec *près.*

† DESSARGER, v. a. Décharger.

DESSOUS, prép. Voyez le mot DEDANS, page 140.

DESSOUSTER, v. a. Cesser de *souster,* cesser d'appuyer,

cesser de soutenir. Terme employé surtout au jeu de cartes. *Roi dessousté, Dame dessoustée.* Expression connue dans l'évêché de Bâle, à Lyon et sans doute ailleurs, mais dont l'emploi semble se perdre journellement chez nous. En Languedoc, *dessouster quelqu'un*, c'est le supplanter. R. *de sub stare?*

DESSUIVRE, v. a. Copier quelqu'un pour le tourner en ridicule ; imiter par dérision son accent ou ses manières, le contrefaire. *Cesse tes moqueries et ne continue pas à me dessuivre.*

DESSUR, prép. Sur. *Dessur toi, dessur moi, dessur le pommier.* Français populaire et vieux français.

DESSUS, adv. *Ce lourdaud m'a marché dessus. Cette gronderie ne devait pas me tomber dessus. M'cieu, il y a lui qui me crache dessus.* Il faut tourner autrement ces phrases et dire, par exemple : Ce lourdaud a marché sur ma robe. Cette gronderie ne devait pas tomber sur moi, etc.

DE SÛR, adv. Pour sûr, sûrement, certainement. *S'il fait beau jeudi nous partons de sûr. Est-il vrai, Charles, que tu doives entrer au Collége?— Oui, j'y entre de sûr.* Terme méridional.

DÉTABLER, v. n. Départager, décider une élection entre deux nombres égaux de suffrages. Autrefois, quand les juges allaient donner leur avis, ils s'asseyaient autour d'une *table*, et ils y restaient jusqu'à ce que la majorité se fût prononcée pour un des candidats. S'il y avait égalité dans les voix, le président donnait son vote, et par cela même faisait *détabler* le tribunal. Cette explication est de M. Guillebert, dans son *Dictionnaire neuchâtelois.*

DE TÊTE, loc. adv. Par cœur, de mémoire. *Réciter de tête. Dire de tête. Ne sais-tu pas de tête la fable des Deux Pigeons?* Terme dauphinois, etc. Nous disons dans un sens analogue : *Faire un paysage de tête ; faire un portrait de tête.*

DÉTRACTÉ, ÉE, partic. Détraqué, désorganisé (au sens figuré). *J'ai des tiraillements dans le dos, j'ai un bruit continuel dans les oreilles, j'ai un brûlement dans le cou : je suis toute détractée.*

DÉTRAQUE, s. f. Désordre, laisser-aller, désorganisation. *La détraque s'est mise dans cette maison, et tout y va par le plus bas.*

† **DETTE (UN)**. *Acquitter son dette. Avec soixante francs je pourrais en finir avec deux ou trois vieux dettes.* Ce mot est féminin.

DEUX, adj. Deuxième. *Prendrais-tu encore une tasse de café, ma bonne? — Merci, ma chère, j'ai ma deux* (j'ai pris ma deuxième tasse).

DEVANT, prép. Avant. Les campagnards disent : *Se lever devant jour. Partir devant la nuit*, etc. Ce sens de la préposition « Devant » appartient à l'ancien français.

DÉVARIÉ, ÉE, adj. Se dit des personnes et signifie : Dérangé, incommodé, détraqué, mal disposé. *Je ne sais pas ce que j'ai, mais je me sens tout dévarié aujourd'hui.* Ce mot, qui n'est dans aucun dictionnaire, appartient à la même famille que le mot français « Avarié. »

DEVENIR MORT. Cesser de vivre, être mort. Terme limousin, etc.

DEVERS, prép. Vers. *J'irai chez toi devers le soir. On se reverra devers le tantôt.* Les campagnards ne s'expriment pas autrement. C'est l'ancien langage français.

DÉVOUGNER, v. a. Ce verbe est l'opposé de *vougner*. Voyez ce mot.

DIABLE, s. m. Nous disons facétieusement de quelqu'un qui louche ou dont les yeux n'ont pas une direction régulière : *Il regarde le diable sur le poirier*, c'est-à-dire : Il a le regard aussi mal assuré que s'il eût aperçu tout à coup le diable sur un poirier.

DIABLE ET DEMI (UN). Expression triviale qui signifie : Beaucoup, infiniment. *Il y avait autour de l'escamoteur un diable et demi de monde. Vous tardez bien à venir, vous autres : il y a un diable et demi de temps que je m'impatiente.* Le dictionnaire de l'Académie dit dans le même sens : « En diable et demi. » « Il était fourbe en diable et demi, » est une phrase tirée de LE SAGE, dans son roman de *Gusman d'Alfarache*, livre IV, ch. I.

DIAUDER, v. n. Folâtrer, sauter, s'ébattre, prendre ses ébats. *Les enfants diaudaient autour de nous. On voyait les deux chevreaux diauder sous le grand tilleul.*

† DIFFÉRENT, ENTE, adj. Indifférent, ente. Ne s'emploie que précédé d'une négation. *Cela n'est pas différent*, signifie : Cela est passable. *Le temps n'est pas différent. Cette étoffe n'est pas différente. La récolte des blés ne sera pas différente.*

DIGESSION, s. f. *Faire digession. Avoir une mauvaise digession.* Écrivez « Digestion, » et faites sonner le *t* après l's.

† DIMANCHE (UNE). *On ira à Salève la première dimanche de juillet.* Ce mot est masculin aujourd'hui ; il était encore féminin au milieu du dix-septième siècle. L'historien Spon, dans son *Histoire de Genève*, dit : « *La deuxième dimanche de mars.* »

DIMANCHE, s. f. Argent de poche qu'on est dans l'usage de donner chaque dimanche aux enfants et aux adolescents. *Sa dimanche lui a été retranchée. Notre garçon économise toutes ses petites dimanches.* Ce mot est masculin.

DINDE (UN). *Un dinde farci. Ils emplétèrent deux gros dindes pour leur Escalade.* Faute très-répandue en Suisse, en Savoie et en France. Dites : Une dinde ou un dindon.

DÎNER AVEC. *Nous dînâmes avec de la soupe et du bouilli.* Il est plus correct et plus élégant de dire : Nous dînâmes DE soupe et DE bouilli.

DIOGUET, adj. et s. m. Nigaud, niais, dadais.

DIOT, s. m. (Prononcez *dio, o* bref.) Terre glaise. *Des petards de diot. Des mâpis de diot. Votre simolat a cuit trop longtemps : c'est du papet, c'est du diot.* Dans le canton de Vaud, *s'endioter* veut dire : S'enfoncer dans quelque chose d'épais, s'empêtrer.

DIOTU, UE, adj. Épais, ferme. *Une soupe diotue ; du pain diotu.*

DIRE, v. a. Demander. *Dis à Joseph s'il peut venir me parler. Dites au fermier s'il pourrait nous fournir quelques artichauts.* Locution méridionale.

DIRE, v. a. Se vanter, se donner du jabot. *Ce n'est pas pour dire, mais je saurais en faire autant que toi.* Expression française populaire.

† DIRE À QUELQU'UN. *Ce meunier qui passe, comment lui dit-on ? Cette femme que nous avons rencontrée hier, comment lui dit-on ?* Expression qui équivaut à : « Comment l'appelle-t-on? Quel est son nom?

DISCREUSAGE, s. m. Terme d'art. Décreusage.

DISCREUSER, v. a. Décreuser.

DISPARAT (UN). *Un disparat choquant.* Ce mot est féminin, et il s'écrit avec un *e* final : Disparate. « Disparate choquante. ».

DISPARUTION, s. f. Disparition.

DISSIPÉ, s. m. *Un jeune dissipé.* Selon les dictionnaires, ce mot n'est pas substantif.

DISTAC, s. m. Terme de tir. Prix supplémentaire donné par des amateurs. *Mettre un distac, remporter un distac, faire plusieurs distacs.*

DISTINCTÉMENT, adv. « J'ai reconnu *distinctément* ces ardoises. » [DE SAUSSURE, *Voyage dans les Alpes,* t. I, p. 504.] « Je ne voyais pas *distinctément.* » [*Ibid.*, p. 288.] Écrivez et prononcez « Distinctement. »

DISTRAIRE, v. a. Ce verbe, et ceux qui viennent de « traire, » comme « soustraire » et « extraire, » sont d'une conjugaison difficile. Nous disons : *Vous me distraisez ; ces enfants me distraisaient, ils me distraisent; je n'aime pas qu'on me distraise.* « Trop d'autres goûts me *distraisent.* L'exercice... me *distraisant* sur mon état. » [J.-J. ROUSSEAU, *Confessions,* livres I et VI.] Il faut dire : Vous me distrayez, ils me distrayaient, ils me distraient, distrayant.

DIVISER, v. n. Deviser, causer, jaser. Le mot « Deviser » vient de *devis,* qui, en vieux français, signifiait : Discours, entretien familier, conversation.

DIX-HEURES (LES), s. m. pl. L'heure sèche, petit repas sec, petite collation qui se fait à *dix heures* du matin. *Faire les dix-heures.* On dit aussi au singulier : *Faire le dix-heures; faire un dix-heures.*

DIZEURER, v. n. Se dit quelquefois pour signifier : Faire le repas de *dix heures.*

† **DOBLIGÉ, DOBLIGÉE**, part. Obligé, forcé, contraint. *L'incendie éclata dans le cabaret, et les buveurs furent dobligés de se sauver par la fenêtre.* On dit aussi, sous forme de remerciement : *Je vous suis bien dobligé.*

DODO, s. m. Terme enfantin. Lit, couchette. Français populaire.

DOGUIN, DOGUINE, s. Terme d'écolier. Se dit de certains objets, et signifie : Gros, grosse. *Quel doguin de mâpis! Venez tous voir le doguin de poisson que j'ai pris.*

DOIGT, s. m. Nous disons proverbialement : *Se mettre le doigt dans l'œil,* ou, *Se mettre du doigt dans l'œil,* pour signifier : Faire une fausse spéculation, faire un faux calcul. *En vendant sa campagne pour acheter des rentes de France, il s'est mis le doigt dans l'œil.*

DÔLE (LA). Nom propre de montagne. Nous disons proverbialement d'une chose qu'on nous représente comme re-

marquable, prodigieuse, extraordinaire, et sur laquelle nous portons un jugement moins favorable : *Ce n'est pas la Dôle. Traverser le lac à la nage?... Ce n'est pas la Dôle. Faire à pied quatorze lieues par jour?... Ce n'est pas la Dôle;* c'est-à-dire : Ce n'est pas merveille. *As-tu lu le nouveau poëme de Z. Z**? — Oui, je l'ai lu; ce n'est pas la Dôle.*

DOMESTIQUE, s. m. Ne dites pas : *Un domestique en homme;* dites tout court : Un domestique.

DOMMAGER, s. m. Causer du dommage, gâter, prodiguer. *Dommager du pain,* signifie : Le perdre, le jeter sans profit pour personne, le gaspiller. *Ne dommagez pas ces restes de viande : ils feront plaisir à un mendiant.* Terme suisse-roman. Le *Complément* du dictionnaire de l'Académie donne le verbe *dommager* comme hors d'usage : c'est possible. A Genève il est d'un emploi journalier. On disait en vieux français : *Damager.* R. *dam.* [Voyez ROQUEFORT, *Glossaire roman.*]

DONDAINE, s. f. Dondon, femme ou fille grasse et d'un solide embonpoint. *Quelle dondaine! Quelle puissante dondaine!* Terme lorrain, etc.

DONNE, s. f. Dans la commune de Meyrin et lieux avoisinants ce mot signifie : « Belle-mère. » Dans le canton de Vaud il signifie : *mère,* et dans le vieux français il se disait pour « Dame, femme noble. » R. latin, *domina;* italien, *donna.*

DON-NE, s. f. Ce terme, fort connu dans les communes réunies, se dit plus particulièrement d'une distribution de pain à tous les pauvres de la paroisse après un entèrrement. *Faire une don-ne.* Terme vaudois, savoisien, dauphinois, languedocien et vieux français.

DONNER, v. neutre. Se dit principalement des vaches et signifie : Frapper de la corne. *Prenez garde, Madame, notre vache donne.* En Languedoc et en Dauphiné, *donner,* v. n.,

se dit des mules, et signifie : « Ruer. » *Votre mule donne-t-elle ?*

DONNER, v. neutre. Nous disons : *Ce vin donne à la tête.* Les dictionnaires disent : « Ce vin porte à la tête, » ou, « Ce vin donne dans la tête. »

DONNER, v. neutre. Nous disons : *L'odeur du musc donne sur les nerfs.* Les dictionnaires disent : « Porte sur les nerfs. »

DONNER DU PIED CONTRE. Nous disons figurément : *Un tel ne donne pas du pied contre cette proposition, contre ce projet,* pour signifier : Un tel ne s'oppose pas à cette proposition, à ce projet.

DONNER LE TOUR. Faire un circuit, faire le tour. *Qui est-ce qui frappe là-bas ?— C'est moi, père. — Eh bien, donne le tour par la maison de Trimolet.*

DONNER LE TOUR. Signifie, au sens figuré : Avoir de quoi suffire aux dépenses de l'année ; gagner de quoi faire face à tous les besoins journaliers. *Nous ne mettons rien de côté, nous autres, mais nous donnons le tour.*

DONNER UN COURS. *M^r N**, licencié en philosophie, donnera cet hiver un cours de dialectique. TABLEAU des cours qui seront donnés, l'hiver prochain, par les professeurs de l'Académie de Genève.* Terme consacré chez nous, utile en beaucoup de cas, mais inconnu aux dictionnaires. On dit en France : *Faire un cours, faire des cours.*

DONNER (SE), v. pron. *Votre ami Z** est un honnête homme, mais il se donne un peu trop à la boisson.* Dites : Mais il s'adonne un peu trop à la boisson.

DONNER PEUR (SE). S'effrayer, prendre de l'épouvante. *Se voyant seule dans un chemin écarté, Alexandrine se donna peur.* Expression fort usitée.

DONT AUQUEL. Sorte d'adjectif des 2 genres qui signifie : « Bien né, bien élevé, riche, et qui a de bonnes manières. »

Un jeune homme dont auquel; une jeune personne dont auquel. En français, cette expression se prend toujours en mauvaise part.

DORAN-NAVANT, adv. Écrivez et prononcez « Dorénavant. »

† D'ORE-S-EN-AVANT, adv. Dorénavant. *Te voilà guéri de ton indigession, Anselme; tâche de moins gaillaufrer d'ore-s-en-avant.* Terme vieux français. R. *hora.*

DÔTER (SE), v. pron. Terme des campagnards. S'ôter. *Dôtez-vous d'ici, mes enfants. Dôte-toi de là.* Dans le Berry, *d'ôter* signifie : Ôter, enlever. En vieux français, *tauter* a le même sens.

DOUBLE, s. f. Terme de boucherie. Gras double.

DOUBLET, s. m. Terme de chasseur. Coup double. *Pour son début, Alberti vient de faire un doublet;* c'est-à-dire : Chacun des deux coups de son fusil a atteint le but.

DOUCE, s. f. Ne s'emploie que dans cette locution adverbiale : *À la douce;* c'est-à-dire : Doucement, couci-couci, ni bien ni mal, tolérablement. *Comme ça va-t-il avec la santé, Monsieur Béguz ? — Ça va tout à la douce.*

DRÂCHÉE, s. f. Résidu ou crasse du beurre fondu. *Un morceau de drâchée; une figâce à la drâchée; un châchô à la drâchée.* Terme suisse-roman. Dans le patois de l'Isère on dit : *Drachi.* En provençal, *draco* signifie : Marc de raisin. En rouchi, *draque,* en vieux français, *drasche,* et en français, *drèche,* signifient : Marc de l'orge qui a été employée pour faire de la bière. Ce mot *drâchée* est en usage quelquefois au sens figuré, et il se prend alors en mauvaise part.

DREMILLE ou DORMILLE, s. f. Loche franche, poisson.

DROIT, adv. Précisément, exactement. *Venez droit à midi. Tu arriveras droit à l'heure convenue.*

DROIT, DROITE, adj. Debout. *La pauvre Emma avait un si grand sommeil qu'elle dormait toute droite. Le quart*

des assistants resta droit pendant tout le spectacle. Faute très-répandue.

DROIT (LE). *Le droit d'une étoffe.* Dites : « L'endroit. » L'endroit et l'envers.

DROIT FIL (À). Nous disons : *Couper à droit fil, aller à droit fil,* pour signifier : Couper une étoffe entre deux fils sans biaiser. Les dictionnaires disent : « Couper DE droit fil ; aller DE droit fil. »

DROITIER, s. m. Cheval de droite.

DRÔLE, s. m. *Le pauvre drôle était gisant et moribond.* En français, « Drôle » (subst.), ne se prend qu'en mauvaise part. « Je t'apprendrai, drôle, à obéir promptement. »

DRUGE, s. f. Engrais, fumier. Ce mot appartient à notre patois et aux patois de Vaud et de Fribourg. R. *dru.*

DRUGEON, s. m. Femme ou fille forte, hardie, laborieuse. *Notre Josette est un vrai drugeon.* R. *dru.*

DU BONHEUR QUE... Voyez BONHEUR.

DU DEPUIS, adv. *Nous avons campé ensemble il y a douze ans, et l'on ne s'est pas vu du depuis.* Terme français populaire et vieux français. Dites : Depuis, ou dès lors.

DU MATIN. *J'irai du matin. Venez du matin. On partira du matin.* Dites : Dès le matin.

D'UN JOUR L'UN. Expression bizarre qui revient à celle-ci : « De deux jours l'un. » *Il se baigne en Arve d'un jour l'un. Jérémie doit prendre une purge d'un jour l'un.*

DU MOINS, adv. *Je ne peux que du moins,* signifie : Je suis forcé d'agir de la sorte ; il faut que je fasse ainsi. *J'ai souscrit à l'ouvrage de Mr N** : je ne pouvais que du moins. Nos polissons, à force de tourmenter la porte et de la sigougner, l'ont disloquée, et ça ne pouvait que du moins.*

D'UN. *C'est d'un joli! C'est d'un beau!* Signifie : C'est si joli ! C'est si beau ! *Ce Mr Z** est d'un bête! Ce travail*

est d'un long, d'un fatigant, d'un assommant! Français populaire.

DURÉE, s. f. Nous disons avec les Méridionaux : *Une étoffe de durée, un drap de durée,* pour signifier : Une étoffe de bon user, un drap de bon service.

DUVET, s. m. Couvre-pied d'édredon. *J'avais trop chaud, je lançai à terre mon duvet.* Le mot de « Duvet » est français, mais avec une signification différente.

E

EAU, s. f. Nous disons : *Crier à l'eau ! Les cris d'à l'eau! à l'eau! se répétaient dans toutes les rues.* On dit en France : « Crier au feu ! »

ÉBALOURDIR, v. a. Abalourdir, étourdir, troubler. R. *balourd,* homme stupide.

ÉBARAGNER, v. a. Enlever, au moyen d'un *ébaragnoir,* les toiles d'araignée. *Ébaragner un plafond, ébaragner un corridor.*

ÉBARAGNOIR, s. m. Longue époussette, long balai à tête ronde, destiné à ôter les toiles d'araignée. R. *aragne.*

ÉBAU ou ÉBAUD, s. m. Terme des campagnards. Signifie : 1° Un feu clair, un feu flamboyant, un feu de joie dans les champs ; 2° Un flambeau de poix. Ce mot est probablement l'origine du verbe « Ébaudir » (égayer, divertir, réjouir).

ÉBAUCHE (UN). *Un petit ébauche.* Ce mot est féminin.

ÉBÉNISTRE, s. m. Écrivez sans *r,* et prononcez « Ébéniste. » *Ébénistre* se dit aussi en Lorraine, et sans doute ailleurs.

ÉBERCHER, v. actif. *Couteau éberché, assiette éberchée.* Terme français populaire. Dites : « Ébrécher. »

ÉBERCHURE, s. f. *Faire une éberchure à une tasse, à une*

assiette, à un couteau. On devrait dire en français : « Ébréchure, » mais ce mot utile ne se trouve pas dans les dictionnaires.

ÉBOÉLER, ÉBOILER, ou ÉBOUELLER, v. a. Éventrer, faire sortir les boyaux, arracher les entrailles. Terme vaudois et vieux français. R. *boël,* boyau.

† ÉBOLUTION, s. f. Ébullition, éruption passagère qui survient à la peau.

ÉBORNICLER, v. a. Éborgner. *Le soleil nous éborniclait.*

ÉBOURIFFLER, v. a. *Cheveux ébouriffiés. Cette grosse bise m'a ébouriffiée.* Le verbe français est « Ébouriffer. »

ÉBRAISER, v. a. Remuer la braise d'une chaufferette ou d'un brasier. Ce terme, usité aussi chez nos proches voisins, mérite d'être observé.

ÉBRIQUER, v. a. Briser, mettre en pièces, effondrer. *Ébriquer une caisse. Écuelle ébriquée; pipe ébriquée.* Terme suisse-roman et savoisien. R. *brique.* Voyez ce mot.

ÉCAGNER QUELQU'UN. L'écarter, le mettre de côté, le supplanter, le chasser.

ÉCALABRER, v. a. Ouvrir entièrement. *La porte resta écalabrée. Portes et fenêtres étaient écalabrées.* A Lausanne et à Neuchâtel on dit : *Écalambrer.* Dans le patois dauphinois, *eicalambra,* et dans le dialecte languedocien, *escarlamba,* signifient : Écarquiller les jambes. Tous ces termes, fort expressifs, n'ont point d'équivalents en français.

ÉCAMBOUILLI ou ESCAMBOUILLI, IE, adj. ou partic. Ébouilli, trop cuit, diminué par la cuisson. *Bouillon écambouilli; sauce écambouillie; viande écambouillie.*

ÉCARABILLER, v. a. Écarquiller. *Tout en dormant, il avait les yeux écarabillés.* Dans le dialecte provençal, *escarabiha* signifie : Éveillé, gai, de bonne humeur. Le dictionnaire de l'Académie (édition de 1760) enregistre encore

le mot d'*Escarbillard*, et lui fait signifier : Éveillé, gai, enjoué.

ÉCARAFLER, v. a. Aplatir, écacher, écraser. *Il s'est écarafié le genou en tombant. En remuant cette pierre, je m'écaraflai le pouce.*

ECCÉTÉRA ou ECCÉTRA. Expression qui a passé du latin dans le français. Écrivez et prononcez « et cétéra, » en faisant sonner le *t* du mot *et*.

ÉCHAFFOURÉE, s. f. Échauffourée.

ÉCHALAS, s. m. La syllabe finale est longue, comme dans les mots *appâs* et *trépâs ;* mais les Genevois la prononcent aussi brève que la dernière syllabe des mots *prélăt, plăt, éclăt,* etc.

ÉCHANGE (UNE). *Une échange avantageuse.* Solécisme fort répandu. « Échange » est masculin, aussi bien que « Change. »

ÉCHAPPER, v. actif. *Tu as échappé une occasion excellente.* Dites : « Tu as laissé échapper, tu as manqué une occasion excellente. »

ÉCHARAVOÛTÉE, s. f. Rossée, étrillée. *Ils se sont donné là une fameuse écharavoûtée.* On dit dans le même sens : *Ils se sont fameusement écharavoûtés.* Terme énergique, mais trivial.

ÉCHARAVOÛTER, v a. Mettre en désordre, embrouiller (au sens propre). *Fil écharavoûté; cheveux écharavoûtés; femme écharavoûtée.*

ÉCHARBOTTER, v. a. Mêler, embrouiller. *Écheveau écharbotté; crinière écharbottée.* Terme savoisien, dauphinois et vieux français. Dans le patois de Dijon, *encharbôtai*, et dans le patois franc-comtois, *encharbouter,* signifient : « Embarrasser. »

† ÉCHARPE, s. f. *Une écharpe au doigt.* Dites : « Écharde. »

ÉCHARPINER ou ÉCHARPIGNER, v. a. Se dit du chanvre

qu'on ouvre, qu'on ébouriffe après qu'il a été battu, et avant qu'il passe dans les mains de ceux qui doivent le peigner. Figurément, *écharpiné* signifie : Échevelé, ébouriffé. *Cheveux écharpinés; coiffure écharpinée.* Terme vaudois, valaisan et savoisien. Dans le patois franc-comtois on dit : *Encharpé.* En languedocien et en provençal, *escarpina* signifie : Écheveler, tirer par les cheveux, écharper, déchirer. Dans ces mêmes dialectes, *charpineux* se dit d'un arbre hérissé de pointes. R. lat. *carpere.*

ÉCHART, ÉCHARTE, adj. Terme de couturière. Se dit de ce qui manque d'ampleur, de ce qui est étriqué. *Robe écharte; manteau échart; rideau échart.* Terme suisse-roman et franc-comtois. Dans le vieux français, *échars,* et en italien, *scarso,* signifient : Chiche, mesquin, avare.

ÉCHEMI, IE, adj. Terme culinaire. Se dit de certains mets qui manquent de suc et qui sont, par cela même, desséchés. *Viande échemie, légume échemi. Un bouilli échemi* est un bouilli maigre et comme desséché.

ÉCHEVETTE, s. f. Écheveau. *Échevette de fil; échevette de soie; échevette embrouillée.* Terme suisse-roman, savoisien, lyonnais, comtois, lorrain et vieux français.

ÉCHILLE, s. f. Esquille, écharde, éclat de bois. [P. G.]

ÉCHINANT, ANTE, adj. Très-fatigant, accablant, tuant. *Travail échinant; occupation échinante.* « Échinant, » en français, est un participe et non un adjectif; du moins, ce mot n'existe-t-il, sous cette dernière forme, dans aucun dictionnaire usuel.

† ÉCHIRER, v. a. Déchirer. *Fais donc attention, Lise, tu me marches et tu vas m'échirer.*

ÉCHIRURE, s. f. Déchirure.

ÉCHOPPLE, s. f. Terme d'art. Échoppe, pointe dont se servent plusieurs artistes, et surtout les graveurs.

ÉCHOPPLER, v. a. Échopper, travailler avec l'échoppe.

ÉCLAFFER, v. a. Écraser avec le pied un objet qui éclate et rend un bruit ou exprime un suc par le fait même de l'écrasement. *Éclaffer une poire; éclaffer une grenouille; éclaffer un escargot. Il lui éclaffa le nez d'un coup de poing.* Terme vaudois, neuchâtelois et franc-comtois. Dans le dialecte languedocien, *esclafa.* En vieux français, *esclaffer* veut dire : « Éclater » (*s'esclaffer de rire*); en limousin, *escloffa,* aplatir, ouvrir en pressant, comme on le fait pour une noix; en picard, *éclifer,* fendre, déchirer. Tous ces termes sont des onomatopées évidentes; mais la plus remarquable de toutes est notre mot patois *écllafà* (*ll* mouillés).

† ÉCLAIR (UNE). Ce mot est masculin.

ÉCLAIRCI (UN). *Au premier éclairci nous partirons.* Terme bordelais, etc. Dites : Éclaircie.

ÉCLAIREMENT, s. m. Éclairage. « Dans l'hiver de 1755 à 1756, un grand nombre de particuliers firent allumer la nuit des lanternes devant leurs maisons, pour éclairer la rue, et ils continuèrent cet *éclairement* pendant tout l'hiver. » [J. Picot, *Histoire de Genève,* t. III, p. 303.]

ÉCLAIRER, v. a. Allumer, faire brûler. *Éclairer les quinquets; éclairer le feu.* Terme méridional, etc.

ÉCLATER (S'), v. pron. Se gercer, se crevasser. *Le froid fait éclater les mains* (fait gercer les mains).

ÉCLATER (S'), v. pron. *S'éclater de rire.* Terme vieux français. On dit aujourd'hui : « Éclater de rire. »

ÉCLIFFE, s. f. Seringue en sureau avec laquelle les enfants se jettent de l'eau. J.-J. Rousseau, dans ses *Confessions,* livre Ier, dit : *Équiffles.* « À Bossey... nous faisions des cages, des flûtes, des volants, des tambours, des maisons, des *équiffles,* des arbalètes. » C'est le mot *écliffe,* avec une prononciation différente : la véritable est *eykllieffa* (*ll* mouillés et *a* presque muet).

ÉCLÔPÉ, PÉE, adj. et partic. *Comme tu es éclôpé, Daniel!* Prononciation genevoise du mot *écloppé,* dont l'*o* est bref, comme dans *développé.*

ÉCOLAI ou ÉCOULAI, s. m. Terme des campagnards. Mère-goutte, surmoût, vin qui coule du pressoir dans la cuve avant que le raisin soit pressé.

ÉCORCE NOIRE, s. f. *Un plat d'écorces noires.* Terme suisse-roman et savoisien. On dit en français : « Scorsonère. »

ÉCORCES, s. f. pl. *Sécher des écorces ; brûler des écorces.* Le mot français est « Tannée. »

ÉCOT DE BOIS, s. m. Bûchette, ramille, menu bois que les pauvres gens vont ramasser dans les forêts, ou au bord des haies, ou près des ruisseaux. Sismondi n'a pas hésité d'adopter ce mot. « Quelques petits *écots* recueillis le long des chemins, etc. » [*L'Irlande en* 1834; article de la Bibliothèque Universelle, mai 1836.] Terme suisse-roman et jurassien. Montaigne dit : *Escot;* on le dit encore dans le patois limousin (*esco de boï*). Au sens figuré nous disons : *Être maigre comme un écot ; être sec comme un écot.*

ÉCOTER, v. n. Ramasser des *écots,* c'est-à-dire, du menu bois. *Où allez-vous, brave femme?— Pauvre Monsieur, je vais écoter le long d'Arve.*

ÉCOUAIRU, UE, s. et adj. Petit, maigre, débile, chétif. *Un écouairu comme toi, vouloir camper! Dis voir, Cabot, connaîtrais-tu par hasard la femme de Jean Lorrain, cette petite écouairue, qui tient une boutique brisée darnier le Rhône?* Dans quelques provinces de France, *écouer* signifie : Couper la queue à un animal (*écouer un chien*), et c'est là peut-être l'origine de notre mot *écouairu.* Dans le patois vaudois, *écouairu* veut dire : « Écureuil. »

ÉCOUAIRÛLE, s. f. C'est un féminin du mot précédent.

ÉCOUENNE, s. f. Force, vigueur. *Il y va de toutes ses*

écouennes, c'est-à-dire, de toute sa force. *Tu n'as pas l'écouenne,* tu ne peux pas, tu n'es pas assez fort.

ÉCOUENNER (S'), v. pron. S'efforcer. Voyez COUANNE.

ÉCOULER, v. a. Terme de tricoteuse. Laisser couler, laisser tomber, laisser échapper. *Écouler une maille; maille écoulée.*

ÉCOVET ou ÉCOVÉ, s. m. Écouvillon, linge fixé à l'extrémité d'une perche et servant à nettoyer le four. Terme suisse-roman. En provençal, *escoubo,* en vieux français, *escouve,* et en français, « écouvette, » signifient : « Balai. »

ÉCRELET ou LÉCRELET, s. m. Sorte de nougat. *Des écrelets de Bâle.* Terme suisse-roman, formé du mot allemand *Leckerei,* friandise.

ÉCREMÉ, ÉE, adj. *Étang écremé, rivière écremée.* Étang, rivière dont les froids de l'hiver commencent à congeler la surface.

ÉCREMER, v. a. *Écremer du lait.* Écrivez et prononcez « Écrémer, » avec un accent aigu sur les deux *é.*

ÉCRITOIRE (UN). *Un petit écritoire.* Ce mot est féminin.

ÉCRIVISSE, s. f. *Pêcher aux écrivisses.* Terme suisse-roman, savoisien et franc-comtois. Dans le vieux français on écrivait et on prononçait *Escrivisse,* et l'on ne dit pas autrement dans plusieurs villages de notre canton.

ÉCU, s. m. *Écu changé, écu mangé.* Ce proverbe, peu répandu à Genève, mais qui nous appartient réellement, signifie qu'une pièce d'argent, dès qu'elle est changée, est bientôt dépensée. Ce proverbe a été recueilli par deux dictionnaires modernes, savoir, le *Complément* du dictionnaire de l'Académie (au mot Manger), et le Dictionnaire national de M. Bescherelle.

ÉCUELLE, s. f. *Écuelle de lait.* Dites : Écuellée de lait.

ÉCUELLE, s. f. Nous disons figurément : *Verser son écuelle,* pour signifier : « Faire mal ses affaires. » *Un tel a versé*

son écuelle; c'est-à-dire : Un tel a perdu, en tout ou en partie, ce qu'il possédait.

ÉCUELLE, s. f. Ricochet, bond que fait une pierre plate et légère jetée obliquement sur la surface de l'eau. *Faire des écuelles.*

ÉCUERNE ou ÉTIEURNE, s. des 2 genres. Idiot, hébêté, ahuri. *J'avais beau vous appeler à mon secours, vous restiez là tous deux comme des écuernes.* Terme savoisien.

ÉCUÉRU, UE, s. Voyez ÉCOUAIRU.

ÉCUISSETER ou ÉCUISSOTER, v. a. Signifie : Fendre, partager en deux. *La foudre, en tombant sur cet arbre, l'a écuisseté.* Au sens figuré : Fatiguer à l'excès, harasser. *Une marche de six jours consécutifs nous avait écuissotés.* [P. G.]

ÉCUIT, ÉCUITE, adj. Se dit de la peau des petits enfants, lorsqu'elle s'écorche ou se crevasse. *Notre pauvre Lolotte est tout écuite.* Terme suisse-roman. On dit à Lyon : *Entrecuit.*

ÉCUMOIRE (UN). Ce mot est féminin.

ÉDUQUER, v. a. Élever un enfant, l'instruire, le former. *Suis-je assez miserable! s'écriait la Simonne; j'ai tout sacrifié pour faire éduquer mon Janot, et j'y ai pardu, avec ma peine, tous mes petits argents!* Ce mot d'*éduquer* appartient au langage le plus négligé et le plus populaire. Cependant on peut fort bien dire d'un homme incivil et grossier : « Voyez ce mal éduqué. »

EFFARCLÉ, ÉE, adj. et partic. Se dit principalement des ustensiles en bois, et signifie : Brisé, mis en pièces. *Seille effarclée; cuvier effarclé; bagnolet effarclé.* En patois, *farclle* (*ll* mouillés) veut dire : « Cercle. »

EFFEUILLES (LES). L'opération d'effeuiller la vigne. *Le temps des effeuilles. Les femmes sont aux effeuilles.* Les dictionnaires disent : « L'effeuillaison » et « L'effeuillage. »

† EFFINI, NIE, ou ÉFINI, NIE. adj. Infini. *Depuis un temps effini la voisine me rocandait ce crou-ye paravent.*

ÉGANCE, s. f. Répartition de charges, distribution d'impositions entre divers copropriétaires. Ce terme est mentionné dans le *Glossaire de l'ancien droit français*, par MM. DUPIN et LABOULAYE.

ÉGANCER, v. a. Fixer les proportions, régler les parts d'une contribution, *faire les égances*. Expression consacrée.

ÉGANGUILLÉ, ÉE, adj. Se dit d'une personne dont les vêtements sont pleins de trous, sont en lambeaux, en loques. *Ce petit drôle veut toujours grimper sur les arbres, et toujours il en redescend éganguillé.* Voyez GANGUILLER.

ÉGATTER (S'), v. pron. S'ébattre, se divertir, courir la pretantaine. Voyez GATTES.

ÉGLEDON, s. m. Édredon.

ÉGRAVETER, v. a. Gratter la terre. *Les poules égravetaient dans le jardin.* R. *gravier?*

ÉGRÉGE, adj. m. Honorable. « Ordonné aux secrétaires de la Justice de ne point qualifier de Nobles ceux des Auditeurs desquels les pères n'auront été ni Syndics, ni Conseillers, mais simplement d'*Égréges* ou honorables. » [*Fragments historiques de* GRENUS.] Ce terme, qui appartient à l'ancienne langue genevoise, manque dans les dictionnaires, et en particulier dans le *Glossaire roman* de ROQUEFORT. « Égrégiat, » s. m., est dans Bescherelle. R. *egregius*.

ÉGRENÉ, ÉE, adj. Se dit des personnes et des choses, et signifie : Isolé, incomplet, éparpillé. *Quelques soldats égrenés furent surpris et massacrés. Quand on commence à étudier une langue quelconque, des leçons égrenées sont d'un médiocre profit. La bibliothèque du bateau à vapeur ne nous offrit que quelques volumes égrenés de Buffon et de Voltaire.* On lit dans le *Journal de Genève*, du 27 mai 1851 : « Suffrages en faveur de la liste jaune, 1900; en

faveur de la liste rouge, 1050; le reste se répartit en *voix égrenées.* » Cette expression utile n'a pas d'équivalent exact en français. « Égrené, » ou plutôt « égréné, » est français dans un autre sens.

ÉGRILLÉ, ÉE, adj. Desséché, éraillé par l'action du soleil. *Un vernis égrillé; un bagnolet égrillé; une brande égrillée.* Terme suisse-roman et jurassien. R. *grillé*, desséché.

ÉGROUGNER, v. a. Frapper rudement, meurtrir, abîmer de coups une personne ou une chose. *Il prenait plaisir à égrougner la poupée de sa sœur. En tombant sur ces cailloux, elle s'égrougna le bras. Ils se battirent dans le cabaret et s'égrougnèrent.* Terme trivial. En provençal, *eigoourigna* signifie : Charcuter, couper malproprement de la viande à table.

ÉGRUFFÉ, ÉE, adj. et s. Éveillé, vif, étourdi. On dit plus souvent : *Dégruffé.*

ÉJARRATER, v. a. et n. Se dit de certains animaux qui creusent la terre avec leurs pattes, comme les chiens, les lapins et les poules. *Éjarrater* signifie aussi, en parlant des personnes : Se démener avec les bras ou les jambes pour se débarrasser d'une chose dont le poids nous incommode. [P. G.]

ÉJAVETER (S'), v. pron. Se débattre, s'ébattre, remuer vivement les pieds et les mains. *Etendez votre enfant sur le gazon et laissez-le s'éjaveter.*

ÉLANCÉE, s. f. Élancement, impression que fait en quelque partie du corps une douleur subite et de peu de durée. *Avoir des élancées; son abcès lui causait des élancées cruelles.* Dans le français populaire on dit : *Une lancée.*

ÉLEVER (S'), v. pron. En parlant du temps. Se lever, se mettre au beau. *Quand le temps s'élèvera, nous partirons.* Dites : Quand le temps se lèvera.

ÉLÉXIR, s. m. *Éléxir de longue vie*. Dans le français populaire on dit : *Élexir* (*e* muet). L'expression véritable est « Élixir. »

ÉLOURDI, IE, partic. Alourdi, appesanti. *Cette maudite voiture m'a tant secoué, que j'en suis tout élourdi*. Terme vieux français.

† ÉLUMINER, v. a. Illuminer.

† ÉMAGINER, v. a. Imaginer. *Peut-on s'émaginer rien de plus laid, de plus-z-hideux? T'émagines-tu bien la tarente que j'ai eue là!* Dans le patois rouchi on dit : *S'émagéner*. Chez nous il n'est pas rare d'entendre : *Maginetoi, maginez-vous*, pour : « Imagine-toi, imaginez-vous. »

EMBARBOUILLER, v. a. Barbouiller, salir. Au réfléchi : *S'embarbouiller. Le ciel s'embarbouille, le temps s'embarbouille;* c'est-à-dire : Se dérange, se met à la pluie. Terme français populaire.

EMBARDOUFFLER, v. a. Salir, barbouiller. Terme vaudois, etc.

EMBARRAS, s. m. (fig.) *Ce n'est pas l'embarras*, est une locution adverbiale qui répond à : Au surplus, après tout. *Ce n'est pas l'embarras, il pourrait bien y avoir de l'orage cette nuit. Ce n'est pas l'embarras, nos deux garçons peuvent bien faire toute la route à pied*. Français populaire.

EMBAUMER, v. impers. *Il embaume dans cette orangerie; il embaume dans ce salon*. Locution méridionale. Dites : Cette orangerie embaume; ce salon embaume. [ACAD.]

EMBEGUIGNÉ, ÉE. part. Embéguiné, ée.

EMBERLICOQUER, v. a. Voyez EMBRELICOQUER.

EMBIBER (S'), v. pron. S'imbiber. *L'eau s'embibait dans la mollasse et la pourrissait*.

EMBIJÔLER, v. a. Cajoler, caresser, endormir par des paroles flatteuses. Augmentatif du verbe « Enjôler. »

EMBIJÔLEUR, EMBIJÔLEUSE, s. Enjôleur, enjôleuse.

EMBIJÔNER, v. a. A la même signification qu'*embijôler,* dont il n'est qu'une corruption.

EMBLOUSER QUELQU'UN. Le mettre dedans, le duper, le friponner dans une affaire. [P. G.]

EMBLOUSER (S'), v. pron. Se fourvoyer dans une affaire, se mettre dedans, être dupe par sa faute. [P. G.]

EMBOIRE, v. neutre. Boire. *Ce papier emboit.* « S'emboire » est français, mais il ne se dit qu'en peinture. « Les couleurs de ce tableau s'emboivent, » c'est-à-dire : S'imbibent dans la toile. « Tableau embu. » [ACAD.]

EMBOIRE, v. neutre. Boire. *Faire emboire une étoffe, faire emboire du linge,* signifie : Plissoter deux morceaux d'étoffe ou deux morceaux de linge inégaux, pour les égaliser. On dit en français : Faire boire une étoffe, faire boire du linge, » c'est-à-dire : Les tenir lâches en les cousant.

EMBOUTI, s. m. Sorte d'étoffe piquée. *Une jupe d'embouti.*

EMBOUYONNER, v. n. Tremper la lessive. Terme des campagnards. R. *bouïe,* lessive.

EMBRELICOCAGE, s. m. Confusion, brouillamini, quiproquo. *Il y a là-dessous un embrelicocage auquel je ne comprends rien.*

EMBRELICOQUER, v. a. Emberlucoquer, troubler, embarrasser. S'emploie surtout au réfléchi : *S'embrelicoquer.* R. *brelue,* berlue.

EMBRELIFICOTER (S'), v. pron. S'emberlucoquer, s'embrouiller. Terme suisse-roman et français populaire. Nous disons aussi : *S'embrelificoquer* et *s'emberlificoquer :* toutes expressions qui appartiennent au français populaire.

EMBRESAILLE, s. f. Sorte d'arbrisseau. Voy. AMBRESAILLE.

EMBRINGUER (S'), v. pron. Se mettre dans l'embarras, être dans l'embarras. *Cette maison de commerce est, dit-on, un peu embringuée.* R. *En bringues.*

EMBRONCHE, adj. Sombre, soucieux, inquiet, de mauvaise humeur. *Un air embronche. Un visage embronche. Vous me semblez embronche, Monsieur Nicolas.* Dans le vieux français on dit : *Embronché*, terme connu en Suisse, et recueilli par plusieurs dictionnaires modernes.

EMBROUILLAGE, s. m. Embrouillement, confusion, mic-mac. Terme méridional.

EMBROUILLAMINI, s. m. Brouillamini.

EMBROUILLE, s. f. Embrouillement, confusion, gâchis.

EMBROUILLER, v. a. Brouiller, mêler. *Embrouiller du fil. Écheveau embrouillé; ficelle embrouillée.* Ce sens du verbe « Embrouiller » manque dans les dictionnaires.

EMBUMANTER, v. a. Mettre de l'engrais, mettre du fumier.

ÉMINE, s. f. Mouture, salaire du meunier. Voyez le mot suivant.

ÉMINER, v. a. et n. Terme de meunier. Prendre une certaine quantité de farine ou de grains pour se payer quand la personne qui a donné à moudre n'a pas d'argent. [P. G.]

EMME, ÉME, ou EIME, s. m. Esprit, intelligence, jugement. *Il n'a point d'eime.* Terme jurassien, dauphinois et vieux français. R. *anima?*

ÉMOTTER, v. a. Émonder. *Émotter un ormeau.* C'est le mot patois *émotà*.

ÉMOURGER (S'), v. pron. S'animer, se réveiller, se donner de la peine. *Courage, Adolphe, émourge-toi. C'est aujourd'hui qu'il faut s'émourger.* A l'actif, *émourger*, mettre en train.

EMPAFFER (S'), v. pron. Signifie : 1° S'empiffrer, se gorger de nourriture; 2° Faire excès de vin ou de liqueurs. Terme français populaire.

EMPARE, s. f. Marge, champ. (fig.) *Prendre de l'empare* (prendre de la marge); *avoir de l'empare* (avoir de la marge). *En évaluant à 25,000 francs nos frais d'établis-*

sement, nous avons de l'empare. En vieux français, *emparer* signifie : Prendre, saisir.

EMPARER, v. a. Soutenir le parti de quelqu'un. *Emparer quelqu'un ; emparer une gageure.* En vieux français, *emparer* signifie : Protéger, fortifier ; *emparement,* protection.

EMPÂTIÈRE, s. f. Huche, pétrin, pétrissoire. Dans notre patois, *patîre* a le même sens.

EMPATOUFFLER (S'), v. pron. Se couvrir, se remplir involontairement les mains ou le visage d'une matière gluante ou épaisse. *S'empatouffler de miel ; s'empatouffler de suif ; s'empatouffler de beurre. L'enfant niait avoir visité l'armoire des provisions ; mais son visage empatoufflé de confitures le trahissait.* R. *patte ?*

EMPÊCHER À QUELQU'UN DE. Dites : Empêcher quelqu'un de. *Je lui empêcherai bien d'entrer. Empêche-leur de se battre. Notre plus belle vache a une maladie qui empêche au lait de sortir.*

EMPÉGÉ, ÉE, adj. et part. Embarrassé, empêtré, pris, arrêté. *Nous fûmes accostés et empégés par ton babillard de cousin.* En provençal, *empeiga* signifie : Enduire de poix, coller. R. *pége.* Voyez ce mot.

EMPELOTONNER, v. a. Pelotonner.

EMPESTIFÉRÉ, ÉE, adj. et part. *Une chambre empestiférée.* Dites : Une chambre empuantie, empestée, puante.

EMPLÂTRE (UNE). Ce mot est masculin ; mais il était encore féminin au dix-septième siècle, et il l'est encore dans plusieurs dialectes populaires de France.

EMPLÂTRE, s. m. (fig.) Coup bien appliqué, horion, soufflet. *Donner un emplâtre. Si tu répliques un seul mot, tu as un emplâtre.* Terme méridional.

EMPLÂTRER, v. a. (fig.) Choyer, dorloter, traiter avec une délicatesse outrée. *Emplâtrer un enfant. Eugénie est em-*

plâtrée par sa mère. Au réfléchi, *s'emplâtrer* signifie : Se dorloter, se choyer. « Emplâtre, » s. m., homme mou, femme sans vigueur, est français.

EMPLÂTRER (S'), v. pron. Se salir, se couvrir les mains de matières sales ou glutineuses. *Je voulus prendre le coquemar et je m'emplâtrai.* Terme méridional. Ce sens manque dans les dictionnaires.

EMPLÉTER, v. a. Faire emplette. *Empléter une robe ; empléter du sucre et du café.* Terme suisse-roman et savoisien.

EMPLETTE, s. f. Nous disons : *J'ai fait l'emplette d'une table. J'ai fait l'emplette d'un canapé,* etc. On doit retrancher l'article et dire : J'ai fait emplette d'une table, j'ai fait emplette d'un canapé.

EMPOIGNÉE, s. f. Lutte, conflit. *Ils se rencontrèrent et eurent ensemble une rude empoignée.*

EMPOIS, s. f. *Empois blanche; empois cuite,* etc. Ce mot est masculin : Empois blanc, empois cuit.

EMPOISONNER, v. actif. Puer, communiquer une mauvaise odeur. *Recule-toi, tu empoisonnes la pipe. Cette vieille mendiante empoisonnait l'eau-de-vie. Votre chambre empoisonne le brûle.*

EMPOISONNER, v. a. (fig.) Infecter, infester. *Votre prairie est empoisonnée de mauvaises herbes; ce champ est empoisonné de rats et de sauterelles. La France nous empoisonne de mauvais romans.* Ces diverses significations du mot « Empoisonner » manquent dans les dictionnaires.

EMPOUTOUILLE, s. f. Terme des campagnards. Brouillamini, discours confus et embrouillé, bagout inintelligible. *Quelle empoutouille tu nous fais là !*

EMPOUTOUILLER, v. a. Embrouiller (au sens propre et au sens figuré). *Échevette empoutouillée.*

EMPRÔGER, v. n. Voyez AMPRÔGER.

EMPUANTER, v. a. Empuantir, infecter.

EN, prép. Pour. *Une tailleuse en hommes*. Dites : Une tailleuse pour hommes. Dans une comédie de LE SAGE, intitulée : *Les trois Commères* (acte I, scène 9), on trouve cette phrase : « Je suis cordonnier POUR femmes. »

EN, prép. À (avec mouvement devant un nom de ville). *Aller en Carouge, aller en Seyssel*, etc. Expression de nos campagnards, fort usitée en Savoie, à Lyon et dans le Midi. Un guide de Chamouny me disait : *Je pris ces deux Anglais à La Roche, je passai avec eux le Petit-Bornand, et je les conduisis jusqu'en Thônes*. « Un tel fut conduit captif *en* Alger, » est une phrase que chacun de nous a rencontrée dans les vieux romans.

EN, prép. À la (avec mouvement). *Aller en Diète. Ils quittèrent la campagne le 15 septembre et ils rentrèrent en ville*. Phrases incorrectes.

EN, prép. Est retranché à tort dans l'expression suivante : *Il ne fit ni un ni deux et lui appliqua un soufflet*. Dites : Il n'EN fit ni un ni deux. [ACAD.]

† **EN**, prép. Est inutile et vicieux dans les phrases suivantes : *Cela ne fait en rien; cela ne signifie en rien*.

EN AGIR. *En agir bien, en agir mal, en agir librement*, etc., ne sont pas des expressions avouées par les grammairiens. Il faut dire : Agir bien, agir mal, agir librement; ou : En user bien, en user mal, en user librement.

EN BAS, prép. *En bas la Tour de Bois; en bas la rue Verdaine; en bas Coutance; en bas Chevelu*. « En bas » n'est pas une préposition, c'est un adverbe. Pour être correct il faut dire : En bas DE la rue Verdaine, en bas DE Coutance, en bas DE Chevelu; ou mieux encore : Au bas de la rue Verdaine, au bas de Coutance, etc.

EN BONNE FOI, loc. adv. De bonne foi, sincèrement.

EN-ÇÀ, adv. Çà, ici. *Joson, mon ami, viens en-çà, et sa-*

lue toute la companie. Dites : Joson, mon ami, viens çà, viens ici.

ENCABOURNER (S'), v. pron. Se tenir enfermé, se tenir caché chez soi. *Il reste tout le jour encabourné.* Terme neuchâtelois et languedocien. Dans le dialecte vaudois on dit : *S'encabiborner.* R. *cabourne.* Voyez ce mot.

EN CAMPE. En course, en campagne. *Être en campe*, être sur pied, courir çà et là. *Mettre en campe,* mettre en campagne, envoyer à la découverte. *Toute la gendarmerie est en campe.*

ENCANTER, v. a. Acheter à l'encan.

ENCAVAGE, s. m. Encavement, action d'encaver.

ENCHEBROTTER ou ENCHEVROTTER, v. a. Bredouiller, parler dans un langage confus et embrouillé. *Qu'est-ce que tu nous enchebrottes là? Qu'as-tu tant à enchebrotter?* On dit aussi : *Lanchebrotter.*

ENCHENAILLER, v. a. Terme de charpentier, qui signifie : 1° Ajuster le tenon dans la mortaise; 2° Lier fortement.

ENCHEVALER, v. a. Ranger des colis les uns sur les autres, les mettre, pour ainsi dire, *à cheval* les uns au-dessus des autres.

ENCLINTE, adj. fém. Encline. *Votre tante Judith a le visage bien échauffé; ne serait-elle point enclinte à la boisson?*

† ENCOMPAGNER, v. a. Accompagner. *Allez dire à la Mariette qu'elle nous encompagne.*

ENCOQUER, v. a. Terme de pêcheur. Étourdir le poisson ou l'enivrer au moyen de la coque du Levant. Terme méridional.

ENCORE PASSE. *Faire un tel voyage à pied!... Encore passe, si nous étions dans la belle saison.* Dites : Passe encore, si, etc.

ENCOUBLE, s. f. Signifie : 1° Entraves, liens dont on em-

barrasse les pieds d'un cheval; 2° Obstacle, empêchement, embarras. *Ces deux cousines, qui arrivent la veille de notre déménagement, sont une fière encouble.* Terme provençal. R. *couble,* tresses de paille qui servent d'entraves aux pieds des chevaux.

ENCOUBLER, v. a. Gêner, embarrasser. *Un paillasson troué m'encoubla. La jeune fille s'encoubla dans sa robe et tomba.*

ENCOURAGER (S'), v. pron. *S'encourager à l'ouvrage,* signifie, dans notre dialecte : Travailler avec ardeur. *Encourage-toi, Justine, si tu veux nous faire plaisir.* « S'encourager » est un verbe réciproque.

† ENCRE, s. masc. *De l'encre épais.* Ce solécisme est une tradition du vieux français. Dites : « De l'encre épaisse. »

ENCRE À LA CHINE, s. f. Encre de Chine.

ENCROIRE (FAIRE). *T'imagines-tu me faire encroire une semblable bêtise?* Terme méridional. Dites : T'imagines-tu me faire accroire? etc.

EN CROIRE (S'). S'en faire accroire, être glorieux, se pavaner, faire le faraud. *Voyez donc comme il s'en croit! Tu t'en crois, toi, parce que tu as un paletot neuf.* Terme méridional.

ENCROTTER, v. a. Enfouir, enterrer. *Encrotter un chien, encrotter un cheval.* Terme suisse-roman, savoisien, berrichon, etc. Nos campagnards disent aussi : *Encrotter un tison dans les cendres.* En vieux français, *crot* signifie : « Creux. »

ENCUCHER, v. a. Terme rural. Envélioter, mettre le foin en véliotes. Voyez CUCHET.

EN DERNIER, loc. adv. Voyez DERNIER.

EN DESSUS DE, prép. Au-dessus de. *Le village de Gingins est à une lieue en dessus de Nyon.*

ENDOLORÉ, ÉE, adj. Terme vieux français. Dites : « Endolori, ie. »

ENDOSE, s. f. Orthographe et prononciation vicieuses du mot « Endosse. » Les dictionnaires disent : « Avoir l'endosse, tu en auras l'endosse. » Nous disons : *Porter l'endose, tu en porteras l'endose.*

ENDRUGER, v. a. Mettre de l'engrais dans un champ. Voyez DRUGE.

† EN EFFET DE, loc. adv. En fait de. *En effet d'habit des dimanches, je n'ai que ma blouse neuve. En effet de linge, j'ai deux chemises et un vieux paire de bas. En effet de légume, parlez-moi des écorces noires. En effet de viande, parlez-moi d'une lièvre.* Expression fort usitée.

EN ÉTÉ. *Se mettre en été,* signifie : Quitter les habillements d'hiver et se vêtir légèrement. *Chez nous il n'est jamais prudent de se mettre en été avant le milieu du mois de mai.*

ENFANTIAU, s. m. et adj. Celui qui fait des enfantillages. *Faire l'enfantiau; être très-enfantiau.* Dans le vieux français, *enfanteau* signifiait : Petit enfant.

ENFANTIOLE, s. f. et adj. C'est le féminin du mot *enfantiau. À ton âge, Albertine, s'amuser de la sorte, c'est être bien enfantiole. Tu es une véritable enfantiole.*

ENFANTISE, s. f. Enfantillage.

ENFARÉ, ÉE, adj. Enfariné, ée. *Il est accouru, la bouche tout enfarée, m'apprendre... que les sauteurs viennent d'arriver.*

ENFAUFILER, v. a. Se glisser dans. *Enfaufiler un sentier. S'enfaufiler,* v. pron. Se faufiler, s'introduire, se glisser.

ENFILÉE, s. f. Enfilade. *On nous fit traverser une longue enfilée de chambres et de corridors.*

EN FIN DE COMPTE, loc. adv. Au bout du compte, en résumé, enfin.

ENFLAMMATION, s. f. Inflammation.

ENFLAMMATOIRE, adj. *Rhume enflammatoire.* Dites : « Inflammatoire. »

† **ENFLE**, adj. Enflé. *À la suite d'une tombure, son genou devint tout enfle.* Français populaire.

ENFONCE, s. f. Enfoncement. *Il demeure dans un certain recoin, dans une certaine longue, vilaine enfonce de la rue du Perron.*

ENFOURNER (S'), v. pron. S'enfoncer, se fourrer. *Quand la nuit on crie à l'eau! mon poltron s'enfourne dans son lit et laisse crier.* Dans le dialecte languedocien, *s'enfourna* se dit du vent qui entre avec impétuosité et s'engouffre dans un lieu étroit. Ces deux sens du verbe *s'enfourner* manquent dans les dictionnaires.

ENGLAUDINER, v. a. Enjôler, endoctriner, duper. *Par tes paroles mielleuses tu espères peut-être m'englaudiner, mais bernicle.* Dans le Jura on dit : *Englauder.* R. *Glaude* ou *Claude,* nom propre, qui est quelquefois synonyme de « niais. ».

† **ENGOND**, s. m. Gond. *Poser les engonds; arracher les engonds.*

ENGORGELER et **ENGORGER**, v. a. Faire entrer par force un aliment dans la *gorge;* ingurgiter. *Il fallut lui desserrer les dents et lui engorger sa potion.*

ENGRINGER, v. a. Chagriner, rendre triste, peiner. Terme suisse-roman. Dans le vieux français, *engraigner* a le même sens. R. *gringe.* Voyez ce mot.

ENGRENER (S'), v. pron. Se dit surtout des personnes, et signifie : S'engager dans une affaire, y participer. Se prend d'ordinaire en mauvaise part. *Si tu t'engrènes une fois dans cette spéculation, je crains pour ta bourse.* Terme recueilli par Boiste et par Chapsal. Nous disons aussi à l'actif : *Engrener,* dans le sens de « Commencer. » *Engrener une affaire. Engrener des relations. La chose fut mal engrenée*

et elle échoua. Le dictionnaire de l'Académie et celui de Mr Bescherelle ne disent rien de satisfaisant.

ENGUEUSEUR, EUSE, s. Celui ou celle qui engueuse, qui endoctrine, qui trompe par de belles paroles. Terme familier, qui ne s'emploie guère qu'en plaisantant.

ENGUIGNACHÉ, CHÉE, adj. Qui a du guignon, qui est en guignon. Augmentatif d'*enguignonné*.

ENGUIGNÔCHER (S'), v. pron. S'habiller étrangement, s'accoutrer d'une manière qui apprête à rire. Ne se dit que des femmes.

ENGUIGNONNÉ, NÉE, adj. Qui a du guignon, qui est en guignon. *Permettez-moi de quitter le jeu, je suis trop enguignonnée aujourd'hui*. Terme parisien populaire.

EN HAUT ou EN HAUT DE, prép. *En haut la Cité; en haut la Treille; en haut de Coutance*. Dites : Au haut de la Cité, au haut de la Treille, etc.

ÉNIERLER (S') ou S'ÉNIARLER, v. pron. Se fatiguer à l'excès, s'éreinter. L'ancien *Glossaire* dérive le mot *énierler* de la préposition latine *e*, et de *nerio*, force, puissance. Le mot *nerio* ne se trouve pas dans les dictionnaires. Mais, sans recourir aux langues anciennes, les mots genevois populaires *Nière, nierf*, ou *niarf*, nous fournissent spontanément la véritable étymologie de ces deux termes.

ENJOUER, v. a. Mettre en joue, coucher en joue. *Le garde-chasse enjoua notre braconnier*. Ce mot n'est pas dans les dictionnaires.

EN LÀ, adv. En delà, plus loin. *S'il vous plaît, Messieurs, tirez-vous en là, placez-vous tant soit peu en là. Aide-moi, Drion, à mettre ce placard plus en là*. Terme languedocien, etc.

ENLESSIVER, v. n. Encuver le linge destiné à la lessive.

ENLIASSER, v. a. Mettre en liasse. *Enliasser du linge*, c'est : En faire une trousse, l'accoupler. Terme méridional.

ENLIER, v. a. et n. Agacer. *Être enlié*, signifie : 1° Avoir les dents agacées ; 2° Avaler avec difficulté. [P. G.]

† **EN MÊME DE**. À même de, en position de, capable de. *Tu n'es pas en même de me rattraper. Si M'sieu voulait m'avancer deux écus de cinq francs, je serais en même de les lui rendre dans trois mois*. Terme lyonnais et méridional.

ENNIFLÉ, ÉE, adj. Enchiffrené, ée. [P. G.]

ENNIÔLER, v. a. Terme d'écolier. *Je t'enniôle,* c'est-à-dire : Je me moque de toi. *Je vous enniôle tous,* c'est-à-dire : Vous pouvez tous aller au d.....

ENNOSSER, v. a. Engouer, embarrasser le passage du gosier en mangeant ou en buvant trop vite. *S'ennosser,* s'engouer, perdre la respiration en buvant de travers, ou en mangeant trop vite. *Il s'ennossa au point qu'il fut obligé de quitter la table*. Dans le vieux français, *énosser* signifie : Boucher le gosier avec un *os*.

ENNUYANT, ANTE, s. Ennuyeux, euse. *Tu es une ennuyante. Va-t'en, petite ennuyante, et laisse-nous tranquilles*. Terme méridional. « Ennuyant » n'est pas un substantif ; c'est un adjectif et un participe.

ENNUYER (S'), v. pron. *S'ennuyer de quelqu'un* ou de *quelque chose,* signifie : S'ennuyer de l'absence de quelqu'un ; regretter la privation d'une chose dont on avait joui. *Tu fais bien de revenir, Baptiste, car tout le monde s'ennuyait de toi. Mme N** s'ennuie de son appartement* (elle regrette de l'avoir quitté). On dit dans le même sens, et cette expression est plus usitée que la précédente : *S'ennuyer après quelqu'un ; s'ennuyer après quelque chose. Je m'ennuie après ces deux aimables étrangers.* Expression connue en Lorraine, et sans doute ailleurs.

† **ÉNONDÉ, DÉE**, part. Inondé, dée. *La seille coulait, et la pauvre Marguerite en fut tout énondée. Cette averse nous a énondés.*

16

ÉNOSSER, v. a. Voyez ENNOSSER.

EN OUTRE DE CELA, loc. adv. Outre cela.

EN PLACE DE, prép. Au lieu de. *En place de vin, donnez-nous une cruche de bière. En place d'un mur, établissez une bonne haie. En place d'étudier, tu babilles.* Français populaire.

† EN PREMIER, adv. Premièrement, d'abord. *Nous irons en premier chez l'oncle, et ensuite chez le cousin.* Français populaire.

ENRAIDI, IE, adj. et part. Voyez ENROIDI.

ENRAUFER ou ENRÔFER, v. a. Salir, couvrir d'ordures. En vieux français, *roffée* signifie : Gale, croûte de gale. [Voyez ROQUEFORT, *Glossaire de la langue romane.*]

ENROIDI, IE, adj. et part. Roidi, devenu roide par le froid ou par une cause quelconque. *Je me sens tout enroidi, tout enraidi ; j'ai le cou enraidi. S'enroidir* ou *s'enraidir,* v. pron. Se roidir. *Mon bras et ma main s'enraidissent.* Terme méridional.

ENROSSER, v. a. Flouer, attraper, mettre dedans. *On t'a joliment enrossé avec ce cheval. Il s'est laissé enrosser d'un tas de rossignols* (rebuts de magasin). *Le croyez-vous assez enrossé avec sa vieille comtesse ?* R. *rosse.*

† ENROUCHÉ, ÉE, adj. Enroué, qui a de l'enrouement. *Le froid l'a enrouché. Pauvre Suzon, te voilà donc bien enrouchée.* R. *rouche.* Voyez ce mot.

ENROUURE, s. f. Enrouement, maladie du gosier. *Une forte enrouure.* Terme suisse-roman, dauphinois et languedocien.

† ENSAUVER (S'), v. pron. Se sauver, s'enfuir. *Ensauve-toi, ensauve-toi ! on te court après. Voilà l'hussier : ensauvez-vous !*

ENSEIGNE, s. f. *À bonne enseigne,* c'est-à-dire : À juste

titre, avec des sûretés. *Si ton frère a pris cette résolution, ce n'est qu'à bonne enseigne.* On dit en français : « À bonnes enseignes. »

ENSEVELIR et ENTERRER n'ont point le même sens. « Ensevelir, » c'est : Envelopper un corps mort dans le drap appelé linceul. « Enterrer, » c'est : Mettre en terre le corps mort. L'historien suisse, Ruchat, s'est donc exprimé peu correctement dans la phrase suivante : « Calvin mourut le 27 mai (1564), et fut *enseveli* tout simplement au cimetière commun de Plainpalais. » Il fallait dire : Enterré, ou Inhumé.

ENSEVELISSEMENT, s. m. Ne dites pas : *Accompagner un ensevelissement. Regarder passer un ensevelissement. L'ensevelissement défila pendant plus d'une demi-heure.* Dites : Accompagner un convoi, accompagner un enterrement, accompagner une pompe funèbre, etc.

† ENSOUVENIR (S'), v. pron. Se souvenir. *Ensouviens-t'en, Gabriel, ensouviens-t'en bien : je t'attends demain à la Jonction.*

ENSUITE, adv. D'ailleurs, de plus, au surplus. *Devais-tu, André, te gendarmer de la sorte, quand ton père te réprimandait? Premièrement il en a le droit; ensuite tu es véritablement dans tes torts.* Expression gasconne, etc.

ENSUITE (D'). *L'année d'ensuite.* Dites : L'année suivante, l'année d'après. [ACAD.]

ENTAILLER (S'). Se couper, se faire une coupure, une incision dans la chair. *S'entailler le doigt; s'entailler la main.* Ce verbe, pris dans cette acception, manque dans les dictionnaires.

ENTE (LA). *La ente d'un poirier; la ente d'un rosier. La ente a bien réussi.* L'*e* initial de ce mot ne s'aspire pas. Il faut écrire et prononcer « L'ente. » L'ente a bien réussi, etc.

ENTE, s. f. Terme de couturière. Voyez ENTER, n° 2.

ENTÉCHER, v. a. Mettre en tas. Se dit particulièrement des fourrages. Voyez TÈCHE.

ENTENDU (UN). Un plan concerté, un plan combiné, une collusion secrète. *C'est un entendu entre eux* (c'est une affaire arrangée et calculée entre eux). Terme méridional.

† ENTENTION, s. f. Attention. *Faites entention, ma bonne Dame, vous pourriez glisser.* Terme vieux français, que l'on trouve déjà dans le *Roman de la Rose*, ainsi que l'adjectif *ententif* (attentif).

ENTER, v. a. Greffer. Nous aspirons l'*e* initial de ce mot, comme s'il s'écrivait *henter*. C'est une faute aussi grossière que fréquente. Ne dites donc pas : *Je soigne cet arbrisseau pour le enter quand le moment sera favorable;* dites : « Pour l'enter. »

ENTER, v. a. Terme de couturière. *Enter des bas,* veut dire : Remonter des bas, les raccommoder en y ajoutant des bouts. Terme suisse-roman et méridional. Dans l'évêché de Bâle on dit : *Renter.*

ENTERREUR, s. m. Fossoyeur, celui qui creuse les fosses destinées aux morts. Terme dauphinois et languedocien. On dit à Marseille : *Un enterre-mort.*

ENTICHER (S'), v. pron. S'entêter, s'éprendre d'une personne. *Il s'enticha d'une comédienne, et il l'épousa. Il est entiché de lui-même et il s'admire.* L'Académie dit : « S'enticher d'une opinion, s'enticher d'un système; » mais elle ne dit pas : S'enticher d'une personne. Expression fort admissible.

ENTORSE, s. f. Nous disons : *Se faire une entorse; il se fit une entorse au pied.* Il faut dire : « Se donner une entorse. »

EN TOUT ET PARTOUT. Sorte d'adverbe, qui signifie : En total. *À la fin de ce long voyage, il ne leur restait en tout et partout que trois francs.*

ENTRAIN, s. m. Ardeur au travail. *Étudier avec entrain. Travailler avec entrain. Je n'ai point d'entrain, je n'ai aucun entrain aujourd'hui.* Ce substantif, si usité chez nous et si remarquable, n'existe pas en français.

ENTRE, prép. *Ils n'avaient entre eux tous que sept francs à dépenser.* Ce sens de la préposition *entre* n'est pas français. Il faut dire : « Ils n'avaient ensemble que sept francs à dépenser. »

ENTRECOT, s. m. (*o* bref.) Ruelle, ruelle formée par les boutiques ou échoppes qui bordent nos Rues basses. *Traverser un entrecot; s'échapper par l'entrecot. On nous fit passer par un corridor étroit, ou, pour mieux dire, par un entrecot.*

ENTRE DEUX. Nous disons : *Être entre deux,* pour signifier : Être indécis, être en balance, hésiter. *Partirai-je? Resterai-je? Je suis là entre deux.* Expression méridionale.

ENTREPOSER, v. a. Déposer. *Entreposer sa canne, entreposer son ombrelle à l'entrée d'un lieu public.* « Entreposer, » en français, n'a aucun autre sens que celui de : Déposer des marchandises dans un entrepôt.

ENTRER, v. actif. Mettre dedans ce qui était dehors. *Entrer le bois au grenier; entrer les fauteuils dans le salon; entrer les vases dans la serre,* etc. *Entrer son chapeau* (l'enfoncer dans sa tête). *Elle s'est entré une écharde dans le doigt.* Expressions incorrectes, ou qui, du moins, n'ont pas l'autorité des dictionnaires.

† ÉNUTILE, adj. Inutile. ÉNUTILEMENT, adv. Inutilement.

ENVERJURE, s. f. Envergure, que l'on prononce *enverghure* (comme *figure*). R. *vergue.*

ENVERS, s. m. Clou, furoncle. *Il dormit sur l'herbe humide, et il lui sortit des envers par tout le corps.* Terme suisse-roman.

EN VEUX-TU? EN VOILÀ. Cette locution adverbiale signifie :

À foison, abondamment, en grande quantité. *C'était un bal magnifique : il y avait des glaces en veux-tu? en voilà.*

ENVIER QUELQU'UN. *Envier les riches. Tu vas demain aux Treize Arbres, Catherine : ah! que je t'envie.* On dit : « Envier une chose ; » on ne dit pas : *Envier quelqu'un.*

ENVIRONS (AUX), prép. *J'irai te voir aux environs de Noël. Quel âge a ton garçon, compère? — Il a aux environs de douze ans. Quelle heure est-il? — Il est aux environs de quatre heures.* Dites : Près de Noël. Il est quatre heures environ, etc.

ÉPÂRE, s. f. Penture, bande de fer pour soutenir les portes et les fenêtres. Terme suisse-roman. A Lyon on dit : *Empare.*

ÉPARGNE, s. f. Binet, petit instrument qu'on adapte au chandelier pour brûler les bouts de chandelle. A Neuchâtel, en Dauphiné, en Languedoc et en Lorraine on dit : *Une ménagère;* en Picardie, *un profit;* en Limousin, *une économie.*

ÉPAULE, s. f. (fig.) Grappillon au haut d'une grappe et qui en dépend. *Accepterais-tu ce raisin, Fanny? — C'est beaucoup trop; mais j'en prendrai avec plaisir une épaule.* Expression très-juste.

ÉPAUTE, s. f. Épeautre, sorte de froment.

ÉPENALET, s. m. Tranche de lard coupée au dos d'un cochon. C'est un morceau estimé des paysans gourmets. [P. G.]

EPICACUANA ou ÉPÉCACUANA, s. m. *Tablettes d'épicacuana.* Écrivez et prononcez « Ipécacuana. »

ÉPIDERME. *Épiderme délicate.* Ce mot est masculin.

ÉPINARDS. Ce substantif est masculin; mais beaucoup de personnes le font féminin et disent : *De bonnes épinards.* Cette faute nous vient du patois, où le mot *épenoches* (épinards) est féminin.

ÉPINGLE D'ÉPOUSE, s. f. Camion. [Voyez le *Vocabulaire français* de Mr PAUTEX, 9e édition, p. 57.]

ÉPINGOLER, v. a. Épingler, déboucher la lumière d'une arme à feu avec une épinglette.

ÉPINGOLOIR, s. m. Épinglette.

ÉPINGUE, s. f. Prononciation vicieuse du mot « Épingle. »

ÉPINIACHER ou ÉPINASSER, v. a. Au sens propre ce mot signifie : Peigner les échappes ou tresses de chanvre ; défaire les échappes et les mettre en quenouilles. Au sens figuré il signifie : Ébouriffer les cheveux, les mettre en désordre. *Les trois quarts du temps vous rencontrez cette jeune personne tout épiniachée.*

ÉPION, s. m. Espion. ÉPIONNER, v. a. Espionner.

ÉPISODE, s. fém. Au milieu du dernier siècle, le genre de ce mot n'était pas encore fixé ; aujourd'hui il est masculin. « Un court épisode ; un charmant épisode. »

ÉPIZOOTIE, s. f. L'Académie veut que l'on prononce *épizo-o-tie,* en donnant au *t* un son dur, comme dans *rôtie.*

ÉPOULAILLÉ, ÉE, part. Épouvanté, ée ; effrayé, ée. *Elle vint tout époulaillée me dire qu'elle croyait avoir vu un loup. Tu t'époulailles de rien, Dorothée.* Dans notre patois, *poulaille* ou *polaille* signifie : « Poule. »

ÉPOUSE (L'). La femme d'un tel. *Je vous présente mon épouse. Je vais monter en char avec mes deux garçons et mon épouse. Si Monsieur avait occasion d'une excellente courtepointière, je lui recommanderais mon épouse.* Dans tous ces exemples il faut dire : « Ma femme. » Voyez l'article ÉPOUX.

ÉPOUSE, s. f. Nous disons d'une femme parée avec affectation ou avec un soin outré : *Elle est parée comme une épouse.* Il faut dire : Elle est parée comme une épousée ; ou mieux : Comme une épousée de village. [ACAD.]

ÉPOUSES DU MOIS DE MAI (LES). Jeunes villageoises qui, dans un costume aussi gracieux qu'elles le peuvent, vont, le premier dimanche du mois de mai, offrir des

bouquets aux promeneurs et leur demander une étrenne.

ÉPOUSSETER QUELQU'UN. L'expulser, le chasser d'un lieu où il était importun. En français, « Épousseter » veut dire : Battre, châtier.

ÉPOUSSOIR, s. m. Époussette, sorte de grande brosse.

ÉPOUSTACHER ou ÉPOUSTATER, v. a. Chasser quelqu'un, le renvoyer avec humeur. Augmentatif d'*épousseter*. Voyez ce mot.

ÉPOUX, s. m. Ne signifie point : « Fiancé. » *Épouse* ne signifie point : « Fiancée. » « Époux » veut dire : Mari, dans le style noble ; « Épouse » veut dire : Femme, dans le style poétique et oratoire, ou quand on parle de la femme d'un roi, d'un prince ou d'un seigneur.

ÉPUISETTE, s. f. Écope, sorte de pelle creuse pour ôter l'eau d'un bateau.

ÉQUIFFLE, s. f. Canonnière. Voyez ÉCLIFFE.

ÉQUIPAGE, s. m. Voiture, cabriolet, etc. *Aller en équipage ; mettre les chevaux à l'équipage ; laver un équipage.* En français on appelle « Équipage » la voiture et le cheval. La voiture seule ne s'appelle pas *équipage.*

ÉRAILLÉ, ÉE, adj. *Visage éraillé, teint éraillé, peau éraillée.* Ces divers sens du mot « Éraillé » manquent dans les dictionnaires ; mais on y trouve : « Œil éraillé. »

ERCE, s. f. Gerce, larve de la teigne des pelleteries.

ÉREINTE, s. f. Outrance. *À toute éreinte,* à toute outrance. *Il y allait à toute éreinte ; il le battait à toute éreinte.* Français populaire.

ÉREINTÉE, s. f. Volée de coups. *Appliquer une éreintée. Recevoir une éreintée.*

† ERGENT, s. m. Argent. *Une cueillère en ergent.*

ÉRINIÈRES, s. f. pl. Douleur de reins, lumbago, courbature. *Avoir les érinières.* On dit à Lyon : *Les enreinières.*

ERREUR, s. f. Écart, différence. *Je demande six francs de*

ce beau dinde, et vous m'en offrez trois!... Il y a trop d'erreur.

† ERRIÈRE, adv. Arrière. *Il fit trois pas en errière.* Terme français populaire.

† ERTEUIL, s. m. Voyez ARTEUIL.

ÉRYSIPÈLE ou ÉRÉSIPÈLE (UNE). Ce mot est masculin. « Érésipèle ou Érysipèle dartreux. »

ÈS. Aux (à les). Nos paysans disent : *La boîte ès lettres*, pour : La boîte aux lettres. *La soupe ès faviôles,* pour : La soupe aux haricots. *D'ei étà ès pommes* (j'ai été aux pommes), etc. Ce vieux terme ne s'est conservé en français que dans trois ou quatre dénominations : Bachelier ès lettres, Docteur ès sciences, Maître ès arts, et dans quelques phrases de pratique. L'emploi de ce mot, chez nous, est continuel dans la bouche des campagnards.

ESCALIER, s. m. C'est une erreur de confondre les mots « Escalier » et « Degré. » Un escalier n'est pas un *degré*. Ne dites donc pas : *Le clocher du temple de Saint-Pierre a cent cinquante-six escaliers. Les jeunes garçons aiment à sauter les escaliers quatre à quatre.* Dans ces exemples et les analogues il faut se servir des mots « Degré » ou « Marche. » Descendre les degrés, sauter les degrés ; monter les marches, descendre les marches, etc. « Un escalier, » en français, est ce que nous appelons vulgairement *une montée,* c'est-à-dire : La réunion de toutes les marches, de tous les degrés, depuis le rez-de-chaussée jusqu'à l'étage le plus élevé. On dira donc : Éclairer un escalier, monter un escalier, glisser dans l'escalier, tomber dans l'escalier, jouer dans l'escalier, etc.

ESCAMPETTE, s. f. Ce mot est français ; mais, selon les dictionnaires, il ne s'emploie que dans cette locution : « Prendre la poudre d'escampette, » c'est-à-dire : S'enfuir. A Genève nous disons : *Faire une escampette ; faire des escampettes ;*

je commence à m'inquiéter de ses fréquentes escampettes. Escamper, en vieux français, signifie : Décamper.

† ESCANDALE, s. m. Scandale.

ESCANDALISER, v. a. Scandaliser. *Oui, Messieurs, elle m'a dit : Fayasse; elle m'a dit : Vieille cauque; et j'en suis encore tout émotionnée, tout escandalisée.* Terme méridional et vieux français.

† ESCARAMOUCHE, s. f. Escarmouche.

† ESCARTER (S').. S'écarter. *Escartez-vous, Messieurs, s'il vous plaît. Jâques, tu ne t'escarteras pas de là.* Terme vieux français, conservé dans le langage des paysans.

ESCAVALANT (EN), ou EN ESCAVALON, loc. adv. En désordre, en déroute, sens dessus dessous. *La chambre était en escavalon, en escavalant. Gaudichon revint soû* (soûl) *du cabaret, et mit toute sa maison en escavalant.*

ESCIENT, s. m. Bon sens, raison, jugement, judiciaire. *Avoir de l'escient; manquer d'escient; faire preuve d'escient. Les dents d'escient* (dents de sagesse). Expressions d'un emploi journalier dans la Suisse romane. En français le mot « Escient » ne s'emploie que dans cette phrase : « À bon escient, » c'est-à-dire : Sciemment, avec connaissance de cause.

ESCLANDRE (UNE). *Une grande esclandre, une fameuse esclandre.* Ce mot est aujourd'hui masculin, après avoir été féminin jusqu'au milieu du dix-septième siècle. R. *scandalum.*

ESCORMANCHER (S'), v. pron. S'échiner à travailler, s'escrimer, se tourmenter, s'excéder. Terme suisse-roman.

ESCÔTE, s. f. Terme de batelier. Écoute, corde qui sert à diriger la voile. *Tirer l'escôte.* En vieux français : *Escoute.*

ESCUSE, s. f. Excuse. ESCUSER, v. a. Excuser.

ESPADRON. s. m. Espadon. ESPADRONNER, v. n. Espadonner.

ESPARGEOLER ou ASPARGEOLER, v. a. Asperger, jeter de l'eau avec un balai mouillé à cette intention.

† ESPÉTÂCLE, s. m. Spectacle. *C'était un espétâcle à vous fendre l'âme.* Terme méridional.

ESPICERIE, s. f. Épicerie. ESPICES, s. f. pl. Épices. ESPICIER, s. m. Épicier. Ces trois termes appartiennent au vieux français.

ESPINCHER, v. a. Épier, découvrir avec adresse, rechercher, poursuivre.

ESPLICATION, s. f. Explication. ESPLIQUER, v. a. Expliquer.

† ESQUELETTE (UNE). Un squelette.

ESSARTIR ou ESSERTER, v. n. Essarter, défricher en arrachant les bois et les épines. Du mot *esserter* sont venus les noms propres *Essertines, Les Esserts* et *Belesserts,* ou *Bellexserd,* ou *Ballexserd,* hameaux ou habitations voisines de Genève. R. *essart,* terre défrichée.

ESSEMER, v. n. *Les deux ruches ont essemé le même jour.* Orthographe et prononciation vicieuses du mot « Essaimer. »

ESSENCILLER, v. a. et n. (*ll* mouillés.) Terme de lessive. Faire égoutter le linge, l'étendre quand il vient d'être lavé et qu'il dégoutte encore. *Mettez ce linge essenciller au soleil. Ne rentrez pas ces draps : ils sont à peine essencillés.*

ESSERTER, v. a. Essarter, défricher. Voyez ESSARTIR.

ESSOURDELER, v. a. Assourdir. *Finis, Charles, avec ton tambour : tu nous essourdelles. Il parlait si haut qu'il m'essourdelait.* Terme suisse-roman. En Franche-Comté, *essourder,* en Lorraine, *essourdir,* ont le même sens.

ESSOURER (S'), v. pron. Sortir de chez soi pour prendre l'air. *Il faut que l'on s'essoure un peu aujourd'hui. Ce n'est pas s'essourer que de se promener dans des rues humides et étroites.* Nous disons aussi à l'actif : *Essourer*

des couvertures, essourer des coussins, essourer un lit; c'est-à-dire : Les mettre à l'air. L'Académie dit : « Essorer du linge, » en ajoutant que ce terme est peu usité. *Essourer* et *s'essourer* sont fort usités dans le dialecte genevois.

† ESTATUE, s. f. Statue. *Il restait là planté comme un idoine, comme une estatue.* Terme méridional et vieux français.

ESTIME, s. f. Estimation. *Acheter des meubles à l'estime.* Terme méridional.

ESTOC, s. m. Esprit, imagination, sagacité, capacité. *Avoir de l'estoc*, signifie : Avoir de la tête, trouver facilement des ressources, se tirer d'affaire aisément. Le contraire est : *Manquer d'estoc, être sans estoc.* Terme picard et lorrain. En Dauphiné, *cela ne vient pas de son estoc,* signifie : Cela ne vient pas de lui. En vieux français, *estoc* avait le sens de : Race, extraction, lignée; et dans le dialecte de Valenciennes on appelle *homme d'estoc* « Un homme comme il faut. »

ESTOMAC (UNE). *Estomac dérangée, estomac serrée.* Ce mot est masculin, et il se prononce *estoma.*

ESTOMACHIQUE, adj. Stomachique.

† ESTRAIT, s. m. *Estrait d'absinthe. Un verre d'estrait.* Écrivez « Extrait, » et donnez à l'*x* le son qui lui est propre.

ESTRANGALA, s. f. Grand filet de pêche. Terme vaudois.

† ESTRÉMENT, adv. Extrêmement. *Le temps n'est pas, pour dire, estrément mauvais. N'as-tu pas estrément soif, Carizot ?*

ESTRIFFE, s. f. Discussion, dispute, querelle, castille. Dans le vieux français ce mot était masculin et il s'écrivait *estrif.*

ESTRINGOLER, v. a. Étrangler. *Que le d..... t'estringole!* Terme vaudois, berrichon et rouchi. Le peuple de Paris dit : *Espringoler. S'estringoler,* v. pron., signifie : Se donner beaucoup de peine, se tourmenter, se fatiguer, s'é-

chiner. *Je suis là à m'estringoler toute seule, pendant que cette charoupe d'homme me regarde faire. Nous nous sommes toutes trois estringolées à cette lessive.* R. *stringo* ou *strangulo?*

† ESTRORDINAIRE, adj. Orthographe et prononciation vicieuses du mot Extraordinaire.

ÉTABLISSEUR, s. m. *Un établisseur d'horlogerie,* est Celui qui fait confectionner, *établir* les montres, par opposition au marchand qui les vend.

ÉTALABOURDI, IE. Augmentatif d'*élourdi.* Voyez ce mot.

† ÉTALIE. Italie. ÉTALIEN. Italien.

ÉTARTIR (S'), v. pron. S'étendre par terre, tomber tout de son long. *Il resta étarti et sans connaissance.* R. *stratus.*

ÉTATS, s. m. pl. *Être dans tous ses états,* signifie : Être fort troublé, être fort agité, se désoler, ne pas se posséder. Nous disons dans le même sens : *Se mettre dans tous ses états; se mettre dans des états affreux.* Terme suisse-roman.

ÉTATS, s. m. pl. *Prendre les états,* se dit d'une domestique qui, ayant quitté le service, s'habille à la façon des dames. *Félicie a pris les états.*

† ÉTENAILLES, s. f. pl. Tenailles. *Tends-me voir les étenailles.* Terme méridional, etc.

ÉTENDRE, v. a. *Étendre du fumier.* Dites : « Épandre du fumier, » c'est-à-dire : Le jeter çà et là en plusieurs endroits, l'éparpiller.

ÉTIEURNE, s. des 2 genres. Voyez ÉCUERNE.

ÉTIRE, s. f. Sorte de gaffe ou grande perche ferrée pour conduire les barques. *Aller à l'étire.*

ÉTONNER (S'), v. pron. *Je m'étonne si... Je m'étonne comment... Je m'étonne pourquoi... Je m'étonne où...* Ces expressions signifient : Je voudrais bien savoir si... J'aimerais bien savoir comment... Il me tarde de savoir pourquoi...

Je m'étonne si je recevrai ce soir une réponse à ma lettre. Je m'étonne si le mariage en question aura lieu. Je m'étonne s'il fera beau temps demain. Je m'étonne comment finira leur procès. Je m'étonne où l'on peut se procurer d'excellentes chaussures. Je m'étonne où est ma clef d'armoire. Je m'étonne pourquoi notre Ernest n'est pas invité à ce bal. Je m'étonne quand notre contingent reviendra, etc. Les grammairiens condamneront sans doute cette expression, et diront doctoralement qu'on *s'étonne* d'une chose qui est arrivée, mais non pas d'une chose incertaine et non avenue. Pour nous, passant condamnation là-dessus, nous ferons observer : 1° Que les expressions : *Je m'étonne si, je m'étonne quand, je m'étonne pourquoi*, sont universellement usitées dans la Suisse romane ; 2° Qu'elles ont une rapidité, une concision et une originalité remarquables ; 3° Qu'elles n'ont aucun équivalent meilleur en français.

ÉTOUFFÉE, s. f. *Des haricots à l'étouffée*. Terme vaudois, neuchâtelois, savoisien, etc. Dites : À l'étuvée.

ÉTOUFFER DE RIRE (S'), v. pron. Étouffer de rire. [ACAD.]

ÉTOUILLER (S'), v. pron. Étendre les bras en bâillant, s'étirer. Terme des campagnards. [P. G.]

ÉTRAMER, v. a. Terme des campagnards. Serrer, renfermer, abriter, mettre à couvert. En vieux français, *estran* signifie : Couverture de paille, chaume. En Picardie, en Normandie, en Franche-Comté et en Lorraine, *étrain* a le même sens. R. *stramen*.

ÉTRANGER, v. actif. Surfaire. *Étranger les Anglais, étranger les voyageurs*. « Étranger, » v. a., est français, mais dans une autre acception.

ÉTRANGER, s. m. Pays étranger. *Vivre dans l'étranger ; s'établir dans l'étranger ; il s'est marié dans l'étranger*. Les dictionnaires disent : « À l'étranger. » Passer À l'étranger.

ÊTRE, v. auxil. Ce verbe est mal employé dans les phrases

suivantes : *Quatre et quatre sont huit; sept et sept sont quatorze.* Dites : Quatre et quatre FONT huit; sept et sept FONT quatorze.

ÊTRE, v. auxil. *C'est incroyable les belles vaches qu'il y avait à la foire de Nyon. C'est immense le nombre des curieux qui entourait l'escamoteur.* Construction claire, simple, concise, mais qui ne soutiendrait pas l'examen grammatical.

ÉTRET, ÉTRETTE, adj. C'est ainsi que nos campagnards prononcent les mots « Étroit, Étroite » : prononciation qui était encore usitée en France au milieu du dix-huitième siècle. Le grammairien Féraud, qui vivait à cette époque, dit positivement : « On écrit Étroit, mais l'on prononce indifféremment *étroit* ou *étret.* »

ÉTRILLÉE, s. f. Rossée, volée de coups.

† ÉTROICEUR, s. f. Étroitesse. *L'étroiceur d'une planche; l'étroiceur d'un passage,* etc. Terme vieux français. Le dictionnaire de Cotgrave écrit : *Estroisseur.*

† ÉTROICIR, v. a. Étrécir. *Étroicir un gilet, étroicir une manche d'habit,* etc. Terme franc-comtois, bordelais et vieux français. Par une opposition bizarre, la langue française dit : « Étroit » et « Étrécir, » tandis que nos campagnards disent : *Étrait* et *Étroicir.*

ÉTROUBLES, s. f. pl. Éteules ou esteubles, chaume ; ce qui reste sur la terre du tuyau des épis après la moisson. *Tourner les étroubles.* Terme connu dans le Berry. Figurément : *Être dans les étroubles,* signifie : 1° Être dans l'embarras, être perplexe, s'embrouiller dans un discours; 2° En parlant des choses : Avoir disparu, être égaré, être perdu. *Ton canif, Joseph, a donc passé par les étroubles.* En Normandie, *étoubles,* et en vieux français, *estoubles,* signifient : Chaume nouveau. L'ancien *Glossaire* pense que le mot *étroubles* est formé, par contraction, des deux mots *eaux troubles.* Étymologie inadmissible.

† EUX, pron. pers. *Eux* est mis pour « lui » dans la phrase suivante et phrases analogues, qui sont familières aux gamins. *Dis-moi, enfant, où va ce petit garçon qui pleure? — M'sieu, il s'est donné un coup à la tête, et il se rentourne chez eusse* (*chez eux*).

† ÉVALANCHE, s. f. Avalanche. ÉVALANCHER, v. n. S'ébouler.

ÉVEILLON, s. m. Soufflet, mornifle, coup qui *réveille. Il lui flanqua un éveillon qui le fit taire.* A Neuchâtel on dit : *Un réveillon.*

ÉVENTAIRE, s. m. Inventaire. *On fit l'éventaire de la petite commode et du placard.* Terme parisien populaire.

ÉVITATION, s. f. *En évitation de frais.* Terme consacré. Dites : Pour éviter des frais.

ÉVITER, v. a. *Éviter une peine à quelqu'un, éviter un embarras à un ami, s'éviter un souci,* ne sont pas des expressions correctes. Dans ces phrases et les analogues, il faut se servir du mot « Épargner. » Épargnez-moi ce travail; épargnez-lui cette course; épargne-toi cette peine; épargnons-leur cette confusion.

ÉVOUATER ou ÉVOUÉTER, v. a. Terme des campagnards. Grappiller.

EXCROC, s. m. Écrivez « escroc, » et prononcez *escrô.*

EXCROQUER. v. a. Escroquer.

EXCOFFIER, v. a. Escoffier, tuer, faire disparaître.

EXCUSE, s. f. *Demander excuse. Je vous demande excuse. Demande-moi excuse, Louisa.* Ces phrases ne sont pas correctes, quoique fort usitées en Suisse et ailleurs. Dites : Demander pardon; je vous demande pardon; ou dites : Faire des excuses; je vous demande de m'excuser; je vous prie de m'excuser.

EXERCICE, s. m. Nous disons : *Prendre de l'exercice.* On dit en français : « Faire de l'exercice. » « Vu son embon-

point, il faut qu'il fasse de l'exercice. » [PICARD, *Le Collatéral*, IV, I.]

† EXERCICE (UNE). *Le caporal Gandinaud est aux arrêts pour avoir manqué la première exercice.* Ce mot est masculin.

EXPÉDIER (S'), v. pron. Se dépêcher, se hâter, accélérer. *Expédions-nous, Messieurs, l'heure approche.*

† EXPRÈS (PAR), adv. Exprès. *Tu m'as rejiclé de la gouille, Urbain, et tu y as fait par exprès.* Français populaire.

EXTERMINER, v. a. Battre à outrance. *Il se jeta sur l'agresseur, et l'extermina de coups.* « Exterminer » est français, mais dans des acceptions différentes.

EXTRAIT DE BAPTÊME, s. m. Extrait baptistaire.

EXTRAVAGUÉ, GUÉE, s. Extravagant, extravagante. *Ne va pas couriater avec tes cousins, petite extravaguée.*

F

FAÇON, s. f. *Faites de façon à ce que l'affaire marche promptement. De façon à ce que...* est une expression incorrecte. Il faut dire : De façon que, de manière que.

FAC-SIMIL, s. m. Prononciation et orthographe vicieuses du mot « fac-simile, » lequel se prononce « *fac-similé.* »

FAÏASSE ou FAYASSE, s. f. et adj. Femme qui se fait remarquer par une mise étrange, par un accoutrement bizarre et même choquant, et dont elle semble satisfaite. *Quel air faïasse! Quelle tournure faïasse! Une vieille faïasse. Se mettre comme une faïasse; avoir l'air d'une faïasse.* Dans le dialecte rouchi on dit : *Fouïasse.* Voyez FÂYE.

FAIBLER, v. n. Faiblir, céder. *La poutre commençait à fai-*

bler; elle faiblait; elle a faiblé; elle faiblera. Terme très-connu des artisans.

† FAIGNIANT, s. et adj. Orthographe et prononciation vicieuses du mot « Fainéant. » *C'est un faigniant; c'est une faigniante.* Français populaire.

FAIGNIANTISE, s. f. Fainéantise.

FAILLI-FAILLETTE (À). *Jouer à failli-faillette,* jouer à coup faillant, jouer à coup failli.

FAIRE, v. a. *Faire plusieurs maîtres,* se dit des domestiques qui changent souvent de condition. *Elle a fait six maîtres en deux ans.* Nous disons pareillement : *Faire plusieurs domestiques,* pour : Changer plusieurs fois de domestiques : expressions qui appartiennent aux dialectes du Midi. En Dauphiné, et ailleurs sans doute, on dit dans le même sens : *Cet enfant a fait plusieurs nourrices.*

FAIRE, v. a. *Il fait son homme d'importance; elle fait sa grande dame; ne fais pas ton rodomont.* Dites avec les dictionnaires : Il fait l'homme d'importance; elle fait la grande dame; ne fait pas le rodomont.

FAIRE À UN JEU. *Faire à colin-maillard; faire à barre; faire à passe-Jean,* etc. Fautes suisses et méridionales. Les dictionnaires disent : Jouer à un jeu ; jouer à colin-maillard, jouer aux barres, etc.

FAIRE BON DE. *Il fait bon de connaître son monde; il fait bon de boire frais en été; il fait bon en hiver de travailler dans une chambre chaude.* Dites : Il EST bon de connaître son monde; il EST agréable de boire frais en été; ou dites, en retranchant la préposition *de* : Il fait bon connaître son monde, il fait bon boire frais en été, etc.

FAIRE CHERCHER. Envoyer chercher, appeler. *Qu'on fasse chercher le médecin; qu'on fasse chercher le notaire,* etc. Dites : Qu'on appelle, qu'on envoie chercher le

médecin, le notaire, le confesseur, etc. Germanisme qu'on retrouve en Lorraine et sans doute ailleurs.

FAIRE DANS. *Ce marchand fait dans les draps; Francillon fait dans les spiritueux; Antoine fait dans les denrées coloniales.* Dites : Ce marchand fait le commerce des draps; Francillon fait le commerce des spiritueux, etc.

FAIRE DEMANDER. Envoyer savoir. *J'ai fait demander de vos nouvelles. A-t-on fait demander des nouvelles de mon beau-frère?* Locution de la Suisse romane.

FAIRE LES CARTES. Mêler les cartes. En France, « faire les cartes » signifie: Donner. [ACAD.]

FAIRE TENIR. Assujettir, consolider. *Faire tenir une patère; faire tenir un contrevent,* etc. Terme suisse roman.

FAIRE (À). Affaire. *Il s'aperçut bien vite qu'il avait à faire à un fripon.* Ecrivez en un seul mot: Affaire. « Avoir affaire à un fripon. »

FAIRE (À). *Avoir à faire,* avoir des affaires. *Qu'on ne reçoive personne ce matin, car j'ai beaucoup à faire.* Expression fort répandue, mais que le bon usage n'a pas consacrée. Il faut dire: J'ai beaucoup d'affaires, je suis occupé.

FAIRE (S'EN). *Je croyais m'en tirer avec cent sous, je m'en suis fait pour quinze francs.* Dites : J'ai dû y mettre quinze francs. *Dans un seul dîner, il s'en firent chacun pour dix francs,* c'est-à-dire : Un seul dîner coûta à chacun d'eux dix francs. Expression méridionale, etc.

FAISANT, ANTE, adj. Agissant, actif, qui met la main à tout. *Je vous recommande notre Pernette, c'est une domestique très-fesante.*

FAJOLE et FAJULE, s. f. Terme des campagnards. Haricot. On dit à Lyon: *Fiageole;* à Cambray, *fageole;* dans le Faucigny, *fajoule* et *fajole;* en vieux français, *fasol.* R. *phaseolus.* Voyez FAVIOLE.

FALET, adj. masc. Rouan. Se dit des chevaux dont le poil est mêlé de blanc, de gris et de bai.

† FALLOIR, v. impers. *Il faudrait mieux* (il vaudrait mieux). *Il faudrait mieux se taire que de parler aussi sottement.* Français populaire. Plus populairement encore, quelques-uns disent : *Il fadrait; il fadrait mieux.*

FALOT, s. m. Lanterne. *Allumez votre falot, Isaline, et partons.* En Français, on appelle « falot » une grande lanterne faite de toile, et que l'on porte d'ordinaire au bout d'un bâton.

FAMEUSEMENT, adv. Très, fort, extrêmement. *Il resta fameusement capot. Nous eûmes tous fameusement peur.* Français populaire.

FAMINER, v. n. Avoir grand faim. *Ces pauvres enfants faminaient.* Expression très-adoptable.

† FANTÔME (UNE). Une femme ridicule, folle, *folache. Sa fantôme de cousine n'était pas faite pour nous attirer. La Louison est toujours mise comme une fantôme.* Le peuple de Lyon donne aussi à ce mot le genre féminin. *Il crut voir une fantôme.*

FANTÔMERIE, s. f. Enfantillage, billevesée.

FAQUINER, v. n. Faire le faquin.

† FARÂ, s. f. Voyez FÉRA.

FARATTE, s. f. Se dit d'une femme indiscrète, épilogueuse, bavarde, tatillonne, marchandailleuse, *barbouillonne* enfin. *N'ayez rien à faire avec la Michaude : c'est une faratte.*

FARATTER, v. n. Faire la *faratte*. Voyez ce mot.

† FARBALA, s. m. Falbala. *Une robe à grands farbalas.* Terme lyonnais, rouchi, etc.

FARCE, adj. Bouffon, plaisant, facétieux. *Un comédien farce, une actrice farce. Voilà qui est farce.* Français populaire.

FARCELLE, s. f. Faisselle, sorte de plat criblé de trous pour

égoutter les fromages. Terme vaudois. Dans notre patois on dit, suivant les localités : *Farcela, faikala, facel-lă* et *făchó-lă*. Dans le Jura on dit : *Fachalle;* dans le Berry, *fachelle.*

FARCEMENT, s. m. Terme culinaire. Farce, chou farci avec des épinards, des châtaignes et des raisins secs. A Lausanne et à Neuchâtel on dit : *Farçon;* en Languedoc et en Provence : *farsun.*

FARCEMENT, adv. Drôlement, plaisamment. *L'affaire se termina farcement. Il joua ce rôle assez farcement.*

FARÇONNETTES, s. f. pl. Laitues farcies.

FARET, s. m. Mèche d'une lampe ou d'une chandelle. *Couper le faret.* Terme vaudois, savoisien et dauphinois. *Faret,* au sens figuré, se dit D'une personne maigre, malade, et dont la vie semble près de s'éteindre. *Un tel n'a plus que le faret.* On le dit aussi d'une étoffe qui n'a que l'apparence. *Cette étoffe n'a que le faret.*

FARETTES, s. f. pl. *Faire ses farettes,* signifie : Réussir, faire bien ses affaires, faire ses orges.

FARFOUINER, v. a. Farfouiller. *Farfouiner des livres; farfouiner une armoire.*

FASCINE, s. f. Sorte de gros fagot destiné au foyer, falourde. *Une centaine de belles fascines coûte environ vingt-sept francs.* Terme suisse-roman et savoisien. A Bordeaux, on dit : *Faissonnat;* dans le patois de l'évêché de Bâle et dans le patois lorrain, *faichin.*

FASTES, s. f. pl. « Il travaille pour dérouler à ses concitoyens les fastes *glorieuses* de leurs annales. » [*Journal de Genève,* janvier 1833.] Ce mot est du genre masculin. « Fastes glorieux, fastes brillants. »

FATRASSER (SE), v. pr. S'accoutrer, s'affubler, se fagoter. En vieux français, *fatrasser,* v. n., a ce même sens. [Voyez Roquefort, *Glossaire roman,* t. I, p. 577.]

FAÜLAY, FAÜLET et FEULET, s. m. Terme des campa-

gnards. Tourbillon, vent *follet,* qui fait tournoyer la poussière et autres corps légers, et les élève fort haut en colonne. Dans le Berry on dit : *Foulot.*

FAUTE, s. f. Besoin, nécessité naturelle. *Avoir faute.* Terme berrichon, etc. Chez les campagnards, *avoir faute d'une chose,* signifie : En avoir besoin. *D'ei fauta d'eunä robä* (j'ai besoin d'une robe). *Attache ce sac, Jean-Pierre.— Non, il n'y a pas faute.*

FAUTIF, IVE, adj. Coupable. *Ne persiste pas à nier, et avoue que tu es fautif.*

FAUX, s. m. *Avoir du faux,* c'est : Vouloir paraître plus qu'on n'est, plus riche surtout, et d'un rang plus élevé. *Les parvenus sont d'ordinaire pleins de faux. Notre jeune tailleuse était charmante avant son mariage : elle a pris dès lors beaucoup de faux. Avoir du faux* et « être faux » sont deux choses très-différentes. On méprise et on fuit les gens qui sont faux. On rit de ceux qui *ont du faux,* on s'en amuse quelquefois : le plus souvent on les regarde en pitié.

FAUX CLAIR, s. m. Terme des tonneliers. Vin au bas, baissière, ripopée.

FAUX FIL, s. m. *Passer un faux fil,* faufiler.

† FAVETTE, s. f. *Un nid de favettes.* Terme vieux français. Dans le patois lorrain on dit : *Fâvatte.* En francais : « Fauvette. »

FAVIOLE, s. f. Haricot. *Faviole à bouquets.* Terme suisse-roman et franc-comtois. En vieux français, *favouille* signifie : Petite fève. Au sens figuré, *faviole* ou *favioule* se disent d'un sot, d'un nigaud, d'un niais qui ajoute foi à toutes les sornettes, à tous les contes qui se débitent. *Oh! la faviole, qui ne voit pas qu'on se moque de lui!*

FAVIOLON, s. m. Graine de haricot.

FAYARD, s. m. (Prononcez *faïard.*) Hêtre. *Du bois de fayard. Un moule de fayard.* Terme suisse-roman, savoi-

sien et méridional. Boiste et Gattel ont recueilli ce terme, en indiquant que c'est un provincialisme. A Neuchâtel on dit : *Foyard;* on le dit aussi dans l'évêché de Bâle, en Franche-Comté et dans le Berry.

FAYASSE, s. f. Voyez FAÏASSE.

FÂYE, s. f. Femme qui veut se singulariser par une mise bizarre, par un accoutrement choquant et ridicule, et dont elle semble tirer vanité. *Pense-t-elle, cette vieille fâye, qu'on la remarque? Avouez, Rosine, que votre jeune maîtresse s'habille quelquefois comme une fâye. Il n'y a qu'une fâye qui puisse mettre autant de fleurs voyantes à son chapeau.* En patois, *fâye* veut dire : Fée, sorcière.

FÂYES (LES), s. f. pl. Les brandons, les *alouilles.*

FELIN, s. m. Entrailles, fiel. *Ils se mangeaient le felin;* c'est-à-dire : Ils se querellaient vivement.

FELOGNE, s. f. Felougne, grande chélidoine, plante.

FÉMELIN, INE, adj. Frêle, délicat, qui a un tempérament de femme. *Visage fémelin; voix fémeline. Votre neveu est trop fémelin pour devenir jamais un soldat.* Terme vaudois, savoisien et vieux français.

FENALET, s. m. Sorte de pierre fort dure, excellente pour bâtir, et qui se tire des rochers de Meillerie. *Un mur en fenalet.*

FENDANT, adj. m. Un raisin *fendant* est celui qui se *fend* sous la dent, celui dont la gousse reste adhérente à la pulpe lorsqu'on le mange. L'opposé de raisin *fendant* est raisin *rafeux.*

FEND-L'AIR, s. m. Cheval qui fend l'air, coursier.

FENER, v. n. Faner, tourner et retourner l'herbe d'un pré fauché, pour la faire sécher. *Les dames elles-mêmes fenaient à côté des ouvrières.* Terme suisse-roman et français populaire. *Féner,* avec un accent sur l'*é,* se trouve dans quelques dictionnaires.

FENEUR, FENEUSE, s. Faneur, faneuse. *On invita les feneuses à ce bal champêtre.* Terme français populaire.

FENICULES, s. f. pl. Follicules de séné.

FENIÈRE, s. f. Fenil, grenier dans lequel on serre le foin. Terme méridional et vieux français.

FÉRÂ, s. f. Poisson qui est propre à notre lac. *Une belle férâ pèse jusqu'à trois livres.* On appelle *férâ du travers,* celle que l'on pêche sur le travers, c'est-à-dire, sur le banc de sable qui coupe le lac près de Genève, entre Cologny et Sécheron. De Saussure fait le mot *férâ* masculin. [*Voyage dans les Alpes,* t. Ier, p. 16.]

FÉRÂ, s. f. Au sens figuré ce mot signifie : « Le cœur. » *Dis voir, Christophe, la vue de cette exécution* (1850) *ne t'a-t-elle pas diantrement remué la féra?* Nous disons proverbialement de deux personnes qui se querellent à outrance : *Elles se mangent le foie et la férâ.*

FERLATER, v. a. *Du vin ferlaté.* Terme méridional. A Paris le peuple dit : *Farlaté.* Le mot français est : « Frelaté. »

FERMATURE, s. f. Fermeture.

FERMENTE, s. f. Ferrure, garniture de fer. *La fermente d'un buffet.* Terme suisse-roman. En Dauphiné et en Languedoc on dit : *Féramente.*

FERMENTER, v. n. *Le foin fermente.* Dites : Le foin sue.

FERRATAILLE, s. f. Vieille ferraille, fer inutile et rouillé. Terme savoisien.

FERRON, s. m. Petit traîneau *ferré,* à l'usage des jeunes garçons, pour glisser sur la neige ou sur la glace. *Aller en ferron. Tomber de ferron.*

FERRONNEUR, s. m. Celui qui va en *ferron.*

FERTIER ou MARCHAND FERTIER, s. m. Ferronnier, marchand de fer. Terme vaudois et savoisien. On dit à Lyon : *Ferratier.*

FÊTE À DIEU, s. f. Fête-Dieu.

FEU (LE). *Jouer au feu.* Ce jeu d'enfant est appelé en France : « Jeu du moulin. »

FEU, s. m. Hêtre, fayard. *Feu* se dit au village de Veirier, à Monetier et lieux circonvoisins. En Languedoc on dit : *Fâou ;* en vieux français, *fau.*

FEUILLE, s. f. Feuillet, deux pages d'un livre. *Distrait dans ma lecture, je tournai deux feuilles à la fois.*

FEVROTTER, v. n. Avoir la fièvre. Ce verbe n'est employé, je crois, que dans ce proverbe des campagnards : *Se fevry ne fevrotte, mâr marmotte.* « Si février ne tremble pas la fièvre, » c'est-à-dire : Si les rigueurs du froid ne tombent pas sur le mois de février, « c'est mars qui en souffre, » c'est-à-dire : Les rigueurs tombent sur le mois de mars. Voici le proverbe vaudois : *Se févrai ne févrotte, mar vein ke lo debliotte* (mars vient qui *déblotte* et détruit tout). Voyez DÉBLOTTER, p. 137.

FIBRE (UN). *Fibres délicats ; fibres tendus ; longs fibres.* Solécisme fréquent, qui nous vient du vieux français, où ce mot était masculin. Au milieu du dix-huitième siècle, le grammairien Féraud faisait encore *fibre* masculin.

FICHAISE, s. f. Terme trivial. Chose de peu d'importance, bagatelle, vétille, niaiserie. *La belle fichaise ! Dire des fichaises.* Français populaire.

FICHIMASSER, v. n. Terme trivial. Vétiller, s'amuser à des bagatelles. Français populaire.

FIDÉS, s. f. pl. *Des fidés blanches, des fidés jaunes.* Terme suisse-roman et savoisien. Le mot français est : « Vermicelle. » En gênois on dit : *Fidei ;* en languedocien, *fidêou.* Le mot espagnol *fideos* veut dire : Corde de luth. R. latin, *fides.*

FIELLEUX, EUSE, adj. Atrabilaire, rancunier, haineux, froidement méchant, vindicatif. *Un homme fielleux ; un caractère fielleux.* Terme fort expressif, qui manque dans

l'Académie et même dans Boiste (6e édition). Mr Bescherelle lui donne un sens qu'il n'a pas chez nous.

FIERTE, adj. fém. Fière. *Tu fais bien la fierte, Marion. Tu es fierte de ton joli bonnet à dentelle.* Terme fort usité à Carouge et qui n'est pas inconnu dans les autres cantons de la Suisse romane.

FI ET FAIT ou FIEFFET, adj. masc. *Un fieffet menteur; un fi et fait bandit.* Écrivez « Fieffé, » et prononcez la dernière syllabe comme celle du mot *étouffé.*

FIÈVRE DES VEAUX, s. f. Tremblement, frisson après le repas. L'expression française est : « Fièvre DE veau. Avoir la fièvre DE veau. »

FIFRER, v. a. (fig.) Avaler, dévorer, dissiper. *Il a fifré six verres de vin de suite. Ce jeune homme a fifré tout son bien.* [P. G.] Quelques-uns disent : *Fifer.*

FIGÂCE, s. f. Galette, gâteau plat fait de fleur de farine. *Figâce aux pommes, figâce aux prunes,* etc. Dans le midi de la France on dit : *Fougasse ;* en Bourgogne, *fouace,* terme recueilli par les dictionnaires.

FIGEAU, adj. masc. Penaud, consterné, pris, attrapé, dupé. *Être figeau.* On dit aussi : *Fligeau.*

FIGER (SE), v. pron. (fig.) Rester immobile d'étonnement, être stupéfait.

FIGUETTE, s. f. Fiole, flacon.

FIGURE, s. f. *Se laver la figure. Avoir la figure mâchurée. Il reçut un coup de poing à la figure.* Dans ces exemples et les analogues, employez le mot « Visage. » Se laver le visage ; recevoir un coup au visage, etc.

FIGURER (SE). *Il se figure de pouvoir réussir.* Retranchez la préposition et dites : « Il se figure pouvoir réussir. »

FIL, s. m. Main, vrille. *Les fils de la vigne ; les fils des fraisiers.* Terme dauphinois et languedocien.

FIL, s. m. (fig.) *Le fil de la langue. On ne lui a, certes,*

pas coupé le fil de la langue. Le mot français est : « Filet. » Le filet de la langue.

FIL, s. m. *Parler à fil.* Se dit d'un babillard, et signifie : Avoir un flux de bouche, bavarder.

FILAGRAMME, s. m. Filigrane, ouvrage d'orfévrerie en filets à jour. Français populaire.

FILÉE, s. f. Longue file. *Une filée de voitures ; une filée de chambres. Sur ce propos il lui lâcha une filée de sottises. On voyait une filée considérable de promeneurs monter le Pas de l'Échelle.*

FILER, v. a. (fig.) Nous disons proverbialement d'un homme dont la santé, ou les affaires, ou la réputation déclinent : *Il file un mauvais coton.* Tous les dictionnaires disent : « Il jette un mauvais coton. »

FILET DE CHEVAL, s. m. Le mot français est : Émouchette.

FILIÈRE, s. f. Terme de maçon. Brancard pour porter les pierres.

FILLASSE, s. f. (*ll* mouillés.) Signifie : 1° Une fille de mœurs irrégulières ; 2° Une grande et grosse fille dégingandée et débraillée. Terme méridional.

FILLE DE CHAMBRE. On dit aujourd'hui : Femme de chambre.

FILLERET, s. m. (*ll* mouillés.) Dameret, damoiseau.

FILLEULE ou FILLOLE, s. f. (*ll* mouillés.) Terme de jardinier. Bouture, œilleton pris au pied des artichauts. *Lever des filleules.* Expression méridionale. Dans le canton de Vaud on dit : *Filleuse ;* dans le Berry, et ailleurs sans doute, on dit : *Fille* (*des filles d'artichaut*).

FILLIOL, FILLIOLE, s. Filleul, filleule. *Il nous montrait d'un air satisfait la page d'écriture de son filliol.* Terme vieux français et français populaire. Dans le dialecte parisien on dit : *Fillot.*

FILOCHER. v. a. Faire de la filoche ou du filet. *Un fichu*

filoché. Elle apprenait à son jeune garçon à filocher. Terme utile et bien fait.

FILS (LE). *As-tu rencontré le fils Bazoche depuis son retour?... Et le fils Meytral, l'as-tu vu?* Cette expression triviale doit se remplacer par celle-ci : As-tu rencontré Bazoche le fils? As-tu vu Meytral le fils? Mais on peut dire : La mère Bazoche, le père Meytral, etc.

† FINITION, s. f. Fin, dénouement, achèvement, conclusion. *La finition du procès.*

FISTE, s. f. Foi. Ne s'emploie que dans cette exclamation : *Ma fiste! Par ma fiste!* Terme provençal.

FIOU. Terme d'écolier, qui équivaut à : Fini, achevé, terminé. *C'est fiou; voilà qui est fiou; fiou tâche et ouvrage!*

FIOÛLER et FIULER, v. a. Fioler, boire à longs traits, siroter. *Ils fioûlèrent toute la nuit. En un clin d'œil les quatre bouteilles furent fioûlées.*

FIOÛLEUR, s. m. Fioleur, buveur intrépide.

FITRIPIS ou FITREPIS, s. m. pl. (*s* muet.) Chiffons, vieilles nippes. *Un tas de fitripis; un tiroir plein de fitrepis.*

FIXER QUELQU'UN. Le regarder fixement. *Je t'ai longtemps fixée, Augustine, sans te reconnaître.* Cette expression, blâmée de tous les grammairiens, a eu récemment pour avocat Mr Bescherelle aîné, dans son *Dictionnaire National :* ouvrage d'ailleurs très-remarquable, mais où la plupart des barbarismes de la langue ont trouvé asile et protection.

FLAIRER, v. n. *Ce réséda flaire comme baume.* Dites : Ce réséda fleure comme baume. Flairer est un verbe actif. (« Flairer un bouquet. ») Fleurer est un verbe neutre.

FLAÌRON, s. m. Enfant qui se fait soigner à l'excès, enfant gâté et pleurard. Le portrait du *Flaîron* a été tracé par

Mr J.-F. CHAPONNIÈRE, dans l'*Album de la Suisse romane*, t. Ier.

FLAIRONNER, v. a. Gâter un enfant, le dorloter, le choyer, *Juliette aime à se faire flaîronner.*

FLAMBANT, ANTE, adj. (fig.) Brillant, éclatant, myrobolant. *Un repas flambant; un discours flambant; un habit flambant; une toilette flambante.* Expression heureuse, qui n'a pas d'équivalent exact dans la langue des dictionnaires.

FLAMBÉE, s. fém. Feu clair, vif et qui n'est fait que pour un instant. *Allons! vite une flambée et nous partons. Cette petite flambée nous avait tout ragaillardis.* Terme berrichon, normand, picard, etc.

† FLAMBOISE, s. f. Framboise. *Confiture aux flamboises.* Terme lyonnais et méridional. En rouchi on dit : *Flambesse.*

FLAMMER, v. n. Flamber, jeter ou donner de la flamme. *Ce feu ne veut pas flammer.* Terme suisse-roman, etc. Dans le *Roman de la Rose, flammant* signifie : Flamboyant.

FLÂNÉE, s. f. Rossée, *fouettée* à coups de verges.

FLÂNER, v. a. Donner, appliquer, sangler, flanquer. *Flâner une volée. Elle lui flâna un soufflet. Se flâner,* v. pron. se donner. *Se flâner un verre de vin sur la conscience.*

FLANQUER (SE), v. pron. Ne se dit qu'en mauvaise part, et signifie : Commencer à, se mettre à. *Au lieu de répondre à ton professeur, tu te flanques à rire. Nos deux nigauds ne font ni un ni deux, ils se flanquent à table les premiers.* « Flanquer, » terme français populaire, signifie : Lancer, jeter brusquement. « Flanquer un coup de poing. Se flanquer dans la boue. » [ACAD.]

FLAPPE, adj. Signifie : 1° Flétri, fané, blet, pourri ; 2° Flasque, mou, lâche. *Une poire flappe, une rave flappe.* Terme

fort connu de nos campagnards et de ceux du canton de Vaud.

FLAPPET, ETTE, adj. Diminutif de *flappe*. Dans ces deux mots la lettre *l* étant mouillée, forme une onomatopée.

FLAQUE, adj. Mou, sans vigueur, sans ressort. Se dit des personnes et des choses. *Flaque*, dans le dialecte rouchi, signifie : Poltron. *S'aflaqui*, dans le patois languedocien, signifie : Devenir lâche, s'amollir.

FLÂR, s. m. Senteur, odeur, vapeur. *Le flâr du rôti. Le flâr d'un estaminet. Il venait de cette allée un flâr empesté.* En vieux français, *flâreur*, s. f., a le même sens.

FLASQUE, s. fém. Poire à poudre, sorte de bouteille pour mettre soit la grenaille, soit la poudre. *Une flasque en peau. Une flasque en corne.* Terme suisse-roman, savoisien, méridional et vieux français. On disait anciennement : *Flascon* pour « Flacon. »

FLATIBOLAGE, s. m. Action de *flatiboler*. Voyez ce mot.

FLATIBOLER, v. a. Flatter, cajoler, enjôler. *Rusé que tu es, après nous avoir fait endêver toute la semaine, tu viens le samedi soir nous flatiboler.* Expression charmante, connue dans le canton de Vaud, et peut-être ailleurs.

FLATIBOLEUR, s. m. Flatteur, cajoleur, enjôleur, patelin. *Petit flatiboleur, je vois assez clairement où tu en veux venir.*

FLAU, s. m. Prononciation vicieuse du mot Fléau (instrument à battre le blé), lequel mot forme deux syllabes. La prononciation *flau* se retrouve à Lyon, en Dauphiné, dans le Limousin, et ailleurs.

FLÉCHON, s. m. Petite flèche pour l'arbalète.

FLEGME (UNE). *Une flegme épaisse.* Ce mot est du genre masculin. « Un flegme épais. »

FLEUME ou FLEMME, s. m. Flegme, pituite, glaire. *Re-*

jeter des fleumes. Terme picard et vieux français. A Paris le peuple dit : *Flume.*

FLEUR DE PÊCHE, s. f. Fleur de pêcher. L'expression *Eau de fleur d'orange* se trouve dans le dictionnaire de l'Académie, t. II, p. 730, au mot « Sentir. »

FLEURIER, s. m. Drap de toile forte qu'on étend sous la table pendant le repas. *Mettre le fleurier. Ôter le fleurier. Secouer le fleurier.* Terme vaudois. A Chambéry on dit : *Florier.* Dans le Jura on appelle *fleurier* une pièce de grosse toile qu'on met sur la lessive pour contenir les cendres. Cette même toile s'appelle en Dauphiné et dans tout le Midi : *Flourier;* en français, « Charrier. »

† FLEUTRE, s. m. *Chapeau de fleutre.* Dites : « Feutre. »

FLIBUSTER, v. a. Tromper.

FLIGEAU ou FLIGEOT, adj. masc. Ne se dit que des personnes et signifie : 1° Dupé, trompé, floué ; 2° Flambé, perdu. *Il se retira tout fligeau. Je vois bien qu'ils m'ont mis dedans et que je suis fligeau.* On dit aussi : *Figeau.*

FLON, s. m. Flan, tarte faite avec des œufs, du sucre et de la crême. Terme français populaire. *Flan* s'écrivait autrefois *flaon,* que les uns prononçaient *flon,* et les autres *flan*, comme nous prononçons *ton* et *tan* le mot « Taon. »

FLORIN, s. m. Nous disons proverbialement de quelqu'un qui a fait une mauvaise spéculation commerciale ou autre : *Il a fait de son florin cinq sous.* (Le *florin* de Genève, aboli depuis quelques années, valait quarante-six centimes.) L'expression française proverbiale est celle-ci : « Il a fait de cent sous quatre livres, et de quatre livres rien. » [ACAD.]

FLOTTE, s. f. Écheveau. *Flotte de fil; flotte de soie; flotte de chanvre.* Terme vaudois et méridional.

FLÛTE, s. f. L'Académie dit : « Ce qui vient de la flûte s'en retourne au tambour. » Nous disons à Genève : *Ce qui vient par la flûte s'en va par le tambour;* et l'on trouve ce pro-

verbe exprimé de la même manière dans le *Dictionnaire des Proverbes* de LE ROUX [Lyon, 1735].

FOIE, s. m. Nous disons d'un homme bizarre, original, et qui ne fait rien comme les autres : *Il a le foie blanc.*

FOIN, s. m. Nous disons proverbialement : *Année de foin, année de rien ;* ce qui veut dire que les années pluvieuses ne sont pas, dans notre pays, favorables à l'ensemble des récoltes.

FOIS (LA). *La fois que tu es venu me voir ; la fois que nous voyageâmes ensemble,* etc. Ces phrases ne sont pas correctes. Il faut dire : « Le jour que tu es venu me voir, » ou il faut chercher une tournure différente.

FOIS (DES). Locution adverbiale qui signifie : 1° Quelquefois, de temps à autre ; 2° D'aventure, par hasard. *Je suis des fois obligé de me fâcher. Que me voulez-vous, brave femme ? — Oh là, Madame, on m'envoye vers ces dames, pour si des fois elles avaient occasion de fil ou de chevillières.* Français populaire.

FOLACHE, s. f. Femme bizarre, singulière, extravagante, femme qui a le timbre un peu fêlé. *Laissons cette folache, et partons. Folache* est aussi adjectif. *Convenez que votre amie est tant soit peu folache.*

FOLÂTRE (UN). Un homme qui a des singularités, des bizarreries choquantes. *Ce folâtre ne va-t-il pas lui-même acheter son beurre et ses œufs au marché ?* En français, « Folâtre » a un autre sens.

FOLIU ou FOLLIU, s. m. (*ll* mouillés.) Le *foliu* est une réjouissance que font les petits bouviers ou *bovairons* le premier dimanche de mai. L'un se couvre le buste d'une enveloppe de feuillage garnie de fleurs et de rubans, et va avec quelques camarades faire la quête chez les particuliers, dont les uns donnent de l'argent, les autres du pain, ceux-ci du vin, ceux-là de la farine, des œufs ou des fruits. Ces

jeunes gens s'amusent le reste de la journée à friper le produit de leur quête. [P. G.] En patois, *foliu* signifie : « Garni de feuilles. » On disait en vieux français : *Foillu*.

FONCÉ, ÉE, adj. Entièrement plein. *Un cuvier foncé.*

FOND, s. m. Nous disons : *Un fond d'artichaut.* Dans quelques provinces de France on dit : *Un portefeuille d'artichaut.* Les dictionnaires disent : « Un cul d'artichaut. »

FOND, s. m. Ampleur. *Cette culotte manque de fond. Ce caleçon a trop de fond.* Terme méridional, etc.

FOND, s. m. Terme de baigneur. Endroit où l'eau arrive au-dessus des épaules du baigneur. *Prendre son fond. Avoir son fond. Nager plus loin que son fond.*

FONDRAILLONS, s. m. pl. Fondrilles, effondrilles, résidu, dépôt, sédiment. Terme suisse-roman.

FONFONNER, v. a. Remplir à tel point une tasse, une écuelle, un pot plein, que le liquide s'en répand par les bords.

FORT, adv. *La voiture allait très-fort.* Dites : La voiture allait très-vite, très-rapidement.

FORT, adv. *Je sais fort,* signifie : Qu'en sais-je? Le sais-je moi-même? Comment le pourrais-je savoir? *Sais-tu, Nicolette, si tu auras la permission de sortir dimanche ? — Je sais fort : notre bourgeoise est si quinteuse.* Cette expression, *Je sais fort,* marque le plus souvent un doute désagréable, et s'emploie quand on est de mauvaise humeur.

FORTUNE (LA BONNE). *Se faire dire la bonne fortune,* signifie : Se faire dire la bonne aventure.

FORTUNÉ, NÉE, adj. Beaucoup de personnes, dans tous les pays où l'on parle français, croient que l'adjectif *fortuné* signifie : Riche, opulent. *Vous pouvez faire cette dépense, vous autres qui êtes fortunés. Si j'étais fortuné, je m'achèterais une campagne et j'y vivrais.* Ce sens du mot *fortuné* n'est pas français. Ouvrez les dictionnaires, et vous

verrez que « fortuné » signifie : Heureux, qui a du bonheur. On peut être fortuné et n'être pas riche.

FOSSOYEUR, s. m. Ouvrier qui fossoie. En français « fossoyeur » ne se dit que de celui qui creuse les fosses pour les morts.

FOU (DE). Nous disons : *Un mal de tête de fou. Le nouveau roman de George Sand a obtenu un succès de fou. Ce petit volume nous a coûté un argent de fou,* etc. Il faut dire : Un mal de tête fou ; un succès fou ; un argent fou, c'est-à-dire : Excessif, prodigieux. Cette faute, si fréquente à Genève, n'est signalée nulle part.

FOUDRES, s. m. pl. *Faire les foudres.* Se mettre dans une extrême colère, s'emporter jusqu'à la rage. *Tu es bien agitée, Janneton ?— On le serait à moins. J'ai eu le malheur de payer une tomme 20 centimes au lieu de 18, et voilà que notre maîtresse m'agonise et fait les foudres.*

FOUETTE, s. f. Terme de pêcheur. Sorte de ligne. *Pêcher à la fouette.*

FOUETTE ou FOUATTE, s. f. Terme de tir. Sorte de baguette dont le *cibarre* (ou marqueur) se sert pour signaler et montrer les coups au fur et à mesure qu'ils se font.

FOUETTÉE (UNE). *Mériter la fouettée. Donner, appliquer une fouettée à un enfant. Recevoir la fouettée.* L'Académie dit : « Une fessée. »

FOUETTER, v. a. (fig.) Terme de tir. Se dit du marqueur ou *cibarre*, et signifie : Indiquer par un signe convenu que le coup du tireur n'a pas touché la cible. *Un coup fouetté,* est Un coup perdu, un coup qui n'a pas touché la cible. *Sur six coups, Walter en a eu quatre de fouettés.*

FOUGNER, v. a. Fouiller. *Les gabeloux négligèrent de nous fougner.*

FOUINE, s. f. Coïncidence de rayons du soleil avec la pluie.

FOUINER, v. n. et act. Fouiller, fureter comme une *fouine.*

Il va fouinant partout. Que fouines-tu là? Quand cesseras-tu de fouiner dans cette dépense? Terme valaisan, savoisien et limousin. Dans les dialectes de la France septentrionale, *fouiner* signifie : Fuir comme une fouine.

FOUINET ou FOUINEUR, s. m. Furet, fureteur. *C'est un fouinet, qui fourre son nez où il n'a que faire.*

FOUR, s. m. Nous disons : *Faire au four*. On dit en français : Cuire au four. *Les boulangers ne font pas au four le jour de Noël.* Expression suisse-romane et gasconne.

FOUR, s. m. *Commander au four.* Retenir place au four.

FOUR, s. m. Le proverbe : *On ne peut pas être à la fois au four et au moulin*, proverbe si connu chez nous, n'est pas dans les dictionnaires usuels; mais le vieux *Dictionnaire français-anglais* de COTGRAVE en fait mention.

FOURCHU, CHUE, adj. *Pied fourchu.* Pied fourché, pied fendu.

FOURGOUNER, v. a. Fourgonner, remuer la braise, tisonner.

† FOURMI (UN). Une fourmi. Dans le Berry et ailleurs, les campagnards font aussi ce mot masculin.

FOURNEAU, s. m. *Se chauffer à un fourneau. Plusieurs personnes préfèrent les fourneaux aux cheminées.* Ce que nous appelons *fourneau* s'appelle en France « Poêle. » Le mot « Fourneau » est français dans un autre sens.

FOURRE, s. f. Fourreau, taie, têt. *Une fourre d'oreiller. Une fourre de parapluie. La fourre du canapé.* Terme suisse-roman. Dans le patois du Faucigny, *fó-ră* (*fourre*) signifie : Bogue, enveloppe épineuse de la châtaigne.

FOUSSOIR, s. m. Fossoir, houe.

FOUSSOYER, s. m. Fossoyer, labourer au hoyau.

FRACTION, s. f. Effraction. *Un vol avec fraction.* Terme languedocien.

FRAIDIEU, s. f. Nom que les bateliers du lac de Genève

donnent au vent quand il fraîchit ou qu'il devient plus fort. [P. G.]

FRANC, CHE, adj. *Être franc comme l'or. Il est franc comme l'or,* se dit de quelqu'un d'honnête, de probe, de loyal. Expression languedocienne, etc.

FRANC DE COLLIER. *Cheval franc de collier.* Dites : Cheval franc DU collier. Au sens figuré : « Être franc DU collier, » signifie : Suivre toujours la ligne du devoir et de l'honneur. [ACAD.]

FRANCHIPANE, s. f. Frangipane.

FRANCHIR, v. a. Affranchir, couper, tailler. *Franchir l'extrémité d'une branche; franchir les racines d'un arbuste avant de le replanter.* Terme des campagnards et des ouvriers.

FRANCILLON (UN). Un Français. Terme de dénigrement, créé vers la fin du dix-septième siècle, lorsque, à la révocation de l'Édit de Nantes, un très-grand nombre de familles françaises se réfugièrent dans notre ville et y exercèrent leur industrie, aux dépens et au grand déplaisir de quelques artisans nationaux. Une chanson composée à cette époque, et que nous avons sous les yeux, témoigne de cette mauvaise disposition des fabricants genevois.

FRAUDÉ, DÉE, part. *Du vin fraudé; de l'eau-de-vie fraudée.* Ce sens très-répandu du verbe « Frauder » n'est pas dans les dictionnaires. L'expression française est : « Frelater. » Vin frelaté. Eau-de-vie frelatée.

FREGALE, s. f. Rondin de bois à brûler.

FREGALON, s. m. Grosse bûche ronde.

FRELOQUE, s. f. Caprice, boutade, lubie. *Il lui prit une freloque, et il nous planta là.*

FRELORE, adj. Perdu. *Voilà mon argent frelore. Me voilà frelore.* R. allem. *verloren.*

FRENÉSIE, s. f. Écrivez et prononcez « Frénésie. »

FREPPE, s. f. Frette, lien de fer qui retient le moyeu de la roue.

FRÉQUENTATION, s. f. Cour honnête et avouée que reçoit une jeune ouvrière ou une domestique, et qui doit aboutir au mariage. *Avoir une fréquentation.* Expression consacrée.

FRÉQUENTER, v. n. Dans le langage des ouvrières et des domestiques, ce mot se prend en bonne part et signifie : Recevoir la cour d'un jeune homme, avoir un bon ami. *Elle n'est pas encore mariée, elle fréquente.*

FRÉSURE, s. f. Terme de boucherie. Fressure.

FRÊTE, s. f. Faîtage, crête. *La frête d'un toit; la frête d'une montagne.* « En suivant *la frête* de la montagne noire, etc. » [De Saussure, *Voyage dans les Alpes*, t. Ier, p. 500.] Terme suisse-roman et savoisien. Dans l'évêché de Bâle on dit : *Le frête.* Dans le dialecte rouchi, *frête* signifie : Élévation le long d'un fossé qui borde un champ.

FRICASSER, v. neutre. Avoir excessivement chaud. *Touche voir mes mains, comme je fricasse. On fricasse dans cette chambre vers ce fourneau.* Terme suisse-roman.

FRICASSER (SE), v. pron. Se brûler involontairement une partie du corps. *La pauvre Drion s'est toute fricassée en fondant son beurre.*

FRIGOUSSE (LA). Le fricot, la bonne chère. *Faire la frigousse. La femme N** entend bien la frigousse; c'est une bonne* FRIGOUSSEUSE. Terme français populaire.

FRILIEUX, EUSE, adj. Frileux, qui est sensible au froid. Faute générale qui nous vient du vieux français, où ce mot s'écrivait *Frilleux* (*ll* mouillés).

FRINGALLE, s. f. Faim-valle, appétit dévorant. *Avoir la fringalle.* Terme français populaire.

FRISQUIN (LE). Le frusquin, le saint-frusquin, l'avoir d'une personne, le petit argent qu'elle a épargné. *Il a gas-*

pillé tout son frisquin, tout son saint-frisquin. Terme français populaire.

FRITIÈRE, s. f. Voyez FRUITIÈRE.

† FROID (LA). *Endurer la froid.* Solécisme très-répandu en Suisse et en France.

FROID (PRENDRE). Être surpris par le froid, avoir un refroidissement. *Ôte-toi de cette fenêtre, tu prendras froid.* Cette expression, si familière en Suisse, n'est pas inconnue en France, mais elle n'a l'autorité d'aucun dictionnaire usuel.

FROISSURE, s. f. *Froissure de chevreau.* Terme suisse-roman et savoisien. On dit en français : « Fressure. »

FROMENT ou FROUMAIN. Terme des campagnards. Bœuf dont le poil est d'un rouge tendre comme le *froment. Zouli, Froment!* sont des dénominations aussi usitées en Savoie et dans le Jura que chez nous.

FRONCER, v. neutre. Terme de modiste. Goder, faire des faux plis. *Cette robe fronçait; cette manche fronce encore.* « Froncer, » v. actif, est français.

FRONÇURE, s. f. Le mot véritable est : « Froncis. »

FROUILLE, s. f. Tricherie, fraude au jeu.

FROUILLER, v. n. Tromper au jeu, tricher. *Si tu frouilles encore une fois, je ne joue plus.* Terme suisse-roman.

FROUILLERIE, s. f. Tricherie, fraude au jeu.

FROUILLEUR ou FROUILLON, s. m. Tricheur.

FROÛLER (SE), v. pron. Se frôler, se frotter.

† FROUMILIÈRE, s. f. *Détruire une froumilière.* Dites : « Fourmilière. » Dans le Berry on dit : *Froumi* pour : « fourmi ; » en vieux français, *fromi ;* à Reims, *freumi*, et dans notre patois, *fremi.*

FRUIT, s. m. *Manger un fruit. Mangeriez-vous un fruit?* Cette locution n'est pas admise. L'Académie et les grammairiens veulent qu'on dise : Manger DU fruit, ou qu'on spé-

cifie le fruit dont il est question. « Mangeriez-vous une pêche? Mangeriez-vous un abricot?

FRUITE, s. f. Terme des campagnards. Cidre, vin de fruit. *Faire la fruite.*

FRUITIER, s. m. Fromager, celui qui fait le beurre et le fromage dans les *fruitières*. Terme suisse-roman et franc-comtois.

FRUITIÈRE, s. f. Fromagerie, laiterie, établissement où l'on fait le beurre et le fromage.

FUMERIE, s. f. Habitude de fumer du tabac, habitude de beaucoup fumer. *Crois-moi, Gustave, renonce à la fumerie. La fumerie prend chaque jour plus d'extension.*

FUMET, s. m. Fumeron. *Prenez mon chauffe-pied, Fanchon, et ôtez-en le fumet.* Terme vaudois, neuchâtelois et savoisien. On dit en Lorraine : *Un fumant.*

FUMETERRE (LE). Plante très-commune dans les champs. Ce mot est du genre féminin. « Une fumeterre. »

FUMIER, s. m. (fig.) Vieille chose, objet de rebut et qui embarrasse dans une maison. *À notre prochain déménagement nous nous débarrasserons de tous nos fumiers.*

FUR ET MESURE (AU). *Travaillez sans crainte, on vous payera au fur et mesure.* Il faut dire, selon les dictionnaires : « Au fur et à mesure, » ou bien : « À fur et mesure, » ou : « À fur et à mesure. »

FURON (LE). Le furet, amusement de société, qui consiste à se passer l'un à l'autre un objet, une clef, par exemple, avec assez de rapidité et d'adresse pour que cet objet échappe à la personne qui doit le saisir. *Faire au furon. Jouer au furon.* « Il a passé par ici, le *furon* du bois, Mesdames; il a passé par ici, le *furon* du bois joli. » Ces rimes se chantent pendant que le *furon* circule entre les joueurs. Le nom français de ce jeu est : « Jeu de la savatte. »

FUSÉ, SÉE, adj. Se dit surtout du bois qui est vieux et vermoulu. *Poutre fusée. Sapin fusé.* On appelle *linge fusé,*

celui que l'humidité, ou le soleil, ou le laps du temps ont endommagé. *Un rideau fusé.*

FUSÉES, s. f. pl. (fig.) *Faire des fusées.* Vomir. Dans le langage parisien populaire on dit : *Jeter des fusées.* [Voyez le *Dictionnaire du Bas langage,* t. II.]

FUSER (SE), v. pron. Se dit des personnes, et signifie : Tomber en langueur, se consumer, dépérir. *Depuis la mort de son enfant, cette jeune dame est inconsolable ; elle ne dort plus, elle ne mange plus, elle se fuse.* Ce verbe s'emploie aussi à l'actif : *La jeune Éléonore a un esprit ardent et une imagination qui la fusent.* Expressions remarquables, inconnues aux dictionnaires.

FUSTE, s. f. Sorte de tonneau. Terme suisse-roman et savoisien. En provençal *fusto,* et en vieux français *fust,* signifient : Pièce de bois de charpenterie. De ce mot *fust* s'est formé le vieux mot de *fusterie,* qui veut dire : Chantier, atelier de charpenterie. Une de nos principales places publiques s'appelle *Place de la Fusterie.*

FUSTIER, s. m. Marchand de planches, de chaux et de gypse. Terme vieux français. Dans le midi de la France, *fustier* signifie : « Charpentier. »

G

† GABINET, s. m. *Un gabinet sur le devant. Un gabinet à six fenêtres,* etc. Terme vieux français. On dit aujourd'hui : « Cabinet. »

GABIOLON, s. m. Cabinet borgne, petit *gabion.* [P. G.]

GABION, s. m. Bouge, cabinet qui sert de galetas. *Loger dans un gabion.* En languedocien, *gabio* veut dire : Une cage. En provençal, *gabiolo* signifie : Prison, maison de détention.

GÀCHE, s. f. Foin qui a crû dans un pré gâcheux.

GADIN, s. m. Layette; c'est-à-dire : Linge, langes, maillot et tout ce qui est à l'usage d'un enfant nouveau-né. *Faire le gadin. Donner le gadin.* Expression consacrée.

GADROUILLAGE, s. m. Action de *gadrouiller,* ou résultat de cette action. *Faire un gadrouillage; faire des gadrouillages.*

GADROUILLE, s. f. Mauvaise sauce, mauvaise boisson. *Ce n'est pas de la soupe que vous nous donnez là : c'est une gadrouille, c'est de la gadrouille.* Terme suisse-roman.

GADROUILLER, v. n. Se dit ordinairement des enfants, et signifie : Tripoter avec de l'eau, agiter sans précaution ou salement de l'eau avec les mains. *Les deux petites filles trouvèrent la seille pleine, et se mirent à gadrouiller.* Terme suisse-roman. Dans le dialecte rouchi on dit : *Gadouiller;* à Lyon, *gabouiller.*

GADROUILLON, ONNE, subst. Celui ou celle qui *gadrouille.*

GAFOUILLER, v. a. et n. Tacher avec de l'eau sale, salir. Se dit surtout des petits garçons et des petites filles. *On t'avait mis ce matin un tablier propre, Elisabeth, et te voilà gafouillé.* Au sens réfléchi, *se gafouiller,* signifie : Se salir en tripotant avec de l'eau malpropre; en provençal, *gaffouya,* barboter dans l'eau comme font les canards.

GAGE, s. m. *Le gage d'une domestique, le gage d'un cocher. Augmenter le gage d'un commis.* Pris dans cette acception, *gage* ne s'emploie qu'au pluriel : « Payer les gages, diminuer les gages. »

GAGER, s. m. Fripier.

GAGÈRE, s. f. *La gagère fera l'estime des meubles.* Terme vaudois et savoisien. On dit en français : « Fripière. »

GAGNER, v. a. *Mr R** gagne d'être connu.* Dites : Mr R** gagne À être connu. [ACAD.]

GAGNER À SON AVANTAGE. *À mesure que notre petite*

Alexandrine grandit, elle gagne beaucoup à son avantage. Gagne-t-on à son désavantage?

GAGUI, s. f. Femme ou fille éhontée, dont la mise annonce le désordre et la crapule. *Une dégoûtante gagui.* Terme vaudois et neuchâtelois. Dans le vieux français, *gagui* ou *gaguie* se disait d'une grosse femme, fraîche et enjouée.

GAI, GAIE, adj. Se dit figurément d'une chose qui est au large dans sa place, dans son lieu. *Cette vis est trop gaie, trop libre, elle ne tient pas. Ma tabatière était trop gaie, elle s'est ouverte dans ma poche. Cette nourrice a le lait gai.* Terme dauphinois, lorrain, etc., qui n'a point d'équivalent exact en français. Le dictionnaire de Trévoux [1721] avait relevé ce sens, qui a été abandonné à tort par la plupart des lexicographes subséquents. Laveaux l'a recueilli, mais il ne le donne que comme terme de marine : Un mât libre.

GAIEMENT, adv. (Au sens figuré.) *Cette vis entre trop gaiement,* c'est-à-dire : Elle est trop libre, elle ne serre pas assez.

GAILLEMÂFRER, v. a. Bâfrer, dissiper en excès de table.

GAILLEPAN, s. m. Mauvais drôle, chenapan, bandit, vagabond. En Normandie, on dit : *Galapian;* dans le Berry et en Picardie, *gaillepat;* dans le bas Limousin, *golopian*, etc.

GALAMAR, s. m. Écritoire. Voyez CALAMAR.

GALANCER (SE), v. pron. Terme des campagnards. Se balancer.

GALANDAGE, s. m. Cloison hourdée, cloison faite de bois et de gypse. *Ce n'est pas un mur, c'est un simple galandage. Deux coups de hache ont suffi pour enfoncer le galandage.* Terme lyonnais. En Franche-Comté on dit : *Galandure.* Dans le canton de Vaud, *un galandage* est une cloison en briques.

GALAVARDE, s. f. Petite fille qui aime à courir avec les gar-

çons, ou qui en imite les manières. *Faire la galavarde.* Dans le midi de la France, *galavard* signifie : Goulu, goinfre, gouliafre; dans le vieux français il signifie : Gros réjoui, homme sans souci, vaurien.

GALAVARDER, v. n. Se dit des petites filles, et signifie : Garçonner, imiter les ébats des garçons, faire des jeux de garçons.

GALÈRE, s. f. Tombereau dont se servent les maçons et qu'ils traînent eux-mêmes. *Tirer la galère; transporter du mortier dans la galère.*

GALETAS, s. m. Ce mot ne signifie pas : Grenier; il signifie : 1° Logement pratiqué sous les combles; 2° Logement pauvre et mal en ordre. [ACAD.]

GALIAUFRE, subst. des 2 genres. Gouliafre, goinfre, glouton. En vieux français, *galiofe.*

GALIAUFRER, v. n. S'empiffrer, bâfrer, manger avidement et malproprement.

GALIET, s. m. Caille-lait, sorte de plante.

GALIMAUFRÉE, s. f. Galimafrée, fricassée composée de restes de viandes.

GALOP, s. m. Algarade, forte réprimande. *Donner un galop; recevoir un galop; il a eu son galop.* Français populaire.

GAMBÉE, s. f. *D'une gambée on le vit franchir le ruisseau.* Nos campagnards disent : *Une écambée. Faire une écambée.* Dans le canton de Vaud, *cambée;* en Dauphiné, *jambée.* Le mot français est : « Enjambée. »

GAMBER, v. a. *Gamber un fossé.* Le mot français est : Enjamber. Nos campagnards disent : *Écamber. Écamber une gouille.* Dans le canton de Vaud, *camber.* En vieux français, *gambe* ou *cambe* se disaient pour : « Jambe. »

GAMBION, s. m. Celui qui est contrefait des jambes, celui qui boite en marchant; bancroche. On dit à Lyon : *Gambille;* dans le Jura, en Bourgogne et dans le Berry, *gambi;*

en Picardie, *gambète*. Dans le dialecte provençal, *bouès gambi* signifie : « Bois tortu. »

GAMBIROLET, ETTE, s. et adj. Bancroche, qui a les jambes arquées. En languedocien on dit : *Gambèrlié*.

GANDIN, s. m. Tapage, grand tapage, scandale. *Dis voir, Bosson, quel gandin il y a eu cette nuit dans la montée.*

GANDOISES, s. f. pl. Fariboles, sornettes, gravelures, fleurettes. *Dire des gandoises; conter des gandoises*. Terme suisse-roman, savoisien et méridional.

GANDROUILLE, s. f. Personne malpropre; sale cuisinière. [P. G.]

GANGALER, v. n. Trimbaler, balancer dans ses bras. [P. G.]

GANGANER (SE), v. pron. Se suspendre, grimper pour atteindre à quelque chose. *N'allez pas vous ganganer là-haut.*

GANGUILLER, v. n. Pendre, être pendu, se pendre. Se dit des personnes et des choses. *Il faudra couper ces branches qui ganguillent. Une affreuse pannosse ganguillait à la croisée. Ne te ganguille pas à cette échelle, Pauline, tu pourrais tomber.*

GANGUILLES, s. f. pl. Guenilles ou lambeaux qui pendent. *Une robe en ganguilles.*

† GANIF, s. m. Canif. *Tout en flânant darnier le Rhône, je trouva un beau ganif à six lames.* Terme suisse-roman, savoisien, franc-comtois, dauphinois, bordelais, parisien populaire et vieux français.

GÂPÉE, s. f. Trotte, longue course. *Faire une gâpée.*

† GÂPER, v. n. Faire une longue trotte, arpenter beaucoup de terrain. *Nos gamins se dépêchèrent de voler des noix et gâpèrent à travers champs.* Terme trivial.

GÂPION ou GÂPIAN, s. m. Terme de dénigrement par lequel on désigne les Employés subalternes des douanes, de l'octroi et de la police. *Il se prit de querelle avec les gâpions.*

Terme vaudois, savoisien, limousin, etc. En provençal et en languedocien : *Gâbian.*

GARAUDE, s. f. Mauvaise poupée, et, figurément, femme ou fille de mœurs relâchées. Terme vaudois. En vieux français, *caraulde* signifie : Vieille sorcière. Dans le patois de l'Isère, *garaudié* veut dire : Chenapan, maraud ; dans le Berry, *garaud,* Celui qui ne marche pas d'aplomb.

GARAUDER, v. a. Manier sans soin ou brusquement, maltraiter. *Garauder une poupée. Ne lui donnez pas cet enfant à garauder.*

GARÇON, s. m. *Le garçon à Dâvid s'est enrôlé. Notre garçon vient d'être placé dans la Fabrique.* Dites : Le fils de David, etc.

GARDE-PAILLE, s. m. Paillasse. *Garnir un garde-paille.* Terme suisse-roman, savoisien, parisien populaire, etc.

† GARDE-ROBE (UN). *Un petit garde-robe. Un mauvais garde-robe.* Ce mot est féminin.

GARDE-ROBE, s. f. Armoire. *Garde-robe en noyer, garde-robe en sapin ; les tablats d'une garde-robe.* En Suisse, en Savoie, à Lyon, en Languedoc, *garde-robe* se dit, comme chez nous, d'une armoire destinée à recevoir les habits, les hardes ; mais ce sens n'est pas admis par le bon usage, ni par les dictionnaires. « Garde-robe » signifie : 1° Le cabinet destiné à renfermer des hardes ; 2° Tous les habits, toutes les hardes à l'usage d'une personne ; 3° Etc. Voyez les dictionnaires.

GARDE-VIGNE, s. m. Surveillant préposé aux vignes, durant l'époque des vendanges.

GARDIATEUR, s. m. Gardien, la personne qui est chargée de garder une saisie. [P. G.]

GARDIATURE, s. f. Garde, surveillance. [P. G.]

GARGATAINE et GARGATE, s. f. Gosier, gorge, cou. *Couper la gargataine. Cette soupe m'a brûlé la gargataine.* En

vieux français, et dans le dialecte parisien populaire, on dit : *Gargate*. En languedocien, *s'engargater* veut dire : S'embarrasser le gosier en mangeant trop vite.

GARGORISER (SE), v. pron. Se gargariser. Nous disons aussi : *Se gargoliser*.

GARGORISME, s. m. Gargarisme.

GARGOTER, v. n. Se dit d'un liquide qui bout fortement. *Ton bouillon gargote, Tiennette.* Se dit, par analogie, du bruit que fait à la surface de l'eau le souffle d'une personne qui est sous l'eau. *Le jeune garçon tomba du bateau, et déjà il gargotait, lorsque...* etc. Terme méridional.

GARGOUILLE, s. f. Égoût. *Les gargouilles se trouvaient bouchées.* « Gargouille » est français, mais dans une acception différente.

GARGOUILLER, v. n. Grouiller. *Le ventre me gargouille. Les boyaux lui gargouillaient.* Français populaire.

GARNEÇON, s. f. Terme de boucherie. Basse viande, réjouissance. *Mon boucher croit-il bonnement que je me contenterai d'os et de garneçon?* Dans le canton de Vaud et à Rumilly (Savoie), on dit : *Garnison.* Ce mot de *garnison* vient de *garnir* (compléter), et notre mot de *garneçon* n'est vraisemblablement qu'une corruption de ce terme.

GARNI EN. *Une robe garnie en dentelle; une bague garnie en diamants,* etc. Dans ces phrases et dans les phrases analogues, mettez la préposition « de, » et dites : Une robe garnie DE dentelle; une bague garnie DE diamants.

GARNIR, v. a. *Garnir la salade.* Expression méridionale.

GARNISSAIRE, s. m. Écrivez avec un seul *s*, « Garnisaire. »

GASEMATE, s. f. Écrivez et prononcez « Casemate. »

GASPILLER, v. a. Voler, filouter. *Prends-y garde, Madeleine : on nous gaspille.* Expression dauphinoise, lorraine, etc. Dans la langue des dictionnaires, « Gaspiller » signifie : 1° Gâter; 2° Prodiguer, dissiper.

GASTRIQUE, s. f. Gastrite. « Gastrique » est l'adjectif; « Gastrite » est le substantif.

GÂTER (SE), v. pron. Se dit du temps et signifie : Se déranger, devenir mauvais. *Le ciel se gâte; le temps se gâte, nous aurons de l'eau.* Expression fort répandue, mais qui n'est pas consignée dans les dictionnaires.

GATILLON, s. m. Détente d'un fusil, d'un pistolet, etc. *Lâcher le gatillon.*

GATOLION, s. m. Grumeau, caillot.

GATTANCE, s. f. *Faire une gattance.* Terme d'écolier. Faire l'école buissonnière, manquer la classe pour aller jouer.

GATTELION, s. m. Fleur et fruit de la bardane.

GATTER, v. n. Faire l'école buissonnière, manquer l'école pour aller jouer. *La moitié des écoliers a gatté hier. Si tu gattes encore une fois, Jean-Louis, je te punis sans miséricorde.* Terme consacré. Nous disons aussi à l'actif : *Gatter l'école.*

GATTES (LES). L'école buissonnière. *Faire les gattes.*

GAUDIR DE QUELQU'UN. Venir à bout de le dompter, se rendre maître de lui. *J'ai beau être sévère avec tous ces jeunes garçons, je ne peux pas en gaudir.* Le mot français correspondant, mais qui commence à vieillir, est *chevir.*

GAUFRE (UN). *Des gaufres plats.* Solécisme fréquent dans la Suisse romane. On doit dire : *Une gaufre; une gaufre plate.*

GAULÉE, s. f. Averse considérable.

GAULER (SE), v. pron. Se crotter, se salir. Se dit principalement de la crotte qui s'attache au bas des robes. *Être gaulé* signifie : Être crotté.

GAUME, s. m. Seau traversé par un long manche de bois, et servant à puiser de l'eau ou du *lisier.*

GAUPE, s. f. Dans le dialecte de nos villageois, ce mot ne se

prend point en mauvaise part. Ainsi, pour eux, *une belle gaupe* est une grosse femme ou une grosse fille, fraîche et attrayante. Dans le canton de Vaud, *gaupe* se dit d'une femme grosse et robuste.

GAZETTE, s. f. *Lire la gazette,* se dit d'un cheval ou d'une autre bête de somme, que son maître laisse exposée à l'injure du temps, pendant que lui se tranquillise au cabaret. *Le maître fioûle sa bouteille, la jument lit la gazette.*

GAZOUILLON, s. m. Terme des campagnards. Margouillis. Se dit surtout du margouillis qui provient d'un mélange de neige fraîchement tombée et de pluie. *Gazouillon* et *Margouillis* sont des onomatopées.

GÉANE, s. f. Géante. *La merveilleuse géane étonna toute l'assemblée.* Francais populaire.

GEL, s. m. Gelée. Le mot *gel* manque dans plusieurs dictionnaires et en particulier dans celui de l'Académie française. Le *Complément* de ce même dictionnaire, et le *Dictionnaire national* de Bescherelle [1846], disent que *gel,* dans le sens de « Gelée, » a vieilli. Nous pouvons affirmer que le mot *gel,* signifiant : « Gelée, » est d'un emploi habituel chez nous et chez nos proches voisins.

GELÉE AUX GROSEILLES, s. f. Dites : « Gelée DE groseilles. » Dites aussi : Gelée DE pomme, gelée DE framboise, etc.

GELER DE FROID. Geler. *Faites-moi vite un grand feu, je gèle de froid.* Français populaire.

GELER (SE), v. pron. Geler. *Je me gèle ici à vous attendre.* Faute très-répandue. « Se geler » n'est français qu'en parlant des choses. « Le mercure peut se geler. Le nez de Mme Z*** se gela au passage du grand Saint-Bernard. »

GEMOTTER, v. n. Signifie : 1° S'impatienter, pester ; 2° Languir, être languissant. *La pauvre drôlesse, abandonnée de tout le monde, était là à gemotter dans son lit. Ranimez*

donc ce feu qui ne fait que gemotter. Dans le patois vaudois, *gemotta* veut dire : Gémir, et dans le patois neuchâtelois, *gemiller,* s'impatienter. R. *Gemo.*

GENDRE, s. m. *Se faire gendre,* signifie, dans son sens le plus large : Se procurer, par un riche mariage, une position douce, confortable, oisive, à laquelle on ne serait jamais arrivé d'une autre manière. Dans un sens plus restreint, *se faire gendre* se dit facétieusement et dérisoirement d'un jeune homme du *haut,* qui, ayant une fortune exiguë, des habitudes un peu dispendieuses et un extérieur agréable, choisit pour femme une riche héritière dans la classe bourgeoise. Cette expression originale, *se faire gendre,* a été créée ou mise en circulation par un charmant article du journal de Mr PETIT-SENN. [Voyez *le Fantasque* de 1835, n° 81, p. 322, et la *Revue suisse de* 1850, livraison du mois de mai, p. 328.]

GENÈVRE, s. m. *Des grains de genèvre.* Ce terme nous vient du vieux français. Au commencement du dix-huitième siècle, on disait encore indifféremment *genèvre* et *genièvre.* « Genièvre » a prévalu.

GENILLÉ, s. m. Nous appelons *goût de genillé,* un mauvais goût que contractent les volailles qui ont été nourries dans un poulailler petit et malpropre. *Geniller* veut dire « Poulailler » dans le dialecte du Berry. *Djeneuille,* dans le patois vaudois, signifie : Poule. Par métathèse, c'est-à-dire par transposition de lettres, ces mots viennent du mot latin *gallina,* poule.

GENOU, s. m. Nous disons d'un couteau qui coupe mal : *Il coupe comme les genoux d'une vieille femme, comme les genoux de ma grand'mère.* Expression triviale, consignée dans le *Dictionnaire du Bas langage,* t. II, p. 10.

GERLE, s. f. Corbeille ronde et peu profonde, destinée à recevoir le légume qu'on porte au marché. En Dauphiné,

gerle signifie : Jarre, grand vase de terre. En languedocien, une *gerle* est un baquet, un grand seau. Voyez JARLOT.

GÉROFLÉE, s. f. *Géroflée blanche. Bouquet de géroflées.* Terme français populaire. On doit dire : « Giroflée. »

GÉROLE, s. f. Chervis, racine potagère. Dans quelques provinces de France, on dit : *Gyrole.*

GESSION, s. f. *On vient d'ôter à ce jeune dissipateur la gession de sa fortune.* Terme parisien populaire, etc. On doit écrire « Gestion » et prononcer *gess-tion.*

GICLÉE ou JICLÉE, s. f. Signifie : 1° Jaillissement, liquide qui jaillit ; 2° Éclaboussure, flaquée. *En deux ou trois giclées, on se rendit maître du feu. Une giclée de mortier suffira contre ce mur.* Dans le Jura, *gicle,* s. f., se dit d'une petite seringue de sureau, avec laquelle les polissons s'évertuent à arroser les passants. [Voyez MONNIER, *Vocabulaire du Jura.*]

GICLER ou JICLER, v. n. et a. Signifie : 1° Jaillir, saillir, sortir impétueusement ; 2° Faire jaillir, jeter de l'eau. *Faire gicler de l'eau ; faire gicler de la boue. Finis-donc, André, tu me gicles.* Terme suisse-roman, savoisien, franc-comtois et lyonnais. En provençal et en languedocien : *Jhiscla.* Onomatopée remarquable. Dans le patois bourguignon, *chicclai* signifie : « Faire jaillir, » et *chiccle* se dit d'une « Canonnière » ou seringue de bois dont s'amusent les enfants pour jeter de l'eau. [Voyez les *Noëls bourguignons* de LA MONNOYE.]

GIFFLARD, DE, s. Joufflu, mouflard, qui a le visage bouffi et rebondi. *Un gros gifflard.* On disait en vieux français : *Giffard, giffarde,* terme formé de *giffe* ou *giffle,* joue.

GIFLÉE, s. f. Giffle, mornifle, taloche.

GIGASSE, s. f. Se dit d'une personne démesurément grande et un peu dégingandée.

GIGIER, s. m. Gésier, second ventricule de certains oiseaux.

Ne jetez pas ces gigiers, ils serviront pour le bouillon. Terme généralement usité en Suisse et en France, mais que les dictionnaires n'ont pas recueilli. Nous disons aussi : *Gisier.*

GIGNER, v. a. Guigner, regarder du coin de l'œil.

GIGOT DE MOUTON, s. m. Dites simplement : « Gigot, » puisque « gigot » signifie : Cuisse de mouton séparée du corps de l'animal pour être mangée. [ACAD.]

GIGUE, s. f. Se dit d'une personne dont la taille est grande et toute d'une venue. *Vois-tu là-bas cette grande gigue, cette perche?* En Normandie, une *gigue* est une jeune fille qui a de grandes jambes. En français, « Gigue » veut dire : Jambe ; et « Giguer, » aller vite, courir, sauter, danser.

GILLOTIN, s. m. (*ll* mouillés.) Pantin, jeune garçon qui est toujours en mouvement, et qui cherche à divertir par ses perpétuelles pasquinades. *Faire le gillotin.*

GILLOTINER, v. n. Faire le *gillotin.*

GINGEOLET, ETTE, adj. Ginguet, court, étriqué. *Habit gingeolet.*

GINGUER ou JINGUER, v. n. Jouer, rire, sauter, folâtrer. *Elle est toujours à ginguer.* Terme limousin, normand et vieux français. En Picardie on dit : *Jingler.*

GIRADE, s. f. Girarde ou julienne, fleur.

GIRANIUM, s. m. Écrivez « Géranium » et prononcez *géraniome.* Prononcez aussi *albome, peinsome* et *laudanome* les mots Album, Pensum et Laudanum.

GIRAUD, nom propre. Nous disons proverbialement et facétieusement à une personne qui nous fait une demande inadmissible, à une personne qui porte très-haut ses prétentions et dont l'attente sera trompée : *As-tu connu Giraud?.. Eh bien, torche Miraud;* ou plus laconiquement : *As-tu connu Giraud?* c'est-à-dire : Bernicle ; à d'autres ; adresse ta demande à un autre. *Tu voudrais que je te prêtasse encore*

cinquante francs? As-tu connu Giraud? Quoi! ton vilain cousin se flatte d'épouser cette jeune et jolie Anna!... As-tu connu Giraud?

GISIER, s. m. Voyez GIGIER.

GISPINER, v. a. Expression adoucissante, pour signifier: Filouter, attraper, enlever habilement et sans scrupule, comme le font quelquefois des amis entre eux. *Ce joli volume était à sa potte: il me l'a tout bonnement gispiné.* En Lorraine on dit: *Gaspiner* ou *gabsiner,* et à Valenciennes, *gobsiner.*

GIVRÉ, ÉE, part. et adj. Couvert de givre. *C'est givré; c'est tout givré. Il a beaucoup givré cette nuit.* Terme des campagnards.

GLACE, s. f. Ne dites pas: « *Manger une glace.* Dites: « Prendre une glace, prendre des gláces. »

GLACE, s. f. *Être froid comme la glace; être uni comme la glace.* Retranchez l'article et dites: Être froid comme glace; être uni comme glace.

GLACER UN PLAFOND. Terme de plâtrier. L'expression française est: Enduire un plafond.

GLAFFER ou GLLAFFER, v. a. (*ll* mouillés.) Terme des campagnards. Manger gloutonnement quelque chose qui croque sous la dent. On le dit des pourceaux et de ceux qui, de près ou de loin, leur ressemblent. Ce mot *gllafer,* quand on le prononce comme il faut, imite parfaitement la chose qu'il doit peindre.

GLAÎNE ou GLÈNE, s. f. *Faire glaîne,* terme d'écolier, signifie: Faire rafle, prendre à l'improviste les jouets, et surtout les *mâpis* des joueurs. *Ce polisson, ce voleur s'approcha doucement du carré et nous fit glaîne.* Voyez GLENNE, nº 1.

GLAPPE, s. f. Signifie: 1º Terre glaise; 2º Pisé. [P. G.]

GLAIRE, s. m. *Le glaire d'un œuf.* « Glaire » est féminin.

GLÉNER ou **GLAÎNER**, v. a. et n. Glaner, ramasser les épis après la moisson. Terme français populaire et vieux français.

GLÉNEUR, GLÉNEUSE, s. Glaneur, glaneuse.

GLENNE, s. f. Glane, produit du glanage, glanure. *Un bandit lui enleva toutes ses glennes.* Terme français populaire et vieux français.

GLENNE, s. f. Sorte de renoncule des champs.

GLIN-GLIN, s. m. Terme enfantin. Le petit doigt. *Il a bobo à son glin-glin.* Cette expression, usitée aussi dans les cantons voisins, vient probablement des mots allemands *klein, klein*, qui signifient : Petit, petit.

GLISSE, s. f. Terme de pâtissier. Cressin, sorte de petit pain long, qui est fort léger à l'estomac.

GLISSE, s. f. Glissoire, chemin frayé sur la glace pour y glisser par divertissement. *Faire une bonne glisse, faire une longue glisse. Gare, gare, sur la glisse!* Terme suisse-roman et savoisien. On dit à Lyon : *Une glissière*; en Lorraine, *un glissant;* à Paris, *une glissade.*

GLISSER, v. neutre. *La rue du Perron glisse souvent en hiver.* Dites : La rue du Perron est souvent glissante en hiver; ou dites : On glisse souvent en hiver dans la rue du Perron.

GLISSER (SE), v. pron. Glisser, s'amuser à glisser. *Les fossés sont gelés : allons nous y glisser tous ensemble.* Il faut dire : « Allons y glisser tous ensemble. »

GLOPET, s. m. Sieste, méridienne. Voyez CLOPET.

GLU, s. masc. *Du bon glu.* Solécisme répandu aussi dans le reste de la Suisse romane, en Savoie, en Dauphiné, en Franche-Comté, en Lorraine et ailleurs.

GNIABLE, s. m. Sobriquet qu'on donne aux cordonniers.

GNIANIOU, s. m. Voyez NIANIOU.

GNIFFE-GNIAFFE, s. m. Ce terme fort expressif signifie :

1° Nigaud, niais, benêt; 2° Flasque, lâche, mou et sans ressort. En Picardie on dit : *Gniouffe.*

GOBE-LA LUNE, s. m. Gobe-mouche, niais, grand niais qui marche la tête levée comme s'il regardait la *lune*. Dans le patois du bas Limousin, *gobo-luno* se dit de celui qui s'occupe niaisement de bagatelles. [Voyez Béronie, *Dictionnaire du patois du bas Limousin.*]

GOBERGER (SE), v. pron. Faire grande chère, bâfrer, faire bombance, se régaler. *Nos quatre amis allèrent à une auberge de Coppet, où ils demandèrent des féras et des volailles, dont ils se gobergèrent. Voyez donc comme ces enfants se gobergent et s'empiffrent de raisins et de noix!* En français, « Se goberger » signifie : Prendre ses aises, se dorloter, se divertir.

GODAILLE, s. f. Débauche de bouche, bâfre, grande ribote. *Faire une godaille. Ce fut une godaille complète, une godaille de mâlevie.* Le dictionnaire de l'Académie ne fait pas mention de ce terme; et, selon les dictionnaires de Boiste, de Landais et de Bescherelle, *godaille* signifie : 1° Ivrognerie; 2° Mauvais vin. Ce n'est point là le sens que nous lui donnons à Genève; ce n'est pas non plus le sens qu'il a dans le langage français populaire. [Voyez le *Dictionnaire du Bas langage,* t. II, p. 17, et le *Dictionnaire rouchi-français,* aux mots *godaïer* et *godalier.*]

GODAILLER, v. n. Faire une grande ribote, une bâfre, une *godaille*. Dans les dictionnaires ce verbe a un autre sens.

GODAILLEUR, s. m. Riboteur, bambocheur, bâfreur. *Un tas de godailleurs.* Ce mot et les deux précédents sont probablement originaires du nord de la France, où le mot *godale* signifie : « Bière, petite bière. »

GODICHE, s. et adj. Plaisant, risible. *Être godiche,* être plaisamment bête. *Tu es godiche, toi! Voilà qui est vraiment godiche.* Terme parisien populaire recueilli par MM. Noël et

Chapsal. Les autres dictionnaires donnent à ce mot le sens de : « Gauche, emprunté, maladroit. »

GODICHON, s. m. Diminutif de *godiche*.

GODRON, s. m. Goudron. GODRONNER, v. a. Goudronner. Les mots *godron* et *godronner* appartenaient encore à la langue des dictionnaires, il y a un siècle.

GOFFETTE, adj. fém. Nous appelons *mains goffettes*, des mains grassettes, des mains potelées.

GOGNE, s. f. Courage, cœur, hardiesse, capacité. *Avoir la gogne*, oser. *Aurais-tu la gogne de sauter ce ruisseau? Non, tu n'en as pas la gogne; tu n'as point de gogne.*

GOGNE, s. f. Rebut, lie, crasse, crapule. Se dit des personnes et des choses. *Quelle gogne de bâton tu as là! Dis donc, Jacques, et ce bal d'hier! Quel bal! Quelle gogne! Qu'as-tu donc appris sur le compte de Robillard? —J'ai appris que c'est une gogne.—Et sa famille?— Sa famille? C'est tout de la gogne. Tomber dans la gogne*, veut dire : Tomber dans la crapule. Terme vaudois. Chez nos voisins du Jura, *gone* se dit d'une femme méprisable. [Voyez C. MONNIER, *Vocabulaire du Jura.*]

GÔGNES, s. f. pl. Compliments, cérémonies. *Faire des gôgnes*.

GOGNEUX, EUSE, adj. et s. Crasseux, dégoûtant, repoussant, crapuleux. Se dit des personnes et des choses. *Un chapeau gogneux. Une tournure gogneuse; un air gogneux. Tu te promenais hier avec deux individus bien gogneux*. Dans le bas limousin, *gognou*, et en vieux français, *gognon*, signifient : Pourceau, cochon, et se disent de toute personne sale et malpropre. *Gognounà*, faire grossièrement et salement un ouvrage.

GOGUINETTE, s. f. Propos gaillard, parole un peu libre. *Dire la goguinette. Dire une goguinette; dire des goguinettes*. En Lorraine, *goguenettes* signifie : Propos joyeux. En vieux français, *goguer*, v. n., veut dire : « Plaisanter. »

GOISE ou GOËZE, s. f. Serpe, grosse serpe. En Franche-Comté on dit : *Goisse* et *gouisse.*

GOISET, GOAZET, ou GOINZET, s. m. Serpette. Se dit aussi d'un couteau et principalement d'un mauvais couteau.

GOLÉE, s. f. Gorgée. *Avales-en une seule golée. J'ai bu deux petites golées de ton sirop, et j'en ai eu assez.* En Picardie on dit : *Goulée.* « Goulée » est un mot français ; mais il signifie : « Grande bouchée. »

GOLÉRON ou GOLAIRON, s. m. Ouverture, trou. *Le goléron d'une nasse.* Dans l'ancienne langue provençale, *golairos* signifiait : « Gosier. »

GOLET, s. m., et GOLETTE, s. f. Goulot, trou, orifice. *Le golet d'une bouteille.* Terme jurassien et savoisien. Dans notre patois ces mots ont une signification plus étendue.

GONFLE, s. f. Signifie : 1° Vessie des quadrupèdes ; 2° Petite ampoule sur la peau, cloche, élevure ; 3° Bulle de savon. *Sa brûlure lui a fait lever des gonfles. Percer une gonfle. Se soutenir sur l'eau avec des gonfles.* Terme suisse-roman et savoisien.

GONFLE, adj. Gonflé. *Il a tant marché aujourd'hui, qu'il en a les pieds gonfles.* Terme français populaire. A Lyon on écrit et on prononce *confle.*

GONGON, s. des 2 genres. Grognon, celui ou celle qui bougonne, qui grogne. *Cette gongon finira-t-elle une fois de de nous ennuyer? Le mari et la femme sont aussi gongons l'un que l'autre.*

GONGONNER, v. a. Bougonner, marmonner, se fâcher, gronder. *Notre vieux raufin ne s'arrête pas de gongonner. Il gongonne ses enfants, il gongonne sa servante, il gongonne tout le monde.* Terme suisse-roman, savoisien et lyonnais.

GONVÉ, s. m. *Une odeur de gonvé,* est une odeur de renfermé, une odeur de linge sale et gras. *Votre Baby Chailloux sentait terriblement le gonvé.*

GONVER, v. a. et n. Couver. *L'incendie éclata le matin; mais le feu avait gonvé toute la nuit. Ne crois-tu pas, femme, que notre Françoise gonve une maladie?—Je crois qu'elle gonve la rougeole. Ta seille, Madelon, est égrillée: il faut la faire gonver* (c'est-à-dire : Gonfler dans l'eau). Terme connu dans le canton de Vaud. En Franche-Comté on dit : *Gouver.*

GONVIÈRE, s. f. Signifie : 1° Fondrière, creux plein de boue; 2° Tas de neige amoncelé par le vent.

GOTRET, s. m. Terme de boucherie. Ris de veau.

GOTTE, s. f. Mauvais ouvrage, mauvaise marchandise, chose de nulle valeur, et dont on ne fait aucun cas.

GOUAILLER, v. n. Crier. Voyez COUAILLER.

GOUGNAUD, AUDE, s. et adj. Se dit d'une personne ou d'une chose de rebut. *Quel gougnaud de chapeau tu as là! Notre nouvelle voisine N** est une gougnaude; elle s'habille comme une gougnaude.*

GOUGNAUDER, v. a. Manier maladroitement, gâter en maniant, déformer, froisser, chiffonner.

GOUGNAUDS ou GOUGNEAUX, s. m. pl. Vieux chiffons, mauvais linge, vieilles nippes, et, en général, objets vieux et sans valeur.

GOUILLARD, ARDE, s. et adj. Voyez GOULIARD.

GOUILLE, s. f. Petite mare, endroit où la boue séjourne, flaque. *Marcher dans la gouille; tomber dans la gouille.* Terme suisse roman, savoisien, dauphinois et franc-comtois. Dans le bas Limousin on dit : *Ga-oullio,* et dans le Berry, *gouillat.*

GOUJATER, v. a. et n. Travailler comme un goujat. Prendre des manières de goujat. *Un ouvrage goujaté* est un ouvrage bousillé, un ouvrage fait vite et sans soin.

GOULIAFE, s. m. Glouton malpropre. A Paris on dit : *Gouliafre;* dans le vieux français et en Picardie, *goulafre.*

GOULIARD, ARDE, s. et adj. Gourmet, friand. *Oh! la gouliarde, qui trempe son doigt dans le sirop! Ces petits gouliards eurent fripé en un clin d'œil tous les bonbons.* Terme vaudois, savoisien et vieux français. Dans le Limousin, en Normandie et sans doute ailleurs, *goulard* signifie: Goulu, gourmand.

GOULIARDISE, s. f. Friandise. *Comment, Élisa! du beurre et de la confiture sur ton pain? quelle gouliardise! Tu n'aimes que les gouliardises, Georgette, et tu vivrais de gouliardises.* En vieux français on disait: *Goulardise* et *gouillardise.* R. *gula.*

GOURLLE, s. f. (*ll* mouillés.) Cep de vigne arraché. Dans le canton de Vaud on dit: *Gourgne.*

GOURMANDISE (UNE). *Un plat de gourmandises. Si vous êtes sages, vous aurez chacun pour votre goûter une petite gourmandise.* Cette expression, fort usitée en Suisse et en Savoie, n'est pas inconnue en France, quoique les dictionnaires ne l'aient pas relevée. « Je t'avais préparé les *gourmandises* que tu aimes, » dit feu Mr De Balzac, dans un de ses romans. L'expression française consacrée est: « Friandise. » Un plat de friandises.

GOURMANDS (POIS). Pois goulus, pois dont la cosse est tendre et se mange.

GOURME, s. m. *Jeter son gourme.* Ce mot est féminin.

GOÛTER SOUPATOIRE, s. m. Goûter qui tient lieu de souper.

GOUTTE AU NEZ, s. f. Expression méridionale, etc. Les dictionnaires disent: « Roupie. »

GOUTTIÈRE, s. f. Voie d'eau, fente, trou, ouverture à un toit par où l'eau de la pluie pénètre et coule en dedans *L'orage souleva les tuiles et occasionna une gouttière. Le plafond, qui était tout neuf, fut entièrement taché par les gouttières.* Terme suisse-roman, méridional, etc. On ap-

pelle en français Gouttière : 1° Le chéneau qui reçoit et recueille les eaux de la pluie ; 2° Le tuyau de descente.

GOYARDE, s. f. Serpe. Dans le Berry on dit : *Goyard.*

GRABEAU, s. m. Mercuriale, censure. *Bon grabeau, mauvais grabeau. Faire le grabeau des étudiants. Être soumis au grabeau ; recevoir son grabeau.* On lit dans notre Constitution de 1814 : « Les membres du Conseil d'État qui ne sont point sujets au *grabeau,* n'y assisteront pas. » Terme vaudois et neuchâtelois.

GRABELER, v. a. Faire le *grabeau.* « La Compagnie des Pasteurs élira chacun de ses membres ; elle *se grabellera elle-même.* » [*Constitution de* 1814.] « Tous les Conseillers d'État qui ne sont ni Syndics, ni Lieutenant, ni Syndics sortant de charge, ni Trésorier, ni membres du Tribunal civil et de la Cour suprême, *seront grabelés* un à un à la balotte. » [*Ibid.*] Le mot *grabeler,* en vieux français, signifiait : Examiner, éplucher, débattre, choisir.

GRABOT, s. m. Voyez GRABEAU.

GRABOTER, v. a. Se dit quelquefois pour *grabeler.*

GRADUATION, s. f. Dans le langage académique on appelle *Examen de graduation,* un examen à la suite duquel l'étudiant reçoit le grade de bachelier, ou celui de licencié, ou celui de docteur.

GRAIFION, s. m. Voyez GREFFION.

GRAILET, s. m. Plat d'étain donné pour prix dans les tirs.

GRAILETTE ou GREULETTE, s. f. Sorte de terrine, sorte de casserole à trois pieds, laquelle sert à réchauffer les ragoûts.

GRAILLON, s. m. Ce mot est français ; mais à Genève il se dit, entre autres : 1° D'un mets quelconque (viande, poisson, légume, lait, etc.) qui, réchauffé, a contracté une mauvaise odeur, un mauvais goût. Il se dit : 2° Des tabliers, torchons, mauvais linges, etc., dont la cuisinière s'est servie.

En français : Goût de graillon, odeur de graillon, signifient : « Goût, odeur de viande ou de graisse brûlée. » [ACAD.]

GRAIN DE SEL, s. m. Quand les jeunes enfants voient voltiger près d'eux un oiseau, et qu'ils demandent comment il faut s'y prendre pour l'attraper, on leur répond que l'infaillible moyen est de leur mettre un grain de sel sur la queue. De là a pris naissance notre expression figurée : *Mettre un grain de sel sur la queue de quelqu'un ;* c'est-à-dire : « Faire d'inutiles efforts pour le capter et pour l'attirer dans le filet. »

GRAIN DE SUCRE, s. m. Morceau de sucre. *Fais attention, Caroline, tu coupes les grains de sucre trop gros.*

GRAINGE, adj. Voyez GRINGE.

GRAISSE, s. f. Réprimande, semonce sévère. *Donner une graisse; recevoir une graisse. Tu as eu ta graisse.* Terme français populaire

GRAISSE DE CHAR, s. f. Vieux oing, cambouis.

GRAISSE-MOLLE, s. f. Saindoux, graisse de porc. En Dauphiné, en Provence et en Languedoc, on dit : *Graisse blanche ;* à Bordeaux, *graisse douce.*

GRAMON, s. m. Gramen, chien-dent, plante dont les racines sont d'un grand usage pour les tisanes apéritives. *Boire sur le gramon.* En Dauphiné, on dit : *Grame.*

GRAND, adj. Les expressions suivantes : *Ce n'est pas grand chose ; j'ai eu grand peine ; voici la grand route,* etc., sont des expressions correctes, mais étranges, et qui nous viennent du vieux français. Au treizième siècle, *grand* ou *grant* était un adjectif des deux genres.

GRAND, s. f. Terme des campagnards. Grand'mère. *Dis-moi, Colette, comment se porte ta grand? Pauvre Monsieur, cette bonne grand, nous l'avons perdue il y a huit jours.*

GRANDE-MAISON (LA). Terme adoucissant, euphémisme

pour dire : L'hôpital, la maison de charité. *Jamais, non jamais, Monsieur le Directeur, je ne consentirai à entrer dans la Grande-maison.*

GRANDET, ETTE, adj. Grandelet. *Notre Stéphanie est déjà grandette.* Terme excellent, employé dans tout le Midi et sans doute ailleurs.

GRAND-LOUIS ou GRAND-SIFFLET, s. m. Courlis ou courlieu cendré, oiseau aquatique.

GRANGER, s. m. Métayer, fermier partiaire, fermier qui partage le produit des champs avec le propriétaire. Ce terme, si connu dans la Suisse romane, en Savoie et en Franche-Comté, n'a été recueilli ni par le dictionnaire de l'Académie, ni par M. Poitevin, le plus récent des lexicographes, ni par Gattel, ni par M. Bescherelle ; mais Boiste et N. Landais l'ont mentionné.

GRANGERIE, s. f. Grangeage. *Mettre un domaine en grangerie,* ou *à grangerie,* c'est : En confier l'exploitation à un *granger.* Voyez ce mot. Le mot *grangerie,* très-usité chez nous, n'a été enregistré que par un seul dictionnaire moderne, le *Complément* de l'Académie.

GRATON, s. m. Aspérité sur le papier, sur le terrain, etc. *Sa boule rencontra un graton.*

GRATTE-À-CUL, s. m. Gratte-cul, fruit de l'églantier.

GRATTE-BOISSEUSE ou GRATTE-BOESSEUSE, s. f. Polisseuse de boîtes de montres. Boesse ou gratte-boesse se disent d'une sorte d'outil de ciseleur.

GRATTE-LOTON, s. m. Sobriquet qu'on donne aux ouvriers horlogers. Voyez LOTON.

GRATTER, v. a. *Gratter la rogne à quelqu'un,* signifie : Le flatter pour en obtenir une faveur, le cajoler, le flagorner dans des vues intéressées. *Il s'aperçut enfin que sa nièce lui grattait la rogne, et qu'elle en voulait, par-dessus tout, à l'héritage.* Expression triviale. Dans le français po-

pulaire, on dit en ce même sens : « Gratter l'oreille, » ou « gratter l'épaule à quelqu'un. » [Voyez le *Dictionnaire du Bas langage*, t. II.]

GRATUISE, s. f. Râpe de fer-blanc, ustensile de cuisine. En Dauphiné et en Languedoc, on dit : *Gratuse;* dans le patois provençal, *gratuè*. En vieux français, *gratuser* signifie : Râper.

GRAVANCHE, s. f. Sorte de *férâ*. Voyez ce mot.

† GRAVATE, s. f. Cravate. *Dis voir, femme, fadrait-il pas mettre une gravate à notre petit, qui a un commencement de rouche?* Terme suisse-roman, savoisien, franc-comtois et méridional.

GRAVE, s. f. Grève, endroit au bord d'une rivière couvert de gravier. Terme dauphinois et vieux français.

GRAVELAGE, s. m. Action de *graveler*.

GRAVELER, v. a. Couvrir de gravier. *Graveler les allées d'un jardin; graveler une promenade.* Terme indispensable, et qu'on cherche vainement dans les dictionnaires. En Languedoc on dit : *Agraver*.

GRAVELLE, s. f. Maladie des moutons, clavelée.

GREBATTER, v. a. Rouler. *Se grebatter,* se rouler. Expressions très-familières aux campagnards.

GRÈBE (UNE). Sorte d'oiseau plongeur. Dites au masculin : Un grèbe. Grèbe cornu, grèbe huppé.

GRÊBION, s. m. Grèbe esclavon, grèbe oreillard.

GREBOLER, v. n. Grelotter, trembler de froid. *Je le trouvai tout greulant, tout grebolant.* En Savoie on dit : *Grevoler;* dans le patois dauphinois, *gromolà*.

GREDON ou GREUDON, s. m. Guenilles, vieilleries, objets de rebut.

GREGNOLU, UE, adj. Qui a beaucoup de nœuds. *Bois gregnolu.* Terme des campagnards.

GREIFION, s. m. Gros bigarreau. *Une livre de greifions.*

Terme suisse-roman, savoisien et jurassien. En provençal, en piémontais et en vieux français, on dit : *Graffion;* dans le Languedoc, *agrefion.*

GREINGE, adj. Voyez GRINGE.

GRELON, s. m. Écrivez et prononcez « Grêlon. »

GREMILLETTE, s. f. (*ll* mouillés.) Lézard gris, lézard de murailles. [P. G.] Dans le patois de Rolle (canton de Vaud) on dit : *Gremeillette.*

GREMOLLION ou GREMAILLON, s. m. Grumeau, portion durcie d'un liquide. *La soupe s'était mise en gremollions. Notre pauvre Estelle vomissait des gremollions de sang.* Terme connu aussi chez nos voisins du canton de Vaud. Dans le Berry et en Lorraine on dit : *Gremillion.*

GRENÉ, ÉE, adj. *Épi grené.* Terme méridional et vieux français. Dites : « Epi grenu. » Le verbe « grener » est français.

GRENETTE, s. f. Ce mot signifiait jadis : Marché aux grains ; et c'est le nom que porte encore aujourd'hui notre halle au blé. Terme vaudois, savoisien, etc.

GRENETTE, s. f. Semen contra, poudre contre les vers, barbotine.

GRENIER À LESSIVE, s. m. Séchoir, sécherie, étendage.

GRENOUILLE, s. f. (fig.) Sorte de petit instrument formé d'une tête de bouteille recouverte d'un morceau de parchemin traversé par du crin. En le faisant tourner comme une crécelle, il imite assez bien le cri des *grenouilles,* quand elles commencent à crier au printemps. [P. G.]

GRÈSE, adj. fém. Voyez GRÈZE.

GRÉSILLER, v. neutre. Croquer sous la dent, comme le pain lorsqu'il s'y est mêlé du sable ou du menu gravier. En Languedoc on dit : *Gréziner.*

GREUBE, s. f. Tuf, terre sèche et dure qui sert à écurer, à nettoyer les ustensiles de cuisine, les tablettes de sapin, etc.

Patte à greube. Terme suisse-roman et savoisien. Le vendeur de greube s'appelle, dans notre patois : *Le greubi*.

GREUBIÈRE, s. f. Carrière d'où l'on tire la *greube*.

GREUBONS, s. m. pl. Peau croustillante qui reste quand on vient de fondre du lard. *Un plat de greubons*. A Neuchâtel et dans quelques parties du canton de Vaud, on dit : *Grabon;* dans l'allemand-suisse, *Grieben*.

GREUGER, v. a. Gruger, friper, dissiper en folles dépenses. *Il avait hérité trois mille francs : c'est tout greugé*. En vieux français, *gréuge* signifie : Perte, dommage.

GREULER, v. actif. Secouer un arbre pour en faire tomber les fruits. *Greuler un cerisier, greuler un pommier*. En Savoie on dit : *Creuler;* en Franche-Comté, *crôler;* en vieux français, *crosler* et *crouller*. Figurément et familièrement, *creuler* s'emploie dans le sens de : Questionner quelqu'un, lui arracher des nouvelles, le forcer, de façon ou d'autre, à dire ce qu'il sait et qu'il se soucie peu ou point de raconter. *Nous l'avons tant pressé, nous l'avons tant greulé, qu'il a fini par nous débiter tout le journal*. Voyez le mot suivant.

GREULER, v. neutre. Grelotter, trembler de froid ou de peur. *Ce pauvre diable, blotti dans un fossé, greulait comme la feuille du tremble*. Terme suisse-roman, qu'on retrouve tel quel dans le patois lorrain. Dans le Jura on dit : *Grouller;* en Bourgogne et en vieux français, *gruler*. Nous disons à l'actif : *Greuler la fièvre*, pour : Trembler la fièvre, avoir le tremblement qui résulte de la fièvre. Nos campagnards disent en ce même sens ou sens analogue : *Greuler le marmot*.

GREULETTE ou GREULAISON, s. f. Frisson, tremblement que donne la fièvre ou la peur. *Avoir la greulette; avoir la greulaison*. Cette dernière expression est surtout familière aux campagnards.

GREULETTE, s. f. Sorte de terrine appelée aussi : *Grailette.*

GRÉVÉ, VÉE, adj. et part. *Un fonds grévé; un domaine grévé d'hypothèques.* On doit écrire et prononcer « Grever, » sans accent sur l'*e*.

GREVURE, s. f. Blessure. Ce terme vieillit.

GRÈZE ou GRÈSE, adj. f. *Soie grèze.* Soie qui est tirée de dessus le coton. Terme lyonnais. Dites : « Soie grége. »

GRIBICHE, s. f. Signifie : 1° Femme ou fille maligne, méchante, pie-grièche ; 2° Et plus souvent, Fille ou femme de mœurs dissolues. En Normandie, *gribiche* se dit d'une vieille fèmme méchante dont on fait peur aux enfants.

GRIE, s. f. Plâtre gris, gypse. Terme de nos campagnards et de ceux du canton de Vaud. Il existe à Bernex une ancienne carrière de *grie*, qui a fait donner le nom de *grisse* aux terrains environnants.

GRIFFÉE, s. f. Griffade, coup de griffe.

GRILLE, s. f. Cheville du pied. *S'écorcher la grille.* Terme suisse-roman, savoisien et franc-comtois.

GRILLER, v. a. Rôtir. *Griller du café; griller des châtaignes; griller des glands.* Terme savoisien. En français « Griller » signifie : Rôtir sur le gril. « J'avais couché mes pincettes sur la braise pour faire griller mon pain. » [Xav. DE MAISTRE, *Voyage autour de ma chambre*, ch. VIII.]

GRILLET, s. m. (*ll* mouillés.) Sorte d'insecte. *Le cri des grillets. Un trou de grillet.* Terme suisse-roman, savoisien, lyonnais, franc-comtois et méridional. En Poitou et dans le Berry on dit : *Grelet;* en limousin et en vieux français, *gril.* Les dictionnaires et le bon usage veulent qu'on dise : « Grillon. » R. lat. *gryllus.*

GRILLOIRE, s. f. Sorte de petite casserole à manche, surmontée d'un couvercle, et qui sert à rôtir le café. Dans le canton de Vaud on dit : *Un grilloir. Le grilloir à café.*

GRILLOIRE, s. f. (fig.) Endroit où la chaleur est insupportable; endroit où l'on grille. *Ce cabinet au midi est une grilloire pendant l'été.*

GRILLOTTER, v. actif. Griller, frire.

GRIMPER, v. n. Dans notre langage énergique, *faire grimper les murs à quelqu'un,* signifie : L'impatienter outre mesure, le vexer, le dépiter à l'excès. Les dictionnaires disent en ce même sens : « Faire sauter quelqu'un au plancher, le faire sauter aux nues. » On dit en Languedoc : *Faire monter quelqu'un au ciel sans échelle.*

GRIMPION, s. m. Grimpereau, oiseau bien connu. Au sens figuré, nous appelons *grimpion, grimpionne,* celui ou celle qui cherche par des politesses, par des avances répétées, par des flatteries, à s'introduire, à se glisser dans une société plus élevée, plus haut placée que la sienne. De là ont pris naissance les phrases suivantes familières : *C'est un grimpion; il fait le grimpion; elle fait la grimpionne. Ces jeunes époux veulent grimper. Les grimpions doivent éprouver quelquefois de fameux déboires.*

GRIMPIONNER, v. n. Faire le *grimpion,* faire la *grimpionne. Tu ne t'aperçois pas que cette jeune femme veut absolument grimpionner.*

GRINGALET, ETTE, adj. Faible, chétif. *Cheval gringalet; veau gringalet. Ton beau-frère est bien gringalet,* etc. Le *Complément* du dictionnaire de l'Académie, et le dictionnaire de M. Bescherelle ne présentent ce mot que comme substantif, et ne l'emploient qu'en parlant de l'homme. Nous l'employons très-souvent comme adjectif, et nous lui donnons des sens fort étendus.

GRINGE, adj. Triste, ennuyé, chagrin, de mauvaise humeur, maussade, malingre. *Rosalie est toute gringe aujourd'hui, et je crains qu'elle ne soit malade. Qu'avez-vous donc, Monsieur le notaire? Vous paraissez sombre et préoccupé?*

—*En effet, je suis gringe. J'attendais mes enfants par le bateau à vapeur, et voilà le bateau qui arrive sans eux.* Terme suisse-roman. Dans le patois de l'évêché de Bâle, on dit : *Graigne;* en Franche-Comté, *grigne*, et en Bourgogne, *greigne;* dans le Berry, *grignaut;* dans le patois rouchi, *engraigné*. Tous ces mots, qui sont fort usités, n'ont point de correspondants exacts en français. Dans le dialecte normand, *grigner* signifie : « Être maussade. » En Picardie, *grigneux* et *grignard* veulent dire : Pleurnicheur.

GRINGERIE, s. f. Mauvaise humeur, malingrerie. *Après une pareille mésaventure, un peu de gringerie est bien permis.*

GRIOTTE, s. f. En français, ce mot désigne une espèce de cerise grosse et noirâtre, plus douce que les autres. En Suisse, au contraire, nous appelons *griotte* une cerise acide.

GRIPPÉ, ÉE, adj. Atteint de la grippe. *Toute la famille est grippée.* Ce mot, si connu en Suisse et en France, n'est dans aucun dictionnaire usuel.

GRISAILLE, s. f. Ribotte, excès de table, excès de boisson. [P. G.]

GRISE, s. fém. Tour malin, malice, espièglerie. *En faire des grises, en faire voir de grises,* signifie : Jouer des tours, faire des malices, attraper, tourmenter. *Voilà un bambin qui en fera voir de grises à son père et à sa mère. Vous m'en faites des grises, malins enfants que vous êtes.* Locution dauphinoise, limousine, etc.

GRISPER et GRISPOUILLER, v. a. Crisper, agacer, impatienter. *Cela me grispouille,* c'est-à-dire : Cela me tarabuste.

GRISPILLE, s. f. Sorte de jeu ou d'amusement, appelé aussi *tire-poils*, et en français : La gribouillette. [P. G.] *À la grispille,* locution adverbiale, signifie : Au pillage. *Tout était à la grispille dans cette maison.*

GRISPILLER, v. a. Voler, filouter, friponner.

GRISSE ou GRITZE, s. m. Gruau d'avoine ou d'orge. Ce terme, usité dans toute la Suisse romane, est formé du mot allemand *Grütze*, qu'on prononce *gritze*, et qui a le même sens.

GROGNASSER, v. n. Grogner, se plaindre en grognant. Terme parisien populaire.

GROGNE, s. f. Mauvaise humeur, disposition à se plaindre. *Avoir la grogne.*

GROGNER QUELQU'UN. Le gronder, le réprimander avec humeur. *Il grogne tout son monde; il ne cesse de nous grogner.* « Grogner, » verbe neutre, est français. « Cette femme ne fait que grogner. »

GROGNONNE, adj. et s. féminin. *Sa maladie l'a rendue un peu grognonne.* Dites : « Grogneuse. »

GROLLE, s. f. Vieux soulier fort usé, savate. *Mettre des grolles. Porter des grolles. Comment donc, Madame Bonnard? vous nous donnez là du pain qui est sec comme de la grolle.* Terme vieux français et français populaire.

GRONDÉE, s. f. Gronderie, réprimande. *Faire une grondée. Recevoir une grondée.*

GROS, s. m. *Le gros de l'hiver; le gros de l'été.* Dites : « Le fort de l'hiver; le fort de l'été. »

GROS (LES). Les notables, les riches, les principaux de l'endroit. *Nos gros se montrèrent, en toute occasion, humains et charitables.*

GROS, s. m. Terme de calligraphie. *Écrire en gros,* c'est : Écrire en gros caractères. Il faut dire : « Écrire la grosse. »

GROS, adj. *De gros en gros,* locution adverbiale. *Il consentit à nous raconter de gros en gros cette singulière aventure.* Il faut dire : « En gros. » Raconter en gros.

GROS-BLÉ, s. m. Nonnette, variété de froment. Le *gros-blé* s'appelle aussi en français : « Blé barbu » et « Blé poulard. »

GROS-FORT, s. m. Grande absinthe, plante.

† GROS MAL, s. m. Haut mal, épilepsie, mal caduc. *Tomber du gros mal.* Terme vaudois et savoisien. Dans le Limousin on dit : *Le grand mal.*

GROS NEIRET ou GROS NOIRET, s. m. Canard garrot.

GROSSET, ETTE, adj. Un peu gros. *Un poulet grosset; une perdrix grossette.*

GROUP, s. m. Angine du larynx. Écrivez et prononcez « Croup. »

GRUER, v. a. *Faire gruer de l'avoine.* Dites : « Monder. » Monder de l'avoine.

GRUGEUR, s. m. Celui qui gruge.

GRUMEAU, s. m. Terme de boucherie. La pièce du devant de la poitrine de l'animal entre les deux jambes. *Grumeau de bœuf; grumeau de mouton.* Terme méridional.

GRUMEAU, s. m. Cerneau, noix cassée. Terme de la Suisse romane.

GRUS, s. m. pl. Gruau, orge mondé, avoine mondée. *De la soupe aux grus.* Terme suisse-roman, savoisien et franc-comtois. En Champagne, *gru* signifie : Son de farine; et en vieux français, *greu*, farine d'avoine et de froment.

GRUS (DES). Terme de fromagerie. Du caillé, du *séret* mêlé de crême. « La Fanchon nous servit des *grus* et de la céracée. » [J.-J. Rousseau, *Nouvelle Héloïse.*]

GUENAPIN, s. m. Polisson, bandit, chenapan.

GUENICHE, s. f. Femme débraillée, sale et d'un aspect repoussant. Terme lorrain. En vieux français, « *guenuche* » ou *guenoche* veulent dire : Sorcière, enchanteresse. Dans l'évêché de Bâle, *genache* a le même sens.

GUENILLERIE, s. f. Guenille, rebut, objet de rebut. Se dit des personnes et des choses.

GUERRER, v. n. Terme enfantin, en usage surtout chez les campagnards. *Cette petite folle d'Ernestine veut toujours*

guerrer avec nous, c'est-à-dire : Veut toujours être en guerre avec nous, guerroyer, batailler.

† GUETTE, s. f. Guêtre. *De vieilles guettes*. Français populaire.

GUETTON, s. m. Petite guêtre, guêtron. *Une paire de guettons*. Terme savoisien, rouchi, etc.

GUEULÉE, s. f. Cri éclatant, clameur perçante. *Pousser des gueulées. Faire des gueulées. Ce n'étaient pas des chants, c'étaient des gueulées d'enfer*. Ce mot est français, mais dans une acception différente.

GUEULER, v. a. *Gueuler quelqu'un*, l'appeler à voix forte. *Tu ne m'entends donc pas, Colombier : il y a une demi-heure que je te gueule*. « Gueuler, » v. n., est français.

GUEUSER, v. n. Faire une action de gueux, se conduire mal, faire une *gueuserie*. *Priver cette petite fille de son bal, c'est gueuser, c'est coquiner, c'est être par trop sévère et méchant*. En français, « Gueuser » signifie : Mendier.

GUEUSERIE, s. f. Tour malin, méchanceté, action coupable. *Sevrer un enfant de quatre mois, c'est une gueuserie*.

GUICHE, s. f. Jambe. *Tirer la guiche, traîner la guiche. Après douze heures de marche, le sac au dos, on commence joliment à tirer la guiche*.

GUIDE, s. f. Terme des campagnards. Digue. *Élever des guides contre le torrent*. *Guide* vient-il de « digue » par une transposition de lettres? *Guide* est-il au contraire le terme primitif et véritable? Une digue n'est autre chose, en effet, qu'une barrière établie pour *guider* les eaux. Voyez dans Gattel l'étymologie banale.

GUIGNACHE, s. f. Guignon, guignon achevé.

GUIGNAUCHE, s. f. Guenuche, femme de mauvaise façon, femme mal mise, fagotée, vêtue salement. Dans le canton de Vaud, *guignauche* ou *guegnauche* signifie : Sorcière.

GUIGNE-EN-L'AIR. Badaud, imbécile.

GUILLAME, s. m. *Grand guillame*, grand flandrin.

† GUILLE, s. f. Quille. *Jouer aux guilles.* Terme suisse-roman, franc-comtois et lorrain.

GUILLE, s. f. Terme des campagnards. Fine pointe, sommet, sommité. *La guille d'un clocher, la guille d'un arbre, la guille d'une tour. Guillon,* dans le canton de Vaud, a le même sens. A notre fête du Tir fédéral [1851], un Vaudois disait : J'ai vu planter le drapeau de la Confédération sur le fin *guillon* de la Tour de l'Isle. En Franche-Comté, la pointe du jour s'appelle : *L'aube guillerole.* [*Vocabulaire jurassien* de M. MONNIER.] De cette racine *guille,* viennent indubitablement les mots genevois *déguiller, aguiller, guille* (à jouer), etc.

GUILLE, adj. À moitié ivre, gris. R. *Guille,* pointe. On dit en français : Avoir une pointe de vin.

GUILLEMETTE (EN), loc. adv. *Être en guillemette,* signifie : Être en pile, être l'un sur l'autre. *Ces livres sont trop en guillemette, ils vont tomber.*

GUILLERETTE, s. f. *Être à la guillerette* ou *être en guillerette,* se disent d'un objet mis dans une position d'où il risque de tomber. *Guillet,* dans notre patois, et *guilleret,* dans le patois vaudois, signifient : Sommet d'un arbre, d'un rocher, d'un bâtiment. Voyez GUILLE, n° 2.

GUILLERI, s. m. *Courir le guilleri.* Terme dauphinois, etc. Les dictionnaires disent : « Courir le guilledou. »

GUILLETTE, s. f. (Prononcez *ghillette.*) Signifie : 1° Boulette de pâte dont on engraisse les dindes; 2° Fusée de poudre. Voyez GUILLE, n° 2.

GUILLON, s. m. (Prononcez *ghillon.*) Fausset de tonneau, petite broche de bois servant à boucher le trou qu'on fait à un tonneau pour donner de l'air ou pour goûter le vin. *Mettre un guillon. Ôter le guillon.* Terme vaudois, savoisien

et jurassien. A Lyon, on dit : *Une guille ;* dans les environs de Dôle, *une guillotte*. Voyez GUILLE, n° 2.

GUILLONNER, v. a. Mettre le *guillon*, mettre le fausset.

GUINCHE, adj. Louche, qui a la vue de travers. En provençal on dit : *Guèchou*. Dans le Berry, *faire la guinche*, signifie : Baisser la tête après une mauvaise action.

GUINCHER, v. a. et n. Signifie : 1° Lorgner du coin de l'œil, guigner ; 2° Loucher, regarder de travers. Terme provençal.

GUINGOINE (DE), adv. De guingois, de travers, de biais, en biaisant. *Il marche tout de guingoine. Son habit allait tout de guingoine.* Nous disons aussi : *De guingouarne* et de *guingouaine*. En Picardie, on dit : *De guingoin.*

GUIZE, s. f. (Prononcez *ghize*.) Terme de forge. Gueuse, fonte de fer, fer coulé. « Un tuyau de gueuse. »

GY ou GI, s. m. *Un tonneau de gy*. Terme suisse, savoisien, franc-comtois, méridional et vieux français. On doit dire : « Gypse, ou plâtre. »

GYPER, v. a. Plâtrer, enduire de plâtre.

GYPERIE, s. f. Plâtrage, ouvrages en plâtre. *La gyperie de cette seule chambre avait coûté six cents francs.*

GYPIER, s. m. Plâtrier.

GYSSAGE, s. m. Plâtrage.

GYSSER, v. a. Appliquer du plâtre, enduire de plâtre, plâtrer. *Gysser un plafond, gysser une paroi.*

GYSSEUR, s. m. Ouvrier qui emploie le gypse, plafonneur. Dans le Valais on dit : *Gypseur*.

H

HABILLÉ, ÉE. Participe. Nous disons d'une personne stupide, d'une personne dépourvue de tout bon sens : *C'est une bête habillée.*

HABILLÉ EN. *Habillé en noir, habillé en blanc.* Dites : Habillé DE noir, habillé DE blanc.

HABITUÉ, ÉE, adj. *Place habituée; jeu habitué; lecture habituée; promenade habituée.* Dites : Place habituelle, jeu habituel, promenade habituelle, lecture habituelle. [BOISTE.]

HABITUER, v. a. *J'ai habitué cet appartement, et j'y reste. Les bonnes d'enfants ont habitué la promenade de la Treille. J'aime mon cerclé, je n'y rencontre que des personnes que j'ai habituées.* Toutes ces phrases sont autant de barbarismes.

† HABRE-SAC, s. m. Havre-sac. R. all. *Haber*, avoine.

† HÂCHIS, s. m. L'*h* de ce mot doit s'aspirer; mais dans le langage populaire on prononce *l'hâchis.* On prononce aussi *l'hareng, les-z-haricots, les-z-harnais, les-z-hasards, l'hai-ye* (la haie), *l'hibou, l'hangar, j'haïs* (je hais), *c'est-t-hideux, c'est-t-honteux*, etc., etc.

HACHON, s. m. Hache, petite hache. *L'hachon lui échappa des mains. Hachon* appartient au vieux français, et au patois du canton de Vaud. On dit à Bordeaux : *Hachot.*

HAMEÇON, s. m. L'*h* de ce mot n'est point aspiré. On dit : Prendre l'hameçon, mordre à l'hameçon. C'est donc par inadvertance, sans doute, que MM. Ch. NODIER et ACKERMANN, dans leur *Vocabulaire français* [1836], disent qu'il faut prononcer *le hameçon*, en aspirant l'*h*.

HANCHOIS, s. m. (*h* aspiré.) *Une salade de hanchois.* Écrivez sans *h*, « anchois, » et n'aspirez pas l'*a*.

HARENG, s. m. (fig.) Banc de sable, banc de gravier, îlot. *Les harengs de l'Arve. Tirer du sable de l'hareng.* (sic.) *L'Arve a tellement grossi pendant ces trois jours, qu'elle a emporté l'hareng.* « Nous voyons souvent dans le lit d'une rivière, une grande pierre retarder la vitesse des eaux, et occasionner un amas de sable et de gravier : de là naissent des HARENGS qui, etc. » [DE SAUSSURE, *Voyage dans les Alpes*, t. Ier, p. 245.]

† HASARD, s. m. Terme d'encan. *Miser un n-hasard.*

HASARD DU POT (LE). *Viens manger ma soupe quand tu voudras; c'est au hasard du pot.* On dit en France : La fortune du pot.

HAUT (LE). *Les gens du haut, les dames du haut, les bals du haut, etc. Se frotter contre les gens du haut; imiter, singer les gens du haut.* Ces expressions, d'un usage universel à Genève, ont besoin d'être expliquées aux étrangers. Notre ville, étant bâtie sur un coteau, se trouve naturellement divisée en *haute* et *basse* ville. Or, comme les familles aisées demeurent, pour la plupart, dans les quartiers du *haut,* on appelle *gens du haut,* les riches de ces quartiers, en tant du moins que leurs familles sont anciennes. Avec cette courte explication on comprendra sans peine ce passage des *Confessions* de J.-J. ROUSSEAU [liv. Ier] : « Il était, lui (Bernard, le cousin de Jean-Jacques), il était, lui, un garçon du *haut;* moi, chétif apprenti, je n'étais plus qu'un enfant de Saint-Gervais. »

HAUT, HAUTE, adj. Nous disons proverbialement d'un homme orgueilleux et fier : *Il est haut comme le temps*, c'est-à-dire : Il est excessivement fier et hautain. Expression languedocienne, etc.

HAUT-BANC, s. m. Sorte d'échoppe.

HAUT-DE-CORPS (UN). *Son cheval ne cessait de faire des hauts-de-corps.* Dites : Des hauts-le-corps.

HAUT GOÛT, s. m. Nous disons d'une sauce salée, poivrée, épicée : *Cette sauce a un haut goût.* L'Académie dit : « Cette sauce EST DE haut goût. »

HEM ! Sorte d'exclamation. *Le jeu de hem!* s'appelle en français : Le jeu des quatre coins. *Faire à hem! Jouer à hem!*

HÉMORRHAGIE, s. f. Ce mot signifie : Perte considérable de sang. Ceux qui disent : *Une hémorrhagie de sang*, s'expriment très-mal.

HERBE À COCHONS, s. f. Renouée des oiseaux.

HERBE À ÉCURER, s. f. Prêle ou asprêle.

HERBE AUX POIS, s. f. Sarriette, savorée.

HERBE DES RAMONEURS, s. f. Orge sauvage.

HERBETTES, s. f. pl. Fines herbes pour le potage et pour la salade. *La saison des herbettes. Cueillir des herbettes.* Terme suisse-roman et languedocien. A Paris on appelle « Fourniture » les petites herbes destinées à la salade.

HERBOLAINES ou HERBOLAN-NES, s. f. pl. Herbes officinales. *Ramasser des herbolaines; sécher des herbolaines. Herbolan-nes* est la prononciation patoise de notre canton, du canton de Vaud et de la Savoie.

HERCE, s. m. Martin-pêcheur, alcyon.

HEURE, s. f. *À bonne heure,* est une locution qui a vieilli. On dit aujourd'hui : De bonne heure. Viens de bonne heure ; viens de meilleure heure ; viens de très-bonne heure. Expressions qu'il faut substituer aux trois suivantes : *Viens à bonne heure ; viens plus de bonne heure; viens très de bonne heure.*

HEURE ET QUART. *Il est une heure et quart; il est midi et quart,* etc. Dites : Il est une heure ET UN quart; il est midi ET UN quart.

HEURES INDUES, s. f. pl. Nous disons : *Rentrer à des heures indues.* L'Académie dit : Rentrer à heure indue.

HEURE SÈCHE (L'). *Faire l'heure sèche,* signifie : Manger, vers dix heures du matin, un morceau de pain et de fromage, ou un peu de viande froide, ou chose semblable.

† HIER À SOIR. Hier au soir.

† HIRESSON, s. m. *L'hiresson se mit tout en boule.* Terme vieux français. Dites : Le hérisson.

HOMMASSE, s. f. *Une hommasse* est une femme dont la corpulence et les manières tiennent de celles de l'homme. Selon tous les dictionnaires, *hommasse* est un adjectif. « Une taille hommasse, un visage hommasse. » [ACAD.]

† HONTES (DES). *N'est-ce pas des z-hontes de rentrer si tard? N'est-ce pas des z-hontes de battre ainsi un enfant?* Dites au singulier, et en aspirant l'*h* : N'est-ce pas une honte?

HOQUET, s. m. (fig.) Obstacle, accroc. *Je m'intéresserai volontiers à votre requête, mais je crains fort que la chose ne fasse un hoquet, je crains fort qu'il n'y ait un hoquet.* « Hoquet » a été pris quelquefois, en français, pour : Heurt, accroc, au sens propre; mais jamais au sens figuré. L'expression genevoise mérite quelque attention.

HOQUETON, s. m. Sorte de vêtement d'enfant.

HORION, s. m. Coup rudement déchargé sur la tête ou sur les épaules. *Recevoir un n-horion; appliquer des z-horions.* « Horion » est français; mais l'*h* est aspiré.

HORLOGER, v. a. Ennuyer, fatiguer, importuner, sermonner, talonner. *Le bourgeois ne décesse de nous horloger.*

HORMIS QUE, conj. À moins que, si ce n'est que. *Hormis que ce soit mon frère, ne laissez entrer personne. Le bal a été peu amusant, hormis qu'on a eu un bon souper.* Cette conjonction appartient au vieux français.

HORS DE, prép. *Donnons-nous rendez-vous hors de ville? — Oui, on s'attendra hors de porte.* Expressions consa-

crées chez nous, et qui sont un reste du vieux français. On doit dire : Hors de la ville ; hors de la porte.

HÔTEL, s. m. Malgré l'accent circonflexe, l'*ô* de ce mot doit être prononcé aussi légèrement que dans les mots *olive, orange, origine.* Ceux qui disent : *Une belle hôtel,* ajoutent une seconde faute à la précédente.

HOU ! Exclamation de blâme ou de mépris. *Hou ! le vilain; hou ! le porc, qui ramasse les coraillons et qui les mange. Hou ! le laid, qui fait enrager sa petite sœur.* Terme méridional, etc.

HOURIOU, s. m. Petit enfant. Voyez OURIOU.

HOUZET, HOUZET ! Cri dont on se sert pour éloigner un chien, ou pour le chasser.

HUCHER (SE), v. pron. Se percher, jucher. *Où donc vas-tu te hucher ?* Dans le Limousin et à Lyon, *hucher,* v. neutre, se dit des poules, et signifie : « Percher, » v. neutre.

HOUILLASSON, s. m. Colporteur d'huile, petit marchand d'huile.

† HUILE. Ce mot est féminin ; mais dans le langage populaire nous disons : *Du bon huile; de l'huile d'olife fin,* etc. Cette faute existe en patois ; elle existe dans le canton de Vaud, en Franche-Comté et dans tout le midi de la France. Au commencement du dix-septième siècle, le genre de ce mot n'était pas encore fixé.

HUILE, s. f. *Il tirerait de l'huile des pierres.* Se dit d'un intrigant actif, d'un homme hardi et entreprenant, à qui tout semble réussir. On dit en France : Il tirerait de l'huile d'un mur.

HUILE DE COUDE, s. fém. Dans le langage badin des domestiques et des maîtresses, l'*huile de coude,* c'est le frottage, c'est-à-dire : Le travail de la servante qui frotte. *Ces meubles, Madame, ne veulent pas devenir brillants. — C'est que, ma mie, tu y as sans doute économisé l'huile*

de coude; c'est-à-dire : Tu as trop ménagé ton bras et tes forces.

HUILE DE RUSSIN, s. f. Huile de ricin.

HUITANTE, nom de nombre. Quatre-vingts. Aucun dictionnaire usuel n'a recueilli ce terme, qui est fort commode et fort usité en Suisse, en Savoie, en Franche-Comté et dans le Midi.

HURLUBRELU, s. m. Hurluberlu, étourdi, écervelé. On dit à Paris : *Un hustuberlu;* en Lorraine, *un huberlu.*

HUSSIER, s. m. Huissier. *Hussier* appartient au vieux français et au français populaire. Dans le dialecte de Valenciennes on dit : *Un lussier.*

HUTINS ou HUTAINS, s. m. pl. Guirlandes de vigne. Ce terme, qui n'est guère connu que dans le midi de la France, en Savoie et chez nous, a été pourtant recueilli par Boiste et par Mr Bescherelle. Dans le Dauphiné on dit : *Autin.* Le *Complément* du dictionnaire de l'Académie définit le mot de « Hautain » par : « Vigne entrelacée à un arbre. »

FIN DU TOME PREMIER

NOUVEAU

GLOSSAIRE GENEVOIS

GENÈVE. — IMPRIMERIE DE FERD. RAMBOZ & Cie.

NOUVEAU

GLOSSAIRE GENEVOIS

PAR

JEAN HUMBERT,

PROFESSEUR DE LANGUE ARABE A L'ACADÉMIE DE GENÈVE,
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE, MEMBRE DES ACADÉMIES
DE NANCY, BESANÇON, MARSEILLE, TURIN, ETC.

TOME SECOND.

GENÈVE

CHEZ JULLIEN FRÈRES, LIBRAIRES,

Place du Bourg-de-Four, 71.

—

1852

NOUVEAU

GLOSSAIRE GENEVOIS.

I

† ICI, adv. *Ces jours-ici, ces temps-ici, cette semaine-ici.* Faute fréquente, qui est une tradition du vieux français. On parlait encore de la sorte à la cour de Louis XIV, vers 1645. Dites : Ces jours-ci, ces temps-ci, cette semaine-ci.

ICI-DESSOUS, loc. adv. Dites : Ci-dessous. Dites de même : Ci-dessus ; ci-après ; ci-contre, et non pas : *Ici-dessus ; ici-après ; ici-contre.*

IDÉE, s. f. Très-petite quantité, tant soit peu. *Tu as du tabac, donne m'en une idée. Mes nouveaux souliers sont une idée étroits. Nous eûmes pendant notre promenade une idée de pluie.*

IDÉE (AVOIR). *J'ai idée, j'ai bien idée que nous aurons beau temps demain matin. As-tu idée de faire cette course avec nous? Tous les gens de l'équipage ont péri : a-t-on idée d'une pareille catastrophe?* Français populaire. Dites : Avoir l'idée. J'ai l'idée de. A-t-on l'idée de, etc.

IDÉE, s. f. *Avoir de l'idée,* signifie : Avoir de l'intelligence,

avoir un esprit fécond en expédients et en ressources. *Votre nouvelle domestique n'est pas très-active, mais elle a de l'idée*. Expression qui nous est très-familière.

IDOINE, s. m. Idiot, hébété. *Il demeurait là planté comme un idoine.* Terme curieux, qui doit appartenir au vieux français, et sur lequel pourtant les vieux lexiques que j'ai pu consulter ne donnent aucun renseignement. Dans les dictionnaires usuels, « Idoine » a le sens banal du mot latin *idoneus* (propre à, capable de).

ILAI, s. m. Jeu d'écolier, où tous les joueurs, moins un ou deux, se cachent aussi bien qu'ils le peuvent, tandis que les autres cherchent à les découvrir et à les atteindre. *Jouer à ilai. Ilai courant; ilai cachant; ilai à la ramasse.*

† IMAGE (UN). *Tu auras un bel image à Pâques*. Solécisme répandu partout, et qui a son origine dans le vieux français.

IMPROMPTU, s. m. Prononcez *ein-pronp-tu.*

† INCAN ou INQUANT, s. m. Encan, vente publique à l'enchère. Terme suisse-roman, savoisien, lyonnais, dauphinois, languedocien et vieux français. R. *in quantum.*

† INCANTER ou INQUANTER, v. a. Acheter à l'encan. *La Mélanie a incanté un ébaragnoir, un guindre, et deux ou trois autres raufferies*. Terme vieux français.

INCENDIE (UNE). Ce mot est masculin. « Un grand incendie. »

INCLINAISON DE TÊTE, s. f. *Je lui faisais inutilement plusieurs inclinaisons de tête*. On doit dire : Inclination de tête.

INCOMBANCE, s. f. Charge, inconvénient, conséquence désagréable. *Vous avez là une fâcheuse incombance.* En piémontais, *incombensa.* Le verbe neutre *incomber*, échoir, ne se trouve que dans le dictionnaire de M. Bescherelle.

INDEMNISER, v. a. Prononcez la syllabe *dem* comme vous prononcez le mot *dame* (*indamniser*). R. *damnum.*

INDEMNITÉ, s. f. Prononcez *ein-dame-ni-té.*

INDIGESSION, s. f. *Avoir une indigession.* « Cette faute est tellement répandue en France, dit le grammairien Charles MARTIN, que les acteurs mêmes, au théâtre, prononcent de la sorte, sans soupçonner la faute grossière où ils tombent. » Il faut écrire et prononcer : « Indigestion. »

INDIVIS, adj. m. Prononcez *ein-di-vi.*

† INDUCATION, s. f. Éducation. *Je veux que notre garçon reçoive une excellente inducation.*

† INDUQUER, v. a. *Induquer un enfant*, élever un enfant.

INGRAT, ATE, adj. Désagréable, peu attirant, et qui inspire peu de confiance. Ne se dit en ce sens que dans les expressions suivantes : *Figure ingrate; visage ingrat; air ingrat; mine ingrate.* Ce sens, qui manque dans les dictionnaires modernes, n'a point d'équivalent exact en français.

INGRÉDIEIN, s. m. Orthographe et prononciation vicieuses du mot « Ingrédient, » lequel rime avec *expédient.*

† INORME, adj. Énorme.

INSOLENTER, v. a. Injurier, insulter. *Là-dessus, trois bandits nous bavardèrent et nous insolentèrent.*

INSTITUT, s. m. Institution, pensionnat, maison d'éducation. *Un institut de garçons; un institut de jeunes demoiselles; un chef d'institut.* Le mot « Institut » n'a pas ce sens. Voyez les dictionnaires.

INTENTION (ÊTRE D'). *Nos dames sont d'intention de faire une partie de char.* Dites : « Nos dames ont l'intention de, ou : Sont dans l'intention de, » etc.

INTENTIONNÉ DE. Qui a l'intention de. « Mme de Sév.*** étant *intentionnée* de partir pour Vienne en Autriche, désirerait trouver une personne qui, » etc. [*Feuille d'Avis,* année 1846.]

INTÉRÊT, s. m. Nous disons, et on le dit dans le français populaire : *Mettre de l'intérêt à une chose,* pour : « Prendre

de l'intérêt à une chose. » *Tu ne mets point d'intérêt à tes leçons d'écriture, ni à tes leçons de musique.* Dites : Tu ne prends point d'intérêt, etc.

INTERFEUILLER, v. a. *Un volume interfeuillé. Il faut que j'interfeuille cette brochure.* Dites : Un volume interfolié ; il faut que j'interfolie cette brochure. L'infinitif de ce verbe s'écrit : « Interfolier. »

INTIMÉMENT, adv. *Moi et Victorine nous sommes intimément liées.* Écrivez « Intimement » sans accent sur l'*e*.

INTITULÉ, s. m. *L'intitulé d'un livre, l'intitulé d'un ouvrage.* Dites : Le titre d'un livre ; le titre d'un ouvrage.

† INTRINSECTE, adj. *Ta montre, Jaquinet, a une valeur intrinsecte de trente francs.* Dites : Valeur intrinsèque.

INTRUE, adj. et s. f. *Il faudra bien nous débarrasser promptement de cette intrue.* Dites : « Intruse. » Une intruse ; une femme intruse.

INVECTIVER, v. a. *Invectiver quelqu'un.* Dites : Invectiver contre quelqu'un.

INVENTORISER, v. a. Inventorier, dresser un inventaire. *Inventoriser un mobilier.* Terme suisse-roman et savoisien.

INVERSION VICIEUSE. *Je n'ai personne vu, je n'ai personne entendu*, sont des phrases mal construites, des phrases mal sonnantes, et qui, très-familières à nos voisins du canton de Vaud, commencent à se répandre chez nous.

† IRAGNE ou IRAIGNE, s. f. Araignée. *Iragne* appartient au vieux français, et se dit dans le Berry, en Languedoc et sans doute ailleurs. Voyez ARAGNE.

† IRRUPTION, s. f. Éruption (à la peau). *Après cette fièvre, il lui sortit une forte irruption.*

ISCARIOLE ou ESCARIOLE, s. f. Escarole, sorte de chicorée à fleur large.

ISERABLE, s. m. *Du bois d'iserable.* Terme vaudois, savoisien et dauphinois. Dans le patois bourguignon on dit :

ôzeraule ; dans le patois de la Franche-Comté, *iseraule* ou *euzeraule.* Le mot français est : « Érable. »

ITALIEN, s. m. Pâtissier. *Aller chez l'Italien.* Expression connue à Paris, et sans doute ailleurs. La plupart de nos pâtissiers sont originaires de la vallée de l'Engadine (canton des Grisons), vallée où l'on parle italien. En Normandie, les pâtissiers sont appelés *Suisses.*

IVRER, v. a. Terme de charpentier. Cheviller, lier les joints d'un plancher au moyen de chevilles qui s'emboîtent d'une planche dans une autre. [P. G.]

IVRER (S'), v. pron. S'enivrer. *Sais-tu une chose ? — Eh quoi ? — C'est que la Fanchette s'ivre. — Elle s'ivre ! Ce n'est pas croyable.* Terme languedocien, berrichon, etc.

> Chacun *s'ivre* à sa manière
> D'amour et de vin.
>
> [DANCOURT, *Les trois Cousines,* I, 1.]

J

JABOT, s. m. (fig.) *Se donner du jabot,* signifie : Se pavaner, se glorifier, faire parade de son propre mérite. *En voilà un qui ne se donne pas mal de jabot.* Locution fréquente chez nous et chez nos proches voisins, mais qui ne se trouve pas dans les dictionnaires.

JACASSE, s. f. Babillarde, causeuse fieffée. Terme parisien populaire, normand, etc.

JACQUES DÉLOGE ou DES LOGES, nom propre d'homme. *Prendre Jacques Des Loges* est une expression facétieuse qui signifie : Déloger, détaler sans bruit, s'échapper à la sourdine. *Je devais le trouver chez lui ce matin, et recevoir mon loyer : bernique ! il avait pris Jacques Des Loges.*

L'expression française populaire est : *Il a pris Jacques Déloge pour son procureur.*

JAIRE ou JARRE, s. m. Terme de boucherie. *Jaire de veau, jarre de veau.* Dites : « Jarret de veau. »

JAMBETTE, s. f. Jambon de l'épaule.

JANOT, nom propre d'homme. *Battre Janot,* déraisonner, radoter. [P. G.]

JAQUETER, v. n. Jacasser, caqueter.

JARAVATTE, s. f. Langue, au sens propre. *Mener sa jaravatte, faire aller sa jaravatte,* signifient : Jaser, bavarder.

JARICLE, s. f. Babillage, loquacité, verbiage. [P. G.]

JARJET, s. m. Terme de tonnelier. Jable, rainure pratiquée aux douves d'un tonneau pour arrêter les pièces du fond.

JARLE ou GERLE, s. f. Sorte de corbeille ronde. Voyez GERLE et JERLE.

JARLOT, s. m. Cuvier ou grand baquet, destiné principalement à saler la viande de cochon. En Normandie on dit : *Jalot;* en vieux français, *jale.*

JARRETOU, s. m. et adj. Cagneux, qui a les genoux rapprochés et les pieds jetés en dehors. Dans la langue provençale, *jarretier* se dit des personnes et a le même sens.

JARRETOULE, s. fém. et adj. Cagneuse.

JASERON, s. m. Chaîne d'or à très-petits anneaux. En vieux français : *Jaseran.*

JASPINER, v. n. Disputer, taquiner, contredire. Terme rouchi, normand, etc. En français, « Jaspiner » signifie : Causer à tort et à travers.

JEAN-JEAN (UN). Un niais, un imbécile. En Normandie on dit : *Un Janot.*

JERLE, s. f., et JERLON, s. m. Cuve, petite cuve. Dans le Berry on dit : *Jarlée.*

JE T'EN MOQUE ! Sorte de locution adverbiale, qui équivaut à : Point du tout, bernique. *Nous comptions sur une*

lettre d'Alfred : mais je t'en moque! c'est un négligent. Benoît devait me payer ce matin : je t'en moque! Français populaire.

JETER (SE), v. pron. Se dit du bois et signifie : Se déjeter, se tourmenter, se courber, s'enfl r, s'étendre. *La fenêtre, faite d'un bois peu sec, s'était jetée.* Terme français populaire.

JETON, s. m. Forcet, petite corde fort menue et fort pressée, que les cochers et les charretiers mettent au bout de leur fouet.

JICLER, v. a. Voyez GICLER.

JOINTE (UNE). Terme d'ouvrier. Le quart d'une journée de travail. *Faire une jointe. La journée se compose de quatre jointes. Le charpentier ne viendra qu'après la première jointe.*

JOLERIE, s. f. Poissonnaille, fretin, alevin. En languedocien, *jol* signifie : Petit poisson.

JOMBRER, v. n. Attendre, attendre avec ennui et avec impatience; nonchalanter; être privé d'une chose. *Vous nous avez bien fait jombrer. Que jombres-tu là? Pourquoi jombres-tu ici au lieu d'aller travailler? Tu en jombreras de ces beaux abricots.* Se dit aussi des choses. *Quand vous aurez coupé ces branchages, laissez-les jombrer pour en ôter plus facilement les feuilles.* Terme universellement connu dans les campagnes, et qui a des sens très-divers.

JONCHE, s. f. Arure, attelée de labour, espace de temps durant lequel on laboure sans dételer. Terme savoisien et dauphinois. En provençal on dit : *Jhoûncho.*

JORAN, s. m. Vent du nord-ouest. Voyez VENT.

JORDONNER, v. n. et a. L'expression : *Une Madame Jordonne, une demoiselle Jordonne, une servante Jordonne,* est dans quelques dictionnaires modernes. De cette expression s'est formé notre verbe *jordonner. Qu'a-t-elle donc à*

jordonner? Que vient-elle nous jordonner? Est-ce à elle de jordonner ici? Excellent mot de la langue familière, et qui exprime une nuance précise et délicate, savoir le commandement exercé avec sottise et vanité, à tout propos et hors de propos. M. Bescherelle et M. Francis Wey appellent cette expression un affreux barbarisme. M. Victor Hugo, au contraire, l'emploie et l'apprécie.

JOT, s. m. Endroit du poulailler où se perchent les poules. *Les poules sont sur le jot; les poules sont à jot.* A Rennes on dit : *Joc;* en Champagne, en Languedoc et en vieux français, *jouc.* De ce mot *jouc* s'est formé le verbe « jucher. »

JOTTU, TUE, adj. Qui a de grosses joues, joufflu.

JOU (EN.) *Mettre en jou, coucher quelqu'un en jou.* Écrivez et prononcez « En joue. » Mettre en joue, coucher en joue.

JOUAILLER, s. m. Orthographe et prononciation vicieuses (ou plutôt vieillies) du mot « Joailler. »

JOUAILLON, s. m. Jouereau, celui qui ne joue pas bien à quelque jeu ou qui joue petit jeu. [P. G.]

JOUFFLARD, ARDE, adj. et s. Joufflu. *Une grosse joufflarde.*

JOUIN, s. m. Écrivez et prononcez « Juin. »

JOUISSERIE, s. f. Jouissance, plaisir. *Notre voisin Z*** s'est donné la jouisserie d'aller voir la grande Exposition de Londres.*

JOUR, s. m. Dans le langage populaire : *Au jour d'aujourd'hui* signifie : Dans les circonstances actuelles, par le temps qui court. *Au jour d'aujourd'hui toutes les carrières sont difficiles.* Expression redondante, fort critiquée des grammairiens, mais énergique et d'un emploi continuel.

JOUR, s. m. Nous disons : *On voit jour, on y voit jour,* pour dire : Il fait jour, on y voit clair. Ces expressions, qui n'ont rien de choquant, manquent dans les dictionnaires.

JOUR, s. m. Au lieu de dire : *Vivre du jour au jour; gagner sa vie du jour au jour,* il faut dire : Vivre au jour la journée; gagner sa vie au jour la journée; ou bien : Vivre au jour le jour; gagner sa vie au jour le jour. Mais cette dernière expression est moins bonne, quoique reçue dans le dictionnaire de l'Académie.

JOUR, s. m. Nous disons : *Du jour au lendemain*, pour dire : D'un jour à l'autre. *En été le poisson se gâte du jour au lendemain.* Cette expression n'est pas française.

JOUR, s. m. Voyez D'UN JOUR L'UN.

JOUR SUR SEMAINE, s. m. Dites : Jour ouvrable. *Ne venez pas me voir le dimanche, venez les jours sur semaine.* Les Parisiens ne s'expriment pas différemment, et ils opposent aussi la *semaine* au *dimanche*. Ils affichent, par exemple, que : « Dans tel ou tel omnibus on paie vingt centimes *en semaine,* et trente centimes le *dimanche.* » Un parisien me disait : « *En semaine* les bals des Champs-Élysées sont plus tranquilles que les *dimanches et jours de fête.* »

JOURS, s. m. pl. Nous distinguons *l'habit des jours* de *l'habit des dimanches. Quand tu rentres, Alfred, aie soin de mettre ta veste des jours.* Le peuple de Paris dit dans le même sens : *Cet habit est pour à tous les jours,* c'est-à-dire : Pour mettre tous les jours ouvrables.

JUSTE (À), adv. *Être à juste de pain,* signifie : En avoir tout juste la quantité strictement nécessaire. *Si tu invites toute la famille, nous serons à juste de couverts d'argent.*

L

LA, pron. pers. Les gens de la campagne, soit dans notre canton, soit en Savoie, emploient d'ordinaire ce pronom à la place

du pronom « lui » (à elle). *Je m'aperçois que la Claudine part déjà pour le marché : dites-la de m'attendre. Drion a pris une tisanne qui la fera du bien. Notre Mariette n'a rien dormi cette nuit : c'est ses dents qui la font mal.* Voyez LES.

LA, LE, LES. Ces articles sont mal à propos substitués aux pronoms personnels « notre » et « nos » dans les phrases suivantes et phrases analogues : *Sais-tu comment se porte la tante? As-tu des nouvelles de l'oncle? Crois-tu que nous dînerons dimanche chez la cousine?* Expressions fort triviales, et peu dignes d'une bouche de laquelle sort habituellement un langage correct.

† LA, art. *La Rosalie va au Conservatoire. L'Émélie nous jouera du piano, et la Jenny nous citera. La*, article, ajouté ainsi devant un nom propre de femme, est de la dernière vulgarité.

LABOURAGE, s. m. *Chevaux de labourage.* Dites : Chevaux de labour.

LÂCHER QUELQU'UN. L'abandonner, le planter là. *Nous causions tranquillement avec Alphonse ; mais quand il vit venir cette pége de N***, il me lâcha et disparut.* Expression parisienne, etc.

LADIÈRE, s. f. Terme de couturière. Sorte de chanteau. *Madame veut-elle qu'on lui fasse des chemises à ladière ou des chemises à l'allemande?*

LADIÈRE, s. f. Voyez LIADIÈRE.

LAGNER (SE), v. pron. Terme des campagnards. S'ennuyer de, faire avec dégoût. *Cet enfant se lagne d'aller à l'école. Ça me lagne d'avoir demain un exercice au Plan-les-Ouates.* R. vieux français, *lanier*, mou, lâche, paresseux.

LAIDERON (UN). *Cette jeune fiancée que vous me vantez si fort n'est qu'un laideron.* Dites : Une laideron.

LAIDERONNE (UNE). *Auriez-vous jamais cru qu'une sem-*

blable laideronne trouverait un mari? Terme parisien populaire, etc. Dites : « Une laideron. »

LAIRE, s. f. Alouette. *Chanter comme une laire*, signifie : Chanter sans relâche, ne pas discontinuer son chant. En allemand, *Lerche*, en anglais, *lark*, veulent dire : « Alouette. »

LAISSER (S'EN). Ne pas faire une chose, s'en abstenir. *Tu ne veux pas nous accompagner, Henri : eh bien! laisse-t'en*, c'est-à-dire : Eh bien! demeure, fais à ta convenance. *Vous refusez de scier ce bois pour cinquante sous : eh bien! laissez-vous-en, d'autres le scieront.* Cette locution est dès longtemps critiquée par les grammairiens; mais le peuple, qui ne lit pas les grammairiens, continue de s'en servir, et il n'a pas excessivement tort.

LAIT, s. m. *Lait de lotte, lait de carpe,* etc. Terme savoisien, dauphinois et limousin. Dites : Laite ou lactance. C'est le nom qu'on donne à cette partie des entrailles de poisson qui ressemble à du lait caillé.

LAIT DE SERPENT, s. m. Tithymale, plante.

LAIT DE SON, s. m. Laiteron, plante dont les lapins sont friands. Nos campagnards disent : *Laiteçon.*

LAITIER, s. m. Endroit de la fromagerie où l'on tient le lait.

LAMBINERIE, s. f. Lenteur, nonchalance. *Finiras-tu avec tes lambineries?* Terme français populaire.

LAMBINOCHER, v. n. Augmentatif de lambiner. *Qu'as-tu tant à lambinocher?* Expression très-bonne et très-usitée à Genève.

LAMBOURET ou LAMBORET, s. m. Nombril. Terme savoisien. En provençal, on dit : *Embourigo,* d'où nous avons fait, par addition de l'article, *l'embourigo,* et ensuite *lambouret.*

LA MÊME CHOSE. Locution adverbiale qui signifie : Également, de même, tout de même, d'ailleurs, néanmoins,

comme, de même que. *Il pleut, et la même chose je sortirai. Ne lui demandez pas ce service : la même chose il ne vous l'accorderait pas. Malgré qu'on né se voye pas souvent, la même chose on s'aime. Comment se porte Madame votre sœur?—Toujours la même chose.* Faute générale. *La même chose* n'est jamais ni adverbe, ni conjonction. Mais on s'exprimerait correctement si, à cette question : Comment se porte votre sœur? on répondait : C'est toujours la même chose, c'est-à-dire : « C'est toujours le même état de chose; c'est toujours le même état de santé. »

† LA MIEN, LA TIEN, LA SIEN. Ces expressions barbares sont souvent mises à la place des trois pronoms personnels féminins : « La mienne, la tienne, la sienne, » dans le langage le plus populaire. *Rends-moi cette plume, c'est la mien. — Non, ce n'est pas la tien.* Cette faute se retrouve en Savoie et dans quelques provinces du nord de la France.

LANCHEBROTAGE, s. m. Flux de paroles inutiles et mal articulées; discours hors de propos, confus et embrouillé.

LANCHEBROTER, v. actif. Parler beaucoup et peu intelligiblement, jargonner. *Finalement que t'a-t-il dit?—Il ne m'a rien dit : Il m'a lanchebroté un tas de bêtises auxquelles je n'ai rien compris.* Voyez ENCHEBROTER.

LANDE ou LENDE, s. f. Lente, petit œuf d'où naissent les poux, et qui se colle aux cheveux. *La tête du pauvre enfant était toute couverte de lendes.* Français populaire et vieux français. A Neuchâtel et dans l'évêché de Bâle on dit : *Un lent.* R. lat. *lens, lendis.*

LANDINE, s. f. Lente. Voyez LANDE.

LANDRILLE, s. f. Voyez ANDRILLE.

LANGUIR DE, suivi de l'infinitif. Désirer, souhaiter ardemment. *Je languis d'avoir achevé ce grand travail. Nous languissions tous de revoir notre beau lac. Te voilà, Édouard; je languissais de te rencontrer.* Expression re-

marquable, connue en Suisse, en Savoie et dans le Midi.

LANGUIR QUE. Souhaiter ardemment que. *Vous languissez bien que les vacances arrivent*. En provençal on dit : *Se languir,* v. imp. *Il me languissait de te voir,* c'est-à-dire : Il me tardait de te voir.

LANI, s. m. Sac d'un tissu grossier. *Un lani de riz*. Terme savoisien et piémontais.

LANTERNE, s. f. Se dit d'une personne nonchalante, lambine, paresseuse, tant homme que femme. *Notre associé, on peut le dire, est une lanterne, une lanterne magique.* Terme parisien populaire, etc.

LANVOUI, s. m. Anvoie, orvet, serpent aveugle, anguille de haie. *Les lanvouis ne sont pas venimeux*. Ce terme a été formé du mot « Anvoie. » On a dit d'abord, avec l'article : *L'anvoie;* puis, faisant de l'article et du substantif un seul mot, on a dit : *Lanvoie* (*une lanvoie*) ; puis enfin, *un lanvoui*. R. *anguis?*

LAPAIS ou LAPAY, s. m. Grande oseille sauvage, patience, plante très-propre à purifier le sang. *Tisane de lapais*. En provençal on dit : *Lapas,* s. m. ; en latin, *lapathum.*

LAPIDER QUELQU'UN, v. a. (fig.) Le fatiguer par des demandes réitérées, par des instances importunes. *Finissez, enfants : vous me lapidez.*

LARD (UN). Un cochon, un porc. *Tuer un lard ; saler un lard ; élever des lards ; engraisser des lards.* Expression savoisienne et limousine, qui se retrouve en Sologne (département de Loir-et-Cher), et sans doute ailleurs.

LARGE, s. m. ou f. Mélèze, arbre bien connu. *Bois de large; échalas de large*. En vieux français : *Larege*. [Voyez ROQUEFORT, *Glossaire de la langue romane,* t. II, p. 64.] R. lat. *larix*.

LARGE, s. m. Espace, place. *Donner du large,* signifie : Donner de l'espace. *Mettez les trois enfants à une table*

à part, cela nous donnera du large. Expression très-connue, mais qui n'est pas dans les dictionnaires.

LARGEUR, s. f. Terme de couturière. Lé. *Vous ajouterez une largeur à cette robe. Une demi-largeur* (un demi-lé) *suffira pour cette jupe.*

LARMETTE, s. f. (fig.) Très-petite quantité. *Une larmette de vin; une larmette d'eau de cerise.* Employé au sens propre, le mot de *larmette* appartient au vieux français, et se trouve dans quelques dictionnaires.

LARRON, s. m. Terme des campagnards. Sorte de fourche de fer à deux cornes, destinée surtout à décharger les chariots de fumier.

LARRON, s. m. (fig.) Mouchon, filament enflammé de la mèche et qui fait couler le suif. *Ôter un larron.* Terme suisse-roman, signalé aussi dans le *Dictionnaire* du patois de Valenciennes.

LAVOIR, s. m. A Genève ce mot a deux sens, dont un n'est pas exact. Nous appelons *lavoir* l'endroit de la cuisine où on lave la vaisselle : ce sens est français. Nous appelons aussi *lavoir*, la pierre en forme de table, et légèrement creusée, sur laquelle on lave la vaisselle, et qui a un trou pour l'écoulement des eaux. Ce sens n'est pas français ; il faut dire : « Évier. Jeter des eaux par l'évier, par la pierre d'évier. » [ACAD.]

LAVOIR, s. m. Nous disons figurément : *Être dans le lavoir,* pour : Être à même de réussir, être dans une position à faire son chemin. Expression fribourgeoise et savoisienne.

LAYETTE, s. f. Rayon, étagère. *Ranger des livres sur une layette.* Le mot de « Layette » est français ; mais il n'a pas la signification qu'on lui donne chez nous.

LÉCHÉE (UNE). Très-petite quantité d'une chose qui se mange. *Je te demande un morceau de ce pâté, et tu m'en donnes une léchée.* « Lèche, » s. f., est français.

LÉCHEPOT, s. m. Se dit, par dérision, d'un homme qui va autour des marmites, tâtant les viandes et goûtant les sauces.

LÉCHEPOTER, v. a. Faire le *léchepot. L'enfant se glissait dans la cuisine pour y léchepoter. Que viens-tu léchepoter ici, Janot?*

LÉCHEPOTEUR, s. m. Voyez LÉCHEPOT, qui a le même sens.

LÉCRELET ou LÉKERLET, s. m. Voyez ÉCRELET.

LÉGAT, s. m. Terme des campagnards. Don laissé par testament. *Faire un légat. Il a eu pour sa part un légat de deux mille francs.* Terme savoisien, méridional et vieux français. R. *legatum.* Le mot français est « Legs, » qu'on doit prononcer *lai*, comme la dernière syllabe du mot *délai.*

LÉGREFASSE, s. f. Grande tonne, tonneau monté sur place. Terme suisse-roman. En allemand, *Lägerfass* a le même sens.

LEIZETTE, s. f. Petit lézard. Voyez LINZETTE.

LÉMENTE, s. f. C'est sous ce nom que les campagnards désignent la chouette effraie, *strix flammea* de Linné, laquelle aime à vivre dans nos habitations. Les autres espèces de chouettes, celles qui ne sont pas stationnaires, vivent dans les bois. R. *lamenter.*

LE MOINS DES MOINS. Le moins, au moins. *Combien de temps durera ton voyage? — Six semaines pour le moins des moins.* Expression curieuse, usitée sans doute ailleurs, mais que je n'ai vue consignée nulle part.

LENDE, s. f. Voyez LANDE.

LENT, s. m. *Cette viande sent le lent. Le lard prend très-vite un goût de lent.* On dit en français : Un goût de relent.

LENTILLÉ, ÉE, adj. Lentilleux, semé de taches. *Visage lentillé; peau lentillée.* Notre mot de *lentillé* a un sens plus étendu que le mot français correspondant. Nous disons

qu'une *robe est lentillée,* lorsqu'elle est tachée de boue. *Me voilà toute crottée et lentillée.* En français, *lentille* signifie : Tache de rousseur.

LE PLUS SOUVENT. Expression railleuse et populaire, par laquelle on nie ou on infirme ce qu'une personne vient d'avancer. *Eh bien, Pierroton, est-il vrai que ce fameux héritage dont tu nous parlais, te passera loin du nez?— Oui, mon cher, le plus souvent. Ne partez pas avant moi, Messieurs; vous avez promis de m'attendre.— Oui, oui, le plus souvent;* c'est-à-dire : N'y compte pas; ne t'imagine pas qu'on t'attende. Dans le français populaire on dit en ce même sens : *Plus souvent.*

LES, pron. pers. Les paysans emploient sans cesse *les* (accusatif) pour « leur » (à eux). *Les blés souffraient beaucoup: cette pluie les aura fait du bien. Si ces messieurs aiment les croûtes dorées, on les en fera manger. Vos deux bouèbes font bien du train, maître Antoine.— Je les ai pourtant bien dit de se taire; mais je vais les parler sur un autre ton.* Voyez LA, t. II, p. 9.

LÉSINEUX, EUSE, adj. et subst. *Être lésineux; devenir lésineux. Ce riche Oswald est un lésineux.* Dites : « Lésineur, lésineuse. »

LESSIVE, s. f. Prononcez *lé-ci-ve* et non pas *le-ci-ve.*

LESSIVE, s. f. Ne dites pas : *Avoir la lessive. Nous avons la lessive après-demain.* Dites : Faire la lessive. Nous faisons la lessive après-demain.

LEUR, LUI, pron. pers. C'est parler mal que de dire avec les Méridionaux : *Je leur suis parent, vous lui êtes cousin,* etc.; il faut dire : Je suis leur parent, vous êtes son cousin.

LEURRE (UNE). Ce mot est aujourd'hui masculin; il était féminin dans l'ancien français. [Voyez le *Dictionnaire français-anglais* de COTGRAVE.]

LEVAINS, s. m. pl. *Mettre des levains aux pieds*. Expression suisse et savoisienne. On dit en France : Sinapisme. Mettre des sinapismes.

LÉVE, s. f. Terme de chasse. Oiseau qui sert d'appeau.

LÉVE, s. f. Terme de certains jeux de cartes. Levée.

LÉVE, s. f. Terme des campagnards. Trouvaille, bénéfice. *Faire une léve*. S'emploie d'ordinaire ironiquement. *Oh! la belle léve!* C'est-à-dire : La belle chose! Le beau venez-y-voir! Le beau rien-du-tout!

LEVER LA TABLE. Desservir, dégarnir la table, ranger le couvert. *Il faut lever la table, Josette; mais vous laisserez la nappe.*

LEVER LE COUDE. Hausser le coude, boire beaucoup, faire excès de boissons enivrantes. Français populaire.

LE VOICI QU'IL... Dites : « Le voici qui. Le voici QUI vient. La voici QUI approche. Les voici QUI nous cherchent. Les voici QUI arrivent par le bateau. » Remarque importante et trop négligée.

LEVRAUT, s. m. Instrument à peser, peson, sorte de romaine. Terme suisse-roman et jurassien. En Savoie on dit : *Levré* ou *levrai;* en vieux français, *lièvre*. R. *libra*. Le *Dictionnaire français-anglais* de COTGRAVE, lequel a enregistré une foule de provincialismes, n'a pas oublié *levrault*.

LIADIÈRES, s. f pl. Nom que l'on donne, sur le lac de Genève, à certains courants irréguliers qui se forment parfois dans les eaux à différentes époques de l'année, et entraînent les bateaux malgré les efforts des rameurs. Ces courants vont tantôt dans une direction, tantôt dans une autre, et n'ont aucun rapport avec le courant qui amène les eaux du Valais à Genève. [P. G.]

LIASSE DE CLEFS, s. f. Trousseau de clefs, trousse.

LIASSE DE LINGES, s. f. Trousse de linges.

LIASSE D'OGNONS. Glane. *Liasse de porreaux, liasse de*

radis, liasse de raves, liasse de scorsonères, etc. Dites : Botte de porreaux, botte de radis, botte de raves, botte de scorsonères. En français, « Liasse » signifie : Paquet de papiers, amas de papiers liés ensemble.

LICHEFRITE, s. f. Lèchefrite, ustensile de cuisine.

† LIERRE (LA). *Boire sur la lierre.* Ce féminin est un reste du vieux français. Depuis le commencement du dix-septième siècle on dit : « Le lierre. »

† LIÈVRE (UNE). Ce solécisme nous vient du patois (*nä lîvrä*) et du vieux français. Dans le canton de Vaud, en Savoie et en Franche-Comté, les campagnards disent aussi : *Une lièvre.* En provençal, *lèbre* (lièvre) est féminin. Une des vallées des Vosges s'appelle *vallée de la Lièvre.*

LIGNU, s. m. Ligneul, fil poissé des cordonniers. On dit à Lyon : *Ligneux ;* en Languedoc et en Provence, *lignoou. Tirer le lignu,* c'est : Exercer l'état de cordonnier.

LIMACE, s. f. Se dit figurément d'une personne lente, molle et nonchalante. *Je vois venir notre limace. Arriveras-tu enfin, limace que tu es ?*

LIMOGE, s. m. Coton filé rouge, dont on se sert pour marquer le linge, etc.

LIN, s. m. Nous disons proverbialement : *Se faire au lin de quelqu'un,* pour : Se faire à ses habitudes, à ses goûts, à ses manières ; adopter ses sentiments et ses opinions. Ce terme nous vient des campagnards. *Lin* est un mot patois qui signifie : « Lien. »

LINCEUIL, s. m. Linceul, drap de toile, drap mortuaire. *Linceuil* appartient au vieux français.

LINGE, s. m. Nous disons proverbialement d'une personne très-pâle : *Elle est blanche comme un linge.* Expression inconnue aux dictionnaires.

LINGÈRE, s. f. Ouvrière en linge. En France on appelle « Lingère » celle qui fait le linge et qui le vend.

† LINZARD, s. m. Lézard. *Regarde voir ce linzard, Jacques. — Ensauve-toi, nigaud, c'est une serpent.* Le féminin est *linzarde.*

LINZETTE, s. f. Petit lézard.

LIONS, s. m. pl. Terme des campagnards. Se dit d'un mélange de légumes secs, comme fèves, haricots, lentilles, pois, dont on fait une soupe, qui s'appelle *soupe aux lions,* parce que le bouillon en est bien *lié* et très-farineux. [P. G.]

† LIQUERNE, s. f. Lucarne.

LIQUETTE, s. f. Très-petit bateau à pointe carrée; batelet pour une seule personne. Dans le canton de Vaud on dit : *Liquette, loquette* et *lequette;* à Neuchâtel, *loquette.* Ces divers termes semblent formés du mot patois *likà* ou *lekà,* lequel signifie : « Glisser. »

LIQUEURISTE, s. m. Liquoriste.

LISERET, s. m. *Poser un liseret; mettre un liseret.* Terme de couturière. Écrivez et prononcez « Liséré. »

LISIER ou LISIÉ, s. m. Eau de fumier, eau grasse. Dans le canton de Vaud on dit : *Lisier, lisé* ou *lusé.*

† LISSIVE, s. f. Lessive. *Mettre la lissive; tremper la lissive; couler la lissive.* Terme suisse-roman, savoisien, franc-comtois et parisien populaire. R. *lixivia.* A la fin du seizième siècle on écrivait encore avec un *x, lexive.*

LISSU, s. m. Lessive, eau de cendres, eau détersive, rendue telle par la cendre ou par la soude. *Du lissu sec. La couleuse, avant les chaudes, lave dans le lissu les ustensiles de cuisine les plus communs.* Terme suisse-roman. En Savoie, à Lyon et en Dauphiné, on dit : *Lissieu;* en Provence, *lissiou;* en Franche-Comté et dans le Berry, *lessu;* à Bordeaux, *lessif.* R. lat. *lix, licis.*

LISTE, s. f. Bande mince de bois, règle de bois mince et étroite. *Ajuster une liste.* Terme suisse-roman, savoisien, méridional et vieux français.

LITEAU, s. m. Latte, morceau de bois refendu selon son fil, long, mince et étroit. *Mettre des liteaux, clouer des liteaux. Les liteaux du plafond.* Ce terme, peu usité en France, et qui ne figure point dans le dictionnaire de l'Académie, n'a pas, dans les dictionnaires qui l'ont recueilli, la signification genevoise.

LITELAGE, s. m. Lattis, ouvrage de lattes.

LITELER, v. a. Latter, poser des *liteaux. Liteler une paroi; liteler un plafond. Paroi litelée.* Dans le patois limousin on dit : *Listela.*

LOIN (ÊTRE). Être parti, s'être retiré. *Les sauteurs de corde sont loin. Nos deux voyageurs étaient à peine loin que l'incendie éclata.* Expression très-répandue.

† LOINTEUR, s. f. Éloignement, distance. *J'avais marché sans le savoir sur le nid de ces guêpes, et elles me poursuivirent à une très-grande lointeur.*

† LOIRIE, s. f. Hoirie, héritage, succession. *Sur le conseil de Mr le notaire, nous avons accepté la loirie.* Expression des campagnards.

LONG, s. m. *S'étendre de tout son long.* Les dictionnaires disent : « S'étendre tout de son long. »

LONGE, s. f. *Une voiture à longe.* Terme suisse-roman et savoisien. En France on dit : « Une voiture à flèche. »

† LONGE (À LA), loc. adv. A la longue. *Un peu de patience, Monsieur, à la longe vous en viendrez à bout.*

LONGEOLE, s. f. Terme de boucherie. Andouille. En patois : *Landiùle.* Au sens figuré, *longeole* se dit d'une femme ou d'une fille très-grande et très-maigre. Se dit aussi des choses. *Quelle longeole de pipe tu as là.* Nos jardiniers donnent plus particulièrement le nom de *longeole* à une sorte de longue pomme de terre.

LONG FEU. Au sens figuré, *faire long feu en quelque endroit,* signifie : Y demeurer longtemps, s'y arrêter, y sé-

journer. *J'ai dû me rendre à l'invitation d'Ambroise, mais je n'y ai pas fait long feu.*

† LOQUET, s. m. Hoquet. *Avoir le loquet. Souffrir du loquet.* Terme parisien populaire, etc. *Loquet* s'est formé de « hoquet. » par addition de l'article *le* en tête du mot.

LORGNE, s. m. Oiseau de notre lac, espèce de plongeon.

† LOTON, s. m. Laiton. *Une montre en loton.* On lit dans une Ordonnance du Petit Conseil sur les monteurs de boîtes, en l'an 1710 : « Est défendu à tous maîtres de faire aucun mélange dans leurs ouvrages d'or avec du *loton.* » Terme suisse-roman, savoisien et piémontais.

† LOTTE (UNE). Une hotte. *Il tomba, ayant sur le dos sa lotte pleine de terraille.* Terme suisse-roman et savoisien. Après avoir dit : « La hotte, » en aspirant l'*h*, on a dit : *L'hotte,* sans aspiration ; puis beaucoup de personnes s'imaginant que *lotte* était le substantif lui-même, elles y ont joint l'article, et nous avons eu l'expression *la lotte.*

LOUETTE, s. f. Luette, épiglotte. *Avoir la louette basse.* Terme français populaire.

LOUISE, s. f. Jeton de cuivre à l'usage des enfants dans certains jeux. *Payer avec des louises. Au jeu de l'oie on marque d'ordinaire avec des louises.*

LOUP, s. m. (fig.) Terme des campagnards. Écuyer, faux bourgeon qui croît au pied d'un cep.

LOURD, adv. Beaucoup, considérablement. *Tu as là de bien beaux pistolets, mais ils doivent t'avoir coûté lourd.*

LOURDEUR, s. f. Pesanteur. *Elle se plaignit tout à coup d'une lourdeur dans la tête qui nous inquiéta.* Ce sens du mot *lourdeur* n'est pas dans les dictionnaires.

LOURDISE, s. f. Lourderie, faute grossière contre le bon sens ou contre la bienséance. *Faire lourdise sur lourdise.* Les dictionnaires disent que ce mot a vieilli. On s'en sert habituellement chez nous.

LOURIOU, s. m. Loriot, oiseau.

LOUSTIQUE, adj. Gai, content, joyeux, gaillard. *Les premiers jours de printemps nous rendent loustiques. Nous n'étions que six à ce repas, mais tous six en belle humeur et loustiques. Comment vous portez-vous, voisin? — Sans être tout à fait loustique, je suis déjà beaucoup mieux.* Les dictionnaires français qui ont recueilli ce mot ne lui donnent pas cette signification, laquelle pourtant est la véritable. R. all. *lustig.*

LOVAT, s. m. Tique de marais, insecte qui s'attache aux oreilles des bœufs et des chiens. Nous disons aussi : *Louvat* et *lovet.*

LUC, s. m. Sizerin, sorte de linotte.

† LUCAIRNE, s. f. Voyez LUQUERNE.

LUCHERAN, s. m. Nom que les campagnards donnent à la chouette et au chat-huant. Dans le patois vaudois on dit : *Lutzerou* et *lutzerein.*

LUGE, s. f. Sorte de traîneau sans ferrure, en usage dans les montagnes qui nous avoisinent, et qui sert à transporter le blé, le foin, le bois, etc.

LUGER (SE), v. pron. Terme des enfants. Aller en *luge,* aller sur un grand *ferron.* Dans le patois vaudois on dit : *Ludji* ou *liuzi;* et dans le dialecte du Jura, *se lutchi* signifie : Glisser sur la glace.

† LUI LA. *Tu crois que je lui la donne, cette belle paume : je lui la prête.* Dites : Je LA lui donne, je LA lui prête. *Prends ces dix sous, et tu lui les donneras.* Dites : Tu LES lui donneras.

LUIRE, v. n. Briller, éclairer. *Les yeux des chats et ceux des loups luisent dans la nuit.* Expression méridionale, etc.

LUISET, s. m. Petite lucarne. On a dit anciennement : *Huiset* (diminutif de *huis,* porte); de là, *l'huiset* avec l'article, et *le luiset.*

LUMIGNON, s. m. Sorte de petit lampion, sorte de veilleuse. *J'irai me coucher sitôt que vous aurez préparé le lumignon.* Expression connue dans le Berry et sans doute ailleurs. En français, « Lumignon » signifie : Bout de la mèche d'une chandelle ou d'une bougie qui achève de brûler.

† **LUMINON**, s. m. Orthographe et prononciation vicieuses du mot « Lumignon. » *Une boîte de luminons.* Terme valaisan, savoisien, limousin, berrichon, etc.

LUNE, s. f. Lunaison, intervalle d'une lune à une autre. *Il pleuvra toute cette lune.* Faute générale dans le Midi.

LUNE, s. f. Terme d'écolier. Lorsque deux palets ou deux boules se trouvent à une égale distance du but, les joueurs disent : *C'est lune.* [*Glossaire* de GAUDY.]

LUPPE, s. f. Huppe, oiseau. Terme vaudois.

† **LUQUERNE** ou **LUCAIRNE**. s. f. *Raccommoder la luquerne.* Terme suisse-roman et lyonnais. En français : « Lucarne. » R. *lucerna.*

M

MÂCHE-MOLLE, s. f. Se dit d'une personne apathique, flasque, lâche au travail, et qui indique par ses allures cette disposition. Ce terme, que nous regardons comme très-expressif, est formé du verbe *mâcher* et de l'adverbe *mollement*. On dit aussi quelquefois : *Mâche-mou,* en parlant d'un homme.

MÂCHILLER, v. a. Mâchonner, mâcher avec difficulté ou avec négligence. *Mâchiller du papier.* Terme français populaire.

MÂCHILLON, s. m. Objet que l'on *mâchille.*

MÂCHILLIÈRE, adj. *Dent mâchillière.* Dites : « Mâchelière. »

MACHIN, s. m. **MACHINE** et **MACHINANTE**, s. f. Mots d'un grand secours dans la conversation familière, et qui suppléent à tous les noms quelconques d'objets ou de personnes qui ne se présentent pas promptement à la mémoire. *Tends-moi ce machin. Donne-moi cette machinante, pour faire un trou à la cloison.* Français populaire.

MÂCHURE, s. m. Nous appelons *taches de mâchure,* les taches que l'on se fait autour des marmites. On les appelle aussi *mâchuron* (*du mâchuron*). Terme connu chez nos proches voisins. Le verbe « Mâchurer, » v. a., est français.

MADOTE, s. f. *Poire madote.* Dites : Poire amadote : terme formé par corruption du mot Damoudot ou plutôt *dame Oudet,* « laquelle dame était du village de Demigni, entre Beaune et Châlons, et eut la première de ces fruits en ce pays-là. » [Voyez LACOMBE, *Dictionnaire du Vieux langage*, t. Ier, p. 23.]

† MADOU, s. m. Amadou.

† MAGINER, v. a. Voyez ÉMAGINER.

MAGNIN, s. m. Drouineur, chaudronnier ambulant. Quand le temps est très-sombre et le ciel très-chargé, nous disons figurément et facétieusement : *Il va pleuvoir des magnins. Magnin* est un terme suisse, savoisien, franc-comtois et vieux français. En Bourgogne on dit : *Maignier;* en Berry, *mignan;* à Metz, *magni;* en Normandie, *magnan.* La première édition du dictionnaire de l'Académie française [1694] dit : *Maignen.* En vieux français, *magnan* signifie : « Chaudron. »

MÂGNU ou MAGNU, s. m. Lourdaud, homme épais de corps et d'esprit, butor. *Un gros mâgnu. Voyez donc ce mâgnu qui m'a brisé ce miroir.*

MAIGRIR, v. a. *La maladie t'a maigri. Les chagrins vous ont beaucoup maigri.* « Maigrir » est un verbe neutre. Il faut dire : « Amaigrir. » La maladie t'a amaigri.

MAIGROLET, ETTE, adj. Maigrelet. *La femme est une grosse pitaude ; le mari est écouairu et maigrolet.*

MAIGRULE, s. f. Fille ou femme très-maigre.

MAILLER, v. neutre. Se dit de la viande qui a été cuite trop fraîche, et qui s'aplatit, s'étend, s'écrase sous la dent plutôt que de se couper. *Ce veau est d'une bonne qualité : c'est dommage qu'il maille.*

MAILLER, v. actif. Tordre, tortuer, fausser, froisser, marteler. *Mailler une clef. Mailler une branche de chêne pour en faire une rioute* (un lien). *Tout en croyant plaisanter, il a fini par mailler le bras de sa sœur.* Terme franc-comtois. ℞. *malleus.* « Mailler » est français dans des acceptions différentes.

MAILLOT, s. m. Maillet, mailloche, gros marteau de bois. On dit à Bordeaux : *Mailloc.*

MAIN, s. f. Nous disons figurément d'une personne ouverte et loyale : *Elle a le cœur sur la main.* L'Académie dit : « Elle a le cœur sur les lèvres. »

MAINS CHAUDES. Sorte de jeu. *Jouer à mains chaudes.* On dit en France : Jouer à pied de bœuf.

MAINS NOIRES. Nous disons, sous forme d'encouragement, à un ouvrier qui se rebute d'une occupation pénible : *Les mains noires font manger le pain blanc,* c'est-à-dire : Le travail procure l'aisance.

† MAIRERIE, s. f. *L'hôtel de la mairerie.* Français populaire et vieux français. On dit aujourd'hui : « Mairie. » Hôtel de la mairie.

MAIS, adv. Terme des campagnards. De nouveau, derechef, encore une fois, en sus. *Voyez cette coffe qui a* mais *sali sa robe. Voilà beaucoup de niolles dans le Jura, il pleuvra* mais. *Oh! la maladroite, la voilà* mais *par terre. Ton ouvrage est mal fait, Joson, il faudra* mais *le recommencer.* Ce sens n'est pas dans les dictionnaires.

MAL, adj. des 2 genres. Mauvais. *Ce vin n'est pas mal. Ton thème de prix n'est pas mal.* En vieux français, *mal* était adjectif. On disait, par exemple, *male femme,* pour : Méchante femme : *male bouche,* pour : Mauvaise bouche ; *male mort,* pour : Mort funeste ; *male fortune,* pour : Infortune ; et nous disons encore à Genève : *Male vie,* pour : Mauvaise vie. Le mot « Malheur » n'est autre chose que la réunion des deux mots *male heure,* mauvaise heure. En provençal, *mal an* signifie : Mauvaise année.

MAL, s. m. Nous disons : *Se faire mal,* pour : Se blesser. *Elle s'était fait mal au doigt. Il s'est fait mal au pied.* Cette expression, fort connue en Suisse, en Savoie, en Provence et ailleurs, n'est pas mentionnée dans les dictionnaires.

MAL, s. m. Plaie, ulcère. *L'enfant du pauvre Doguet est plein de mal.* Français populaire.

MALADIE, s. f. L'expression *faire une maladie,* est si répandue, si claire et si commode, qu'elle mériterait presque d'être française. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette phrase : « J'ai *eu une* maladie, » forme une cacophonie horrible, dont l'oreille délicate du peuple ne s'accommodera jamais. J.-J. ROUSSEAU a dit : « Il est singulier que je n'ai jamais fait de grandes maladies à la campagne. » [*Confessions*, liv. VI.]

MALADIER, v. n. Être malade, languir, traîner. *La pauvre Alix ne veut pas maladier longtemps.* T. des campagnards.

MALADISTE, adj. *Enfant maladiste ; jeune fille maladiste.* Dites : Maladif, maladive.

MALAGNOU ou MARAGNOU, s. m. Muscardin, petit mammifère rongeur, du genre des loirs.

MALAISE, adj. Ne dites pas : *Je me sens tout malaise ;* dites : J'ai beaucoup de malaise, ou employez une expression équivalente. Voyez AISE.

MALAISÉE, s. f. Dans le langage le plus familier, *faire danser à quelqu'un la malaisée* signifie : Lui administrer une correction, le rosser, l'étriller.

† MALATRU, TRUE, substantif. Malotru, malotrue. *Un malatru nous vint au rencontre et nous agonisa.*

MALATRU, TRUE, adjectif. Se dit des choses et signifie : Usé, délabré, en mauvais état. *Des malatrus souliers ; un malatru chapeau. Voyez, mon bon Monsieur, l'état misérable où je suis ; je n'ai que cette malatrue veste et ce crouye pantalon.* Dans le vieux français, *malotru* ou plutôt *malostru* et *malestruz*, adjectifs, signifiaient : Chétif, misérable. R. *malè structus*. Dans le langage français actuel, « Malotru » n'est pas adjectif.

MALCOMMODE, adj. Incommode, peu commode. *Voiture malcommode ; fauteuil malcommode.*

MALCOMPLAISANT, ANTE, adj. et s. Peu complaisant, qui manque de complaisance. *Tu es une malcomplaisante, Fanny.—Malcomplaisante toi-même.* Terme généralement connu et usité, mais que nul dictionnaire n'a encore admis.

MALCONTENT, ENTE, adj. Mécontent. L'Académie dit que le mot de *malcontent* a vieilli. Il est fort habituel chez nous.

MAL DU PAYS, s. m. Maladie du pays, nostalgie. *Avoir le mal du pays ; succomber au mal du pays.* Terme suisse-roman et savoisien. C'est la traduction littérale du mot allemand : *Heimweh.*

MALEMPARÉE, s. f. Mauvaise tournure d'un événement, mauvaise tournure d'une affaire. *Quand il a vu la malemparée, et que la querelle s'échauffait, il a prudemment levé le pied.* Terme vaudois, savoisien, etc.

MAL EN TRAIN, adj. Peu en train, mal disposé, détraqué, sans courage au travail. *Je me sentais tout mal en train.* Voyez ENTRAIN, s. m.

MALET, s. m. Convulsions nerveuses des enfants au maillot.

Le malet bleu; le malet blanc. Le rire du malet. Sirop pour le malet. Terme suisse-roman et savoisien.

MALEVIE, s. f. Ce mot signifie littéralement : Mauvaise vie, et se dit de certaines choses qui sont à la fois très-mauvaises et excessives dans leur genre. Ainsi, *un vacarme de malevie*, est : Un vacarme épouvantable. *Une faim de malevie*, est : Une faim dévorante. On dit de même : *Une colère de malevie, un désordre de malevie*, etc. On se sert aussi du mot de *malevie* pour éviter celui de « diable. » *Cet enfant a la malevie pour faire tout ce qu'on lui défend. C'est bien la malevie si je ne viens pas à bout de ce travail. Faire ces tours d'escamotage, ce n'est pas la malevie.* Terme suisse-roman.

MALHONNÊTE, substantif des 2 genres. Impoli, indiscret. *Vous êtes un malhonnête, Monsieur : passez votre chemin. Voyez ces deux malhonnêtes, qui ne daignent pas nous saluer.* « Malhonnête » n'est jamais substantif.

MALICE, s. f. *Donner une malice*, signifie, dans le langage des campagnards : Donner un sort, jeter un sort, ensorceler. Les paysans, non-seulement de notre canton, mais encore de toute l'Europe, croient qu'on peut ensorceler eux, leur bétail et leurs récoltes, au moyen de paroles, de drogues ou de plantes. [P. G.]

MALIN, LIGNE, adj. Difficile, en parlant des choses. *Grimper au haut de cet arbre, voilà qui est malin!* c'est-à-dire : Voilà une belle prouesse!... Français populaire.

MALINE, adj. et s. f. Orthographe et prononciation vicieuses du mot « Maligne. » *La fièvre maline*, Terme français populaire et vieux français. Nous disons de même : *Consiner, manifique, companie, cliner les yeux*, etc.

MALLE, s. f. Nous disons trivialement d'un homme ivre : *Il a sa malle.*

MALMÛR, ÛRE, adj. Qui n'est pas assez mûr. *Fruit malmûr.* Terme de la Suisse romane, etc.

MALOTTE, s. f. Motte de terre. En Savoie, *malotte* se dit non-seulement des mottes de terre, mais aussi des boules de neige que font les enfants.

MANCHE, s. f. Nous disons proverbialement d'un homme ferme, habile, résolu et qui sait ce qu'il se veut : *Il ne se mouche pas de la manche.* L'Académie dit : Il ne se mouche pas SUR la manche.

MANCHE, s. m. Queue. (fig.) Nous disons figurément : *Tenir le manche de la poêle,* pour signifier : Conduire une affaire, en avoir la direction principale. *C'est Monsieur tel qui est le grand meneur ; c'est lui qui tient le manche de la poêle.* On dirait en français : C'est Monsieur tel qui tient la queue de la poêle.

MANCHE DE VESTE, s. f. *Avoir les jambes en manche de veste,* est une expression burlesque qui signifie : Avoir les jambes torses et contrefaites ; être mal bâti ; « avoir les jambes en faucille, » comme s'exprime le *Dictionnaire du Bas langage*, t. Ier, p. 378.

MANCHETTES, s. f. pl. Nous disons proverbialement d'un vêtement, d'un ajustement quelconque qui est trop beau pour la personne qui en est parée : *Cela lui va comme des manchettes à un cochon.*

MANDEMENT (LE). *Habiter le Mandement. S'établir dans le Mandement. Les principaux villages du Mandement sont : Bourdigny, Peney, Satigny, Dardagny et Russin.* Voici l'origine de ce terme. Au commencement du seizième siècle, l'évêque de Genève possédait à quelques lieues de sa résidence trois petits territoires ou *mandements,* savoir ceux de Thiez, de Jussy et de Peney, et chacun d'eux avait son châtelain qui administrait au nom du prélat. Le mandement de Thiez fut perdu après la Réformation. Ceux de Jussy et de Peney sont restés à la république ; celui de Peney seul a conservé le nom de *mandement.* Ainsi l'expression de *man-*

dement signifie : District, juridiction, territoire confié par l'évêque à l'administration d'un châtelain ou d'un bailli. Aucun dictionnaire usuel, ni même le *Glossaire roman* de ROQUEFORT, n'ont signalé cette signification, assez notable, du mot *mandement*. Le district d'Aigle (canton de Vaud), était anciennement divisé en quatre *mandements*. Dans le latin du moyen âge, on disait : *Mandamentum*.

MANGEOIRE, s. f. Auget de cage, petit bocal où l'on place la mangeaille d'un oiseau. « Mangeoire, » en français, ne se dit que de l'auge où mangent les chevaux. En languedocien, *manjhadou* a le sens de notre mot *mangeoire*.

MANGER, v. a. Nous disons proverbialement d'une personne fort riche : *Elle mange l'or à la cuiller*. On dit en français : « Elle remue l'argent à la pelle, » expression moins énergique peut-être que la nôtre.

MANGER, v. a. (fig.) Mordre, piquer, dévorer. Se dit de certains insectes qui s'attachent à la peau de l'homme et des animaux. *La pauvre enfant était mangée des puces*. Expression méridionale, etc.

MANGER, v. a. (fig.) Employer, faire perdre. *Je renoncerai à cette excursion : elle me mangerait trop d'argent. La fête d'Interlaken fut brillante ; mais elle nous mangea environ trois jours*. Ce sens, un peu trivial, du verbe *manger*, n'est pas dans les dictionnaires.

MANGER UN ORDRE. Oublier un ordre, oublier une commission. *Je lui avais prescrit de m'attendre au débarcadère, mais il a mangé l'ordre*. Français populaire.

MANGER (SE), v. pron. Se ruiner en folles dépenses. *C'est un homme qui se mange, et auquel il ne restera bientôt pas un écu*.

MANGER (SE), v. réc. Se quereller. *Les entendez-vous qui se mangent ? Ils ne se rencontrent jamais sans se manger*.

MANIANCE, s. f. Maniement, administration, jouissance.

Ne s'emploie guère que dans cette expression : *Avoir en maniance,* c'est-à-dire : Manier, avoir le maniement de, administrer. *Du moment que ce jeune homme eut toute sa fortune en maniance, il se dérangea.* Terme vieux français, etc.

MANICLE, s. f. Gabegie, manigance, mystère, manœuvre secrète et artificieuse. *Être dans la manicle,* veut dire : Être dans le secret, être initié à l'intrigue. On dit dans le même sens : *Connaître la manicle, savoir la manicle.*

MANIÈRE (DE). Ne dites pas : *De manière à ce que,* dites : « De manière que, » ou : « De sorte que. » *De manière à ce que* est un barbarisme qui a passé insensiblement du langage populaire dans le style des romanciers et des feuilletonistes, et qui est aujourd'hui installé et achalandé. Dire que M. Bescherelle, si indulgent pour les néologismes, condamne absolument cette expression traînarde, c'est en faire, il me semble, une suffisante critique.

† MANIFIQUE, adj. Orthographe et prononciation vicieuses du mot « Magnifique, » dont l'articulation *gn* est mouillée. *On nous servit une fricassée manifique.* Cette faute, qui se fait en Lorraine et sans doute ailleurs, est une tradition du vieux français.

MANILLE, s. f. (*ll* mouillés.) Anse. *La manille d'un pot. La manille lui est demeurée à la main.* Terme suisse-roman, savoisien, languedocien et vieux français. En Dauphiné on dit : *Maneille;* à Lyon, *manillon;* en provençal, *maneyo;* en rouchi, *manique.* R. *manus.*

MANNE, s. f. Drogue purgative. On doit prononcer *mâne.*

† MANQUABLEMENT, adv. Immanquablement.

MANQUE À TOUCHE, s. m. (fig.) Manque à toucher, manque de tact, gaucherie. *Faire un manque à touche. Son manque à touche le mit dans un embarras cruel.* Au sens propre, les dictionnaires disent : « Un manque de touche, »

ou : « Un manque à toucher ; » mais l'expression *manque à touche* n'est jamais française.

MANQUER, v. n. *Ils ont manqué être pris. Il a manqué tomber ; elle a manqué s'estropier. Un cheval a manqué l'écraser.* Tous les dictionnaires et la majorité des grammairiens veulent qu'on ajoute la préposition *de,* et qu'on dise : Il a manqué DE tomber. Elle a manqué DE s'estropier.

MANQUER (SE). Manquer, se tromper, faillir. *Notre jeune écolier s'est manqué deux fois en récitant sa leçon. Suivez ce chemin, mes amis, vous ne pouvez pas vous manquer.* Terme suisse-roman, savoisien et méridional.

MANQUER (SE). Manquer, être de moins. *Quand le commissionnaire fut parti, et que je voulus reconnaître la somme, il s'y manquait dix francs.*

MANTEAU, s. m. *Le manteau d'un chat, le manteau d'un cheval, le manteau d'un chien.* On dit en français : « La robe. »

MANTILLAGE, s. m. Linge de table, assortiment de linge de table. *Un beau mantillage ; un mantillage usé.* En vieux français, *mantil* ou *mantiz* ont le même sens. Dans le canton de Vaud, en Savoie et à Besançon, *manti* signifie : « Nappe. » En latin, *mantile* veut dire : Essuie-mains, serviette.

MÂPELU, s. m. Malotru, bélître. Ce terme, qui nous vient du patois, signifie : « Mal pelé. » En vieux français, *pelu* ou *pellu* veut dire : Rempli de poils, sale, malpropre.

MÂPIS ou MÂPI, s. m. Bille, gobille, chique, petite boule de grès ou de marbre dont s'amusent les jeunes enfants. *Jouer aux mâpis. Le jeu des mâpis.* A Genève, ceux qui veulent mieux parler disent : *Marbron.*

MÂPU, s. m. Butor, lourdaud, malotru.

MARAGNOU, s. m. Muscardin. Voyez MALAGNOU.

MARAIN, s. m. Gravois, plâtras. *Un tombereau de marain.* Terme lyonnais, etc.

MARATAGE, s. m. Brocantage, troc.

MARATER, v. a. Brocanter, troquer, échanger. En provençal, *barata* a le même sens. En vieux français, *barater* signifie : Tromper, frauder.

MARATEUR, MARATEUSE, s. Brocanteur, brocanteuse.

MARBRON, s. m. Bille, gobille, *mâpis*. *Jouer aux marbrons. Le jeu des marbrons.*

MARC DE CAFÉ, MARC DE RAISIN, s. m. Le *c* final du mot *marc* ne se prononce pas, et la syllabe *ar* est très-brève.

MARCHANDEUR, MARCHANDEUSE, s. Celui ou celle qui dispute sur le prix d'une marchandise. *Il est très-riche, et pourtant très-grand marchandeur.*

MARCHER, v. a. Quand une Genevoise dit à quelqu'un : *Vous me marchez*, ou : *Vous me marchez dessus,* cela signifie : Vous marchez sur ma robe. L'expression : *Vous me marchez,* est un peu étrange, mais elle n'est pas particulière à notre ville. [Voyez les Glossaires méridionaux.]

MARCORET, s. m. Mercuriale, plante. Dans le canton de Vaud on dit : *Mercoret.*

MARGALLE, s. f. Sorte de petite cerise noire.

MARGOT, s. f. Femme ou fille inepte, sotte, stupide. S'emploie quelquefois adjectivement. *Votre Marianne est plus margot que je ne sais quoi.* En français, « Une margot » signifie : 1° Une bavarde; 2° Une éhontée.

MARGOTTE, s. f. Marcotte. *Une margotte d'œillet ; planter des margottes.* Français populaire.

MARGOTTER, v. a. Marcotter.

MARGUERITES, s. f. pl. (fig.) Cheveux grisonnants.

MARIAGE, s. m. *Au mariage et à la mort, le diable fait son effort.* Proverbe genevois qui signifie qu'à chaque *mariage* et à chaque *mort* les caquets et les médisances vont grand train.

MARIAUDER ou MARIAUTER, v. a. Ne s'emploie guère

que dans cette phrase : ***Mariauder un enfant***, c'est-à-dire : Le manier, le porter sans précaution, le faire sauter brusquement. ***Ne lui donnez pas cette petite fille à mariauder.***

MARIER, v. a. Se marier avec, épouser. ***Sais-tu que Jacques, le célibataire, va marier la fille à Truchet?*** Français populaire.

MARMANGER (SE), v. réc. Se quereller vivement, s'entre-manger. ***Nos deux voisines sont toujours à se marmanger.*** Terme peu noble, mais énergique.

MARMOTTEUR, MARMOTTEUSE, s. Celui ou celle qui a l'habitude de marmotter, de répliquer, de se plaindre sans raison. ***Tu es une marmotteuse, Jenny, et je te punirai.***

MARMOTTINE, s. f. Terme de modiste. Marmotte, sorte de mouchoir qui enveloppe la tête.

MARMOUNER, v. n. Marmonner, marmotter, marronner.

MAROQUIN, s. m. (fig.) ***En vouloir au maroquin,*** signifie : Ambitionner, convoiter les hautes places de la République. Expression figurée qui se prend d'ordinaire en mauvaise part.

MARQUAINE ou MARQUÉE, s. f. Craie rouge ou blanche.

MARTEAU, s. m. Dent mâchelière, grosse dent. ***Souffrir d'un marteau; se faire tirer un marteau.*** Terme populaire, fort usité dans la Suisse française, en Savoie, à Lyon et en Franche-Comté, mais qui n'a été recueilli jusqu'à présent par aucun dictionnaire français.

MARTEAU, s. m. Capron, grosse fraise ronde que l'on cultive dans nos jardins. [P. G.]

MARTÉRISER, v. a. Martyriser. ***Elle se martérise pour gagner quelques pauvres sous.*** A Neuchâtel on dit : ***Marturiser.***

MARTINATIER, s. m. Propriétaire ou directeur d'un martinet, c'est-à-dire, d'une usine.

MARTIN VIT, s. m. Sorte de jeu qu'on appelle en France :

« Petit bonhomme vit encore. » *Martin vit. — Vit-il toujours ? — Toujours il vit.*

MARTIROLET ou MARTIROLAT, s. m. Martelet, martinet de murailles, espèce d'hirondelle.

MARTYRE, s. m. (fig.) Nous disons, en retranchant l'article : *Souffrir martyre. Son bavardage incessant nous faisait souffrir martyre.* Les dictionnaires disent : « Souffrir LE martyre. »

MAS, s. m. Ce que nous appelons *Mas de maisons* s'appelle en français : « Île. » Et quand nous disons : *Trente poses de vigne en un seul mas,* les Français disent : « — — en un même clos. » Dans le vieux français, *mas* signifiait : Territoire appartenant à un même seigneur.

MÂSILLES, s. f. pl. Voyez MÂZILLES.

MAT (Prononcez *matt*), MATTE, adj. Se dit surtout du linge et signifie : « Qui a quelque humidité, qui est un peu mouillé. » *Des serviettes mattes. Les draps restent mats, lorsque, après la lessive, ils n'ont pas été suffisamment exposés au soleil.* Nous le disons aussi de la peau. *La transpiration commence, et la peau devient un peu matte.* En français, *mat,* adjectif, n'a aucun de ces deux sens. Dans le pays d'Enhaut (canton de Vaud), *matzo* signifie : « Humide. »

MATAFAN, s. m. Lourdaud, bélître. *Matafan que tu es, feras-tu une fois en ta vie quelque chose de bien?* Voyez MATE-FAIM.

MATAGASSE, s. f. Pie-grièche, et au figuré : Femme dont l'humeur est aigre et querelleuse. Dans le canton de Vaud on dit : *Matagasse* et *montagasse ;* en Languedoc, *amargasse;* en Provence, *darnagasse.* R. *agasse* (pie).

MATE ou MATTE, s. f. Terme des campagnards. Tas, monceau. *Une matte de foin.* Voyez MATOLLE. En Languedoc, *mate* signifie : Une touffe, une fane.

MATE-FAIM, s. m. Terme culinaire. Sorte de crêpe fort

nourrissante, et qui, par conséquent, *mate la faim. Matefaim aux pommes.* Terme suisse-roman, savoisien et français populaire. En patois on dit : *Matafan.*

MATERAT, s. m. Bécassine sourde. Quelques-uns écrivent *matras.*

MATIN, s. m. C'est parler mal que de dire : *J'irai grand matin ; on se lèvera bon matin.* Il faut dire : « J'irai DE grand matin ; on se lèvera DE bon matin. » C'est parler mal aussi que de dire : *Venez du matin ; on partira du matin.* [Voyez t. I[er], p. 159.]

MATINIER, IÈRE, adj. Matinal. *Tu es bien matinier, Victor..* « Matinier » est français, mais dans une acception un peu différente.

MATOLLE, s. f. Masse de beurre ordinairement ronde. *Une grosse matolle ; une petite matolle. Le beurre destiné à être fondu se vend en matolles.* Terme connu aussi dans la Suisse romane, en Chablais et dans le Faucigny. A Aigle (canton de Vaud), à Chambéry, et ailleurs sans doute, on dit : *Malotte.* Or, ce mot de *malotte* est notre mot de *matolle,* dont les lettres sont transposées. Dans le Jura, *matolle* signifie : Boule de neige façonnée entre les mains. R. *matte,* terme patois, qui veut dire : Tas, monceau.

MATOQUE, s. f. et adj. Nigaude, sotte, bécasse. *Tu es bien matoque, ma pauvre Thérèse, de croire tous les contes que ce jeune homme vient te faire. Oh! la matoque de fille, qui ne sait pas distinguer un lapin d'un lièvre!* Terme connu en Suisse et en Savoie. Quelquefois *matoque* se dit en parlant des choses. *Voyez cette matoque de cafetière, qui met une heure de temps à cuire!* A Reims, *mastoque* signifie : Lourdaud, grossier.

MATRAS, s. m. Engrais, fumier. [P. G.] Terme usité aussi dans le Jura. [Voyez MONNIER, *Vocabulaire de la langue rustique du Jura.*]

MATRASSER, v. a. Fumer un terrain, y épandre de l'engrais ou du fumier. [P. G.]

MAUVAIS, MAUVAISE, adj. Cet adjectif, pris dans le sens de « méchant, » se dit quelquefois des animaux, et surtout des bêtes à cornes. *Prenez garde, Messieurs : cette vache est mauvaise, elle donne.*

MAUVAISES RAISONS. Paroles offensantes, propos injurieux. *Dire des mauvaises raisons. Je lui parlais avec douceur et sans me fâcher ; mais lui, il s'est monté, et a fini par me dire un tas de mauvaises raisons.* Expression dauphinoise, etc.

MAYÔLE, s. f. (Prononcez *maïôle.*) Exclamation ironique, terme de moquerie, usité surtout parmi les enfants. *Oh! la mayôle, qui s'est laissé battre par une petite fille! Faites-lui tous mayôle!* Ce mot vient par corruption de *mariole,* qui, dans plusieurs dialectes de France, signifie : Un homme dont on ne fait point de cas, un homme de rien, un témoin peu digne de foi. En vieux français, *mariolet* voulait dire : Enfant inepte, jeune homme inconséquent. [Voyez le *Dictionnaire roman-wallon* de DON FRANÇOIS, et le *Dictionnaire français-latin* de ROBERT ESTIENNE, 1605, in-4°.]

MAZILLES ou MAZILS, s. f. pl. L'argent que possède une personne. *Avoir des mazilles. Compter ses mazilles.* Le peuple parisien dit : *Avoir de la mazille.* Dans le Berry et en Picardie, *mazille* signifie : Mauvaise monnaie de cuivre.

MÉCANIQUE (UN). *Le mécanique de l'horloge s'est dérangé.* « *Le mécanique* est palpable. » [CH. BONNET, *Contemplation de la nature,* XIe partie, ch. 27.] Ce mot est féminin.

MÉCREDI. s. m. Écrivez et prononcez « Mercredi. »

† MEDAILLE, s. f. *Regarde, papa, j'ai la medaille.* Écrivez et prononcez « Médaille. »

MÉDECINAL, ALE, adj. Écrivez « Médicinal. » Herbe médicinale, potion médicinale. [ACAD.]

MÉDILLON, s. m. Sorte de rigole pavée. *L'eau séjournait dans le médillon.*

MEICLE, s. m. (Prononcez *mey-clle*, *ll* mouillés.) Terme rural qui signifie : Mélange, et plus particulièrement : 1° Un mélange de seigle et de blé, soit Méteil. *Pain de meicle; farine de meicle; semer du meicle.* 2° Un mélange de paille et de foin, que les campagnards font manger en hiver à leurs vaches et à leurs chevaux. En Languedoc on dit : *Mescle.* Le verbe provençal *mescla* signifie : Mêler, mélanger. »

MÉLÈZE (LA). *La mélèze dure bien plus que le sapin.* Ce mot est masculin. Le genre féminin appartient au vieux français, et s'est conservé en Savoie et sans doute ailleurs. Nos campagnards prononcent *melèze.*

MELIZE, s. f. Plante médicinale. *Une infusion de melize.* Terme savoisien et lyonnais. Écrivez et prononcez « Mélisse. »

MÊLON-MÊLETTE, adv. Pêle-mêle. En Picardie on dit : *Melon-melette*; dans le patois bourguignon et en Franche-Comté, *maulin-maulo;* en Normandie, *mêli-mêlo.*

MEMBRÉ, ÉE, adj. *Un homme vigoureux et bien membré.* Terme français populaire. Dites : Membru, c'est-à-dire : Qui a les membres gros et puissants.

MÉMORISATION, s. f. Voyez MÉMORISER.

MÉMORISER, v. n. Apprendre par cœur et retenir ce qu'on a appris. *Les orateurs ont souvent une peine extrême à mémoriser. Le travail de la mémorisation est pour beaucoup de prédicateurs un travail ingrat et difficile.* Termes excellents.

MÉNAGE, s. m. Nous disons : *Se mettre à son ménage.* Nous disons également : *Se mettre dans son ménage. Aussitôt mariés, les futurs époux se mettront dans leur ménage; se mettront à leur ménage.* Le dictionnaire de l'Académie dit : « Se mettre EN ménage. »

MÉNAGÈRE, s. f. Petit tablier de femme.

MENÉ, NÉE, adj. Se dit des choses, et signifie : « Usé. » *Un habit mené; des serviettes menées.*

MENER, v. a. (fig.) Dans le langage des campagnards : *Un tel mène sa soixantième année,* signifie : Un tel est dans sa soixantième année ; il court sa soixantième année.

MENER SA LANGUE. Jaser, bavarder, médire.

MENER UNE CONDUITE. *Ce jeune homme ne mène pas une conduite qui lui fasse honneur.* On dit en français : Tenir une conduite. Mais il est correct de dire : Mener une vie. Ce jeune homme mène une vie dissipée.

MENIÈRES, s. f. pl. Lisières, bandes d'étoffe ou cordons attachés aux robes des petits enfants pour les soutenir quand ils s'essaient à marcher. *Votre petit John marche-t-il ? — Vous m'excuserez, Monsieur : il va encore avec les menières.*

MENILLE, s. f. Jeu de cartes, espèce de brelan. Au sens figuré nous disons de quelqu'un qui est dupe dans une affaire : *Il est menille.*

MENTEUR, s. m. Le proverbe suivant : *On attrape plus vite un menteur qu'un voleur,* signifie : Que les mensonges se découvrent facilement. Ce dicton, très-répandu à Genève et chez nos voisins, ne se trouve dans aucun des dictionnaires que j'ai consultés.

MENTON À TAPETTE, s. m. Menton pointu et recourbé, menton DE galloche, et non pas *menton à galloche,* comme nous le disons ordinairement.

MENUSAILLE, s. f. Menuaille, petite monnaie. *Il ne m'a payé qu'en menusaille.* Dans la Franche-Comté on dit : *Menuisaille.*

MENUSERIE, s. f. Menuiserie. MENUSIER, s. m. Menuisier.

† MÉNUTIE, s. f. Minutie. MÉNUTIEUX. Minutieux.

MÉPHIBOSET, s. m. Petit homme mal bâti. « La chambre

de Milice pourra dispenser du service les malades et les *méphibosets.* » [*Troisième Visite de l'aristocrate;* brochure genevoise anonyme, année 1791.] On dit quelquefois au féminin : *Méphibosette. Une petite méphibosette.*

MÉPRISER (SE), v. pron. Mépriser, dédaigner; se refuser par fierté à faire une chose. *Oui, Monsieur le pasteur, je dois vous le dire : Ma fille se méprise de porter l'eau; elle se méprise même d'aller promener avec nous. Ton père est cordonnier, et tu te méprises de prendre cette profession?*

MERANDE ou MERENDE, s. f. Terme des campagnards. Petit repas qui se fait à quatre heures de l'après-midi; goûter. Dans plusieurs de nos villages, ce repas s'appelle *goûtairon.* Le repas de onze heures ou midi s'appelle *goûta;* le repas du matin, *din-na* ou *déna;* le repas du soir, *s'pă* ou *ch'pă.* Le mot *merande,* connu dans toute la Suisse romane, en Chablais, en Faucigny et dans les trois quarts de la France, appartient au vieux français. R. lat. *merenda.*

MERCI DE. *Merci de la peine; merci du compliment; merci de votre bon souvenir.* Cette expression familière, très-usitée chez nous et probablement dans tous les pays où l'on parle français, n'est consignée nulle part. Les dictionnaires disent : « Merci, » sans ajouter de régime.

MERDAILLON, s. m. Terme injurieux, dont on qualifie quelquefois un bambin ridicule, un blanc-bec, un petit bonhomme qui veut se donner de grands airs. Terme français populaire.

MÈRE, s. f. Nous disons proverbialement : *C'est tout ma mère m'a fait,* pour signifier : C'est tout un; il n'y a aucune différence entre ces choses; c'est blanc bonnet, bonnet blanc. *Prenez l'oncle, prenez le neveu : c'est tout ma mère m'a fait;* c'est-à-dire : Ils ne valent pas mieux l'un que l'autre.

MÉRÉDI, s. m. Raifort sauvage. Ce terme, connu dans le

canton de Vaud, vient de l'allemand *Meerrettig,* qui a le même sens que *mérédi.*

MÉRIDIEN (LE). *Régler une pendule au méridien.* Terme dauphinois et provençal. Dites : À la méridienne.

MERINGUÉ, ÉE, adj. Terme de pâtissier. *Tôfet meringué; biscuit meringué; bâton meringué.* « Meringue » est français.

MERISE, s. f. Ce que nous appelons à Genève *merise,* s'appelle en français : « Griotte. » La *merise* est une cerise sauvage. La *merise douce* est une « Guigne. »

MERISIER, s. m. Griottier, guignier.

MERVEILLES, s. f. pl. Rubans de pâte cuits dans le beurre. *Un plat de merveilles. On nous servit à goûter des croûtes dorées et des merveilles.*

MESAILLE, s. f. Terme des collégiens. Argent. Voyez MESUAILLE.

MÉSENTENDU, s. m. Malentendu, c'est-à-dire : Paroles ou actions prises dans un autre sens que celui où elles ont été dites ou faites. *Éclaircir un mésentendu.* « Par un *mésentendu* survenu dans ce voyage, le prince royal eut le malheur de tomber dans la disgrâce du roi son père. [SEIGNEUX DE CORREVON, *Mémoires sur Frédéric le Grand,* t. Ier, p. 12.] Terme universellement connu et usité en Suisse, en Savoie et en France, mais non admis jusqu'à présent dans les dictionnaires.

MÉSENTENTE, s. f. Malentendu. *Arrangeons-nous de manière qu'il n'y ait point de mésentente.* On lit dans le *Journal de Genève* de 1848, n° 84 : « La proposition de Mr V** est adoptée. (Discussions, bruit, mouvements et *mésentente* prolongée.) » Je pense qu'ici *mésentente* signifie : Le fait de ne pas entendre.

MESONS, s. m. pl. Voyez MEZONS.

MESSELIER ou MESSALIER, s. m. Messier, garde cham-

pêtre temporaire. Terme vaudois et lyonnais. On disait en vieux français : *Messilier* et *messeillier*.

MÉTAN ou plutôt MEYTAN, s. m. En patois ce mot signifie : Milieu. Terme franc-comtois. Dans le patois bourguignon, dans le patois du Berry, à Reims, en Normandie et en vieux français on dit : *Mitan*. Dans le patois de l'évêché de Bâle on dit : *Mitan* et *moïtan*. Le dictionnaire de MONET [1636] donne comme synonymes les trois mots : *Meilieu*, *milieu* et *mitan*. En allemand, *Mitte*.

MÉTEGUETTE (À LA). Locution adverbiale qui signifie : Chichement. *Tu m'en donnes à la méteguette. Tu me sers à la méteguette ;* c'est-à-dire : Tu me regrettes ce que tu me sers. Dans le canton de Vaud, *meteguet* se dit d'un homme minutieux, lambin, doucereux. Dans les Alpes le verbe *metegà* signifie : Assigner, dans une famille, à chacun sa portion du bien commun. R. *mitigare ?*

MÉTIAFOU ou MATIAFOU, s. m. Demi-fou, cerveau timbré, original. En patois, *matî-ă* ou *meytî-ă* signifient : « Moitié. »

METTRE À COIN, v. a. Serrer, mettre de côté, tenir en réserve. *Son mari lui a pris et a fioulé les quatorze écus qu'elle avait mis à coin.*

METTRE DES DENTS. Nous disons d'un petit enfant : *Il met ses dents*. On dit en français : Les dents lui percent, ou : Les dents lui viennent, ou : Il fait ses dents. De ces trois expressions, les deux premières sont les plus correctes.

METTRE SUR QUELQU'UN. Terme d'encan. Enchérir. *Il a mis trois francs sur moi, et je n'ai pas eu cette belle commode. Faisons un accord : je ne mettrai pas sur vous, ni vous sur moi.* Expression neuchâteloise. [Voyez GUILLEBERT, *Vocabulaire du dialecte neuchâtelois*, 2e édition, p. 295.]

METTRE (SE), v. pron. *Se mettre d'une société ; se mettre*

d'une confrérie. Il s'est mis du complot. Dites : Entrer dans une société ; entrer dans une confrérie ; entrer dans un complot.

METTRE (SE), v. pron. *Se mettre dans les dettes.* S'endetter. Expression très-adoptable et vraisemblablement très-répandue.

† MEUR, MEURE, adj. Mûr, mûre. *Un fruit mal meur. Meur* appartient au vieux français, et se dit encore vulgairement dans tout le nord de la France, en Savoie et dans la Suisse romane.

MEURAISON, s. f. Terme des campagnards. Maturité.

MEURE, s. f. Mûre, sorte de fruit. *Une seille de meures. Cueillir des meures. Aux meures! Aux belles meures!* est le cri de nos revendeuses à la fin du mois de juillet. Terme français populaire et vieux français.

MEURIER, s. m. Mûrier.

MEURON, s. m. Mûre sauvage, baie de ronce. *Piquer des meurons.* Terme vaudois, bressan et vieux français. A Rumilly (Savoie) on dit : *Mûron;* en Franche-Comté, *mavuron.*

MEZONS, s. m. pl. Espèces sonnantes, argent. *Il est riche, celui-là ; il a des mezons.* Dans le langage des collégiens, *mezon* signifie : Petit morceau de cuivre.

† MIALER, v. n. Miauler. *Le minon enfermé mialait.* Terme parisien populaire, etc.

MIDI, suivi du pluriel. *Midi ont sonné. Nous dînons à midi précises. Je vous attends vers les midi.* Toutes ces phrases sont vicieuses, et il faut dire : Midi est sonné ; nous dînons à midi précis ; je vous attends vers midi.

MIE, s. f. Terme rural. Meule ou pile de foin ou de paille, de forme conique, qu'on fait en plein air dans le voisinage des maisons qui ne sont pas assez grandes pour contenir toute la récolte. [P. G.] En Franche-Comté, en Bourgogne

et dans le nord de la France on dit : *Moie.* Chez nos campagnards, *mouë* signifie : « Monceau. »

† MIENNE (LE). Le mien. *Rends-moi ce mâpis, c'est le mienne.* — *Le tienne ! tu es-t-un menteur.* Notre prononciation, dans ces mots *mienne* et *tienne*, est très-nasale, s'éloignant ainsi de la prononciation française et s'approchant beaucoup de la prononciation patoise (*mein-nà*).

MIES, s. f. pl. *Mies de pain*, miettes de pain.

MIEUX, adv. Plutôt. *Finiras-tu de nous ennuyer, Jacot ? — C'est bien mieux toi qui nous bassines.*

MIEUX DE. Plus de. *Il a hérité mieux de cent louis. La Josette a mieux de trente ans.* Locution savoisienne, lyonnaise et méridionale.

MIEUX (LA). Le mieux. *Au dernier bal, c'était notre Clémentine qui était la mieux,* c'est-à-dire : Qui était la plus jolie, qui était LE mieux.

MIEUX VALUE, s. f. *Il nous fallut encore payer cent francs pour la mieux value.* Dites : La plus value. Terme neuchâtelois, savoisien, franc-comtois, lorrain, etc. *Value,* en vieux français, signifie : « Valeur. »

MIFFE, s. f. Terme de boucherie. Rate. *Je te prie, Isabeau, de ne plus te laisser donner de la miffe pour garneçon.* Nos campagnards, et ceux du canton de Vaud, disent : *La mefă,* d'où ils ont formé le verbe *em'fà,* essouffler.

MIGNON, adj. *Aller de son pied mignon,* signifie chez nous : Aller à pied, voyager lestement et sans frais. L'Académie dit : « Aller de son pied gaillard. »

MI-LAINE, adj. *Robe mi-laine,* robe qui est moitié laine et moitié coton.

MILLE-PIEDS, s. m. Scolopendre, insecte.

MILLION, s. m. Terme de maçon. Brisures, éclats de cailloux.

MILLIONNER, v. a. Émier, émietter. S'emploie le plus sou-

vent avec le pronom personnel, et signifie : S'émier, s'émietter, se briser, se séparer en petits morceaux comme le fromage persillé, ou comme certaines sucreries et pâtisseries. [P. G.]

† MIMERO, s. m. Numéro. En Picardie ont dit : *Limero.*

MIMEROTER, v. a. Numéroter.

MINAGE, s. m. Défoncement. *Le minage d'une vigne. Faire un minage.* Terme savoisien.

MINÇOLET, ETTE, adj. et s. Se dit des personnes et des choses, et signifie : Maigre, petit, chétif, mince. *Une jeune fille minçolette. Tu me coupes là un morceau de pain qui est bien minçolet.* Terme savoisien.

MINE, s. f. Visage. *Se laver la mine. Regarde-toi au miroir, tu as la mine bien sale.*

MINER UN TERRAIN. Terme d'agriculture. Défoncer un terrain, le fouiller à deux ou trois pieds de profondeur, en ôter les pierres, y mettre du fumier ou de la terre nouvelle.

MINON, s. m. Sorte de palatine, fourrure que les dames portent sur le cou en hiver. Français populaire.

MINON, s. m. Terme des campagnards. Chaton, fleur pendante et en forme de chenille, que portent certains arbres, comme le coudrier, le noyer, le chêne et le saule. [P. G.] A Genève nous appelons *minons* (s. m. pl.), cette poussière qui s'agglomère sous les lits, sous les armoires, sous les commodes, et qui y revêt la forme de chatons. *Balayer les minons; enlever les minons; pannosser les minons.*

MINUIT, suivi du pluriel. *Sur les minuits. L'orage commença contre les minuits.* Ce pluriel, quoique d'un fréquent usage, n'est pas correct. On doit dire : Sur LE minuit. On peut dire aussi : « L'orage commença vers minuit. »

MINUIT (LA). C'est ainsi qu'on parlait anciennement. Ce mot est aujourd'hui masculin ; on dit : Le minuit et le midi.

MIOTISE, s. f. Thym, plante aromatique.

MIRER, v. a. (fig.) Viser, avoir en vue certaine fin. *Il mire une riche et belle veuve. Je crois que tu mires ta cousine.* Dans la comédie de *Fanchon la Vielleuse*, on lit cette phrase : « Il VISE la jeune personne. » [Acte Ier, scène 9.]

MIROLON ou MEROLON, s. m. Pinson des Ardennes, pinson de montagne.

MISE, s. f. Dans le langage des écoliers, *Faire mise* ou *faire mise ensemble,* signifient : Mettre en commun les enjeux, s'associer. *N'est-ce pas, Isaac, on est ami, et on fera toujours mise ensemble?*

MISER, v. a. Enchérir, mettre une enchère. *Si tu viens demain à l'encan, tu auras soin de ne pas miser sur moi. Qu'as-tu misé au dernier encan? J'ai misé un placard, six tablats et deux escabelles.* Terme suisse-roman et savoisien.

MISSER-JEAN, s. m. *Poire de misser-Jean.* On dit en français : Poire de messire-Jean.

MITE, s. f. Mitaine, miton long. *Tricoter des mites.* Terme suisse, savoisien, lyonnais, limousin, etc.

MITENANDRE, s. f. Cortége, suite, séquelle. *Le mari, la femme, le beau-frère, et toute la mitenandre.* Terme vaudois, formé des mots allemands *mit einander*, qui signifient : Ensemble, de compagnie.

MODÀ, v. n. Terme patois fort connu. S'en aller, quitter l'endroit où l'on est. *No-z alin modà* (nous allons partir.) Dans le Berry, *Moder* est verbe actif, et signifie : Lâcher les bestiaux, les mener paître ; en languedocien *mudà* veut dire : Déménager, déloger.

MOGEON, s. m. Veau, veau d'un an. Terme suisse-roman et savoisien. Au figuré, *mogeon* se dit d'une fille ou d'une femme épaisse de corps et d'esprit. *Votre Albertine est un peu mogeon, elle a l'air mogeon.*

MOGLION, s. m. Voyez MOLION.

MOGNON, s. m. Moignon.

MOINDRE, adj. Malingre, faible, indisposé. *La jeune Caroline est toute moindre aujourd'hui : elle garde la chambre.*

MOINDROLET, ETTE, adj. Diminutif de *moindre.* Se dit surtout des personnes et signifie : Petit, maigre, chétif. *L'enfant a une excellente nourrice, et pourtant il reste bien moindrolet.*

MOINEAU, s. m. (fig.) Homme dont on fait peu de cas. *Quel sot moineau que votre Mr Dubreuil !*

MOINEAU SOLITAIRE, s. m. Merle de rocher.

MOINS, adv. Voyez DU MOINS, t. Ier, p. 159.

MOIRE, s. f. Voyez MOUARE.

MOIS D'AVRIL, s. m. Poisson d'avril. *Donner un mois d'avril.* Terme suisse-roman et savoisien.

MOIS DE MAI, s. m. Aubépine. A Bordeaux, dans le Berry et ailleurs, on dit : *Du mai* (*du mai en fleurs*).

MOISIR, v. n. (fig.) Faire trop lentement une chose, lambiner dans un message. *Va-t'en faire cette commission, et tâche surtout de n'y pas moisir.* Expression triviale.

MÔLAN, s. m., ou MÔLAN-NE, s. f. Vent d'est. Voyez VENT.

MOLETTE, s. f. Pierre à aiguiser des faucheurs. Terme suisse-roman et savoisien. R. *mola.*

MOLIÈRE, s. m. Terme des campagnards. Émouleur, rémouleur, gagne-petit, *aiguiseur.* Le terme patois est : *Molaire* ou *molidre,* dont *molière* est une corruption, ou plutôt un raffinement. Dans le canton de Vaud on dit : *Molâre,* et à Chambéry, *molaire.* Dans notre patois le verbe *molà* signifie : Aiguiser.

MOLION, s. m. Salamandre, reptile amphibie.

MOLLACHE, subst. et adj. féminin. Personne flasque, molle, lâche au travail, dénuée de toute énergie. On dit en français, dans un sens analogue : Mollasse. « Un individu lourd et mollasse. » [Voyez BESCHERELLE, *Dict. National.*]

MOLLASSE, s. f. Sorte de grès tendre. *Un parpaing de mollasse; un escalier de mollasse.* Terme suisse-roman, savoisien et dauphinois.

MOLLE, s. f. *Avoir la molle,* signifie : N'avoir pas le cœur au travail, être plus disposé à flâner qu'à s'occuper. *J'ai la molle; la molle me gagne; la molle me tient.*

MÔMASSE, s. f. et adj. Augmentatif de *môme.*

MÔME, s. f. et adj. Fille ou femme inepte, sotte, stupide. *Je ne sais pas ce que j'ai; mais je suis toute môme aujourd'hui.* Dans le patois vaudois on dit : *Moumü.*

MÔMICHON, s. m. Nigaud. *Mômichon que tu es! Avoir peur d'une levrette, d'une petite levrette.*

MÔMIER, MÔMIÈRE, subst. Dénomination inconvenante par laquelle on désigne quelquefois les membres de l'Église dissidente. *C'est un mômier. Il donne dans la mômerie. Il s'emmôme; il s'est emmômé.*

MÔMIÈRE, s. f. Cabas, sorte de panier en tresses de paille, plat sur sa hauteur et terminé par deux anses.

MONETIER. Village près de Genève, dans le mont Salève. Ce nom peut s'écrire indifféremment : *Monetier, Mounetier, Moneti* et *Mouneti,* la terminaison *i* (pour *ier*) appartenant au patois. DE SAUSSURE écrit *Monetier.* Dans l'origine de la langue française, *monstier, montier, moustier* et *moutier,* ont signifié : 1° Couvent; 2° Église cathédrale; 3° Paroisse. R. *monasterium.*

MONPÈR! Sorte d'exclamation fort usitée en Suisse et en Savoie. *Monpèr, que c'est beau! Monpèr, que tu es patet! Monpèr, que vous arrivez tard!* Cette expression n'est autre chose que les deux mots *mon père!* mal prononcés, et substitués, par convenance, à l'exclamation . « Mon Dieu! »

MONSIEUR DE TROP. Se dit d'une personne surnuméraire, et par cela même embarrassante. *Mme N**, qui avait six*

filles, vient d'accoucher d'un garçon : cet enfant ne sera certes pas Mr De Trop. On dit dans le même sens : *Mlle De Trop.*

MONTAGNE (LA). Le Salève, la montagne par excellence (pour les Genevois). *Dis donc, Bernard : que fait-on jeudi matin ? — Ne sais-tu pas ? On va déjeuner à la Montagne, et l'on revient avant midi par la Croisette.*

MONTAGNES (LES). Nos horlogers désignent par ce nom les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds, situées toutes deux dans les montagnes du canton de Neuchâtel. *S'établir aux Montagnes. Travailler pour les Montagnes. La fabrique de Genève soutient avec les Montagnes une concurrence journalière et difficile.*

MONTANT, s. m. Encouragement, stimulant, courage, cœur. *Donner du montant. Avoir du montant. Notre Samuel était découragé ; ce petit succès lui redonnera du montant.*

MONTÉE (LA). La maison. *Est-ce dans cette montée que loge Mr le docteur N** ? Connaissez-vous Mr le dizenier Z** ? — Si je le connais ! Il reste dans notre montée.* « Montée, » en français, signifie entre autres : 1° Petit escalier dans une maison de pauvres gens ; 2° Chaque marche d'un escalier. [ACAD.]

MONTER SUR... Nous disons : *Monter sur une échelle ;* on doit dire : « Monter À une échelle. »

MONTEUR DE BOIS, s. m. Scieur de bois.

MONTICULE (UNE). Ce mot est masculin. Il est formé du mot latin *monticulus,* qui est masculin.

MONTURE, s. m. Mauvaise plaisanterie, tour malin, malice concertée entre des camarades contre un d'entre eux. *Faire une monture. Préparer une monture. La monture a échoué.* Terme de bonne fabrique, et qui n'a pas d'équivalent exact en français.

MOQUE, s. f. Chose de peu d'importance, bagatelle. S'emploie

d'ordinaire avec la négation. *Ce n'est pas de la moque,* ce n'est pas peu de chose. Terme neuchâtelois et vieux français.

MOQUER (SE), v. pron. Proverbialement : *Donner à plus riche que soi, le diable s'en moque,* signifie : Que les largesses faites à des riches, étant rarement désintéressées, le diable ne peut ni ne doit en tenir compte. On donne souvent une tout autre signification à ce proverbe.

MORAINE ou MORÈNE, s. f. Falaise, terres escarpées au bord d'un torrent, d'un fleuve, d'une rivière. *Les moraines de Champel; les moraines de Pinchat; les moraines de Cartigny; les moraines du bois de La Bâtie.* Dans les Alpes de Savoie on appelle *moraine* une enceinte de pierres au pied des glaciers.

MORBIER, s. m. Pendule ou horloge à poids, qui se fabriquait anciennement au village de Morbier, département du Jura.

MORFER, v. a. Bâfrer, manger avec avidité. Dans le vieux français, on disait : *Morfier;* et l'on trouve dans Rabelais *morfailler,* en ce même sens.

MORGILLER, v. a. Mordre par petites entamures, mordiller. *Morgiller son pain.*

MORIGINER, v. a. Morigéner. *Son père l'a convenablement moriginé.* Terme suisse-roman, savoisien, français populaire et vieux français.

MORSILLER, v. a. Mordre légèrement et à plusieurs reprises, mordiller. *Morsiller une pomme.* Terme savoisien et lyonnais.

MORTAISE, s. f. (fig.) *Avoir sa mortaise,* signifie : « Être ivre. » *Le cocher avait sa mortaise.* Expression triviale.

MORT-À-PÊCHE, s. f. (Prononcez *mor-ta-pêche.*) Crin de Florence, crin d'empile, crin très-fort sur lequel on monte l'hameçon.

MORTUAIRE, s. m. Acte de décès, extrait mortuaire. *Il de-*

vait se procurer le mortuaire de son grand-oncle. Ce mot, très-usité chez nous, mais inconnu aux dictionnaires, se trouve dans le *Glossaire de l'ancien Droit français,* de MM. DUPIN et LABOULAYE.

MOTET, s. m. Visage. *Un vilain motet.*

MOUARE ou MOIRE, s. f. Saumure. Nous disons d'un mets et d'un assaisonnement quelconque où le sel domine trop : *Cela est salé comme de la moire.* Terme suisse-roman et savoisien. En Franche-Comté on dit : *Muire;* en Languedoc, *mière.* Dans le patois vaudois, le verbe *mouairi* signifie : « Saler avec excès. » R. lat. *muria*, saumure.

MOUCHE, s. f. *De la mouche de chandelle.* Dites : De la mouchure de chandelle. A Lyon, à Nancy et sans doute ailleurs, on dit : *Du mouchon;* en Dauphiné, *du mouc.*

MOUCHET, s. m. Signifie : 1° Houppe, bouffette, freluche, floccon, assemblage de plusieurs filets de soie, d'or, d'argent, de laine, liés ensemble par un bouton en forme de gland à sa partie supérieure. *Les mouchets d'une bourse; les mouchets d'une canne. Nos bonnets de nuit sont ordinairement surmontés d'un mouchet.* VOLTAIRE a dit : « Un chapeau de pourpre... auquel pendaient quinze *houppes* d'or. » [*Lois de Minos*, note 96e.] Nous aurions dit à Genève : Quinze *mouchets. Mouchet* signifie : 2° Touffe, bouquet. *Un mouchet d'arbres; un mouchet de cerises; un mouchet de noisettes* (un trochet de noisettes). 3° *Mouchet* se dit pour : Groupe, peloton. *Un mouchet d'abeilles; un mouchet de curieux. Les émeutiers étaient par mouchets sur la grande place.* Terme suisse-roman et savoisien. En Normandie, *mouchet* a le sens de « Monceau. » [Voyez le *Dictionnaire du patois normand,* par MM. DUMÉRIL.]

MOUCHETTE (LA). Les mouchettes.

MOUCHILLON, s. m. Moucheron. *Être inquiété par les mouchillons.* En vieux français, on disait : *Mouscaillon.*

MOUCLAR, s. m. Hameçon. *Des mouclars rouillés.* Dans le canton de Vaud on dit : ***Moclar;*** en provençal, ***mousclaou;*** dans le Jura, ***bouclard***, (selon le dictionnaire de M. MONNIER).

MOUFFE, s. m. Moufle, gros gant. *Une paire de mouffes.* Terme lorrain, parisien populaire, etc.

MOUGNE, s. f. *Faire la mougne,* signifie : Faire la moue, être de mauvaise humeur, bouder. A Chambéry, on dit : *Faire la mogne.* En provençal, *mougno* veut dire : Moue, grimace.

MOUGNON, s. m. Moignon. En provençal, *mougnoun.* Dans le reste de la France, *mognon.*

MOUGONNER, v. n. Bougonner, murmurer, gronder entre les dents.

MOUILLE, s. f. Mouillure, humidité. *Ne laissez pas cet enfant dans la mouille.* Terme suisse-roman, savoisien, franc-comtois, etc. Nous disons dans le même sens : ***Mouillon.*** *Laisser un enfant dans le mouillon.*

MOUILLES, s. f. pl. Nous appelons ainsi des sources qui ne font que suinter dans les prairies, et qui, fournissant à l'herbe de ces prairies une température plus élevée pendant l'hiver, y produisent une herbe précoce et excellente, très-propre à refaire les vaches qui ont vêlé, etc. [P. G.]

MOULE, s. m. Mesure de capacité pour le bois : c'est un carré dont le côté a cinq pieds quatre pouces. Terme suisse-roman et lyonnais.

MOULER, v. n. Caponner, se comporter lâchement, saigner du nez. *D'entrée il faisait le rodomont, et quand il a fallu se battre, il a moulé.* En provençal, *moulà* signifie : Mollir.

MOULETON, s. m. Molleton, étoffe de laine moelleuse. « Une camisole de molleton ; un gilet doublé de molleton. » [ACAD.]

MOULU, LUE, part. Émoulu. *Notre Théodore est tout frais*

moulu de l'Académie, c'est-à-dire : Est tout nouvellement sorti de l'Académie. Terme méridional, etc.

MOURGET, s. m. Vent soufflant de Morges pour les habitants du Chablais.

MOURMÉ, MÉE, adj. Stupide, abruti.

> C'était Monsieur son fils, un pauvre rapélu,
> Plus matafan, plus *mourmé*, plus mâpu !
>
> [CH.]

En Normandie, *mourmaud* signifie : Songe-creux, morose.

† MOURVE, s. f. Morve.

MOURVEUX, EUSE, adj. et subst. Morveux. *Voyez cette mourveuse, de quel ton elle réplique à sa mère !*

MOUSET ou MUSET, s. m. Petite souris des champs, à courte queue, à museau fort pointu, et que les chats ne mangent pas, quoiqu'ils lui donnent volontiers la chasse. Terme suisse-roman et savoisien. Le nom français est Musette ou Musaraigne. Le dictionnaire de Bescherelle donne une fausse définition de ce mot.

MOUSTACHES, s. f. pl. *Il relevait ses moustaches ; il essuyait ses moustaches ; il admirait ses moustaches.* Dans ces exemples et dans les exemples analogues, il est infiniment plus correct d'employer le singulier et de dire : Il relevait SA moustache ; il essuyait SA moustache ; il admirait SA moustache. La phrase suivante est tirée de *Gil-Blas*, livre II, ch. V : « Un nez fort épaté lui tombait sur une moustache rousse. » L'exemple suivant est tiré de J.-J. ROUSSEAU : « Fantasque fut enfin mariée à un roi voisin qu'elle préféra, parce qu'il portait la plus longue moustache. [*La reine Fantasque.*] Tous les dictionnaires s'accordent en ce point, mais il faut avouer que beaucoup de bons écrivains, surtout parmi les modernes, ont fait usage du pluriel.

MOUSTACHON, s. m. Celui qui porte moustache et qui, par

cela même, fait l'homme d'importance et le fier-à-bras. *Tu te crois un fameux moustachon, et tu n'as que seize ans!*

MOÛT, s. m. Nous disons proverbialement d'un potage ou d'un mets quelconque mal assaisonné : *Cela n'a ni goût ni moût*, et cette locution est aussi employée figurément. *Il nous racontait ses voyages longuement et platement, cela n'avait ni goût ni moût*, c'est-à-dire : Ni goût ni piquant.

MOUTAÎLE ou MOUTELLE, s. f. Motelle, sorte de poisson.

MOUTELÉ, LÉE, adj. Tacheté, étoilé. Ce terme, qui appartient à la langue de nos campagnards, ne s'emploie guère qu'en parlant des bestiaux. *Une vache moutelée; un bœuf moutelé*. Terme suisse-roman et savoisien.

MOYENNÉ, NÉE, adjectif. Riche, aisé. *Le cadet est plus moyenné que son frère*. Terme signalé dans le *Dictionnaire rouchi-français* de HÉCART, 3me édition.

MULÂTRE, adj. Métis. *Un canari mulâtre.*

MULE, s. f. Sorte d'engelure. *Avoir la mule aux talons*. En français ce mot ne s'emploie qu'au pluriel. « Avoir les mules au talon. » [ACAD.]

MULE, s. f. *Faire mule,* terme du jeu de cartes, signifie : Faire capot. [P. G.]

MURGUET ou MEURGUET, s. m. Muguet, fleur. *Cueillir des murguets. Un bouquet de murguets.*

MUSAILLE, s. f. Quantité de petite monnaie, menuaille.

MUSCADET (UN). Dites : Une muscadelle. Espèce de poire qui sent un peu le musc.

MUSCATE, s. f. et adj. *Noix muscate; rose muscate. La muscate dominait trop dans ce ragoût.* Dites : « Muscade. »

MUSILIÈRE, s. f. Muselière.

MYRTRE, s. m. Myrte, arbrisseau. *Une branche de myrtre.* Terme suisse-roman, limousin, lorrain, etc.

N

NACRE (DU). Ce mot est féminin.

NAGEOTTER, v. n. Nager un peu, nager avec difficulté. *Mon chien a les pattes fort courtes, et il ne peut que nageotter.*

NAGER, v. n. Nous disons proverbialement d'une personne qui est dans l'abondance, d'une personne qui est riche, ou qui est en voie de le devenir : *Elle nage en pleine eau.* L'Académie dit : « Elle nage en grande eau ; » et c'est ainsi que s'exprime LE SAGE dans son roman de *Guzman d'Alfarache :* « Quand j'ai nagé en grande eau, j'ai toujours eu le malheur de m'y noyer. » [Livre VI, chap. VIII.]

NAILLER, v. a. Terme des campagnards. Casser les noix et les trier. *Nous irons ce soir nailler les noix chez M. l'adjoint.* [P. G.]

NAIMBOT, BOTE, subst. Nabot, nabote. Celui ou celle qui est d'une taille ridiculement petite. *Un petit naimbot, une pauvre naimbote.* Terme vieux français. On dit en Savoie : *Nambot.*

NAINNAIN, s. f. Terme enfantin. Nourrice.

NAISER (SE), v. pron. Se moisir. On le dit principalement du linge. *Un linge naisé* est celui qui a souffert de l'humidité et qui en a contracté des taches ; ces taches s'appellent *taches de naisé.* Terme suisse-roman. En Dauphiné, en Franche-Comté, chez nous et sans doute ailleurs, *naiser le chanvre* c'est : Le faire rouir.

NÂNE, s. f. Nourrice. *L'enfant pleure ; appelez la nâne. Notre Lili ne veut pas quitter sa nâne.*

NANQUINET, s. m. Dites : Nanquinette, s. f.

† NANSE, s. f. Nasse, instrument d'osier ou de fil de fer servant à prendre du poisson. *Tendre des nanses ; lever les*

nanses. Terme suisse-roman, savoisien et vieux français.

NANT, s. m. Ravin boisé au fond duquel coule un petit ruisseau. *Le nant de Frontenay; le nant de Jargonand; le nant d'Avenchet; le nant de Roulave.* Dans le Faucigny (Savoie), un *nant* est Un torrent; et on le dit particulièrement de certains torrents impétueux qui descendent du Mont-Blanc ou des montagnes voisines; tels sont : *le Nant-Noir, le Bon-Nant, le Nant-Bourant.* Le dictionnaire de Bescherelle traduit le mot de *nant* par celui de : Cascade ; c'est une grande erreur. Dans le vieux français, *nant* signifiait : « Vallée, » s'il faut en croire le *Dictionnaire du Vieux langage*, de LACOMBE.

NANT DE BRAILLE, s. m. Usure; usurier. *Faire le nant de Braille. Être nant de braille.* Cette expression, purement locale, vient d'un *nant*, près de Coppet, où se commettaient jadis des vols et des assassinats. [*Glossaire* de GAUDY.]

NANZOU, s. m. Mallemolle, espèce de mousseline ou de toile de coton blanche, claire et très-fine, qui est apportée des Indes orientales.

NAPPAGE, s. m. Linge de table, c'est-à-dire : Nappes et serviettes. *Nappage uni; nappage damassé.* Terme suisse-roman, lorrain, etc.

NARCISSE (UNE). *Une belle narcisse.* Ce mot est masculin.

NATOURI, s. m. Batelier. Ce terme vieillit.

NAVETTE, s. f. Petite brioche sucrée.

NAYER, v. a. et SE NAYER, v. pron. Ancienne orthographe et ancienne prononciation des mots « Noyer » et « Se noyer. »

NE, part. négat. *Tu as payé ce châle plus qu'il vaut.* Dites : Plus qu'il NE vaut.

NÈFE ou NEIFE, s. f. Nèfle, fruit du néflier. *Une grosse nèfe; une nèfe molle.* Terme parisien populaire, etc.

NEIGEOTTER, v. n. Diminutif de « Neiger. » *Le temps de-*

vient froid et sombre, il neigeotte, c'est-à-dire : Il neige un peu.

NEIZÉ, ÉE, adj. Voyez NAIZÉ.

NÉNET, s. m. Terme enfantin. Sein. Se dit en Savoie, dans le Limousin et ailleurs.

NERTIF, adj. m. Musclé. *Un lurron nertif.*

NETTAYER, v. a. *Nettayer des meubles ; nettayer un appartement.* Ancienne orthographe et ancienne prononciation du mot « Nettoyer. » Dites : Je nettoie ; je nettoierai, etc.

NETTAYEUR, s. m. *Ne viens pas me rendre visite demain, Adeline, j'ai les nettayeurs.* Dites : « J'ai les frotteurs. »

NEUF (À), locut. adv. L'expression genevoise : *S'habiller à neuf,* appartient au français populaire. Il faut dire : « S'habiller DE neuf. » [ACAD.]

NEURET, nom propre d'homme. Nous appelons *feinte à Neuret,* ou *feinte à la Neuret,* une feinte grossière et qui saute aux yeux, une grosse bourde, une craque, telle qu'en pourrait faire le plus effronté gascon. *Tu crois m'en imposer? Va, va, c'est une feinte à Neuret; tu fais la feinte à Neuret.* Cette locution proverbiale, très-connue dans la rue du Rhône et dans les rues avoisinantes, tire son origine de feu *Neuret,* grand chasseur et grand hâbleur.

NEZ, s. m. (fig.) Nous disons d'une plaisanterie plate et insignifiante, qu'elle *n'a point de nez,* c'est-à-dire : point d'esprit, point de piquant. *Faire des malices à cette pauvre revendeuse, cela n'a véritablement point de nez.* Expression savoisienne et méridionale.

NEZ, s. m. Nous disons : *À son nez et barbe,* pour dire : En sa présence, en face de lui. *Elle osa tenir ce langage énergique et franc à son nez et barbe.* L'Académie dit : « À son nez et À SA barbe. »

NEZ, s. m. Nous disons proverbialement et dérisoirement à

une personne qui se flatte d'un succès qu'elle n'a aucune chance d'obtenir : *Tâte voir si le nez te branle.*

NEZ DE BOIS. *Trouver nez de bois*, signifie : Trouver la porte fermée quand on va chez quelqu'un ; trouver visage de bois. Nous disons dans le même sens : *Avoir nez de bois.*

NIÂCE, s. f. Terme enfantin, qui signifie : Caresse, et qui ne s'emploie que dans cette expression : *Faire niâce*, c'est-à-dire : Caresser. *Fais niâce au minon, Antoinette; fais niâce à ce joli chat.*

NIÂCER, v. a. Caresser, faire *niâce.*

NIAFFE ou GNIAFFE, s. m. Savetier. Terme de dénigrement, connu à Paris, en Normandie et sans doute ailleurs. A Chambéry on dit : *Niaffre.*

NIAFFE ou GNIAFFE, adj. Se dit des personnes et signifie : Flasque, sans énergie, sans courage. *Je me sens tout niaffe aujourd'hui*. Expression triviale.

NIÂNIOU, s. m. et adj. Niais, dadais, nigaud, personnage dont la démarche et le maintien annoncent déjà la bêtise. *Va-t'en, niâniou; va-t'en, bobet, qui ne sais pas seulement relever des quilles. Prenez-y garde, Messieurs : avec son air niâniou il n'est pas aussi bête que vous le pensez*. Terme suisse et savoisien. Dans le Berry, *Nioniot;* en Normandie, *niot*. A Genève on dit quelquefois dans le même sens : *Niânion.*

† NIARGUE, s. f. Terme de dépit, de raillerie ou de mépris. *Faire la niargue à quelqu'un*, c'est le braver avec dédain, lui faire nargue.

NIARGUER, v. a. Faire nargue. *Tu me niargues, André, parce que tu es avec ton grand frère, mais tu verras demain.*

NIAU ou NIÔ, s. m. Nichet, œuf qu'on met dans un nid pour que les poules y aillent pondre. Dans les dialectes populaires de France on dit : *Niai, nieu, niot* et *niaou.*

NIAUQUE, s. f. Voyez NIÔQUE.

† NIERFE ou NIARFE, s. m. Nerf.

† NIFLER, v. a. Flairer, sentir. *Nifler un ragoût. Nifle voir cette rose.* Terme savoisien et méridional, recueilli par COTGRAVE, qui lui donne le sens de « Renifler. » Dans le patois limousin, *niflo*, s. f., veut dire : La narine. Au figuré, *nifler* est synonyme de : Fureter.

NIFFLET, s. m. Nigaud, benêt. *Oh! le niflet, qui a peur d'une chèvre.*

NIFLE-TANTÔT, s. m. Dadais, nigaud, niais.

NIGODÊME, s. m. Se dit d'Un homme simple et borné. Il faut écrire et prononcer : Nicodème.

NIGUEDOUILLE ou NIGUEDANDOUILLE, s. m. Idiot, hébêté, sot, niais, dadais, homme simple et innocent. *Niguedouille* n'est qu'une légère altération de « Niquedouille, » qu'on trouve dans quelques dictionnaires français.

NILLE, s. f. Articulation, jointure, phalange. *En glissant, il s'écorcha la nille du pied.* Terme suisse-roman et savoisien.

NILLE, s. f. Terme de boucherie. *Nille d'aloyau.*

NILLON, s m. Pain de noix.

NINA, s. f. Ce terme ne s'emploie que dans cette expression populaire : *Avoir sa nina*, c'est-à-dire : Être ivre.

NINE, s. f. et adj. Naine. *Une petite nine ; un rose nine.* On parlait ainsi en France il y a deux cents ans.

† NINOTTE, s. f. *Ninotte royale, ninotte de vignes. La chasse aux ninottes.* Le changement de *l* en *n* est continuel. Ainsi, dans le langage parisien populaire, on dit : *Nentille* pour lentille ; *caneçon* pour caleçon ; *falbana* pour falbala ; et à Genève nos grand'mamans ne disent-elles pas indifféremment une *chaftane* et une *chaftal?* D'autre part le *l* est souvent mis pour le *n*. Exemple : *Calonnier* pour *canonnier*.

NIOLLE, s. f. Nuage. *Les niolles qui s'élèvent lentement et en fuseaux contre les flancs du Jura annoncent la pluie.* Terme suisse-roman, savoisien, dauphinois, franc-comtois, etc. En provençal : *Nioulo.* En français, *Nielle* signifie : Brouillard, petite pluie froide.

NIOLLE, s. f. Nielle, plante à fleur rouge, laquelle croît dans les blés.

NIOMET, s. m. Niais, benêt. En Normandie, *Nio.*

NION-NION, s. m. Dadais, hébêté. *Faire le nion-nion.*

NIÔQUE, s. f. Femme ou fille bête, bornée, sans expérience ni savoir. Ce mot s'emploie aussi adjectivement. *Votre apprentie est bien niôque de m'avoir estropié mon corset. Oh! la niôque, à qui on fait croire tout ce que l'on veut.* Terme suisse. A Lyon et à Chambéry, on dit : *Nioche.*

NIÔQUASSE, s. f. Augmentatif du mot *niôque.*

NIÔQUERIE, s. f. Nigauderie, bêtise.

NIOSET, ETTE, s. et adj. Sot, niais, nigaud. Ce mot de *nioset* ne serait-il point une corruption du mot *Dioset,* qui, en patois, est le nom propre *Joseph,* lequel nom s'emploie souvent comme synonyme de Homme simple et borné?

NIOTTE, s. f. Cache, cachette, réduit. *Je trouvai une excellente niotte, et j'y cachai le boursicaut. Ils découvrirent la niotte et enlevèrent le sac.*

NI PEU NI TROP, loc. adv. Beaucoup, considérablement. *Toute l'école vient d'être punie ni peu ni trop. La pluie nous a surpris à une demi-lieue de la ville, et nous avons été rincés ni peu ni trop.*

NIQUER, v. a. Terme d'écolier. Tout gagner, mettre à sec. *Être niqué,* être flambé, avoir tout perdu. [P. G.]

NIQUET, s. m. Nigaud. En Normandie, *niquet* signifie : Simple et un peu niais.

NITON. Ne dites pas : *Les pierres du Niton,* mais : « Les pierres DE Niton, » parce que le nom de *Niton* est une alté-

ration de celui de « Neptune. » Ce sont deux énormes pierres qui se voient à Genève, dans le lac, en face et tout près des Eaux-Vives. [P. G.]

NI VU NI CONNU. Expression elliptique et familière, qui revient à celles-ci : C'est fini ; n'en parlons plus ; qu'il n'en soit plus question.

NOCE, s. f. Terme enfantin, qui signifie : Petit morceau, petit carré de pain sur lequel on place un peu de *tomme* ou un peu de chocolat, ou quelque petite sucrerie. *Faire des noces. Si vous êtes sages, mes enfants, vous aurez des noces après votre goûter.*

† NOËL, s. f. *À la Noël.* Faute fréquente en Suisse, en Savoie et en France. Dites : À Noël, aux fêtes de Noël.

NŒUD-COURANT, s. m. Nœud coulant, nœud qui se serre ou se desserre sans se dénouer. *Le chat fut pris dans le nœud-courant.* Terme savoisien et méridional.

NOGAT, s. m. Nougat, gâteau d'amandes au miel ou au caramel. Terme méridional. « Nougat » vient du mot languedocien *nougue,* sorte de grosse noix dont on faisait originairement ce gâteau. R. *nux.*

NOGET, s. m. Nigaud, dadais. En Normandie : *Nigeon.*

NOIR, s. m. (fig.) *Avoir du noir,* signifie : Broyer du noir, se livrer à des réflexions tristes, à des pensées sombres et mélancoliques. Nous disons dans le même sens : *Être dans ses noirs. Hier il était dans ses noirs, le voilà loustique aujourd'hui.*

NOIX, s. f. Nous disons figurément et proverbialement à une personne qui fait un plan baroque, une combinaison saugrenue et inexécutable : *Vous avez rangé tout cela comme des noix sur un bâton.*

NONANTE, adj. numéral. Quatre-vingt-dix. *Nous étions à cette assemblée nonante et quelques.* L'Académie indique ce mot de *nonante* comme vieilli, et Boiste l'appelle inusité. Il

est d'un usage universel en Suisse, en Savoie et dans le midi de la France. « Il est fâcheux, dit M. BESCHERELLE, qu'on ait laissé vieillir le mot *nonante,* et qu'on lui ait substitué un terme aussi barbare et aussi irrégulier que « quatre-vingt-dix. » [*Dictionnaire National.*]

NONNET, s. m. Homme simple et même un peu nigaud.

NON-NETTE, s. f. C'est ainsi que nous prononçons le mot « Nonnette, » terme peu répandu en France, mais enregistré dans le dictionnaire de Bescherelle et dans le *Complément* de l'Académie. En Valais on dit : *Nanette.*

NÔNÔ, s. m. Terme enfantin. Couchette, berceau. *Faire nônô*, dormir. *Aller nônô,* aller dormir. *Nônô, Fanfan,* etc., est un refrain de chanson sur un air ou une note très-capables d'endormir l'enfant le plus éveillé. Terme vaudois, savoisien et provençal. Dans le Limousin on dit : *Faire na-na.*

NON PAS, loc. adv. Au contraire. *Eh bien, André, le concert a été, dit-on, bien mauvais? — Il a été délicieux, non pas.*

NON-PLUS (LE). Ne s'emploie que dans cette expression : *Être au non-plus,* c'est-à-dire : Être dans une position fort critique, être dans une perplexité cruelle, être à quia, être aux abois.

† NOUËL. Noël. *À la Nouël prochaine.* Cette expression des campagnards est un reste de l'ancien français, et le savant Ménage préférait ce terme (*Nouël*) à celui de Noël.

NOUER, v. a. (fig.) Joindre. Nous disons figurément et familièrement : *Nouer les deux bouts,* pour signifier : Avoir de quoi suffire à toutes les dépenses de l'année. Locution méridionale. L'Académie dit : « Joindre les deux bouts. »

NOURME, s. f. Vieux conte, litanie, vieille histoire qui n'a pas le sens commun. Dans l'ancien patois genevois, *nourma* signifiait : Règle. *À voutra nourma,* à votre volonté.

NOURRISSAGE, s. m. Les dictionnaires français définissent ce mot : « Soin et manière d'élever les bestiaux. » A Genève, *nourrissage* signifie : Le temps pendant lequel la mère ou la nourrice allaitent l'enfant. *Mme N** s'est mieux portée pendant son nourrissage que jamais auparavant. Nourrissage à la bouteille. Nourrissage au biberon. Le dernier mois du nourrissage se paie double.* Expressions utiles, connues à Lyon et sans doute ailleurs.

NOUVEAU (UN). Ce mot signifie : 1° Une nouvelle, c'est-à-dire : Le premier avis qu'on donne d'un événement tout récent; 2° Une chose inaccoutumée, une nouveauté. *Eh bien! Messieurs, nous apportez-vous quelque nouveau? Je m'ennuie loin de Genève; écrivez-moi tous les nouveaux que vous pourrez. Quel nouveau de vous voir à cette heure-ci chez nous?* Terme suisse-roman et savoisien. Dans le patois rouchi : *Un nouviau.* En français, on dira fort bien : « Y a-t-il du nouveau? Voici du nouveau. » Mais *un nouveau* est une expression très-incorrecte et inconnue aux dictionnaires.

NOUVEAU (À), adv. De nouveau, derechef, une seconde fois. *La muraille était à peine finie, qu'il fallut l'abattre et l'établir à nouveau. Cet habit n'est pas acceptable, vous le ferez à nouveau.* Selon l'Académie et selon tous les dictionnaires, *à nouveau* est un terme de banque, un terme de commerce, qui signifie : Sur un nouveau compte. « Créditer à nouveau; débiter à nouveau; porter à nouveau. »

NOYAUX (DES). (fig.) De l'argent. Terme connu aussi en Savoie.

NOYER (SE), v. pron. Nous disons proverbialement de quelqu'un qui se laisse effrayer par le moindre obstacle, ou par la moindre difficulté : *Il se noie dans un verre d'eau.* L'Académie dit : « Il se noie dans un crachat. »

NUIT, s. f. Les expressions : *Se mettre de nuit,* ou : *Se*

mettre à la nuit, veulent dire : « S'anuiter, » s'exposer à être surpris en route par la nuit. [P. G.]

NUIT, s. f. *La nuit tous les chats sont gris*. Dites avec le dictionnaire de l'Académie : « La nuit TOUS CHATS sont gris. » Et, avant de faire usage d'un proverbe quelconque, ayez soin de le connaître parfaitement.

† NUMERO, s. m. *J'hasarda cinq francs, et j'attrapa un excellent nûmero*. Écrivez et prononcez « Numéro, » avec un accent sur l'*é*.

O

OBÉISSANCES, s. f. pl. La formule suivante de salutation : *Je vous présente mes obéissances,* n'est pas française. Il faut dire au singulier : Je vous présente mon obéissance.

† OBELONS, s. m. pl. Houblons. *Cueillir des obelons. Manger des obelons en salade*. Terme savoisien et vieux français.

OBLIGEANCE, s. f. Ce mot signifie : Penchant à obliger, disposition à obliger. Ainsi nous parlons incorrectement quand nous disons : *Ayez l'obligeance de me prêter un parapluie. Auriez-vous l'extrême obligeance de m'accompagner ce soir? Mr N** a eu l'obligeance de me promettre des billets de concert*. Mais on sera exact en disant : « Votre ami Gustave est un homme d'une grande obligeance ; il met dans ses procédés, et dans toute sa manière de faire, une excessive obligeance ; on ne saurait porter plus loin l'obligeance et le dévouement. » Remarque un peu délicate et subtile.

OBSERVATION, s. f. Nous disons : *Je vous ferai une observation, c'est que..... Permettez-moi une observation.*

J'ai voulu faire quelques observations à notre jeune avocat, mais il les a mal prises. Il faut dire : Je vous ferai faire une observation, une réflexion, c'est que..... Permettez que je vous fasse remarquer, etc. On ne dit pas non plus : *Je vous observerai que.....* Il faut dire : Je vous ferai observer que.....

OCCASION, s. f. Nous disons : *Auriez-vous occasion d'excellente toile ? Si vous aviez occasion de café, je sais un bon coup à faire. Quand vous aurez occasion de maculature, adressez-vous à moi, ou à mon ami Z. Z**.* Cette expression, qui n'a point d'équivalent exact en français, est un anglicisme. *Occasion,* en anglais, signifie : « Besoin. » Mais on dira fort bien : Marchandise d'occasion ; livres d'occasion ; acheter un piano d'occasion.

OCHON, s. m. Hoche, entaillure, coup. *Se donner un ochon; se faire un ochon ; recevoir un ochon.*

OCHONNER, v. a. Faire des hoches, entailler. S'OCHONNER, v. pron. Se meurtrir. *En gravissant la moraine du bois de La Bâtie, notre gamin s'est tout ochonné.*

ŒILLETON, s. m. Mignonnette, mignardise, petit œillet dont on garnit les plates-bandes. *Dédoubler des œilletons.* « Œilleton, » en français, signifie : Rejeton d'œillet, marcotte d'œillet.

ŒUF DE FOURMI, s. m. Dites : Ver de fourmi, nymphe de fourmi. Les œufs de ces insectes sont beaucoup plus petits et presque imperceptibles ; ce sont les vers qui en sortent et qui passent ensuite à l'état de nymphes, que nous donnons aux rossignols et à quelques autres oiseaux. [*Glossaire* de GAUDY.]

ŒULE, s. f. Ou plutôt *œulă* et *oûlă*, sont des termes patois qui signifient : « Marmite. » Dans le patois du canton de Vaud on dit : *Aulă* et *eulă;* dans le patois de l'Isère, *olla;* en provençal, *oulo;* en latin, *olla.*

ŒUVES ou UVES, s. f. pl. Laite, laitance. *Les œuves d'une carpe, les œuves d'une lotte,* etc. *Dans beaucoup de poissons les œuves sont une nourriture très-estimée.* Ce mot a été recueilli par COTGRAVE, dans son *Dictionnaire français-anglais*. Terme vaudois et savoisien. Nous disons aussi : *Lait.* Voyez ce mot, tome II, p. 11.

OFFRE (UN). *Un offre gracieux ; un offre avantageux.* Ce mot était autrefois des deux genres ; il est actuellement féminin. Il faut dire : Une offre gracieuse, une offre généreuse, etc.

OFFRIR À..., suivi de l'infinitif. Offrir de. On lit journellement dans nos Petites Affiches : *On offre à vendre une bibliothèque ; on offre à vendre un canapé et six chaises,* etc. Dites : « On offre de vendre ; » ou, ce qui revient au même : « On offre à acheter. »

OGNE, s. f. Terme d'écolier. Coup porté par un *mâpis* sur les articulations des doigts. *Être condamné aux ognes ; recevoir les ognes.*

OGNON, s. m. Tape, coup, contusion. *Recevoir un ognon ; se donner un ognon ; se faire un ognon.*

OGNON, s. m. Nous disons d'une personne excessivement propre : *Elle est propre comme un ognon.*

OH ALORS ! Exclamation de surprise. *Sais-tu l'aventure de la ménagerie ? — Non. — Eh bien ! Écoute. Quand les spectateurs y pensaient le moins, le singe, dans un accès de gaîté, s'est jeté sur une belle dame, lui a enlevé son chapeau de velours et s'en est coiffé. — Oh alors ! voilà qui est plaisant.*

OH ! VOILÀ, locution adverbiale qui marque le doute. *Combien de temps seras-tu absente, Suzon ? — Oh ! voilà, un mois ou deux. Aimes-tu ton état de tailleuse, Lisette ? — Oh ! voilà, on gagne peu, mais l'ouvrage ne manque jamais. Es-tu fatigué de ta course de montagne, Émile ?*

—*Oh! voilà, je serai bien aise de me reposer*. Cette expression est d'un emploi universel chez nous.

OISEAU, s. m. Fête ou réjouissance, appelée aussi « Papegai. » L'Académie et tous les dictionnaires disent : « Tirer l'oiseau. » On dit à Genève : *Tirer à l'oiseau.*

† OLIFE, s. f. Olive. *Du bon huile d'olife.* Dans le patois rouchi on dit : *Olife* et *oulife;* en vieux français, *olif.* [Voyez ROQUEFORT, *Supplément au Glossaire roman.*]

OLIVE, s. f. Primevère des prés, primevère à fleur jaune. *Une plante d'olives; un bouquet d'olives.*

OMBRÉ, ÉE, adj. *Une promenade ombrée* est : Une promenade où l'on est à l'ombre; une promenade où les arbres procurent de l'ombre. *Parc ombré; prairie ombrée; sentier ombré.* Ce sens du mot « ombré » aurait bien droit, peut-être, de figurer dans les dictionnaires. « Ombragé » n'est pas synonyme d'*ombré.* « Ombreux » s'en approcherait davantage.

OMBRE-CHEVALIER, s. m. Sorte de poisson particulière à notre lac.

OMBRETTE, s. f. Ombrelle, petit parasol. Terme français populaire et vieux français.

† OMNIBUS, s. f. *La grande omnibus.* Ce mot est masculin.

OMNIBUS, s. m. Petite dose d'eau-de-vie et de sirop mêlés ensemble dans un verre qu'on remplit d'eau chaude, et qu'on sert chez les débitants de boissons. [P. G.]

OMNIBUSSIER, s. m. Conducteur d'omnibus.

ON, pron. pers. indéfini. Ce pronom tient la place de « nous » ou de « je » dans le langage des gamins. *Jacques! Jacques! On va au bois des Frères : en es-tu? On dérochera des nids et l'on avantera des gaules. On a un jardin, nous, avec des poules et un lard. On est sage, nous : on va ramasser du bois pour la grand'mère.*

† ONCORE, adv. Encore. *Pas oncore.*

ONDE, s. f. Se dit de l'eau qui bout. *Cuire à grandes ondes,* signifie : « Cuire à gros bouillons. » *Il faudra deux ondes à cette tisane. Il suffit d'une onde à ces petites herbes.* Terme méridional, etc.

ONGLE (UNE). *Tu as les ongles bien longues, Alexis.* Ce mot est masculin.

ONGLÉES, s. f. pl. Engourdissement douloureux au bout des doigts, causé par un grand froid. *Avoir les onglées.* Dites : « Avoir l'onglée. »

† OPÉNIÂTRE, adj. et s. Opiniâtre. S'OPÉNIÂTRER, v. pron. S'opiniâtrer.

OPIÂTRE, s. m. Opiat, confection.

ORA, s. f. Air, vent qui souffle. Terme patois, connu en Savoie et en Dauphiné. Dans le canton de Vaud on dit : *Aurra, eura* et *oura.* En latin, *aura.*

† ORAGAN, s. m. Ouragan. *Les affreux ravages d'un oragan.* Terme savoisien et lyonnais.

ORANGE, s. f. *Eau de fleur d'orange.* Voyez l'expression : FLEUR DE PÊCHE, t. Ier, p. 211.

ORBET, s. m. Bouton à la paupière, orgelet.

ORDON, s. m. Terme des campagnards. Portion de tâche. *Un petit ordon ; un grand ordon. Mener l'ordon,* signifie : Être à la tête des faucheurs ; être à la tête des vendangeurs. Cette expression, qui appartient au vieux français, est fort connue en Savoie, dans le Dauphiné, dans le Berry, à Reims et ailleurs.

ORGANE, s. fém. *Une belle organe.* Ce mot est masculin. Un bel organe ; un organe flatteur ; un organe musical.

ORGE D'ULM, s. m. Orge mondé ; orge perlé.

ORIGINE (À L'), loc. adv. Dans l'origine, originairement. « *À l'origine* ce vaste pays (le Brésil) fut peu estimé des Portugais. » [BRÉDOW, *Histoire universelle,* t. II, p. 116.]

ORIOL, s. m. Loriot, oiseau. En Languedoc : *Loriol ;* à Chambéry, *louriot.*

ORTEUIL, s. m. *Le gros orteuil.* Écrivez et prononcez « Orteil. » Le gros orteil; le petit orteil.

† ORTHOGRAPHE, s. m. *Un mauvais orthographe. J'ai fait huit mois de Septième, et je n'ai jamais pu attraper un bon orthographe.* Ce mot est féminin.

ORTHOGRAPHER, v. a. Orthographier.

ORTHOPÉDISTE, s. m. Ne signifie pas : *Redresseur de pieds.* Il signifie, d'après l'étymologie grecque : Médecin qui corrige ou qui prévient dans les enfants les difformités du corps. « Orthopédiste » est formé des mots *orthos,* droit, et *païss, païdoss,* enfant.

ORVAT, s. m. Plante fort commune, appelée en français : Orvale. Ce que nous nommons *orvat des prés*, s'appelle : Sauge des prés.

OS, s. m. *Se donner un coup là où les Allemands n'ont point d'os,* signifie : Se donner un coup à ce nerf du coude que les médecins appellent « Nerf cubital. »

OSSAILLES, s. f. pl. Os de porc. *On se régala d'une platelée d'ossailles.* Terme savoisien.

OSTRUCTION, s. f. Terme de médecine. Obstruction. *Avoir des ostructions au foie.* Cette faute nous vient probablement du Midi, où l'on retranche le *b* dans une quantité de mots, et où l'on dit : par exemple : *Oscarité, ostacle, ostination, ostiné.*

OT. Dans tous les mots qui se terminent par *ot,* comme *pot, marmot, cachot, sabot, haricot, fagot, huguenot,* nous prononçons l'*o* très-bref, et c'est aussi la prononciation des Méridionaux. Les Parisiens, au contraire, le prononcent long, *Pōt, marmōt, cachōt, sabōt, haricōt, tripōt, huguenōt,* etc., et c'est la prononciation reçue dans les dictionnaires.

ÔTU-BÔTU, adv. Voyez AUTU-BÔTU, t. Ier, p. 29. Ce mot

est aussi substantif. *Faisons de toutes ces marchandises un ôtu-bôtu.* Terme vaudois et jurassien.

OUÂBLIĂ, s. f. Terme patois. Clématite commune, nommée aussi « Herbe aux gueux » et « Viorne des pauvres. » Certains mendiants roués écrasent les feuilles de cette plante pour se faire des excoriations qui ont l'apparence d'ulcères, afin d'exciter la pitié des personnes auxquelles ils demandent l'aumône, et qui ne sont pas au fait de cette manœuvre. [P. G.]

OUA-OUA, s. f. Terme enfantin. Chien. *Regarde le joli oua-oua ; caresse un peu ce oua-oua.*

OUBLI, s. m. Pain à cacheter. *Oubli noir, oubli vert. Boîte d'oublis.* Terme suisse-roman et savoisien.

OUBLIEUR, adj. m. Oublieux.

† OÙ CE QU'IL EST? Où est-il? *Où ce qu'il demeure?* Où demeure-t-il? *Où ce qu'il va? D'où ce que tu viens?* Français populaire.

OUÏE (L'). Ne dites pas : *Avoir l'ouïe fin, avoir l'ouïe délicat,* etc. Ce mot est féminin. Ouïe fine, ouïe délicate.

OUÏE, s. f. Nous disons et nous écrivons : *À l'ouïe de ces paroles ; à l'ouïe de cette déclaration des juges ; à l'ouïe d'un semblable aveu,* etc. Cette expression, qui manque à la langue française, est à la fois claire et concise, et il y a plus d'un siècle qu'elle est entrée dans le domaine du style réfugié. « *A l'ouïe* d'un nom aussi respectable que celui de la vertu, il me semble, » etc. [LENFANT, *Premier Sermon.*] « *A l'ouïe* de ces mêmes sons, » etc. [CH. BONNET, *Contemplation de la nature,* XIIme partie, ch. 28.] « *A l'ouïe* de ce qui venait de se passer à Lausanne, » etc. [M^{r} ***, *Le 14 Février,* p. 40, 41.]

OURIOU et mieux HOURIOU, s. m. Petit enfant. Expression de la conversation la plus familière. *Et les ourious, voisin,*

comment sont-ils? En Bourgogne, *hairai*, et en vieux français *hoir* et *hoiret*, ont le même sens.

OURIOU, s. m. Loriot, oiseau. On dit aussi : *Oriol.*

OURLE, s. f. Terme de couturière. Ourlet, repli que l'on fait au bord d'une étoffe. *Ourle ronde; ourle plate.* En vieux français : *Orle.*

OURLES, s. f. pl. Oreillons, inflammation des glandes voisines de l'oreille. *Prendre les ourles; avoir les ourles.* Terme suisse-roman, savoisien et dauphinois.

OURTIE, s. f. Ortie.

OURTILLIÈRE, adj. Nous appelons *fièvre ourtillière* ce que les gens de l'art appellent en France : Fièvre ortiée, fièvre urticaire.

OU SINON, conjonct. Sinon. *Obéis à l'instant, ou sinon... gare!* Français populaire.

OUSTE. *Le mois d'ouste; à la fin d'ouste,* etc. Orthographe et prononciation viceuses du mot « août, » lequel se prononce *outt* selon le dictionnaire de l'Académie, et *oû* selon d'excellents grammairiens. Dans le vieux français, on disait : *Awouste.* R. *augustus.*

OUTA, s. f. Terme des campagnards. Cuisine. Dans le canton de Vaud on dit : *Outo, otto et otau.* Dans le Valais, *outto,* s. f., signifie : Auberge, cabaret. En vieux français, *ost* et *ostau,* logis, maison, hôtel. R. *hospitium.*

† OUVRAGE (UNE). *Ton ouvrage est-elle finie, Joséphine? Tu as fait là vraiment une belle ouvrage!* Ce solécisme, qui est une tradition du vieux français, se fait à Paris et sans doute ailleurs.

OVAILLE ou OVALE, s. f. Accident arrivé par une force majeure; désastre qu'on ne pouvait prévoir. Ce terme n'est employé que dans l'expression suivante : *Cas d'ovaille.* « Les dégâts causés à un fermier par une grêle, par une gelée, par un ouragan, par une inondation, par une invasion enne-

mie, sont autant de *cas d'ovailles.* » Terme vaudois. Le tremblement de terre qui détruisit, en 1584, le village d'Yvorne, (canton de Vaud), s'appelle : *La grande ovaille.* À Neuchâtel et en Franche-Comté on dit : *Orvale.*

P

PACHE, s. f. Accord, transaction, marché. *Bonne pache; mauvaise pache. La pache est faite.* Terme suisse-roman, savoisien, méridional et vieux français. Dans le vieux français, *pache* était masculin. R. *pactum.*

PACOT, s. m. Boue épaisse, gâchis. *S'enfoncer dans le pacot.* Terme suisse-roman et savoisien.

PACOTER, v. a. et n. S'enfoncer dans le *pacot. Nous pacotions dans ce chemin.* SE PACOTER, v. pron. Se salir de boue, entrer dans le *pacot.*

PACOTEUX, EUSE, adj. Plein de *pacot. Sentier pacoteux; route pacoteuse.*

PAFFE, adj. Signifie : 1° Gorgé de nourriture ; 2° Ivre, plein de vin. *Ils s'en revinrent tellement paffes, qu'ils avaient peine à se soutenir.* Terme trivial. Dans le dialecte rouchi, *s'empaffer* signifie : Se bourrer d'aliments ; et dans le dialecte lorrain, ce même verbe signifie : Boire avec excès de l'eau-de-vie ou d'autres liqueurs.

PAGNON, s. m. Gros morceau de pain. Terme suisse-roman et savoisien. En vieux français : *Paignon.* R. *panis.*

PAGNOT, s. m. Nigaud, dadais. *Un vrai pagnot; un franc pagnot.* Dans le vieux français, *pagnote* signifiait : Homme de rien, chenapan, lâche, poltron ; et ce terme subsiste encore dans le patois du Dauphiné (*pagnota*).

PAGNOTERIE, s. f. Sottise, bêtise, stupidité. Dans le vieux français, *pagnoterie* signifiait : Lâcheté, action lâche.

PAILLASSON, s. m. Banneton, panier à pâte, sorte de jatte de paille où l'on met la pâte pour donner la forme au pain. Terme savoisien et méridional.

PAILLER, v. a. *Pailler une chaise, pailler un tabouret,* c'est : Les garnir de paille. On dit en français : Empailler.

PAILLEUR DE CHAISES, s. m. Empailleur de chaises.

PAIN, s. m. Nous disons figurément de quelqu'un qui peut vivre sans travailler : *Il a du pain sur la planche.* On dit en français : « Il a du pain cuit; il a son pain cuit. » [ACAD.]

PAIN CUIT. Ce qu'on appelle en français « Panade, » s'appelle à Genève : *Soupe au pain cuit.* Terme savoisien, marseillais, etc.

PAIN DE LOUP, s. m. Baie ou fruit de la viorne.

PAIR, s. m. Nous disons : *Jouer à pair ou impair;* on dit en français : « Jouer à pair ou non. »

† PAIRE (UN). *Un paire de bas, un vieux paire de grolles. Il n'y a qu'un paire de jours que je le rencontra en rue.* Ce solécisme, très-fréquent en Savoie et dans le Midi, appartient au vieux français.

PAIR ET COMPAGNON. Nous disons de deux hommes qui, étant d'une condition fort différente, vivent néanmoins dans une grande intimité : *Ils sont pairs et compagnons; ils vivent comme pairs et compagnons.* L'Académie dit : « Ils vivent DE pair À compagnon. »

PÂLET, ETTE, adj. Pâlot, un peu pâle. *Notre Louisa était pâlette ce matin.*

PALETTE, s. f. Abécédaire, petit livre destiné à l'enseignement de l'alphabet. Terme suisse-roman et savoisien.

PALOURD, OURDE, s. Terme de mépris. Balourd, pataud, homme grossier.

PAN, s. m. Mesure de longueur. Au sens figuré : *Cela fait le pan,* signifie : Cela solde, cela balance. La mesure appelée *pan* est encore connue dans le Midi.

PAN, s. m. Terme d'écolier. Brin de paille pour mesurer une petite distance.

PANACHE (UNE). Ce mot est masculin. « Panache ondoyant. »

PANCHER D'EAU. Faire de l'eau.

PANER, v. a. Terme des campagnards. Torcher, essuyer. Voyez plus bas, PANNER.

PANET, PANÉ ou PANAIS, s. m. Sorte de millet dont certains petits oiseaux sont friands. Terme suisse-roman et savoisien. On dit en français : Panic ou Panis.

PANETIER, s. f. Vannier, faiseur de paniers. [P. G.]

PANFU, UE, s. Terme des campagnards. Ce mot n'est autre chose que le mot français « Pansu, » la lettre *s* se changeant fréquemment en *f*, dans le patois, comme nous l'avons remarqué plus haut, tome Ier, p. 61. *Panfu* se dit d'un homme qui a une grosse panse. Nous disons aussi : *Panflu.*

PANIER, s. m. Figurément et proverbialement, nous disons d'un homme très-maladroit : *Il est lourd comme un panier.*

PANIÈRE, s. f. Sorte de grande corbeille à anses. Ce terme, très-répandu en France, et principalement à Lyon et dans le Midi, manque dans les dictionnaires. Nous appelons aussi *panière* un grand cabas, un grand panier couvert.

PANIÉRÉE, s. f. Panerée, le contenu d'un panier extrêmement rempli. En provençal : *Panieirado.*

PANNER ou PANER, v. a. Terme des campagnards. Essuyer. Ce verbe *paner* se retrouve non-seulement dans les divers patois de la Suisse romane et de la Savoie, mais aussi dans le Berry, en Dauphiné, en Franche-Comté et dans le vieux français. Dans le patois des Vosges, *panneur* veut dire : *Balai;* en Normandie, *pannas,* plumeau ; dans le canton de Vaud, *panaman,* essuie-mains.

PANOSSE, s. f. Torchon, vieux morceau de linge servant dans les cuisines à frotter et à nettoyer les meubles et ustensiles sales. Terme suisse-roman. En provençal : *Panoucho.* Dans

le vieux français, *panoseux* signifiait : Couvert de haillons. R. *pannus*, drap, linge, chiffon.

PANOSSER, v. a. Laver avec une *panosse*. *N'écurez pas ce plancher, Jeannette, mais contentez-vous de le panosser.*

PANTALON, s. m. Râle d'eau, oiseau.

PANTET, s. m. Signifie : 1° Un pan de chemise, un bout de chemise qui pend ; 2° La chemise elle-même. *Être en pantet,* être en chemise, avoir une simple chemise. *On criait : Au feu ! à l'eau ! Les voisins y coururent en pantet.* Terme suisse, savoisien et franc-comtois.

PANTOMINE, s. f. Écrivez et prononcez « Pantomime. »

† PA-ONNE, s. f. Se dit d'Une femme qui s'attife ou qui fait la glorieuse. *A-t-on rien vu de pareil à cette Jenny ? Elle se met comme une guignauche à la maison, et comme une pa-onne dès qu'elle sort.* Le féminin de « Paon » est bien « Paonne, » mais ce mot doit se prononcer *panne.*

PAPACOLON, s. m. Joubarbe, plante grasse et toujours verte, dont l'espèce la plus commune croît ordinairement sur les toits et sur les murs.

PAPEROCHES, s. f. pl. Paperasses.

PAPET, s. m. Soupe très-épaisse, telle qu'est celle qu'on donne aux moissonneurs. Terme suisse, savoisien, dauphinois et languedocien. Figurément, *Il ne peut plus dire papet,* se dit d'un homme qui a tellement bu, qu'il ne peut plus parler distinctement. Dans l'évêché de Bâle et en Franche-Comté on dit : *Paipay ;* en Belgique, *pape,* etc.

PAPET CORDET, s. m. Soupe à la courge. Dans le vieux français, *coorde* ou *cohorde* signifiait : Gourde, citrouille. En latin, *cucurbita*, dont on a fait d'abord *coucourde.* [Voyez ROBERT ESTIENNE, *Dictionnaire français-latin*, édition de 1605.] Nos campagnards appellent une courge, *nă courdă* ou *kœurdă.*

PAPETTE, s. f. Voyez PAPET, qui a le même sens.

PAPIER CASSÉ, adj. m. Nous appelons *papier cassé* ce qu'on appelle, en français : Papier brouillard, papier qu'on emploie à sécher l'encre d'une écriture fraîche. *Une compresse de papier cassé.* Terme parisien populaire.

PAPIER DE POSTE, s. m. Papier à lettres. *Une rame de papier de poste.* Terme neuchâtelois, etc.

PAPIERS, s. m. pl. *J'ai lu dans les papiers.* Dites : J'ai lu dans les Papiers publics, c'est-à-dire : Dans les journaux, dans les feuilles publiques, dans les gazettes.

PAPILLOTES, s. f. pl. Figurément : *Avoir les yeux en papillotes,* signifie : Ne pas les avoir bien ouverts en se réveillant.

PAQUET, s. m. Fagot, faisceau de menu bois. *J'aime mieux brûler des paquets que des fascines. Un cent de paquets coûte de huit à douze francs.*

PAQUET, s. m. Nous disons : *Donner à quelqu'un son paquet,* pour : Le congédier, le renvoyer. Les dictionnaires ne mentionnent pas cette expression, mais bien la suivante : « Recevoir son paquet, » c'est-à-dire : Être congédié.

PAQUETIER, IÈRE, s. et adj. Cancanier, faiseur de paquets, tripotier, médisant. *N'ayez plus rien de commun avec ce paquetier.* Terme savoisien.

PAQUIS, s. m. Terme des campagnards. Troisième coupe du foin.

PAR, prépos. *Il vendit brique par brique* (brique à brique) *tout son mobilier. Vous arracherez ces herbes brin par brin* (brin à brin). *Dictez-moi votre nom de famille lettre par lettre* (lettre à lettre).

PAR, prépos. *Il y a deux ans jour par jour* (jour pour jour) *que Mr N** est mort. Vous me copierez ce manuscrit page par page* (page pour page), etc. Mais on dira fort bien : Écrivez jour par jour toutes vos dépenses, etc.

PARAFE (UNE). *Une belle parafe.* Ce mot est masculin.

† PARAÎTRE (SE), v. pron. Paraître, être aperçu, s'apercevoir. *Pour raccommoder les manches et le collet, vous prendrez dans le pan de l'habit : cela ne veut pas se paraître.*

PARAPEL, s. m. Parapet. Français populaire.

PARBOUILLIR, v. a. Faire bien bouillir. *Des épinards parbouillis.* Terme vieux français.

PAR CONTRE, adv. *Si le vin est cher cette année, par contre il est bon. Le petit Ernest a une figure peu attrayante, mais il a par contre une belle santé. Le paysan gagne peu, mais par contre il ne hasarde guère.* Dans ces exemples, et dans les exemples analogues, dites : En revanche, en récompense.

PAR-CONTRE (LE). L'équivalent. *Recevoir le par-contre.* Terme suisse-roman et savoisien.

PAR-DESSUS, adv. Nous disons d'un homme adroit, rusé, et qui se tire toujours d'affaire dans les circonstances les plus critiques : *Il les sait toutes et une par-dessus.* Expression qui se prend d'ordinaire en mauvaise part.

PÂRE, s. f. Croûte, pelure du fromage et de la *tomme. Ôter la pâre, manger la pâre; donner la pâre aux poulets.* Terme suisse-roman et savoisien. Voyez PÂRER.

† PAR ENSEMBLE, adv. En commun, en société. *On achètera ces deux lards par ensemble.* Terme vieux français.

† PAR ENSUITE, adv. Ensuite. Terme vieux français.

PAREPLUIE, s. m. Parapluie.

PÂRER, v. a. *Pârer son fromage, pârer sa tomme,* en ôter la croûte. Terme très-connu dans les Alpes qui nous avoisinent. En Languedoc, *parer le lait* signifie : « En ôter la crême. » Dans le vieux français, *parer* veut dire : Peler.

PARESOL, s. m. Parasol.

PAREVENT, s. m. Paravent.

† PAR HASARD, loc. adv. En revanche, en compensation, du moins. *Il n'a pas grand'chose, lui; mais sa femme, par hasard, a beaucoup de terrain. Comment donc, ce drôle de Joigne vous a répondu si insolemment! — Oui, Monsieur, mais je l'ai remouché par hasard*, c'est-à-dire : Mais à mon tour je l'ai arrangé. *Que vous est-il donc arrivé, Monsieur Pattey? — Il m'est arrivé que je me suis mis quatre vessicatoires, sans l'ordonnance du médecin; mais j'en ai souffert, par hasard, et l'on ne m'y reprendra pas.* Expression fréquente chez les campagnards.

PARIURE, s. f. Pari, gageure. *J'en ferais bien la pariure.* Terme français populaire.

PARLENTIN, subst. et adj. Grand parleur, babillard, bavard. *Comment as-tu la patience d'écouter ce parlentin?* Le féminin *parlentine,* d'autres disent *parlenteuse,* est peu usité.

PARLER LE RHUME. Expression consacrée chez nous et qui signifie : Parler avec un son de voix qui dénote un rhume.

PARLER MAL et MAL PARLER, sont deux expressions différentes. « Parler mal, » c'est : Manquer aux principes de la grammaire. « Mal parler, » c'est : Dire des paroles offensantes, médire. [ACAD.] Mais nos grands écrivains n'ont pas observé scrupuleusement cette distinction, et les exemples à l'appui ne manqueraient pas.

PARMI, adv. Au milieu, dans le milieu, dans l'intérieur. *Ce foin paraît sec, mais il est encore mouillé parmi. Cette paille est mouillée parmi.* Cette expression, qui nous vient du vieux français, est fréquente dans la bouche des campagnards.

PARMI, prép. S'emploie souvent en sous-entendant son complément. *Vos moutons sont chétifs; il y en a pourtant d'assez bons parmi.* Expression inconnue aux dictionnaires et blâmée par les grammairiens.

PAROI, s. f. *Paroi litelée; paroi gyssée; paroi en carrons.* Le mot *paroi* est français, mais vieux et inusité dans le sens qui lui est donné chez nous. Le terme véritable est : « Cloison. »

PAROLI, s. m. Babil facile, élocution abondante. *Ce jeune homme n'a que du paroli.* En provençal, *parouli* signifie : Langage flatteur et séduisant; dans le vieux français : *Paroler*, discourir.

† PAR PEU QUE, locut. conj. Pour peu que. *Par peu que tu lambines, tu arriveras trop tard. Par peu que tu sois diligent, tu pourras nous rattraper.* Faute fréquente, mais qui passe inaperçue, à cause de la ressemblance des sons *par peu* et *pour peu*.

PARPILLOLE, s. f. Monnaie genevoise du seizième siècle, valant les trois quarts d'un sou, soit neuf deniers. Elle s'appelait aussi *parpayole*.

PARPILLON, s. m. Terme des campagnards. Papillon. *Fais voir à ces Monsieurs ton beau parpillon.* En Franche-Comté, en Auvergne, en Languedoc et en Gascogne, on dit : *Parpillot;* en provençal, *parpaihoun;* en Dauphiné, *parpaillou*.

PARTERET, s. m. Couperet, hachette, sorte de couteau de boucherie fort large, lequel sert à couper la viande. A Rumilly (Savoie), on dit : *Partelet;* en Dauphiné, *partou*. R. vieux français, *parter*, diviser, partager.

PARTICIPER, v. a. Communiquer, faire part de, informer de. *Participer une nouvelle, participer un événement. Mr N** a négligé de nous participer le mariage de sa fille.*

† PARTICULIARITÉ, s. f. *Que dis-tu de ce bon rencontre, Christophe? N'est-ce pas une particuliarité?* Terme vieux français. Écrivez et prononcez « Particularité. »

PARTIE, s. f. Ne dites pas : *Faire une partie aux boules, faire une partie aux quilles,* etc. Dites : Faire une partie

DE boules, faire une partie DE quilles, une partie DE billard.

PARTI-MEYTI. Locution moitié patoise, moitié barbare, qui revient à : « Partageons, » et qui se dit ordinairement après une trouvaille faite en commun. *Partir* ou *parter*, en vieux français, signifie : « Partager, » et *meyti* ou *meytîa*, en patois, veulent dire : « Moitié. »

PARTI ROULANT, s. m. Se dit d'un jeune homme qui est mûr pour le mariage, riche ou en position de le devenir. *Mr N** est un parti roulant. Il y avait à ce bal trois ou quatre partis roulants.* Cette expression, qui appartient à la conversation familière, n'est pas inconnue en Savoie et dans le canton de Vaud. Je demandais à une bonne paysanne du Chablais quel âge à peu près devait avoir un riche célibataire pour être appelé *parti roulant* : « *Tant plus vieux, tant meilleur,* » me répondit-elle.

† PAS, adv. interrogatif. N'est-ce pas? *C'est après-demain la foire à Gaillard, pas? Dis-donc, Moïse, les raisins sont mûrs, on ira à la picôte, pas?* Terme des gamins.

PAS MOINS, conj. Cependant, néanmoins. *Elle avait dit et répété : « Je n'irai plus au bal, » et pas moins elle y retourne.* Terme français populaire.

PAS PLUS, loc. adv. Non certes, point du tout, aucunement. *Votre cousin a-t-il réussi dans sa requête? — Pas plus. On dit que vous pensez à vous marier, Mamzelle Gothon. — Moi, Monsieur, pas plus : et qui est-ce qui me voudrait?*

PAS RIEN QUE, est une expression incorrecte dans les phrases suivantes : *Il n'y a pas rien que lui qui souffre. Il n'y aura pas rien que vous deux de punis*, etc. Dites : Il n'est pas le seul qui souffre. Il y en aura d'autres que vous deux de punis.

PASSAGER, ÈRE, adj. Passant, passante; fréquenté, fréquentée. *Chemin passager, rue passagère.* Terme français populaire.

PASSÉE, s. f. Terme de vigneron. Le temps de la floraison des vignes. *Il faut beaucoup de chaleur pour que la passée se fasse bien.* [*Glossaire de* GAUDY.]

PASSÉE, subst. f. Tournée, passage de quelqu'un. *Première passée, deuxième passée du facteur de la poste aux lettres. As-tu soin, Octavie, de cueillir mes graines de capucines? —J'ai déjà fait ce matin deux passées.*

PASSE-GENT, s. m. Nos jeunes garçons appellent ainsi un jeu qui consiste à sauter, de distance en distance, les uns par-dessus les autres. *Jouer à passe-gent.* Terme languedocien. En français, ce jeu s'appelle Coupe-tête.

PASSER AU BLEU, v. a. (fig.) Tuer, faire mourir. *Quelle nouvelle a-t-on de notre lieutenant?— Il a été passé au bleu.* Français populaire.

PASSE-ROSE (UN). *Un beau passe-rose.* Ce mot est féminin.

PASSET ou PASSEY, s. m. Échalas. La plupart des dialectes populaires de France, de Suisse et de Savoie ont ce terme, plus ou moins modifié. Dans le vieux français on disait : *Pesseau;* en grec, *passalos*, et en latin, *paxillus*.

PASSIONNER, v. a. Ce verbe n'est pas français, dans le sens de : Aimer avec passion. Ne dites donc pas : *Cette dame passionne les romans. La jeunesse passionne les voyages. Nous passionnons tous la paix et la liberté.*

PASSIORET, s. m. Petit passage, ouverture pratiquée dans une haie pour les piétons. Terme savoisien. Dans le dialecte du Berry, *passière* veut dire : « Chemin. »

PASSON, s. m. Terme des campagnards. Échelon. En Champagne, *passet* veut dire : Petit marche-pied.

PATACHE ou PATASSE, adj. et subst. Lambin, lambine.

PATACHER ou PATASSER, v. n. Lambiner.

PATACHERIE et PATASSERIE, s. f. Lenteur extrême, nonchalance.

PATAPOUF, s. m. Homme corpulent et lourd. *Un gros patapouf.* Terme savoisien, picard, rouchi, etc.

† PATARAFE, s. f. *Mettre sa patarafe.* Terme français populaire. L'expression véritable est : Mettre son parafe.

† PATARAFER (SE). Faire son parafe.

PATENAILLE, s. f. Pastenade, carotte jaune. *Plucher des patenailles. Salade aux patenailles.* Terme vaudois, valaisan et jurassien, usité aussi dans le Chablais et le Faucigny. A Rumilly (Savoie), on dit : *Parsenaille;* en vieux français, *pastenaille.* R. lat. *pastinaca.*

PATENOCHAGE, s. m. ou PATENOCHERIE, s. f. Lambinerie.

PATENOCHE, s. f. Lambin, lambine ; nonchalant, nonchalante.

PATENOCHER, v. n. Lambiner.

PÂTÈRE (UN). *Un pâtère à vis. Assujettir un pâtère.* Dites : « Une patère » (*a* bref). Sorte de crochet qui sert dans l'ameublement à différents usages. R. lat. *patera,* coupe.

PATET, ÈTE, subst. et adj. Lambin, qui fait tout lentement et mollement. *Un écolier patet ; une servante patète. Il est si patet qu'il vous ferait grimper les murs.* Terme suisse-roman, savoisien, lyonnais et méridional. Dans le Midi, *patet* signifie plutôt : Vétilleur, chipotier, tatillon, scrupuleux à l'excès, difficile à contenter. A Genève, *patet* se dit aussi des choses. *Un travail patet* est celui qui exige des soins très-minutieux. *Une bouilloire patète* est celle qui met beaucoup de temps à cuire.

PATETAGE, s. m. Lambinerie, acte d'un lambin.

PATETER, v. n. Lambiner, s'occuper longuement de minuties.

PATÈTERIE, s. f. Lambinerie, barguignage, tatillonnage. *Cesse tes patèteries, Joseph, et viens nous aider à scier le bois.*

PATIENCE, s. f. Sorte de petite pâtisserie ronde, de la grandeur d'une pièce de cent sous et de la nature des massepains. *Un cornet de patiences.*

PATIN, s. m. Braie, linge dont on enveloppe les petits enfants, et par-dessus lequel on met le lange. *Faire sécher des patins.* Terme suisse-roman et savoisien.

PATIÔCAGE, s. m. Lambinerie.

PATIÔQUER, v. n. Lambiner. Augmentatif du verbe *pateter.*

PATI-PATA. Onomatopée par laquelle on exprime les redites et le bavardage étourdissant d'une personne qui babille sans cesse.

PATOCHON, s. m. Lambin.

PATOUFLE, s. m. Lourdaud. *Un gros patoufle.* Terme savoisien. En rouchi : *Patouf.* Dans le patois du bas Limousin, *patouflé* signifie : Joufflu ; en provençal, *patufeou* veut dire : Dadais, benêt.

† PATRACLE, s. f. Patraque.

PATRACLER, v. n. Travailler avec mollesse et lenteur; ne pas avancer dans son ouvrage. [P. G.]

PATRIGOT, s. m. Patrouillis, margouillis, boue liquide. *Se mettre dans le patrigot.* Terme suisse-roman et savoisien. *Patrigot* s'emploie aussi figurément et signifie : Tracas, embarras dont on ne pourra sortir que difficilement; affaire épineuse et désagréable. *Le voilà depuis six mois, et par sa faute, dans un fameux patrigot.* En provençal, *patrigo* et *patricot* signifient : 1° Mic-mac, manigance, pratique secrète ; 2° Tracasserie, embarras.

PATRIGOTER, v. n. Patauger, marcher ou s'enfoncer dans la boue épaisse, dans le *patrigot.*

PATRIMONIAL, s. m. Doyen d'un cercle, doyen d'une confrérie. *Mr N**, patrimonial du cercle des Anonymes, vient de mourir.* Le mot *patrimonial* est français, mais dans une acception différente.

PATTE ou PATE, s. f. Chiffon, morceau de vieux linge, lambeau de linge usé et qui n'est bon qu'à faire du papier. *Il mit sur sa coupure des toiles d'araignée en guise de patte. Ici on loue la Feuille d'Avis et on achète les pattes.* Proverbialement, *Avoir son beguin de patte,* signifie : Ètre mort, être *ployé,* être dans le linceul. Terme suisse, savoisien, franc-comtois et méridional. En Lorraine, *patte* signifie : Étoupes de chanvre. A Lausanne, à Neuchâtel, à Lyon, à Besançon, le *pattier* est Celui qui ramasse les chiffons dans les rues. En français on appelle *pattière,* La femme qui trie les chiffons à papier. Nous appelons *patte aux aises* ou *patte des aises,* La lavette, c'est-à-dire : Le bout de torchon qui sert à laver la vaisselle. Nous appelons *patte soufrée,* Une mèche soufrée ; *patte à bleu* ou *patte au bleu,* Le sachet pour l'indigo.

PATTE À COU, loc. adv. *Porter quelqu'un à patte à cou,* signifie : Porter à dos une personne qui se tient à notre cou avec ses bras, ou ses *pattes.* Cette expression est surtout familière aux campagnards. A Genève nous disons : *A cocochet.* [P. G.]

PATTE MOUILLÉE, s. f. Se dit d'une personne flasque, molle, lâche au travail et sans énergie. *Je ne peux rien faire de votre apprenti : c'est un paresseux, c'est une patte mouillée.* Terme suisse, savoisien et lyonnais. On dit en français, dans le même sens : « Un linge mouillé. »

PAUFER, s. m. (Prononcez le *r*.) Levier en fer, avant-pieu. *On plante les saules au paufer.* Terme suisse. En Savoie : *Paufer* et *pafer ;* dans le Dauphiné et le Languedoc, *palfer.* En vieux français, *pau* signifie : Pieu. Quelquefois, par exagération, nos dames appellent *paufer,* Une grosse aiguille.

PAUME, s. f. Balle, sorte de pelote ronde servant à divers jeux. *Lancer une paume. Renvoyer la paume.* Terme mé-

ridional. En français, « Paume » se dit du jeu lui-même et non de la balle.

PAUME DE NEIGE, s. f. Pelote de neige, boule de neige. *Jeter des paumes de neige. Se battre à coups de paumes de neige.* Terme suisse. *Paumer les passants,* c'est : Leur lancer des *paumes* de neige.

PAUNER ou PÔNER, v. a. Payer sa quote-part, acquitter sa dette; contribuer. *On saura bien le faire pôner comme les autres.* En vieux français, *poner* signifie : Poser, mettre, déposer. R. *pono.*

PAUVRE, s. m. Nous disons proverbialement : *Rire comme des pauvres,* pour : Rire de bon cœur, rire à ventre déboutonné. *La soirée fut divertissante : nous y avons ri comme des pauvres.* En Bretagne, *Être gai comme des peillotoux,* signifie : Être gai comme des déguenillés.

PAUVRE (UNE). Une mendiante. *Ne renvoyez pas cette pauvre.* Les dictionnaires disent : « Une pauvresse, » expression inconnue chez nous, et probablement ailleurs.

PAVANE, subst. fém. Farce. *Regarde ces déguisés, Joson ! quelle pavane!* S'emploie aussi adjectivement. *Que cette chanson est pavane !* c'est-à-dire : Qu'elle est plaisante; qu'elle est bouffonne!

† PAVIR, v. a. Paver.

† PAVISSEUR, s. m. Paveur. Terme savoisien.

PAYER, v. a. (fig.) *Il me la payera! Vous me la payerez tous! Il faut qu'on me la paye!* Dites, avec le masculin : « Il me LE payera! Vous me LE payerez! Il faut qu'on me LE paye! » c'est-à-dire : J'aurai ma revanche.

PAYER UN GAGE. Terme de certains jeux. Dites : Donner un gage. *Ma lourdise fut grande à tous ces jeux, et l'on me fit payer quatre gages.* Expression méridionale. Le gage n'est pas un *payement,* c'est une garantie du payement : on ne paye que quand on retire le gage.

PEAU DE SOURIS, s. f. *Se mettre en peau de souris pour quelqu'un,* signifie : Se dévouer à lui corps et biens ; embrasser ses intérêts chaleureusement et quoi qu'il en puisse coûter.

PEBLACHE, adj. des 2 genres. Terme des campagnards. Sec et mou. Se dit d'un légume de la famille des crucifères, qui n'a plus sa fraîcheur primitive; qui s'est durci en perdant sa saveur. *Un ravonet peblache. Des raves peblaches.* On dit aussi : *Bllache* (*ll* mouillés).

PÊCHERONGE, s. f. Pavie, sorte de pêche.

PÊCHE SANGUINE. Voyez SANGUINE

PÊCHIER, s. m. Pêcher, arbre qui porte la pêche. *Des pêchiers en plein vent.* Terme français populaire et vieux français.

PÉCLET, s. m. Loquet d'une porte. *Trouvant la porte fermée, nous commençâmes à sigougner le péclet.* Terme suisse et savoisien. En Franche-Comté on dit : *Pècle.*

PÉCLET, s. m. Montre, petite horloge de poche. Terme badin.

PÉCLOTIER, s. m. Horloger. Terme badin ou dérisoire. *Un pauvre péclotier ; un mauvais péclotier.*

PECOU ou PÉKEU, s. m. Terme des campagnards. Le pédoncule, la queue d'un fruit. *Le pecou d'une poire ; le pecou d'une cerise,* etc. Mot provençal et vieux français. On dit à Lyon : *Picou,* et en Languedoc, *pecoul.*

PÉCUGNE, s. f. Pécune, argent comptant.

PÈGE ou PÈGUE, s. f. Poix, matière résineuse. Ces mots *pège* et *pègue* appartiennent aux dialectes du Midi et au vieux français. Nous disons figurément d'une personne dont les conversations ou les visites fatiguent par leur longueur : *C'est une pège. Quelle scie! quelle pège que ce Dorival! Pège* s'emploie aussi adjectivement. *T'aperçois-tu que le papa N** devient un peu pège?*

PÉGEUX, EUSE, subst. Lambin, traînard.

PÉGUER, v. n. Enrager, pester. *Regardez tous comme il bisque! Regardez comme il pègue!* Terme trivial.

PEIGNE, s. m. Nous disons proverbialement : *Être sot comme un peigne*, pour : Être ébahi, être stupéfait. *Il persistait à nier; mais quand on lui montra sa signature, il demeura sot comme un peigne.*

PEIGNER (SE), v. récip. Se battre. Nous disons figurément et proverbialement : *Voilà où les chats se peignent*, pour : Voilà où est la difficulté, voilà où est l'obstacle.

PEIGNETTE, s. f. Peigne fin.

PEILLE, PEILLOT, PEILLON, et PEILLOU, s. m. Brou, écale, coque, couverture extérieure des noix, des noisettes et des amandes. Terme vaudois et savoisien. Dans le canton de Vaud, *piller des noix* signifie : Écaler des noix; et *noix pillettes* veut dire : Noix débarrassées de leur enveloppe. En Lorraine, *piller des pois, piller des fèves*, signifie : Les écosser.

PÈLE, s. m. Nom que les enfants des environs de Genève donnent à une noix ou à un noyau de pêche, qu'ils façonnent et polissent avec du grès, et dont ils se servent pour jouer à la droite, aux noix ou aux noyaux de pêche. [P. G.]

PÈLERINE, s. f. Biscuit long et mince, très-léger, qu'on appelle à Paris : Biscuit à la cuiller. *Saucer des pèlerines dans du sirop*. Terme savoisien.

PELLE, s. f. Rame, aviron. *Aller à la pelle*, signifie : Ramer, naviguer à l'aide des rames. En français, « Pelle d'aviron » se dit quelquefois de la partie plate de l'aviron, laquelle entre dans l'eau quand on rame.

PELLE, s. f. Bêche. *Labourer à la pelle*, c'est : Labourer à la bêche. Le *Complément* du dictionnaire de l'Académie dit : « Pelle-bêche, espèce de bêche. »

P'ENCORE, loc. adv. Pas encore. [P. G.]

PENDEAU, s. m. Trochet, bouquet, glane, botte. *Un pendeau de cerises* s'appelle en français : Un trochet de cerises. *Un pendeau de poires* s'appelle : Une glane de poires. Ce terme de *pendeau* est connu à Moudon (canton de Vaud), à Neuchâtel et sans doute ailleurs.

PENDILLON, s. m. Morceau d'étoffe, ruban qui pendille et annonce le désordre ou le manque de goût.

PENIN, s. m. Salaire, argent qui est le produit d'un travail.

PENNE, s. f. Panne, graisse du ventre d'un porc. *Une penne de lard*. Terme suisse et savoisien.

PENOT, OTTE, adj. (*o* bref.) Penaud, penaude. *A cette rencontre imprévue, elle demeura penotte et interdite.*

PENSER DE. Projeter, avoir l'intention de, avoir dans l'idée de. *Penses-tu de sortir dimanche, s'il fait beau?—Sans doute, je pense de t'accompagner à la Bellotte*. Dites : Je pense à t'accompagner. [ACAD.]

PENSER (SE). Penser, croire, s'imaginer. *Quand on a frappé à la porte, nous nous sommes bien pensé que c'était toi. En voyant les hirondelles voler si bas, je m'étais bien pensé qu'il pleuvrait*. Cette locution, fort répandue en Suisse, en Savoie, en Franche-Comté, en Dauphiné et dans tout le Midi, appartient au vieux français. Ce n'est donc point une locution qui soit particulière à notre *patois*, comme le dit M. SAINTE-BEUVE, dans la *Biographie de Töpffer*.

PENSION, s. f. L'expression : *Prendre pension*, si connue, si usitée chez nous, ne se trouve dans aucun dictionnaire, ni dans aucun Glossaire. *Vous voilà donc, Monsieur, pour quelque temps à Genève : où prendrez vous pension?* c'est-à-dire : Où prendrez-vous vos repas?

PENTE, s. f. (fig.) *Se donner une pente de quelque chose*, signifie : En prendre autant que l'on peut, en user largement et à cœur joie. *Se donner une pente de travail; se*

donner une pente de petit blanc; se donner une pente de bals masqués, une pente de concerts, etc. Expression qui appartient au style le plus familier.

PENTECÔTE, s. f. Nous disons comme les Gascons : *La fête de Pentecôte; le jour de Pentecôte*, etc.; et je trouve dans SENEBIER la phrase suivante : « Les décisions du Synode de Lausanne sur les fêtes de Noël, de l'Ascension et *de Pentecôte.* » [*Histoire littéraire de Genève*, t. Ier; p. 186.] Il faut dire, en ajoutant l'article : La fête de LA Pentecôte, le jour de LA Pentecôte; les sermons de LA Pentecôte.

PÉPINÉRISTE, s. m. *Un pépinériste achalandé.* Terme français populaire. On doit écrire et prononcer Pépiniériste.

PERCE-NEIGE (UN). Sorte de plante qui fleurit en plein hiver. Ce mot est féminin. « Une perce-neige. »

PERCER, v. a. Nous disons d'un petit enfant à qui les premières dents viennent : *Il a percé ses premières dents.* L'expression française est : Les premières dents ont percé à cet enfant; les premières dents sont venues à cet enfant.

PERCET, s. m. Foret, vrille, perçoir, percerette. On dit en Valais : *Perceret.*

PERCHETTE, s. f. Sorte de menu poisson, petite perche.

PERCLUE, adj. f. *Cette pauvre femme était perclue de froid, perclue de douleurs.* Terme français populaire. L'adjectif « perclus » fait au féminin « percluse » et non pas *perclue.*

PERDRE, v. n. Quand nous disons d'une jeune fille, d'une jeune dame : *Elle perd, elle a perdu, elle commence à perdre*, cela signifie que : Sa beauté, sa fraîcheur, son éclat diminuent, ont diminué, commencent à diminuer. Ce sens du verbe « Perdre, » si usité chez nous, n'est pas dans les dictionnaires.

PERDRIGONE, adj. f. *Une prune perdrigone.* Dites : Une prune de perdrigon, ou : Un perdrigon. Un perdrigon blanc, un perdrigon violet. Dans le Languedoc, le Limousin et le

Dauphiné, on dit : *Une perdigone ;* à Marseille, *une prune pardigone.*

PERD-TEMPS, s. m. Se dit de tout objet qui invite à muser et à perdre le temps. *Un chien, un oiseau, un chat, une pipe, deviennent quelquefois un perd-temps, un agréable perd-temps.*

PÉRIN ou PÉRAIN, s. m. Canepin, pessonure, rognures de peau blanche et fine, pour effacer les traits au fusain.

PERNETTE, s. f. Petit scarabée, d'un beau rouge moucheté de noir. C'est la définition qu'en donne TÖPFFER lui-même dans le *Presbytère.*

PÉRORER, v. a. *Pérorer une assemblée. Il nous pérora de son mieux, mais il ne parvint pas à nous convaincre.* « Pérorer » est un verbe neutre. « Voyez comme il pérore ! Écoutez-le pérorer. »

PERRUQUE, s. f. (fig.) Remontrance, mercuriale. *On lui a donné sa perruque.*

PERRUTIER, s. m. Orthographe et prononciation vicieuses du mot « Perruquier. »

PERSÉCUTER DE, suivi de l'infinitif. *Je le persécute de partir ; il me persécute de le suivre,* etc. Ce régime du verbe « persécuter » est inconnu aux dictionnaires : ce qui ne veut pas dire qu'il soit vicieux.

PESATU, s. m. Terme rural. Blé, seigle et vesces (*pesettes*) que l'on sème pêle-mêle et que l'on récolte à la fois sans faire de triage. *Farine de pesatu ; pain de pesatu.* [P. G.]

PERTANTAINE, s. f. *Courir la pertantaine.* Dites : Courir la pretantaine.

PÉTALE (UNE). Ce mot est masculin : « Un pétale, » c'est-à-dire : Chacune des pièces qui composent la corolle d'une fleur.

PETARD, s. m. (fig.) Nous appelons *front de petard,* le front d'un homme qui ne rougit plus, le front d'un homme

éhonté. *Insensible à ce reproche, il continua de se défendre avec un front de petard*, c'est-à-dire : Avec une audace et une effronterie achevées. Expression fort triviale, mais fort répandue.

PETARD, s. m. (fig.) Horion, mornifle. *Donner un petard; flanquer un petard; appliquer un petard.*

PETARD, s. m. Canonnière, tube de sureau dont on ôte la moelle, et dont les enfants se servent pour chasser, par le moyen d'un piston, de petits tampons de papier mâché. Terme méridional.

PÉTAVIN, s. m. Espèce de framboise noire, qui croit dans les lieux humides et surtout le long des rivières. Selon le *Vocabulaire dauphinois* de Mr CHAMPOLLION aîné, *peitavin* signifie : Osier.

PETÉE, s. f. Foule, quantité. *Une petée de monde; une petée de curieux. Vite, vite, tire ton cerceau : tu as une petée de perchettes.*

PETER, v. n. *Faire peter son fouet.* Dites : Faire claquer son fouet.

PETER, v. n. Nous disons d'un vin dur et acide : *C'est un vin à faire peter les chèvres.* Les dictionnaires disent plus décemment : « C'est un vin à faire danser les chèvres. »

PETEUX, s. m. Lâche, poltron, pleutre, couard, peteur. *Dans le plus fort de la dispute, il s'alla cacher comme un peteux.* Terme français populaire.

PÉTIAFFE, adj. des 2 genres. Sans force, sans vigueur, faible, bon à rien. *Je suis encore tout pétiaffe, et je puis à peine me soutenir.* Se dit aussi d'un fruit pourri : *Une pomme pétiaffe.*

PETIOLET, ETTE, adj. Très-petit, très-chétif.

PETIOT, OTE, adj. Petit, très-petit, exigu. *Tu me donnes là un morceau de pain bien petiot.* Terme vieux français. *Petiot* est aussi substantif. *Où sont vos petiots ?* (où sont vos

jeunes enfants?) ***Montrez-nous donc vos braves petiots?*** ***Petiou*** se dit quelquefois pour : ***Petiot.***

PETIT (LE). Terme du jeu de boules. Le but, le cochonnet. ***Lancer le petit; s'approcher du petit; baucher le petit.*** Terme méridional, etc.

PETIT, s. m. Jeune enfant, jeune fils d'un tel. ***Vos petits sont-ils en bonne santé?—Notre petit a la rougeole. Petit,*** dans ce sens, n'est pas français. Le féminin ***petite*** pourrait mieux se dire.

PETIT-BOIS, s. m. Menu bois.

PETIT-LOUIS, s. m. Courlis ou courlieu, oiseau aquatique.

PETIT-PEU (UN). Très-peu, tant soit peu.

PETOLLE, s. f. Crotte, fiente de certains animaux, comme chèvres, brebis, lapins, souris. En vieux français : ***Petelle;*** en provençal, ***peto.***

PETON, s. m. Terme enfantin. Le pied d'un petit enfant. ***Elle a bobo à son peton.*** Dans le canton de Vaud on dit : ***Piéton*** ou ***pioton.***

PÈTRÀ ou PEITRÀ, s. m. Manant, rustre, pacant, butor, grossier personnage. Terme normand, breton, etc.

PÈTRE ou PEITRE, s. m. Gésier, estomac. ***Le pètre d'une poule; le pètre d'une dinde.*** Terme suisse et savoisien. On le dit quelquefois, mais trivialement, en parlant des personnes. ***Nos individus ne quittèrent la table qu'ayant le pètre bien garni. Pètre*** se dit aussi d'un gros goître.

PÉTREUX, s. m. Goîtreux.

PÉTRISSOIRE, s. f. Pétrin, huche, coffre à pétrir le pain. Terme suisse, savoisien, franc-comtois, etc. Quelques dictionnaires modernes disent au masculin : « Un pétrissoir. »

PÉTRONER (SE), ou SE PÉTROGNER, v. pron. Se dit d'un enfant qui, dans les bras de sa nourrice ou de sa mère, a l'air de se dorloter, et témoigne son contentement par un certain bruit du gosier.

PETTE, s. f. Bagatelle, chose de nulle valeur. *Pour toutes vos peines, vos courses, vos écritures, vos correspondances, la famille du défunt vous a envoyé deux couverts d'argent : la belle pette! Voilà vraiment une belle pette! Ils ont fait là une belle pette!* Ce terme, très-familier et même trivial, se retrouve dans le patois rouchi, où il signifie : Peu de chose, rien. [Voyez le *Dictionnaire rouchi-français* de HÉCART, 3me édition.] Voyez aussi le mot *peto*, dans le *Dictionnaire provençal* de M. J.-F. AVRIL.

PEU (UN), s. m. N'est pas français dans le sens de : Un peu de temps. *Il y a un peu que je n'ai vu ton frère. Il y a un peu que la diligence est partie.*

PEU (UN). *Prête-moi un peu ton couteau. Donne-moi un peu cette échelle*, etc. Dans cette phrase et les phrases analogues, *un peu* est inutile et vicieux.

PEUGET, s. m. Suc ou jus qui se forme dans le tuyau et le fond d'une pipe par la salive et la vapeur du tabac.

PEUR, s. f. *À moi la peur si.....* Espèce d'affirmation qui revient à la suivante : Je veux être pendu si..... *Tu veux donc toujours me désobéir, Janot; mais à moi la peur si je ne t'enferme pas dimanche prochain. Puisque Du Rosier refuse obstinément de me payer, à moi la peur si je ne lui envoie pas une assignation.*

PEUR, s. f. *Qu'as-tu peur? Qu'avez-vous peur?* Expressions fort usitées chez nous et ailleurs. Pour parler grammaticalement il faut dire : De quoi as-tu peur? De quoi avez-vous peur?

PHIBOSETTE, s. f. Fille ou femme démesurément petite et contrefaite. Voyez MÉPHIBOSET.

PIÂLER, v. n. Piailler, piauler.

PIAILLARD, ARDE, adj. et s. Piailleur, criard. Français populaire.

PIAILLÉE, s. f. Piaillerie, criaillerie. *Faire des piaillées. Finissez donc vos piaillées.*

PIANOTTER, v. n. Terme dérisoire. Jouer du piano.

PIAPEU, s. m. Renoncule des champs. Terme connu aussi dans le canton de Vaud. Le dictionnaire de Mr BESCHERELLE dit : « Piapan. »

† PIASTRE (UN). Une piastre. *Aimer le piastre*, aimer l'argent. *Goûts piastreux*, goûts excessifs de s'enrichir. *Homme piastreux*, homme riche.

PIAUTE, s. f. Voyez PIÔTE.

PIC, s. m. Terme français, qui signifie : Pivert. Nous disons proverbialement d'une personne maigre et sèche : *Elle est maigre comme un pic.* Cette expression est sans doute moins usitée ailleurs que chez nous, puisqu'elle n'est pas consignée dans les dictionnaires.

PICAILLONNER, v. n. Liarder, lésiner, faire des économies mesquines, mettre avaricieusement sou sur sou. *Son plus grand bonheur est de picaillonner.* Le *picaillon* était une petite monnaie en usage dans le Piémont et la Savoie, et qui valait un centime. Nous disons encore d'une chose de nulle valeur : *Cela ne vaut pas un picaillon; je n'en donnerais pas un picaillon.*

PICAILLONNEUR, s. m. Liardeur, avare.

PICÂTA ou PECÂTA. Terme injurieux dont les paysans savoisiens se servent pour désigner les habitants de Genève et particulièrement les protestants. On explique très-diversement l'origine de cette dénomination. Dans le Berry, *peccata* signifie : « Baudet. »

PICAIRNE, s. f. Voyez PIQUERNE.

PICATALON, s. m. Fourmi. *Un nid de picatalons.*

PICHE, s. f. Chopine, petite mesure du pays. En français, « Pichet » est une sorte de vase à vin.

PICHENETTE, s. f. Coup, taloche. *Flanquer une pichenette.*

PICHOLETTE, s. f. Chopine, petite mesure du pays. *Une picholette de vin. Boire picholette. Payer picholette.* Terme vaudois et savoisien.

PICOLON, s. m. Petit point. *Indienne à petits picolons.* Terme vaudois. *Dîner au picolon de midi,* signifie : Dîner au coup de midi, à midi sonnant. Nous disons qu'une montre *fend le picolon*, lorsqu'elle marche avec une parfaite régularité. *Je puis vous donner l'heure exacte, car ma montre fend le picolon.*

PICOT, s. m. Sorte d'épingle longue et à grosse tête. En français, « Picot » signifie : Petite pointe qui demeure sur le bois quand ce bois n'a pas été coupé net.

PICÔTE, s. f. Picorée, maraude. *Aller à la picôte des raisins, à la picôte des noix.* Terme consacré parmi les jeunes garçons.

PIDANCE, s. f. Pitance. *Le pain et la pidance.* Terme français populaire. Voyez S'APIDANCER.

PIDE, s. f. Semonce, réprimande. *Donner une pide. Recevoir une pide. Tu as eu ta pide, et cela te venait.* Terme vaudois.

PIDE, s. f. Terme de certains jeux. Mesure, action de mesurer. *Je veux de la pide* (je veux mesurer).

PIDER, v. n. Mesurer la distance d'un palet à un autre, la distance d'une boule à une autre, etc. *Tu t'imagines tenir, mais je pense le contraire, et j'en veux de la pide, je veux pider.* Terme vaudois et savoisien. R. lat. *pes, pedis.*

PIDER, v. n. Abuter, c'est-à-dire : Jeter au but, tirer au but pour savoir qui jouera le premier. *À qui est-ce à pider? Commence, Daniel, et ne pidons pas.*

PIDER, v. a. Terme des collégiens. Voler, dérober, filouter. *Quel est celui de vous qui m'a pidé mon agate?*

PIED, s. m. Braie, drapeau, pièce de toile dont on enveloppe les petits enfants, et par-dessus laquelle on met les langes.

Sécher un pied; changer un pied. Terme vaudois et savoisien. En Dauphiné, *Donner les pieds à un enfant,* signifie : Lui donner sa première robe.

PIED, s. m. *Tenir pied,* est un terme du jeu de boules qui signifie : Piéter, c'est-à-dire : Tenir le pied à l'endroit qui a été marqué pour cela.

PIED POTENT, s. m. Jeu d'écolier.

PIEDS, s. m. pl. Nous disons figurément de quelqu'un qui, par des spéculations ambitieuses ou sottes, a perdu la position aisée où il se trouvait : *Il s'est mis aux pieds ce qu'il avait aux mains.*

PIEDS, s. m. pl. *Ne pas mettre deux pieds dans un soulier,* est une expression figurée qui signifie : Agir promptement, mettre à l'exécution d'un message toute la diligence possible. *Va nous louer un cabriolet, et surtout ne mets pas deux pieds dans un soulier.*

PIEDS AU CHAUD. *Tenir à quelqu'un les pieds au chaud.* Se dit d'une personne qui en soigne une autre dans des vues intéressées. On dira, par exemple, d'un neveu qui a de grands égards pour un oncle célibataire : *Voyez comme il le cajole et le prévient; voyez comme il lui tient les pieds au chaud.*

PIEDS BLANCS, s. m. pl. *Il a les quatre pieds blancs.* Se dit de quelqu'un qui a ses entrées libres et ses coudées franches dans une maison.

PIERRE À BERNARD ou PIERRE À BERNADE. Se dit d'une distribution d'argent ou de bonbons que les riches paysans, le jour de leurs noces, font aux enfants de la commune. L'ancien *Glossaire* fait erreur quand il dit que cet usage a cessé dans notre canton. [P. G.]

PIERRE À FEU, s. f. Pierre à fusil, pierre à briquet. *Les capsules auront bientôt remplacé partout les pierres à feu.* Terme suisse et savoisien.

PIERRES, s. f. pl. Nous disons figurément d'une personne qui est au comble du malheur : *Elle est malheureuse comme les pierres.* Expression proverbiale connue en Picardie, et sans doute ailleurs. Les dictionnaires français disent : « Être malheureux comme un chien qui se noie. »

PIF-POUF, s. m. Homme gros, ventru et de petite taille. En français, « Piffre » signifie : Gros, replet.

PIGEONNIÈRE, s. f. Pigeonnier, colombier.

PIGNOCHER, v. n. Peindre à petits coups, peindre sans hardiesse. Dans les dictionnaires, « Pignocher » signifie : Manger négligemment, manger sans appétit et du bout des dents.

PIGNOCHEUR, s. m. Tatillon, *patet.*

PIGNOLET, s. m. Nom que les campagnards donnent à la plante appelée en français : « Thym. » *Brouter le pignolet.* Terme vaudois.

PILE, s. f. Volée de coups, étrillée. *Donner une pile à quelqu'un,* le rosser. Terme connu dans le Berry, en Savoie et ailleurs.

PILON, s. m. Mortier. *Pilon de fonte, pilon de marbre. L'escamoteur mit la montre dans le pilon et la brisa.* Terme suisse et savoisien. En français, « le Pilon » est l'instrument avec lequel on pile dans le mortier.

PILVINETTE, s. f. Épine-vinette, sorte d'arbrisseau. *Tablettes à la pilvinette.* Dans le français populaire on dit : *Pinevinette.*

† PIMPILVINETTE, s. f. Épine-vinette.

† PIMPINIÈRE, s. f. Pépinière. PIMPINIÉRISTE, s. m. Pépiniériste.

PINCE, s. f. Terme de couturière. Troussis, pli fait à une robe, à une jupe pour la raccourcir.

PINÇOTTER, v. n. Terme de nos anciennes fabriques d'indienne. Travailler au pinceau.

PINÇOTTEUSE, s. f. Ouvrière qui, dans nos anciennes fabriques d'indienne, mettait les couleurs.

PINIOUF ou PIGNOUF, s. m. Dénomination dérisoire. Soldat du centre dans la réserve.

PINTE, s. f. Cabaret, taverne, gargote, bouchon. *Hanter les pintes. S'attabler dans une pinte.* Terme suisse-roman. En français, « Pinte » est le nom d'une mesure pour le vin, et « Pinter » signifie : Faire débauche de vin. » [ACAD.]

PIOCHAT, s. m. Sittelle torche-pot, oiseau.

PIOGRE ou PIOGUE. *Envoyer quelqu'un à Piogre,* c'est : L'envoyer promener bien loin, l'envoyer se faire pendre, l'envoyer au di.... *Si tu répliques encore, petit drôle, je t'envoie à Piogre, je t'envoie à Piogre ferrer les chats.* Ce mot de *Piogre* est peut-être une altération du mot *piautre;* car dans le français populaire, *Envoyer au piautre,* c'est : Envoyer au di.... Peut-être aussi *Piogre* est-il le nom d'une ville imaginaire, censée fort éloignée de nous. En Languedoc on dit dans ce dernier sens : Envoyer quelqu'un à *Pampeligoust :* c'est le nom languedocien de la ville de Pampelune.

PION, PIONNE, adj. *Être pion,* être ivre.

PIONS, s. m. pl. Nom d'un jeu que les petits garçons jouent assis à terre avec neuf petits cailloux, qu'ils font sauter alternativement en l'air pour les recevoir dans la main. On ne peut se faire une idée exacte de ce jeu qu'en le voyant jouer aux enfants. [P. G.]

PIORNE, s. f. Voyez PIOURNE.

PIÔTE, s. f. Patte. *La piôte d'un oiseau, la piôte d'un chien, d'un chat,* etc. *Une écriture en piôtes de mouche.* Terme vaudois et savoisien. Les chasseurs donnent les noms de *piôtes rouges* et *piôtes noires* à certains oiseaux qui vivent sur les bords du lac.

† PIOTON, s. m. Piéton. *Trottoir pour les piotons.*

PIOTONNER, v. n. Piétiner, remuer les pieds avec vivacité. Se dit des enfants qui s'essaient à marcher. Dans le français populaire on dit : *Piétonner.*

PIÒTÚ, UE, adj. et subst. Boiteux, clopinel.

PIOULER ou PIULER, v. n. Piauler, crier comme les poulets. Se dit aussi des jeunes enfants qui pleurent et se lamentent. *Piuler* appartient au vieux français.

PIOU-PIOU, s. m. Dénomination badine par laquelle on désigne un soldat du centre dans le contingent. On appelle *piou*, dans le dialecte du Berry, le plus petit poulet d'une couvée. [*Vocabulaire du Berry*, p. 85.]

PIOURNE ou PIORNE, s. f. Femme ennuyeuse, qui se plaint et qui gronde habituellement. *Oh! la sotte piourne! Taistoi, piourne!* Terme vaudois.

PIOURNER et PIORNER, v. n. Se plaindre continuellement. Terme vaudois.

PIPER, v. n. et act. S'emploie surtout avec la négation : *Ne pas piper, ne pas piper mot,* et signifie : Ne pas souffler mot, ne pas répondre. *On l'a fortement réprimandé et il n'a pas pipé mot.* Terme français populaire.

PIPETTE, s. f. Pipe de tabac, petite et mauvaise pipe. Terme languedocien. A Genève, *pipette* ne s'emploie que dans cette locution : *Cela ne vaut pas pipette,* c'est-à-dire : Cela ne vaut rien, cela ne vaut absolument rien. En français on dit : Cela ne vaut pas une pipe de tabac.

PIPI, s. f. Pépie, petite peau blanche qui vient sur la langue des oiseaux et qui les empêche de boire. *Avoir la pipi : ôter la pipi.*

PIQUÉE, s. fém. Douleur vive et de courte durée. *Une piquée de mal de ventre.*

PIQUE-PRUNES, s. m. Garçon tailleur Dénomination badine ou dérisoire.

PIQUER, v. a. Picoter. *Piquer des raisins. Cueillez des grappes, mes amis, je vous le permets; mais ne piquez pas*. Terme savoisien, gascon, etc.

PIQUER, v. a. Se dit des oiseaux, et signifie : Manger. *Nos deux chardonnerets commencent à piquer seuls.* Expression languedocienne, etc.

PIQUER UNE FAUX. Terme des campagnards. Rebattre une faux, l'aiguiser. *Piquer*, dans le sens d'affiler, est une expression méridionale.

PIQUE-RAVES, s. m. Tarier, oiseau.

AIQUERNE, s. f. Chassie, humeur gluante des yeux. Terme suisse et dauphinois, formé par corruption du vieux mot français *bigane*, qui a le même sens, et qui n'est point inconnu dans la Franche-Comté.

PIQUERNEUX, EUSE, adj. Chassieux. *Des yeux piquerneux.*

PIRE, adv. Dans le langage populaire, *pire* a souvent le sens de « plus » et de » mieux. » *Les deux cousines se chérissent : elles sont pires que des sœurs. Mon domestique fait tout dans la maison : il est pire qu'une servante.*

PIRE, adv. *Comment va la santé, Guillaume? — Ça va de mal en pire.* Dites : « De mal en PIS. » *Pis* est un adverbe qui signifie : « Plus mal. » (Mettre les choses au pis.) « Pire » est un adjectif, qui signifie : « Plus mauvais, plus méchant. » « Mon vin n'est pas bon, j'en conviens : mais le vôtre est pire. »

PISSE, s. f. Urine.

PITATEMENT, s. m. Course au galop, etc. Voyez PITATER.

PITATER, v. n. Courir au galop, prendre le galop. *Les jeunes garçons se plaisent à pitater dans la neige. Je les voyais pitater dans les sables limoneux de l'Arve.*

PITAUD, AUDE, s. et adj. Pataud, pesant, épais, patu. *Un gros pitaud; une grosse pitaude. Quel pitaud d'enfant vous*

avez là! Dans le vieux français, *pitaud* signifiait : Rustre, paysan. [Voyez le *Dictionnaire* de RICHELET.]

PITON, s. m. Fouloir de vendange. [P. G.]

PITONNER, v. a. Fouler aux pieds. *Pitonner la vendange. Pitonner un duvet,* comme font les chats avant de s'y endormir. Dans notre patois, *pitenà* signifie : Piler, et *piton,* s. m., signifie : Pilon. A Lyon, *pitrogner* veut dire : Écraser et broyer d'une manière malpropre.

PIULER, v. n. Voyez PIOULER.

PIVOINE, s. m. Sorte de fleur. *Un beau pivoine.* Ce mot est féminin.

PLACARD, s. m. Armoire. *Remuer un placard; transporter un placard.* On appelle en français *placard,* une armoire pratiquée dans un mur. En Suisse, en Savoie et dans le Midi, on désigne par ce terme toute espèce d'armoire.

PLACARD, s. m. Grosse tache sur un plancher, sur une table, sur un vêtement. *Un placard d'huile; un placard de suif; un placard de graisse.*

PLACE, s. f. Condition. *Aller en place,* dans le langage des domestiques, signifie : Aller en condition, aller servir. *Entrer en place,* signifie : Entrer en condition. *L'Henriette part demain pour entrer en place.*

PLAINDRE, v. n. Gémir, pousser des gémissements, geindre. *La pauvre Colette n'a pas cessé de plaindre toute la nuit; elle plaignait même en dormant; elle plaignait à nous fendre l'âme.* Expression suisse, savoisienne et méridionale, qui se retrouve dans l'ancien français, et qui n'a point d'équivalent exact dans la langue des dictionnaires.

PLAIN-PIED, s. m. Rez-de-chaussée. *Habiter un plain-pied. Loger au plain-pied.* Expression universellement répandue dans notre Suisse et en Savoie. Le mot de « Plain-pied » est français, mais il signifie autre chose. Voyez les dictionnaires.

PLAINT (UN). Gémissement d'un malade. *Faire des plaints; pousser des plaints. C'étaient des plaints déchirants.* Terme vaudois, neuchâtelois, savoisien, limousin, etc. En vieux français, *plaint* veut dire : Complainte.

PLAISIR, s. m. *Se faire plaisir d'une chose,* signifie : S'en donner le plaisir et en user largement; en jouir tout à l'aise. *Voici une corbeille de cerises, mes enfants : faites-vous-en plaisir.* Cette expression familière, très-usitée et très-originale, ne se trouve pas, que je sache, dans les dictionnaires. *Ah! Marguerite, comme je t'envie ton joli châle jaune. — Ce châle jaune? tu peux facilement t'en faire plaisir : il ne coûte que 8 francs. J'ai trouvé ton aiguille de bas, Rosine. — Eh bien, fais-t'en plaisir,* c'est-à-dire : Garde-la, et qu'elle te serve longtemps.

PLAN ou PLANT, s. m. *Laisser quelqu'un en plant,* signifie : Le faire attendre fort longtemps, l'abandonner, le laisser dans l'embarras, le planter là. *Ils me laissèrent en plant sur la route,* c'est-à-dire : Ils me laissèrent sur la route comme si j'étais un *plant* et comme s'ils voulaient que j'y prisse racine. On dit dans le même sens : *Rester en plant, être en plant, mettre en plant.* Terme parisien populaire. Aucun dictionnaire n'a recueilli cette expression, qui a bien son mérite.

PLAN, s. m. Gage. *Mettre un habit en plan,* le mettre en gage. Expression connue aussi à Paris et sans doute ailleurs.

PLANCHER, v. a. Planchéier, garnir de planches le plancher inférieur d'un appartement. *Il vaudrait mieux plancher cette cuisine que de la carronner.* Terme français populaire. On disait en vieux français : *Planchier* ou *planchéer.* [Voyez *Glossaire roman* de ROQUEFORT.]

PLANELLE, s. f. Sorte de brique, sorte de *carron. La plupart de nos cuisines sont carronnées* (carrelées) *avec des planelles.*

PLANTAPORET, s. m. Dénomination badine, par laquelle on désigne les habitants de la commune de Plainpalais, et principalement les jardiniers. *Plantaporet* est un mot patois qui signifie : Plante-porreaux, planteur de porreaux.

PLANTER UN CLOU. Enfoncer un clou, le faire entrer.

PLANTEUR D'ÉCHAPPEMENTS, s. m. Ce terme, de la fabrique d'horlogerie, n'a pas d'équivalent dans la langue des dictionnaires.

PLANTON, s. m. Terme de jardinier. Jeune plant de fleur ou de légume. *Planton de salade; planton de chou; planton de viollier. Plate-bande garnie de plantons.* On dit en Dauphiné : *Plantun.*

PLAQUE, s. f. Tache à la peau. *Son éruption a entièrement cessé, mais il lui reste quelques plaques aux joues et au front.*

PLAQUE, s. f. Palet en cuivre ou en fer. *Jouer aux plaques. Sa plaque touchait le but.*

PLAQUER, v. neutre. S'appliquer exactement contre. *Il est bien fait, ton habit : il plaque bien. Faites bien plaquer ce miroir contre le mur. Ta bretelle ne plaque pas bien sur ton dos.*

PLAT, s. m. (fig.) Cancan, commérage, bavardage, médisance. *Faire des plats. On vous a dit cela et puis encore cela. — Oui, sans doute. — Eh bien! ce sont autant de plats, autant de mensonges.*

PLATAISE, s. f. Platitude, bêtise, sottise. *Dire des plataises. N'écoutons plus ces plataises.* J.-J. ROUSSEAU a dit dans le même sens : *Platise,* expression qui a été recueillie par quelques dictionnaires.

PLAT DE LIT (À). *Être à plat de lit,* être malade au lit. *Comment, Dubreuil, tu viens me voir sans ton frère! — Parbleu, mon frère, il est depuis deux jours à plat de lit.* Cette expression remarquable, et qui est d'un constant usage

à Genève, n'a pas été négligée par J.-J. Rousseau. « Il n'y avait que l'excuse d'être *à plat de lit* qui pût me dispenser de courir à son premier mot. » Nous disons quelquefois : *Être au plat du lit.*

PLATE, s. f. Poisson de notre lac, sorte de *féra*. Selon De Saussure, « la *plate* vit dans le golfe de Thonon, et se pêche rarement ailleurs. » [*Voyage dans les Alpes*, t. Ier, p. 16.]

PLATEAU, s. m. Madrier, planche fort épaisse. Terme savoisien, franc-comtois et méridional. Dans le canton de Vaud et à Neuchâtel on dit : *Éplateau.*

PLATELÉE, s. f. Platée, plat de nourriture chargé abondamment. *Une platelée de raves; une platelée de boudins.* Terme vieux français.

PLÂTRE, s. m. Nous disons figurément : *Faire plâtre de quelqu'un*, pour signifier : Le turlupiner, le houspiller malicieusement, en faire le badeau de la compagnie. *On a tellement fait plâtre de ce pauvre Delolme, qu'à la fin il s'est fâché tout rouge.* Les dictionnaires disent : « Battre quelqu'un comme plâtre, » pour signifier : Le battre à outrance.

PLÂTRIR, v. a. Plâtrer, enduire de plâtre.

PLÂTRISSAGE, s. m. Plâtrage, action d'enduire de plâtre.

PLEIN, prépos. de quantité. Nous disons de quelqu'un ou de quelque chose qui nous a beaucoup ennuyés, fatigués, vexés : *J'en ai plein le dos.* L'Académie dit : « Je le porte sur mon dos ; » mais elle l'applique seulement aux personnes.

PLEURER, v. actif. *Pleurer la nourriture à quelqu'un*, signifie : La lui reprocher, la lui plaindre. *Le riche Mr Colnet est si avare, qu'il pleure le pain à ses domestiques, et qu'il se pleure la vie à lui-même. Léonard vient de faire un magnifique héritage, que personne sans doute ne*

lui pleurera. Les dictionnaires ne donnent point de complément indirect au verbe « Pleurer. »

PLEURNICHAGE, s. m. Pleurnicherie, larmes feintes, pleurs répandus sans véritable chagrin. *Tes pleurnichages sont bien inutiles, tu seras puni.*

PLEUVIGNER, PLUVIGNER, PLEUVINER et PLUVINER, v. n. Pleuvoir menu, pleuvoir un peu. *Il ne pleut pas, il pleuvigne; il commence à pluvigner.* Termes suisses, savoisiens et lyonnais. Le dictionnaire de ROBERT ESTIENNE (1605) dit : *Plouviner.* En Franche-Comté on dit : *Plevigner :* tous mots acceptables et dignes de figurer dans les dictionnaires.

PLIANT (UN). Un lit de sangles. *L'auberge était pleine, et tous les lits occupés : il fallut dresser quatre pliants.* Terme suisse, franc-comtois, marseillais, etc.

PLIÉ, PLIÉE, partic. (fig.) Mort, morte. Voyez PLOYÉ.

PLIOGE, PLIOZE, ou PLIODZE, s. f. Terme patois fort connu. Pluie. *Vaika la plliodze* (*ll* mouillés), voici la pluie. En vieux français : *Ploge.*

PLOMBETTE, s. f. Terme d'architecture. Plomb.

PLONGEON, s. m. Terme de nageur. Action de plonger, immersion. *Faire un plongeon. Il fit deux ou trois plongeons et sortit de l'eau.* Terme suisse, savoisien et méridional. L'expression française est : « Faire LE plongeon, » c'est-à-dire : Imiter l'oiseau appelé Plongeon.

PLONGER (SE), v. pron. Terme de nageur. *Aimes-tu te plonger, Alexis ?— Oui. — Eh bien ! allons nous plonger à cette barque. Se plonger* n'est pas français. Dites : Plonger, v. neutre. « Aimes-tu plonger? Allons plonger. Lequel de vous vient plonger? »

PLOT, s. m. Billot, tronçon de bois, bloc de bois, tronc de sciage. *Couper de la viande sur un plot. Faute de chaises, nous nous reposâmes sur deux plots.* Terme suisse, savoi-

sien, franc-comtois, berrichon, provençal, etc. Nous disons au figuré : *Dormir comme un plot*, pour : « Dormir d'un profond sommeil, dormir comme un sabot. » [Acad.]

PLOT, s. m. Tronc pour les aumônes. *La clef du plot.* Ce terme a vieilli. *Plot* est aussi un terme de tir : *L'arme sera sans coche sur le plot, et sans double détente.* [*Glossaire* de Gaudy.]

PLOYÉ, ÉE, part. Mort, enveloppé du linceul funèbre. *Tu voudrais bien que je fusse ployée*, disait brusquement une lavandière à son mari. — *Dis plutôt encrottée*, répliqua l'époux. « *Plié* » s'emploie dans le même sens que *ployé*. *Depuis sa chute il ne traîna pas longtemps : après cinq jours il était plié.* Expression savoisienne.

PLUCHER, v. a. Éplucher. *Plucher du légume ; plucher des haricots ; plucher de la salade. Cet enfant est toujours à se plucher le nez.* En vieux français : *Pluchoter.*

PLUCHURES, s. f. pl. Épluchures, pelures. On dit aussi : *Pluchons* et *pluches.*

PLUMACHE, s. f. Plumes d'ornement, plumet, panache. *Un chapeau à plumaches.* Terme suisse, savoisien, bressan, provençal, etc.

PLUME, s. f. *Mettre la plume à la main* signifie : Se mettre à écrire, commencer à écrire. Les dictionnaires disent : « Mettre la main à la plume. »

PLUMER, v. a. (fig.) Ronger, manger, dévorer. *Les chenilles plumaient les branches de ce bel arbre.*

PLURÉSIE, s. f. Pleurésie. *Gagner une plurésie.* Terme suisse-roman, savoisien et français populaire.

PLUS, adv. Est mis pour : « Plus de, » dans les phrases suivantes et phrases analogues : *J'en ai plus peur qu'envie. Votre mari, Madame Philibert, va, dit-on, passer en Amérique. — A vous dire le vrai, Monsieur, j'en ai plus peur qu'envie.* Dites : J'en ai plus de peur que d'envie.

† PLUS BON. Meilleur. *Prends ce poire, Vincent; il est bien plus bon que l'autre.*

† PLUS PIRE. Pire. *Tu trouves ce vin mauvais; tu en bois du plus pire chez ta grand'mère.* Français populaire.

PLUVIGNER ou PLUVINER, v. neutre. Pleuvoir un peu. Voyez PLEUVIGNER.

POCHÉ, ÉE, adj. *Fruits pochés.* Fruits que l'on a portés dans la poche pendant quelque temps. On dit en français : « Pocheté. »

POCHE-L'ŒIL, s. m. Terme des collégiens et des gamins. Coup violent sur l'œil, et qui le fait enfler et bleuir. *Recevoir un poche-l'œil.*

POCHON, s. m. Cuillère à potage, cuillère profonde et à long manche, dont on se sert à table pour prendre le potage dans la soupière. *Pochon d'argent, pochon d'étain.* Terme suisse et franc-comtois.

POCHURE, s. f. Coup marqué au visage, meurtrissure au visage avec enflure. *Pochure à l'œil; pochure au front. Recevoir une pochure; se faire une pochure.* « Pocher » et « se pocher » sont français.

POINT AU CÔTÉ, s. m. Point de côté, mal, douleur que l'on ressent au côté. Au figuré, *point au côté* (point de côté), se dit : 1° D'une personne qui nous est à charge; 2° D'une affaire embarrassante ou pénible. Français populaire.

POINTET, s. m. Petite flèche qu'on met sur une arbalète pour tirer contre un but. [P. G.]

POINTILLEUR, EUSE, adj. Pointilleux, euse. [P. G.]

POINTU, UE, adj. (fig.) Malin, satirique, caustique, mordant. *As-tu remarqué son air pointu? Elle nous répondit d'un ton bien sec et bien pointu : Cela ne vous regarde pas, Messieurs.* Expression languedocienne. En vieux français, le mot *guille* signifie : « Pointe » et « ruse, malice. »

POINTU, s. m. Lâche, insolent.

POIRE (UN). *Un bon poire; des poires blets. Aux poires! Aux beaux poires!* Ce solécisme nous vient du patois, où ce mot est masculin (*on peret*).

POIRE-À-BON-DIEU, s. f. Alize, fruit ou baie de l'aubépine. On dit aussi : *Poire-de-bon-Dieu* et *poire-au-bon-Dieu*. Terme savoisien.

POIRE CHARLON, s. f. Poire gros-romain.

POIRE-ROME, s. f. Poire de bon chrétien.

POIRE SIRE-JEAN, s. f. Poire de Messire-Jean.

POIS EN GRAINS, s. m. pl. Petits pois.

POIS GOURMANDS, s. m. pl. Voyez GOURMANDS.

† POISON (LA). *Boire de la poison; prendre de la poison*. Ce mot a été féminin jusque vers la fin du dix-septième siècle. *C'est une poison,* se dit d'une femme très-méchante. Français populaire.

POITE, s. f. Méchante femme.

POLAILLE, s. f. Terme des campagnards. Poule. *Une belle polaille. Une polaille grasse et dodue.* En français, « Poulaille » signifie : Volaille.

POLAILLON, s. m. Sobriquet que l'on donne populairement à un homme qui s'occupe des soins du ménage ou de choses trop minutieuses. *Fanchette, ton Monsieur est un polaillon.* On dit en français : « Un tâte-pouls. »

POLATAILLE, s. f. Oiseaux d'une basse-cour, volaille.

POLICE (LA), ou LA POLISSE. Les polissons, les enfants qui courent les rues pour y faire des espiégleries. *Il faudra pourtant une fois mettre à la raison toute cette police. N'est-il pas vrai qu'étant gamins nous faisions la police ensemble?* Terme parisien populaire, etc.

† POLIE, s. f. Poulie. *Ajuster une polie.* Français populaire.

POLIR, v. a. Dépenser en folles dépenses. *Il a su en quatre années polir une fortune de* 150,000 *francs.*

POLITESSE (UNE). A Genève, *faire une politesse à quel-*

qu'un, veut dire : Lui offrir une collation, un dîner, un thé; l'inviter à une soirée dansante, à une partie de montagne, etc. Expression consacrée.

† POLMON, s. m. Poumon. *Un ragoût de polmons.* En vieux français on dit : *Poulmon;* en Languedoc, *palmon;* en Franche-Comté et à Paris, *pomon;* à Chambéry et dans la Bresse, *pormon.*

POMMEAU, s. m. Terme injurieux, qui équivaut à : Homme pesant, homme ennuyeux, homme *sciant.*

POMMEAU, s. m. Nous disons : *Une canne à pommeau d'argent; une canne à pommeau d'or.* Il faut dire : Une canne à pomme d'argent, une canne à pomme d'or. Mais on dit très-bien : Le pommeau d'une épée, le pommeau d'une selle.

POMMEAU, s. m. C'est ainsi qu'on désigne souvent un petit messager dans une fabrique ou dans un comptoir.

POMME EN CAGE, s. f. Pomme enveloppée de pâte et cuite au four.

POMME RAINETTE, s. f. Rainette, ou pomme DE rainette.

POMMIER D'AMOUR, s. m. Tomate, sorte d'arbrisseau, dont le fruit s'appelle : *Pomme d'amour.*

POMPE À FEU, s. f. Ne signifie point en français : « Pompe à incendie. » Une pompe à feu est une machine hydraulique mise en jeu par la vapeur. Ne dites donc pas : *Les pompes à feu arrivèrent quand le bâtiment était déjà consumé.* Faute fréquente en Suisse et en Savoie.

POMPER, v. n. Ce mot se dit d'un poêle ou d'une cheminée où le feu est allumé, et il signifie : Attirer l'air. *Tu as bien de la fumée dans ta chambre, Édouard.—En effet, c'est que mon poêle ne pompe pas assez.*

POMPON, s. m. *À nous le coq, à nous le pompon.* Expression un peu vulgaire qui signifie : A nous le fion, à nous la supériorité. Voyez COQ.

PONT, s. m. Terme de maçon et de plâtrier. *Dresser un pont; enlever un pont. Choisissez pour votre pont des planches solides.* En France on dit : Échafaudage. Dresser un échafaudage.

PONTENAGE, s. m. *Payer les droits de pontenage.* Terme suisse, savoisien et vieux français. On dit actuellement : Pontonage.

PONTET, s. m. Chantier, pièce de bois sur laquelle on pose les tonneaux dans une cave. *Établir des pontets.* Terme suisse-roman.

PORPE ou POURPE, s. f. Poulpe, partie charnue de la viande. *Prenez ce morceau, Madame, c'est tout pourpe.*

PORPU, UE, adj. Charnu, garni de chair. Au sens figuré, nous disons d'une chose excellente, d'une chose très-belle en son genre : *C'est du chenu et du porpu*, c'est-à-dire : C'est du très-beau, c'est du très-bon.

PORTAIL ou PORTAL, s. m. Grille. *Portail en fer; portail en bois. Ouvrir les portails.* Terme méridional. En français, « Portail » se dit de la façade ou de la principale porte d'une église.

PORTÉE, s. f. Distance convenable. *Mettez-vous à portée* (à la portée) *afin de pouvoir entendre. Ne lâche pas encore ton coup de fusil : tu n'es pas à portée* (à la portée). *Mettez ce fumier à portée,* c'est-à-dire : Mettez-le près de l'endroit où il doit être employé. *Les canons n'étaient pas à portée.* Selon lés dictionnaires, « Être à portée » se dit des personnes et signifie : Être dans une situation convenable pour faire quelque chose.

PORTER PERTE. Nuire, être nuisible, tourner à préjudice. *Ce nouveau magasin nous portera perte. Si tu renvoies Marguerite, elle cherchera à nous porter perte.* Expression consacrée.

PORTEUR, s. m. Terme de vigneron. Cource, bout de sar-

ment d'environ demi-pouce de longueur, qu'on laisse au sommet d'un cep de vigne pour rapporter des raisins. [P. G.]

PORTILLON, s. m. Petite porte basse dans la fermeture d'une boutique.

PORTION, s. f. (Prononcez *por-cion.*) Potion, remède liquide qu'on boit. *Prends ta portion, mon valet, tu auras du bonbon ensuite.* Terme français populaire.

PORTRAIT EN TROIS QUARTS. Dites : Portrait DE trois quarts. Dites aussi : Se faire peindre DE trois quarts, et non : *Se faire peindre en trois quarts.*

† PORVISION, s. f. Provision. *Vous faites votre petit marché, Madame Dulignage?—Vous le voyez, Monsieur : je fais une petite porvision de raves et de patenailles.*

POSE ou PAUSE, s. f. Mesure agraire, qui équivaut à 400 toises de Genève, c'est-à-dire, à un peu moins d'un arpent. *Notre plaine de Plainpalais a trente poses; la plaine du Pré-l'Évêque en a trois et un tiers.* Terme vaudois et jurassien.

POSÉE, s. f. Écriture moyenne. *Écrire en posée. Passer de la posée à la fine.*

POSER, v. a. Quitter. *Poser son habit, poser son chapeau. Si Monsieur voulait poser son manteau, les chevilles sont là.*

POSER LE DEUIL. Quitter le deuil. *A Genève, une veuve ne pose qu'après quatre ans le deuil de son mari.*

POSER LES SCELLÉS. Apposer les scellés, mettre les scellés.

POSSÉDÉE (UNE). Nous disons d'une femme qui se démène et qui jette des cris perçants : *Elle s'agite comme une possédée; elle crie comme une possédée.* Ce féminin, qui manque dans les dictionnaires, est fort admissible.

† POTACHE, s. f. Potasse.

POT À EAU, s. m. Pot à l'eau; c'est-à-dire : Pot destiné à recevoir de l'eau.

POT À LAIT, s. m. Pot AU lait.

POTET, s. m. Terme des campagnards. Petit pot. En vieux français : *Poutet.*

POTRINGUE, s. f. Médecine, breuvage purgatif, drogue. Se dit aussi de toute mauvaise boisson. *Votre cidre a un goût de potringue; c'est une vraie potringue. Le docteur voulait me purger : je l'ai dispensé de sa potringue. Être toujours en potringues,* signifie : Être toujours dans les remèdes. Terme suisse, savoisien et méridional.

POTRINGUER, v. a. Droguer, médicamenter. *Dis voir, Michel, on dit comme ça que tu te laisses potringuer par ta cauque* (par ta femme) ; *pour moi, je ne me potringue jamais, et je n'en suis pas plus malade pour tout ça.*

POTTES, s. f. pl. Lèvres. *S'essuyer les pottes; se lécher les pottes. Je vois bien, gouillard, que tu as touché à mes confitures : il t'en reste encore par les pottes.* Terme suisse, savoisien, méridional, lorrain, etc. *Ce ragoût est à sa potte,* signifie : Ce ragoût lui plaît. *La soupe était à sa potte, et il s'en est piffré.*

POTTE, s. f. Moue, mine refrognée, grimace. *Faire la potte,* c'est faire la moue, bouder, témoigner de la mauvaise humeur par son silence et par son air. On dit à un enfant qui pleurniche : *Tu fais là une bien vilaine potte; va donc te cacher avec ta potte.*

POTTU, UE, adj. Qui fait la moue, qui a mauvaise grâce, qui rechigne. Terme vaudois et savoisien.

POU, s. m. *Chercher les poux parmi la paille,* est une locution proverbiale qui signifie : Vétiller, s'attacher à des minuties, chercher noise à propos de rien. On dit à Paris, dans le langage populaire : *Chercher des poux à la tête de quelqu'un.* Expression plus triviale que la nôtre, mais qui a le même sens.

POUARE, POUAIRE ou POUAI, s. m. Sale, malpropre, sagouin, porc. *Fi donc, le pouaire!... Va-t'en, pouaire,*

te ronger les ongles ailleurs. Terme vaudois, savoisien, jurassien et provençal. En vieux français, *pouerc* signifie : Pourceau. Dans le français populaire, *pouacre* signifie : Homme mal propre, et « pouah ! » est une interjection qui indique le dégoût.

POU DE SERPENT, s. m. Insecte à corps très-long, qui fréquente surtout les cours d'eau, et qui s'appelle en français : « Une demoiselle. » [P. G.]

POUFFE ou POUF, s. m. *Faire du pouffe,* signifie : Déployer de l'ostentation, s'étaler, tirer vanité de son costume. On dit en français : « Faire pouf. »

POUGNE ou POGNE, s. f. Poignet, force du poignet. *Avoir de la pougne; avoir une bonne pougne.* Dans le français populaire on dit : *Poigne* ou *pogne.*

POUINE, s. f. et adj. Femme ou fille malicieuse, taquine, espiègle, pie-grièche, chipie. *Elle fait la pouine. Elle est jolie, mais pouine. C'est une méchante pouine.* Terme suisse.

POUINET, ETTE, adj. et subst. Se dit des personnes et des choses. *Un ton pouinet* est un ton tranchant, aigre, malin, pointu. *Air pouinet, mine pouinette.*

POULAINE ou POULINE, s. f. Pouliche, cavale nouvellement née. Terme vaudois, savoisien, etc.

POULAINTE ou POULINTE, s. f. Farine de maïs, gaudes. *Soupe à la poulainte.* En provençal : *Poulento;* en Valais et en Italie, *polenta.*

POULET, s. m. Robinet, clef d'un robinet. *Tourner le poulet.* Terme vaudois et neuchâtelois. Le mot allemand *Hahn* signifie tout à la fois un coq et un robinet, et c'est de là probablement qu'est venue notre expression : *Poulet.*

POUPONNER (SE), v. pron. Se pomponner, s'ajuster avec un soin minutieux, mettre à sa toilette du temps et de la recherche. *On ne le rencontre jamais que pouponné, mus-*

qué et tiré à quatre épingles. A Lyon et dans le Midi, *se pouponner* signifie : Se choyer, se traiter délicatement et comme un *poupon*.

POUR BON, loc. adv. Tout de bon. *Ne jouons plus pour semblant, jouons pour bon; jouons pour de bon*. Français populaire.

POUR ÇA, loc. adv. Assurément, certainement. *Moi, t'accompagner par cette pluie battante! Ah! pour ça, non. — Pour ça, oui, tu m'accompagneras*. Ne s'emploie que suivi de *oui* ou de *non*.

POUR DIRE, loc. adv. À vrai dire, à dire vrai, pour m'exprimer exactement. *Notre petite Caroline n'est pas menteuse, pour dire, mais elle pourrait être plus franche*.

POURE, adj. m. POURA, adj. f. Terme patois qui signifie : pauvre. *Poûrä fénä, vŏ-z-ive don bein fan* (pauvre femme, vous avez donc bien faim). Terme vaudois, savoisien, berrichon, normand et vieux français. En anglais : *Poor*.

POURPE, s. f. Pulpe. Voyez PORPE.

POUR QUANT À, loc. adv. Quant à. *Partez, vous autres, par le bateau : pour quant à moi, je prendrai la diligence*. Terme savoisien et lyonnais.

POURREAU, s. m. *Soupe aux pourreaux*. Terme suisse, savoisien, lyonnais, etc. On dit en français : « Porreau » ou « Poireau. »

† POUR TANT QU'À, loc. adv. Quant à. *Jouez aux boules vous deux; pour tant qu'à moi, je préfère de jouer aux guilles*. Expression très-répandue.

POUSSÉE, subst. fém. Se dit des arbres et des plantes et signifie : Pousse. *La poussée des acacias est chaque année d'environ six pieds*. Terme suisse, savoisien, dauphinois, lorrrain, etc.

POUSSÉE, subst. fém. Éruption à la peau. Terme connu de tous ceux qui fréquentent les établissements d'eau therma-

les. *Il n'est pas prudent, dit-on, d'interrompre les bains quand une fois la poussée a commencé.*

POUSSER (SE), v. pron. S'éloigner, se retirer, se reculer. *Pousse-toi, John, tu me gênes. Poussez-vous un peu, Messieurs, et faites place aux dames.*

POUSSETTE, s. f. Lycopode, plante dont les capsules sont remplies d'une poussière abondante qui prend feu comme la résine.

POUSSIÉRÉ, ÉE, adj. *Chemin poussiéré.* Dites : Poussiéreux, ou plutôt dites : Poudreux. Chemin poudreux.

POUTET, s. m. Mâle de la fouine. *Noir comme un poutet ; noir comme le poutet.* Terme savoisien.

POUTET, s. m. Enfant joufflu, *pottu* et d'une figure désagréable. *Quel poutet! J'ai bien vu des poutets dans ma vie, mais jamais de pareils à celui-ci.* Terme fort connu de nos campagnards.

POUTRAISON, s. f. Charpente d'un édifice. *La poutraison qui était fort vieille, a consenti.* Terme neuchâtelois, etc.

† POUTRE (UN). *Un gros poutre. Aide-nous à mettre ce poutre en place.* Dites : « Une poutre. »

PRAILLE, s. f. Prairies, pâturages. *La praille de Carouge ; la praille de Lancy ; la praille de Chêne-Thônex.* Dans le patois du canton de Vaud, *prahia* signifie : Pièce de terre avec un fenil. En vieux français : *Praillet*, petit pré, prairie. Du mot de *praille* nous avons formé celui d'*emprailler*, qui veut dire : Gazonner, semer du gazon, mettre en prairie.

PRÊCHER, v. n. *Prêcher à un converti.* Dites : « Prêcher UN converti. »

PRÉCIPITÉE (À LA), loc. adv. Précipitamment, en toute hâte. *Partir à la précipitée. Les choses qu'on fait à la précipitée sont rarement bien faites.* Expression savoisienne et dauphinoise, digne de prendre place dans les dictionnaires.

PRÉCO, s. m. (Prononcez *præcau.*) Celui qui est le principal personnage dans un petit endroit, celui qu'on y écoute le plus et y exerce le plus d'influence. *Le préco du village; le préco de la paroisse; le préco du cercle.* Terme savoisien. En français, ce personnage s'appelle figurément et familièrement : « Le coq. » Le coq du village; un coq de paroisse, etc.

PRÉFÉRER, suivi de l'infinitif. *Je préfère partir. Elle préféra ne pas nous suivre*, etc. Dites, avec les dictionnaires et les meilleurs auteurs : Je préfère DE partir; elle préféra DE ne pas nous suivre. « J'eusse préféré D'être jeté aux crocodiles. » [CHÂTEAUBRIAND, *Atala, les Chasseurs.*]

PREMIÈRE CHOSE (LA), loc. adv. En premier lieu, d'abord. *Tu iras la première chose à la boucherie, et ensuite chez la gagère de Longemalle.*

PREMIÈRE MAIN (DE). *J'ai eu ce meuble et ces beaux draps de première main. Il achète ses vins de première main.* Dites avec l'article : « De LA première main. »

PREMIÈRE VUE (À), loc. adv. Dites, en employant l'article : À la première vue. « Elle déchiffrait les plus difficiles musiques à LA première vue. » « Je les reconnus tous deux à LA première vue. »

PRENDRE, v. n. *L'idée lui a pris de voyager. Si l'idée te prend de m'écrire, tant mieux. Quand l'idée vous en prendra, venez me voir.* Dans ces diverses phrases et dans les semblables, dites : L'idée lui est venue de voyager. Si l'idée te vient de m'écrire, tant mieux, etc.

PRENDRE, v. a. Nous disons : *Un tel a pris la fièvre; il a pris un mal de dents, un gros rhume, une extinction de voix*, etc. Nous disons de même : *Prendre froid; prendre la coqueluche; prendre des convulsions; prendre un catarrhe :* toutes expressions qui ne sont pas françaises. Les

dictionnaires disent : La fièvre l'a pris ; il lui a pris un mal de dents ; il a gagné un rhume, etc., etc.

PRENDRE FEU. Employé impersonnellement. *Il a pris feu à la maison de l'Escarcelle ; il a pris feu au Molard,* etc. Dites avec les dictionnaires français : Le feu a pris à telle et telle maison, à tel et tel quartier, etc.

PRENDRE MAL. Se trouver mal, tomber en faiblesse, s'évanouir. *Mme N*** prit mal à l'église, et fut transportée chez elle.*

PRENDRE PEUR. Prendre de l'épouvante, s'effrayer. *Georgette a pris peur. Si tu prenais peur, appelle-moi.* Dites : La peur LE prit. Si la peur LE prenait, etc. [*Dictionnaire* de POITEVIN, p. 787.]

† PRENDRE (S'EN). S'y prendre. *Il faudra s'en prendre de bien bonne heure, si l'on veut trouver ce soir des places au Cirque olympique. Notre Joseph ne sait pas s'en prendre ; il est encore bien emprunté et bien maladroit. Cette opération, pour dire, n'est pas difficile ; tout dépend de la manière qu'on s'en prend.*

PRÈS, employé adjectivement, est un barbarisme. Ne dites donc pas : *Un tel est mon plus près parent ; un tel est leur plus près cousin ; nous étions leurs plus près voisins.* Substituez, dans ces phrases, l'adjectif « proche » à l'adverbe *près,* et dites : « Un tel est mon plus proche parent, » etc.

PRESSER, v. a. Pressurer, mettre sous le pressoir. *Presser la vendange ; presser les raisins ; presser les poires et les pommes pour en faire du cidre.*

PRESSER, v. neutre. Nous disons à un ouvrier : *Faites-moi promptement cette table et ce canapé, car ils me pressent,* c'est-à-dire : Car je suis pressé de les avoir. Nous disons de même : *Ces cravates pressent, ces robes pressent, ces souliers pressent.* Il faut dire : Ces cravates sont pressées,

ces robes, ces souliers sont pressés, etc.; ou : Nous sommes pressés de les avoir.

PRESSON, s. m. Barre de fer, levier. Terme savoisien et lyonnais.

PRESSURE, s. f. Présure, acide pour faire cailler le lait. *Plus on garde la pressure, meilleure elle est.* Terme français populaire et vieux français. A Genève on dit aussi : *Presure.*

PRÊTER, v. a. À table, on entend souvent dire : *Prêtez-moi la carafe ; prêtez-moi la salière ; veuillez me prêter l'huilier,* etc. Cette locution est un gasconisme, qu'il faut remplacer par l'expression toute simple : Donnez-moi la carafe ; donnez-moi la salière ; veuillez me passer l'huilier.

PRÊTER À RIRE. Apprêter à rire. *La jeune Adélaïde avait une toilette qui prêtait un peu à rire.* Terme suisse, savoisien, etc. Mais on dira fort bien : Prêter au ridicule, prêter à la critique, etc.

† PRÉVENIR, v. n. Provenir.

PRIÉ À. Nous disons : *Être prié à un enterrement ; être prié à une cérémonie ; être prié à une fête.* Il faut dire : Être prié D'un enterrement ; être prié D'une fête, etc.

PRIER QUE. *Je prie que l'on se taise. Le président agitait la sonnette et priait qu'on l'écoutât.* Dites : Je demande que l'on se taise. Le président demandait qu'on l'écoutât.

PRIEUR, s. m. Nous appelons *prieur* ou *prieur d'enterrement,* celui des porteurs que la famille du défunt charge d'aller *prier* au convoi les parents et les amis du défunt.

PRIEUSE, s. f. Nous appelons *prieuse,* la femme dont l'emploi est, dans les enterrements protestants, de marcher à la tête du cortége. A côté d'elle marchent, vêtus de noir, les deux *porteurs d'escabelle.*

PRIMBÊCHE, s. f. Pimbêche. *C'est une primbêche. Quelle*

primbêche! Les campagnards ne s'expriment pas autrement.

PRIMÒ D'ABORD, loc. adv. L'un de ces deux mots est inutile à côté de l'autre, puisque *d'abord,* en français, a le même sens que *primò* en latin. Dans le langage parisien populaire on dit: *Premièrement d'abord;* ce qui ne vaut pas mieux.

PRIN, adv. Dans le langage des campagnards, *Parler prin* signifie : Parler du bout des lèvres et avec affectation. *Voyez donc cette primbêche : quels airs elle se donne, et comme elle s'étudie à parler prin!*

PRIN ou PRIN BOIS, s. m. Menu bois, brins de fagot. *Pour mettre ce feu en train, il nous faudrait du prin bois.* Terme suisse, savoisien, lyonnais, franc-comtois, etc. *Prin* ou *prim* (*primus*), appartiennent au vieux français, et signifient : 1° Premier; 2° Menu, fin, mince, délié. Nos campagnards appellent *primes graines,* Les graines qu'on sème au printemps; ils appellent *prin terrain,* Un terrain léger, etc. Dans le patois du canton de Vaud : *Prin bec,* blanc bec; *primes bêtes,* menu bétail.

PRIN-FORT, s. m. La petite absinthe. Terme vaudois et savoisien.

PRIS, PRISE, adj. Entrepris, embarrassé, endolori, perclus. *Avoir la tête prise; avoir la gorge prise; être pris des deux bras,* etc. Terme méridional.

PROCURE, s. f. Procuration. *Ils envoyèrent les deux procures au notaire.* Terme vieux français, conservé chez nos proches voisins.

PROFITAGE, s. m. *Faire un profitage* (un profit).

PROFITER DE, suivi d'un infinitif. *Je profite de venir te voir pendant que mes marmots dorment. Nous profiterons de faire notre voyage pendant les vacances de l'Académie. Tu dois profiter d'aller au théâtre pendant qu'on joue le*

Domino noir. Cette expression, qui me semble claire, commode et concise, n'est dans aucun dictionnaire français.

PROMENER, v. actif. (fig.) *Il m'a promené deux ans avant que de me payer*. Les dictionnaires disent : Il m'a traîné deux ans.

† PROMONTIONS, s. f. pl. Promotions, distribution solennelle des prix aux écoliers du collége dans la cathédrale de Saint-Pierre. *Le jour des Promontions ; la fête des Promontions*.

PROPREMENT, adv. Entièrement, à fond. *Hier soir, Jean Couzineau s'est soûlé proprement*. Français populaire.

PROPRÎTAIRE, s. m. Propriétaire.

PROPRÎTÉ, s. f. Propriété.

PROVIGNURE, s. f. Provin, rejeton d'un cep de vigne provigné. Terme vaudois et savoisien.

PRUNEAU, s. m. Nous appelons *pruneau* une espèce de grosse prune très-allongée. *Cueillir des pruneaux ; abattre des pruneaux; sécher des pruneaux*. En français, « Pruneau » signifie : « Prune sèche. » L'espèce de prune que nous appelons *pruneau*, se nomme « Île verte. »

PRUNEAULIER ou PRUNEAUDIER, s. m. Arbre qui porte les *pruneaux*. Voyez l'article précédent.

PSAUME (UN). Il faut dire : Des psaumes, ou : Un psautier, quand on parle du recueil des cantiques de David. Les phrases suivantes sont donc, à ce point de vue, incorrectes. *Tu te placeras auprès de moi, Betsi, et nous chanterons sur le même psaume. Fais donc relier ton psaume. Achète-toi un psaume plus sortable que celui-là*. Dites : Fais relier tes psaumes. Achète-toi des psaumes plus sortables, etc.

PUCER, v. a. Épucer, ôter les puces.

PUIQUE. Prononciation vicieuse de la conjonction « puisque, » dont le *s* doit se faire entendre. Les grammaires sont toutes d'accord sur ce point.

PUISERANDE, s. f. Danaïde, roue à augets établie dans le Rhône, près de Genève : elles sont au nombre de deux, et servent aux irrigations de plusieurs jardins potagers. Ce mot de *puiserande* nous vient du Midi. Dans le Languedoc, *pouzarangue* signifie : « Puits à roue. » Nous appelons aussi *puiserande*, des puits à roue établis à une très-petite distance de l'Arve, et dont un cheval est la force motrice. [Voyez VILLA, *Nouveaux Gasconismes corrigés*, t. II, p. 164.]

PUNAIS, AISE, adj. En français, ce mot ne se dit que des personnes. A Genève on l'emploie surtout en parlant des choses, et comme synonyme de désagréable, incommode, et qui affecte péniblement. Nous disons : *Un vent punais, un air punais, un froid punais, un temps punais*, etc. *Rue punaise* est le nom que portait, il y a quelques années, la rue appelée aujourd'hui « Traversière. »

PURE, s. f. Le moment de la plus grande abondance d'un légume, d'un fruit, d'un poisson. *La pure des abricots, la pure des cerises, des melons, des féras*, etc. *J'attends la pure des framboises pour faire mes confitures*. Quelques-uns écrivent *l'apure*. Voyez APURE.

† PURÉZIE, s. f. Pleurésie. *La purézie se déclara et il fallut en venir à une saigne*. Terme savoisien, lyonnais et bas limousin. En Languedoc et en Franche-Comté on dit : *Un purézi*.

PURGE, s. f. Purgation, purgatif. *Prendre une purge*. Ce terme, fort usité en Suisse, en Savoie et en France, appartient au vieux français.

PURPURALE, adj. fém. *Fièvre purpurale*. Dites : Fièvre puerpérale. R. lat. *puerpera*.

PUSSIN ou **PUCIN**, s. m. Poussin, poulet nouvellement éclos. *La poule et ses pussins.* Terme suisse, lorrain, vieux français, etc.

PUSSINE, s. f. Jeune poule, poulette. Ce joli mot « *pussine* » manque à la langue française, puisque « Poulette » ne s'emploie guère qu'au sens figuré. Dans le patois vaudois on dit : *Pudjena* ou *puzene.*

PUTRIFIER, v. a. Putréfier, faire pourrir.

Q

QUAND, conj. En même temps que, aussitôt que. *J'y serai quand toi*, c'est-à-dire : J'y serai aussitôt que toi. *Tu partiras quand nous. Vous sortirez quand les autres,* c'est-à-dire : Vous sortirez quand les autres sortiront. Ce tour elliptique appartient au vieux français. Le dictionnaire de l'Académie dit : « Il est parti quand et quand nous, » pour signifier : Il est parti en même temps que nous.

QUAND QUE..., loc. conj. À quelque moment que. *Quand que tu viennes, tu me feras plaisir. Oui, viens, viens, quand que ce soit.*

QUANTE, adv. Prononciation vicieuse de l'adverbe « quand. » *Quante l'occasion se présente, saisissez-la.* Français populaire. Prononcez *Kan.*

QUANTIÈME, s. m. *Le quantième avons-nous? Le quantième tenons-nous? Le quantième du mois sommes-nous?* Ces trois expressions sont vicieuses, et l'on doit y substituer les suivantes : Quel quantième avons-nous? Quel est le quantième du mois?

QUARANTAIN, s. m. *Un bouquet de quarantains.* Terme savoisien, rouchi, etc. Le mot français est : Quarantaine.

QUART, s. m. Nous disons, en supprimant l'article « Un » :

Il est deux heures et quart; il est midi et quart; il est trois heures et quart. Les dictionnaires et le bon usage veulent qu'on dise : Il est deux heures et UN quart; il est midi et UN quart. Ou bien, en retranchant la conjonction *et :* Il est deux heures UN quart; il est midi UN quart, etc. Dites de même : Cet objet pèse trois livres et UN quart; ou : Cet objet pèse trois livres UN quart.

QUART, s. m. Nous disons d'un objet qui n'a aucune valeur : *Il ne vaut pas six quarts; il ne vaut pas deux quarts.* Le *quart* était une de nos monnaies valant un centime environ. Il y avait des pièces de *six quarts*, des pièces de *trois quarts*, et des pièces de *deux quarts*.

QUART, s. m. Mesure de capacité pour les grains, laquelle équivaut à un quart de *coupe*, soit deux décalitres ou à peu près. *Un quart de blé; un quart d'avoine.*

QUARTE ou CARTE, s. f. Mesure de capacité pour les grains, laquelle équivaut à un seizième de la *coupe*. Voyez ce mot. A la page quatre-vingtième du tome Ier, il est dit, par erreur, *un sixième* (de la coupe) au lieu de : « Un seizième. » Voyez CARTE.

QUARTERON, s. m. Mesure de capacité pour les liquides, laquelle équivaut à un vingt-quatrième du setier, soit deux pots, soit deux litres et un quart.

QUARTERON, s. m. *Un quarteron de paille* équivaut à huit quintaux de paille, soit vingt-cinq grosses gerbes, chacune d'environ sept pieds de tour.

QUE, dans les phrases suivantes, est une particule d'impatience et de dépit. *Sonne que te sonne! Crie que te crie! Pleure que te pleure!* Phrases elliptiques et originales, qui équivalent à : Peste de celui qui ne fait que sonner! La peste soit du bambin qui crie! La peste soit de l'enfant qui pleure!

† QUE, sorte de conjonction. Si ce n'est, excepté. *Tous ont*

menti que mon garçon. Tous ont payé que toi. On peut tout racheter que la mort, est un proverbe de nos campagnards.

† QUE. Dont. *Dis-voir, Tronchet, comment appelles-tu cette femme d'ici vis-à-vis que son mari est tailleur?* (dont le mari est tailleur). *Connais tu Prosper? — Quel Prosper? — Eh! pardine, Prosper Flammel, que sa femme est tant méchante* (dont la femme est si méchante). *Quel chemin faut-il prendre pour accourcir? — C'est tout simple : le chemin qu'on va au vieux pont* (par lequel on va au vieux pont). Expression savoisienne, etc.

QUEBER, v. a. Terme d'écolier. Voyez CHEBER.

QUEL. Quelque. *J'irai te voir après-demain quel temps qu'il fasse.* Dites : Quelque temps qu'il fasse. *À quel moment que tu viennes* (à quelque moment que tu viennes), *tu me trouveras. Viens à quelle heure que ce soit* (à quelque heure que ce soit.) Faute répandue même parmi des personnes qui se piquent de bien parler.

QUEL, QUELLE. *À quelle heure dînerons-nous, Antoine? — À quelle heure tu voudras.* Dites : À l'heure que tu voudras. *À quelle place nous asseyerons-nous? — À quelle place tu voudras.* Dites : À la place que tu voudras.

QUELQUES, s. m. plur. *Nous étions à ce concert quarante et quelques. Le nombre des morts, dans cet horrible incendie, s'éleva à soixante et quelques.* Cette expression, très-usitée chez nous, et qui n'a rien de choquant, ne se trouve pas dans les dictionnaires.

† QUE NON PAS. *Il nous vaut mieux suivre la grand'route que non pas nous perdre.* Dites : « Que de nous perdre. » *C'est plus sage à nous de patienter que non pas recourir à un procès.* Dites : « Que de recourir à un procès. »

QUET, adj. masc. Terme d'écolier. Ruiné, qui a tout perdu au jeu. *Je ne joue plus, je suis quet.*

QUEUE, s. f. Nous disons figurément : *Il n'y a pas la queue d'un chat,* pour signifier : Il n'y a personne. *Le temps fut si mauvais, si désastreux, qu'il n'y eut pas la queue d'un chat à la soirée du casino.* Les dictionnaires disent : « Il n'y eut pas un chat. »

QUEUE CUITE. Dans notre langage populaire : *Avoir la queue cuite,* signifie : Être penaud, être tout honteux, tout mortifié. *Il s'en retourna la queue cuite.*

QUI, pron. rel. Que. *Faites ce qui bon vous semblera.* Dites : Faites ce QUE bon vous semblera.

† QUIBLE, s. m. *Passer au quible.* Dites : Crible.

† QUIBLER, v. a. Cribler.

† QUIBLURE, s. f. Criblure.

† QUINAR, s. m. *Quinar en bois.* Dites : Quina. Quina en bois.

QUINARRODON, s. m. Cynorrhodon, fruit de l'églantier.

QUINCONCHE, s. m. *Planter des arbres en quinconche.* Terme vieux français. On dit actuellement : « Quinconce. »

QUINE, s. fém. Dites : Un quine, combinaison de cinq numéros pris ensemble à la loterie.

QUINER, v. a. Terme d'écolier. Tout gagner, mettre à sec son adversaire.

QUINQUE, s. f. Femme malingre, souffrante et qui se plaint toujours.

QUINQUERNAGE, s. m. Rabâchage, répétition fatigante. *Veux-tu donc continuer toute la semaine avec ces quinquernages ?*

QUINQUERNE, s. f. Vielle, instrument de musique. *Les sons monotones d'une quinquerne.* Au sens figuré, *quinquerne,* adjectif et substantif, se dit d'une personne ennuyeuse et qui ne fait que rabâcher. *La sotte quinquerne que votre dame Du Terrail! Tu es bien quinquerne aujourd'hui, ma petite Rosalie.* Terme vaudois et savoisien. En Valais,

quinquerne se dit d'une femme vaine et coquette. Dans le dialecte rouchi, *quinch'terneux* se dit d'un ménétrier qui fait danser dans les guinguettes. En vieux français, *quiterne*, *guiterne* et *guinterne* signifiaient : Guitare.

QUINQUERNER, v. a. et neutre. Rabâcher, fatiguer par d'insipides redites, gronder, sermonner. *Qu'as-tu tant à nous quinquerner? Elle quinquerne son mari toute la sainte journée.*

QUINQUERNEUR, s. m. Rabâcheur, celui qui fatigue en répétant ou en demandant toujours la même chose.

QUINQUET, adj. masc. Se dit d'un homme faible de corps et malingre. *Il est tout quinquet.* Voyez QUINQUE.

QUINQUET, s. m. (fig.) Œil. *Prends donc garde, Félix, tu vas me crever le quinquet.* Terme badin.

QUINSON, s. m. Pinson. *Un nid de quinsons. Élever des quinsons.* Terme vaudois, savoisien et méridional. En Franche-Comté on dit : *Quinzon*, et dans notre patois, *quichon*.

QUINZE, adj. num. Nous disons de deux faits, de deux événements, tout à fait semblables : *Cela revient tout à quinze.* On dirait en français : C'est tout un; c'est blanc bonnet, bonnet blanc; c'est absolument la même chose. *Partir aujourd'hui, partir demain, cela revient tout à quinze.*

QUIQUAGEON, s. m. Maisonnette, habitation chétive, réduit. Terme dérisoire et badin.

QUIQUE, s. f. (Prononcez *kike.*) Jeu d'enfant, lequel se joue de la manière suivante. On place, derrière un morceau de tuile ou de pierre, de la monnaie, des boutons ou des clous. On prend un palet qu'on tire contre un but pour savoir qui jouera le premier. Celui dont le palet est le plus près du but fait une raie et lance de là son palet contre le morceau de tuile ou de pierre, afin d'amener l'enjeu le plus près possible de son palet. Chaque joueur en fait autant à tour

de rôle. Une fois que le *petit* (ou cochonnet) est renversé, chaque mise ou partie de mise échoit au palet qui s'en approche le plus. Si par hasard le palet d'un joueur s'arrête sur ou contre le petit, et le touche, on dit qu'il *vougne;* c'est un mauvais coup pour tous les joueurs, lesquels ne peuvent rien gagner tant qu'il n'a pas été *dévougné*, c'est-à-dire, tant que le petit n'a pas été remué par un palet rejoué de nouveau. [P. G.]

QUIQUERIKI, s. m. Chant du coq, ou plutôt, sons par lesquels nous imitons ce chant. Terme savoisien. En certaines provinces de France on dit : *Coquerico;* dans d'autres, *coquélicot;* ailleurs, *cacalaka* et *quiquelikika*. Il en est du chant du coq comme des cloches, auxquelles on fait dire tout ce qu'on veut.

QUITTE, adj. Nous disons : *Jouer à quitte ou double.* Les dictionnaires disent : Jouer à quitte ou À double.

QUITTE AVEC. *Me voilà enfin quitte avec toi. On n'est jamais quitte avec son pays.* Dites : Me voilà quitte ENVERS toi : on n'est jamais quitte ENVERS son pays.

QUOIQUE ÇA, loc. adv. Malgré cela, néanmoins, pourtant. *Elle le trompe ouvertement, et quoique ça il l'aime toujours.* Français populaire.

R

R. Cette lettre joue un grand rôle dans le langage de nos campagnards : ils l'introduisent entre deux voyelles pour éviter les cacophonies. Ainsi, au lieu de dire : À un coin, à une heure, à un village, etc., le paysan dira. *À r'un coin, à r'une heure, à r'un village; d'ici à r'un moment. La petite chambre est à r'Auguste. Quel est le prix de*

vos cerises, brave homme? — Oh là, Monsieur, j'en ai à r'un sou la livre et à deux sous. L'introduction de ce *r* euphonique est fréquente aussi dans le langage populaire de la ville.

RABATTRE, v. a. Rebattre, répéter jusqu'à satiété. *Que viens-tu encore nous rabattre? N'as-tu pas assez rabattu tes ennuyeuses anecdotes et tes vieux contes?*

RABISTOLER, v. a. Raccommoder. Voyez RAPISTOLER.

RABISTOQUER, v. a. Rapiécer, rapiéceter, raccommoder tant bien que mal. *Rabistoquer des grolles; rabistoquer un broustou.*

RABLET ou RABLIET, s. m. Râble, racloir à long manche.

RABOBINER, v. a. Raccommoder tant bien que mal, rajuster. *Rabobiner une casaque.* Terme vaudois et vieux français. S'emploie souvent au sens figuré. *Un verre de vin a suffi pour le rabobiner et le remonter. Se rabobiner* veut dire : Se rétablir, revenir en santé.

RABOTTE, s. f. Pomme enveloppée de pâte, et que l'on cuit au four. Terme connu à Reims, et sans doute ailleurs. En vieux français, *rabote* signifie : Boule. Nos *rabottes* ont, en effet, la forme d'une boule.

RABOTU, UE, adj. Raboteux. *Chemin rabotu.*

RABOUCLER, v. a. Boucler. *Raboucler un soulier.*

RABOUTONNER, v. a. Boutonner.

RACAUQUER, v. a. Attraper, recevoir dans la main une chose jetée en l'air. *Jette-moi ta paume : je la racauquerai.* Terme de la Suisse romane. A Rumilly (Savoie) on dit : *Recauquer.*

RACCORDER, v. a. *Raccorder un piano, raccorder un violon,* etc. Dites : Accorder.

RÂCHE, s. f. Teigne, gale plate et sèche, qui vient à la tête et dont on guérit difficilement. Mr BESCHERELLE, en enre-

gistrant ce mot dans son dictionnaire, dit qu'il est inusité. Mr BESCHERELLE devait dire que ce terme appartient au vieux français, et qu'il est encore usité en Suisse, en Savoie, en Bourgogne, dans le Berry et dans quelques autres provinces de France.

RÂCHE, s. f. Cuscute ou barbe de moine, plante parasite. Terme vaudois, méridional, etc.

RACHE-PIED (DE), loc. adv. D'arrache-pied, sans interruption, sans discontinuité, sans relâche. *Travailler de rache-pied.* Terme français populaire.

RACINAGE, s. m. Terme collectif par lequel on désigne les raves, les carottes, les scorsonères, les navets, les betteraves, etc.

RÂCLE, s. m. Instrument propre à racler, racloir, râble. Le proverbe suivant : *Le râcle se moque de l'écovet,* se dit de deux personnes également ridicules et qui se moquent l'une de l'autre. Les dictionnaires français disent : « La pelle se moque du fourgon. »

RÂCLE ou RÂCLE-CHEMINÉE, s. m. Ramoneur. Terme jurassien, savoisien, méridional, etc.

RACLER, v. a. *Racler des scorsonères, racler des radis, racler des navets,* ne sont pas des expressions françaises ; il faut dire : Râtisser.

> Que faites-vous, Marguerite?
> Râtissez-vous des navets?
>
> [*Théâtre de la Foire,* t. III, p. 100.]

RACLER, v. a. *Racler un poisson.* Dites : Écailler un poisson, c'est-à-dire : Lui enlever l'écaille avec un outil tranchant.

RACLER, v. a. Toucher légèrement, frotter contre. *J'ai raclé la muraille en passant.*

RÂCLER, v. n. Grasseyer, parler gras et d'une manière traînante.

RACLETTE (À LA), loc. adv. À la rigueur, tout juste. *L'examen de mathématiques fut médiocre et l'étudiant ne fut admis qu'à la raclette.* Dans le canton de Vaud, *raclette,* s. f. (en français, « Racloire, » s. f.), se dit de la planchette qui sert à racler le dessus d'une mesure de blé pour la rendre rase, au lieu d'être comble.

RACLON, s. m. Se dit de certains objets en mauvais état et usés. Ainsi, *un raclon de fusil, un raclon de couteau, un raclon de canif,* sont : Un mauvais fusil, un mauvais couteau, un mauvais canif.

RACÔQUER, v. a. Voyez RACAUQUER.

RACOQUILLER, v. a. Recoquiller, retrousser en forme de coquille.

RAFATAILLE, s. f. Vieilleries, objets usés ou de nulle valeur, restes d'un choix qu'on a fait. *Un tas de rafatailles.*

On voyait dans un plat coineux
Nager, sur du bouillon sans yeux,
Des raves, de la patenaille,
De l'ognon, de la *rafataille.*

[CH.]

Terme suisse et méridional. S'emploie figurément comme synonyme de canaille, racaille, rebut.

RAFFE, s. f. Diarrhée, cours de ventre.

RAFFER, v. n. Avoir la diarrhée.

RAFFEUX, adj. masc. Nous appelons raisin *raffeux,* celui dont la gousse se détache lorsqu'on le mange. On appelle en Anjou, *raffard,* une sorte de mauvais raisin.

RAFFISTOLER, v. a. Raccommoder, rapiéceter, remettre en état. *Raffistoler un manteau; raffistoler un chariot.* Terme parisien populaire, etc. Dans le vieux français, *affistoler* signifie : Parer, orner, embellir, endimancher.

RAFLÉE, s. f. Rafle. *Les voleurs firent une complète raflée;* c'est-à-dire : Emportèrent tout sans rien laisser. Terme français populaire.

RAFOUILLER, v. a. Fouiller, farfouiller.

RAFOUR, s. m. Four à chaux. *Établir un rafour ; allumer le rafour.* Terme vaudois, savoisien, dauphinois, bressan, franc-comtois et vieux français.

† RAFROIDIR, v. a. Refroidir. *Le temps s'est rafroidi. Laissons rafroidir la soupe.* Français populaire et vieux français.

RAGÂCHE ou RAGASSE, adj. Taquin, tenace, avare. En italien : *Ragazzo.*

RAGON, s. m. Salade romaine printannière. Les habitants de la ville appellent *ragon* la « Petite laitue verte. »

RAGOTANT, ANTE, adj. Ragoûtant, appétissant.

RAISIN, s. m. Nous disons : *Cueillir un raisin, manger un raisin, offrir un raisin.* Cette locution gasconne n'est autorisée par aucun grammairien, ni aucun dictionnaire. « Un raisin » ne se dit qu'en parlant de toute une espèce (le muscat est un bon raisin). Dans les exemples ci-dessus, il faut dire : Cueillir une grappe de raisin, ou : Cueillir du raisin ; manger du raisin ; offrir du raisin, ou des raisins, etc.

RAISINS DE MARS, s. m. pl. Groseilles rouges.

RAISINÉE, s. f. *Un pot de raisinée. La raisinée est sujette à se moisir.* Terme suisse et savoisien. Le mot français est : « Raisiné. » Du raisiné.

RAISON, s. f. *Se faire une raison,* signifie : Accueillir des idées raisonnables, adopter des mesures sages et prudentes. *Tu as eu là une grande épreuve, mon cher Antoine; mais ne t'abandonne pas au découragement, et sache te faire une raison.* Terme français populaire.

RAISONNER À. Répliquer à. *Tu veux nous raisonner, bambin! Raisonner à ton père et à ta mère!... tu verras.* Le verbe « Raisonner » a bien le sens de répliquer, mais

il ne prend pas de régime. On peut dire à un enfant qui ergote : Ne raisonne pas ; cesse de raisonner. Mais il n'est pas correct de lui dire : *Ne me raisonne pas.*

RAISONNER QUELQU'UN. Le faire raisonner, chercher à l'amener à une sage détermination. *Il vaut souvent mieux raisonner un enfant que de le gronder.* On disait en vieux français : *Arraisonner quelqu'un. Se raisonner,* v. pron., veut dire : Accueillir des idées raisonnables ; soumettre son esprit à la raison. *Tu ne sais pas te raisonner, Julie ; tu te désoles pour un rien.*

RAISONS, s. f. pl. Altercation, contestation, démêlés, difficultés, paroles vives. *Avoir des raisons avec quelqu'un. Ils ont eu des raisons ensemble. Je me garderai bien d'avoir des raisons avec lui.* Expression connue en France, mais qui n'a pas été, jusqu'à présent, admise dans les dictionnaires.

RAISSON, s. m. Sciure de bois. *Une seille de raisson.* Terme vaudois et savoisien. En Franche-Comté on dit : *Rasson ;* dans l'évêché de Bâle, *rasun :* termes formés du vieux mot *resse,* en patois *rasse,* qui signifie : Une scie.

RAISSONNET, s. m. Sciure de bois. *Au raissonnet! au bon raissonnet!* est le cri des paysans qui viennent nous vendre de la sciure de bois.

RAJOUTER, v. a. Ajouter de nouveau. *Cette salade n'a pas assez d'huile : rajoutez-en.* Terme français populaire.

RAMASSÉE, s. f. Volée de coups, rossée. *Une bonne ramassée le contraignit enfin à se taire.* Terme vaudois. Dans le vieux français, *donner la ramasse,* signifiait : Donner le fouet. Dans le français populaire, *ramasser* veut dire : Maltraiter de coups.

RAMASSER UN MAL. Gagner un mal, gagner une maladie. *La phthisie est, dit-on, une maladie qui se ramasse.*

RAMELÉE, s. f. Ribambelle, grand nombre, quantité. *Une ramelée de badauds.* Terme vaudois.

RAMONÉE, s. f. Forte réprimande. *Faisons les gattes, François : on en sera quitte tous deux pour une ramonée.* Terme dauphinois, etc.

RAMONER, v. a. (fig.) Gronder, tancer. Dans le dialecte rouchi, *ramoner* signifie : Rosser.

RAMPON, s. m. Mâche, herbe potagère. *Salade au rampon.* Terme suisse-roman et savoisien.

RAMURE, s. f. Toiture, couverture d'un édifice.

RAMURES, s. f. pl. Terme de jardinier. Rames, menues branches d'arbres qui servent à soutenir les pois et les haricots. *Mettre des ramures.*

RANCHE, s. f. Rangée, ligne. *Une longue ranche.* Terme lyonnais.

RANCHÉE, s. f. Rangée, ligne, rang, suite de plusieurs choses mises sur une même ligne. *Une ranchée de livres ; une ranchée d'arbres*, etc.

† RANCO ou RANKO, s. m. Dernier râlement d'un mourant *Être au ranco.* Terme vaudois et jurassien. Dans le dialecte provençal, *rangouiha* veut dire : Râler, c'est-à-dire : Respirer avec bruit et d'une manière pénible. Dans le patois du Jura, le verbe *rancasser*, et dans le patois de l'Isère, *rancheisié*, ont le même sens.

RANG ou RANG DE BOIS, s. m. Bûche ronde, rondin. *Une douzaine de rangs. Des têtes de rang. A Genève on vend le fayard* (le hêtre) *soit au moule, soit par rangs.*

RANGER, v. a. *Tranquillisez-vous, nous rangerons bien votre affaire. Va te ranger, Émile, et nous sortirons ; mais aie soin de bien ranger ta cravate et tes cheveux.* On peut dire : Ranger une chambre, ranger une armoire, ranger des livres ; mais dans les exemples ci-dessus, *ranger* est une expression incorrecte ; il faut dire : « Arranger. »

RANGUILLE. Jeu d'écolier, qui consiste à placer une pierre, une boule ou une tuile sur un piquet ou sur une butte quelconque, et à tâcher de les abattre à coups de pierre.

RANGUILLER, v. a. Terme du jeu de quilles. Relever et replacer les quilles abattues. Terme vaudois.

RANGUILLEUR, s. m. Celui qui ranguille.

RANQUEMELER, v. n. Râler, être poussif, respirer avec bruit et peine. On dit aussi : *Roncemeler.*

•RAPATIN, s. m. Sittelle, genre d'oiseaux grimpeurs.

RÂPELU ou RAPÉLU, s. m. Se dit d'un homme qui est vêtu d'habits vieux et râpés, et qui a l'air excessivement misérable.

RAPERCHER, v. a. Chercher avec une sorte de soin, trouver, déterrer, raccrocher. *Rapercher des bouquins. Où as-tu donc raperché cette vieille hallebarde? Tu as perdu là, par ta faute, une excellente pratique : il faut essayer de la rapercher. Se rapercher,* v. pron., signifie : Se rattraper, recouvrer ce qu'on avait perdu.

RAPETISSIR, v. a. Rapetisser.

RAPETOUILLER, v. a. Raccommoder.

RÂPI, s. m. Râpé de copeaux, c'est-à-dire : Certaine quantité de copeaux (*belues*) qu'on met dans un tonneau pour éclaircir le vin. *Boire sur le râpi,* signifie : Boire du vin éclairci par les copeaux. Au sens figuré, *Être sur le râpi,* veut dire : Être harrassé, être rendu, être sans force et sans courage, baisser, décliner.

RAPIAMUS. Terme latin qui signifie : Enlevons, prenons tout. *Faire rapiamus,* signifie : Enlever tout. Terme normand, etc.

RAPICOLER, v. a. Ravigoter, ranimer. *Repicoler* a le même sens.

RAPIDE, adj. Roide, escarpé, qui a beaucoup de pente. *Chemin rapide; montée rapide; côte rapide.*

RÂPIN, s. m. Avare, ladre, homme dur à la détente. *Je te plains d'avoir pour maître de maison un pareil râpin.* Terme vaudois. Dans le dialecte normand (arrondissement de Bayeux), *un râpin* est un homme qui enlève tout ce qu'il peut dans les champs. R. *rapio.*

RAPISTOLER, v. a. Raccommoder grossièrement, rapiécer, rapiéceter, rajuster. *Rapistoler une robe.* On dit aussi, mais plus rarement : *Rafistoler.*

RAPLATIR, v. a. Rendre plus plat, rendre plus uni, amincir. Terme français populaire.

RAPPELER (S'EN), v. pron. Dites : Se LE rappeler. *T'en rappelles-tu, Toinette ?—Non, Madame.—Eh bien, moi, je m'en rappelle : et voici la troisième fois que tu sors de nuit sans ma permission.*

RAPPELER DE. *Rappeler d'un jugement, rappeler d'un arrêt, rappeler d'une sentence,* ne sont pas des expressions correctes. Il faut dire : Appeler d'un jugement ; appeler d'un arrêt, appeler d'une sentence.

RAPPONDRE, v. a. Joindre, rejoindre deux choses séparées. *Rappondre une ficelle. Fil rappondu.* On *rappond une sauce,* en y ajoutant du bouillon ou de l'eau. Terme suisse-roman, savoisien et jurassien.

RAPPORT, s. m. Dans notre langage populaire, *par rapport que,* signifie : Parce que, par la raison que. *Fanchette n'est pas allée te voir dans ta maladie, par rapport que toi le premier tu l'avais depuis longtemps négligée.* Français populaire.

RAPPORT À. Par rapport à, ayant égard à, en considération de, à cause de. *Rapport à nos deux cousins, j'ai voulu changer l'heure du goûter. Rapport à vous, je prêterai la somme en question.* Français populaire.

RAPPORTAPET, s. m. Terme d'écolier. Rapporteur, celui qui rapporte, celui qui dénonce les étourderies de ses ca-

marades. *Défiez-vous de lui, ce n'est qu'un rapportapet.* Dans le canton de Vaud : *Un redipet.*

RAPPROPRIER, v. a. Approprier, nettoyer. *Rapproprier une chambre.* Au réfléchi, *se rapproprier,* veut dire : Se faire propre, se reblanchir, faire sa toilette. Terme français populaire.

RAPSODAGE, s. m. Mauvais raccommodage, rhabillage. *Vous deviez me raccommoder ce gilet, et je n'y vois qu'un rapsodage.* Le verbe « rapsoder, » raccommoder grossièrement, se trouve dans quelques dictionnaires modernes.

RARIFIER, v. a. Raréfier.

RARRANGER, v. a. Arranger de nouveau, rajuster.

RARRIVER, v. n. *Tu ne fais que jeter des pierres, Alexis; mais si cela te rarrive, gare! Vous avez fait les gattes, petits drôles : que cela vous rarrive et vous verrez. Je suis sorti hier sans ma bourse; cela ne me rarrivera pas.* Ce terme fort commode n'est pas dans les dictionnaires.

RAS, adv. *Couper les cheveux ras, tondre un chien ras,* etc., ne sont pas des expressions françaises, quoique fort usitées en France, en Savoie et chez nous. Il faut dire : Raser les cheveux; raser un chien; raser une moustache, etc. *Couper à ras, tondre à ras, couper à ras terre, couper à ras de terre*, sont également des expressions vicieuses. Ne dites donc pas : *Les hirondelles volaient à ras terre;* ni : *Elles volaient ras terre;* ni : *Elles volaient à ras la terre.* Dites : Elles volaient en rasant la terre; ou : Elles volaient rez terre. « Rez, » en effet, est une préposition qui signifie : Tout auprès, tout contre, tout joignant, rien entre deux. Abattre une maison REZ terre; couper un arbre REZ terre, etc.

RASSIS, participe du verbe *rasseoir,* ne fait pas au féminin *rassie,* comme beaucoup de personnes le croient. Il ne faut pas dire : *Cette femme est rassie,* c'est-à-dire : Calme,

posée, réfléchie; il faut dire: Cette femme est rassise. « La jeune Éveline, qui n'a pas encore dix-huit ans, est déjà une personne rassise, prudente et circonspecte. »

RASSUJETTI, IE, subst. Jeune homme ou jeune fille qui, ayant fini son apprentissage, travaille encore avec un maître ou une maîtresse pour se perfectionner.

RAT, s. m. Nous disons proverbialement : *Être trempé comme un rat,* pour signifier : Être tout trempé. L'Académie dit : « Être mouillé comme un canard. »

RATAPIOLE, s. f. Ribote du lendemain. *Faire la ratapiole.*

RATAQUO, s. f. Voyez RATE, n° 5.

RATASSER, v. a. Signifie : 1° Fouiller, chercher; 2° Chicaner, taquiner, rabâcher, repasser.

RATE, s. f. Souris. *Un nid de rates. Prendre des rates. Avoir un sommeil de rate.* Le *Complément* du dictionnaire de l'Académie, en enregistrant ce mot, dit qu'il est peu usité. J'ose assurer qu'il est d'un usage journalier en Suisse, en Savoie, en Franche-Comté, dans les Vosges et dans tout le Midi. Nous disons figurément et facétieusement : *Avoir les rates au ventre,* pour signifier : Avoir grand'faim, avoir le ventre qui grouille de faim.

RATE, s. f. Rat, marque blanche, que les écoliers et les gamins font malicieusement sur les habits des passants, au moyen d'un morceau d'étoffe frotté de craie et taillé en forme de rat.

RATE, s. f. Dent de petit enfant, quenottes. *Montre-nous tes petites rates, Fanny. Laisse-toi arracher cette rate qui branle, et nous la mettrons sous le chenet.* Terme vaudois, franc-comtois, limousin, etc. En Languedoc et en Provence on dit : *Ratète* et *ratounette.*

RATE (FAIRE). Rater, faire faux feu. *Son fusil avait fait rate deux fois de suite.* Ce mot est une onomatopée.

RATE ou RATAQUO, s. f. Réflexion du soleil sur un miroir

ou sur un corps quelconque réverbérant. *Faire la rate aux passants. Ces petits polissons nous aveuglaient avec leur rate, avec leur rataquo. Les vitres de ta fenêtre me font la rate.*

RÀTE, s. f. *Un mal de râte. Souffrir de la râte.* Prononciation vicieuse du mot « Rate, » dont l'*a* est bref.

RÂTEAU, s. m. Grille, fermeture, et principalement d'une porte de ville. *Fermer le râteau ; ouvrir le râteau; enfoncer le râteau.*

RÂTELET DE MOUTON, s. m. Terme de boucherie. Carré de mouton, haut côté. Terme suisse et savoisien.

RÂTELIER, s. m. Terme d'économie domestique. Dressoir, espèce de buffet sans porte, à plusieurs rayons.

† RATENIR, v. a. Retenir. *Ratiens-moi, David, je tombe! Tâche de te ratenir à ce poutre.* Terme vaudois, etc.

RATER, v. n. Se dit des chats, et signifie : Prendre les rats, poursuivre les rats. *Notre chat rate bien.* Les chasseurs le disent aussi des chiens qui s'amusent à poursuivre les rats, au lieu de s'attacher au gibier.

RATIONNER, v. a. Faire la part, donner la ration, mettre à la ration. *Ces garçons ont un si terrible appétit, qu'il faudra véritablement les rationner.*

RATIN, s. m. Odeur des rats. *Sentir le ratin.*

RÂTISSOIR (UN). Instrument de fer pour râtisser les allées des jardins. *Râtissoir usé, râtissoir démanché.* Ce mot est féminin. Une râtissoire usée, une râtissoire démanchée.

RATOULIVE ou RATOLIVE, s. f. Chauve-souris. Ce mot *ratoulive* est une contraction des mots *rate-vólive*, qui signifient : *Rate volante,* souris qui vole. A Rumilly (Savoie) et en Valais on dit : *rate-volière ;* dans le patois vaudois, *ratta volaire;* à Lyon, *rate-volage;* dans le Jura, *ratevolate ;* dans les Vosges, *volant-rette.*

RAUFE, s. f. Rotengle, poisson du genre de la tanche.

RAUFÉE, s. f. Algarade, grognerie, gronderie. *Faire une raufée. Recevoir une raufée.*

RAUFER, v. a. Gronder, grogner. *Raufer ses domestiques; raufer ses enfants. Son mari ne cesse de la raufer.* Terme suisse-roman. En allemand, *raufen* signifie : 1° Tirer par les cheveux; 2° Chamailler.

RAUFERIE, s. f. Gronderie, grognerie.

RAUFERIES, s. f. pl. Vieux chiffons, vieilles hardes, objets sales et inutiles.

RAUFIN, FINE, subst. Grognard, celui ou celle qui gronde par habitude ou par caractère.

RAVANTER, v. a. Aveindre, *avanter* de nouveau. *Tâche de me ravanter mon cerf-volant.*

RAVAUDAGE, s. m. Action de *ravauder,* de marchander.

RAVAUDER, v. n. Marchandailler, mésoffrir, offrir d'une marchandise beaucoup moins qu'elle ne vaut.

RAVAUDERIE, s. f. Bagatelle, brimborion. *As-tu payé ton tailleur?— Je ne lui dois plus qu'une ravauderie. Ta mère a-t-elle acheté quelque chose à cette vente publique? — Oui, quelques ravauderies.*

RAVAUDEUR, DEUSE, subst. Celui ou celle qui marchandaille, qui aime à marchander, et qui déprécie la marchandise. *Allez, ma mie : je vois bien que vous n'êtes qu'une ravaudeuse, et que vous ne voulez rien m'acheter.* Terme suisse et franc-comtois.

RAVE, s. f. (fig.) Objet de nulle valeur, chose de rien. Se dit des personnes et des choses. *Deux francs à votre fils pour ses étrennes! La belle rave! Vous mariez votre Tiennette à Jean Des Verres? La belle rave de mari que vous lui donnez là!* On dit de même : *Le beau fusil de rave! La belle campagne de rave!* etc.

RAVE. Employé adverbialement, ce mot est synonyme de : Néant, rien du tout, non, point du tout. *Tu ne veux pas ces-*

pommes pour ton goûter?... Eh bien, rave, c'est-à-dire : Eh bien, tu t'en passeras, tu n'auras rien autre. Terme vaudois. On dit quelquefois dans le même sens : *Une rave. Père, mère, prête-moi les tenailles. — Une rave*, c'est-à-dire : Tu ne les auras pas.

RAVE, s. f. Nous disons proverbialement : *Remettre à quelqu'un ses raves dans le sac*, pour : Lui rétorquer ses arguments, lui prouver son erreur ou son ignorance, le réduire à se taire.

RAVÉ, ÉE, adj. Terme des campagnards. Cassant, qui se casse facilement. *Une branche ravée*, est une branche pourrie, et que le moindre effort, le moindre ébranlement pourrait casser.

RAVOIR (S'EN). Revenir de sa surprise, se remettre d'un grand étonnement. *Vous me racontez là une chose si curieuse et si extraordinaire, que je ne puis m'en ravoir.* En français, « se ravoir » signifie : Se calmer, reprendre ses forces.

RAVONNET, s. m. Radis, sorte de petite rave. *Une liasse de ravonnets*. Terme suisse-roman.

RAYER, v. a. *Rayer un écolier*, signifie : Lui rayer son papier, le lui régler. *Viens ici, Fanny, je te rayerai, afin que tu écrives droit. Notre petit Eugène écrit déjà sans se rayer*. Dites : Sans régler son papier.

REBÂCHER, v. a. Rabâcher, répéter souvent et inutilement la même chose.

REBÂCHEUR, CHEUSE. Rabâcheur, rabâcheuse.

REBARBARATIF, IVE, adj. Rébarbatif, rude, rebutant, repoussant. *Visage rebarbaratif, figure rebarbarative*. Terme français populaire.

REBATTE, s. f. Meule d'un pressoir à huile ou à fruit. Terme savoisien. En patois, *rebatta* signifie : Rouler, et *rebat*, rouleau.

REBATTE, s. f. Ressac, action des vagues battant contre un mur ou un rocher, et retournant violemment vers le large. Dans le vieux français, *rebattre* avait le sens de : Répercuter, réverbérer, et *rebattement* signifiait : Répercussion.

REBÉQUER ou REBECQUER, v. n. Se dit des aliments et signifie : Être antipathique, dégoûter, soulever le cœur. *Les choux me rebecquent. Le fromage rebecque à beaucoup de personnes.*

REBIOLON, s. m. Seconde pousse des choux, seconde pousse de la vigne. Terme suisse-roman.

REBLOCHON, REBLOSSON ou REBLAICHON, s. m. Sorte de fromage de Savoie.

REBOUILLER ou RABOUILLER, v. a. Remuer, ravauder, farfouiller. *Rebouiller un tiroir, rebouiller un pupitre. Il a l'estomac rebouillé.* Terme vaudois, fribourgeois, berrichon, etc. Nos campagnards appellent *rabouillé-beuze,* le bouzier, sorte d'insecte volant qui vit de préférence dans la bouze (en patois, *la beuze*).

REBOURRÉE, s. f. Accueil dur, rebuffade. *Faire une rebourrée. Recevoir une rebourrée.*

REBOURRER, v. a *Rebourrer quelqu'un*, c'est : L'accueillir avec des paroles dures, le maltraiter en paroles, le rembarrer.

RECAFFÉE ou REKIAFFÉE, s. f. Gros éclat de rire, éclat de rire très-bruyant, forcé et commun. *Faire des recaffées. De ce groupe de bonnes d'enfants et de domestiques sortaient, par intervalles, d'énormes recaffées. Riez, si cela vous plaît, mesdemoiselles, mais ne faites pas des recaffées.*

RECAFFER, v. n. Faire de gros éclats de rire.

RECAPER (SE), v. pron. Terme des campagnards. Se dit des femmes et signifie : Se recoiffer, se requinquer. L'opposé de ce verbe est (en patois), *se décapà*. R. *cape*, manteau, etc.

RECHANGE (À), loc. adv. À tour de rôle, tour à tour. *Va à pied, je monterai sur le mulet, et nous ferons à rechange.*

RECHANGER (SE), v. récipr. Se relayer, se relever l'un l'autre. *Pour monter jusqu'à la cime du Jura, Mme N** prit quatre porteurs qui se rechangeaient.* Terme franc-comtois, etc.

RECHAT, s. m. Terme des campagnards. Repas donné aux ouvriers à la fin d'un travail fait en commun. Dans le canton de Vaud on dit : *Ressat. Faire le ressat.*

RECHIEN ou RECHEIN, s. m. Mauvais accueil, répartie dure, affront, rebuffade. *Faire un rechien. Il m'a fait un rechien et une regauffrée de mâlevie.* Dans le vieux français, *rechin* est un adjectif qui signifie : Triste, mélancolique, de mauvaise humeur. « Rechigner » est français.

RECHIGNÉE, s. f. Rechignement, action de rechigner. *Faire une rechignée.* Voyez RECHIEN.

RECHINCHÉE, s. f. Prise de tabac.

RECHUTER, v. n. Avoir une rechute, faire une rechute, retomber, être attaqué de nouveau d'une maladie dont on paraissait guéri. *Tu le croyais au-dessus, mais il a rechuté. S'il rechute encore, c'est fait de lui.* Terme suisse-roman et méridional.

RECORDAIN, s. m. Terme des campagnards. Deuxième regain. En latin, *cordum* ou *fenum cordum* veut dire : Regain.

RECOU, s. m. Terme patois. Regain, deuxième coupe du foin.

> Quand il pleut à la mi-oû
> Y a (prou) raves et prou recou.

RECOUVERT, ERTE, partic. Recouvré, récupéré. *La maison de commerce N** a recouvert, en trois ans, les sommes qu'elle avait perdues.* Dites : Elle a recouvré. Dites aussi : Un tel a recrouvré son crédit. Mme Z** pourra recouvrer une partie de l'héritage.

RECRÉER, v. a. Réjouir, divertir. *Cette promenade vous a-t-elle un peu recréé?* Écrivez et prononcez avec trois accents : « Récréé. » Le verbe « Recréer » (*re* sans accent) est français, mais avec une autre signification.

RÉCRÉPIR UN MUR. Dites : Crépir un mur. Voltaire, en se servant du mot *récrépir,* dans le passage suivant, le souligne. « M. le curé, vous savez que j'ai *récrépi* à mes dé« pens l'église du Tilloi. » [*Lettre à M. de l'Écluse,* dans les *Facéties.*] « Recrépir » est français, dans le sens de : « Crépir de nouveau. »

RÉCRÉPISSAGE, s. m. Crépissure, crépi. *Dans notre pays les récrépissages faits avant le milieu de mai ne sont pas solides.*

† RECTAL, adv. Recta, ponctuellement, avec régularité. *Valentin est un homme qui paie rectal.*

† RECTALEMENT, adv. Recta, ponctuellement.

RECUITE, s. f. Masse de lait caillé qu'on tire du petit-lait bouilli.

RÉCURAGE, s. m. Second écurage.

REDASSE, s. f. Draine, espèce de grive plus grosse deux fois que l'ordinaire, et la moins délicate de toutes. Au figuré *redasse* se dit injurieusement d'une femme maigre et sèche. *Cette redasse, cette vieille redasse n'a-t-elle pas encore des prétentions!* Terme vaudois. En provençal, *radasso* signifie : 1° Une rossinante; 2° Une vieille et mauvaise bête de somme.

REDIT, s. m. Ne s'emploie guère que dans cette expression : *Les dits et les redits*, c'est-à-dire : Les cancans. *Avec ces dits et ces redits, on ne manquera pas de brouiller toute la famille.* Terme bordelais, etc.

REDONDER, v. n. Ressauter, rebondir. *Regarde cette paume, Albin, comme elle redonde!* Le verbe redonder se

trouve dans les dictionnaires, mais avec une signification différente.

REDOUX, s. m. Dégel, retour d'une température plus douce après quelques jours de gelée. *Le baromètre descend, nous allons avoir du redoux,* c'est-à-dire : Il va dégeler. Terme vaudois et savoisien.

RÉDUIRE, v. a. Serrer, resserrer, enfermer en lieu convenable, ôter de devant les yeux. *Réduire la vaisselle; réduire le relavage; réduire des vêtements; réduire des outils. Le mauvais temps peut arriver quand il voudra, ma récolte est toute réduite. Nous étions tous réduits avant minuit,* c'est-à-dire : Avant minuit nous étions tous rentrés dans nos maisons. Terme consacré en Suisse et en Savoie. R. *reducere,* remettre en place, replacer. En Languedoc, au lieu de *réduire,* on dit : *Conduire. Conduisez ce pain. Conduisez cette bouteille et ces verres.*

REFAIRE, v. a. Nous disons figurément et proverbialement d'une chose qu'on nous présente comme avantageuse, mais qui en effet ne l'est pas : *Cela ne me refait pas la taille.* On dit en français : Cela ne me rend pas la jambe mieux faite. [ACAD.]

REFAIT, FAITE, part. Nous disons ironiquement, à l'occasion d'un mécompte, d'un contre-temps, d'un désagrément qui nous arrive : *Me voilà bien refait!* c'est-à-dire : Me voilà bien avancé! Me voilà mis dans de beaux draps! *Te voilà bien refait, Théodore, de chicaner ton petit frère : il t'a égratigné et tu saignes.* Terme languedocien, etc.

REFALLOIR, v. imp. Falloir de nouveau. *Tu as acheté trop peu d'étoffe; il t'en refaut une demi-aune. Notre provision de fascines touche à sa fin : il en refaudra un demi-cent.*

REFENTE, s. f. *Un mur de refente.* Terme français populaire. Dites : Un mur de refend.

REFIER (SE), v. pron. Se fier, compter sur. *Il se refie trop sur sa mémoire. Ne vous refiez pas sur cet homme.*

RÉFLÉCHIR, v. actif. Ce verbe est neutre. Ne dites donc pas : *J'ai réfléchi une chose.* Dites : J'ai réfléchi À une chose; j'ai réfléchi À un moyen de tout arranger, etc.

REFONFONNER ou REFONFOUNER, v. n. Reprendre dans la cafetière, dans le pot, dans la marmite, etc. *Gouillarde que tu es! Après avoir bu tes deux écuelles, tu refonfounes encore.* On donne aussi à ce verbe le sens de : Mettre de l'eau sur le marc de café, dans une bouteille de vin, etc.

REFRÂCHAIS, s. m. Terme d'agriculture. Refroissis, récolte faite sur des jachères. Terre que l'on fait porter une troisième année.

RÉFROIDIR, v. a. La prononciation de réfroidir, avec accent sur l'*é*, est habituelle chez nous, Il faut écrire et prononcer : « REfroidir. »

REFROUGNÉ, ÉE, adj. *Mine refrougnée; visage refrougné.* Le mot français est : Refrogné. Visage refrogné.

REGAILLARDIR, v. a. Ragaillardir, remettre en bonne humeur, remettre en gaîté. *Cette bonne nouvelle les avait tous regaillardis.* Français populaire et vieux français.

RÉGALE, s. fém. Régal, régalade, festin, gala. *Faire une régale; faire une superbe régale.* Ce terme appartient à l'ancienne langue française; mais il était alors du genre masculin (un régale). Voyez la 1re édition du dictionnaire de l'Académie [1698].

REGAUFFRÉE, s. f. Gronderie, paroles de dépit, rebuffade. *Faire une regauffrée à quelqu'un; recevoir une regauffrée.* Dans le canton de Vaud, on dit : *Regauffée.*

RÉGLET, s. m. Terme de calligraphie. Transparent. *Écrire avec un réglet. Se passer de réglet.* Terme méridional.

RÉGITRE, s. m. Écrivez sans accent sur l'*e*, « Regître » ou « Registre. »

RÉGLEUSE, s. f. Terme de la fabrique d'horlogerie. Ouvrière dont la profession est de régler les montres. *À Genève, une habile régleuse peut gagner jusqu'à huit francs par jour.*

REGLISSE, s. f. Écrivez et prononcez : « Réglisse. » De la réglisse. La réglisse est adoucissante.

REGORGE (À), loc. adv. Excessivement, à satiété, jusqu'au rassasiement. *Manger à regorge. Avoir des écus à regorge.*

REGRETTER, v. a. Dans notre langage : *Regretter une chose à quelqu'un*, signifie : La lui envier, être fâché, être triste de voir qu'il en est le possesseur. *Chacun lui regrette cette aubaine. Ne regrettez pas cette jeune et jolie femme à ce vieux barbon, c'est une pouine, une diablesse.* Expression méridionale.

REGROLLAGE, s. m. Raccommodage de vieux souliers.

REGROLLER, v. a. Raccommoder grossièrement de vieux souliers. *Grolle,* dans notre langage, signifie : « Savate. »

† REGUINGOTTE, s. f. Redingotte. *J'acheta cette reguingotte à l'encan.* Terme dauphinois, rouchi, etc.

† RÉGULIARITÉ, s. f. Régularité. Le mot *réguliarité* appartient au vieux français, et on l'emploie encore dans diverses provinces du nord de la France.

REINE, s. f. Nous appelons *la reine du bal* celle des danseuses dont la beauté ou la grâce y est le plus remarquée. En France, la reine du bal, c'est la personne pour qui se donne le bal.

REJICLÉE, s. f. Éclaboussure, rejaillissement. En Dauphiné et en Languedoc, on dit : *Un rejiscle.*

REJICLER, v. a. et n. Éclabousser, faire rejaillir. *L'eau lui rejicla dessus. Fais donc attention, Gaspard : ne vois-tu*

pas que tu me rejicles? Terme suisse-roman, savoisien et méridional.

RELÂCHER LE VENTRE. Lâcher le ventre.

RELATIONNÉ, ÉE, adj. Se dit de celui ou de celle qui a des relations. *L'établissement que vient de fonder Mr Z** ne peut manquer de réussir, car c'est un jeune homme actif, intelligent et bien relationné.*

RELAVAGE, s. m. Lavage de la vaisselle après le repas.

RELAVER, v. a. Laver la vaisselle après le repas. Terme vaudois, neuchâtelois, lorrain, wallon, etc.

RELAVURES, s. f. pl. Lavure, eau grasse qui provient du lavage de la vaisselle.

RELEVER, v. a. Terme de lingère. Reprendre. *Relever une maille à un bas.* Expression dauphinoise, etc.

RELEVER, v. a. Saisir, prendre en contravention. *Le garde champêtre de la commune a relevé un chasseur qui foulait du blé noir. À la campagne les enfants se font souvent relever par les gardes.* [P. G.]

RELEVER (S'EN), v. pron. En relever, se rétablir, en parlant d'un malade. *On ne croit pas que notre cousine s'en relève.* Dites : On ne croit pas que notre cousine EN relève.

RELIQUAT, s. m. On prononce *relika.*

RELOIN, adv. Ne s'emploie que dans cette expression très-familière : *Il est loin et reloin,* c'est-à-dire : Il est parti, il est depuis longtemps parti.

RELUCHER, v. a. Reluquer, lorgner attentivement et du coin de l'œil. *Relucher de belles pêches, relucher de beaux raisins.* Dans notre langage, *relucher une demoiselle,* c'est : La regarder avec un tendre intérêt, et chercher à attirer son attention.

REMAGNONS, s. m. pl. Reste d'aliment, vieux reste de fricot. Terme vaudois. Dans notre patois, *remagni* veut dire : Rester. R. lat. *remanêre.*

REMAIGRIR, v. n. *Ton beau-père avait repris un peu d'embonpoint, mais le voilà qui remaigrit.* Dites : « Ramaigrit. » L'infinitif est : « Ramaigrir. »

REMARQUER À QUELQU'UN. Dites : Faire remarquer à quelqu'un, lui faire observer. *Je vous remarquerai que*, est un barbarisme.

REMBOURS, s. m. Remboursement. Terme suisse, parisien populaire et vieux français.

REMERCIER POUR. Remercier de. *Remerciez votre oncle pour toute la peine qu'il s'est donnée.*

REMÉMORIER (SE), v. pron. Se remémorer. *Tâche de te remémorier une partie de ce beau discours.* Français populaire.

REMOLLION, s. m. (*ll* mouillés.) Terme de lessiveuse, se dit essentiellement du linge de couleur et des vêtements de laine qui ne se coulent pas au *lissu. Madame a-t-elle préparé les remollions? Y a-t-il beaucoup de remollions? Le remollion n'est pas encore compté.* R. *remouiller.*

REMOLLION, s. m. (*ll* mouillés.) Réveillon, lendemain de noces; petit repas que l'on fait après un autre plus grand.

REMONTANT (UN). Un stimulant, une chose qui ranime et fortifie soit le corps, soit l'esprit. *Pour beaucoup d'estomacs, un verre de bon vin est un remontant. L'arrivée de son père tirera notre jeune écolier de son apathie, et lui donnera un peu de remontant.*

REMONTER, v. a. Ravigoter, raviver, redonner des forces, remettre en meilleur état. *Un petit verre de curaçao les a tous réjouis et remontés. Ce petit legs a remonté cette pauvre famille. Cinq cents francs remonteraient bien votre fermier.* Terme méridional, etc. Les dictionnaires disent : « Remonter le courage, remonter l'imagination, » et rien de plus. A Genève, ce verbe *remonter* a des significations plus étendues.

REMOUCHÉE, s. f. Remontrance sévère, algarade. *Faire une remouchée.* En provençal : *Remouchinado.*

REMOUCHER, v. a. (fig.) Gourmander, rabattre le caquet, réprimander sévèrement, rembarrer. *Il voulait élever la voix, mais son bourgeois l'a remouché.* Terme neuchâtelois, etc. En lorrain, *moucher quelqu'un* signifie : Le battre, l'étriller; et dans le patois du bas Limousin, *moutsa,* s. m., veut dire : Un soufflet, une mornifle.

REMUER, v. n. Déménager, changer d'appartement. *Quand remuez-vous, voisin? — Je remue après Pâques.* Terme suisse-roman, savoisien et lyonnais. Dans le Limousin, à Bordeaux et en d'autres endroits du midi de la France, on dit : *Se remuer. C'est demain qu'il se remue* (c'est demain qu'il déménage). En vieux français, *remuer,* v. n., signifiait : Changer.

REMUEUR, s. m. Déménageur. *Les remueurs sont payés quatre à cinq francs par jour. Tous les Genevois connaissent le joli conte des Remueurs, de Gaudy.*

RENAILLER, v. n. Renarder, vomir après une orgie.

RENARDS, s. m. pl. (fig.) Vomissements d'un homme ivre. *Faire les renards,* vomir après une orgie. Dans le français populaire, on dit en ce même sens : *Écorcher le renard.*

RENASQUER, v. n. Regimber, refuser, récalcitrer, renâcler, faire quelque chose en rechignant. *Tu as beau renasquer, mon pauvre Alfred, il faudra bien que tu en passes par là.* Terme vieux français, admis dans la 1re édition du dictionnaire de l'Académie [1694], mais rejetée depuis.

† RENCONTRE (UN). *Tu n'as payé ce bois de lit que trois francs; c'est un bon rencontre. Dis-voir, Guillaume, tu me viendras ce tantôt au rencontre.* Ce mot, qui est aujourd'hui du genre féminin, était autrefois des deux genres.

RENCONTRER (SE), v. pron. Être, se trouver, se rendre dans quelque endroit. *M'étant rencontré là par hasard, je*

prêtai main-forte au gendarme. Tâche de te rencontrer sur la Treille à midi précis. Il se rencontra tout à point un honnête paysan qui nous hébergea. Expression vaudoise et méridionale.

RENDEMENT, s. m. *Rendement de compte.* Reddition de compte. [P. G.]

RENETTE, s. f. Écrivez et prononcez : Rainette ou Reinette. Pomme rainette ou pomme reinette. En vieux français, *raine* signifie : « Grenouille. » Or les pommes rainettes sont tachetées comme les grenouilles.

RENEVIER, IÈRE, adj. Terme des campagnards. Économe, ménager, qui tient en réserve. *Comment donc! à Pâques il vous offrait encore des raisins! — Oui, sans doute, parce qu'il est renevier, lui, et qu'il conserve quand les autres prodiguent.* Dans le patois vaudois, *Renevei* veut dire : Prêteur sur gages, usurier, accapareur. Chez nous ce terme ne se prend qu'en bonne part, mais il est peu répandu. Dans le patois dauphinois, *renevie* signifie : Regrattier, revendeur.

† RENFORCIR, v. a. Enforcir, renforcer, donner des forces. *Les bains d'Arve ont renforci notre garçon.* Terme parisien populaire et vieux français.

RENFROGNÉ, ÉE, adj. *Visage renfrogné.* Dites : Refrogné.

RENITENT, ENTE, adj. et subst. Mutin, récalcitrant. *Faire le renitent. Punir les renitents. Gare aux renitents!* Expression remarquable, fort usitée à Genève, mais inconnue en France, quoique recueillie par Boiste, etc. Dans le dialecte des environs de Valenciennes, *renicter* signifie : Trouver des difficultés où il n'y en a pas. R. lat. *reniti.*

RENONCE, s. f. Rassasiement, dégoût. *Boire à renonce. On menait une vie de chanoine; on avait du vin à renonce,* c'est-à-dire : On en avait à gogo et jusqu'à n'en plus vouloir.

RENONCER, v. a. Se dégoûter de, prendre en dégoût. *Notre André est un brave garçon qui ne renonce jamais le travail.* Expression des campagnards.

RENOTER, v. n. Redire sans cesse, répéter fastidieusement, rabâcher. *C'est la dixième fois que tu me renotes la même chose. Ces deux écoliers me renotent toujours que l'étude du grec les ennuie.*

RENOUVELER, v. n. Se renouveler, en parlant de la lune. *La lune renouvelle demain.*

> Quand la lune renouvelle en beau,
> Trois jours après on a de l'eau.

RENRHUMER, v. a. Enrhumer de nouveau. *J'ai quitté mon gilet de flanelle, et me voilà renrhumé.*

RENTER, v. a. *Renter des bas.* Dites : Remonter des bas.

† RENTOURNER (SE), v. pron. S'en retourner. *Ne pleure plus, mon vâlet, et rentourne-t'en chez vous. — Ma mama ne veut pas que je m'en rentourne seul.* Barbarisme vaudois, lyonnais, etc.

RENTRER, v. a. *Rentrer une couture.* Terme français populaire. Dites : Rentraire une couture.

† RENVENIR (S'EN), v. pron. S'en revenir. *Lequel de vous veut s'en renvenir avec moi? Renviens-t'en, Michel.* Barbarisme lyonnais, etc.

RENVERSER, v. n. Verser, parlant d'une voiture. *Nous heurtâmes contre le boute-roue, et le chariot renversa.* Terme français populaire.

REPAILLER, v. n. Rempailler, garnir d'une nouvelle paille. *Voilà des chaises mal repaillées.*

REPAILLEUSE, s. f. Rempailleuse.

REPAS DU LOUP, s. m. Terme des campagnards. Repas donné le troisième jour de la noce aux personnes avec lesquelles on est moins en relation.

REPATRIER, v. a. Rapatrier, réconcilier des personnes brouillées. Terme méridional, etc.

REPÊCHER (SE), v. pron. Se rattraper, retrouver son gain, prendre sa revanche.

> . . . . Je laisse le bouli,
> Comptant *me repêcher* bientôt sur le rôti.
> [CH.]

† REPENTU, UE, part. *Elle s'est bien vite repentue d'avoir menti.* Barbarisme qui appartient au français populaire. On doit dire : Repenti, repentie.

REPETASSER, v. a. Rapetasser, raccommoder grossièrement de vieilles hardes. Terme méridional.

REPICOLER ou RAPICOLER, v. a. Ravigoter, ranimer, rendre les forces, remettre en vigueur, refaire. *Notre pauvre petite Linotte était crevotante, un peu de vin l'a repicolée. Depuis que j'ai pris ce bouillon bien chaud et bien succulent, je me sens repicolé.* Terme suisse et savoisien. Dans le patois du Jura, et dans le dialecte provençal, *revicouler* et *reviscoula* ont le même sens.

REPIPER, v. a. Répliquer, répondre. *Quand je lui ai dit son fait, il n'a rien repipé, il n'a pas repipé mot.*

REPIT, s. m. *Avoir du repit; donner du repit.* Écrivez et prononcez « Répit, » avec un accent sur l'*é*.

REPLAT, s. m. Plateau, terrain plat sur une élévation. *Nous ferons une halte au premier replat.* Terme suisse. Dans le dialecte du Berry, *replat* signifie : Terrain déprimé.

REPLIQUER, v. a. *Garde-toi de repliquer. Si tu repliques, je te punis.* Prononciation habituelle chez nous. Ce mot s'écrit avec un accent sur l'*é* : « Répliquer. » Ne réplique pas.

REPLUMER (SE), v. pron. Se remplumer. S'emploie surtout figurément et signifie : 1° Revenir en santé ; 2° Rétablir ses affaires, regagner de l'argent.

REPOCHONNER, v. n. Reprendre avec la cuiller à pot. *Repochonner la soupe.* [G. G.]

REPRIN, s. m. Recoupe, son de première qualité. Terme suisse, savoisien et méridional.

REPRISE, s. f. Terme d'horticulture. Joubarbe des jardins.

REPROCHER, v. n. Donner des rapports, occasionner de ces vapeurs acides et désagréables qui s'élèvent de l'estomac dans la bouche. *Les choux et les radis lui reprochent.* Terme français populaire.

REQUÊT, s. m. Terme des campagnards. Se dit d'un repas ou gala donné à des femmes par une nouvelle mariée le lendemain de ses noces.

REQUINQUILLER, v. a. Ranimer, ragaillardir. *Allons, allons, une goutte de rikiki, ça requinquille.* Employé comme verbe pronominal, *se requinquiller* signifie : Se requinquer, se parer, faire sa toilette. *Qu'y a-t-il de nouveau, Magdelon, que tu es si requinquillée et si belle?* Terme vaudois et méridional.

RESILLER, v. n. (*ll* mouillés.) Se dit du vin et signifie : Tourner, devenir aigre.

RÉSILLER, v. a. (*ll* mouillés.) Orthographe vicieuse du mot résilier. *Résiller un bail, résiller une vente.* Cette mauvaise orthographe conduit à des fautes plus graves : Nous disons au présent de l'indicatif : *Je résille,* au lieu de dire : Je résilie. Nous disons au futur : *Je résillerai,* au lieu de dire : Je résilierai. Nous disons au subjonctif : *Que je résille ; permettez que je résille ma location,* au lieu de dire : Que je résilie. Permettez que je résilie ma location.

† RÉSIPÈLE, s. f. Érésipèle.

RESSAUTER, v. n. Signifie : 1° Tressaillir ; 2° Rebondir ; 3° Rejaillir. *Ressauter de peur. Je dormais profondément lorsqu'un cri d'à l'eau! me fit ressauter dans mon lit. Sa paume élastique ressautait jusqu'à la hauteur du deuxième*

étage. Prends garde, Édouard, tu me fais ressauter de l'eau. Terme français populaire.

† RESSEMBLER QUELQU'UN. *L'aînée (des deux sœurs) ressemble son père, et la cadette ressemble sa mère.* Cette expression appartient au français populaire et au vieux français. On doit dire : L'aînée ressemble à son père et la cadette à sa mère.

RESSEMBLER, v. n. Ne dites pas : *Voilà un portrait qui ressemble,* dites avec un régime indirect : Voilà un portrait qui ressemble à Mr un tel, à Mme une telle ; ou : Voilà un portrait qui est ressemblant.

RESTER, v. n. *Nos amis restent bien à venir.* Dites : Tardent bien à venir.

RESTER, v. n. Demeurer, loger. *Dans quelle rue restez-vous, Monsieur Michaux? — Je reste actuellement à la rue de Toutes-Ames.* Français populaire.

RESTER, v. n. Employer, mettre. *Les maçons restèrent deux ans et demi à élever ce bâtiment colossal.* Expression méridionale.

RESTER DEVOIR. Devoir encore, redevoir. *Tu me restes devoir vingt-cinq francs.* Expression méridionale.

RESTOUPAGE, s. m. Action de *restouper.* Ces deux termes, fort usités en Suisse, mais peu connus en France, ne se trouvent que dans le dictionnaire de Bescherelle, qui leur donne un sens plus restreint. Gattel, en citant le mot *restoupage,* dit qu'il est usité en Flandre ! Dans le dialecte rouchi, *restouper* signifie : Remplir un trou, combler un trou. Et le dictionnaire de l'Académie [édition de 1694], dit : *Estouper,* boucher un trou avec de l'*estoupe* (ou étoupe).

RESTOUPER, v. a. Terme de couturière. Raccommoder, reprendre, rentraire, rejoindre les parties qui sont rompues. *Restouper des bas. Gilet restoupé.*

RESTOUPEUSE, s. f. Couturière qui *restoupe.*

RESTOUPURE, s. f. Reprise qu'on fait à une étoffe, à un tissu, à de la dentelle, etc.

RETACONNER, v. a. Rapiécer, rapiéceter, raccommoder grossièrement. *Un habit tout retaconné; retaconner des bottes; retaconner un manteau.* Terme suisse et savoisien. Dans le dialecte picard, et en vieux français, *rataconer* a le même sens. Ces deux termes viennent de l'ancien mot *tacon*, lequel signifie : Pièce, morceau, et spécialement morceau de cuir. A Genève, la place nommée aujourd'hui *Taconnerie* était autrefois un marché aux cuirs.

RETAMER ou RÉTAMER, v. a. Remettre l'étamure. *Retamer une casserole; rétamer un pochon.* Terme français populaire.

RETARDER (SE), v. pron. Être retardé. *Notre petite Amélie commençait à marcher, mais le froid est survenu, et elle s'est retardée. Quand le dîner se retarde, nos Messieurs me font devenir folle. La garde était arrêtée pour le 1er de septembre, mais notre maîtresse s'est beaucoup retardée.*

RÉTENDRE, v. a. *Vous m'apportez là du linge qui est à peine sec : allez le rétendre. Rétendre*, écrit avec un *é*, est un barbarisme. Pour être correct, on doit écrire et prononcer « Retendre. »

RETENIR, v. a. Réparer un objet qui est peu gâté, peu endommagé. *Retenir un habit; retenir des bas. Après la lessive, la maîtresse fait retenir tout le linge. Une journée suffira aux couvreurs pour retenir tous les toits du bâtiment.*

RETORDU, UE, subst. Mot populaire du bassin de Genève et d'ailleurs, qui s'emploie pour : Retors, matois, renard. Exemple : *Méfiez-vous de cet homme, de cette femme, parce que c'est un retordu, une retordue.*

RETOUR, s. m. Ce que nous appelons *voiture de retour,*

s'appelle en France : Voiture de renvoi. *Nos voyageurs trouvèrent à point nommé une voiture de retour pour se rendre à Berne.* Terme méridional.

RETOURNER, v. a. Terme mercantile. Renvoyer. *Retourner une marchandise. Le colis était avarié, et on le retourna à l'expéditeur.* Terme français populaire.

RETRANCHER À. Retrancher de. *Retrancher un couplet à une chanson. Retranche un paragraphe à ton discours.* Dites : Retranche un paragraphe de ton discours, etc.

† REVANCHE (UN). *Prendre son revanche.* « Revanche » est français, mais ce mot est féminin.

REVANGE, s. f. Revanche. *Prendre sa revange. Avoir sa revange. Demander sa revange.* Terme français populaire.

REVANGER, v. a. Revancher, prendre la défense d'une personne attaquée. *Sois tranquille, je saurai bien te revanger.* Terme français populaire et vieux français.

RÈVE ou RAIVE, adj. Terme des campagnards. Se dit du bois qui commence à pourrir sur l'arbre et qui se casse très-facilement. *Ne grimpe pas jusqu'à cette branche : elle est raive.*

RÉVEILLON, s. m. Lendemain d'une fête. « Réveillon » est un mot français, mais il a un autre sens.

REVENDRE QUELQU'UN. (fig.) Lui en revendre, le surpasser, être plus fin que lui.

REVENETTE, s. f. Terme d'écolier. Ricochet, bricole. *Dis donc, Louis, la revenette n'en est pas. — Si fait bien, la revenette en est.*

REVENEZ-Y, s. m. *C'est du revenez-y.* Expression familière que l'on emploie en parlant d'un aliment quelconque qui plaît au goût, et auquel on aime à *revenir*. *Ces confitures ont un goût de revenez-y. Votre vin n'est pas du revenez-y*, c'est-à-dire : Votre vin ne rappelle pas son buveur.

Ce terme n'est pas inconnu en France, puisqu'il figure dans le *Dictionnaire du Bas langage*, t. II, p. 309.

REVENEZ-Y, s. m. Ce substantif composé, qui ne se trouve pas dans les dictionnaires français, s'emploie à Genève et ailleurs dans le sens de récidive. Exemple : *Il m'a joué un tour, mais je l'attends au revenez-y*.

REVENGE. Voyez REVANGE.

REVENIR, v. n. Redevenir. *Cette étoffe revient à la mode. Quelle bonne figure tu as, Joubert! En vérité, tu reviens jeune*. Français populaire.

REVENIR QUELQU'UN. Lui faire reprendre ses esprits. *Elle tomba en défaillance, et il fallut la revenir avec du vinaigre*. Terme dauphinois, etc.

REVENIR (EN). Abandonner l'opinion dont on était, pour se ranger à l'avis d'un autre. *Ludovico est un opiniâtre achevé, et quand il a décidé une chose, il n'en revient pas*. Dites : Il NE revient pas. [ACAD.] « Que la Cour ait raison ou qu'elle ait tort, elle NE revient pas. » [MARMONTEL, *Bélisaire*, ch. VI.]

REVENUE, s. f. Retour. *L'allée et la revenue*. Terme vieux français, qu'on trouve déjà dans le *Roman de la Rose*.

RÊVER APRÈS. *Deux nuits de suite, Monsieur Isaac, j'ai rêvé après vous*. Dites : J'ai rêvé de vous, ou (ce qui est moins correct sans être fautif) : J'ai rêvé à vous.

REVERBÈRE, s. m. Écrivez et prononcez « Réverbère. »

REVERCHON; s. m. Envie, petits filets qui se détachent de la peau autour des ongles. [G. G.]

REVERCHON, s. m. La partie du drap de lit qu'on retrousse près de la tête, par-dessus la couverture. Se dit surtout quand on parle des couchettes d'enfant.

REVERS, s. m. *Le revers d'une étoffe; le revers du drap*, etc. Dites : L'envers, c'est-à-dire : Le côté d'une étoffe, le côté du drap qui ne doit pas être exposé à la vue.

réparations les plus urgentes. Nos campagnards disent : *Rédicul*. On le dit aussi en Savoie, dans le Jura, en Champagne et sans doute ailleurs. *Refuser à un locataire de lui ôter la fumée, de lui cimenter les vitres, ou de mettre des seuils aux portes, c'est être ridicule*. Cette expression est connue en Savoie et dans plusieurs provinces de France. Appliqué aux choses, *ridicule* signifie : Difficultueux, scabreux, pénible, peu satisfaisant. *Chemin ridicule; sentier ridicule; saison ridicule*. Mais ce sens est moins usité à Genève que chez nos voisins de Savoie et du Jura.

RIEN, adv. Point, pas, pas beaucoup, nullement. *Vous m'apportez là un poulet qui n'est rien gros. Ton frère n'est rien complaisant. Vous n'avez rien d'appétit, cousin?* Et avec l'interrogation? *N'est-ce rien toi qui a pris mon parapluie?* « La session du Grand Conseil est prorogée au 5 janvier : ne serait-ce *rien* que les deux projets de loi à présenter ne peuvent soutenir l'examen? » [*L'Ami du Pays*, numéro du 9 décembre 1847.] Terme français populaire et vieux français.

RIEN, adv. La construction des phrases suivantes n'est pas correcte : *Je ne veux rien qu'on me dise. Je ne veux rien qu'on achète sans ma permission*, etc. Dites : Je veux qu'on ne me dise rien; je veux qu'on n'achète rien sans ma permission.

RIEN DU TOUT, s. m. Homme méprisable, homme de rien, *Lui! lui! c'est un rien du tout, c'est de la drâchée.*

RIFFLE RAFFLE, s. f. *Ils ont tout volé, il n'est resté ni riffle ni raffle.*

RIFFLER, v. a. Effleurer, raser, toucher à peine, passer près. *La pierre lui riffla le front; la balle lui avait rifflé la jambe*. Terme suisse, savoisien, rouchi, etc. En vieux français, *riffler* a le sens d'égratigner, écorcher. A Reims, *ériflure* signifie : Légère écorchure, et *s'érifler*, s'écorcher légèrement.

RIFFLETTE (À LA), loc. adv. En effleurant, en rasant. *Lancer sur l'eau des pierres à la rifflette.*

RINCÉE, s. f. Averse, pluie subite et forte. *Recevoir une rincée. En montant le Pas de l'Échelle, nous eûmes une bonne rincée.*

RINCÉE, s. f. Réprimande sévère. *Recevoir une rincée*, être fort grondé. Ce sens du mot *rincée* n'est pas dans les dictionnaires.

RINCER DU LINGE. Aiguayer du linge. *À ce moment-là, trois femmes rinçaient du linge au bateau.* Expression fort répandue en France, mais blâmée des grammairiens, qui veulent que rincer ne se dise que des verres, tasses, cruches et vases semblables, et de la bouche.

RINGOLET, ETTE, adj. Propret, avenant, bien vêtu. Se dit surtout des personnes qui n'ont pas l'habitude de soigner leur mise. *Vous voilà bien ringolet aujourd'hui, Monsieur Maillard.* Terme suisse.

RINGUER, v. a. Battre, rosser. *Se ringuer*, v. réc. Se battre. Dans le canton de Vaud, *ringuer*, et en allemand, *ringen*, signifient : Lutter.

RIOLE ou RIOLLE, s. f. Liseron des champs, plante.

RIÔLE, s. f. Rabâchage, grognerie. *C'est toujours la même riôle, toujours la même chanson.*

RIÔLER, RIOULER ou RIULER, v. n. Gronder, rabâcher, *ron-ner*, pleurnicher. *Pendant tout le goûter les enfants et le chien rioulaient à qui mieux mieux.* Terme connu surtout des campagnards.

RIOUTE ou RIOTTE, s. f. Débauche de vin. *Faire la rioute.* Terme vaudois et fribourgeois.

RIOÛTE ou RIÛTE, s. f. Branche flexible et tordue dont on lie les gerbes et les fagots. Terme suisse-roman et savoisien. On dit proverbialement : *Il faut mailler la rioûte pendant*

qu'elle est verte, pour dire : Il faut corriger un enfant pendant qu'il est jeune. Selon plusieurs dictionnaires, le mot français est : Rouette. A Limoges et en Languedoc : *Reorte ;* dans le Jura et en vieux français, *riorte.* R. *retortus.*

RIPES (LES). Dénomination attachée à certaines localités désertes, sauvages. *Les ripes de Dardagny.* Aux environs de Lons-le-Saunier (département du Jura), *les ripes de Saint-Laurent, les ripes d'Artenas,* etc.

RIQUIQUI, s. m. Eau-de-vie, liqueur spiritueuse. *Boire le riquiqui.* Terme bas-limousin, dauphinois, etc. En provençal on dit : *Requiqui.* Dans le dialecte rouchi on appelle *riquiqui,* ce que nous appelons : *Gloria.*

RISETTE, s. f. La racine du riz. *Balai de risette; brosse de risette.*

RISOLE ou REZOLE, s. f. Rissole, pâtisserie.

RISOLET, ETTE, adj. et subst. Celui ou celle qui rit aisément et pour des motifs frivoles. *Allons, petite risolette, c'est assez se moquer. Votre fils aîné serait le meilleur écolier de ma classe, s'il n'était pas un peu risolet.* Terme suisse et savoisien. En Languedoc : *Rizoulié.*

† RIZU, partic. Ri. *No-zein preu rizu* (nous avons assez ri). Barbarisme usité chez les paysans de notre canton et du canton de Vaud.

RITE ou RITTE, s. f. Filasse, filaments que l'on tire de l'écorce du chanvre ou de celle du lin. *Quenouille de rite. Toile de rite. Filer la rite.* Terme suisse, savoisien, jurassien et dauphinois.

RIVER LES CLOUS À QUELQU'UN. Lui répondre adroitement et vivement, lui parler ferme et de manière qu'il n'ait rien à répliquer. En français on dit, avec le singulier : « River le clou à quelqu'un. »

ROBER ou ROBÀ, v. a. Terme des campagnards. Dérober, voler, filouter. *On m'a robà mon bouey s'ta ney* (on m'a

volé mon bois cette nuit). Terme qu'on retrouve dans le vieux français et dans le patois vaudois.

ROCANDER ou ROGANDER, v. a. Demander avec indiscrétion, en revenant sans cesse à la charge. *Votre dame Pérollet rocande soi-disant pour une famille pauvre, mais on sait bien que c'est pour elle. Va-t'en petit fainéant, et travaille au lieu de rocander.* Terme suisse. Dans le canton de Vaud on dit aussi : *Roukan-ner.*

ROCANDEUR, -EUSE, subst. Celui ou celle qui *rocande. Les jours de marché nos maisons sont envahies par des rocandeuses venues des villages voisins. La demoiselle N** est en effet pauvre, mais c'est une rocandeuse.* Dans le canton de Vaud on dit : *Roukan, roukan-ne.*

RÔDAILLER et RÔDASSER, v. n. Augmentatif de « rôder. » *Veille-toi cet homme en blouse, qui ne fait que rôdasser par les Pâquis depuis dix jours.* Terme remarquable. Dans le patois rouchi on dit ; *Rôdailler.*

RÔDER (SE). *Tu es là à te rôder, à te trancanner sans but d'un quai à un autre.* Rôder est un verbe neutre. On doit donc dire : Je rôde, et non : *Je me rôde,* comme nous le disons fréquemment.

RÔDINER, v. n. Rôder.

ROGÂTION, s. m. Rogaton, vieux reste de pain, de viande ou d'autres aliments. *Ce mendiant portait une besace pleine de rogâtions.* Terme vaudois et savoisien.

ROGNE, s. f. Querelle, mauvaise chicane. *Chercher rogne à quelqu'un,* signifie : Lui chercher noise. Terme suisse. En Languedoc : *Chercher rougne.*

ROGNE, s. f. Nous disons figurément et proverbialement : *Gratter la rogne à quelqu'un,* dans le sens de : Le flatter, l'aduler bassement, lui faire une cour servile et intéressée. *Ne me parle pas de ce Jean Renard : c'est un personnage qui veut absolument parvenir, et qui gratte la rogne*

aux hommes de tous les partis. Cette locution est fort triviale, voire même dégoûtante, mais énergique et fort connue.

ROGNEUX, EUSE, adj. (fig.) Crasseux, crapuleux. Se dit d'une personne qui a l'air minable, et dont les habitudes ne relèvent pas l'extérieur. On le dit aussi des choses. *Une créance rogneuse*, une créance mauvaise ou fort douteuse. Terme bordelais. Selon le dictionnaire de BESCHERELLE, *rogneux* signifie : Chétif, mesquin.

ROME, s. f. L'œillet d'Inde. En latin, *tagetes*.

RONCEMELER ou RONCHEMELER, v. n. Respirer avec oppression et bruit, râler. *Pendant deux jours nous l'entendîmes roncemeler*. Expression très-usitée. Dans le canton de Vaud on dit : *Ranquemeler*. R. *ranco*. Voyez ce mot.

ROND, s. m. Ronde, danse en rond, branle circulaire. *Danser un rond*. Terme vaudois.

ROND, s. m. Terme enfantin. Jeton rond. *On payera avec des ronds*.

RONDION, s. m. Able ou ablette; poisson du genre cyprin.

RONDION, IONE, adj. et subst. Se dit des personnes et signifie : Rondelet, qui est tout rond de graisse. Expression badine ou railleuse.

RONDO, adv. Rondement, facilement, sans nul obstacle, à souhait. *Notre affaire marche rondo*. Terme vaudois.

RONFLE, s. f. Sabot, toupie d'Allemagne, sorte de toupie creuse que l'on fait tourner avec une ficelle ajustée dans une clef et qui *ronfle* en tournant. *Faire zon-ner une ronfle*. En provençal : *Rounfloun*.

RONGEMENT, s. m. (fig.) Regret, tourment, remords. *Un rongement d'esprit. Ce souvenir fatal était pour lui un rongement perpétuel*. Terme vaudois.

RONGILLER, v. a. Ronger à demi, ronger légèrement et à plusieurs reprises. *Rongiller une pomme; rongiller des fruits mal mûrs*.

RONGILLON, s. m. Reste de fruit rongé. *Tu m'as promis une poire, et tu me donnes un rongillon! Garde tes rongillons.* Terme vaudois.

RON-NACHER, v. n. et a. Grogner, murmurer, ron-ner.

RON-NÉE, s. f. Action de grogner, de gronder, de *ron-ner. Faire une ron-née; faire des ron-nées.*

RON-NER, v. n. et act. Se dit : 1° Du grognement de certains animaux et en particulier du chien et du porc. *N'approchez pas de Sultan, il vous ron-nera.* 2° Appliqué aux personnes, *ron-ner* signifie : Gronder toujours et sans raison, murmurer, grommeler, rognonner. *Bonjour, Pernette : que fait votre monsieur? — Oh là, Monsieur, notre monsieur ron-ne; il est en train de ron-ner, et je crains bien qu'il ne ron-ne toute la sainte journée.* Terme vaudois et neuchâtelois.

RON-NEUR, s. m. Celui qui gronde souvent et sans raison, celui qui a l'habitude de *ron-ner.* Dans le patois de Fribourg, *ron-neri* signifie : Grondeur, grogneur, et se dit surtout des enfants.

ROQUETAILLE, s. f. Race de roquets. Terme de mépris créé dans le dix-septième siècle, et passé d'usage dans le dix-huitième. *Ce ramassis d'étrangers n'était que de la roquetaille,* c'est-à-dire : N'était qu'une race de roquets, d'hommes faibles, débiles, sans moyens intellectuels, et, avec tout cela, insolents. Les deux vers suivants sont tirés d'une chanson patoise, fort injurieuse, composée à la fin du dix-septième siècle, quelques années après l'arrivée à Genève des réfugiés français :

> **Il étion des citoyens véritables;**
> **Mais orendrait y est to *roquetaille.***

c'est-à-dire : « La nation genevoise se composait jadis de vrais citoyens; mais aujourd'hui elle n'est plus qu'une race de roquets. » Tous ceux qui connaissent l'histoire de cette

époque, savent qu'alors nos chefs d'ateliers, nos négociants, nos ouvriers furent très-jaloux de ces réfugiés français, qui, actifs et industrieux pour la plupart, leur faisaient une concurrence redoutable.

ROSE-MOUSSE. Rose mousseuse.

ROSSÉE, s. f. Étrivières, volée de coups. *Donner une rossée; recevoir une rossée.* Terme dauphinois, etc.

ROSSIGNOL, s. m. Marchandise qui n'est plus de vente, marchandise de rebut. *Dis voir, on prétend que N*** va vendre en liquidation son magasin. — Son magasin! dis plutôt ses rossignols, car il n'a rien autre.*

ROTE, s. f. Rue, plante médicinale. Terme vaudois.

ROTER, v. n. Terme d'agriculture. Suer. *Ce foin n'a pas encore roté. Il faut laisser roter le blé avant de le battre. Voisine, avez-vous fait votre provision de châtaignes? — Non, j'attends qu'elles aient roté.*

ROTER, v. n. Terme de cuisine. Signifie : Crever, v. n. *Faire roter du riz*, c'est : Le faire crever dans l'eau.

ROUCHE, s. m. Enrouement. *Vous êtes bien enrhumé, Philibert. — C'est mieux qu'un rhume, Monsieur, c'est un rouche, un mauvais rouche.* Terme suisse et savoisien. R. *raucus.*

ROUET, s. m. En parlant d'un chat qui file, nous disons qu'il *fait le rouet*, qu'il *fait son rouet;* expressions justes, puisque en effet le chat, lorsqu'il est content, et qu'il se dorlote à son aise, produit un certain râlement, un certain bruit continu de la gorge au nez, assez semblable au bruit du *rouet* quand on file.

ROUGEMAND, ANDE, adj. Rougeaud. *Une figure rougemande.* [G. G.]

ROUGEOTTE, s. f. *Cette petite rougeotte lui avait donné dans l'œil.* Dites : Rougeaude. Petite rougeaude.

ROUGE-POULET, s. m. Nous disons proverbialement d'une

chose ennuyeuse qu'on nous rabâche, et dont on nous bat fastidieusement les oreilles : *C'est la chanson du rouge-poulet. Finis donc, Alexis, avec ta chanson de rouge-poulet : c'est assez quinquerné et triôlé.* Le *rouge-poulet,* c'est le coq, dont le chant ne se modifie jamais.

ROUILLE (LE). *Ôter le rouille; enlever le rouille.* Ce solécisme appartient au français populaire et au vieux français. « Rouille » est féminin.

ROULER QUELQU'UN. Le leurrer, le mystifier, l'attraper, le duper, le mettre dedans. Terme français populaire.

ROUPE, s. f. Houppelande, carrick, sorte de vêtement large, qui se met par-dessus l'habit. *Roupe à trois cols.* Terme savoisien. Dans le vieux français, *roupille* signifie : Petit manteau. [Voyez ROQUEFORT, *Glossaire de la langue romane.*]

ROUSSES, s. f. pl. Rousseurs, taches de rousseur, lentilles. *Les pleurs de la vigne ôtent les rousses.* Terme suisse.

ROUSSELETTE, adj. fém. Le fruit que nous appelons *poire rousselette,* s'appelle en français : Poire de rousselet, ou : Rousselet. Un gros rousselet ; un petit rousselet ; une livre de poires de rousselet.

RUBAN DE QUEUE, s. m. (fig.) Longue route en ligne droite et qui s'étend aussi loin que la vue peut porter.

RUBLONS, s. m. pl. Terme de fripier. Riblons, vieux fer, petits morceaux de fer à refondre, hors de service. *Une livre de rublons se vendait autrefois six quarts.*

RUBRIQUEUR, s. m. Rubricaire, homme qui sait bien les rubriques du bréviaire.

RUCLON, s. m. Raclon, fumier des rues, boue, immondices ramassées dans les rues ou sur les routes pour servir d'engrais. *Un chariot de ruclon.*

RUCLONNER, v. a. Étendre du *ruclon. Ruclonner un pré.*

RUCLONNER, v. neutre. Se dit des chiens, et signifie :

Fouiller les *ruclons* pour y trouver des restes de viande et d'os en putréfaction. *Mettez à Azor sa muselière, pour qu'il ne s'arrête pas à ruclonner.*

RUDE, adj. Grand, considérable, fameux. *Nous avons eu hier une rude peur.* Français populaire.

RUDE, adv. Rudement, beaucoup, considérable, très, fort. *Il faudra rude de gravier pour graveler cette promenade. On a bien mangé et on a bu rude. Et ton bourgeois, Jean-Pierre, qu'en fais-tu ?— Mon bourgeois ? Ce que je peux en dire, c'est que c'est un rude bon maître.*

RUE (EN). Dans la rue. *On se rencontra en rue et l'on se causa. Fais vite tes commissions, Georgine, et ne t'arrête pas en rue.* Expression gasconne. On trouve cependant la phrase suivante dans le dictionnaire de l'Académie (t. II, p. 684) : L'événement se passa en pleine rue.

RUETTE, s. f. Ruelle, petite rue. *La ruette de Saint-Germain.* Terme français populaire et vieux français.

RUPER (SE), v. pron. Se dit des gens galeux ou pouilleux, et signifie : Se gratter avec violence, avec rage. *Se ruper* se dit aussi des chiens, mais sans qu'il s'y attache aucune idée dégoûtante.

RUSSIN, s. m. Voyez HUILE DE RUSSIN.

S

SABOULÉE, s. f. Signifie : 1° Volée de coups, rossée ; 2° Forte gronderie. *Donner une saboulée; recevoir une saboulée.* Terme français populaire. On dit à Valenciennes : *Une saboule.* Mais aucun de ces mots ne figure dans les dictionnaires.

SAC DE MISÈRE, s. m. Sac où nos dames serrent toutes

sortes de chiffons qui peuvent être utilement employés à des raccommodages.

SAC D'OUVRAGE, s. m. Sac à ouvrage.

SACHE (UNE). Sorte de grand sac qui a la forme d'un carré long. *Une sache de riz; une sache de charbon; une sache de fenasse.* Terme savoisien et méridional. Dans le français populaire, *sache* signifie : Sachée, c'est-à-dire : Ce que peut contenir un sac.

SÂCRE, s. m. Nous disons d'un homme qui travaille outre mesure : *Il travaille comme un sâcre.* Expression suisse. En français on dit : Il travaille comme un galérien. Nous disons aussi : *Crier comme un sâcre, courir comme un sâcre, jurer comme un sâcre*, c'est-à-dire : Crier, courir, jurer comme un perdu. Sur l'origine de cette expression les conjectures ne manquent pas ; mais elles ne présentent rien de satisfaisant.

† SACRÉFIER, v. a. Sacrifier. *On se sacréfie pour ses enfants, n'est-il pas vrai, Marion? et ils ne font rien pour nous.*

SACREMENTATIONS, s. f. pl. *Faire des sacrementations*, signifie : Faire des jurements, faire des imprécations, blasphémer. Ce mot vient de l'allemand et il aurait dû y rester.

SACRÉPAN, s. m. Sacripan.

SAGATERIE, s. f. Boucherie pour la basse viande. Terme vaudois. En Provence et en Languedoc, *sagata* signifie : Tuer des animaux pour s'en nourrir.

SAGATIER, s. m. Boucher pour la basse viande. En provençal on dit : *Sagataire.*

† SAIGNE (UNE). Une saignée. *Une forte saigne. Le cérugien voulait m'adménistrer une seconde saigne : mais brenique.* Terme savoisien. Dans le patois vaudois on dit : *Un sagne.*

SAIGNE-NEZ, s. m. Plante appelée en français : Mille-feuilles.

† SAINK-ET-SAUF, adj. masc. Prononciation vicieuse de l'adjectif « Sain et sauf. » Le son du *k* est ajouté pour l'euphonie.

SAINT-FRISQUIN, s. m. Saint-frusquin, ce qu'un homme a d'argent et de nippes. *Un tel a mangé tout son saint-frisquin.* Terme vieux français. En Languedoc on dit : *Sanfresquin ;* en limousin, *saint-flusquin.*

SAINT-LAMBIN, s. m. Nonchalant, paresseux, traînard. *Qui est-ce qui m'a bâti ce saint-lambin ? Arriveras-tu, saint-lambin ? Quel saint-lambin !*

SAISON, s. f. *Saison tardive n'est pas oisive,* est un des jolis proverbes de nos campagnards. Ce proverbe signifie que : Les printemps tardifs sont les meilleurs dans un climat où les retours du froid sont si habituels et si funestes.

SALADE À. Salade de. *Une salade aux racines jaunes; salade à la chicorée ; salade aux pommes de terre.* Dites : Une salade de chicorée, une salade de pommes de terre, etc.

SALADE, s. f. (fig.) Réprimande, mercuriale. *Donner une salade. Il a reçu une salade conditionnée.* Terme parisien populaire.

SÂLE, adj. Malpropre. *Du linge sâle ; des doigts sâles. Tu es un négligent, tu es un sâle.* Prononciation vicieuse très-répandue dans la Suisse française. Écrivez et prononcez « sale » (*a* bref), comme vous prononcez *scandale.*

SALÉE, s. f. Sorte de galette aux œufs.

SALICHON, s. m. Petit salaud, petit saligaud. En français on dit d'une jeune fille malpropre : C'est une salisson.

SALIÈRES, s. f. pl. (fig.) Dénomination dérisoire donnée à nos milices du centre, par allusion à la forme de leurs gibernes. *Être dans les salières.*

SALIGNON, s. m Briquette, motte de tan, motte à brûler. *Les salignons servent surtout à entretenir le feu.* Terme vaudois.

SALIGOT, OTTE, adj. et subst. (*o* bref.) *Voyez cette saligotte, dans quel état elle se met!* Écrivez et prononcez « Saligaud, saligaude. »

SALIGOTAGE, s. m. Action de *saligoter*. *Quel saligotage fais-tu là?* Terme français populaire.

SALIGOTER, v. a. Salir, tacher. *Une robe saligotée. Mes petits amis, ne gadrouillez plus, vous vous saligotez.*

SALONGLÉE, s. f. Volée de coups, rossée, râclée.

SALONGLER, v. a. Rosser, rouer de coups.

SALOPIAUD, AUDE, subst. Petit salaud, petite salaude. On dit en Champagne : *Salopier.*

SALVAGNIN, s. m. Nous appelons *salvagnin*, ou *vin salvagnin*, une sorte de vin rouge du pays. Plusieurs personnes écrivent et prononcent *sarvagnin* et *servagnin*. Terme vaudois. En France : *Sauvignon*, *sauvignain* et *servignain*.

SANDARAQUE (LE). Ce mot est féminin.

SANG, s. m. Signe, tache brune sur la peau. *Avoir des sangs*. En limousin : *Sen*.

SANG, s. m. Nous prononçons encore *sanke*, comme on le prononçait au treizième siècle et au quatorzième. *Des larmes de sanke*. On doit prononcer *san* devant une consonne, et *sank* devant une voyelle.

SANG, s. m. Nous disons de quelqu'un qui s'inquiète, se tourmente, s'agite sans motif suffisant : *Il se fait du mauvais sang*. Les dictionnaires disent, en supprimant le pronom personnel : « Il fait du mauvais sang, » ou : « Il fait de mauvais sang. »

† SANGEMENT, s. m. Changement.

† SANGER, v. a. Changer. *Tu es bien trempe, Mariette, faut t'aller sanger : oui, sange-toi.* Expression signalée dans le *Glossaire du Berry*, p. 98.

SANGSUER, v. a. Importuner, fatiguer, obséder, vexer.

Mais, John, cesseras-tu enfin de nous sangsuer? Ce n'est pas en nous sangsuant que tu obtiendras quelque chose. Dans le français populaire on dit : *Sangsurer,* ou : *Sansurer.*

† SANGSUIE, s. f. Sangsue. *La femme des sangsuies. Mettre des sangsuies.*

† SANGUINAIRE, adj. *Tempérament sanguinaire.* Dites : Sanguin.

SANGUINE, adj. Nous appelons *pêche sanguine,* une sorte de pêche violette.

SANS ACOUP ou À COUP, locut. adv. *Les ouvriers monteurs de boîtes ont augmenté le prix de la main-d'œuvre sans acoup,* c'est-à-dire : Sans secousse ou heurt, sans causer de contre-coup qui ait arrêté les affaires.

SANS POINT DE, locut. prépositive. *Il voyageait sans point d'argent.* Dites : Sans argent. *Il se tira de cette horrible échauffourée sans point de mal. Il marchait au supplice sans point de peur.* Français populaire et vieux français.

SARCENETTE, s. f. Lustrine, sorte d'étoffe.

† SARCHER, v. a. Chercher. *Va-t'en voir me sarcher mon bonnet, sur le darnier tablat en n'haut du placard.* Terme vieux français. [Voyez ROQUEFORT, *Glossaire,* t. II.]

SARCLORET, s. m. Voyez SERCLORET.

SARPE, s. f. Terme des campagnards. Sorte de hache, qui sert surtout à tailler les arbres et à faire des fagots. Terme fort usité, qu'on trouve déjà dans le vieux français, et duquel s'est formé le mot de Serpe.

† SARPENT (UNE). Un serpent. Dans le patois de l'Isère : *Sarpin.*

SARVAGNIN, s. m. Voyez SALVAGNIN.

SAÜ ou SAÏU, s. m. Terme des campagnards. Sureau, sorte d'arbrisseau. *Du bois de saü; moëlle de saü.* En Savoie : *Savu;* dans le canton de Vaud, *sau, sahu* ou *suau;* en

rouchi, *séu;* en Franche-Comté, *saivu;* dans le patois de l'Isère et en Normandie, *seu;* dans le Jura, *sou;* en wallon, *saou;* dans le département du Tarn, *sagut;* en Gascogne, *sahuc;* en vieux français, *sahu, séhu, seu.*

SAUCE, s. f. Nous disons figurément, d'une personne qui a commis une faute : *Elle a fait la faute, qu'elle en boive la sauce,* pour dire : Qu'elle en subisse les fâcheuses conséquences.

SAUCE, s. f. *Sauce de rôti.* Dites : Jus de rôti. Nous disons proverbialement : *La sauce vaut mieux que le rôti;* l'accessoire vaut mieux que le principal. Les dictionnaires français disent : La sauce vaut mieux que le poisson.

SAULE, s. m. Nos paysans font ce mot féminin. *Arve entraînait cette saule que j'ai pu enfin accrocher.* Il est pareillement féminin dans le canton de Vaud, en Savoie, en Lorraine, et sans doute ailleurs. R. lat. *salix,* s. f.

SAUMACHE, adj. et subst. Saumâtre. *Vous nous donnez de l'eau qui a un goût saumache, un goût de saumache.* [G. G.]

SAUME, s. f. Ânesse. *Louer une saume. Galoper sur une saume.* Terme savoisien, lyonnais et dauphinois. Dans le patois vaudois : *Chouma;* dans le dialecte provençal et dans le patois du bas Limousin, *saoumo. Saume* se trouve dans le dictionnaire de COTGRAVE, édition de 1650.

SAUTÉE, s. f. Saut. Ne s'emploie guère que dans l'expression suivante, qui appartient au langage le plus familier : *Faire une sautée chez quelqu'un,* c'est-à-dire : Y aller très-vite et ne pas s'y arrêter.

SAUTÉE, s. f. Forte réprimande. *Faire une sautée à quelqu'un,* veut dire : Le tancer vertement.

SAUTIER, s. m. Chef des huissiers. Le *sautier* loge à l'hôtel de ville et a l'intendance de tout le matériel du bâtiment. Bonivard, dans son livre de *L'ancienne et la nouvelle Police,* dit que « le *Sautier* est le maître du guet et l'huissier

du Conseil. » Terme neuchâtelois. Il est probable que ce mot s'écrivait anciennement *sceautier*, et que ce fonctionnaire tenait les sceaux du Conseil.

SAUVAGE, s. m. Sauvagin. Se dit soit du goût, soit de l'odeur de quelques oiseaux de mer ou d'étang. *Notre salmis sentait le sauvage.* Terme vaudois, neuchâtelois, parisien populaire, lorrain, etc.; à Bordeaux on dit : *Sentir le sauvageon;* en Languedoc, *le sauvageun.* Dans le vieux français, *salvagine* signifiait : « Bête fauve. »

SAUVE, adj. Sauvé, qui a échappé à un péril. *Benoît était hier dans le plus grand danger : on l'a saigné à propos, et le voilà sauve.* Terme suisse, etc.

SAUVER DE (SE), v. pron. *Tu te sauves de moi, Robert? —Et pour quelle raison me sauverais-je de toi, je ne t'ai rien fait?* Cette expression, si usitée, *se sauver de quelqu'un,* c'est-à-dire : Lui échapper par la fuite, manque dans les dictionnaires, quoiqu'elle mérite assurément d'être observée; car l'expression française « fuir quelqu'un » n'est pas l'équivalent de *se sauver de quelqu'un,* ou, du moins, « fuir quelqu'un » appartient au style relevé, et *se sauver de quelqu'un* appartient au style familier ou style de la conversation.

SAVATER, v. a. Saveter, déranger, incommoder, gâter, faire un ouvrage malproprement et en dépit du bon sens. *Ce vin m'a savaté le cœur; il m'a savaté l'estomac. Vous m'avez savaté cet ouvrage.* Il se dit spécialement du linge taché par les cendres de la lessive. *Notre linge est bien savaté.* En Lorraine on dit d'un mauvais ouvrage : *C'est de la savate.*

SAVATURE, s. f. Saleté causée par les cendres qui ont filtré avec le *lissu* dans le linge. *Ces draps sont pleins de savature.*

SAVIGNON, s. m. Cornouiller sanguin, arbre d'un bois très-dur.

SAVOIR, v. a. Nous disons proverbialement, pour nous excuser d'ignorer une chose survenue à notre insu : *Qui ne sait rien ne sait guère.*

SAVOIR, v. a. Nous disons d'une personne fort habile, et surtout d'une personne subtile et qui trouve des ressources dans les conjonctures les plus épineuses : *Elle les sait toutes et une par-dessus.*

SAVOIR À DIRE. Faire savoir, informer, marquer, mander, instruire. *Si tu te décides à ce voyage, tu me le sauras à dire.* Expression suisse, lyonnaise et méridionale.

SAVONNADE, s. f. Savonnage, blanchissage par le savon. *Ce n'est pas une lessive, c'est une savonnade.* Terme savoisien et méridional.

SAVONNETTE, s. f. Terme d'horlogerie. *Une montre à savonnette*, ou simplement *une savonnette*, est une montre dont la boîte a un fond et un couvercle en métal.

SAVOURÉE, s. f. Savorée ou sarriette, plante.

SAVOYET ou SAVOUIET, s. m. Raisin rouge de qualité inférieure, lequel croît dans nos environs et qui rend beaucoup. [G. G.]

SCHLAGUER, v. a. Battre, rosser, donner la schlague. *Il fit l'insolent et fut schlagué.* En allemand : *Schlagen.* Les mots Schlague et Schlagueur se trouvent dans quelques dictionnaires modernes.

SCIE, s. f. (fig.) Rabâchage, ritournelle fatigante, répétition sotte et fastidieuse. *Faire des scies.*

SCIE, s. f. Scierie, moulin à scie, moulin où l'on scie les planches. Nous disons quelquefois : *Scie à eau.* Terme suisse, savoisien et méridional.

SCORSONÈRES, s. m. *De bons scorsonères.* Ce mot est féminin.

SE, pron. pers. Les campagnards substituent le pronom *se* aux pronoms *nous* et *vous* dans les verbes pronominaux,

et réciproquement : ils disent, par exemple : *Vous s'ennuyez chez nous, Messieurs. Adieu, Nicolas ; nous se reverrons dimanche. Laissez ces paumes de neige, enfants, vous s'attraperez les yeux. Vous se manquerez, Madame* (vous vous manquerez, Madame), *en passant par cette route.* Expression savoisienne, jurassienne, dauphinoise, etc.

SÉCHARD, s. m. Vent du nord-est.

SECHER, v. a. Écrivez et prononcez, avec un accent aigu, « Sécher ; » et ne dites pas : *Secher des pruneaux ; secher des z'haricots. Voilà le beau temps, femme ; on pourra secher notre lissive.* Faute fréquente.

SEC ET SONNANT, s. m. Nous disons d'une personne riche : *Elle a du sec et du sonnant,* c'est-à-dire : Des écus.

SÉCHOT, s. m. Se dit d'une personne très-maigre et très-sèche. *Pourrait-on être plus raide et séchot que cette demoiselle N** !*

SÉCHOT, s. m. Chabot, *gobio* à tête énorme, poisson qui se blottit sous les pierres des eaux claires et courantes. Terme vaudois. A Neuchâtel on appelle ce poisson : *Chassot ;* à Yverdon, *tête-à-maillot ;* en Languedoc, *âne ;* dans d'autres provinces de France, *meunier.*

SÉCHOTER, v. n. Prendre des *séchots.* Terme vaudois. Dans les mois de janvier, de février et de mars, pendant que le Rhône est fort bas, nos jeunes garçons *séchotent.*

SÉCHOTIER, s. m. Harle, oiseau aquatique.

SECONDE MAIN (DE). *Des livres de seconde main.* Dites : Des livres de la seconde main.

SECOUÉE, s. f. Secousse. *Un vomitif, le vomitif Leroy, par exemple, lui donnerait une secouée salutaire. Les fruits tombèrent de l'arbre à la première secouée.* Limousin, etc.

SECOUÉE, s. f. Expression adoucie pour dire : Gifle, danse. *C'est un drôle, donne-lui une bonne secouée.*

SECOUER, v. a. Battre, gifler. *Il l'a fièrement secoué.*

SECOUPE, s. f. Soucoupe. *Apportez-nous une jatte, deux tasses et deux secoupes*. Terme français populaire. En Lorraine on dit : *Sucoupe.*

SECRETAIRE, s. m. Nous prononçons tantôt *secretaire* et tantôt *sécretaire*. La prononciation véritable est : « Secrétaire. »

† SÉGNIFIER ou SÉNIFIER, v. a. Signifier. *À çà, Mariette, cette fréquentation qui se prolonge, me diras-tu qu'elle ne sénifie en rien ?* Terme vieux français.

SEICHE, s. f. Sorte de flux et de reflux particulier à notre lac et à celui de Constance. « On voit quelquefois, dit DE SAUSSURE, notre lac s'élever tout à coup de 4 ou 5 pieds, s'abaisser ensuite avec la même rapidité, et continuer ces alternatives pendant quelques heures. Ce phénomène, peu sensible sur les bords du lac qui correspondent à sa plus grande largeur, l'est davantage aux extrémités, mais surtout aux environs de Genève, où le lac est le plus étroit. » [*Voyage dans les Alpes*, t. I, p. 12.]

SEIGLE (LA). Sorte de blé. Les campagnards font habituellement ce mot *féminin*, parce qu'en patois il est féminin (*la sey-la,* ou *la chäla*).

SEILLE, s. f. Sorte de seau en bois, à oreilles, et de forme ronde, avec lequel on porte l'eau et le lait. *Prends vite ta seille, Jaqueline : on crie à l'eau!* La *seille* se porte sur la tête avec un coussinet que nous appelons *torche*. Terme vaudois. M. BESCHERELLE, en citant ce mot, dit qu'il s'employait « anciennement » dans le sens de : Vase, seau de bois. M. BESCHERELLE pouvait ajouter que toute la Suisse romane et les trois quarts de la France connaissent ce terme et en font un usage journalier.

SEILLÉE, s. f. Plein une *seille*.

SEILLOT, s. m. (*o* bref.) Petite *seille,* baquet. *En 1535, le droit de bourgeoisie s'achetait pour quatre écus d'or et un*

seillot de cuir. Les dictionnaires de BOISTE et de BESCHERELLE écrivent : « seilleau, » qui est la vraie orthographe; mais ils se trompent quand ils ajoutent que c'est un terme de mer : comme si l'on ne faisait usage de *seilleaux* qu'à bord des navires. On s'en sert en Suisse, en Savoie et en diverses provinces de France. Dans la Bresse et à Mâcon, on écrit : *Seillet;* dans le canton de Vaud et en Languedoc, *seillon ;* à Lille, *siellot*, etc.

SELLE, s. f. Ne dites pas : *Aller sur selle,* mais : Aller à la selle, aller à la garde-robe.

SEMATURE, s. f. Ce qu'on peut semer dans une certaine étendue de terrain. *Trois coupes de semature.* Le mot français « contenance » ne rend pas exactement l'expression genevoise.

SEMBLANT, s. m. Ne dites pas : *Il a fait cela pour semblant; il se fâchait pour semblant; ils se sont querellés, mais pour semblant.* Dites : Il a fait cela pour rire; il se fâchait par manière de plaisanter, etc. Dans notre langage, *pour semblant* signifie aussi : Une petite quantité, un tantinet, fort peu. *Madame boit-elle du vin? — Oui, j'en bois, mais pour semblant; donnez-m'en pour semblant. Dis-moi, Lisette, ne tombe-t-il pas une grosse pluie? — Non, Madame, il pleut pour semblant.*

SEMBLER, v. a. Ressembler à. *Il semble son père; elle semble sa mère.* Terme dauphinois, etc.

SEMBLER À. Ressembler à. *Tu sembles beaucoup à ton frère. On dit que je semble à mon oncle.* Vieux français.

SEMBLER DE, v. imp. *Il me semble de le voir; il me semble d'avoir lu quelque part,* etc. Retranchez la préposition *de,* et dites avec tous les dictionnaires : Il me semble le voir, il me semble avoir lu.

SEMELLE (LA). Jeu d'écolier, qui a du rapport avec le jeu que nous appelons *passe-gent.*

SEMENCES, s. f. pl. Semailles. *Le temps des semences.* Expression franc-comtoise et méridionale. Semence se dit des grains que l'on sème.

SEMENTS, s. m. pl. Semences, grains que l'on sème. *De bons sements; du blé de sement; une coupe de sement.* Terme suisse. *Vous avez eu l'an dernier de bien belles pommes de terre dans ce petit champ. — Oui, Monsieur, et j'en aurai de plus belles encore cette année-ci : j'ai changé de sements.*

SEMOUTER ou CHEMOUTER, v. a. Terme rural, fouler, presser en foulant. *Semouter le raisin ; semouter le gazon. Ne semoute pas ces petites salades.* Terme vaudois.

SÉNIFIER, v. a. Voyez SÉGNIFIER.

SENS DEVANT DIMANCHE. Euphémisme, pour : Sens devant derrière. *Qu'est-ce qui te fait rire, Jeannette?— Ah! c'est que Monsieur a mis sa robe de chambre sens devant dimanche.* Français populaire. [Voyez *Dictionnaire du Bas langage.*]

† SENSIBLEMENT, adv. Insensiblement.

SENTIE (LA). Le moment où la mère sent pour la première fois tressaillir l'enfant qu'elle porte dans son sein. *Mme N** fut toujours malade, ou du moins très-incommodée jusqu'à la sentie.*

SENTIR (SE), v. pron. Se souffrir. *Je ne pouvais me sentir dans cette ville de Constance,* c'est-à-dire : Le temps me durait, je me déplaisais dans cette ville de Constance. Expression méridionale.

† SENTU, TUE, part. Senti, sentie. *Dis-donc, Alexis, l'as-tu sentu ce coup de-poing sur l'œil?* Ce barbarisme appartient au vieux français et au français populaire.

SEOIR (SE). Les dictionnaires, en enregistrant ce verbe, ajoutent qu'il est vieux. Il est, en effet, fort ancien dans la langue française, mais il est encore vivace et journellement

usité à Genève. *Madame voudrait-elle prendre la peine de se seoir? Henriette, fais seoir ces dames. Je suis pressée, ma chère, et n'ai pas le temps de me seoir.* Mais nous ne l'employons qu'à l'infinitif.

SEPTANTE, nom de nombre. Soixante et dix. *Septante poses de terrain. Une compagnie de septante grenadiers. Je lui prêtai septante francs.* Ce terme, d'un usage universel dans la Suisse française et dans le midi de la France, appartient au vieux français. Soixante et dix est un terme incommode dans la numération, et tous les grammairiens français s'accordent à désirer que *septante* lui soit substitué.

SEPT-EN-GUEULE, s. m. Sorte de très-petites poires, dont *sept* entreraient à la fois dans la bouche. *Les sept-en-gueule sont les plus précoces, mais peut-être les moins bonnes, de toutes les poires de nos environs.*

SÉRAC ou SERAC, s. m. Voyez SÉRET.

SERACE ou SÉRACE, s. f. Voyez SÉRACÉE.

SÉRACÉE, s. f. Caillebotte, lait caillé dont on a séparé le petit lait, et qui fait masse. « La Fanchon me servit des grus, de la céracée, des gauffres, des écrelets. » [J.-J. ROUSSEAU, *Nouv. Héloïse,* IVe partie.] Terme vaudois et neuchâtelois. En quelques endroits du canton de Vaud on dit : *Du seracé.*

SÉRAILLE, s. f. Se dit des armes à feu et signifie : Long feu, faux feu. *Faire séraille. Le lièvre était presque à bout portant, mais le fusil fit séraille.* Terme vaudois.

SERBACANE, s. f. Sarbacane.

SERCLER, v. a. Sarcler, ôter les mauvaises herbes, au moyen d'un instrument tranchant appelé Sarcloir. *Sarcler un bosquet; sarcler les allées d'un jardin.* Terme français populaire et vieux français.

SERCLORET, s. m. Sarcloir, petite houe. *Emmancher un sercloret.* Terme suisse. Dans plusieurs provinces de France on dit : *Sercloir,* au lieu de : Sarcloir.

SÉRET, s. m. Fromage très-maigre qu'on obtient après le fromage gras, en faisant cailler le petit lait. On le mange frais en le trempant dans de la crême. Terme suisse et jurassien.

† SERINGUE, s. f. Pompe à incendie. *Les seringues arrivèrent trop tard. On entendait le roulement sinistre des seringues pendant la nuit.* Ce mot de *seringue* se trouve fréquemment employé, en ce sens, dans nos anciennes archives. Le dictionnaire de Furetière dit « qu'on s'est longtemps servi, dans les incendies, de grosses *seringues* pour élever l'eau en l'air. »

SERINGUER, v. a. (fig.) Ennuyer. *Va-t'en et laisse-nous : tu nous seringues.*

SERMENT, s. m. Sarment, bois que pousse un cep de vigne. *Des fagots de serments. Un feu de serments. Brûler des serments.* Terme suisse, savoisien, lyonnais, limousin, dauphinois, gascon, lorrain, parisien populaire et vieux français.

SERMENT, s. m. Plusieurs personnes disent : *J'en fais de serment; j'en ferais de serment,* etc. Pour être correct, il faut supprimer le *de,* et dire : J'en fais serment ; j'en ferais serment.

† SERPENT (UNE). Un serpent. *Cette vieille Arnoux est une mauvaise langue, une poison, une serpent.* Ce solécisme, très-commun en Suisse, appartient au vieux français.

SERREMENT D'ESTOMAC. Dites : Serrement de cœur. *À la vue de cette douloureuse opération, je fus saisi d'un serrement d'estomac.* Terme languedocien.

SERRETTE, s. f. Serre-tête, sorte de bonnet de nuit.

SERTISSEUR, s. m. Terme de joaillier. Celui qui sertit ou enchâsse les pierres précieuses dans un chaton.

SERVANT, s. m. Esprit follet, lutin qui, dans les chaumières, dans les chalets et dans les vieux bâtiments, fait du bruit et des espiégleries. Terme vaudois et fribourgeois.

SERVANTE, s. f. Chevrette, instrument de cuisine que l'on suspend à la crémaillère, et qui sert à soutenir la *cassette* (le poêlon) sur le feu. Cette dénomination une fois donnée à un ustensile d'un ordre très-inférieur, nos cuisinières ne peuvent tolérer qu'on les appelle *servantes*. Je trouve les lignes suivantes dans une brochure publiée le 1er juillet 1794 : c'est une dame qui parle. « Les *servantes*, disais-je une fois à la mienne, ne doivent-elles pas ménager le bien des maîtres? — Qu'appelez-vous *servante*, Madame? Les *servantes* sont à la crémaillère. » [*Plaidoyer pour le corps des servantes*.]

SERVANTE, s. f. Nous disons proverbialement de quelqu'un qui, par zèle ou par un autre motif, fait plus qu'on ne lui demande : *Il fait comme la servante à Pilate* (proverbe languedocien). Le dictionnaire de l'Académie dit : Il est comme le valet du diable : il fait plus qu'on ne lui commande.

SERVICE (UN). Un couvert, c'est-à-dire : L'assiette, le verre, le couteau, la cuiller, la fourchette et la serviette. *Mettez un service pour Monsieur*. Nous appelons plus particulièrement *service*, la cuiller et la fourchette réunies. *Eh quoi! Madelon, vous me donnez une assiette et un verre, et vous oubliez le service!* C'est dans ce sens que nous disons : *Un service d'étain ; un service en métal d'Alger; Benoît a eu pour présent de noces six services d'argent*. Terme suisse, savoisien et méridional.

SETIER, s. m. Mesure de capacité pour les liquides. *Un setier* renferme vingt-quatre *quarterons*, soit environ 60 bouteilles ordinaires, soit 54 litres 144 centilitres.

SEUJET (LE). Nom d'une de nos rues, située au bord du Rhône, et où sont établis plusieurs ateliers de teinture et de dégraissage. L'origine de ce nom est vraisemblablement le mot languedocien : *Sugé*, ou *sujier*, qui signifie : Teinturier.

SI, adv. Extrêmement. *Si*, adverbe, ne peut se placer immédiatement devant un substantif. Il est donc incorrect de dire : *J'ai si peur; j'ai si faim; elle avait si froid; ils avaient si honte; elle a si envie d'être mariée; c'est si dommage de détruire ces beaux peupliers!* Français populaire.

SI, adv. Tellement, tant. *J'ai si affaire aujourd'hui que je ne sais par où commencer.*

SIAU, s.m. Seau. *Siau en bois; siau en cuir. Un siau d'eau.* Terme usité dans une partie de la Suisse et de la Savoie, en Dauphiné, dans le Limousin, en Franche-Comté, en Lorraine, en Champagne, en Bretagne et à Paris. On dit : *Séau* à Marseille, à Bordeaux, à Chambéry, et sans doute ailleurs.

SI AU CAS ou SI EN CAS, loc. conjonct. Au cas que, si. *Si en cas tu sors, Marguerite, laisse la clef chez notre voisine. Si au cas Duperrut venait m'assigner, je saurais bien me défendre.*

SI BIEN, loc. adv. Oui, assurément, sans doute. *Tu ne te baignes pas aujourd'hui, Samuel? — Si bien.* Terme provençal, etc.

SICLARD, ARDE, adj. Criard, perçant. *Une voix siclarde; un timbre siclard.*

SICLÉE, s. f. Cri aigu, cri perçant. Se dit surtout du cri des enfants, du cri des jeunes garçons et de celui des jeunes filles. *Faire des siclées; pousser des siclées.*

SICLER, v. n. Pousser des cris aigus, crier avec éclat. *Amusez-vous, mes amis, sans crier et sans sicler.* En languedocien : *Sisclà.*

SICLES, s. m. pl. Cris aigus des enfants. *Faire des sicles. Leurs sicles nous déchiraient le tympan.* Nos quatre mots de *sicle, siclée, sicler* et *siclard* sont des onomatopées remarquables.

SIENNES, pron. poss. plur. *Un tel a bien les siennes,* signi-

fie : Un tel a bien ses mésaventures, ses chagrins, ses malheurs. *Après avoir perdu sa fortune, Hector perd sa fille aînée : il faut avouer qu'il a bien les siennes.*

SIFFLER (EN), v. a. N'est employé que dans cette expression : *Je t'en siffle,* par laquelle on donne à entendre que l'espérance de quelqu'un sera déçue. *Lui! te prêter son cheval!... Je t'en siffle, bernique.* Nous disons dans le même sens : *Je t'en moque.*

SIFFLET, s. m. Sifflement, vent coulis. *Il venait un sifflet par la porte, et j'y attrapai un coup de froid.*

SIFFLET, s. m. Instrument pour siffler. *Avec de l'argent on a des sifflets à Saint-Claude* (ville du département du Jura, renommée pour ses ouvrages en buis), proverbe dont le sens est : Qu'avec de l'argent on se procure tout ce qu'on veut ; qu'avec de l'argent tout est possible.

SIGNER (SE), v. pron. Apposer sa signature, signer. *Où faut-il que je me signe ? — Signe-toi après tes deux oncles.* « Calvin *se signa* souvent dans ses lettres, Charles de Heppeville, ou Happeville. Calvin *se signait* peut-être ainsi pour, » etc. [SENEBIER, *Histoire littéraire de Genève,* t. I, p. 246.] Expression suisse et méridionale. *Se signer* est français dans le sens de : Faire le signe de la croix.

† SIGNIFIER À, EN et DE. *Cela ne signifie à rien ; cela ne signifie en rien ; cela ne signifie de rien.* Trois barbarismes qui ont également cours à Genève, mais dont le deuxième est le plus fréquent. Il faut dire, sans préposition : Cela ne signifie rien.

SIGOUGNÉE, s. f. Tiraillement, ébranlement violent, secousse brutale. *Après trois ou quatre fortes sigougnées, la porte fut jetée bas.*

SIGOUGNER, v. a. Tirailler, agiter vivement, secouer brutalement. *Sigougner un pieu pour l'arracher ; sigougner une porte pour l'ouvrir ; sigougner un loquet ; sigougner*

quelqu'un. Il m'empoigna et me sigougna le bras jusqu'à m'estropier. Terme énergique, et qui n'a pas de synonyme en français. Les Languedociens disent : *Segougnà ;* en provençal, *sagagna.*

SIMAGRIE, s. f. Simagrée. *Allons au fait, et laissons toutes ces simagries.*

SIMOLAT, s. m. Semoule, farine en grains. *Soupe au simolat.* Terme valaisan et savoisien. En piémontais on dit : *Semola.*

† SINGULIARITÉ, s. f. Écrivez et prononcez « Singularité. » *Singuliarité* appartient au vieux français, et se dit encore dans quelques provinces du nord de la France.

SIOÛTE, ou SOÛTE, ou CHOÛTE, s. f. Abri. *À la sioûte,* à l'abri, à couvert. *Se mettre à la sioûte.* Dans le patois vaudois : *À la chótă;* dans le patois de Fribourg, *à la sota ;* dans le patois de l'Isère, à Lyon et en Franche-Comté, *à la soute.* Dans le dialecte provençal, *sousto* signifie : Abri.

SIRE-JEAN, s. m. Voyez POIRE.

SIROP MAGISTRAT, s. m. Sirop magistral.

SISSON, s. m. Terme enfantin. Chien, petit chien. *Viens, Alfred, viens caresser le sisson.*

SISTANCE, s. f. Ce qui est nécessaire à l'homme pour vivre et se sustenter. Ne s'emploie qu'avec la négation. *N'avoir pas sistance,* signifie : Être dénué de tout. *Ce pauvre Guignolet n'a pas sistance au monde.* Ce mot de *sistance* se prend quelquefois dans un sens plus spécial, et signifie : Nourriture, aliment. *Ma bonne dame, donnez-moi un morceau de pain, il n'est pas entré sistance dans mon corps aujourd'hui.* Terme savoisien. Dans le dialecte rouchi on dit : *Sustance.* Se dit aussi des choses. *Quand les cendres ont donné toute leur sistance, on les ôte,* etc.

SI TELLEMENT, si fort, tellement. *L'affaire est si tellement*

embrouillée, que les avocats mêmes n'y voient goutte. Français populaire.

SOBRÉCOT, s. m. Subrécot, le surplus de l'écot, ce qu'il en coûte au delà de ce qu'on s'était proposé de dépenser.

† SOCIALISTE, s. m. Socialisme.

SOCIÉTÉ (LA). Le monde. Nous disons : *Aller en société; se plaire en société; s'ennuyer en société. Où étiez-vous hier au soir, Monsieur Artus ? — J'étais en société.* On dit en français : Aller dans le monde; se plaire dans le monde; s'ennuyer dans le monde, etc. On peut dire aussi : Aller dans la société; se plaire dans la société; s'ennuyer dans la société.

SOCÎTÉ, s. f. Prononciation vicieuse du mot : Société.

† SOFRE, prép. Sauf. *Sofre votre respect, permettez que... La Josette fut obligée de vendre tout son bataclan, sofre un lit et un placard.*

SOI-DISANT, loc. adv. Dit-il, dit-elle. Ce terme (*soi-disant*) est mal employé dans les phrases suivantes et les analogues. *Il m'emprunta d'excellents livres, soi-disant pour les lire, et il les vendit. On lui a fait soi-disant une injustice criante. Quand l'enfant manque le collége, les parents l'excusent auprès du régent par un soi-disant mal de tête.* Mais « soi-disant » est bien placé dans les exemples qui suivent : On m'adressa à un soi-disant chirurgien qui n'était, à vrai dire, qu'un frater. Je me trouvai près d'une dame soi-disant polonaise et qui était de Chambéry. « Soi-disant » demande toujours à être suivi d'un complément, lequel sert de qualification au pronom personnel qu'il renferme.

SOIGNER UNE CHOSE. *Soigner un parapluie. Soigner des hardes. Soigne ton manteau, Jules, soigne tes gants et ton chapeau.* « Soigner » n'a point ce sens en français. Il faut employer le mot « serrer. » Serrer un habit, serrer un chapeau, etc.

SOLET, LETTE, adj. Seulet, lette. *Elle s'en retournait toute solette*. Terme vaudois.

SOLI, s. m. Fenil, grenier à foin. Terme vaudois et fribourgeois. Dans le Jura on dit : *Soulier* ou *solier;* dans les Vosges, *slo;* dans le Limousin, *soulié;* en vieux français, *solier*. R. *solarium*.

SOLICISME, s. m. Solécisme.

SOLIDE, adj. Se dit du temps qu'il fait, et signifie : Assuré, qui est de durée. *Crois-tu ce beau temps solide?*

SOLIDER, v. a. Consolider, affermir. *Solider une palissade, solider une table*. Terme franc-comtois.

SON, pr. pers. Ne dites pas : *Il fait son entendu; il fait son homme d'importance*, etc., dites : Il fait l'entendu, il fait l'homme d'importance. Ne dites pas non plus : *Il fait son embarras,* dites : Il fait de l'embarras, beaucoup d'embarras.

SON DE BIÈRE, s. m. Drague, c'est-à-dire : Orge ou tout autre grain cuit, qui a servi à faire de la bière.

SONNÉE, s. f. Se dit d'un fort coup de cloche. *Faire une sonnée* signifie : Donner un fort coup de cloche. *Peut-on faire de pareilles sonnées à la porte d'un malade!* Terme languedocien.

SONNETTE, s. f. On ne dit pas : *Mettre une sonnette*, on dit : Poser une sonnette.

SOPHIE. N'est usité que dans cette locution : *Il fait sa sophie*, c'est-à-dire : Il fait la demoiselle sage.

SORCILÉGE, s. m. Sortilége. R. *sortilegium*.

SORT, s. m. Malheur, guignon, sort fâcheux. *Ai-je du sort! Faut-il avoir du sort! Il faut convenir que vous avez trop de sort*.

SORTE, s. f. Bonne qualité, bon acabit. *Être de sorte* signifie : Être sortable, être convenable, convenir à l'état et à la condition des personnes. *Pour le bal de la vogue, cette robe et ce châle ne sont pas de sorte. Voilà, certes, un feu qui est de sorte. Il faut choisir à votre Bénigne un mari qui soit*

de sorte. Expression très-répandue chez nos campagnards.

† SORTIR DE PORTE. Sortir de la ville. *Où allez-vous, Henriette? Sortez-vous de porte?*

SOT, SOTTE, adj. et subst. Qui n'est pas sage, qui fait l'espiègle, le désobéissant, le paresseux. Se dit des enfants et des jeunes adolescents. *Tu veux donc toujours faire le sot, Guillaume. Tu es bien sotte, Fanny, de ne pas prêter tes joujoux à ton petit frère.* Terme suisse, savoisien, marseillais, etc.

SOTTIFIER, v. a. Désappointer, attrister, rendre sot, rendre penaud. *Ce départ subit nous sottifia. Un refus si désobligeant et si inattendu sottifia toute la famille.*

SOUCARE, s. m. Voyez SOUQUART.

† SOUCI, s. m. *Froncer le souci. Après son érésipèle, les soucis lui sont tombés.* Terme français populaire. Écrivez « Sourcil » et prononcez *sourci*.

SOUCILLER (SE), v. pron. Se faire des soucis, se créer des soucis. *Un peu de courage, mère, il ne faut pas te souciller pour si peu de chose.*

SOUCILLEUX, EUSE, adj. Soucieux. Qui a du souci, qui marque du souci. *Un front soucilleux; un air soucilleux; Vous paraissez bien soucilleux, Monsieur Auguste.*

SOUFFLER À. *Souffler à un écolier qui récite sa leçon; souffler à un acteur.* Il faut dire : Souffler un écolier; souffler un acteur.

SOUHATER ou SOITER, v. a. Écrivez et prononcez « souhaiter, » comme « allaiter, » et ne dites pas : *Je vous soite le bonsoir; on vous soite le bonjour.*

SOUILLATON, s. m. Les campagnards désignent par ce mot un homme qui est habituellement entre deux vins, ne quittant un cabaret que pour aller boire dans un autre.

SOÛLER, v. a. (fig.) Ennuyer à l'excès, assommer. *Elle me soûle avec ses visites répétées et ses conversations sans fin.* Expression fort triviale.

SOÛLIAUD, s. m. Soulaud, ivrogne, sac-à-vin. *C'est un soûliaud, un vilain soûliaud qui boit tout ce qu'il gagne.* Terme vaudois.

SOÛLIAUD ou SOÛLIOT, s. m. Terme enfantin. Petite poupée de sureau qui, lors même qu'on la renverse, retombe toujours sur ses pieds.

SOÛLION, s. m. Ivrogne, homme qui ne dessoûle pas. Terme vaudois. A Neuchâtel et dans le Jura on dit : *Un soûlon.* L'Académie écrit : « Souillon, » et donne à ce terme un sens différent.

SOUMISSION RESPECTUEUSE. Acte extra-judiciaire bien connu. La véritable expression est : « Sommation respectueuse. » Mlle N** vient de faire la troisième sommation respectueuse. [ACAD.] *Soumission respectueuse* est un barbarisme, mais ce barbarisme ne nous est pas particulier. Je le trouve signalé entre autres dans le *Vocabulaire du Bas langage rémois*, p. 87.

SOUPE, s. f. Nous disons proverbialement d'une personne qui dort longtemps et profondément : *Elle dort comme une soupe.* On dit en français : Dormir comme une souche ; dormir comme un sabot.

SOUPOUDRER, v. a. Saupoudrer. *Ce gâteau aurait eu besoin d'être soupoudré de sucre.* Français populaire. R. *sau*, vieux mot français qui veut dire : Sel.

SOUQUART ou SOUCARE, s. m. Terme de lingerie. Gousset de chemise, carré d'étoffe ou de toile, qui se met à la manche d'une chemise à l'endroit de l'aisselle. Terme vaudois et lyonnais.

SOURBE, s. f. Sorbe, fruit.

SOURD-ET-MUET (UN). Dites : Un sourd-muet. L'institut des sourds-muets.

SOURDIAUD, DIAUDE, subst. Sourdaud. Celui ou celle qui n'entend qu'avec peine.

SOURDITÉ, s. f. *Une complète sourdité.* Terme français populaire. Dites : Surdité.

SOUS, prép. Sauf, avec. *Sous le respect que je vous dois, Monsieur le juge, je vous dirai que... Sous votre respect, Madame, j'ai eu la fièvre pendant quinze jours.* Terme français populaire.

SOUS-MAIN (UN). Terme de calligraphie. Papier que celui qui écrit met sous sa main par mesure de propreté.

SOUS-TASSE ou SOUTASSE, s. f. Soucoupe, le dessous d'une tasse. Terme vaudois, neuchâtelois, rouchi, wallon, etc.

SOUSTER, v. a. Terme de certains jeux de cartes. Garder, accompagner. *Son roi de trèfle était bien sousté.* On dit encore : *Souste.* Terme suisse et lyonnais. Peut-être faut-il rapprocher ce mot de SOÛTE. R. lat. *subtus stare* ou *substare.*

SOUSTRAIRE, v. a. On entend journellement dire : *Nous soustraisons*, pour : Nous soustrayons ; *tu soustraisais*, pour : Tu soustrayais ; *en soustraisant*, pour : En soustrayant, etc. Ce verbe se conjugue comme « Traire. » « On admire la promptitude avec laquelle les fourmis SOUSTRAISENT leurs nourrissons au danger. » [CH. BONNET, *Contemplation de la Nature,* XIme partie, ch. XXII.]

SOÛTE, s. f. Abri. Voyez SIOÛTE.

SOUTENIR, v. a. (fig.) *Soutenir des relations avec quelqu'un* n'est pas une expression correcte, du moins ne se trouve-t-elle pas dans les dictionnaires. Il faut dire : Avoir des relations avec quelqu'un, ou trouver une expression équivalente.

SOUVENT, adv. Promptement, vite. *Depuis deux heures de temps que Lise est partie pour le marché, je ne la vois pas souvent revenir,* c'est-à-dire : Je ne vois pas qu'elle se presse de revenir. Terme parisien populaire.

SPECTABLE, adj. Titre honorifique dont on qualifiait jadis les ministres du culte réformé.

† SQUELETTE (UNE). Un squelette.

STORE, s. m. Jalousie.

SUCLER, v. a. Roussir par le feu, griller, brûler légèrement. *En s'approchant trop de la bougie, elle se sucla les cheveux. Notre pauvre minon, qui dormait sur le foyer, s'est complétement suclé la queue.* En languedocien et en provençal, on dit : *Usclà.*

SUCRER (SE), v. pron. Sucrer son café, son thé, son chocolat. *S'il vous plaît, Mesdames, sucrez-vous. Tout le monde est-il sucré?* Français populaire.

SUCRIÈRE, s. f. Sucrier.

SUGGESSION, s. f. Écrivez et prononcez « Suggestion (*sug-ges-tion*), en donnant à la lettre *t* le son qui lui est propre.

SUPPORTER, v. a. (fig.) *Ce vin ne supporte pas l'eau.* Dites : Ce vin ne porte pas l'eau.

SUPPOSER, v. a. Nous disons souvent : *À supposer que,* pour : Supposé que. *À supposer que l'hiver soit rigoureux; À supposer que l'Europe demeure en paix,* etc. Les dictionnaires ni le bon usage n'autorisent cette expression.

† SUR, prép. *Quel âge a votre fils, Monsieur Jacot?—Oh là, Monsieur, il est sur ses vingt-cinq ans.—Et vous-même, s'il vous plaît?—Je suis sur ma septantième année.*

SUR, prép. *Lire sur le journal; lire sur l'almanach; lire sur l'affiche,* etc. Dites : Lire dans le journal, lire dans l'almanach, lire dans l'affiche. *Qui t'a raconté ce naufrage? — Qui? Personne. Je l'ai lu sur le Constitutionnel.* Faute universelle.

SUR, prép. *Je prends la chose sur ma responsabilité.* Dites : Sous ma responsabilité.

SÛR, adv. Sûrement, pour sûr, certainement, sans aucun doute. *Vous nous promettez de venir chez nous demain. — N'ayez nulle crainte, j'irai sûr, très-sûr. Vous partez dimanche, Monsieur Dubois. — Oui, sûr, bien sûr.* Expression gasconne et belge.

SURFIN, FINE, adj. Superfin. *Étoffe surfine, teinture surfine. Fabrication de liqueurs surfines, au Grand-Lancy, chez Baron-D***

SURLOUER, v. a. *Surlouer une chambre, surlouer un appartement.* Terme valaisan, savoisien, parisien populaire, etc. Dites : Sous-louer.

SUROT, s. m. (o bref.) *Cueillir du surŏt. Infusion de surŏt. Petard de surŏt.* Prononciation suisse du mot « Sureau, » lequel rime avec *bureau.*

SUSPENTE ou SOUSSEPENTE, s. f. *Les suspentes d'un cabriolet. Établir une suspente dans une cuisine.* Terme savoisien, franc-comtois, wallon, etc. A Paris et à Reims on dit : *Supente.* Le terme exact est : Soupente.

† SYNAPISSE, s. m. Synapisme.

T

TABELLE, s. f. Registre, agenda, tableau des devoirs, occupations, charges, *incombances* d'une société, d'un corps, d'une corporation. *Rédiger la tabelle. Consulter la tabelle. Inscrire sur la tabelle. Afficher la tabelle.* Terme vaudois.

TABLÂR ou TABLÂT, s. m. Tablette, rayon, planche posée pour mettre quelque chose dessus. *Ajuster des tablâts. Écurer des tablâts. S'aguiller sur un tablât.* Terme suisse et savoisien.

TABLE, s. f. Nous disons : *La soupe est sur la table,* pour signifier que le dîner est servi. On doit dire sans article : La soupe est sur table, ou chercher une meilleure expression.

TABLE, adj. Dans une votation, lorsque les voix sont mi-parties (c'est-à-dire également partagées), cela s'appelle : *Être table. Les juges étaient tables, et le président fut appelé à*

détabler. Terme neuchâtelois. [Voyez GUILLEBERT, *Glossaire neuchâtelois*, 2e édition, p. 243.]

TABLÉE, s. f. Réunion nombreuse de convives (autour d'une table.) *Une belle tablée; une joyeuse tablée.* Terme suisse et vieux français.

TABLETTE À LA BISE, s. f. Pastille de menthe.

TABOUSSE, s. f. Babillarde.

TABOUSSER, v. n. Babiller. Terme vaudois.

TACHE, s. f. Petit clou de fer à tête ronde que l'on met sous les souliers et les sabots. Terme suisse et méridional. Dans le patois limousin, on appelle *tatso* toute espèce de clou qui a un pouce et demi de longueur, et au delà.

† TÂCHE, s. m. *As-tu fait ton tâche, Bastien? Quand ton tâche sera fini, tu t'amuseras.* Ce mot est féminin.

TÂCHER, v. n. Terme des jeunes écolières. Rivaliser de diligence; disputer à qui aura le plus vite fait, dans un temps donné, un certain ouvrage. *Mesdemoiselles, voulons-nous tâcher? Tâchons toutes ensemble.*

TÂCHER À. Viser à, tâcher d'atteindre une personne ou une chose avec un projectile quelconque. *Tu me tâchais, Henri, avec ta paume de neige? — À toi? Pas plus; je tâchais à cette bourguignôte qui passe.*

TÂCHER MOYEN. Faire en sorte, tâcher, s'efforcer. *Tâche moyen que l'on se promène ensemble dimanche. À çà, Jérôme, tu tâcheras moyen de me rembourser un peu promptement.* Terme vaudois et méridional.

TÂCHER QUE. *Il faut tâcher que votre maître soit content.* Le verbe *tâcher* ne se construit pas avec *que*. Dites : Il faut tâcher de contenter votre maître.

TACONNET ou TACOUNET, s. m. Pas d'âne, plante médicinale qui croît principalement dans les terrains improductifs. *Terre de tacounet, laisse à qui elle est.* Terme vaudois, etc.

TAILLARDER, v. a. Taillader, entailler, couper.

TAILLER À LA RUINE, ou EN RUINE. Terme d'agriculture. Se dit ordinairement d'une vigne dont on surcharge la taille de manière à lui faire produire beaucoup de fruit, sans s'inquiéter si on l'épuise. Ce procédé est mis en pratique l'année ou les années qui précèdent l'arrachement. Au figuré, *tailler à la ruine*, se dit de ceux qui sacrifient l'avenir pour faire face au présent.

TAILLERIN, s. m. Petit morceau de pâte pour la soupe, vermicelle plat. Terme vieux français.

TAILLEUSE, s. f. Couturière. [Voyez PAUTEX, *Recueil de mots*, ch. XXII.]

TAILLON, s. m. Grosse tranche, morceau, gros morceau coupé. *Un taillon de lard; un taillon de fromage. Ne coupe donc pas ce pain par taillons.* Terme méridional et vieux français.

TALAR, s. m. Pelisse, robe fourrée.

TALMOUSSE, s. f. Sorte de pâtisserie, nouvellement introduite chez nous, et qui nous vient de Paris. Le véritable terme est « Talmouse, » avec un seul *s*.

TAMAGE, s. m. Voyez TAMER.

TAMBOUR, s. m. Sorte de poêle portatif en fer-blanc, à couvercle et de forme ronde. *Un tambour et sa bassine. Vous sécherez ces linges dans le tambour.*

TAMBOUR D'ONZE HEURES, s. m. (fig.) Rabâchage, répétition ennuyeuse, litanie.

TAMBOURNER, v. n. Tambouriner. *Venez tous : on ira tambourner au bastion.* Se dit surtout des enfants lorsqu'ils battent de petits tambours qui leur servent de jouet. Terme suisse, jurassien, etc.

† TAMBOURNIER, s. m. Tambour, celui qui bat la caisse. Terme savoisien, jurassien et languedocien.

TAMER, v. a. Étamer. *Voilà le magnin qui passe ; donnez-lui les deux pochons à tamer.* Terme vaudois.

TAMPONNE ou **TAMPOUNE**, s. f. Débauche de table, tapage, grande ribotte avec chants, cris et claquements de mains. *Faire la tamponne.* Français populaire.

TAMPONNER, v. n. Faire la *tamponne*, faire une débauche bachique, se livrer bruyamment à tous les plaisirs de la table. Terme méridional.

TANNÉE, s. f. Rossée, frottée, volée de coups. *Donner une tannée; appliquer une tannée ; recevoir une tannée.*

TANNER, v. a. (Prononcez *â* long.) Battre, rosser, abîmer de coups. *Hier au soir ils se sont tannés et giflés à outrance.* Terme suisse. Le verbe *tanner*, pris dans cette acception, ne se trouve dans aucun dictionnaire ni dans aucun glossaire français.

TANT, adv. Si, tellement. *Ne lisez pas ce roman, il est tant plat. Ces poires sont tant bonnes. La Fanchette est tant bête.* Cette faute nous vient du vieux français.

TANT, adv. Aussi. *Va vite! cours! cours tant fort que tu pourras.* « Je déployai toutes les voiles et laissai le bateau aller *tant vite* qu'il voulut. » [*Bonivard à Chillon*, p. 60.]

TANT, adv. est superflu dans les exemples suivants : *Tant plus on sera, tant plus on s'amusera. Tant plus on a d'égards pour Isaac, tant plus il grogne et rechigne.* Cette expression appartient au vieux français.

TANT, s. m. *On lui a promis le tant pour cent. Vous lui payerez un tant pour mille. Ils auront un tant sur les bénéfices. Tant* n'est jamais substantif. Il faut dire, en retranchant l'article : On lui a promis tant pour cent. Vous lui payerez tant pour mille, etc.

TANT MOINS QUE. Le moins que. *Il est si apathique qu'il travaille tant moins qu'il peut. Ne fréquente pas les cafés,*

Eugène, vas-y au contraire tant moins que tu pourras. TANT PLUS QUE est aussi un barbarisme. *Combien faut-il scier de ces rondins? — Sciez-en tant plus que vous pourrez.* Dites : Le plus que vous pourrez.

TANTÔT, s. m. Après-midi. Le *tantôt*, l'après-midi. *Adieu, Des Thiollaz, on se verra ce tantôt. Vas-tu souvent à ton cercle, Colombier? — Pardine, j'y vais chaque tantôt. Depuis plusieurs jours il pleut tous les tantôts.* Cette expression, qui nous vient du vieux français, n'est point particulière à notre dialecte. Le mot « tantôt » est un adverbe. Voyez les dictionnaires.

† TANT PIRE, loc. adv. Tant pis. *S'il n'est pas content de ce que je lui offre, tant pire pour lui. Nous aurons de la pluie, Benjamin. — Eh bien! tant pire; partons la même chose.* Parisien populaire, etc.

TANT QU'À MOI. Quant à moi. *Tant qu'à nous*, quant à nous. *Tant qu'à eux*, quant à eux. *Je ne t'ai jamais vu ivre, Chapalay. — Tant qu'à çà, Monsieur, je ne bois jamais plus de demi-pot.* Parisien populaire.

TANT QU'À. Jusqu'à. *Tant qu'à Genève, tant qu'à Bonneville*, etc., signifient : Jusqu'à Genève, jusqu'à Bonneville. *Sans nous apercevoir de la fatigue, nous allâmes tant qu'à Rumilly.* Les gens de la campagne ne s'expriment pas autrement.

TAPAGE, s. m. Grande quantité. *Un tapage de monde; un tapage de vieux bouquins. Dans sa colère, il nous lâcha un tapage de sottises.* Français populaire.

TAPAGER, v. n. Faire du tapage. *Finissez, mes enfants: c'est bien assez tapagé.* Terme marseillais, etc.

TAPASSÉE, s. f. Pluie, averse forte, mais de courte durée. *Une tapassée de pluie. Recevoir une tapassée. Cette tapassée nous inonda.* Terme suisse et savoisien. La signification

primitive du mot *tapassée* est : Grande abondance d'une chose, grande quantité. *Une tapassée d'individus ; une tapassée de pommes. D'un seul coup de pierre il déguilla une tapassée de noix.*

TAPÉE, s. f. Grande quantité, grande abondance, multitude. *Une tapée de monde. Une tapée de marchandises. Une tapée de soupe.* Terme français populaire.

TAPÉE, s. f. Coups, gifle. *Recevoir une tapée. Nos gamins se donnèrent une bonne tapée.* Terme dauphinois, etc.

TAPER DE L'ŒIL. Dormir. Français populaire.

TAPER (SE), v. pron. Se heurter. *Elle se tapa contre la cheminée et tomba.* Taper et se taper sont français, mais dans une acception un peu différente.

TAPET, s. m. Traquet, oiseau du genre des becfigues.

TAPET, s. m. Langue. *Faire cheminer son tapet,* signifie : Babiller, bavarder.

TAPETTE, s. f. Battoir de lessive, palette à manche pour battre le linge mouillé. Au sens figuré, *tapette* se dit de la langue d'une personne babillarde. *Mener sa tapette. Tenir sa tapette au chaud.* Il se dit aussi de la personne elle-même : *Cette jeune fille est une tapette.*

TAPIN, s. m. Tape, taloche, coup de la main. *Recevoir un tapin; appliquer un tapin.* Terme français populaire.

TAPIN, s. m. Tambour, celui qui bat la caisse. *Un petit tapin. Voilà les tapins qui s'exercent.*

TAPISSEUR, s. m. Tapissier.

TAPISSIER, s. m. Colleur, ouvrier qui colle du papier peint sur les murs d'un appartement. En français : Un tapissier est Celui qui travaille en toutes sortes de meubles de tapisserie et d'étoffe.

TAQUINEUR, EUSE, s. et adj. Taquin, taquine.

TARABUSQUER, v. a. Tarabuster, inquiéter, importuner,

contrarier. *Voilà une nouvelle qui me tarabusque.* Terme connu à Reims et sans doute ailleurs.

TARAMARA, s. m. Vacarme, brouhaha, bruit confus.

TARANTE ou TARENTE, s. f. Terreur panique. *Tu as eu là, Gaspard, une fameuse tarente.* En jouant sur ce mot, nous disons quelquefois d'un poltron : *C'est le duc de Tarente. Voici notre duc de Tarente.*

TARARA. *Faire tarara* signifie : Faire grande envie, faire venir l'eau à la bouche. *En voyant ce salmis, ça me faisait tarara.*

TARD (À), adv. *Venir à tard, arriver à tard,* sont des expressions vicieuses. Il faut dire : Venir tard, arriver tard, ou : Venir sur le tard, arriver sur le tard.

TARRE POUR BARRE. Nous disons familièrement de quelqu'un qui s'embrouille dans un discours, ou qui, par inadvertance et par distraction, dit une chose pour une autre : *Il dit tarre pour barre; il répond tarre pour barre; il entend tarre pour barre.* Expression très-usitée.

TARTIFLE ou TARTUFLE, s. f. Termes par lesquels, aux frontières de notre canton, dans le Faucigny, on désigne les pommes de terre. *Planter les tartifles, buter les tartifles.* Terme usité aussi en Languedoc. [Voyez le *Dictionnaire gascon* de VILLA, t. II.] En français, *tartifle* est le nom vulgaire du topinambour.

TARTRE (LA). *La tartre des dents.* Ce mot est masculin.

TASSON, s. m. Taisson, blaireau. Proverbialement : *Suer comme un tasson.* Terme suisse-roman, etc.

TATA, s. f. Dans le langage des enfants signifie : Tante. *Dis adieu à la tata; touche la main à la bonne tata.* Terme usité en Bretagne et sans doute ailleurs.

TATA, s. m. Nous disons d'une personne que nous voyons, contre son ordinaire, bien vêtue et pimpante : *Elle s'est mise sur son tata. Le voilà aujourd'hui sur son tata.* Expression connue dans la Suisse romane.

TÂTE, s. f. Petite bonde faite avec la gouge dans un fromage pour le goûter. Terme jurassien et méridional.

TÂTENITOUCHE, subst. des 2 genres. Sournois, bon apôtre, sainte nitouche.

TÂTE-POLAILLE, TÂTE-À-POLAILLE, ou **TÂTE-À-C.. DE POLAILLE**, s. m. Se dit d'un homme qui s'occupe minutieusement des détails du ménage, et qui demeure au coin du feu pour veiller le pot. Dans le dialecte picard, *tâte mes glaines* (tâte mes poules) a le même sens.

TATOUILLE, s. f. Piquette, mauvais vin, ripopée. *Boire de la tatouille.* Terme français populaire.

TATTE ou **TETTE**, s. f. Terrain en friche, terre vacante, plaine inculte, lande, steppe. *Les tattes de Saint-Georges. Les tattes d'Aire-la-ville.*

TAUCHES, s. m. pl. Voyez TÔCHES.

TAULÉE ou **TÔLÉE**, s. f. Quantité, grand nombre. *Une tôlée de chiens; une tôlée de cochons de lait.*

TAUPIER, s. m. Se dit familièrement et dérisoirement d'un soldat du corps des mineurs.

TAUQUÉE ou **TÔQUÉE**, s. f. Gifle, danse.

TAUQUER ou **TÔQUER**, v. a. Battre, frapper, donner une danse. *Jean est rentré soûl chez lui et s'est mis à tôquer sa femme et ses enfants.*

TAVAN, s. m. Taon, insecte malfaisant très-connu. *La piqûre du tavan. Le dard du tavan.* Terme vaudois, savoisien, dauphinois et vieux français. Dans le Languedoc et dans le canton de Neuchâtel on dit : *Taban.* En latin, *tabanus.*

TAVELER, v. a. Terme des campagnards. Signifie : Donner au beurre une forme et le marquer d'une empreinte. *Taveler le beurre.* L'instrument qu'on emploie à cet usage s'appelle : *Tavé.*

TAVILLON, s. m. Bardeau, petite planchette de bois dont on recouvre certaines habitations. Terme vaudois et fribourgeois. Dans le Jura, dans la Franche-Comté et le Chablais on dit : *Tavillon* et *tavaillon*.

TAVILLONNER, v. a. Garnir le toit de bardeaux, de *tavillons*.

TAVILLONNEUR, s. m. Celui qui fabrique les *tavillons* et qui en garnit les toits. A Carouge (canton de Genève), on lit sur une enseigne de la rue Caroline : *B***, couvreur-tavillonneur*.

TEICHE ou TÈCHE, s. f. Tas de foin, meule de foin. *Construire une teiche ; élever une teiche*. Terme suisse. Se dit aussi d'un grand tas ou amas. *As-tu fait ta provision de fascines ? — Oui, j'en ai une fameuse teiche. Quelle teiche de bois !* En espagnol : *Techo*, toit d'où l'eau dégoutte. En Languedoc, *técher* veut dire : Dégoutter, couler goutte à goutte.

TEL, TELLE, adj. Expression dont on se sert quand on ne veut pas nommer les personnes. *Mr tel a demandé de tes nouvelles*. Dites : Mr un tel. *Tu inviteras Mme telle*. Dites : Mme une telle. Que m'importe ce que Mr un tel pense de moi ! Au pluriel on doit dire : MM. tels, Mmes telles et telles.

TEL ET QUEL, adj. composé. Intact, sans changement, dans le même état. *Je vous rends votre sac d'argent, je vous renvoie votre groupe tel et quel. Voici vos livres tels et quels*. Supprimez la conjonction *et*, et dites : Voici votre argent tel quel. Voici vos livres tels quels.

† TEMPLE (LA). *Il se heurta à la temple*. Terme vieux français. Dites : La tempe.

TEMPS, s. m. *Une heure de temps, deux heures de temps*, etc., sont des expressions très-correctes, mais qui appartiennent au langage familier. Quand vous les trouvez cen-

surées par les grammairiens, soyez certains que ces grammairiens-là n'ont pas lu bien attentivement les auteurs classiques; Voltaire, par exemple, s'en est servi fréquemment.

TEMPS, s. m. *Qui gagne du temps, gagne tout.* Proverbe remarquable et plein de sens, qui manque dans les dictionnaires.

TEMPS, s. m. Dans le langage des campagnards, *avoir du temps*, signifie : Avoir un mauvais temps, avoir de la pluie ou de l'orage. *Les hirondelles volent bas : nous aurons du temps.* Terme vaudois. A Neuchâtel et dans le Jura on dit en ce même sens : *Il fera du temps.*

TEMPS, s. m. Disposition de l'air. *Le temps s'essuie,* signifie : La pluie va cesser; la pluie semble vouloir cesser.

TEMPS, s. m. Conjoncture favorable, commodité, facilité. *Prenez ce sentier, Mesdames, vous aurez meilleur temps,* c'est-à-dire : Votre route en sera plus courte et plus facile. Expression suisse.

TEMPS (LE). Nous disons d'une personne extrêmement fière, qu'*elle est haute comme le temps.* Mais que signifie le mot de *temps* dans cette phrase? Peut-être s'agit-il des régions supérieures de l'atmosphère.

TENDRE, v. a. (fig.) Faire passer, donner. *Tendez-moi la bouteille; tendez-nous le sel; tendez-lui les tenailles.*

TENDS-TU? Abréviation de « Entends-tu? » *Tu viens demain pêcher avec nous, Robert, et de bonne heure, tends-tu? Tu as promis de venir nous réveiller : n'y manque pas, tends-tu?*

TENIR, v. a. (fig.) Avoir. *Quel quantième du mois tenons-nous?—Nous tenons le vingt.* Dites : Quel quantième du mois avons-nous?—Nous avons le vingt.

TENIR, v. a. Terme de négoce. Dans notre langage, *tenir une marchandise,* signifie : L'avoir à la disposition des chalands, l'avoir à vendre, la vendre. *Tenez-vous des brignoles,*

Monsieur Philippe? Tenez-vous du simolat et des fidés? Terme méridional.

TENIR DE. *Il tient de bise*, veut dire : La bise souffle. *Il tient de vent,* signifie : Le vent souffle.

TENIR PIED. Terme du jeu de boule, du jeu de quilles, etc. Piéter, c'est-à-dire : Tenir le pied à l'endroit qui a été marqué pour cela. Expression suisse et savoisienne.

TENTATIF, IVE, adj. Tentant, tentante, qui tente. *Votre proposition est tentative, et je l'accepte. Vous avez là des raisins fort tentatifs.* Terme français populaire. Pour être correct, il faut dire : Une proposition tentante ; des raisins tentants, etc. ; ou, si l'on trouve trop dur à l'oreille ce mot *tentant*, on peut facilement prendre un autre tour.

TENTE, s. f. Banne, grosse toile que les marchands mettent aux auvents de leurs magasins pour se garantir du soleil. *Un coup de vent emporta la tente.* Terme méridional.

TENUE, s. f. Direction, conduite. *La tenue d'une école ; la tenue d'une classe. La tenue de classe a été d'un mois pour chaque concurrent.* Nous disons dans ce même sens : *Tenir la classe ; tenir l'école. Mon collègue, Mr N**, tiendra la classe à ma place pendant deux jours.* Ces termes utiles et consacrés chez nous n'ont pas encore trouvé place dans les dictionnaires.

TENUE DE LIVRES, s. f. *La tenue de livres est une étude plus importante que difficile.* Pour parler correctement, il faut dire : La tenue des livres.

TEPPE, s. f. Plaine inculte, terrain en friche. *Défricher une teppe.* Terme bressan, etc.

† TÉR'BENTINE, s. f. *Tér'bentine commune ; tér'bentine falsifiée.* Écrivez et prononcez « Térébenthine. »

TERGETTE, s. f. *Pousser la tergette ; fermer une porte à la tergette.* Terme français populaire. Écrivez et prononcez « Targette. »

TERRAILLE, s. f. Poterie de terre. *Une marchande de terraille. Une fabrique de terraille.* Terme suisse, savoisien, méridional et vieux français. Une de nos rues s'appelle *le Terraillet. Terrailler* voulait dire : Potier de terre. [Voyez ROQUEFORT, *Glossaire de la langue romane,* t. II, p. 616.]

TERRASSIERS, s. m. Potier de terre. Le chemin *des Terrassiers,* dans la commune de Plainpalais, tire son nom des potiers de terre qui y étaient établis autrefois, et qui s'y sont maintenus jusque vers l'année 1827. Terme savoisien et méridional. En Bourgogne, dans le Berry et chez nos campagnards, *terrasse* ou *tarasse* signifie : Terrine, plat de terre, vase de terre, *greulette.* Voyez ce mot.

TERRASSIÈRE, s. f. Poterie, fabrique de pots de terre.

TERREAU, s. m. Dans la langue des campagnards ce mot signifie : Fossé. En vieux français on disait : *Terrail.*

TERRE JAUNE. L'expression *terre jaune,* employée non-seulement par les campagnards, mais aussi par les gens de la ville, vient de ce que dans les plans de délimitation qui ont été faits après le traité de Turin, on a teint de jaune la bande limitrophe sur laquelle nos voisins ne doivent pas établir de lignes de douanes.

TERTASSE, s. f. C'est le nom que beaucoup de personnes donnent, depuis quelques années, à l'une de nos rues montantes. Son vrai nom est *Tartasse.* On le trouve tel dans la chanson de l'Escalade et dans les registres latins du seizième siècle (*Tartassia* ou *Tartasia*).

TESTICOTER, v. a. et n. Asticoter, contester, tracasser quelqu'un sur de petites choses. *Si ma marchandise vous convient, prenez-là, Mamzelle, sinon, pourquoi testicotez-vous?* Terme neuchâtelois, lyonnais, limousin, rouchi, etc. A Paris : *Tassicoter;* en vieux français, *tastigoter.*

TESTICOTEUR, s. m. Chipotier, taquin, vétilleur.

TÊTARD, ARDE, s. et adj. Têtu, opiniâtre.

TÊTE, s. f. Le proverbe suivant s'adresse aux personnes oublieuses, étourdies : *Quand on n'a pas bonne tête, il faut avoir bonne jambe*; proverbe facile à comprendre, et qui est parmi nous d'un usage universel.

TÊTE-À-MAILLOCHE, s. f. Têtard, grenouille non développée.

TÊTE CARRÉE. Se dit ordinairement d'une personne opiniâtre, obstinée, têtue, inébranlable dans ses volontés. Selon l'Académie, « Tête carrée » se dit d'un homme qui a beaucoup de justesse et de solidité dans le jugement.

TÉTERASSE, s. f. Sorte de bouteille en verre, qui est d'un emploi utile dans le nourrissage.

TÊTIÈRE, s. f. Chevet. *La têtière du lit*. Terme parisien populaire.

THÉRIACLE, s. m. Sorte d'opiat. *Une prise de thériacle. Du thériacle de Venise*. Terme français populaire et vieux français. On doit dire : De la thériaque; une prise de thériaque.

† **THÉTIÈRE**, s. f. *Une thétière de porcelaine; une thétière d'argent*. Terme français populaire et vieux français. On dit aujourd'hui : Théière.

TIENS-TOI BIEN, s. m. Sorte de jeu, où plusieurs enfants sautent l'un après l'autre sur un d'entre eux, lequel se tient courbé en forme de cheval. *Jouer à tiens-toi bien*. On dit à Paris : Jouer au cheval fondu.

TIAFFE, s. f. Voyez TIOFFE.

TIETTE, s. f. *Tiette! tiette!* est le cri par lequel nous appelons les poules. *Tiette* est pour *tiotte;* et *tiotte* est un abrégé de *petiote* (petite). En Languedoc on dit : *Tite! tite!* pour : Petite! petite! Dans nos villages on dit : *Tîhitä* ou *tîtä*.

TIGNACHE, s. f. Tignasse, mauvaise perruque.

TIGNON, s. m. Quignon, gros morceau. *Un tignon de fromage.*

TILLOL, s. m. Arbre. Écrivez et prononcez « Tilleul. » Les campagnards disent : *Tillot* (*o* bref). Terme jurassien, berrichon, vieux français, etc.

TINQUET, s. m. Gros morceau de quelque chose qui peut se manger à la main. *Un tinquet de pain; un tinquet de châchaud; un tinquet de saucisse.* A Neuchâtel on dit : *Un tanquin.*

TIOFFE ou TIAFFE, s. f. Nigaude, niaise, bécasse. *Cette grosse tioffe ne vient-elle pas me marcher dessus!*

TIOFFU, UE, adj. et subst. Se dit des personnes et signifie : Lourd, lourdaud, épais.

TIOLE, s. f. Nous disons de quelqu'un qui est ivre : *Il a sa tiole;* expression qui nous vient des campagnards. *Tiole* ou *tieule,* en patois, signifie : Tuile. En vieux français : *Tieule.*

TIOQUAND, ANDE, subst. Nom propre des habitants du pays de Gex, puis dénomination injurieuse pour dire : Un gros paysan, un homme grossier dans ses manières. *C'est un tioquand.*

TIOQUE, s. f. Se dit d'une personne sotte et maladroite. *Que tu es tioque, ma pauvre Thérèse! Tu as le talent de casser tout ce qui te passe par les mains.*

TIOQUER (SE), v. pron. Se choquer, se heurter; donner ou frapper contre. *L'enfant se tioqua la tête contre un mur. Ces deux personnes se sont tioquées dans l'obscurité.* Voyez TÔQUER.

TIOULÉE, s. f. Larmes abondantes.

TIOULER, v. n. Fondre en larmes.

TIOU-TIOU, s. m. Chevalier aboyeur, sorte de bécassine.

TIPE-TAPE (À), locut. adv. Beaucoup, abondamment, à foison; en veux-tu, en voilà.

TIPONNER, v. a. Tirailler, chiffonner, manier une chose comme ferait celui qui pétrit la pâte, *pitonner*.

TIRAGE, s. m. Tir, place où l'on s'exerce à tirer des armes à feu. *Un tirage spacieux*. Terme suisse.

TIRAILLE, s. f. La *tiraille* est un jeu d'écoliers, dans lequel, rangés en deux camps plus ou moins nombreux, ils se tiraillent violemment à l'envi, tâchant d'amener à eux, et de retenir prisonniers, leurs adversaires. *Faire à la tiraille.*

TIRANT, s. m. Courant d'air. *La fenêtre entr'ouverte formait un tirant. C'est le tirant de la porte qui fait ce bruit.* Terme vaudois.

TIRANT, s. m. Tiroir. *Le tirant de la table*. Terme vaudois.

TIRANTE, s. f. Se dit d'une femme qui est dure à la desserre, qui *tire* tout à elle, qui accapare et ne fait que des marchés à son avantage. *Vous êtes bien tirante, ma bonne dame : si tout le monde marchandait comme vous, où en serait-on?*

TIRE, s. f. File, rangée, suite, longue suite. *Une tire de hutains. Voilà une bonne pluie, Monsieur Colas. — C'est vrai, Monsieur: mais il nous en faudrait deux jours de tire*, c'est-à-dire : Deux jours de suite.

TIRE, s. f. *Écrire à tire de plume*, c'est écrire aussi vite que la plume peut aller. *Pourrais-tu écrire à tire de plume le discours entier du prédicateur?* On dirait en français : Pourrais-tu écrire à trait de plume?

TIRÉE, s. f. Tire, traite, certaine quantité de chemin que l'on fait sans se reposer. *Nos petits voyageurs firent cinq lieues tout d'une tirée. De Genève à Douvaine il y a une forte tirée.*

TIRÉE D'OREILLES, s. f. *Il a eu sa tirée d'oreilles, sa bonne tirée d'oreilles*, c'est-à-dire : On lui a tiré vigoureusement les oreilles.

TIRE-GOUINE, s. f. Mauvaise viande. On dit aussi : *Treguigne.*

TIRE-LÂCHE. *Faire à tire-lâche,* tirer et lâcher tour à tour. Sorte de jeu ou d'exercice gymnastique entre jeunes garçons.

TIRE-LIGNU, s. m. Sobriquet des cordonniers. Voyez LIGNU.

TIRE-POILS, s. m. Gribouillette, sorte de divertissement d'enfants. *Faire à tire-poils,* c'est jeter des *bonbons,* des dragées, de l'argent, au milieu d'une troupe d'enfants, qui cherchent à s'en saisir, et qui ont le droit de prendre aux cheveux ceux qui en sont détenteurs. Terme savoisien et méridional.

TIRER, v. a. *Tirer son chapeau* (se découvrir), est une expression vicieuse, quoique très-usitée en Suisse, en Savoie et même en France. *Sois poli, Janot, et tire ton chapeau à ces messieurs. Je lui tirai poliment mon chapeau, mais il ne daigna pas me rendre le salut.* Pour être correct, il faut dire : Ôter son chapeau. Je lui ôtai mon chapeau. Nous faisons une faute semblable quand nous disons : *Tirer son habit, tirer sa veste.* Il faut dire : Ôter son habit, ôter sa veste.

TIRER, v. a. Aller, poursuivre. *Filez, petits drôles, et tirez bien vite votre chemin.*

TIRER À L'ARC. Cette expression n'est pas française. On doit dire : Tirer de l'arc, tirer de l'arbalète.

TIRER AU PISTOLET. Les dictionnaires disent : Tirer le pistolet. Les expressions *tirer au fusil, tirer à la carabine, tirer au canon,* ne se trouvent non plus dans aucun dictionnaire français.

TIRER LES YEUX. Se dit d'un grand éclat de lumière, et signifie : Éblouir, blesser, offenser les yeux. *La reverbération nous tirait les yeux. Finis avec cette rataco, tu me tires les yeux. Se tirer les yeux,* signifie : Se faire mal aux yeux en travaillant sans clarté suffisante. *Il fait presque nuit, ne lis pas davantage, tu vas te tirer les yeux.*

TIRER (SE), v. pron. S'ôter, se retirer. *Tire-toi de là, Michel. Jeunes gens, tirez-vous d'ici.* Terme méridional, etc.

TIREVOUGNER ou TRIVOUGNER, v. a. Secouer, tirailler. Dans le dialecte fribourgeois, *A tire vougne,* adverbe, signifie : Avec difficulté, péniblement.

TIRE-ZYEUX, s. m. C'est le nom que les campagnards donnent à l'insecte que nous appelons en français : Demoiselle.

TOBIE (UN). Un niais, un nigaud, un *idoine,* un hébêté. *Tobie que tu es! Oh! le tobie! Oh! le gros tobie!* Terme berrichon, etc.

TOCANTE, s. f. Montre, petite horloge de poche.

TÔCHE ou TAUCHE, s. f. plur. Terme d'écolier. But qu'il faut atteindre, dans certains jeux courants, pour être à l'abri de poursuite. *Marquer les tôches; rester aux tôches; arriver aux tôches. Ne frouille pas; j'étais aux tôches quand tu m'as pris.*

TÔCHER, v. n. Terme d'écolier. Arriver au but, atteindre les *tôches,* être aux *tôches,* toucher. *Tôché! tôché! On a tous tôché!*

TÔFET, s. m. Sorte de petite pâtisserie. *Un plat de magdelaines et de tôfets.* Terme jurassien, etc. R. *tôt fait,* vite fait. Dans le dialecte rouchi, *toto fet* est le nom d'une sorte de friture.

TOIL, s. m. Toit. *Monter sur le toil; réparer le toil.* Ce terme appartient au langage le plus négligé.

TOILE, s. f. (fig.) *Avoir la toile sur les yeux,* signifie : Être agonisant, être à l'article de la mort. Expression bordelaise, etc.

TOISÉ, ÉE, adj. (fig.) Mort, fini, fait. *L'oncle Pierre vit-il encore?—Ah! il y a longtemps qu'il est toisé. Après une telle faillite, c'est un homme toisé. Quant à sa fortune, n'en parlons pas, elle est toisée* (mangée, dévorée). *Eh bien! c'est entendu, c'est une affaire toisée.*

TOJOTTE ou TEUJOTTE, s. f. Mauvaise taverne, cabaret borgne, cabaret mal approvisionné. Terme vaudois.

TÔLÉE, s. f. Voyez TAULÉE.

TOMBÉE, s. f. Surcroît de convives, affluence de convives qui n'étaient pas attendus. *Eh bien! femme, que dis-tu de cette tombée d'hier? Heureusement qu'on avait des œufs et du jambon. Tombée* se dit aussi des acheteurs qui arrivent en grand nombre à une foire ou à un marché. Terme méridional.

TOMBÉE (UNE). La plus petite quantité possible d'une chose liquide, un soupçon, un rien. *Vous offrirai-je du vin, Caroline? — J'en prendrai une tombée, une apparence. Une tombée de vinaigre ne va pas mal dans les pommes de terre au lait.*

TOMBER, v. n. (fig.) *Sitôt qu'il l'eut aperçue, il en tomba amoureux,* c'est-à-dire : Il en devint amoureux.

TOMBER, v. n. Arriver, parlant des personnes. *De la rue Verdaine on tombe dans celle de Rive.* Cette expression n'est pas correcte. Tomber ne se dit que de la rue elle-même ou du chemin. Ainsi l'on dira : La rue du Terraillet tombe dans les Rues-basses. Le chemin Vert tombe dans la route de Malagnou, etc.

† TOMBURE, s. f. Chute. *Une mauvaise tombure. Qu'as-tu au front, Gautier? — Ce n'est rien, c'est la marque d'une ancienne tombure.* En provençal on dit : *Toumbaduro.*

TOMME, s. f. Petit fromage blanc fait avec du lait de chèvre. *Nous déjeûnâmes tout uniment de pain et de tomme. La tomme est moins pesante à l'estomac que le fromage. Un poulet d'horloger, c'est une tomme.* Terme suisse, savoisien et jurassien, dauphinois, limousin, provençal et languedocien. *Faire la tomme,* se dit des enfants à la mamelle, lorsqu'ils vomissent leur lait.

TON, s. m. Nous disons proverbialement : *C'est le ton qui fait la chanson.* Les dictionnaires français disent : C'est le ton qui fait la musique.

TON, s. m. (fig.) Vanité, manières hautaines, goûts de dépense et de faste. *Avoir du ton. Prendre du ton. La jeune Octavie est fort simple; sa mère au contraire a beaucoup de ton. Dès que cette famille a été dans une sorte d'aisance, elle a pris du ton.* « Prendre un ton » est français, et signifie : Prendre des airs de supériorité.

TONNERRE, s. m. Nous disons : *Il fait du tonnerre; il a fait un gros tonnerre; nous aurons des tonnerres.* On le dit ainsi en Suisse, en Savoie, dans le Midi et sans doute ailleurs. Mais les dictionnaires se taisent sur ces locutions qu'ils remplacent par les suivantes : Le tonnerre gronde; il a fait un coup de tonnerre; il tonnera.

TOPER, v. n. Taper, donner un coup. *Allons, c'est conclu! tope là!*

TÔPER DANS ou DEDANS. Donner dans. *Es-tu bête, Jean-Pierre! Il t'a poussé une bourde et tu as tôpé dedans.*

TÔPER (SE), v. pron. Se heurter. *Se tôper,* v. récip. Se battre. *Ils se rencontrèrent à la nuit tombante et se tôpèrent.*

TOPETTE, s. f. Petite fiole, petite bouteille en verre blanc. *Une topette de sirop. Une topette de ratafia.* Terme français populaire.

TOQUE, s. f. Terme du jeu de *mâpis.* Petite butte, petite élévation. *Jouer à la toque. Une bonne toque.*

TÔQUÉE, s. f. Rossée, distribution de coups. *Recevoir une tôquée. Donner une tôquée.* Voyez TAUQUÉE.

TÔQUER, v. a. Frapper. Se dit des personnes et de certains animaux, des bœufs, par exemple, des vaches, des béliers et des moutons. *Retirez-vous, mes enfants, cette vache tôque; elle pourrait vous tôquer. Voyez ces moutons, comme*

ils se tôquent. La nuit était sombre, je me tôquai contre le mur. Nos campagnards de la rive droite disent : *Tiôquer.* En vieux français, *toquer* signifie : Heurter, frapper. Terme normand. Voyez TAUQUER.

TORCHE, s. f. Coussinet, bourrelet, tortillon, linge tortillé en rond, que les femmes se mettent sur la tête quand elles portent un vase, une corbeille, une seille, etc. Terme suisse, savoisien et franc-comtois.

TORCHE, s. f. Terme culinaire. Hachis auquel on donne la forme d'une *torche.* Voyez ce mot. Nous appelons aussi *torche* une sorte de pain rond.

TORCHÉE, s. f. Rossée, gifle, volée de coups. Terme vaudois. *Torcher* est français, dans le sens de « Battre. »

TORCHE-MIRAUD. Voyez GIRAUD, t. I, p. 231.

TORCHER, v. a. Pour exprimer qu'un homme n'aura pas ce qu'il désire, nous disons figurément et proverbialement : *Il peut bien en torcher son couteau.* Les dictionnaires disent : « Il n'a qu'à s'en torcher le bec. »

TORCHETTE, s. f. Petit torchon. Nous disons d'une assiette bien *amassée,* ou d'un plat où l'on n'a rien laissé, qu'*il est net comme torchette,* comme si la *torchette* y avait passé. Puis adverbialement, *net comme torchette,* veut dire : Sans faute, sans hésiter, rondement. *Tu crois qu'il badine? Détrompe-toi, il le fera net comme torchette.*

TORCHON DE PAILLE, s. m. Le terme français est : Bouchon de paille.

TORCHONNER, v. a. Frotter avec un torchon. Terme vaudois et neuchâtelois.

TORCHONNER, v. a. Chiffonner, faire maladroitement ou par accident des plis à sa robe. *Ne torchonne pas cette cravate. Voyez la petite sotte, comme elle s'est torchonnée.*

TORDRE L'OREILLE. (fig.) *Tordre l'oreille à un enfant,* signifie : « Sevrer un enfant. » *C'est aujourd'hui qu'on tord*

l'oreille à notre petite Lili. Cette expression, qui appartient au langage le plus familier, fait peut-être allusion au déplaisir, au chagrin extrême qu'éprouve le petit enfant lorsqu'on le sépare de sa nourrice.

TORNIOLE, s. f. Taloche, étrillée. *Flanquer une torniole. Il ne se vante pas de la torniole qu'il a reçue.* Terme berrichon, etc.

TORTILLER (SE). Se dit quelquefois des personnes et signifie : Marcher avec un mouvement, avec un balancement trop marqué des hanches, affecter une démarche vive, dégagée et gracieuse. *Cette jeune ouvrière se donne des airs, elle se tortille en marchant.*

TORTOLION, s. m. Craquelin, sorte de pâtisserie en forme de collier. Dans le Dauphiné on dit : *Tourtillon.* En français, « Tortillon » signifie : Linge tortillé.

TÔTU-BÔTU (UN). Un bloc. *Faisons de toutes ces marchandises un tôtu-bôtu.* Voyez AUTU-BÔTU, t. I, p. 29.

TOUILLER, v. n. Être rassasié, ne pouvoir plus avaler. Ne s'emploie qu'à l'infinitif.

TOUILLON, s. m. Femme malpropre, femme repoussante par la saleté et le désordre de ses vêtements. *Un vieux touillon.* Terme vieux français. Dans le Jura on dit : *Tolion.* Dans le patois picard, *touillon* signifie : Torchon. A Reims, *touiller*, v. a., salir.

TOUNIAUD (UN). Nous disons d'une personne qui est habituellement salement vêtue : *C'est un touniaud. Votre écureuse est un vrai touniaud.* Dans le canton de Vaud, *touni* veut dire : Idiot, hébété, bélître. En Normandie, *tounieux* ou *touonious* signifient : Fainéant, vagabond. [Voyez le *Dictionnaire normand* de MM. DUMÉRIL, p. 207.]

TOUPIN, s. m. Cruche, jarre, pot de terre. Ce mot n'est plus guère employé, à Genève, que dans cette expression figurée : *Être sourd comme un toupin*, c'est-à-dire : Être sourd

comme un pot, être excessivement sourd. Terme suisse et méridional. Dans le Jura on dit : *Tepin ;* en Savoie, *topin ;* dans l'Anjou, *tupin*. Chez nos campagnards, *toupin* ou *tepin* est le nom de la cloche des vaches.

TOUPINAMBOU, s. m. Sorte de plante. Écrivez et prononcez « Topinambour. »

TOUPINE, s. f. Cruche, jarre, grande terrine avec ou sans anse. *Une toupine de beurre cuit; une toupine de graisse molle. La toupine glissa de dessus la table et fut ébriquée.* Terme suisse et savoisien. En Languedoc, *toupine* se dit d'un pot à faire nicher les moineaux. Nous disons figurément et très-populairement d'une personne morte depuis un certain temps, qu'*elle fait des toupines*, c'est-à-dire : Que sa cendre, confondue avec la terre, est redevenue argile. En Languedoc, *faire terre* signifie : Mourir. [Voyez VILLA, *Nouveaux Gasconismes corrigés*, t. II, p. 379.]

TOUPINER, v. n. Thésauriser, entasser des écus dans une *toupine*.

TOUR, s. m. Nous disons : *Cette nouvelle m'a donné le tour,* pour : Cette nouvelle m'a troublé, m'a bouleversé, m'a tourné le sang. *La vue de ce cadavre livide m'a donné le tour.*

TOUR, s. m. Nous disons : *Donner le tour,* pour : Faire le tour. *Par où dois-je passer pour arriver facilement à ton logis ?— Il te faut donner le tour par la cathédrale.*

TOUR, s. m. *Faire le tour, donner le tour,* signifient : Suffire à la dépense de l'année, joindre les deux bouts. *Eh bien, Jacques, les affaires vont-elles mieux ? — Oui, un peu mieux ; avec beaucoup d'économie j'ai pu faire le tour.*

TOUR, s. m. *S'en donner deux tours*, ou *s'en donner deux tours et la revirée,* signifie : S'en donner à outrance, se divertir à fond, se livrer à ce qu'on fait complétement et sans arrière-pensée. Voyez REVIRÉE.

TOURMENTE, s. f. (fig.) Le dernier degré de l'ivresse.

TOURMENTE-CHRÉTIEN, s. m. Celui qui obsède, importune, tourmente quelqu'un. *Laisse-moi tranquille, tu n'es qu'un tourmente-chrétien.* On retrouve la même forme dans : *Un tourmente-enfants, un gâte-enfants.*

TOURNE (LA). La retourne. Terme du jeu de cartes. *Quelle est la tourne ? — Il tourne pique.* Français populaire.

TOURNELLE, s. f. Petite tour, tourelle. *Un château à quatre tournelles.* Terme franc-comtois, berrichon, etc.

TOURNEMENT DE TÊTE, s. m. Tournoiement de tête, vertige. *Être sujet aux tournements de tête.* « C'est ainsi que l'on peut s'accoutumer à voir sans crainte et sans *tournement de tête*, les abîmes les plus profonds. » [DE SAUSSURE, *Voyages dans les Alpes,* t. Ier, p. 366.] Terme suisse, savoisien et méridional. J.-J. ROUSSEAU a dit correctement : « Les lieux escarpés me font tourner la tête, et j'aime beaucoup ce tournoiement. » [*Confessions,* livre IV.]

TOURNER, v. a. Terme de certains jeux de cartes. *Que tourne-t-il ?* Dites : De quoi tourne-t-il ? — Il tourne cœur, il tourne carreau.

TOURNER, v. a. *Tourner les moutons, tourner les vaches,* etc. Les ramener du lieu où ils ne doivent pas paître à celui qui leur est destiné et d'où ils s'étaient écartés. On dit en patoi : *V'ri ;* et dans le patois limousin, *vira* (virer, tourner).

TOURNER, v. n. Au lieu de : *La langue lui a tourné,* on dit en français : La langue lui a fourché, la langue lui a manqué, c'est-à-dire : Il a prononcé par méprise un mot pour un autre.

TOURNER UN HABIT. Est une expression gasconne et incorrecte. Ne dites donc pas : *Habit tourné, pantalon tourné, redingotte tournée.* Dites : Habit retourné, pantalon retourné, etc.

TOURNER (SE), v. pron. S'altérer, changer en mal, se cailler, tourner. *Notre lait s'est tourné. Ce vin se tournera si l'on n'y prend garde.* Nous disons aussi, par exagération, d'une personne qui a éprouvé une forte émotion, un saisissement violent et pénible : *Son sang s'est tourné.* Il faut dire : Le sang lui a tourné, c'est-à-dire : Il s'est fait dans son corps une révolution subite.

TOURNER (SE), v. pron. Nous disons figurément de quelqu'un qui est perplexe, embarrassé dans une affaire et qui ne sait quel parti prendre : *Il ne sait de quel côté se tourner.* On doit dire : Il ne saît de quel côté tourner.

† TOURNER (S'EN), v. pron. S'en retourner. *Tourne-t'en, Gaspard : on serait en peine chez toi. Voici la nuit, tournons-nous-en.* Expression languedocienne.

TOURNICOTER ou TOURNILLER, v. n. Tournailler, tourner fréquemment, rôder, virer, faire cent tours et détours. *As-tu assez tournillé, assez viré, et t'asseyeras-tu enfin?* Le dictionnaire de BESCHERELLE et le *Complément* de l'Académie disent que *tourniller* est peu usité en France. A Genève il est fort connu.

TOURPIN-TOURPINANT, loc. adv. Clopin-clopant. *Aller tourpin-tourpinant,* signifie : Manquer d'aplomb dans sa démarche, chanceler.

> On voyait des trous à ses bas,
> Ses souliers acculés.... Mais le plus ridicule
> C'est qu'à chaque talon il avait une *mule*
> Qui le faisait aller tout *tourpin-tourpinant,*
> Ce qui lui donnait l'air d'un *étieurne* en marchant.
>
> [CH.]

Dans le patois vaudois, *touerpin* ou *touarpeun,* s. m., se dit d'une personne qui a le pied bot ou tordu, ou dont la démarche est gênée.

TOUSSILLER ou TOUSSOTER, v. n. Diminutif de « Tousser. » Tousser légèrement, avoir un peu de toux.

† TOUSSIR, v. n. *Mon pauvre Joson a toussi depuis hier à soir jusqu'à ce matin.* Terme français populaire et vieux français. Dans notre patois on dit : *T'ci,* et dans le patois de l'Isère, *tussi.*

TOUT, adj. Ne dites pas : *Une fois pour tout;* dites : Une fois pour toutes, c'est-à-dire : Une fois pour toutes les fois subséquentes. *Fais bien attention, Albin : je te le dis une fois pour tout, et je ne le répèterai plus.* Français populaire.

TOUT, adj. masc. *Dans le tout commencement de son mariage, Alexis avait eu quelques égards pour sa femme. As-tu dansé hier à ce bal ? — Un peu au commencement, au tout commencement.* Cette expression, si fréquente chez nous, n'a point d'équivalent en français.

TOUT DE MÊME, loc. adv. Oui, d'accord, à la bonne heure, volontiers. *Eh bien, Messieurs, faisons-nous la partie de billard ? — Tout de même.*

TOUT DE MÊME, loc. adv. Nonobstant cela, d'ailleurs. *Je ne vous conseille pas d'aller au théâtre ce soir : tout de même il est déjà tard. Renoncez à ce grand voyage : tout de même la mauvaise saison n'est pas loin.* Français populaire.

TOUT PREMIER (LE). *Mes enfants, vous êtes des indiscrets, et toi, Mathurin, le tout premier. À quelle place es-tu dans ton école, Philippine ? — Je suis la toute première.* Dites : Et toi, Mathurin, tout le premier. Je suis la première. [Voyez le dictionnaire de l'Académie, au mot PREMIER.]

TOUT NOUVEAU, etc. Pour exprimer que les esprits légers et inconstants s'enthousiasment d'abord de tout ce qui est nouveau, mais s'en dégoûtent non moins vite, nous disons

proverbialement : *Tout nouveau, tout beau*, ou *tout est beau.* En français on dit : Au nouveau, tout est beau.

TRAFI, s. m. Prononciation vicieuse du mot *trafic,* dont le *c* doit se faire entendre.

TRAGAL, s. m. Sorte de filet, appelé aussi *monte.*

TRAGIVERSER ou TRÉGIVERSER, v. n. Tergiverser.

TRÂGUE, s. m. Aide-maçon, porte-mortier.

TRÂGUER, v. a. Porter, traîner, trôler. *Se trâguer d'une promenade à une autre. Qu'as-tu fait hier, Lamboteau, qu'on ne t'a pas vu au sarcle?—Ma fiste, hier c'était Pâques, et j'ai fait comme les autres : j'ai trâgué ma cauque et mes ourious*. Terme suisse. En allemand on dit : *Tragen.*

TRAÎNARD, ARDE, adj. *Accent traînard, voix traînarde.* Dites : Accent traînant, voix traînante.

TRAÎNASSER, v. a. Augmentatif de traîner; transporter sans soin et malproprement. *Tu as une belle poupée toute neuve, et tu la traînasses partout. Se traînasser* signifie : 1° Se salir en se traînant par terre; 2° Se trimbaler, flâner. En français, Traînasser, v. n., veut dire : Traîner en longueur. Ce mariage a bien traînassé.

TRAINE, s. f. État de santé languissant, indisposition qui se prolonge, maladie lente, abattement de force après un gros rhume. *Notre Thérèse n'a pas ce qui s'appelle une maladie : elle a une traîne. Depuis cette mauvaise traîne, je n'ai jamais pu me rétablir comme il faut.* Terme vaudois.

TRAÎNE-GAÎNE, s. f. Tout ce qui embarrasse la marche et qu'il faut traîner après soi. *Ce qui m'ennuie à la promenade, c'est cette traîne-gaîne d'enfants.* Dans le Jura, *traîner la gaîne* signifie : Porter les livrées de la misère. Dans le français populaire, *traîne-gaîner,* v. n., battre le pavé avec l'épée au côté.

TRAIN-TRAIN, s. m. *Le train-train des affaires,* c'est : Le cours ordinaire des affaires, la manière la plus ordinaire de les conduire. On dit de même : *Le train-train de la maison; le train-train du bureau; le train-train du commerce.* A Gap on dit : *Le trintran.* L'expression française est : Le trantran. Le trantran des affaires, etc.

TRAIT, s. m. Traite, étendue de chemin que l'on fait d'un lieu à un autre sans s'arrêter. *Nous allâmes tout d'un trait de Genève à Bonneville.* Terme méridional.

TRAITER POUR. *Les médecins le traitaient pour un engorgement au foie : c'était un anévrisme du cœur.* Dites : Les médecins le traitaient D'UN engorgement au foie, c'était, etc.

TRAÎTRISE, s. f. L'action de trahir, trahison. Terme franc-comtois, méridional, etc.

TRALAISON, s. f. Travée, travaison, rang de solives. Terme vaudois.

TRÂLÉE, s. f. Ribambelle, séquelle, quantité. *Une trâlée de gamins. Une trâlée de mendiants. Une trâlée d'injures. Il nous lâcha une trâlée de sottises.* Terme vaudois et fribourgeois.

TRANCANAGE, s. m. Changement de vase inutile et fâcheux. *Quel trancanage me fais-tu? As-tu bientôt fini tous ces trancanages?*

TRANCANER, v. a. Transvaser inutilement un liquide, et par là le perdre ou le gâter. *Laisse-moi ce vin dans cette bouteille et ne le trancane pas tant. Que trancanes-tu là? Se trancaner,* v. pron. Se trimbaler, aller sans but et par flânerie d'un lieu à un autre.

TRANCHER, v. n. Tourner, se cailler. *Cette crême est tranchée. La sauce a tranché. Les tonnerres font trancher le lait.* Terme suisse, savoisien, berrichon, etc.

TRANCIZION, s. f. Orthographe et prononciation vicieuse

du mot « Transition, » lequel se prononce *tran-zi-cion.*

TRANSPERCER, v. a. Mouiller d'outre en outre, mouiller jusqu'aux os, percer entièrement. *Cette pluie battante nous a transpercés.* Dans le nord de la France on dit : *Trapercer.*

TRANSVASAGE, s. m. Soutirage, remuage. *Le transvasage du vin blanc se fait chez nous au mois de mars.* Terme suisse, lorrain, etc. Transvaser est français.

TRANZI, ZIE, part. Prononciation vicieuse du mot « Transi » (transi de froid), que l'on prononce *tran-cy*, comme *Nancy.*

TRAPE, adj. Trapu, court et gros, courtaud. En Dauphiné et en Languedoc on dit : *Trapet;* à Lyon, *trapot.*

TRAS ou TRÀ, s. m. Terme des campagnards. Solive, poutre, grosse pièce de bois. *Placer un tras ; changer un tras ; remuer un tras.* Terme vaudois, fribourgeois, savoisien et lyonnais. Dans le patois de l'Isère : *Trau ;* dans le patois lorrain, *trais;* en vieux français, *trabe.* R. lat. *trabs.*

TRAVAILLER QUELQU'UN. Se prend en mauvaise part et signifie : Solliciter quelqu'un, chercher à le gagner, à le capter, à le retourner. *Travailler un juge. Le sieur N**, proche parent du président de la Cour, l'avait longtemps travaillé.* Expression énergique, inconnue aux dictionnaires, mais usitée en Dauphiné, en Lorraine et sans doute ailleurs.

TRAVAILLER DE. *Il travaille d'horlogerie. Elle travaille de couturière. Notre cousine travaille de lingère. Mr Mathieu travaille de gypier,* etc. Dites : Il travaille en horlogerie; elle travaille en couture; notre cousine travaille en linge, en broderie, etc.

TRAVAILLER SUR. *Travailler sur l'or ; travailler sur le diamant,* etc. Dites : Travailler en or, travailler en diamant, etc.

TRAVERS (LE). Se dit des étoffes et signifie : L'envers. *Le*

travers de ce drap est aussi beau que le droit. Voilà le droit, voilà le travers. Dites : Voilà l'endroit, voilà l'envers.

TRAVERSE, s. f., ou VENT DE TRAVERSE, s. m. Le vent d'ouest.

TRAVERSER UN PONT. Dites : Passer un pont. *Le cheval s'abattit en traversant le pont de Carouge* (en passant le pont de Carouge).

TREDAINE ou TRIDAINE, s. f. Tiretaine, drap grossier. *Un habit de tredaine.* Terme vaudois, jurassien, etc.

TREDON ou TREDAN, s. m. Bruit de désordre, tapage, tumulte. *Entendez-vous ce tredon? C'est un tredon à essourdeler.* Terme suisse. Selon Ch. Nodier, *trudon* signifie : Tambour. [*Dictionnaire des onomatopées*, 2e édition, p. 278.]

TREGUIGNE ou TIRE-GOUINE, s. f. Viande dure et filandreuse, viande de très-mauvaise qualité. Au sens figuré, *treguigne* est l'équivalent des mots canaille, crapule, objet de rebut, chose de néant. On dit aussi : *Tregougne.*

† TREMBLE, s. m. Tremblement, frisson. *Quand je pense à cet horrible espectacle, le tremble me prend. Sa maladie commença par un grand tremble.*

TREMBLER, v. a. Secouer, hocher. *Trembler un arbre*, c'est : Le secouer pour en faire tomber les fruits. *On leur abandonna deux pommiers qu'ils tremblèrent à outrance.*

TREMPE, adj. Trempé, extrêmement mouillé. *Elle arriva toute trempe de sueur.* Français populaire.

TREMPE, s. f. Volée de coups, rossée. *Donner une trempe. Recevoir une trempe.*

TREMPÉE, s. f. Terme des campagnards. Pluie abondante, pluie de durée qui trempe la terre. *Il a fait une bonne trempée.* Terme lorrain, etc.

TREMPOTTE, s. f. Mouillette, pain trempé dans du vin pur. *Faire la trempotte.* Terme jurassien. Dans diverses provin-

ces de France on dit : *Faire la trempette;* ailleurs, *faire la trempinette, faire la trempusse.*

TRENTE-SIX. *Vous en avez trente-six,* veut dire : Vous en avez menti. *Il en a trente-six,* il en a menti.

TRÉPER, v. a. Terme des campagnards. Marcher sur. *Tu me trèpes* (tu marches sur ma robe). Dans le patois limousin : *Trepa lo terro,* piétiner la terre, etc. En Lorraine, *tripler* signifie : Fouler aux pieds. En vieux français on disait : *Triper* et *trepper.* R. lat. *tripudio.*

TRÈS, adv. C'est mal parler que de dire : *J'ai très-faim; j'ai très-soif; j'ai très-sommeil; j'ai eu très-peur; tu as très-raison; elle a très-mal au pied. Ce pauvre Nicolin aurait très-besoin d'un chapeau. Je te prête mon joli parapluie, mais tu en auras très-soin. Vos petites friandises ont fait très-plaisir. Tu as très-tort de désobéir, Ferdinand. C'est très-dommage de chapler ce morceau d'étoffe,* etc. L'adverbe *très* ne doit pas modifier un substantif. Les phrases suivantes sont donc aussi incorrectes : *Ce jeune homme fait très-l'aimable; il fait très-le gentil et sa sœur fait très-la savante.*

TRESSAUT, s. m. Tressaillement. *A ce coup de canon, je fis un tressaut.* « Je redoublai de sommeil, après avoir été secoué par un énorme tressaut. » [TÖPFFER, *Le Presbytère,* p. 36.] En vieux français, *tressault* signifie : Action de sauter, action d'enjamber. Tressauter est dans quelques dictionnaires.

TRIAILLE, s. f. Triage. *Faire une triaille. Ce n'est que de la triaille* (ce n'est que du rebut). Terme méridional.

TRICOTER, v. a. Bâtonner, rosser. Terme vieux français. « Tricot, » gros bâton, est français.

TRIÉGE, s. m. Toile ouvrée. *Triége uni, triége façonné.* Terme suisse, savoisien et franc-comtois.

TRIÉGÉ, GÉE, adj. Ouvré, ouvrée. *Serviette triégée.*

TRIFOUILLER, v. a. Farfouiller.

TRIMAILLEMENT, s. m. Mouvement, trémoussement. Dans le français populaire, « Trimer » signifie : Marcher vite et avec fatigue.

TRINCANAGE, s. m. Voyez TRANCANAGE.

TRINCANER, v. n. Voyez TRANCANER.

TRINGUE, s. f. Tringle. *Tringue de rideau. Pourrais-tu m'avanter cette tringue?* Terme lyonnais et vieux français.

TRINGUETTE, s. f. Pour boire, petite gratification. *La tringuette du cocher.* A Neuchâtel on dit : *Le tringuelt;* en allemand, *Trinkgeld.*

TRINQUEBALLER, v. a. Augmentatif de « trimballer, » qui signifie : Traîner, mener, porter partout. Terme français populaire. Dans le canton de Vaud on dit : *Tringuemaller.*

TRIÔLE, s. f. Répétition d'un air de musique plaintif et ennuyeux, ritournelle fatigante. *Ne continue pas cette triôle. Dis-donc, quinquerneur, tu nous impatientes avec ta triôle.* Terme suisse. Au figuré, nous appelons *triôle,* une personne ennuyeuse, et qui rabâche toujours les mêmes choses.

TRIÔLER, v. a. Répéter plaintivement la même chose, importuner par des demandes réitérées. *Va-t'en, Alexis, tu me triôles. Que triôles-tu là depuis trois quarts d'heure?* Dans le canton de Vaud on dit : *Triouler.* R. *triolet,* petite poésie de huit vers dont le premier se répète deux fois.

TRIPOT, s. m. Nous donnons à ce mot un sens qu'il n'a pas en français. Tripotage, manigance, micmac, menée sourde, cancan. *Faire des tripots. Se mêler dans un tripot. N'êtes-vous pas dégoûté de leurs tripots?* BESCHERELLE, qui seul fait mention de ce mot, pris dans ce sens, le donne comme peu usité. Il est fort connu chez nous.

TRIPOTEUR, EUSE, subst. Tripotier, tripotière, celui ou celle qui se mêle de tripotages. Terme suisse et savoisien.

TRIURES, s. f. pl. Épluchures.

TRIVOUGNER, v. a. Tirailler quelqu'un ou quelque chose;

secouer, ébranler en secouant. Dans le patois vaudois on dit : *Trevougni* ou *tservougni*.

TROC. *De troc ou de broc*. En français : De bric et de broc. [BESCHERELLE.] *Il mène ma vache en champ, et elle se nourrit de troc et de broc.*

TROCHER, v. n. Se dit du blé et signifie : Taller, donner trop de tiges. *Les blés ont troché.* Terme vaudois et fribourgeois. Dans le Jura on dit : *Trucher*.

TROIS-QUARTS, s. m. Ancienne petite monnaie genevoise, valant trois centimes ou à peu près. *Les trois-quarts ont cessé d'être frappés l'an* 1610.

TROIS-VINGTS. Nom de nombre. Soixante. *Quand j'avais mes trois-vingts*, disait un vieillard de Veirier, *je labourais encore à la pelle, et je conduisais la charrue.* Terme vaudois et vieux français.

TROMPETEUR, s. m. Celui qui s'amuse à sonner de la trompette. *Les petits garçons parfois sont d'ennuyeux trompeteurs.*

TRONCHE DE NOËL, s. f. Bûche de Noël, souche de Noël. *Faire caquer la tronche*, signifie : Frapper sur la bûche pour en faire tomber les dragées ou autres friandises que les parents y ont introduites dans le but d'amuser leurs enfants. Le mot de *tronche* est connu en Suisse, en Franche-Comté et sans doute ailleurs. R. lat. *truncus*.

TRONC DE CHOU, s. m. Trognon de chou, trou de chou, tige du chou dont on a ôté les feuilles. Dans le Jura on dit : *Trôt de chou*.

TROP À BONNE HEURE. Dites : De trop bonne heure, et non pas : *Trop de bonne heure*.

TROTTÉE, s. f. Trotte, course, traite, espace d'un lieu à un autre. *Nous fîmes sans nous arrêter une trottée de sept lieues.*

TROU, s. m. Trouée, ouverture dans l'épaisseur d'une haie. Terme gascon.

TROUILLÉ, LÉE, adj. Se dit principalement des fruits, et signifie : Patrouillé, gâté, mal manié, écrasé, mouillé, qui a perdu toute sa fraîcheur. *Des raisins trouillés.* En Normandie et dans le Berry, *trouiller*, v. a., signifie : Salir. En vieux français, ce verbe signifiait : Chiffonner en pressant. Dans le patois limousin, *troulia*, chiffonner. Notre mot patois *trolli* (*ll* mouillés), veut dire : Pressurer.

TROUILLON, s. m. Femme sale et mal vêtue. En patois on dit : *Trouye*, et dans le français populaire, *trouille*.

TROUPE, s. f. Grande quantité, ribambelle. *Une troupe de sottises, une troupe d'injures. Tu nous débites là une troupe de bêtises.* Français populaire. C'est aussi une faute de dire : *Une troupe de monde;* il faut dire : Une troupe de gens.

TROUPELÉE, s. f. Grande troupe, ribambelle, potée. *Une troupelée de badauds. Une troupelée d'enfants.* Dans le patois limousin, *troupel*, et en vieux français, *troupelet*, signifient : Troupeau, petit troupeau.

TROUSSEPET, s. m. Petit enfant chétif, mais intelligent, agréable et gentil. Dans le français populaire, *trousse-pette* se dit par mépris en parlant d'une petite fille. En Normandie, *troussepin* se dit d'un enfant espiègle.

TROUVE, s. f. Trouvaille. *Faire une trouve. Quelle fameuse trouve tu as fait là!* Terme français populaire.

TRUIASSE ou **TRUYASSE**, s. f. Femme très-malpropre, femme dégoûtante et repoussante par la saleté et le désordre de ses vêtements. Augmentatif du mot « Truie. »

TRUIE, s. f. Nous disons proverbialement d'une chose qui se détériore considérablement : *Elle s'en va en chair de truie. Si la pluie continue de la sorte, toute notre récolte s'en ira en chair de truie.* Allusion à la viande des truies portières, laquelle fait beaucoup de déchet.

TRUIERIE, s. f. Vilenie, saleté, ordure, obscénité. *Dire des*

truieries. Balayez-nous ces truieries. Pousser à cet excès la lésine, c'est une truierie. Terme vaudois.

TRUQUER, v. n. Cosser. Se dit des bêtes à cornes et surtout des béliers qui heurtent de la tête les uns contre les autres.

TUBÔTU, s. m. et adv. *Acheter du bois, acheter du foin au tubôtu. Faisons de ces diverses marchandises un tubôtu.* Terme fribourgeois, etc. Voyez AUTU-BÔTU.

TUFELLE, s. f. Terme des campagnards. Pomme de terre. *Planter les tufelles; arracher les tufelles.* En Languedoc on dit : *Tufère* ou *tufène,* terme formé du mot *trufe* ou *trufle,* par lequel on désigna d'abord les pommes de terre dans tout le midi de la France.

TUILE COURBE. Dites : Tuile creuse, tuile faîtière, ou tuile en gouttière.

TUILIÈRE, s. f. Tuilerie, lieu où l'on fait la tuile. *La tuilière d'Hermance; la tuilière de Châtelaine; la tuilière Colliard,* près de Carouge. Terme suisse, savoisien et méridional.

TUILON, s. m. Tuileau, morceau de tuile cassée. Terme lorrain.

TUNE, s. f. Ribote, gala, débauche de table. *Faire une tune.* Terme vaudois.

TURBENTINE, s. f. Térébenthine. *Huile de turbentine.* Terme vieux français. En Dauphiné et en Languedoc plusieurs disent : *Tourmentine.*

TURLUBERLU ou TURLUBRELU, s. m. Hurluberlu, étourdi, évaporé, écervelé. *Quel tapageur que votre neveu! quel étourneau! quel turlubrelu!* Terme vaudois, neuchâtelois, lyonnais, bordelais, etc. Voyez HURLUBRELU.

TUTAYEMENT, s. m. Tutoiement, action de dire *tu* et *toi* en s'adressant à quelqu'un. Voyez le mot suivant.

TUTAYER, v. a. User des mots *tu, te* et *toi* en parlant à

quelqu'un. *Beaucoup d'amis et de très-bons amis ne se tutayent pas*. Dans le dix-septième siècle et dans la première moitié du dix-huitième, on écrivait « tutoyer » et on prononçait *tutayer*. [Voyez le dictionnaire de l'Académie française, Ire édit., 1694.] Aujourd'hui on écrit et on prononce « tutoyer, » je tutoie, elle tutoyait.

U

ULCÈRE, s. f. *Une ulcère*. Ce mot est masculin.

UN, UNE, adj. *Un* est mis abusivement pour « deux » dans l'exemple suivant et dans les exemples analogues : *De ces quatre frères il n'y en a pas un qui se ressemble*. Dites : Il n'y en a pas deux qui se ressemblent.

UN (LE). Le premier. *Quel jour sommes-nous ? — Nous sommes le un. Quand partez-vous ? — Je pars le un.*

UNE, adj. num., suivi du pluriel. *Une heure ont sonné*, est une de nos plus étranges fautes.

UNIFORME, s. m. Nous disons : *Un habit d'uniforme ; endosser l'habit d'uniforme*, etc. On doit dire : Un habit uniforme, ou : Un uniforme. Endosser l'uniforme ; prendre l'habit uniforme.

UN TANT SOIT PEU, s. m. *Tu as beaucoup de tabac, donne-m'en un tant soit peu*. Dites, en retranchant l'adjectif *un* : Donne-m'en tant soit peu.

USAGE, s. m. Service, user, s. m. *Prenez sans crainte cette étoffe ; prenez hardiment ce drap : ils vous feront beaucoup d'usage ; ils vous seront d'un bon usage ; ils deviendront même plus beaux par l'usage*. Dites, avec le dictionnaire de l'Académie : Ils seront de bon user ; ils seront de bon service ; ils deviendront plus beaux par l'user.

USE, adj. Usé. *Un pantalon use; une redingote use.* Terme connu dans le Berry, et sans doute ailleurs. Employé figurément, ce mot signifie : Décrépit. *Le voisin N** est mort à l'âge de trente-huit ans, et il était déjà tout use.* Expression triviale.

USE, s. f. Terme de charron. Esse, cheville en forme de S.

USER, v. n. Nous disons proverbialement : *Qui refuse n'use.* On doit dire : Qui refuse muse ; ce qui signifie : Que celui qui refuse une offre a tort, et perd souvent une occasion qu'il ne retrouvera plus.

UTENSILE, s. m. Ustensile. *La pauvre Gothon a vendu jusqu'à son dernier utensile.* Terme méridional et vieux français. R. lat. *utensile.*

UVES, s. f. pl. Voyez ŒUVES, p. 66.

V

VACHE, s. f. Nous disons proverbialement et injurieusement, en parlant d'une personne peu recommandable et qui est revenue d'une maladie grave : *Il mourrait plutôt la vache d'un pauvre homme.* En Languedoc on dit : *Il mourrait plutôt l'âne d'un pauvre homme.* Dans le français populaire : *Il mourrait plutôt un chien de berger.* [Voyez le *Dictionnaire du Bas langage,* t. Ier, p. 198.]

VACHE, s. f. Vaquette, pied de veau, plante qui fleurit dans les haies pendant les mois d'avril et de mai.

VACHE, s. f. Se dit figurément d'une personne qui est à la fois très-corpulente, très-molle et très-apathique. Terme bas et grossier.

VACHE, s. f. Noyau d'abricot taché de blanc. Terme d'écolier.

VACHERIN, s. m. Sorte de fromage à la crême, lequel se fabrique surtout dans le Chablais. « Les *vacherins* que vous m'envoyez, seront distribués en votre nom. » [J.-J. Rousseau, *Lettre écrite de Motiers-Travers à Mr D'Ivernois.*]

VACILLER, v. n. (*ll* mouillés.) On doit prononcer *va-cil-ler.*

VACILLEMENT, s. m., n'est pas français; on dit : Vacillation, et l'on prononce *va-cil-la-tion.*

VAILLANT, ANTE, adj. Se dit des domestiques et des ouvriers, et signifie : Actif, diligent, ardent à l'ouvrage, laborieux. *Notre Suzette est une fille sage et vaillante.* Terme méridional, vieux français, etc.

VADER, v. n. S'esquiver, s'évader, partir à la sourdine.

VAILLE QUI VAILLE, loc. adv. Vaille que vaille, à tout hasard, quelle que soit la valeur de la chose. *Acceptez sa promesse, vaille qui vaille. Contentez-vous d'une signature, vaille qui vaille.* Dites : Vaille que vaille.

VALÉRIENNE, s. f. Valériane, plante médicinale.

VALET, s. m. Terme d'amitié qu'on donne quelquefois aux petits garçons. *Ne pleure pas, tu es mon valet. Viens, mon valet, viens, que je t'embrasse.*

VALEUR, s. f. Appoint. Les bordereaux sont ordinairement ainsi conçus : *Écus*, 60. — *Valeur*, 3 *fr.* 50 *c.* Dites : Appoint.

VALSER, v. n. S'esquiver, s'évader, se sauver, prendre la poudre d'escampette. Français populaire.

VANGERON, s. m. Petit poisson particulier à notre lac et à celui de Neuchâtel. Mr Jurine lui donne le nom de « Rosse. » A Neuchâtel on l'appelle : *Vingeron.* Mr Grel, dans son *Vocabulaire,* l'appelle : « Gardon. »

VANNER, v. n. Décamper, s'esquiver, filer, s'échapper. Terme français populaire.

VANTADOUR, s. m. Fanfaron, vantard. *Faire le vantadour.* Terme neuchâtelois.

VANTAU, s. m. Contrevent extérieur. *Ouvrir les vantaux; fermer les vantaux; arrêter, fixer les vantaux.* Terme vaudois, neuchâtelois, dauphinois et vieux français. Ce mot, recueilli par GATTEL (grammairien dauphinois), et copié par BOISTE, a été repoussé par Mr BESCHERELLE, dont le dictionnaire est cependant un lieu de refuge, ouvert à tous les genres de barbarismes. En français, « Vantail, » dont le pluriel est « Vantaux, » signifie : Battant d'une porte, battant d'une fenêtre.

VARIEMENT DE CŒUR, s. m. Défaillance. Voyez le mot suivant.

VARIER, v. n. Avoir des vertiges, défaillir. *Le cœur lui varie. Le cœur me variait,* c'est-à-dire : J'avais des vertiges. Expression principalement familière aux campagnards.

VARIER, v. n. Corruption de *avarier. Parmi les arbres ou arbrisseaux plantés en hiver, il y en a qui varient à la sève du printemps,* c'est-à-dire : Qui se détériorent ou périssent.

VASE, s. m. Tonneau, fuste.

VASE, s. m. Ce mot s'emploie chez nous en parlant d'une église, d'une galerie, d'une bibliothèque, et autres grandes pièces d'un bâtiment considérées en dedans. *Notre temple de Saint-Pierre est un beau vase. La voix de ce prédicateur remplit aisément les plus grands vases.* Dans ces deux exemples, et dans les analogues, dites : Vaisseau. « L'église de Notre-Dame de Cambray est un très-beau vaisseau. » [PELLISSON.]

VEAU, s. m. Nous disons d'une vache qui a mis bas : *Elle a fait le veau.* Dans le Berry on dit : *Elle a fait veau.* Il faut dire : Elle a vêlé. « Faire le veau » se dit d'une personne qui s'étend nonchalamment.

VEILLER, v. n. Terme consacré pour dire : Passer la veillée, passer la soirée ou l'après-soupée chez un voisin, chez

un ami, chez un parent. *Femme, où veilles-tu ce soir* (où vas-tu à la veillée ce soir)?—*Je veille chez ma belle-sœur. Demain on veillera tous chez le grand-papa.* Terme languedocien.

VEILLER (SE), v. pron. Veiller, surveiller, observer. *Claudine, veille-toi ce rôdeur, veille-te-le bien.*

VEINE, s. f. Les veines de dessus la main devenant ordinairement fortes et saillantes par le travail manuel, on dit proverbialement : *Qui voit ses veines, voit ses peines.* Ce dicton s'étend encore aux personnes dont la main est amaigrie par l'âge ou par la maladie.

VENDAGE, s. m. Sorte de cabaret, où l'on vend le vin en détail, mais où l'on ne donne pas à manger. *Établir un vendage. Nous ferons une halte au premier vendage.* Terme vaudois et neuchâtelois. En vieux français, *vendage* signifie : Vente, débit.

VENDANGETTE, s. f. Sorte de grive, grive musicienne.

VENDANGEUSE, s. f. Petite fleur blanche, qui fleurit vers le temps de la vendange.

VENDÔME (FAIRE). Vendre ses hardes, ses effets. *Il a été obligé de faire vendôme de tout son butin.* [G. G.]

VENDRE, v. a. Ce terme des écoliers, dans leurs divers amusements sur la neige et la glace, signifie : Atteindre, culbuter, faire pirouetter. *Gare! gare! tu es vendu. Ne me vends pas, Antoine; s'il te plaît, ne me vends pas!*

VENDRE VIN, v. a. Débiter du vin. Terme suisse, berrichon, etc.

VENGERON, s. m. Sorte de poisson. Voyez VANGERON.

† VENIMEUX, EUSE, adj. Malsain, parlant des personnes. *Un enfant venimeux,* dans le langage très-populaire, est un enfant dont le sang est vicié.

VENIR, v. n. Devenir. *Depuis ces bonnes pluies, la cam-*

pagne est venue bien verte. Je crois, ma chère, que je viens sourde. Terme français populaire.

VENIR (SE), v. réfl. *Cet enfant a une excellente nourrice : il se vient bien* (il vient bien), c'est-à-dire : Il prospère, il grossit, il prend un air de santé. *Notre Émélie, qui était toute moindrolette, il y a deux mois, se vient très-joliment aujourd'hui.*

† VENIR (S'EN), v. pron. Ce verbe est français. On dit : Venez-vous-en ; t'en viens-tu? etc. Mais on ne dit pas, au parfait indéfini : *Elle s'est en venue;* ni : *Je me suis en venu ; elle s'en est en venue ; tâchez voir que Jean-Pierre s'en en vienne.* On dit : Elle s'en est venue ; tâchez que Jean-Pierre s'en vienne, etc.

VENIULE, s. f. Venelle, passage étroit, sentier. *Il s'est échappé par la veniule ; il a pris une mauvaise veniule ; il a manqué la veniule.* Au sens figuré : *Être dans la veniule, enfiler la veniule,* signifie : Être dans la bonne voie ; trouver le moyen de réussir.

VENT, s. m. Les vents qui règnent dans le bassin de Genève et sur le lac Léman sont au nombre de huit, savoir : 1° Le MÔLAN ou la MÔLANNE (vent d'est), ainsi appelé parce qu'il vient du côté de la montagne du *Môle :* vent paisible et qui n'est presque jamais orageux. 2° Le BORNAND (vent du sud-est), ainsi nommé parce qu'il vient du côté des montagnes du *Grand* et du *Petit-Bornand,* en traversant les *Bornes* et le mont Salève. Il souffle ordinairement par rafales et excite de grands orages. 3° Le CREUSEILLAND (vent du sud), ainsi appelé parce qu'il vient du côté de *Creuseille* et du mont de *Sion.* C'est le vent proprement dit. Il souffle le plus souvent par bouffées, et occasionne quelquefois de grands orages. Quand il amène la pluie, elle dure assez longtemps. 4° Le MICHAILLAND (vent du sud-ouest), ainsi nommé parce qu'il vient du côté de la *Michaille,* petit pays

situé sur la rive droite de la Valserine, à l'ouest du fort de l'Écluse. Quand il souffle en été, c'est une espèce de sirocco; et s'il règne durant quelques jours aux approches des moissons, il fait *venter* les blés, qui dépérissent et ne produisent que des grains avortés ou retraits. 5° Le BOURGUIGNON (vent d'ouest), ainsi appelé parce qu'il vient de la *Bourgogne,* du côté de Chézery et de Lélex. Il traverse le mont Jura, et s'abat quelquefois avec furie sur les villages du pays de Gex situés au pied de cette montagne. 6° Le JORAN (vent du nord-est), qui vient du côté de la partie du *Jura* qui avoisine la ville de Gex. Il souffle ordinairement par bouffées et excite souvent de grands orages. 7° La BISE (vent du nord). Elle amène d'ordinaire le beau temps. Si elle est accompagnée de pluie, on la nomme *Vouaret*, dans certaines localités. 8° Le SÉCHARD (vent du nord-est), ainsi nommé à cause de sa qualité *desséchante*. Il nous arrive par le lac et amène presque toujours le beau temps. Quand il règne, le ciel est serein ou peu chargé de nuages. Le peuple du bassin de Genève l'appelle aussi, dans son langage expressif : *La Dame de Lausanne, Notre Dame de Lausanne.* [P. G.]

VENT (LE). C'est ainsi que nous désignons d'un seul mot le Vent du midi. *Le vent s'élève, nous aurons de l'eau. Le vent n'est pas comme les vieilles femmes, il ne court pas pour rien*, c'est-à-dire : Qu'en dernier résultat il amène un changement de temps et la pluie.

VENT BLANC, s. m. C'est le nom que nous donnons au vent du midi, quand il souffle sans couvrir le ciel de nuages. Terme neuchâtelois.

VENTER, v. n. Nous disons d'une chandelle allumée qu'elle *vente*, lorsque la flamme en est agitée par le vent et que le suif se fond plus vite. Nous le disons aussi des rideaux. Les rideaux *ventent* lorsqu'ils sont mis en mouvement par l'action de l'air.

VENTER, v. n. Se dit des blés, et signifie : Être attaqué de la maladie appelée nielle ou carie. Les blés *ventent* lorsque, étant à peu près mûrs, ils sont surpris par des rosées froides et fortes, sur lesquelles tombe dès le matin un soleil très-chaud.

VENTRAILLE, s. f. Tripaille, intestins des animaux. Terme languedocien, vieux français, etc.

VENTRE, s. m. On dit dérisoirement d'un prodigue à qui il ne reste plus rien : *À présent qu'il a tout dépensé, il est obligé de se frotter le ventre avec un carron* (une brique). Figurément, *Se frotter le ventre avec un carron* (voyez CARRON), signifie : Se passer de manger. On dit à Paris dans le même sens : *Se serrer le ventre.* [*Dictionnaire des locutions vicieuses.*] Nous disons figurément dans le même sens : *Danser devant le buffet.*

VENTRE, s. m. Nous disons à un enfant, qui étant servi abondamment d'un mets, ayant son assiette bien garnie ou sa poche pleine, se plaint encore de n'avoir pas assez : *Tu as les yeux plus grands que le ventre.* Dites : Que la panse.

VERDAÎRULE ou VERDERULE, s. f. Verdule, verdelet, bruant.

VERGILLON, s. m. Petite verge, petite baguette. Se dit surtout de cette baguette de noisetier que les pêcheurs ajoutent à l'extrémité du roseau qui leur sert de ligne. Terme vaudois. En vieux français, *verjon.*

VERGNE, s. m. Verne, aune, sorte d'arbre qui croît au bord des eaux. Terme vieux français. Nos campagnards lui donnent le genre féminin.

VERNET, s. m. Verney, lieu planté de vernes ou aunes. *La campagne des Vernets. L'hospice des Vernets.*

VERSÉE, s. f. Signifie : 1° Une rasade, un plein verre; 2° Une averse. *Je te demande un peu de vin et tu me flanques une versée.*

VERSER, v. a. Répandre. *Lequel de vous, mes enfants, a versé cette encre? Tu veux te servir toi-même, Ernestine, et tu verses la sauce sur la nappe.* Français populaire.

VERSER, v. a. Nous disons figurément d'un marchand, d'un commerçant qui, par sa faute, a fait de mauvaises affaires et s'est ruiné : *Il a versé son écuelle.*

VERSER, v. n. Se répandre par les bords. *Viens vite, Jeannette, ton lait verse; ta cassette va verser.* Expression méridionale.

VERSI VERSÀ, loc. adv. Vice versâ, qu'on prononce *vicé-versâ;* termes latins qui signifient : « Réciproquement. »

VERT, s. m. *Faire le vert et le sec,* signifie : Se donner toutes les peines du monde pour réussir dans une affaire. L'Académie et les *Dictionnaires de proverbes* disent : « Employer le vert et le sec. »

VESSICATOIRE, s. m. Écrivez « Vésicatoire » et prononcez *vé-zi-ca-toire.*

VESTE, adj. À demi ivre, gris. *Il est veste.*

VESTE, s. f. Nous disons de quelqu'un qui a trop bu : *Il a sa veste, la plus belle veste du monde, laissons-le dormir. Il a pris une veste.* On dit aussi : SE VESTER, pour : Se griser.

VICAILLE, s. f. Victuaille, provisions de bouche. *Il y a assez de vicaille dans leur maison.*

VICOTER, v. n. Vivoter, vivre petitement, subsister pauvrement et avec peine. *Avec ces quarante francs, ils purent vicoter deux mois.* Terme lyonnais, etc. En vieux français, *Vicquer* signifie : Vivre, être en vie.

VICREUSE (LA). C'est le nom de divers petits chemins dans notre canton. *Vicreuse* ou *Vie-creuse* veut dire : Voie creuse, chemin creux. En patois, *vî-a* ou *vî* signifie : Chemin. R. lat. *via.*

VIDÉE, s. f. Action de vider ou de se vider. S'emploie au

sens propre et au sens figuré. *Ils sont tous partis! voilà une fameuse vidée!*

VIDEUSE (UNE). Terme de la fabrique d'horlogerie, ouvrière qui découpe le coq de la montre.

VIDOLET, s. m. Terme des campagnards. Sentier particulier. *Le vidolet de Sierne.* Dans le patois de l'Isère et en vieux français on dit : *Violet.*

VIEILLE, s. f. Vielle; instrument de musique fort connu. *Jouer de la vieille.* Terme français populaire.

VIEILLOPET, ETTE, adj. et subst. Vieillot, vieillote, qui commence à avoir l'air vieux : *Une petite vieillopette.*

VIEULIET ou VIEULIER, s. m. Violier, giroflée. *Un vieuliet double.* Terme savoisien, lyonnais et méridional.

VIEUX FER. *Être au vieux fer,* est une expression figurée qui s'emploie en parlant des personnes et qui signifie : N'être plus bon à rien. *Mettre au vieux fer,* veut dire : Rebuter, dédaigner. *Ils ne veulent plus rien de moi, et ils me laissent de côté! Ils s'imaginent donc que je suis déjà au vieux fer.*

VIEUX JOIN, s. m. Vieux oing, vieille graisse de porc fondue, dont on se sert pour frotter les voitures. « Oing » est le mot latin *unctum.*

VIGOUREUSE, s. f. Sorte de poire. Voyez VIRGOUREUSE.

VINOCHE, s. f. Mauvais vin, piquette, vin. *Retire-toi, Bastian, retire-toi bien vite, tu pues la vinoche.*

VIOLETTES, s. f. *Être aux violettes* est une expression figurée et facétieuse qui signifie : Être pensionnaire de l'Hôpital et placé comme tel chez des campagnards. On dit dans le même sens : *Être aux avant-postes.*

VIOLONNER, v. n. Jouer du violon. Se dit de celui qui fatigue ses alentours en râclant ou en étudiant.

VIOLONNER, v. a. Répéter toujours la même chose, rabâcher, fatiguer par d'ennuyeuses redites. Terme vaudois.

VIOLONNEUR, s. m. Mauvais joueur de violon, râcleur. *La peste soit du violonneur!* Terme languedocien, etc.

VION-NET, s. m. Terme des campagnards. Petit sentier public. *Vous accourcirez en prenant ce vion-net.*

VIRABOQUET, VIREBOQUET, ou VIREBREQUET, s. m. Jouet d'enfant. Noyau d'abricot percé, dans lequel on enfile un petit bâton planté dans une pomme de terre et qu'on fait tourner au moyen d'une ficelle ou d'un fil ajusté au noyau.

VIRABOUQUIN, VIREBOUQUIN ou VIREBREQUIN, s. m. Vilebrequin, outil d'artisan qui sert à trouer, à percer du bois, de la pierre, et autres corps durs. On dit à Lyon : Virebroquin.

VIRE-DE-PIED, s. m. Croc en jambe.

VIRE-DE-PIED, s. m. Mesure d'un travers de pied. *La largeur de sa chambre était de sept pieds et un vire-de-pied.* On dit aussi : *Revire-de-pied.*

VIRER CASAQUE. Tourner casaque, changer de parti.

VIRER L'ŒIL. Tourner de l'œil, mourir. *Regarde cette pauvre truite, comme elle vire l'œil.* Expression limousine.

VIRET, s. m. Sorte de miton chaud.

VIRET, s. m. Escalier en limaçon. Dans le patois vaudois, *vira*, s. f. signifie : Vis de pressoir.

VIREVOÛTE, s. f. Tours et détours, circuits, sinuosités. *Les virevoûtes d'un couvent; les virevoûtes d'un bois.* Terme vaudois et languedocien. Les mots « virevolte et virevouste » ont la même origine que notre mot de *virevoûte*, mais ils n'ont pas le même sens. *Virer* signifie : Tourner, et *volte*, *vouste* et *voûte* sont une corruption du mot latin *vultus*, visage, face.

VIRGOUREUSE, s. f. Sorte de poire d'hiver, appelée en français : « Virgouleuse. » *Virgoulé* est le nom d'un village près de Limoges, d'où ces poires se sont propagées.

VIROLET, s. m. Remous, tournant dans une eau courante.

Prends garde à ce virolet; ne va pas nager près de ce virolet. Terme vaudois et savoisien.

VIROLET, s. m. Toton, jeu d'écolier.

VIROLET, s. m. Tourniole, panaris qui fait le tour de l'ongle. R. *virer.*

VIROTTER, v. n. Se prend d'ordinaire en mauvaise part, et signifie : Tourner et virer autour de quelqu'un. *As-tu assez virotté? Si tu virottes encore dans cette chambre, je te renvoie.*

VIS (UN). *Mettre un vis.* Dites : Mettre une vis. Ce mot est féminin.

VISAGÈRE, s. f. Le masque d'une poupée. *Mettre une visagère; casser une visagère; changer de visagère.* Terme suisse et savoisien. Dans l'évêché de Bâle on dit : *Visagière.* En vieux français, *visagière* signifie : Visière d'un casque.

VIS-À-VIS, prép. Envers. *Il eut des torts graves vis-à-vis de son tuteur. Il se conduisit très-mal vis-à-vis de sa grand'-mère.* Cette faute choquante n'en sera bientôt plus une, tant elle s'est propagée, et tant l'usage qu'en font plusieurs écrivains l'a sanctionnée. Introduite en France par J.-J. Rousseau, cette expression fut dès l'origine attaquée vivement par Voltaire. Mais le philosophe de Genève, plus lu et plus goûté que le philosophe de Fernex, triompha de son opposant, et le barbarisme trône aujourd'hui.

VISICATOIRE, s. m. Vésicatoire. R. *vesica.*

VISIÈRE, s. f. Nous disons figurément, en parlant de quelqu'un avec qui nous avons cessé toute relation, tout commerce d'amitié : *J'ai rompu en visière avec lui.* En français on dit : Je lui ai rompu en visière ; et cela signifie : Je l'ai contredit en face et brusquement.

VISITANT, s. m. Visiteur.

VIS OUVERTS (À). À huis ouverts, c'est-à-dire : Avec les

portes ouvertes, les portes restant ouvertes. *Le mariage civil se fait toujours à vis ouverts.* *Vis* (prononcez *visse*) est une corruption du vieux mot *huis* (porte), d'où l'on a fait le mot « huissier. » R. *ostium*.

† VISSE-VERSÀ, loc. adv. Écrivez « Vice versâ » et prononcez *vicé-versâ*.

VITAILLE, s. f. Terme des campagnards, provision de bouche, vivres, victuaille. Terme vieux français.

> De ses deniers assez li baille
> Por achater de la *vitaille*.

[Voyez ROQUEFORT, *Glossaire de la langue romane*, t. II, p. 723.] En languedocien on dit : *Bitaille*.

† VITRE (UN). Une vitre. *Femme, fais donc remettre ce vitre.* Solécisme franc-comtois, etc.

VIVE, s. f. Alevin, milcanton, réunion de diverses espèces de très-petits poissons. « Il est défendu de pêcher et de vendre du fretin connu sous le nom de *vive.* » [*Règlement de police de* 1837.]

VOCATION, s. f. Ce mot ne signifie point, comme plusieurs le croient : État de vie, carrière, profession. Il faut donc éviter les expressions suivantes : *Prendre une vocation; choisir une vocation; embrasser une vocation; quitter une vocation; changer de vocation,* etc. « Vocation » signifie : Appel, mouvement intérieur, disposition naturelle qui nous porte à tel ou tel genre de vie. On dira donc fort bien : Les jeunes gens n'ont pas toujours la facilité de suivre leur vocation, c'est-à-dire : De suivre l'instinct, le penchant, le goût qui les pousse vers telle ou telle carrière. Notre cousin Salomon n'avait aucune vocation pour la carrière des armes; il a été cependant forcé de servir. « Vocation » est le mot exact dans ces deux exemples.

VOGUE, s. f. Fête patronale, fête de la commune. *Les bals*

de la vogue; les plaisirs bruyants d'une vogue. Terme savoisien, dauphinois et provençal.

VOILÀ, prép. *Es-tu contente de ton nouveau cordonnier?— Voilà,* c'est-à-dire : Je n'en suis ni contente ni mécontente.

VOIR ou VOIRE, adv. *Attends voir, écoute voir, regarde voir,* signifient : Attends un peu, écoute un peu, regarde un peu. *Dis voir, Pierrot, va-t-on à Divonne dimanche?* Ce terme, qui est si connu dans tous les pays où l'on parle français, vient du mot latin *verè* (vraiment), et joue le rôle que jouent en allemand les mots *einmal, ein wenig.* On trouve dans les *Contes* de LA FONTAINE le vers suivant :

> *Voire!* écoutez le reste de la fête.

Ce qui revient à : Écoute *voire.*

VOIR (SE), v. pron. impersonnel. Paraître. *Il se voit bien que tu es en colère. Il se voit bien que le beau temps ne durera pas.* Expression dauphinoise, etc.

VOITURÉE, s. f. Toutes les personnes qui remplissent une voiture. *Nous allâmes au pont de la Caille : la voiturée se composait de quatorze amis.* Expression fort acceptable.

VOL, s. m. *Un vol d'étourneaux; un vol d'hirondelles,* etc. Terme méridional. En français on dit : Volée. « On voit des volées de deux ou trois cents pintades. » [BUFFON.]

VOL, s. m. *Prendre quelqu'un au vol.* Dites : Prendre quelqu'un à la volée, c'est-à-dire : Choisir promptement et habilement l'instant fugitif où on peut le voir et lui parler.

VOLAILLE, s. f. C'est le nom qu'on donne en français à tout oiseau qu'on nourrit dans une basse-cour. La phrase suivante est donc tout au moins un peu bizarre. *Ce n'est pas un poulet que je vous offre, Messieurs, c'est une volaille.*

VOLANT, s. m. Faucille de nos moissonneurs. *Aiguiser un*

volant; emmancher un volant. Terme vaudois, jurassien et berrichon. Dans le patois de l'évêché de Bâle on dit : *Voulain ;* en bas-limousin, *voulan ;* en Dauphiné, *volame.* Dans le vieux français, *voulain* et *voulant* se disaient d'une espèce de serpe. [Voyez ROQUEFORT, *Glossaire*, t. II, p. 731.]

VOLANT, adj. Nous disons que des oiseaux sont tout *volants*, lorsqu'ils sont drus comme père et mère. [P. G.]

VOLE, s. f. *Mettre un oiseau à la vole,* signifie : Le mettre au vol ; lui faire prendre son vol.

VOLET, s. m. Les mots de *volet* et de *contrevent* ne sont pas synonymes. « Les *Volets* sont en dedans et s'appliquent sur le châssis des fenêtres, les *Contrevents* sont en dehors. » [Voy. PAUTEX, *Recueil de mots français*, p. 41.]

VOLETTE (À LA), loc. adv. *Faire une chose à la volette,* signifie : La faire trop vite et avec peu de soin, la faire à la volée et en courant. On dit aussi : *Prendre une chose à la volette, saisir une chose à la volette.*

VOLEUR, s. m. Filament enflammé de la mèche d'une chandelle, lequel fait couler le suif. *Ne voyez-vous pas ce voleur à la chandelle ? Ôtez donc ce voleur.* Terme connu dans quelques provinces de France, dans la Flandre française, etc. [*Dictionnaire roman-wallon,* p. 209.]

VOLONTIERS, adv. Ordinairement. *La Victorine a volontiers mal aux dents le soir. J'ai volontiers la migraine à la suite d'une grande émotion.* Phrases dont chacun peut apprécier le ridicule.

VOUABLE, s. f. Clématite des haies, herbe aux gueux, sorte de plante grimpante qui fleurit au mois de juillet. Terme vaudois, neuchâtelois, franc-comtois, etc.

VOUAFFE, s. f. Au sens propre, boue liquide, bouillon trop clair, sauce mal liée. *Leur soupe n'était que de la vouaffe.*

VOUAFFER, v. n. S'enfoncer dans un liquide épais. *La pluie survint, on vouaffa dans le patrigot.* Ce mot et le précédent sont des onomatopées dignes de remarque.

VOUAI, s. m. Terme des campagnards. Sorte d'épervier.

VOUARAI ou VOUARET, s. m. Bise noire et pluvieuse.

VOUÂRE, s. f. Terme des campagnards. Mars, larve de hanneton, et le hanneton lui-même. Terme vaudois et savoisien.

VOUAREUX, EUSE, adj. Qui a la morve au nez. *Un enfant vouareux.*

VOUARGNE, s. m. Terme suisse-roman qui signifie : Sapin blanc. L'ancien *Glossaire* appelle *Vouarme,* le Sapin femelle.

VOUÈPE, s. f. Femme maligne, femme méchante. En patois, *vouèpe* signifie : Guêpe. R. lat. *vespa.*

VOUÉPETTE, s. f. Diminutif de *vouèpe.* Voyez ce mot.

VOUGNER, v. n. Se dit de deux boules ou de deux palets qui se touchent. Voyez QUIQUE.

VOUGNER, v. actif. Remuer, fracasser en remuant. *S'il vous plaît, Madame, ne vougnez pas tant mes œufs.*

VOULOIR, v. a. Nous mettons *il veut* devant un infinitif, pour marquer le futur. *Il veut pleuvoir; il veut faire beau; il veut neiger; il veut geler cette nuit,* etc. Cette façon de parler est un germanisme.

VOUI. Mauvaise prononciation de : Oui.

VOULOIR, v. a. Nous employons les expressions : *Si vous voulez, si tu veux,* dans le sens de : « Médiocrement, honnêtement. » *Y avait-il du monde à l'enterrement de Mr N** ? — Il y en avait si vous voulez.* Expression méridionale.

VOULOIR, v. a. Nous disons d'un homme indécis, d'un homme inconstant dans ses résolutions : *Il ne sait pas ce qu'il se veut.* L'Académie dit : Il ne sait pas ce qu'il veut.

VOULOIR, v. a. La conjugaison de ce verbe offre une grande difficulté dont peu de personnes se doutent. Au présent du subjonctif nous disons : *Je ne partirai pas lundi, à moins que vous ne veuilliez partir avec moi. J'accepte votre magnifique melon, pourvu que vous veuilliez le manger avec moi et chez moi,* etc. Il faut dire : « Que vous vouliez. » Voyez toutes les grammaires.

VOUSAYER ou **VOUSOYER**, v. a. Dire *vous* à quelqu'un, ne pas le tutoyer. *Plusieurs maris vousayent leurs femmes. Quelques enfants vousayent leurs pères.* Terme connu en France, mais que les dictionnaires, sans aucune raison plausible, n'ont pas accueilli. On disait en vieux français : *Vosoyer.*

VRAI (DE), adv. Vrai, au vrai, vraiment, véritablement. *Parles-tu de vrai? Dis-tu tout cela de vrai? Me donnes-tu cette agate de vrai? Voici de vrai comment toute la chose s'est passée.* Français populaire.

VUIDE, adj. Le grammairien Oudin, au commencement du dix-septième siècle, donnait sur ce mot la règle suivante : « Écrivez « vuide » et prononcez *vide.* » Actuellement on écrit et l'on prononce « vide. » Tonneau vide, estomac vide, bourse vide.

X

X. Dans les mots Deux, Eux et Ceux, le *x* est muet. C'est donc à tort que beaucoup de personnes prononcent *deusse, eusse, ceusse,* et disent, par exemple : *Tous ceusse qui m'aiment; tous ceusse devant qui je parle; c'est eusse que j'accuse,* etc.

Y

† Y, pronom personnel. À lui. *Je l'y avais recommandé de prendre bien garde. Je l'y ferai ta commission*, etc. Faute fort ancienne et fort répandue.

† Y, pronom relatif et démonstratif. Le, cela. *Donne-m'y, Vincent. — Y voilà, prends-y tout.* Les campagnards disent proverbialement : *Qui tout y veut, tout y perd*, c'est-à-dire : Que trop d'avidité perd l'homme.

Y, adv. relat. Est superflu dans les phrases suivantes : *Il y a plu toute la nuit ; il y a neigé sur le Jura ; il y a gelé dans quelques bas-fonds. Il y aurait mieux valu se taire.*

† Y AVOIR. Dans le langage populaire, *Il y a lui, il y a elle, il y a eux,* signifient : C'est lui, c'est elle, ce sont eux. *M'sieu, il y a lui qui me crache contre. Mamzelle, il y a l'Andrienne qui m'empêche de tricoter.*

YEUX, s m. pl. Beaucoup de personnes, d'ailleurs instruites, disent : *Des maux de z-yeux, un mal de z-yeux, une faiblesse de z-yeux.* Il faut dire : Des maux d'yeux, un mal d'yeux, etc. Ne donnez donc pas le signalement d'une personne de la manière suivante : *Cheveux châtains, front grands, bouche moyenne, z-yeux gris.* Ce *z-yeux gris*, pour : Yeux gris, est une prononciation très-vicieuse.

Z

ZÈRE, s. m. Zéro. *Quatre fois cinq font vingt : pose zère et retiens deux.* Terme vaudois.

ZIZÉ, s. m. Terme enfantin, qui veut dire : Oiseau. *Regarde*

ce joli zizé; ne fais pas peur à ces zizés. Le mot *isé*, en patois, a le même sens.

ZON-NÉE, s. f. Retentissement. *Le canon faisait des zon-nées terribles.*

ZON-NER, v. n. Résonner. *Faire zon-ner une ronfle; faire zon-ner une pierre. Les oreilles me zon-nent* (les oreilles me tintent). Dans le patois des Vosges, *zonna,* et en arabe, *zanne* ou *zanna,* signifient : Bourdonner. Onomatopées évidentes.

FIN.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

MOTS QUE L'ON POURRAIT CROIRE GENEVOIS,

MAIS QUI APPARTIENNENT À LA LANGUE FRANÇAISE FAMILIÈRE ET SONT ENREGISTRÉS DANS LES DICTIONNAIRES[1].

A

Abalourdir, v. a.
Abîmer (gâter), (fig.)
Abord (tout d'—).
Acciper, v. a.
Acenser, v. a.
s'Acoquiner, v. pr.
Actionner, v. a.
Affistoler, v. a.
Agripper, v. a.
Ahuri, adj.
Ailes (d'un chapeau), s. f.
Alarmiste, s. m.
Allant, adj. (qui aime à aller).
Allemand, s. m. (querelle d'Allemand).
Allonger (un soufflet), v. a.
Amodier, v. a.
s'Amouracher, v. pr.
Amphigouri, s. m.
Amusette, s. f.
Anicroche, s. f.
s'Anonchalir[2].
Antiquaille, s. f.
Appointir et *appointer*, v. a. (rendre pointu).
Approchant, adv. (à peu près).
Arbenne, s. f. (oiseau).
Archi-bête, s. f.
Argousin, s. m.
Aria, s. m.
Arranger quelqu'un (le maltraiter).
Asticoter, v. a.

[1] Les mots imprimés en caractères *italiques* ne figurent pas dans le dictionnaire de l'Académie française (édition de 1835) : on les trouvera dans Boiste, Gattel, le *Complément* du dictionnaire de l'Académie, N. Landais, ou Bescherelle, etc.

[2] Ce terme figure à tort dans ce Glossaire, t. Ier, p. 19.

Astiquer, v. a.
Attifer, v. a.
s'Attabler, v. a.
Attrape-lourdaud, s. m.
Attraper un rhume.
s'Avachir, v. pr.
à l'Avance, adv.[1]
à l'Aveuglette, adv.
Avoir de quoi (être aisé ou riche).

B

Babiole, s. f.
Bâcler, v. a.
Badiner quelqu'un.
Bâfre, s. f.
Bâfrer, v. n.
Bâfreur, s. m.
Bagout, s. m.
Bagarre, s. f.
Baguenauder, v. n.
Baliverne, s. f.
Baliverner, v. n.
Bambocher, v. n.
Bambocheur, s. m.
Bande noire, s. f.
Ban de vendanges, s. m.
Baptiser le vin.
Baragouin, s. m.
Baragouinage, s. m.
Baragouiner, v. a.
Baragouineur, s. m.
Barbiche, s. f.
Barbifier, v. a.
Barquée, s. f.
Bataclan, s. m.
Bâtarde, s. f. (sorte d'écriture).
Batifoler, v. n.
Battant (tout — neuf).
Bavardise, s. f.
Bécasse, s. f. (fig.)
Bedaine, s. f.
Bégueule, s. f.
Béguin, s. m.
Béjaune, s. m.
Bergère, s. f. (oiseau).
Berlue, s. f.
Bernique ou *bernicles*, adv.
Bestiasse, s. f.
Bestiole, s. f.
Bichonner, v. a.
Bicoque, s. f.
Bidet, s. m.
Bigarreau, s. m.
Binocle, s. m.
Bisbille, s. f.
Biscornu, adj.
Biscotin, s. m.
Bisquer, v. n.
Blague, s. f. (vanterie).
Blaguer, v. n.
Blagueur, s. m.
Blanc-blec, s. m.
Blet, ette, adj.
Bleuir, v. a.
se Blouser, v. pr.
Bois carré, s. m.
Bois gentil, s. m.
Bombance, s. f.
Bonde, s. f.

[1] Mauvaise expression, accueillie par Boiste et par Mr Bescherelle; répudiée par l'Académie, par Lavaux, par Gattel, par N. Landais, et par le plus récent des lexicographes, Mr Poitevin.

Bon-homme, s. m. (fleur).
Boniface, s. m.
Boucan, s. m. (tapage).
Boucaner, v. n. et a.
Boucaneur, s. m.
Bouche-trou, s. m.
Bouchon, s. m. (cabaret).
Bouffer, v. a.
Bouffeur, s. m.
Bougon, s. m.
Bougonner, v. n.
Bouillon-pointu, s. m.
Bourde, s. f.
Bourgeois, s. m. (patron).
se Bourrer, v. pr. (s'empiffrer).
Bourrique, s. f.
Bourse-à-pasteur, s. f.
Boursicaut, s. m.
Boursiller, v. n.
Bousin, s. m.
Bousiner, v. n.
Bout d'homme, s. m.
Boute-en-train, s. m.
Boutiquier, s. m.
Boutonné, adj. (fig.)
Braillée, s. f.
Brailler, v. n.
Brandevin, s. m.
Braque, s. m. (fig.)
Bredi-breda, adv.
Breloque, s. f.
Bretauder, v. a.
Bric-à-brac, s. m.
de Bric et de broc, adv.
Brifer, v. a.
Brimborion, s. m.
Bringue, s. f.
en Bringues, adv.
Brioche, s. f. (pâtisserie).
Brioche, s. f. (maladresse).
Briscambille, s. f.
Brise-tout, s. m.
Brocanter, v. n.
Brocanteur, s. m.
Brocantage, s. m.
Broches, s. f. pl. (aiguilles).
Brossée, s. f.
Brosser, v. a. (rosser).
Brouille, s. f.
Brouillon, onne, s. et adj.
Brucelles, s. f. pl.
Bûche, s. f. (fig.)
se Bûcher, v. pr.
Bûchette, s. f.
Butin, s. m. (richesse, affaires).
Buvable, adj.
Buvard, s. m.
Buvotter, v. n.

C

Cacade, s. f.
Cache, s. f.
Cache-cache, s. m. (jeu).
Cache-nez, s. m.
Cachottier, s. et adj.
Cagneux, adj.
Cahin-caha, adv.
Calfeutrer, v. n.
à Califourchon, adv.
Câlin, s. et adj.
Calotte, s. f. (taloche).
Calotter, v. a.
Cambuse, s. f.
Camper un soufflet.
Campos, s. m. (congé).
Cancan, s. m.
Cancaner, v. n.

Cancanier, adj. et s.
Capilotade, s. f.
Capon, s. m.
Caponner, v. n.
Caqueter, v. n.
Carnier, s. m.
Carotte, s. f. (fig.)
Carotter, v. a. (duper).
Carriole, s. f.
Casaquin, s. m.
Cascaret, s. m.
Cassement de tête, s. m.
Cassine, s. f.
Castille, s. f.
Causant, sante.
Causeuse, s. f. (canapé).
Cavalier, s. m. (danseur).
Chacune, s. f.
Chafouin, s. m.
Chalumer, v. a.
se Chamailler, v. réc.
Chansonnet, s. m. (sansonnet).
Chapitrer, v. a.
Chapon, s. m. (bouture de cep)
Chatte-mitte, s. f.
Chauche-vieille, s. f.
Chaudelait, s. m. (pâtisserie).
Chauffe-lit, s. m.
Chauffe-pieds, s. m.
Chavirer, v. n.
Chenapan, s. m.
Cheptel, s. m.
Chicard, adj.
Chicot de dent, s. m.
Chien, enne, adj. (parlant des choses).
Chiffonner, v. a. (chagriner).
Chiffonnier, s. m., ou *Chiffonnière*, s. f. (meuble).
Chinois, s. m. (fig.)
Chiper, v. a.
Chipie, s. f.
Chiquer, v. a. (manger).
Chope, s. f.
Chou, s. m. (terme d'amitié).
Chou, s. m. (pâtisserie).
Chou-chou, s. m.
Ciron, s. m.
Clignement d'yeux, s. m.
Clique, s. f.
à Cloche-pied, adv.
Clocher, v. n.
Clopin-clopant, adv.
Clopiner, v. a.
Cocasse, adj.
Cochon, s. m. (avare).
Cochonnaille, s. f.
Cochonner, v. a. (salir).
Coco, s. m. (individu).
Cocotte, s. f. (maladie des yeux).
Coffrer, v. a.
Coiffé, adj. (fig.)
Colin-tampon, s. m.
Colle, s. f (menterie).
Collier, s. m. (un grand, ou un gros —).
Commérer, v. n.
Comme cela, adv.
Comme quoi, adv.
Communier (un).
Conduite (*faire la*).
Confisqué, ée, part. (dont la santé est désespérée).
Conscience, s. f. (estomac).
Consentir, v. n. (plier).
Contre-pied, s. m.
Contusionner, v. a.
Coq, s. m. (fig.)

Dégriser, v. a. (fig.)
Démonétiser, v. a. (fig.)
Démonter, v. a. (fig.)
Dépense, s. f. (office).
Dépersuader, v. a.
Dépêtrer, v. a.
Déraidir, v. a.
se *Désassocier*, v. pron.
Désenfiler, v. a.
Deshabillé, s. m.
Dessouler, v. a.
Détacheur, s. m.
Devanture, s. f.
Dia (terme des charretiers).
Disputailler, v. n.
se *Disputer*, v. réc.
se *Divorcer*, v. réc.[1]
se Dodiner, v. pr.
Dodo, s. m. (lit).
Dodo (faire, aller à —).
Doléance, s. f.
Dondon, s. f.
Donnant, adj.
Donner, v. n. (suppurer).
Donneur de bonjour, s. m.
Donzelle, s. f.
Double, s. f.
Doucet, adj.
Doucettement, adv.
Douillet, adj.
Drapeaux, s. m. pl. (langes).
Draper, v. a. (fig.)
Drelin! drelin!
Drille, s. m.
Drôlerie, s. f. (bagatelle).

E

Ébaubi, adj.
Écarquiller, v. a.
Écervelé, adj. et subst.
Écharde, s. f.
Ecobuage, s. m.
Ecobuer, v. a.
Écurage, s. m.
Écureuse, s. f.
Effaré, adj.
Effondrer, v. a.
s'Égosiller, v. pr.
Égraffigner, v. a.
Égrillard, adj. et subst.
s'Embâter, v. pr.
Embarras (faire de l'—).
Embêtement, s. m.
Embêter, v. a.
Emboquer, v. a.
Embouché (mal —).
Émérillonné, adj.
Émeutier, s. m.
Émigrant, s. m.
Emmancher, v. a. (fig.)
Emmêler, v. a.
Émotionner, v. a.
Émoustiller, v. a.
Emparenté, adj.
Empaumer, v. a.
Empesé, adj.
s'Empêtrer, v. pr.
Emprunté, adj. (embarrassé).
En çà, adv. (jusqu'à présent).
Encager, v. a.
Encoche, s. f.
Encocher, v. n. (faire une

[1] Mauvaise expression recueillie par Mr Bescherelle.

Fumer, v. n. (avoir du dépit).

G

Gabegie, s. f.
Gabelou, s. m.
Gâcher, v. a.
Gâchis, s. m.
Gagner une maladie.
Gaillard, s. et adj.
Galette, s. f. (bourre de soie).
Galvauder, v. a.
Gamache, s. f.
Gamin, s. m.
Ganache, s. f
Garçonnaille, s. f.
Garçonnet, s. m.
Garçonnière, s. f.
Garde-feu, s. m.
Gargote, s. f.
Garnement, s. m.
Gâte-enfant, s. m.
Gâte-métier, s. m.
Gâterie, s. f.
Gaudriole, s. f.
Gauler, v. a.
Gaupe, s. f.
se Gendarmer, v. pr.
Genette, s. f.
Gérofle, s. f. (girofle).
Giboulée, s. f.
Gifle, s. f.
Gifler, v. a.
Gigogne, nom prop. (fig.)
Gigotter, v. n.
Girardine, s. f.
Gniaf, s. m. (Dict. Besch.)
Gniole, s. f. (coup).
Go (tout de —), loc. adv.
Gobe-mouches, s. m.
Gober, v. a. (croire légèrement).
Godelureau, s. m.
à Gogo, loc. adv.
Goguenard, arde, s.
Goguenarder, v. n.
Goguettes, s. f. pl.
Goinfre, s. m.
Goinfrer, v. n.
Gosse, s. f.
Gosser, v. n.
Gourde, s. f. (menterie).
Gourdin, s. m.
Gourer, v. a.
Goutte de sang, s. f. (fleur).
Gouttelette, s. f.
Grabuge, s. m.
Grafigner, v. a.
Graisser la patte, v. a. (fig.)
Grappillon, s. m.
Grappiller, v. n.
Grappin, s. m.
Grassouillet, adj.
Gredinerie, s. f.
Grelu, adj.
Grenouiller, v. n.
Grève (faire —), s. f.
Gribouillage, s. m.
Gribouiller, v. a.
Griffer, v. a.
Grignotter, v. n.
Grigou, s. m.
Grimacier, adj. et s.
Grimaud, s. m.
Grippe-sou, s. m.
Gris, e, adj. (ivre).
Grisard, s. m.
Grognard, de, adj. et s.
Grognerie, s. f.
Grognonner, v. n.

Grommeler, v. n.
Gros, adv. (beaucoup).
Grouiller, v. n.
Gruer, v. a.
Gruger, v. a.
Guéridon, s. m.
Guêpière, s. f.
Gueulard, s. m.
Gueule-de-loup, s. f. (plante).
Gueuleton, s. m.
Gueusard, s. m.
Guigner, v. a.
Guignon, s. m.
Guignonant, adj.
Guilleret, adj.
Guinguette, s. f.

H

Historier, v. a.
Hypothéqué, adj. (fig.)

I

Illico, adv.
Impressionner, v. a.
Inquilin, s. m.

J

Jaboter, v. n.
Jacasser, v. n.
Jaquette, s. f. (pie).
Jaquette, s. f. (habillement).
Jardinage, s. m. (légume).
Jargonner, v. n. et a.
Jaunet, s. m. (pièce d'or).
Jean farine, s. m.
Juron, s. m.
Juguler, v. a.

L

Lanterner, v. n.
Lanternier, s. m.
Lapin, s. m. (fig.)
Lardère, s. f. (oiseau).
Laurelle, s. f. (plante).
Lèche, s. f.
à Lèche-doigts, loc. adv.
Lendore, s. m. et f.
Lévite, s. f.
Locher, v. n.
Longuet, adj.
Loque, s. f.
Loqueter, v. n.
Loti, participe.
Louper, v. n.
Lubie, s. f.
Lune, s. f. (caprice).
Luron, -onne, s.

M

Mâchoire, s. f. (fig.)
Magot, s. m. (argent caché).
Magot, s. m. (homme laid ou gauche).
Mailloche, s. f.
Maisonnée, s. f.
Mal-appris, adj. et s. m.
Malpeigné, s. m.
Mangeaille, s. f.
Mange-tout, s. m.
Manigance, s. f.
Manigancer, v. a.
Maquignonnage, s. m.
Marchandailler, v. n.
Margouillis, s. m.
Margot, s. f.

Margot, s. f. (pie).
Marie-Graillon, s. f.
Marmaille, s. f.
Marmot, s. m.
Marmotter, v. n.
Marmouset, s. m.
Maroufle, s. m.
Marronner, v. n.
Martel, s m.
Massacrant, te, adj.
Mâtiner, v. a.
Matou, s. m. (butor).
Mazette, s. f.
Mécaniser, v. a.
Mèche, s. f. (moyen).
Mêmement, adv.
Micmac, s. m.
Mignoter, v. a.
Mijaurée, s. f.
Mijoter, v. a.
Mille-canton, s. m.
Milliasse, s. f.
Minable, adj.
Mioche, s. m. et f.
Mirliflore, s. m.
Mirobolant et *myrobolant*, adj.
Miton-mitaine (onguent —), adj.
Mitonner, v. a.
Mitron, s. m.
Molester, v. a.
Montage, s. m.
Mordicus, adv.
Mornifle, s. f.
Morveux, s. (impertinent).
Mouille-bouche, s. f. (poire -).
Moutardier, s. m.
Moutons, s. m. pl. (vagues).
Mufle, s. m.
Mule, s. f.
Muscadin, s. m. (mirliflore).
Muser, v. n.

N

Nasillard, adj.
Nicaise, s. m.
Nippé (bien —), adj.
Nique (faire la —), s. f.
Niveler, v. n. (muser).
Niquedouille, s. m.
Nivèlerie, s. f. (badauderie).
Noiraud, s. m.
Noise, s. f.
Nonnette, s. f.
Nuit blanche.

O

Œufs à la neige, s. m. pl.
Oignon, s. m. (durillon).
Ognon (il y a de l'—), s. m. Il y a quelque chose de caché là-dessous.
Olivettes, s. m. pl.
Ombre-chevalier, s. m.
Ostrogoth, s. m. (fig.)

P

Pacant, s. m. (manant).
Paillasson, s. m.
Pain d'oiseau, s. m. (plante).
Palisser, v. a.
Panier percé, s. m. (fig.)
Papier mâché, s. m. (fig.)
Paquet, s. m. (grosse femme).
Paresser, v. n.
Par exemple! (exclamation).

Pocher, v. a.
Pointer, v. n. (poindre), (en parlant des herbes et bourgeons qui commencent à paraître).
Polissage, s. m.
Pommé, adj. (fig.)
Pommelé (ciel —), adj.
Pommier, s. m. (ustensile).
Pomper, v. a. et n. (fig.), (boire).
se Pomponner, v. pr.
Populacier, adj.
Porte-respect, s. m.
Potée, s. f. (fig.)
Poule mouillée, s. f. (fig.)
Poulette, s. f.
Pourboire, s. m.
Pour sûr, adv.
Précautionneux, adj. et subst.
Priser, v. n. (du tabac).
Priseur, s. m.
Procureur de meunier, s. m. (oiseau).
Puant, ante, subst. (fig.)

Q

Quasi, adv.
Quasiment, adv.
Quatre de chiffre, s. m.
Queue, s. f. (faire la —). (fig.)
à la Queue leu leu.
à Quia, loc. adv.
Quibus, s. m. (avoir du —).
Quignon, s. m.

R

Rabougri, adj. part.
Rabrouer, v. a.
Racaille, s. f.
se Raccrocher à, v. pr. (fig.)
Rachever, v. a.
Raclée, s. f. (rossée).
Raffoler, v. n.
Rafle (faire —), s. f.
Rafler, v. a.
Rager, v. n.
Rageur, subst.
Ragot, gote, subst.
Rainette, s. f. (grenouille).
Ramages, s. m. pl. (à grands —).
Rancuneux, adj. (Dict. de BESCHERELLE.)
Rasibus de, prép.
Rata, s. m.
Ratatiné, née, part.
Ratatouille, s. f.
Raté, tée (affaire —), part.
Rater, v. a. et n.
Râtelée, s. f.
Ravigoter, v. a.
Ravioles, s. m. pl. (Dict. de BESCHERELLE.)
Ravonailles, s. f.
Rebéquer, v. n.
se Rebéquer, v. pron.
Rebiffer, v. n. et a.
se Rebiffer, v. pr.
se Reblanchir, v. pr.
Rèche, adj.
Réciproquer, v. n. (Mme DE SÉVIGNÉ.)

Saucé (mouillé, réprimandé).
Saugrenu, adj.
au Saut du lit.
Sauteur, s. m. (fig.) (homme sans consistance).
Savon, s. m. (réprimande).
Scie, s. f. (fig.), parlant d'une chose ennuyeuse.
Scier le dos, et *Scier*, v. a. (fig.)
Semaine des trois jeudis.
Sempiternelle, adj. fém. (une vieille —).
Seriner, v. a. (fig.)
Seringue, s. f.
Si fait, adv.
Sifflasson, s. m. (oiseau).
Siroter, v. n.
Soleil, s. m. (fleur).
Songe-creux, s. m.
Sornettes, s. f. pl.
Souffre-douleur, s. m.
à la Sourdine, adv.
Soûlard, s. m.
Soûler, v. a.
Soupatoire, adj.
un Soupçon (très-peu).
Souvente fois, adv.
Suçoter, v. a.
pour Sûr.

T

Tabagie, s. f.
Tablature, s. f.
Taloche, s. f.
Tambourineur, s. m.
Tant et plus, adv.
Tantinet, s. m.
Tapageur, euse, s.
Taper, v. a.
Tapin, s. m. (tambour).
Tapisserie, s. f. (fig.) (faire –).
Tâte-vin, s. m.
Tâtillon, onne, s.
Tâtillonner, v. n.
Taudion, s. m.
Taudis, s. m.
Taupier, s. m.
Tempêter, v. n.
Tête carrée, s. f. (fig.)
Tignasse, s. f.
Timbré, adj. (fig.) (un peu fou).
Tintamarre, s. m.
Tintouin, s. m.
à Tire-larigot, adv.
Tirer, v. a. (traire).
Tombée de la nuit, s. f.
Toqué, adj. (un peu fou, qui a le cerveau dérangé).
Toquet, s. m.
Torchon, s. m. (femme sale).
Tortiller, v. n.
Tortu, adj.
Toupet, s. m. (audace).
Tourniquet, s. m.
Tourtelette, s. f. (Dict. Besch.)
Traille, s. f.
Train, s. m. (bruit, tapage).
Tranchoir, s. m.
Transiter, v. a. et n.
se Transiter, v. pron.
Trappon, s. m.
Trapu, adj. et s.
Tremblement (tout le —).
Trembler la fièvre.
se Trémousser, v. pr.
Trempée, s. f. (rossée). (Dict. de Bescherelle.)

Tressauter, v. n.
Tricher, v. a.
Tricot, s. m. (gourdin).
Tricot, s. m. (tricotage).
Trimballer, v. a.
Trimer, v. n.
Tripier, pière, s.
Tripot, s. m. (tripotage).
Tripoter, v. a. (embrouiller).
Tripoter, v. n.
Trique, s. f.
Trogne, s. f.
Trognon, s. m.
Tronche, s. f.
Trotiner, v. n.
Troupier, s. m.
Troussé, adj. (mort).
Truc, s. m. (avoir le —).
Tuerie, s. f.
Turlupinade, s. f.
Turlupiner, v. a.

V

Va-et-vient, s. m.
Va-nu-pieds, s. m.
Venelle, s. f.
Venette, s. f.
Venez-y-voir, s. m.
Venir à rien.
Ventaison, s. f. (maladie du froment).
Vergogne, s. f.
Vert-galant, s. m.
Vertigo, s. m.
Vétille, s. f.
Vie, s. f. (crierie).
Vie (faire la —).
Victuaille, s. f.
Vieillerie, s. f.
Villace, s. f.
Violon, s. m. (prison).
Virer, v. n. et a.
Viser, v. a. (atteindre, etc.) Terme des écoliers.
Vive-la-joie, s. m.
Vivoter, v. n.
Voix de rogomme, s. f.
se Voiler (parlant du bois).
Volée, s. f. (rossée).
Volerie, s. f.
Vousayer et *vousoyer*, v. a. (Dict. de BESCHERELLE.)

Z

Zéro en chiffres.
le Zist et le Zeste.

NB. Cette nomenclature pouvait être facilement doublée et triplée.

L'INCENDIE.

BAMBOCHADE EN LANGAGE GENEVOIS.

Ah! te voilà, Carisot; eh bien! as-tu été au feu, cette nuit? — Au feu? Est-ce qu'on a crié à l'eau cette nuit? Je ne me suis aperçu de rien, moi, j'ai dormi comme un plot jusqu'à ce matin à huit heures. — Ah! Dieu me damne! il faut être sourd comme un toupin, pour ne s'être aparçu de rien avec un pareil brouhar qui z'y a eu toute la nuit. Moi qui ai le sommeil léger comme une rate, je me lève aux premiers cris d'à l'eau, tout en pantet; j'ouvre la fenêtre et je demande : Où est-ce? où est-ce? — En n'haut la Tour de Boë! qu'on me répond.

Ah! mon Dieu! que je me dis, si c'était chez Goncet le remueur, ou bien chez la Jossau, la vendeuse de biscômes, qui demeure à côté; ces pauvres diables n'auraient pas besoin de ça, y sont assez minables tous les deusse!

Je ne me donne pas le temps de m'habiller. J'enfile un crouye broustou avec ma roupe par-dessus, et je cours en grolles avec ma seille à la main.

Ce n'était pas en n'haut la Tour de Boë, c'était en n'haut de Bêmont, à un certain sacré endroit étroit qui va tout de guingoine comme l'allée du Cul du Chien. Y n'y avait pas une seringue d'arrivée. Quand je vis qu'y sentait le brûle à crever et qu'on voyait la fumée qui sortait par les vantaux d'un certain carcagnou de chambre à plain-pied, je dis : Ah! mon

Dieu ! voilà un feu qui a gonvé toute la nuit : y aura bien du mal !

Y avait par-là trois ou quatre piournes de femmes tout époulaillées qui faisaient des brâillées de mâlevie, et une troupelée de fichus charoupes qui restaient là plantés comme des idoines tout ébalourdis à regarder la fumée. Je leur dis : Sacribleu ! y ne s'agit pas de rester là à patenocher en attendant les seringues ; puisqu'on a loqueté à la porte, et qu'on ne répond pas, y faut la mettre en bringue.

Moi qui ai une bonne pougne, je vous chigougne le péclet vigoureusement et fiche la porte en dedans. Quand j'eus avancé quelques pas, la fumée et la flamme étaient si fortes qu'y fallut me rentourner en darnier, avec le col de mon habit et mes cheveux tout suclés.

Heureusement que ces fichus patenoches de pompiers àrrivèrent avec la seringue de Chantepoulet. On fit la chaîne avec les siaux et les seilles jusqu'au bourneau du bas de la Cité ; et après quelques bonnes jiclées, on fut maître du feu.

M'sieu, quand on entre dans ce croton de chambre, on trouve une femme étendue par terre d'à bouchon, toute brûlée et la moitié du corps en greubons. C'était la chose la plus z'hideuse, la plus z'hideuse qu'on puisse voir. On croyait d'abord que c'était une certaine gourgandine de Lyon qui était venue demeurer dans le quartier ; mais on vit ensuite que c'était cette vieille redasse de Pignolet, qui tenait là un bouzin depuis quelque temps. Y paraît qu'on y avait fait la tamponne le soir, et qu'ayant trop fioulé au lieu de se coucher, elle s'était endormie sur son covet en faisant le cafornet, et puis que le feu avait pris à ses z'hardes et à son lit.

J'ai eu là une fière tarente, je t'en réponds ; mais enfin, à part une gonfle à la main et un peu de rouche pour avoir gardé mes habits tout trempes, je m'en suis tiré saink-et-sauf.

Pourtant, quand je suis rentré à la maison, y faut bien y

dire, j'avais le cœur diablement savaté d'avoir vu ce cadavre tout en greubons. Ma femme me disait : Y faut te faire une saigne, y faut te mettre les sangsuies..... Hé! voui! c'est bien moi qui vais me potriīguer pour une peur. Je me suis flâné un verre de riquiqui sur la conscience, et puis n.. i ni, c'est fini, ni vu ni connu. Adieu, Carisot; adieu, mon ami; Je m'en vais au sarcle faire l'heure sèche avec Mottu, qui paye les séchots. Adieu, à revoire.

LES REMUEURS.

(*La scène se passe dans une auberge.*)

Quel est donc ce fracas, qui, dès l'aube naissante,
Fait retentir ici ma cloison frémissante?
Pourquoi cette poussière et ces ais ébranlés?
D'où partent ces clameurs et ces coups redoublés?
Un créancier, suivi de la noire cohorte,
Peut-être du voisin assiége-t-il la porte :
Le rat de cave actif, son registre à la main,
Soupçonnant dans ces lieux un trafic illicite,
Peut-être exerce-t-il sa fâcheuse visite;
Ou peut-être céans le gendarme inhumain
Arrache-t-il des bras de sa tremblante mère
Un conscrit malheureux, soutien de son vieux père.
Le bruit redóuble. Allons, secouons ces pavots
Qui viennent, malgré moi, refermer ma paupière,
Et sachons quels lutins ont troublé mon repos.

À l'instant, d'un bras ferme, empoignant la sonnette,
J'appelle à mon chevet la servante Jeannette.
« Quel est donc, s'il vous plaît, cet infernal fracas?
D'où partent tous ces coups frappés à tour de bras?
Et pourquoi, si matin, un pareil tintamarre?
— Monsieur, dans la maison on a les *remueurs.* »

(Elle dit et s'en va.....)

Les *remueurs*, grands dieux! quel est ce nom bizarre!
Hélas! serait-ce point quelque troupe barbare,
D'avides maltôtiers, de cruels exacteurs,
De recors, de sergents... ou de voleurs peut-être!
Allons, habillons-nous : près d'eux il faut paraître,
Et calmer, s'il se peut, leurs bruyantes fureurs.

Les *remueurs!* Ce nom, dans mon âme frappée,
Je l'avoue, excitait les plus vives frayeurs.
Enfin, à tout hasard, muni de mon épée,
Je me rends au salon. Glaces, écrans, flambeaux,
Fauteuils et canapés, commodes et bureaux,
Tout était culbuté. Bon Dieu! dis-je en moi-même,
Ce n'était point en vain que, dans ma crainte extrême,
Un noir pressentiment venait me tourmenter :
La maison est pillée, il n'en faut pas douter.
Puis, passant du salon à la pièce voisine,
Par le bruit attiré, j'arrive à la cuisine.....
Qui vient s'offrir alors à mes yeux ébahis?
Le croirez-vous, Messieurs?... la dame du logis,
La piquante Fanny, ma jeune et vive hôtesse.
Une coiffe de nuit couvre sa blonde tresse,
Sa robe est retroussée, et, sous un court jupon,
D'un mollet arrondi brille le fin coton.

Du plus vif incarnat sa joue est allumée.
Dans sa gauche elle tient, elle agite un torchon ;
Et d'un balai poudreux, dont sa droite est armée,
Semblable à cet acier qui commande une armée,
Elle ordonne, elle suit les vastes mouvements
Qui font gémir ces murs jusqu'en leurs fondements.

« Allons, dit-elle à l'un, d'une voix animée,
Ébaragnez ici, jetez là du *raisson*,
Avec cette *pannosse* essuyez ce *pochon ;*
Prenez ce pot de *greube* et trempez-y ces pattes;
Ôtez sur ce *tablât* ces *petoles* de *rates.* »

À l'autre : « Eh bien, voyons, sans tant *patenocher,*
Rangez-moi ce *péclet* que je vois *brelancher.*
Reclouez ce *liteau* qui va tout de *bisingue;*
Ébriquez ce *toupin,* sa *manille* est en *bringue.*
Et vous, Jeannette, allons, pour vous *émoustiller,*
Là-haut, sur ce *placard* montez vous *aguiller,*
Et d'un coup d'*époussoir* ôtez ces *rauferies.*
Près de ce *benaîton* que vois-je *bambiller?*
C'est un *guindre* entouré d'un tas de *truieries.*
Vite redescendez. *Avantez* ce *coissin;*
Cette *càsse* est gâtée, il faut chez le *magnin*
La porter ce *tantôt*..... Ah! le vilain négoce!
Tout devrait être fait depuis que je *bregausse :*
Mais avec ces *patets* j'en ai jusqu'à demain. »

Puis, comme j'approchais, ma pétulante hôtesse :
« Ah! Monsieur, pardonnez, si, dès le grand matin,
Dans cet appartement tout est mis en *cupesse,*
Tout est *écalabré*, mais j'ai les *remueurs.* »

À ce mot, la gaîté fait place à mes frayeurs,
Et contant à Fanny ma risible épouvante,
Je dérobe un baiser sur sa bouche avenante,
Et je cours tout joyeux, rengaînant mon fer nu,
Achever à loisir mon somme interrompu.

GAUDY.

DIALOGUE SUR LA RESTAURATION DE 1814,

ENTRE

LAMBOTEAU ET DELESDERNIER.

Lamboteau. Ah! te voilà, Deladernier, y a longtemps que je t'ai pas vu. Qu'est-ce que tu as? Tu as l'air tout moindre.

Delesdernier. Je ne sais pas; depuis tout ce gandin de cet hivaire, je vais tout crevotant, j'ai une peine de mâlevie à me rapicoler..... Ah! si les mâzilles allaient encore, ce ne serait rien, mais ces sacrés kaiserliques n'ont pas laissé sistance à la maison.

Lamboteau. Voui! Plains-toi, un pauvre gratte-loton, comme moi, qui en ai eu une tapassée le premier soire, et à qui on en flâne deusse ensuite tous les quinze jours. Dieu me damne! quelle avaloire! Ma femme leur fesait à dîner une puissante galimaufrée de polmons et de froissures et un jaire de veau, avec une bonne platelée de tufèles bien diotues; c'était plus vite en bas la gargátaine qu'on y avait vu, et puis des tinquets de fromage et de tomme, la pare et tout, et puis la

soupe le matin, et puis le riquiqui..... Non, on ne fait pas une idée de la vicaille qui s'est galiaufrée chez nous depuis trois mois.

Delesdernier. Moi, les miennes ne bouffaient pas autrement, mais c'étaient bien les plus fiares gouillards !.... Tu sais bien ce lard que nous avions tué par ensemble avec Bosson et Livache ; j'avais encore un couple de longeôles avecque deux jambettes à la cheminée, superbes, y n'y en reste ni riffle ni raffle !.... Mais ce que je regrette le plus encore, c'est une demi-douzaine de bouteilles de sarvagnin de la comète, que j'avais mises à coin pour me rabaubiner un peu l'estomaque, que ces sacrés bouchards m'ont fioulées ; et puis à présent qu'on a besoin de se refaire de quèque chose, y faut qu'on boive de la tatouille du cabaret. Mais c'est qu'y sont gouillards et cochons tout à la fois..... Allons ! mouche avec les doigts comme des capucins ; et puis des clâmauds par terre qu'y vous acrasent avec le pied..... Dieu me damne ! s'y n'y avait pas des fois de quoi dégobiller !... et puis une odeur de gonvé sur eusse. Quant ils ont eu déboulé, j'ai vite ébaragné et écalabré par leur chambre ; eh bien ! quoique ça, y a pué encore le bocan pendant huit jours dans toute la maison. Mais enfin, Dieu marci ! nous voilà, une bonne fois pour toutes, débarrassés de ces sacrées sangsuies.

Lamboteau. Voui, c'est des sangsuies, c'est vrai, mais y faut bien y dire aussi, quante l'on n'a une maladie, y faut une purge ou une saigne, et je crois que c'était une maladie qui comptait que ces gabelous et ces rats de cave.

Delesdernier. Et la conscription !... Non, tiens, quante je pense qu'y aurait fallu que mon Jaquet tire cette année ! un enfant châcholé et flaironné par sa mère comme cetui-là !... y n'y aurait pas fallu trois semaines de sarvice pour le flanquer à plat de lit, au ranco dans une hopitale. Non pas à présent que toute cette sacrée parade est finie, comme il est assez

dégruffé, je m'en vais vous le pousser farme dans la chiffre, pour sarcher ensuite à le placer dans quèque bon commarce d'espiceries ou de crincaillerie.

Lamboteau. Dis voir, et tous ces nants de bràille, comme y vont être figeau de tout ça?

Delesdernier. Et toute cette cassibraille de gratte-papier qui vont être d'obligés de vanner.

Lamboteau. Et cette damnable pardition de loto qui ne pompera plus nos ag-nettes.

Delesdernier. Et le câfé qu'on va avoir bientôt aussi bon marché que les faviolons..... Ma sacré gouillarde de femme ne viendra plus me triôler, et me tirer de sous les ongles la moitié du çan mienne pour pouvoir se flâner ses deux écuelles dessus la conscience tous les jours que le bon Dieu a criés.

Lamboteau. Et dis voir, as-tu entendu sonner cette retraite hier à soire? Dieu me damne! si au premier coup de cloche je ne me suis pas tout sentu remuer la farâ.

Delesdernier. Et moi, quante j'ai revu en n'haut des affiches la clef de la cave avec notre moitié de poulet, si je n'étais pas pour faire des cupesses au beau milieu de la rue.

Lamboteau. Crois-tu, toi, qu'on mangera les greffions des pronmontions avec plaisir cette année, quante l'on reverra Monsieur le Premier redonner les prix à tous nos ourious comme du temps du bon glu.

Delesdernier. As-tu vu nos brecaillons avec leur nouvel uniforme comme ça vous a le fion! Je les ai rencontrés sur les ponts de Neuve comme y se renvenaient de l'exarcice. Y sont encore mieux retapés, au moins, que nos anciens volontaires avec leur queue à ras le cochon et leurs petits chapeaux de biscôme. Et ce sacré crottu de Favre, ce n'est pas le plus crouye de tousse au moins, quante y a son habit bien aboutonné, avecque sa gravate noire et poudré à blanc. C'est qu'y n'est ni jartou ni gambion cetui-là, quante même c'est un ancien

Genevois, et j'en ai bien vu quèque z'eunes qui le reluchaient et joliment, en passant sous la Corraterie.

Lamboteau. C'est bien à présent qu'on peut dire avec le père Ch.... : *Lustucru, mon cher compère?* ou bien : *No le veyains revegni ce temps pleysans tant allégre.*

Delesdernier. Ah! je t'en réponds. Y en a bien encore quèque z'uns de ces fichus avenaires qui ont toujours à gongonner et à raufer sur tout, quoi qu'on fasse, qui regrettent encore qu'on ait déguillé Bonaparte, et qui vous disent encore comme ça : Voui, vous êtes frais avec votre ritournelle. A présent que vos gros sont remontés sur leur bête, vous allez les voir fiars comme des boques, qui vont sarcher à acraser la bourgeoisie plus que jamais. Moi je dis que non. Les gros et les petits ont eu leur pide chacun, on est las de se marmanger et de ronger le fêlin. Y n'y a plus ni nâtifs, ni grimauds, ni habitants, ni corniauds, ni englués, ni emmardés ; y n'y a plus que des bons Genevois (saufre pourtant ceusse qui ont mis la main au copon, au moins), et je parie, moi, qu'à la première tampoune qu'on fera pour la paix, nous verrons encore Des Arts ou Gourgasse danser avecque les péclotiers autour du bourneau de Saint-Jarvais.

À çà! Adieu, Lamboteau, adieu, m' n'ami, je m'en vais au sarcle faire un conchon avec Mottu et Jaquin qui m'attendent. Adieu, à revoire.

M......, docteur.

